ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

—

1905

I

ANVERS
IMPRIMERIE Ve DE BACKER, 35, RUE ZIRK
—
1905

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT QUATRE FOIS PAR AN

TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES.

Texte: La feuille de 16 pages: (1)

Papier du Bulletin	5	centimes.
» velin	8	»
Couverture non imprimée	1	»
» imprimée	5	»

Titre et faux-titre:

Papier du Bulletin	5	centimes.
» velin	8	»

Brochage: de 3 feuilles au moins	3	»
» de 3 à 6 feuilles	6	»
» de plus de 6 feuilles	8	»

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

BULLETIN

DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

1905

I

ANVERS
IMPRIMERIE Ve DE BACKER, 35, RUE ZIRK

1905

SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 27 MARS 1904.

La séance s'ouvre à 1 1/2 heure, sous la présidence de M. Paul [C]ogels, *président*.

Sont présents: MM. Fernand Donnet, *secrétaire;* Theunissens, *trésorier;* président Blomme, chanoine van Caster, Stroobant, chanoine van den Gheyn, Bergmans, L. Blomme, membres titulaires.

Le procès-verbal de la séance du 7 février dernier est lu et approuvé.

Il est procédé à la nomination d'un membre titulaire en remplacement de M. le chanoine Reusens, décédé.

M. van der Ouderaa est élu.

Pour remplacer M. van der Ouderaa, nommé membre titulaire, et M. Felsenhart, décédé, six candidatures sont présentées.

M. l'abbé Maere, professeur à l'université de Louvain, et M. E. Dubois, directeur de l'institut supérieur de commerce, à Anvers, sont nommés membres correspondants regnicoles.

La séance est levée à 2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
PAUL COGELS.

SÉANCE ORDINAIRE DU DIMANCHE 17 JUILLET 1904.

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. Paul Cogels, *président.*

Sont présents: MM. Soil, *vice-président;* Fernand Donnet, *secrétaire;* van der Ouderaa, président Blomme, R. P. van den Gheyn, L. Blomme, chanoine van den Gheyn, Stroobant, Geudens, Bergmans, membres titulaires; l'abbé Laenen et Willemsen, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir être présents à la réunion: MM. le chanoine van Caster, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, membres effectifs; Naveau, abbé Maere, Maeterlinck, membres correspondants regnicoles; comte van der Straeten-Ponthoz, membre honoraire regnicole.

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance du 5 juin dernier qui est adopté sans observations.

Il est fait part du décès de deux membres correspondants étrangers: MM. le vicomte Arsène de Noüe, décédé le 15 avril 1904, à Malmédy, et le comte de Valencia de don Juan, mort à Madrid, le 2 mai 1904.

Après discussion de la proposition de M. Donnet, tendant à provoquer la création d'un bureau permanent de la fédération des sociétés d'archéologie et d'histoire, les membres décident de soumettre au congrès de Mons la modification statutaire suivante:

« La Fédération est représentée par un bureau permanent, com-
» posé des délégués des sociétés faisant partie de la fédération. Ce
» bureau permanent veille à l'exécution des statuts de la fédération,
» tout en réservant l'autonomie complète des sociétés fédérées. »

Sur la proposition de M. Bergmans il est décidé d'arrêter l'impression de la table des publications. M. Stroobant veut bien se charger de reprendre ce travail en présentant au lieu de tables décennales, une seule table embrassant les cinquante premières années d'existence.

M. Donnet dépose la liste des livres parvenus à la bibliothèque et donne lecture du compte-rendu analytique des principaux d'entre eux. Ces pièces seront imprimées dans les Bulletins.

Le R. P. van den Gheyn, complétant le travail récemment publié en France, par M. de Loisne, traitant de l'iconographie de Charles-le-Téméraire et de Marguerite d'York, complète considérablement cette étude et décrit 28 nouveaux documents graphiques se rapportant à ces princes. Cette étude paraîtra dans les Annales.

M. de Béhault de Dornon a communiqué un travail de feu M. Hachez, décrivant le cathéchisme publié en 1585 à Cambrai, par François de Buisseret et encore en usage aujourd'hui dans le diocèse de Tournai. Cette étude sera réservée au Bulletin.

M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck, empêché de se rendre à Anvers, demande que sa communication soit remise à la séance de décembre.

M. Stroobant sollicite l'échange des publications de l'Académie avec celles de la société Taxandria de Turnhout. Cette offre est acceptée.

M. Soil dépose le rapport relatif au travail de M. Maeterlinck, sur la satire dans la sculpture flamande. Cette pièce est remise à M. le président Blomme, second rapporteur.

Il est décidé que la séance publique annuelle aura lieu le 2 octobre prochain.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
PAUL COGELS.

ANNÉE 1904.

Rapport du Secrétaire et du Bibliothécaire

MESSIEURS,

Il nous incombe un pieux devoir en commençant cette revue annuelle, c'est de payer un tribut de regrets à la mémoire des trois confrères que nous avons perdus pendant le cours du dernier exercice.

Nous devons d'abord vous signaler le décès tout récent d'un de nos membres honoraires étrangers, qui avait obtenu ce titre en 1888. Né à Paris, le 16 juillet 1818, Jean François Albert du Pouget, marquis de Nadaillac, après des études de droit, s'était adonné entièrement à l'archéologie. Mais en 1871, il entra dans l'administration comme préfet du département des Basses-Pyrennées, pour passer, en 1876, au même titre dans l'Indre-et-Loire. Il occupa cette fonction jusqu'en 1877. En 1884, il avait été élu comme correspondant de l'académie des inscriptions et belles-lettres de France. Il était également correspondant de l'Académie royale de Belgique. Ses travaux archéologiques sont nombreux. Il étudia surtout la préhistoire et publia une série d'études se rapportant à la période tertiaire ou glaciaire et à l'histoire des diverses peuplades préhistoriques du nouveau et de l'ancien monde. Il fit aussi imprimer quelques volumes traitant d'économie politique.

Le plus ancien de nos membres correspondants étrangers, M. le vicomte Arsène de Noüe, est décédé à Malmédy, le 15 avril 1904. Né à Ohy, près de Soissons, le 3 décembre 1817, il fit de solides études de droit aux universités de Louvain et de Bonn, et fut d'abord inscrit au barreau de Liége. Plus tard, il s'établit à Malmédy, où il acquit bientôt une juste influence, comme jurisconsulte, comme historien et comme homme d'œuvres. Il publia un grand nombre de travaux d'érudition, Reçu, en 1865, comme membre correspondant de notre Compagnie, il nous fit diverses communications dont on peut retrouver le texte dans nos Annales, notamment sur *les manuscrits de François Laurenty, prieur de l'abbaye de Malmédy* et sur *la châsse de saint Rémacle à Stavelot.*

Le 2 mai est mort à Madrid le comte de Valencia de Don Juan, que nous avions élu, en 1896, comme membre correspondant étranger. Après avoir passé de nombreuses années dans la diplomatie, il s'adonna plus particulièrement à l'étude des antiquités. Son autorité en matière artistique et particulièrement dans toutes les questions se rattachant aux tapisseries et aux armes anciennes était si grande, que le roi d'Espagne le chargea de la réorganisation des dépôts royaux dans lesquels étaient conservées les inestimables collections de la Couronne. Notre confrère réussit à inventorier et à cataloguer d'une façon magistrale, les séries des

superbes tapisseries que possédaient les rois d'Espagne et les trésors conservés dans *l'armeria real* de Madrid.

Une place de membre titulaire de l'Académie était vacante. Vous avez promu à ce siège notre confrère M. van der Ouderaa. D'autre part, pour les deux sièges inoccupés de membres correspondants regnicoles, vos suffrages se sont portés sur MM. Dubois, directeur de l'institut supérieur de commerce, ancien secrétaire de la Société d'archéologie de Gand, et sur M. l'abbé Maere, professeur d'archéologie à l'université de Louvain.

Pendant le cours de cette année, la présidence annuelle de l'Académie est dévolue à M. Paul Cogels. Lors des dernières élections statutaires pour le renouvellement du bureau, vous avez désigné M. Eugène Soil pour occuper la vice-présidence et vous avez renouvelé le mandat de M. Theunissens comme trésorier.

Nous avons tenu le nombre de séances bi-mensuelles fixées par le règlement. A la première de celles-ci, notre président M. Cogels, a donné connaissance en son discours inaugural d'un travail consacré aux *Céraunies et pierres de foudre.* Dans les séances subséquentes de nombreuses communications ont été faites, dont vous retrouverez le texte dans nos Annales ou Bulletins. Je vous rappelerai les travaux de M. Victor van der Haeghen, sur la *conspiration pour délivrer Gand et la Flandre de la domination espagnole en 1631;* de M. A. Willemsen, sur la *Démographie d'une commune du plat pays de Flandre aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles;* de M. Paul Bergmans, sur *l'imprimeur libraire brugeois Joseph Ignace van Praet;* du R. P. van den Gheyn, sur *l'iconographie de Charles-le-Téméraire et de Marguerite d'York;* de M. Stroobant, sur *Quelques sceaux-matrices échevinaux de Hoogstraeten.* M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck nous a réservé son *Rapport sur le Congrès archéologique de Poitiers* et son étude sur un *Livre de raison anversois du XVI^e^ siècle.* De M. le vicomte de Jonghe nous avons entendu une communication relative au *Sceau-matrice de Robert de Bavay, abbé de Villers.* Enfin, votre secrétaire à fait imprimer dans les Annales sa *Notice sur Herenthout* et une note sur *un Candidat malheureux à l'évêché de Bruges.* Nous avons encore accueilli dans nos publications l'étude d'un érudit étranger à notre

Compagnie, de M. Stockmans, intitulée *Antwerpen's naamreden* et une note du même: *de riddertol en joktol te Antwerpen*.

Si maintenant nous ouvrons la collection de nos bulletins, nous y retrouvons de courtes notices du R. P. van den Gheyn, sur *Jean Baptiste de Vré, sculpteur à Anvers*, et de M. van der Haeghen, sur *un pari engagé à Gand au sujet du chiffre de la population d'Anvers en 1651*. M. l'abbé Laenen nous a fourni l'*article biographique sur le chanoine Reusens* et M. de Béhault de Dornon nous a réservé deux travaux de feu M. Hachez concernant *le prieuré de Cantimpré à Bellinghe* et le *Catéchisme de 1585 de François de Buisseret.*

Nous avons, de plus, distribué le premier fascicule d'une table générale de nos publications, dont a bien voulu se charger notre confrère M. Stroobant. L'impression de ce travail utile se poursuivra désormais régulièrement.

La séance publique que nous avons tenue au mois d'octobre, à l'hôtel de ville, a obtenu un plein succès. C'est devant les autorités invitées et devant un public nombreux que les orateurs ont donné connaissance de leurs travaux. Notre président, M. Cogels, a décrit les *Fêtes données à Bruxelles et à Malines, en 1517, à l'occasion de la présence de l'empereur Maximilien*. M. l'abbé Laenen a parlé *Des usuriers et lombards du XVe siècle*. M. Paul Saintenoy a développé *Quelques notes archéologiques recueillies aux Etats-Unis d'Amérique* et M. G. Willemsen a donné des détails sur *Trois siècles de lutte contre l'ivrognerie.*

Quant à nos publications elles-mêmes, vous recevrez avant la fin de l'année le quatrième fascicule du tome LVI des Annales et deux fascicules du Bulletin, le premier renfermant le discours inaugural de notre président et le second contenant les allocutions prononcées lors de notre réunion publique du mois d'octobre. De cette manière tout retard aura disparu et nos publications tant Annales que Bulletins, auront régulièrement et en temps prescrit, été distribuées. J'espère que les membres voudront bien me mettre à même, en apportant à chaque réunion des études nombreuses et importantes, de pouvoir continuer cette marche régulière de nos publications.

La prospérité de notre bibliothèque n'a pas diminué pendant le

cours de l'année qui finit. Les envois, surtout les hommages d'auteurs, ont été des plus nombreux et des plus intéressants. A chaque séance, du reste, je me suis fait un devoir de vous donner une rapide analyse des principales publications qui nous étaient parvenues. Depuis mon dernier rapport, nous avons accepté les propositions d'échanges qui nous étaient faites par la Société archéologique et historique de Gothembourg, par la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, à Saintes, par la Société d'études de la province de Cambrai et par la Société Taxandria de Turnhout.

Messieurs, l'année dernière, en terminant mon rapport, j'émettais certains vœux que personne de vous n'a combattus. Il m'est donc permis de supposer qu'ils avaient rallié vos suffrages, malheureusement ils ont eu le sort qui échoit ordinairement aux vœux. Ils n'ont été suivis d'aucun effet. Permettez-moi de vous les rappeler, espérant, qu'émus de ma persévérance, vous finirez par faire entrer l'un ou l'autre d'entre eux dans le domaine plus pratique de l'exécution.

4 Décembre 1904.

Le Secrétaire et Bibliothécaire,
FERNAND DONNET.

Rapport du Trésorier

L'année 1903 laissait un encaisse de fr. 1,459.08; dans le courant de l'exercice 1904 nous avons reçu de la vente de brochures et annales fr. 58.—, des subsides alloués à notre Académie par l'Etat, la Province et la Ville fr. 2,400.—, des intérêts des fonds placés fr. 803.26, des cotisations des membres fr. 1,026,22; de manière que le total des recettes s'élève à la somme de fr. 5,446.56.

Par contre, il a été dépensé pendant le même exercice, pour l'assurance de la bibliothèque fr. 9.50, pour copie de la table des

Annales fr. 9.—, pour émoluments du greffier fr. 200.—, pour débours du secrétaire et coût de la bibliothèque fr. 108.16 — pour frais généraux, recouvrement des cotisations, etc. fr. 91.—, pour gravures fr. 212.—, et pour impression des Annales, du Bulletin et des convocations fr. 3,015.66; ensemble un total de dépenses de fr. 3,645.62.

Et comme les recettes s'élèvent à fr. 5,446.56 et les dépenses ne comportent que fr. 3,645.62 nous pouvons commencer l'exercice 1905 avec un encaisse de fr 1,800.94.

L. Theunissens.

Publications parvenues à la bibliothèque depuis la dernière séance.

1° HOMMAGES D'AUTEUR.

Edm. Geudens. Het hoofdambacht der meerseniers (Burgerdeugt II).

J. van den Gheyn, S. J. Catalogue des manuscrits de la bibliothèque royale de Belgique IV.

Paul Bergmans. L'imprimeur-libraire brugeois Joseph Ignace van Praet.

Paul Bergmans et Armand Heins. Gand. Promenade pittoresque.

Hyacinthe Coninckx. La fin de deux régimes. 1815-1830.

Fernand Donnet. Note additionnelle concernant les paris à Anvers.

Id. Compte rendu analytique des publications. Juillet 1904.

Id. Vente des revenus de la chapelle castrale de Bouvignes.

Id Un candidat malheureux à l'évêché de Bruges, en 1689.

Ch. Peobody et W. Moorehead. The exploration of Jacobs cavern Mcdonald County.

Liber memorialis de la manifestation organisée en l'honneur de Mr J. P. Waltzing.

Vicomte Baudouin de Jonghe. Sceau-matrice de Robert de Bavay.

Félix Hachez. Le Catéchisme de 1585, de François de Buisseret.
Abbé G. Paulus. Annales de Baltus.
Hugo Hepding. Der attiskult.
W. Heyman. Französische dialektwörter bei lexikographen.
L. Ruhl. De mortuorum judicio.
K. Glaser. Die mass und gewichtsbezeichnungen der französischen.
E. Koeser. De captivis romanorum.
E. Rentrop. Setzung des personal pronomens als subjekt im älteren neufranzösisch.
E. Ludwig. Der Weber labordesche kopf.
D. Ursmer Berlière. Inventaire analytique des libri obligationum et solutionum des archives vaticanes.
Edw. Spencer Dadgson. A synoptis analytical and quatotional of the verb used in the epistles to the Ephesians.
J. Pascolus. Paedagogium.
J. J. M. De Groot. Sectarism and religions persecution in China.
J. Blöte. Das aufkommen der Sage von Brabon Silvius.
J. van den Gheyn, S. J. Contributions à l'iconographie de Charles-le-Téméraire.
Eugène Poswick. Les comtes de Lannoy-Clervaux.
Vicomte de Ghellinck Vaernewyck. Un livre de raison anversois in-8°.
Id. Le même ouvrage in-4°.
A. de Witte. Une médaille de sainte Wivine.
Id. Un patagon de Charles II, roi d'Espagne.
Id. Médaille religieuse de saint Vincent de Soignies.
Polyd. Daniels. Onze Lieve Vrouw « in d'Elze » te Sichem.
L. Maeterlinck. Quelques peintures identifiées de l'époque de Rubens.
Abbé Joseph Laenen. Usuriers et lombards dans le Brabant au xv^e^ siècle.
Paul Cogels. Les fêtes données à Bruxelles et à Malines, en 1517, à l'occasion de la présence de l'empereur Maximilien.
Paul Saintenoy. Notes archéologiques recueillies aux Etats-Unis d'Amérique.
Joseph Laenen. Eenige woorden over de ziekenbus van het smedersambacht te Mechelen.

2° ÉCHANGES.

Bruxelles. Société royale belge de géographie.
Bulletin. 28e année. Nos 3 et 4.

Id. Missions belges de la Compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel. Nos 8, 9, 10 et 11. 6e année.

Id. Inventaires des archives de la Belgique.
Inventaire des archives de la 2e section.

Bruxelles. Académie royale de Belgique.
Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des beaux-arts.
1901. Nos 5, 6, 7 et 8.
Programme des concours.

Id. Académie royale de médecine.
Bulletin. Tome XVIII. Nos 6, 7, 8 et 9.
Mémoires couronnés. Tome XVIII, 9e fasc.

Id. Annales de la Société d'archéologie.
Tome XVIII, livr. 3 et 4.

Id. Revue belge de numismatique.
60e année. 4e livr.

Id. Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie.
42e année. Nos 9, 10, 11 et 12.

Liége. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége.
Leodium. 3e année. Nos 7, 8, 9, 10 et 11.

Bruges. Annales de la Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre.
LIIIe vol., 2e livr.

Gand. Société d'histoire et d'archéologie.
Bulletin. 11e année. Nos 6 et 7.
Annales. Tome V, 3e fasc.
Inventaire archéologique. Fasc. XXXV et XXXVI.

Liége. Wallonia. XIIe année. Nos 6, 7, 8, 9 et 10.

Hasselt. L'ancien pays de Looz.
7e et 8e années. Nos 3, 4 et 5.

Huy. Cercle hutois des sciences et beaux-arts. Annales.
Tome XIV, 3e livr.

ANVERS Antwerpsch Archievenblad.
Tome XXIII, 1e livr.
ID. Bulletin de la Société royale de géographie.
Tome XVIII, fasc. 2 et 3.
BRUGES. Annales de la Société d'émulation.
LIIIe vol., 3e et 4e livr.
MONS. Annales du Cercle archéologique.
Tome XXXIII.
LIÉGE. Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.
Tome XXXIV, 1r fasc.
LUXEMBOURG. Verein fur Luxemburger geschichte, litteratur und kunst. Ons Hemecht. 10 jahrg. 7, 8, 9. 10, heft.
Bibliographie luxembourgeoise. 1e partie. 3e livr.
AMSTERDAM. Koninklijke akademie van wetenschappen. Afdeeling letterkunde. 4e reeks. 6e deel.
Jaarboek 1903.
LONDRES. The royal archæological institute of Great Britain and Ireland. The archæological journal.
Vol LXI. Ne 241.
AGRAM. Vjesnik hratskoga arkeoloskoga drustva sv VII.
KNINU. Starohrvats ska prosvjeta glaselo hrvatskog starginarskog druztva u Kninu.
God VIII, sv. 1-2.
PARIS. Polybiblion.
Partie littéraire. Tome CI, 1e livr.
Partie technique. Tome CII, 7e 8e, 9e 10e et 11e livr.
ID. La correspondance historique et archéologique.
11e année. Nos 126, 127, 128, 129.
Société nationale des antiquaires de France. Centenaire.
Bulletin. 2e trimestre 1904.
ID. Musée Guimet.
Le jubilé. Vingt-cinquième anniversaire de sa fondation.
Revue de l'histoire des religions. Tome XLIX. Ne 2.
ID. Comité des travaux historiques et scientifiques.
Bulletin de la section des sciences économiques. 1903.
Bulletin archéologique. Année 1904. 1e livr.

PARIS. Notes d'art et d'archéologie. Revue de la Société de Saint-Jean. 16 année. Nos 7, 8, 9, 10.

LILLE. Bulletin de l'université et de l'académie.
3e série. 8e année. N° 3.

DUNKERQUE. Union Faulconnier. Bulletin. Tome VII, fasc. I et II

LILLE. Société d'études de la province de Cambrai. Bulletin. 6e année.
Nos 6, 7, 8, 9, 10.

MONTAUBAN. Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne. Tome XXXI.

CAMBRAI. Mémoires de la Société d'émulation.
Tome LVII.

TOULOUSE. Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France
Nos 31 et 32.

SAINT-OMER. Société des antiquaires de la Morinie.
Bulletin historique. Tome XI, 1r fasc.

SAINTES. Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletin de la Société des archives historiques. Vol. XXIV, 4e livr.

TOURS. Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine.
Tome XIV. 1r trim.

ARRAS. Commission départementale des monuments historiques du Pas-de Calais.
Mémoires. Tome II, 5e livr.
Bulletin. Tome III, 2e et 3e livr.
Epigraphie. Tome IV, 4e, 5e et 6e fasc.

WIESBADEN. Annalen des vereines für Nassauische altertumskunde und geschichtsforschung.
XXXIII band. 2s heft.
Mitteilungen. 1903/4. Nos 1, 2, 3 et 4.

STRASBOURG. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace. Bulletin mensuel. Tome XXXVIII, fasc. 5, 6, 7, 8 et 9.

ID. Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace. Tome XXII, livr. 1.

METZ. Académie de Metz.
Extrait des mémoires. Année 1904.
Mémoires. 3e série. XXXIe année.

METZ. Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie lorraine. 15e année.

IENA. Verein für Thüringische geschichte und altertumskunde. Zeitschrift. B. XIV. Heft 1 et 2.

Regesta historiae Thuringiae. 3n band. 1 teil.

STOCKHOLM. Kongl. vitterhets historie och antiquitets akademiens manadsblad.

27 oct., 28-30 oct. 31.

HANNOVER. Zeitschrift des historischen vereins fur Niedersachsen. Jahrg. 1904. 3e heft.

UPSALA. Eranos. Acta philologica Suecana. Vol. V, fasc. 3 et 4.

MOSCOU. Bulletin de la Société impériale des naturalistes. Année 1904. N° 1.

HELSINKI. Suomalaisen Kirjallisunden seura Helsingissa.

ROME. Atti della R. Accademia dei Lincei. Notizie degli scavi di antichita. Vol I, fasc. 2 et 3. Serie Quinta.

MESSINE. Atti della R. Accademia Peloritana. Vol. XIX, fasc. 1.

PALMA. Boletin de la sociedad arqueologica luliana. Noviembre et Diciembre 1903, Julio, Agosto et Septiembre de 1904.

MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos. Ano VIII. N° 7, 8, 9, 10.

BARCELONE. Revista della asociacion artistico arqueologica barcelonesa. Ano VIII. Num. 41.

LISBONNE. Boletim da real associacao dos architectos civis e archeologos portuguezes. Tomo IX, n° 12 et tomo X, n° 1.

ID. O archeologo português. Vol. IX. Nos 3 à 6.

CINCINNATI. Twenty third annual report. Museum association.

BOSTON. Proceedings of the american academy of arts and sciences. Vol. XXXIX. Nos 21, 22, 23 et 24. Vol. XL. Nos 1, 2, 3, 4 et 5.

CAMBRIDGE. Papers of the Peabody museum of american archae-

logy and ethnology, Harvard university. Vol. III. N^os^ 1 et 2.
Memoirs. Vol. III. N° 1.

WASHINGTON. Smithsonian report for 1902. N^os^ 1398-1103.

BATAVIA. Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen.
Notulen. Deel XLI, afl. 4. Deel XLII, afl. 1 en 2.
Verhandelingen. Deel LIII en deel LIV. 3^e^ stuk.
Catalogus der munten en amuletten.
Tijdschrift voor indische taal-, land- en volkenkunde. Deel XLVII. Afl. 3, 4 en 5.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

PARIS. Le marché des livres d'occasion. Librairie Welter. XXIII^e^ année. N^os^ 4 à 6.

LEIPZIG. Karl W. Hiersemann. Katalog 301 Kulturgeschichte et 306 Kunstgeschichte.

CAMBRIDGE. A catalogue of books. University press.

Anvers, 4 Décembre 1904.

Le Bibliothécaire.
FERNAND DONNET.

Compte rendu analytique des publications.

MESSIEURS,

Dans mes derniers comptes rendus, je vous ai déjà, à diverses reprises, entretenu d'études traitant de la récente exposition parisienne des primitifs français. Je vous ai fait mention de la tendance nouvelle qui semblait aujourd'hui vouloir rapporter aux écoles françaises toutes les œuvres d'attribution douteuse, et qui en venait

même à contester en quelque sorte l'existence de la « soi-disant école flamande ». Cette tendance injustifiée s'est encore accentuée, et je regrette de devoir constater que c'est dans notre pays, qu'elle a provoqué les échos les plus bruyants. Une revue liégeoise, dont le mérite n'est cependant pas contestable, *Wallonia* (XII[e] année, n[os] 6 et 7), vient de publier un article qui porte pour titre : « Le bluff flamand ». L'auteur proteste parce que parmi les artistes qu'on rattache à l'école flamande s'en rencontrent d'origine wallonne, tels Patenier, Bles, Roger van der Weyden, etc. Il se rejouit de ce qu'en dehors de l'école flamande peuvent s'affirmer l'école mosane et certaines écoles du Nord de la France. « Ces prétentions envahissantes des flaminguants sont réduites au silence, écrit-il, et on va pouvoir maintenant, sans bluffer, suivre l'éclosion de l'art pictural dans les différentes écoles qui, jadis, manifestèrent une réelle originalité. » Pour ma part, je ne puis m'empêcher de trouver ce langage vraiment malheureux. Je me demande ce que pareilles exagérations viennent faire en une question artistique. Je m'imaginais, que par école flamande on entendait l'ensemble de tous les artistes, quelque soit leur origine, qui avaient suivi les tendances et adopté les méthodes employées avec un indéniable succès dans certains centres artistiques situés en terre flamande. Il s'agit ici d'un classement purement artistique, et ce ne sont pas les exagérations d'une polémique, rabaissée aux mesquineries d'une question bien étroite de langue ou d'origine, qui devraient entrer en ligne de compte, quand on met en jeu les mérites d'une école, dont la supériorité n'a jamais été contestée, et dont la valeur s'est victorieusement affirmée depuis cinq siècles.

Le secrétaire du Cercle archéologique de Malines, M. Coninckx dans un nouveau travail qu'il intitule : *1815-1830. La fin de deux régimes*, résume les notes délaissées par un chroniqueur malinois, François Schellens. Celui-ci, décédé en 1855, avait été témoin oculaire de tous les événements qui se déroulèrent à Malines sous l'Empire et sous le régime hollandais. Ce sont ces événements, dont il a conservé le souvenir, en les rassemblant en de multiples recueils, qui presque tous sont conservés aujourd'hui aux archives de la ville archiépiscopale.

Sous les auspices de l'administration communale, notre confrère

M. Bergmans et M. Heins, viennent de publier une *promenade pittoresque* dans Gand. Cette description succincte et élégamment illustrée, forme un résumé descriptif parfait des principales curiosités de la ville de Gand. Le plan pratique, la forme artistique, donnés à ce petit recueil, en constituent un guide intéressant, surpassant de loin en son originalité, toutes les banales publications de la même catégorie.

En l'église Saint Paul, à Anvers, se célèbre annuellement au mois de décembre, une messe solennelle à laquelle les marins assistent en grand nombre et qu'on désigne sous l'appellation de messe d'or. Cette cérémonie spéciale est également en honneur dans quelques autres localités belges, puis, dans la Flandre française, et même dans le Hanovre. Dans le Bulletin *de l'Union Faulconnier*, de Dunkerque (tome VII, fasc. 1), M. Henri Lemattre décrit la messe dorée qui se chante dans cette ville; puis, remontant à l'origine de cette cérémonie pieuse, il rapporte l'opinion des écrivains qui s'en sont occupés et conclut que l'expression de *messe dorée* s'applique à des services divins pompeusement célébrés en l'honneur de la Sainte Vierge.

Le tabac fournit à M. le chanoine Pottier sujet à une très intéressante étude que nous apporte le *bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne* (tome XXXI, 2e trimestre). Elle porte pour titre : Enseigne peinte de débit de tabac du XVIIIe siècle et râpes à tabac. On y trouve surtout la description illustrée de nombreuses rapes, dont quelques-unes, curieusement sculptées ou même émaillées, sont remarquables. Cette étude presqu'exclusivement consacrée aux pièces appartenant à des collections françaises, mériterait d'être plus généralisée et d'englober, entr'autres, les objets de même catégorie et originaires des Pays-Bas. Ceux-ci seraient nombreux et en tous points dignes de mériter une description minutieuse. Il est toutefois regrettable que les deux seules inscriptions, reproduites en langue néerlandaise et allemande, provenant de marques d'emballage, soient traduites d'une façon complètement fautive.

Un fait historique fort curieux et d'importance économique très grande, nous est révélé par M. H. Pirenne, dans sa brochure : *Dinant dans la hanse teutonique*. Quoiqu'éloignée des côtes de la mer, et parlant une langue étrangère, les Dinantais étaient parvenus à entrer

comme membres dans la puissante association teutonique des villes de la Hanse. Seuls dans nos provinces ils possédaient ce privilège. On le sait, Dinant avait au moyen âge en quelque sorte le monopole de la fabrication des objets en cuivre. Les batteurs ne pouvant eux-mêmes vendre en détail dans les villes des Pays-Bas, étaient donc forcés d'exporter, et c'est presqu'exclusivement en Angleterre qu'ils écoulaient leurs produits. Ils voyageaient eux-mêmes pour vendre au delà du détroit les produits de leur industrie et rapporter en échange de l'étain ou des draps anglais. En présence des grands dangers qu'isolés, ils devaient nécessairement courir dans leurs pérégrinations, ils cherchèrent aide et assistance auprès des marchands allemands, et dès le commencement du XIVe siècle, réussissaient à se glisser avec leurs marchandises dans le *Stahlhof* de la Hanse. A la fin, leur situation se légalisa par la durée, et dès le milieu du XIVe siècle, ils étaient considérés comme marchands teutoniques. Un siècle plus tard, la ville même de Dinant fut considérée comme faisant effectivement partie de la Hanse, et elle garda cette situation jusqu'à sa destruction par Charles-le-Téméraire, en 1466. Lors de la reconstruction de leur cité, les Dinantais recouvrèrent leurs privilèges, moyennant certains avantages concédés aux Anglais. Toutefois, au XVIe siècle, ils perdirent cette situation unique. Il est vrai qu'à cette époque l'industrie des batteurs de cuivre avait presqu'entièrement disparu et que l'importance de la Hanse elle-même n'était plus en quelque sorte que nominale.

Il est question de faire disparaître le campanile en fer qui termine de si disgracieuse façon le beffroi de la ville de Gand et de le remplacer par un couronnement plus en rapport avec le style du monument. Notre confrère, M. Bergmans, prenant texte de ce projet, s'est appliqué à étudier les formes diverses qui pourraient être utilisées par l'architecte chargé d'élaborer les plans de cette restauration. Dans ce but il a fait une étude comparative des flèches les plus intéressantes qui datent de la même époque et existent encore en Belgique et dans le Nord de la France, tout en reproduisant en même temps les documents graphiques de diverses époques, d'après lesquels on peut connaître quelle était alors la forme de la flèche du beffroi. Ce travail, d'une utilité incontestable et d'une sûreté de renseignements certaine, devra nécessairement être consulté par ceux

auxquels sera dévolue la tâche délicate de présider à la reconstruction partielle de cet antique monument communal. Et l'on peut être assuré que l'avis de la *Société d'histoire et d'archéologie* de Gand pèsera d'un grand poids dans l'occurence, car le bourgmestre de cette ville s'est fait un devoir d'assister à la dernière réunion de cette Société et s'est déclaré heureux de recevoir un projet « étudié par un groupe de personnes compétentes prises dans le sein de la Société. » Il a de plus promis de sommettre à la société l'avant projet de reconstruction dès qu'il serait composé. Nous ne pouvons que féliciter nos confrères gantois qui voyent leurs efforts favorablement accueillis et leur compétence reconnue par une administration intelligente et bien disposée. Pareil exemple mériterait d'être suivi dans maintes autres localités belges. Le compte rendu de cet intéressant échange de vues est imprimé dans le bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie, 12e année, n° 7.

Le premier volume des publications émanant de l'institut historique belge de Rome vient de nous parvenir. C'est l'*inventaire analytique des libri obligationum et solutionum* des archives vaticanes, par D. Ursmer Berlière, O. S. B. Ces documents proviennent de la chambre apostolique qui avait dans ses attributions l'administration financière de la Cour romaine. Ils concernent les obligations et les quittances de paiement effectués par les évêques et les abbés lors de leur promotion, les visites *ad limina*, ou les paiements du cens apostolique. Ils permettent de compléter de nombreuses listes de dignitaires ecclésiastiques et d'éclaircir plus d'un point obscur de l'histoire religieuse des anciens diocèses de Cambrai, Liége, Thérouanne et Tournai.

Notre confrère, M. de Witte, d'une plume infatigable, continue la publication de ses notices numismatiques. Les trois dernières qu'il nous envoie sont consacrées à une médaille religieuse du XVIIe siècle, emblème de pèlerinage à *Saint-Vincent de Soignies*, à un *patagon de Charles II roi d'Espagne*, frappé à Tournai, en 1667, et à *une médaille de sainte Wivine*, abbesse de Grand Bigard.

Au centre de la Grand'Place, d'Anvers, s'élève un monument qui consacre de façon impérissable la légende de la fondation de la ville, et montre le valeureux Silvius Brabon, vainqueur du géant Druon Antigon, jetant dans le fleuve la main coupée du cruel

brigand. M. J. F. D. Blöte, dans son étude intitulée: *Das aufkommen der sage van Brabon Silvius dem brabantischen Schwanritter*, étudie l'origine et le développement de cette légende. Il démontre que pour la première fois il fut question de cette légende dans une chronique anonyme, écrite entre 1320 et 1330, pour de là passer, par une suite d'autres relations manuscrites, jusqu'aux nombreux ouvrages historiques du commencement du XVI^e^ siècle, qui, tous acceptent la légende et la propagent rapidement, grâce au progrès qui permet d'en multiplier les exemplaires par les procédés nouveaux de l'imprimerie.

La comparaison des reproductions de divers tableaux, conservés dans des collections étrangères avec celles d'œuvres existant dans le pays, permet à notre confrère M. Maeterlinck de rectifier quelques attributions douteuses et fautives. Dans son étude à laquelle il a donné pour titre: *Quelques peintures identifiées de l'époque de Rubens*, il s'occupe surtout des peintres Gérard Zegers et Frans Wauters. Il restitue au premier une toile du musée de Gand « le songe de saint Joseph », qu'on avait attribuée jusqu'ici à Théodore Rombouts, et au second « une sainte famille avec des anges dans un paysage », appartenant à la même collection et qu'on avait cru être une œuvre de Pierre Van Avont.

Ces quelques notes rapides ne vous donneront, Messieurs, qu'une idée insuffisante de l'importance des envois faits depuis la dernière séance à notre bibliothèque. La liste que je viens d'avoir eu l'honneur de déposer sur le bureau, vous démontrera suffisamment combien ils ont été nombreux et quel grand intérêt ils offriront à ceux qui voudront bien les consulter.

Anvers, 4 Décembre 1904.

Le Secrétaire et Bibliothécaire,
FERNAND DONNET.

RAPPORT

SUR

le genre satirique dans la sculpture flamande et wallonne.

L'académie a publié, dans le tome V, 2e livraison de ses Annales, deux chapitres de l'étude intitulée: *Le genre satirique dans la sculpture flamande et wallonne*, de M. Louis Maeterlinck; c'est la suite de cette étude, les chapitres III et IV, que l'auteur présente aujourd'hui et sur laquelle vous m'avez chargé de faire rapport.

J'avoue que je suis quelque peu embarrassé de remplir ce devoir; car, d'une part, je me trouve devant un travail dont la première partie a été admise dans nos Annales, et devant un auteur dont un mémoire, traitant une matière analogue, a été couronné par l'Académie royale de Belgique; mais d'autre part, la lecture des deux premiers chapitres m'avait laissé une impression pénible, résultant en particulier de l'attribution faite par l'auteur, au genre satirique et grotesque, des remarquables sculptures romanes de la cathédrale de Tournai, qui n'ont, en aucune façon, ce caractère: je me rappelle aussi le mouvement de stupeur que provoqua, au sein de notre assemblée, la lecture de l'un des chapitres que je dois apprécier, et enfin j'ai lu depuis, la critique sévère, mais absolument documentée, faite de l'ouvrage couronné par l'académie de Belgique, (Revue des bibliothèques et archives de Belgique, t. I, 6e livraison) qui démontre son peu de valeur scientifique.

On peut faire plusieurs critiques au mémoire dont l'appréciation nous est soumise: d'abord l'auteur se montre souverainement dur, et j'ajoute souverainement injuste, envers cette vaillante et généreuse race flamande, qu'en des termes sans mesure il déclare adon-

née à l'ivrognerie et à la pailliardise, et livrée toute entière à ses appétits brutaux.

Il est vrai que l'auteur se couvre, en maints passages de son mémoire, de citations empruntées à un ouvrage de M. Eugène Baie; et c'est même un reproche qu'on doit lui faire, de donner trop souvent les appréciations d'autres écrivains, quand on serait en droit d'attendre les siennes propres.

M. Maeterlinck ne fait pas la théorie du genre satirique, du moins du genre satirique flamand et wallon qu'il s'était proposé de traiter, car si une partie des œuvres citées par lui appartiennent à nos provinces, les opinions sur la matière, rapportées et commentées par lui, sont souvent empruntées à des auteurs étrangers.

Une autre critique générale, c'est que partout où l'auteur se trouve en présence d'une œuvre qui n'est ni solennelle ni noble, il la proclame satirique, sans d'ailleurs donner le pourquoi de son opinion.

C'est là cependant, qu'il eut dû établir et prouver sa thèse, car il ne suffit pas, pour nous la faire admettre que l'auteur dise des phrases dans le genre de celles-ci: *l'une d'elles* (statuette) *semble représenter d'une manière plus ou moins satirique, un de nos artisans armés* — ou bien: *elles doivent avoir une signification satirique probable* — ou bien encore: certaines figures sont *énigmatiques*, certaines ont une expressions *ironique*, certaines enfin, des *intentions comiques.*

Tout à ses yeux, est satirique ou grotesque, et cette règle si générale, démontre la fausseté même de sa thèse, car à côté de ces deux sentiments, qui parfois ont été représentés dans l'œuvre de nos sculpteurs, il en est bien d'autres, que leur tempérament artistique, servi par une grande habileté de main, à su traiter avec un art consommé.

Ces scènes familières ne sont pas grotesques, la représentation des humbles et des travailleurs n'est pas ironique; l'expression des sentiments joyeux et même des instincts vicieux n'est pas une satire, ou du moins ne l'est que rarement. Qu'y a-t-il d'étonnant et surtout de satirique dans le geste des gargouilles vomissant, à grands efforts, l'eau des toitures? Ne sont-elles pas faites pour cela? Qu'ont de satirique les belles consoles d'Ypres, aux traits si expressifs, les

figures du magnifique retable de Hackendover, où, à côté des scènes religieuses traditionnelles, on en trouve d'autres toutes familières, traitées avec une bonhomie et un charme exquis; qui songera à voir des figures satiriques dans nos grandes œuvres d'orfèvrerie et en particulier dans ce chef-d'œuvre du XIII^e^ siècle, la châsse de saint Elenthère, dont une phrase écrite sur un phylactère, a donné lieu à tant de controverses, que l'auteur va trancher d'un seul mot, en la déclarant tout bonnement satirique; dans les bronzes tels que le chandelier de Milan, et l'encensoir de Lille, dans les crosses épiscopales, dans ces soldats aux boucliers ornés de têtes de dragons, souvenir de la méduse antique, dans les démons terrassés par l'archange saint Michel, qui, pour être dans leur rôle de démon doivent bien avoir une figure ricaneuse ou satanique! (Ne lisez pas surtout satirique).

Si parfois nos sculpteurs ont représenté les vices et les vertus, souvent mis en parallèle, leur but était non satirique, mais moral; s'ils ont représenté maintes fois des figures joyeuses ou drolatiques, c'est qu'au fond de leur nature droite et simple il y avait un vif sentiment de belle humeur, et si parfois dans la représentation de certaines figures ils sont descendus jusqu'au débraillé, jusqu'à obscénité même, comme il arrive dans quelques cas, c'est qu'il est bien difficile pour des esprits peu cultivés, de savoir où le goût et la décence veulent qu'on s'arrête dans cette voie. Ces sculptures ont été tolérées, même dans les édifices religieux, en certains cas, d'ailleurs rares; il n'y faut voir qu'une preuve de la bonhomie et de la tolérance, de ceux qui auraient pu les interdire.

Il fallait flétrir les vices aussi bien que faire connaître les vertus, il fallait parler aux illetrés, par l'image; de là l'abondance de sculptures qu'on rencontre dans les monuments du moyen âge. Peut-on faire un grief aux constructeurs et aux sculpteurs de cette époque, si parmi tant de sujets traités, l'un ou l'autre l'a été d'une manière bouffonne ou même indécente; peut-on préjuger de leurs intentions et dire que dans l'esprit de ceux qui les ont commandées ou les ont exécutées, ces sculptures avaient pour objet de faire la satire des mœurs ou des vices d'une partie de la société!

Il serait trop long de signaler tous les cas où des sculptures simplement naïves d'expression ou d'exécution, ont été considérées

par M. Maeterlinck comme satiriques. Mais quand je l'entends qualifier ainsi les sculptures du grand portail de la cathédrale de Tournai (considérées par tous les auteurs, comme l'expression la plus noble de la sculpture wallonne au XIV^e^ siècle), et cela parce que *sur les socles* de ces statues se trouvent des masques plus ou moins grimaçants, dont il est d'ailleurs réduit à dire que *la signification lui échappe* j'ai bien le droit de m'inscrire en faux contre sa thèse.

J'ajoute que M. Maeterlinck, en citant beaucoup d'auteurs qui ont écrit sur nos sculptures du moyen âge, laisse entendre qu'ils sont d'accord avec lui sur le caractère satirique de ces sculptures, ce qui n'est pas du tout. Je ne citerai, à titre d'exemple, que l'ouvrage de M. Raymond Koechlin, dont il invoque souvent l'autorité, et qui, en réalité, est absolument opposé à sa thèse.

Ma conclusion découlera nécessairement des considérations que je viens d'avoir l'honneur de vous exposer; beaucoup de personnes, je le sais, ont protesté au sujet du fond comme au sujet de la forme, des deux premiers chapitres de l'ouvrage de M. Maeterlinck, déjà imprimés, et je vous ai exposé combien moi-même je m'étais trouvé froissé par les idées contenues dans ces premiers chapitres. J'estime que l'Académie ne peut accueillir dans ses Annales, les 3^e^ et 4^e^ chapitres de ce même travail.

E. J. Soil.

RAPPORT

SUR LE

Mémoire de M. L. Maeterlinck, intitulé:

LE GENRE SATIRIQUE
DANS LA PEINTURE FLAMANDE ET WALLONNE

(CHAPITRES III ET IV)

A la séance du 23 juillet 1903 (1) M. Maeterlinck lut la première partie d'un mémoire *Sur le genre satirique dans la sculpture flamande et wallonne*. D'après un usage généralement suivi, l'Académie, qui avait pu se rendre compte du mérite de l'œuvre, en ordonna l'impression dans les Annales (2), sans la soumettre à l'examen de commissaires.

Le 4 octobre suivant (3), notre confrère vous présenta un nouveau manuscrit. Réservant toute décision, votre Compagnie désigna MM. Soil et Cloquet et les chargea de faire rapport (4). Le second commissaire ayant décliné son mandat, je fus nommé en son remplacement, le 7 février 1904 (5). Le 17 juillet, M. Soil vous donna son avis; ses conclusions furent négatives.

(1) *Bull.* 1903, p. 169.
(2) *Ann.* 5e série, t. V, p. 149.
(3) *Bull.* 1904, p. 7.
(4) *Id.* id
(5) *Id.* id. p. 43.

Une question préalable pourrait s'imposer à votre attention : la solution adoptée le 26 juillet 1903, au sujet du mémoire de M. Maeterlinck, faisait-elle obstacle le 4 octobre, à la nomination de commissaires ; l'Académie est-elle engagée à la publication de toutes les suites que notre confrère pourrait donner à son étude ? Il me semble que je n'ai pas à préjuger votre réponse, d'autant plus, qu'empêché d'assister aux séances des 26 juillet et 4 octobre, je n'ai pris aucune part à vos résolutions. Dans tous les cas, pour apprécier l'intérêt du nouveau manuscrit et l'opportunité de sa publication complémentaire, il faut peut-être remonter plus haut encore et rappeler que, le 6 avril 1902 (1), notre confrère vous avait présenté une notice sur *Les origines de notre art national*. Sa thèse soulevait de nombreuses objections ; l'Académie ordonna d'imprimer le mémoire dans le Bulletin, pour qu'il pût être discuté lors de la prochaine séance (2). Le 7 juin (3) MM. de Ceuleneer et G. van den Gheyn (4) critiquèrent les théories préconisées ; ne pouvant me rendre à la réunion, je dus me borner à envoyer une note (5). Le vicomte de Caix de Saint-Aymour (6), un de nos membres correspondants, vous adressa une réfutation longuement développée. Ces divers écrits furent publiés dans nos Annales avec la note explicative lue par M. Maeterlinck le 27 juillet 1902 (7)

Cependant notre confrère avait soumis à l'appréciation de l'Académie royale de Belgique, un mémoire, portant pour titre : *Le genre satirique dans la peinture flamande*. L'œuvre fut couronnée, et devint l'objet de critiques amères (8).

Le manuscrit confié à mon examen, contient la suite — les chapitres III et IV — du travail publié en vertu de votre décision du 26 juillet 1903. Les mémoires présentés à l'Académie royale de

(1) *Bull.*, 1902, p 489.
(2) *Ann*, 5e série, t. IV, p. 87.
(3) *Bull.*, 5e série des *Ann*, 1902, p. 524.
(4) *Ann*, 5e série, t. IV, pp. 101, 105.
(5) *Id.*, id. p. 107.
(6) *Id.*, id. p. 87.
(7) *Id.*, id. p. 229.
(8) *Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique*, t. I (1903), pp. 411-421.

Belgique et à votre Compagnie étudiaient le *genre satirique* et *dans la peinture flamande* et *dans la sculpture flamande et wallonne*.

Dans sa nouvelle dissertation, M. Maeterlinck ne fait qu'amplifier l'opinion émise le 6 avril 1902. Il vous disait alors, en parlant des origines de notre art national, que celui-ci est: *réaliste, satirique.* L'avant-propos du travail déjà imprimé, n'atténue pas la portée de la thèse de notre confrère. Nous y lisons que « si » le genre satirique apparaît accidentellement dans la plupart des » pays, ce furent nos flamands seuls, qui en firent *toute une* » *ecole;* et une école qui ne se manifesta pas seulement dans les » œuvres picturales de Jérôme Bosch et de Pierre Breughel le » Vieux, mais qui fleurit bien avant elles, dans les ornementations » sculptés de nos édifices civils et religieux et plus tard, dans les » sujets ultra-satiriques de nos miséricordes de stalles, au XI^e^ et » au XII^e^ siècle (1). »

Nous voilà revenus à des dispositions natives flamandes, étendues à la wallonnie dans le titre adopté par l'auteur ; et partant, il s'agit d'influences ethniques contradictoires, concourant au même résultat.

Quoi qu'il en soit de cette compréhension du sujet, et sans vouloir discuter à nouveau l'action que des transmissions héréditaires ont pu exercer sur le développement de l'art dans nos provinces, il me paraît, que pour apprécier la thèse de notre confrère, il est indispensable d'établir la notion du genre satirique et de son expression dans la sculpture. Qu'est-ce que la satire; dans quelles conditions s'impose-t-elle à notre esprit, ou du moins comment subissons-nous les effets de sa trompeuse apparence ?

La maladresse dévoie la meilleure intention; tout sculpteur inhabile est un caricaturiste qui s'ignore, un comique sans le savoir. Pour faire grimacer, il suffit de la plus légère addition: les tâtonnements d'un modeleur inexpérimenté, l'hypertrophie de la forme, l'atrophie du modèle, l'indécision du geste, l'outrance de l'action, une polychromie parfois indiscrète donnent l'illusion du grostesque; mais, si nos sens éprouvent cette impression, c'est dans la plupart

(1) *Ann.* 5^e^ série, t, V, p. 150.

des cas, sans que l'artiste l'ait voulu; il est resté inconscient de l'effet produit.

Au moyen âge le sculpteur, oublieux de la noblesse de l'art grec classique et de son canon immuable, obéit à des instincts réalistes, d'une esthétique barbare et naïve; l'incapacité du praticien, l'insuffisance des moyens d'exécution font éclore des œuvres qui déroutent les raffinements de notre culture. J'explique ainsi, que l'on se trompe facilement sur le caractère et la signification de ces morceaux de sculpture. Ce n'est pas tout. Pour apprécier les pièces étudiées par M. Maeterlinck, et percevoir leur véritable portée, il y a d'autres facteurs d'une importance capitale. On doit tenir compte de leur symbolisme essentiel, émanant du milieu natal et des idées règnantes. Au delà de l'apparence qui nous frappe, il y a l'allégorie latente, traduisant par des images, les traditions folkloriques, le souvenir obscurci des gestes des ancêtres, les vérités mystérieuses du tréfonds religieux.

C'est à ces sources, que la sculpture médiévale emprunte le sujet des principaux motifs de sa décoration. Difficile est la découverte du fil conducteur dans ce labyrinthe; la distinction des rapports secrets, de la liaison entre la forme et l'idée abstraite qu'elle a pour mission d'exprimer. Rien d'étonnant dès lors, qu'à la vue de certaines sculptures, notre jugement s'égare sur les intentions de l'artiste, sur les sens et la valeur symboliques donnés à l'image. A défaut de la pénétration d'analogies perçues à une autre époque, telle scène nous paraîtra aujourd'hui grotesque, tandis que pour nos aïeux, l'allégorie était transparente. L'égalité devant la mort, du riche comme du pauvre, est une maxime qui jaillit sans efforts des danses macabres; dès que le symbole s'impose à l'esprit, le tableau garde son élévation, en dépit de la trivialité des acteurs.

En constatant les influences subies par les artistes du moyen âge et l'impression que nous donne leur œuvre, il faut dénier à la majorité des sujets cités par M. Maeterlinck, le sens satirique, que notre confrère croit pouvoir leur attribuer.

Il nous reste à prouver que le genre satirique n'est pas particulier à la sculpture flamande et wallonne; que nos artistes n'ont pas eu le triste privilège de former *une école* du grotesque, dont l'expression n'apparaît *qu'accidentellement dans la plupart des pays;*

que la satire n'eut pas une efflorescence spéciale dans les provinces belges, à l'exclusion des autres provinces de l'art.

Il suffira à cet égard de jeter un coup d'œil rapide sur quelques monuments de l'antiquité sauvés de la destruction. Deux métopes de Sélinonte, — figurant: la première Héraklès portant les Kercopes, la seconde Persée décapitant la Méduse — produisent incontestablement l'impression que je constatai tantôt à propos de certains morceaux de sculpture du moyen âge. Oreste tuant Klytemnestre, sujet d'une stèle archaïque trouvée aux environs de Sparte, évoque le même sentiment.

La personne étrangère à la connaissance de la mythologie indochinoise, de l'art Khmer; ignorante des combats de Rama et de Ravana, croira naturellement que le bas-relief d'Ankor-Wat, représentant la mort du roi des singes (1), relève de la caricature. A moins d'être familiarisé avec les récits védiques et les innombrables avatars de Vichnou, comment ne pas supposer le grotesque de l'intention du sculpteur de certaines divinités du panthéon brahmanique?

Si un manuscrit des comédies d'Aristophane, illustré par un artiste de l'Hellade, pouvait se retrouver, le naturalisme du dessin prévaudrait sur les modèles du genre, que notre confrère a pu rassembler. A défaut de ce témoin, la bacchanale figurée sur une amphore provenant des fouilles de Vulci (2), dépasse toutes les audaces, dont le réalisme flamand ou wallon peut offrir des exemples.

M. Maeterlinck cite avec complaisance des passages d'une œuvre récente de M. Eugène Baie (3). En racontant qu'à la kermesse de Putte, le métayer des polders s'adonne, pendant trois jours, à des goinfreries, à des voluptés orageuses, cet auteur rappelle immédiatement l'antiquité, qualifie ces excès de *dyonisiaques* et constate, que « les *Homérides* n'animaient point différemment leur âme épique: *qu'en buvant et en mangeant, ce qui donne force et courage.* » Quelque chargé que puisse être le tableau que trace M. Baie des kermesses, ces *pâques de l'instinct*, il reconnait qu'elles avaient des précédents.

(1) Comte de Croizier. *L'art Khmer*, pp. 17 et 127.
(2) P. Roulez. *Choix de vases peints du Musée d'antiquités de Leide*, p. 47.
(3) E. Baie. *L'Epopée flamande. Bruxelles*, 1903, pp. 152, 154.

Je pourrais multiplier ces exemples, mais je me borne à faire appel à vos souvenirs; ils suffisent à ma démonstration et je conclus.

Si M. Maeterlinck a eu pour but de nous prouver que, — dans la sculpture flamande et wallonne, — le grotesque, la satire, la caricature sont représentés par des échantillons caractéristiques, la preuve est faite avec beaucoup d'érudition, et n'exige aucun adjuvant. Mais, si les articles de notre confrère doivent nous faire admettre que l'art belge s'est incarné dans une *école satirique* accentuée, ayant une importance *plus grande que dans les autres pays*, il faut bien que je dise, que les premiers chapitres de son œuvre n'ont pu me convaincre; que les chapitres III et IV, dont vous avez à décider l'impression, ne renforcent pas les arguments du début. Le ridicule se trouve partout, partout on l'a flagellé; et, le genre satirique n'est pas une spécialité de nos flamands et wallons. Certes les convictions respectives restent debout, mais, dans l'état actuel du débat, est-il utile ou opportun de publier le second mémoire, dont vous avez entendu la lecture? J'estime que la longue énumération de sculptures du XIII^e^ et du XIV^e^ siècle rassemblées à titre d'exemple par notre confrère, est une nomenclature d'une abondance stérile pour la démonstration de sa thèse.

Pour les raisons que je viens d'exposer, et sans m'associer à toutes les considérations développées dans son rapport, par votre premier commissaire, M. Soil, je me joins à lui, pour vous proposer des conclusions négatives.

A. Blomme.

NOTE SOMMAIRE

SUR LES

FOUILLES DE THIELRODE

Ainsi que nous le disions dans une note préliminaire publiée naguère (1), nous fûmes avertis le 24 avril 1904 par M. Victor Lapage, directeur des Briqueteries de Thielrode, que les ouvriers avaient mis à nu un cuvelage carré de puits, en bois.

Comme nous le signalions alors, nous nous mimes immédiatement à déblayer, du côté nord, les terres qui entouraient le cuvelage découvert. Les travaux de fouille durent être interrompus le 4 mai à cause du grand danger que présentait la continuation des recherches. Notamment, les terrassiers se trouvaient à ce moment dans une tranchée de treize mètres de profondeur entre trois parois de terre à briques presque à pic, et sous la poussée des terres se trouvant à l'intérieur du cuvelage, une partie de celui-ci avait cédé le 3 mai, et on avait dû procéder à des étançonnements sur toute la hauteur du puits.

Les travaux de fouille ne purent être repris que le 20 septembre 1904, mais dans l'intervalle les terres qui se trouvaient derrière les madriers du cuvelage avaient coulé insensiblement dans la tranchée creusée en vue d'atteindre extérieurement la base du puits.

La partie supérieure des terres restées dans celui-ci — sur une hauteur de quatre mètres environ — formait voûte à sa base. Nous fûmes obligés d'extraire cette tranche en l'attaquant par sa partie inférieure.

(1) *Annales du Cercle Arch. du Pays de Waes.* Tome XXII, p. 307.

Nous en retirâmes de nombreux tessons de poteries en terre cuite rouge, d'autres tessons — non moins nombreux — de poteries à moitié cuites, ainsi qu'un fragment de poterie dite *Samienne.*

Aussitôt après nous continuâmes le dégagement du cuvelage vers le côté N. Finalement le 31 octobre nous atteignîmes la base du puits à une profondeur de 19 mètres.

Nous ouvrîmes alors le cuvelage sur la paroi N. et nous fîmes déblayer les terres et les limons qui s'y étaient accumulés.

Nous en retirâmes divers objets en fer, des ossements d'animaux appartenant à des espèces très différentes, et environ trois mille tessons de poteries.

Nous sommes parvenus à en rassembler la plus grande partie et à reconstituer ainsi, soit entièrement, soit partiellement, les vases primitifs. Ceux-ci appartiennent principalement aux espèces suivantes: *aqualis*, *dolium*, *capis*, *guttus*, *lagena*, *patina*, *urna*, etc.

Quant au cuvelage lui-même, il est identique de forme et de dimensions, en quadrature, aux puits similaires trouvés en 1872 à Steendorp, antérieurement ou plus tard dans le Brabant septentrional (Pays-Bas) et en 1899 à Assche-lez-Bruxelles.

Comme de nombreuses tuiles (*tegula*, imbrex), tant cuites, qu'à moitié cuites ont été trouvées antérieurement (1898-1900) au même endroit, et que parmi les poteries trouvées actuellement il y en a aussi de ces deux espèces, nous croyons pouvoir conclure *jusqu'à présent et sous réserve de ce que nos recherches ultérieures nous révéleront*, qu'il y eut là un atelier de tuilier et de potier, et que le puits découvert servait à alimenter cette industrie, qui, ainsi qu'on le sait, exige une énorme consommation d'eau.

G. Willemsen et Th. de Decker

La nécropole par incinération de Grobbendonck.

(Campine Anversoise)

HISTORIQUE DE LA DÉCOUVERTE.

Le 20 novembre 1904, M. le notaire De Vries, de Grobbendonck, voulut bien aviser la Société d'histoire et d'archéologie de la Campine « Taxandria », de la découverte, quelques jours auparavant, d'urnes funéraires au *Scheidhaag* à Grobbendonck.

Notre collègue, M. J. Diercxsens, de Turnhout, se rendit aussitôt chez M. De Vries, qui lui fit part de son intention de déposer les urnes exhumées dans les collections de la société Campinoise, en stipulant que leur provenance des domaines de M. le duc A. d'Ursel serait renseignée. Nous nous rendîmes à notre tour, le 3 décembre, à Grobbendonck, accompagnés de MM. J. Diercxsens, J. Husson, J. et P. Stroobant et, dans notre visite à M. De Vries, celui-ci voulut bien nous confirmer ses intentions au sujet de 20 à 25 urnes qu'il nous exhiba.

DÉCOUVERTES ANTÉRIEURES.

Les anciens du village affirment que déjà vers 1810 ou 1820, des urnes auraient été découvertes au *Scheidhaag*, mais on n'y attacha à cette époque aucune importance, d'autant plus que la plupart de ces poteries étaient cassées.

L'érudit historien de Grobbendonck, M. Goetschalckx, nous apprend (1) qu'à diverses reprises on aurait trouvé, au hameau

(1) P. J. Goetschalckx. *Geschiedenis van Grobbendonck.* Hoogstraeten, 1897. I.

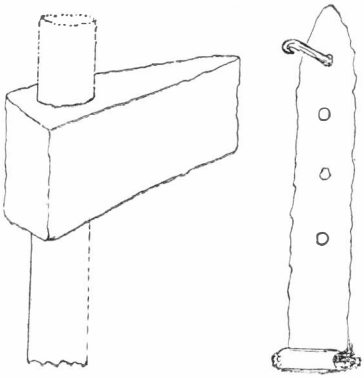

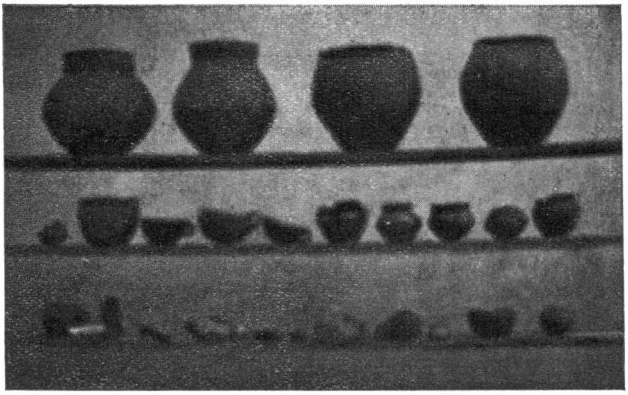

Nécropole de Grobbendonck (Campine anversoise). Fouilles de décembre 1904. 1. Francisque en fer. (90 × 50 × 25 m.m.) 2. Soie en fer d'une poignée de glaive (?) (170 m.m.) 3. Urnes cinéraires et urnes d'offrande en terre cuite.

Boschhoven et entre les villages de Grobbendonck et de Pulle, des monnaies, des vases, des urnes et même des dieux païens d'origine romaine.

Jean Goropius, rendant compte d'une visite faite vers 1569 à Gaspard Schetz à son château de Grobbendonck, dit qu'il y vit une collection complète de monnaies romaines trouvées sur les lieux (1). Un autre chroniqueur du XVI^e^ siècle, que cite M. Goetschalckx, dit qu'un grand nombre des monnaies, urnes et dieux païens exhumés alors à Grobbendonck, étaient d'une conservation telle qu'ils dépassaient en beauté les objets similaires conservés en Belgique à cette époque. Heylen, dans ses *Verhandelingen over de Kempen*, déclare avoir possédé des monnaies romaines provenant de Grobbendonck. Enfin, Mgr de Ram rapporte qu'il en fut encore trouvé au hameau *Boschhoven* au cours du XIX^e^ siècle (2).

Ces découvertes successives font supposer l'existence d'un fort Romain, que l'étude topographique de Grobbendonck permet de placer au confluent de l'Aa et de la Petite Nèthe, à l'endroit où se trouvent les ruines de l'ancien château des Schetz. C'était d'ailleurs un poste stratégique remarquable qui permettait de surveiller la navigation sur la Petite Nèthe.

TOPOGRAPHIE DE LA NÉCROPOLE.

La nécropole, d'une étendue d'environ deux hectares, appelée *Scheidhaag* et *Meulenbosch*, s'étend immédiatement au nord du triangle formé par le village de Grobbendonck. C'est un des endroits les plus élevés de la vallée de la Nèthe. La carte au $\frac{1}{40000}$ du département de la guerre le renseigne à la côte 15, tandis que l'altitude moyenne de la vallée est de 10.

A l'Ouest de la nécropole se trouve une petite chapelle que l'on prétend être de fondation très ancienne.

(1) Joannis Goropii Becani. *Origines Antverpianae*, p. 43 (édition de 1569), — Gaspar Schetzius... nobis multa Romanorum numismata, eo loca effossa, monstrari curavit e quibus conjecturam certam feci Grobbendonck nomen a fossis castrorum et locis palustribus accepisse. Cité par M. Goetschalckx.

(2) de Ram. *Synopsis Actorum Ecclesiae Antverpiensis*, p. 274, cité par M. Goetschalckx.

Un peu au Nord-Est, dans un bois de sapins, dit le Val profond, *Diependal*, et sur le territoire de Vorsselaer, nous constatons de nouveau l'existence d'un *klokkeven*, mare aux cloches, dont il sera question plus loin.

Dans la même direction se trouve une colline, le *Rey wijkel* ou *Rey wijkelberg*, où l'on aurait également découvert des urnes.

Enfin au sud du village se trouve une colline du diable, *duivelsberg*, où un ouvrier, Charles Verboven, aurait trouvé anciennement des urnes cinéraires.

ÉTAT ACTUEL DE LA NÉCROPOLE.

Au moment de notre arrivée sur le terrain, une trentaine d'habitants de Grobbendonck défrichent la nécropole. Ils y enlèvent de grosses souches de sapins, coupées à ras du sol et enfoncées à plus de deux mètres. Chacun travaille par entreprise à sa parcelle.

Dans les déblais nous recueillons quantité de fragments d'urnes. Celles que l'on trouve entières sont très rares. La plupart semblent avoir été brisées à une époque déjà ancienne, peut-être vers 1820, lorsque le bois dont on extrait les souches fut planté. Une urne que nous avons la chance de trouver encore en place se trouve inclinée dans le sol, l'ouverture tournée vers l'Est. De petites urnes d'offrande(?) se rencontrent par groupes de 2, 3 et 4 accompagnées de débris d'ossements et de tessons de grandes urnes funéraires (1). On aurait découvert aussi un bac carré en terre cuite, d'environ 40 c. m. de côté, qui aurait été détruit. Nous ne parvenons pas à en retrouver les tessons. Fait remarquable, c'est que nous ne rencontrons nulle trace de charbon de bois, circonstance qui fait supposer que l'*ustrinum* se sera trouvé dans un des bois de sapins qui limitent la nécropole. Au dire des habitants celle-ci aurait été entourée anciennement de banquettes en terre, *wallen*, qui ont été nivelées.

(1) Le rubriciste Durand écrit en 1286 dans son Divinis officiis, que de son temps on plaçait encore dans les tombes des vases en terre, renfermant des tisons, de l'encens et de l'eau bénite. Deinde (corpus) ponitur in spelunca in quâ in quibusdam locis ponitur qua benedicta et pruina cum thure.

HABETS, citant COCHET, *Sépultures gauloises*, etc., p. 336.

ORIENTATION ET COUPE DES TOMBELLES.

Les tombelles, qui semblent avoir été au nombre de plusieurs centaines, sont complètement nivelées. Pour autant que nous puissions nous en rendre compte, elles semblent avoir été alignées du Nord au Sud.

A Ryckevorsel (1) les tombelles étaient alignées sur plusieurs rangs parallèles du Nord au Sud. A Baarle-Nassau par contre, elles se trouvaient en quatre rangs de l'Est à l'Ouest, de même qu'à Tilbourg (de Grez et Cuypers) A Oerle (Brabant septentrional) il y a six grandes tombelles orientées de l'Est à l'Ouest, (Panken) (2). Les tombelles de Grobbendonck semblent plus nombreuses sur le versant Est d'une dune de forme oblongue qui occupe le centre de la nécropole. Nous avons déjà observé la présence d'un tertre beaucoup plus élevé au centre de la nécropole de Ryckevorsel. Cuypers et de Grez ont fait les mêmes constatations pour les tombelles du *Bedaf* près de Baerle-Nassau.

Comme dans toutes les nécropoles campinoises que nous avons précédemment explorées, à Baerle, Weelde, Ryckevorsel, Luiks-Gestel, Raevels et Casterlé, les urnes ont été posées, parfois un peu obliquement vers l'Est (3), sur le sol et recouvertes de très peu de sable. Les tertres ayant été nivelés lors du défrichement du cimetière, l'urne apparaît presque à fleur du sol et bien souvent on ne trouve qu'un fond de pot, la partie supérieure ayant été coupée par l'écobuage des bruyères.

Une épingle en bronze et deux objets en fer sont exhumés en même temps que les urnes. En fait de silex et malgré nos

(1) C. f. L. Stroobant, *Exploration de quelques tumuli de la Campine Anversoise* dans les *Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, vol. LIV, 1903.

(2) Le cimetière Béthasien (?) entre Montenaken et Wals Wezeren, sur la pente Est d'un monticule appelé *Haemberg*, comprend une grande quantité de caveaux alignés sur plusieurs rangs du Nord au Sud, c'est-à-dire en rangs horizontaux par rapport à l'Orient. Kempeneers. *De l'orientation symbolique*, dans les *Annales de l'Académie Royale d'archéologie de Belgique*, 1869, p. 576 et suiv.

(3) Vers le soleil levant où les Germains croyaient que le Valhalla était situé.

recherches patientes nous ne découvrons qu'un galet éclaté au feu et placé *sous* une urne.

Nous avons déjà fait la même observation à Ryckevorsel en émettant l'hypothèse qu'il s'agit ici d'un rite.

RELEVÉ DES OBJETS DÉCOUVERTS.

A notre connaissance il a été trouvé à Grobbendonck :

30 à 40 urnes cinéraires et petites urnes d'offrande (?) de toutes dimensions et formes, en bon état.

30 à 40 urnes ou fragments d'urnes trouvées à l'état de tessons — presque toutes incomplètes.

Une épingle en bronze en torsade.

Une francisque en fer.

Une substance poreuse petrifiée du volume de deux poings.

Un bac carré en terre cuite dont les tessons ont été dispersés.

Un galet en silex éclaté au feu.

Une soie de poignée de glaive(?) en fer.

Très peu de charbon de bois.

TECHNIQUE DES URNES.

Les urnes sont absolument semblables à celles découvertes à Ryckevorsel et dans les autres nécropoles Campinoises. Presque toutes ont le col droit (col d'abbé) des urnes d'Hallstadt. Les plus grosses, détruites pour la plupart, sont en terre cuite très grossière, à parois épaisses, mal pétries et d'une inégalité de contours qui fait croire que le fabricant ignorait l'usage du tour de potier. Autour de celles-ci on en trouve généralement deux ou trois très petites, ayant l'ouverture tournée extérieurement contre la paroi de la grande ou bien au-dessus, retournée vers les ossements.

La plupart ne portent aucune ornementation. Quelques-unes seulement ont des encoches faites au bâtonnet ou à l'ongle dans l'argile avant la cuisson. Ces encoches sont disposées en dents de scie ou en torsades très simplement et sans complication d'un dessin plus savant.

D'autres urnes, et généralement les petites urnes d'offrande, sem-

blent être une imitation du Samien. La pâte en est plus fine. On dirait de la glaise moulue, et tandis que les grosses urnes sont rugueuses et frustes, celles-ci semblent être faites au tour et sont lissées extérieurement. Quelques unes ont l'apparence d'avoir une couverte brun-chocolat. Sont-ce des articles d'importation Romaine ? Peut-être.

Il convient de signaler ici que nous avons trouvé dans une seule sépulture une grande urne grossière accompagnée de petites urnes à couverte. Celles-ci sont donc contemporaines à celles-là et ce serait une erreur de les considérer comme des produits industriels appartenant à une autre époque à cause de leur fini et de leur couverte.

A part ces petites urnes et un tesson en terre lustrée rouge-vif, que nous considérons comme du faux Samien de fabrication Romaine, la nécropole de Grobbendonck paraît pure de tout produit Romain.

LÉGENDES ET TRADITIONS.

Depuis que nous avons constaté la corrélation étroite qui existe entre les lieux de sépulture et les légendes, nous avons toujours soin de recueillir sur place les traditions se rapportant à l'endroit fouillé.

1. Les *kabauters* ont habité le *scheidhaag* de Grobbendonck où se découvrent les urnes. Ils ne sortaient que la nuit. Ceux qui étaient vus pendant le jour perdaient tout pouvoir. On les coupait en morceaux et on brûlait leurs cadavres. Cela se passait il y a 2000 ans. On était obligé d'apporter les urnes contenant leurs cendres au *scheidhaag* et non ailleurs.

2. Les *kabauters* pouvaient se transporter à travers l'espace. Il leur suffisait d'émettre un souhait pour se trouver à l'endroit où ils désiraient être.

3. Les *kabauters* exécutaient la nuit toutes sortes de travaux pour les habitants d'Ouwen (nom ancien de Grobbendonck). Lorsque les paysans voulaient par exemple leur faire battre le blé, il leur suffisait s'enfoncer le manche d'un fléau dans la meule et le lendemain toute la paille — aussi loin que le manche avait été enfoncé — se trouvait battue. Il arriva que des paysans cupides enfoncèrent de longues perches dans leurs meules croyant ainsi augmenter la

tâche des *kabauters*, mais pour ceux-là les *manneken*s avaient plus d'un tour dans leur sac.

4. L'ancien village de Grobbendonck qui s'appelait Ouwen s'élevait, il y a bien longtemps de cela, près de la *scheidhaag*. C'était une cité très populeuse et la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, qui s'élève près de la nécropole, se trouverait sur l'emplacement d'un ancien temple de cette cité.

5 Les *kabauters* ont aussi habité le *Poppenberg* entre Bouwel et Grobbendonck.

6. La *Klokkeven*, mare aux cloches, qui se trouve à quelques minutes au N. E. de la nécropole, au *Diependal* (Val profond) sous la commune de Vorsselaer, au milieu d'un bois de sapins, est sacrée parce qu'une église y serait engloutie. On y entend sonner des cloches pendant la nuit de Noël, à minuit. Cette mare, qui est à peu près circulaire et qui à une superficie d'environ cinquante verges, contient une eau ayant des propriétés singulières. Dans la nuit de Noël on en remplit une bouteille et on coupe vers minuit une branche de cerisier que l'on plonge dans cette eau. Le cerisier portera des fruits à Pâques (1).

7. Les Romains ont livré bataille aux habitants de Ouwen près du *Duivelsberg* dans la direction de Bouwel, où se trouvent encore des vestiges de leur campement.

Van Gorkom (2) dit que la tradition place la grande bataille entre les Ménapiens et les Romains, non pas à Bouwel, mais à environ trente minutes plus au Sud, sur le territoire d'Herenthout à la *Bloedendal* (vallée sanglante) située entre les deux rivières, la grande et la petite Nèthe.

8. Un *Diverticulum* partait autrefois du fort Romain (château Schetz) dans la direction du Nord vers Zoersel ou Wechelderzande.

(1) Tacite, *Germ.* X. Dit que pour consulter le sort, les Germains coupent en plusieurs morceaux une *baguette d'arbre fruitier* que l'on marque et que l'on jette pêle-mêle sur une étoffe blanche. Le prêtre de la cité lève trois fois chaque morceau et suivant l'ordre ou se présentent les marques en donne l'explication. D'où vraisemblablement la déesse *Tanfana*, dont les soldats de Germanicus (Tacite, annal. I, 51) détruisirent le bois sacré. *Tan-fana*, mot à mot, *Surculorum domina*, celle qui préside aux baguettes.

(2) Van Gorkom. *Beknopt Denkbeeld*, etc. Brussel, 1789 p. 29.

LA LOI SALIQUE.

Le bon mais peu exact Wendelinus cite Ouwen, *(Awena)* comme un endroit mentionné dans le titre XXXI de la loi salique, où se tint une réunion Malbergique.

Quelle que soit la circonspection avec laquelle il y a lieu d'accueillir les identifications de Wendelinus, il convient de dire que l'étude topographique et toponymique de la Campine vient corroborer plusieurs de ses affirmations. Nous aurons l'occasion d'examiner celles-ci dans une étude que nous préparons sur le *Wetsberg* (colline de la loi) à Raevels, les *groote* et *kleine Malbergen* (grand et petit Mallum) à Zundert, Westmalle (Mallum de l'Ouest) Oostmalle, (Mallum de l'Est), Vlimmeren, tous endroits du nord de la Campine Anversoise où ont eu lieu des réunions Malbergiques et où peut-être, quoi qu'en pensait Thonissen, a été codifiée la loi salique. Circonstance remarquable c'est que des urnes du type d'Hallstadt ont été exhumées dans la plupart des localités que cite Wendelinus comme ayant été la résidence des Francs, antérieurs à l'introduction du Christianisme en Campine, c'est-à-dire des premiers siècles de notre ère.

AGE DES TOMBELLES DE GROBBENDONCK.

Nous touchons ici à la partie la plus délicate de notre étude. Il serait peut-être plus sage de décrire la nécropole sans prétendre vouloir en déterminer l'âge, même approximativement. Mais nous devons à nos collègues d'exposer les raisons pour lesquelles nous n'admettons pas, avec les savants les plus autorisés de notre pays, que les urnes du type d'Hallstadt, trouvées en Campine, datent de trois à quatre siècles *avant* le Christ.

Les préhistoriens sont généralement d'accord pour dater antérieurement à l'invasion Romaine, les nécropoles livrant les urnes à col droit et à petit fond. L'absence de tout objet de facture Romaine et l'étude comparative des cimetières explorés en Autriche, en Silésie. dans la Prusse orientale et en Hollande, confirment cette thèse et il semble téméraire d'y contredire. Cependant, alors que beaucoup de nos collègues en préhistoire se sont bornés à collectionner l'objet de

fouille et à tabler sur ses formes et sur son décor, nous avons cru bien faire en étudiant de près le milieu de nos trouvailles en Campine. C'est ainsi que nous avons constaté que la plupart des nécropoles, restées en friche pendant des siècles, grâce aux pénalités sévères édictées contre les profanateurs de sépultures par les capitulaires (1), portent encore de nos jours des noms de réprobation (2) comme le *Helhoek* (coin de l'enfer) à Ryckevorsel, *het Vagevuur*, à Saint-Léonard, le *Duivelsberg* à Dommelen, le *Hellegat* à Oerle, le *Eksenberg*, le *Tädsheuvel*, le *Hunrijck*, les *Hunputten* dans le Limbourg, etc., etc. Ce sentiment de mépris persiste pendant le haut moyen âge et souvent on établit le gibet sur d'anciennes nécropoles par incinération, comme à Maeseyck où on a trouvé des urnes au lieu de supplice dit *den Symkensheuvel*, à Heerlen où on a trouvé des poteries au *Heeserberg*, ci-devant lieu de supplice de ce village, à Cuyck où le lieu de supplice récelait également un cimetière antique (HERMANS, *Noordbrabandsche Oudheden*, p. 4), à Broeckhem dont la nécropole anté-romaine sert de lieu de supplice au moyen âge.

Toutes ces nécropoles se ressemblent. Les urnes sont du même type. On y trouve peu de bronze. Le fer y est rare. Parfois une hache en silex poli s'y découvre.

Leurs dénominations semblent avoir été données aux nécropoles par les premiers chrétiens de la Campine, c'est-à-dire vers le VIIe siècle, par réprobation des pratiques païennes de l'incinération. Par déduction il semble donc permis d'avancer que les cimetières en question sont ceux des habitants de la Campine qui ont précédé immédiate-

(1) DALLOZ. *Répertoire de législation, de doctrine et de jurisprudence.* V. CULTE nº 740 p. 926, cite quantité de dispositions dont il résulte qu'un lieu de sépulture ou autre, étant déclaré religieux ne pouvait cesser de l'être et se trouvait hors commerce. D'où la circonstance que dans les localités où règnait le droit romain, les nécropoles antiques sont devenues terrains incultes et communaux.

(2) Tout ce qui touchait aux sépultures païennes était en horreur aux chrétiens du haut moyen âge comme il résulte de la prière d'un rituel des Xe et XIe siècles *super vasa in loco antiquo reperta.* Il y est dit : *omnipotens, sempiterne Deus.... haec vascula arte fabricata gentilium, sublimitatis tuae potentia emundare digneris*, etc. (COCHET, *Mémoire sur une sépulture romaine à Lillebonne*, Rouen, 1866, p. 35.)

ment l'introduction du Christianisme. Il est en effet peu admissible que les nouveaux chrétiens auraient donné des qualifications quelconques à des nécropoles datant de plusieurs siècles avant le Christ et par conséquent complètement étrangères aux peuplades venues du Rhin et ayant envahi la Campine dans les premiers siècles de notre ère.

Nous avons eu l'occasion d'étudier cette année dans les superbes musées préhistoriques de Mayence et de Wiesbaden, les urnes à col droit si caractéristiques, qui n'ont rien des urnes franques, que l'on trouve dans les cimetières par inhumation, mais qui sont identiques à celles trouvées à Hallstadt en Autriche et un peu partout en Campine (Ryckevorsel, Weelde, Grobbendonck, Raevels, Casterlé, Luiks-Gestel, Bergeick, Baerle-Nassau, Beersse, Alphen, Turnhout, Saint-Léonard, Santhoven, etc., etc).

Il y a entre ces vases un air de parenté indéniable qui peut faire supposer que les peuplades de la Campine sont originaires des bords du Danube et ont passé par la Germanie. Mais si l'on est d'accord pour dater la nécropole d'Hallstadt de quatre siècles avant le Christ, la même ancienneté ne doit nécessairement pas être attribuée aux tombelles Campinoises. Cette migration supposée à travers l'Allemagne et la Hollande actuelles, peut s'être poursuivie pendant plusieurs siècles, et dès lors les tombelles Campinoises ne sont pas forcément contemporaines à celles trouvées au-delà du Rhin.

Un autre argument consiste en la présence, à proximité des nécropoles, de lieux-dits caractéristiques comme le *Bloedberg*, montagne sanglante et le *Venusberg*, montagne de Vénus à Ryckevorsel. Le *Venusberg* entre Aerschot et Hersselt et le *Venusberg* entre Diest et Pael que nous signalons à l'attention des fouilleurs de ces environs. Aussi en la légende du berger incandescent *(brandenden herder)* à proximité du Venusberg et de la nécropole de Ryckevorsel, légende qui symbolise l'existence ancienne d'un bois sacré. Le *Weebosch*, forêt sacrée à Luiks-Gestel. Le *Venusberg* à Casterlé. Le *Boscheind*, nom de la nécropole de Luiks-Gestel. Le hameau de *Boschhoven*, nécropole par incinération à Riethoven. A Grobbendonck la nécropole se trouve à proximité du hameau *Boschhoven*. On peut en inférer que les noms de lieux Campinois ayant des parentés avec *boscheind* ou *boschhoven* sont d'antiques bois sacrés et lieux de sépulture païens.

Un autre fait, qui n'a jamais été relevé pensons nous, c'est l'existence à proximité de chaque nécropole, d'une mare à cloches *(Klokkeven)*. Nous en avons rencontré à côté des nécropoles de Ryckevorsel, de Casterlé, de Weelde, de Raevels. Il en existe à côté de la plupart des nécropoles par incinération du Brabant Septentrional.

Une nouvelle règle peut être proposée ici. Elle consiste à rechercher des nécropoles à proximité des mares à cloches ou fontaines légendaires. Nous en avons relevé un bon nombre en Belgique parmi lesquelles la fontaine d'amour dans la vallée de Josaphat à Schaerbeek, à proximité de laquelle on trouve le *Kattepoel*, mare aux chats (chats voués à Hellia) et le *Heiligen berg*, Sainte colline, où on nous assure que des trouvailles préhistoriques ont été faites à diverses reprises.

Egalement à Grobbendonck, nous rencontrons la même mare mystérieuse, presque à côté de la nécropole. Ces mares où il se passe des évènements extraordinaires pendant la nuit du solstice d'hiver, forment le complément obligé de ces antiques lieux de repos. C'est par les fontaines, les gouffres sans fond, que les âmes se rendent dans les domaines de la déesse Hellia (1) (Helhoek). Ces légendes particulières aux fontaines sacrées auxquelles nous consacrons une étude spéciale, sont des survivances scandinaves, dont on peut fixer la migration dans nos contrées vers les premiers siècles de notre ère.

Il est à remarquer encore que la plupart des nécropoles par incinération de la Campine sont ou étaient jadis entourées de banquettes en terre que l'on appelle dans le pays des *Wallen*. Or les *wallen* étaient employés par les Francs primitifs (antérieurs au VI^e^ siècle) pour la construction des enclos à bétail, les *schransen* et les parcelles cultivées. Ces banquettes étaient plantées de haies vives et constituaient une défense très efficace. Il en est question plusieurs fois dans la loi Salique.

(1) D'après GRIMM, S. 195, la Hel était l'empire des esprits ou des morts. Hellia était la déesse de cet empire qui se trouvait au centre de la terre. Suivant la mythologie scandinave, Hellia était la fille d'un géant et la sœur d'un loup. Le chat lui était voué. D'où les chats qui sont cités si souvent dans le folk-lore comme sorcières, *toover-heksen*, prêtresses de Hellia, et les revenants, loups-garous, *weerwolven*.

De l'ensemble de ces faits nous déduisons que les nécropoles récemment découvertes à Ryckevorsel, à Luiks-Gestel et à Grobbendonck, tout en fournissant un mobilier funéraire absolument pur et dépourvu de toute parenté Romaine, semblent être contemporaines à l'invasion et être restées en usage jusqu'à l'introduction du Christianisme en Campine (VII^e siècle) (1).

Les peuplades de germains, au témoignage des auteurs anciens, étaient d'ailleurs absolument rebelles à la civilisation Romaine et elles peuvent fort bien avoir conservé la technique, les usages et les mœurs qu'elles possédaient avant l'invasion.

Leurs tertes funéraires, simples et pauvres en mobilier, semblent être ceux de ces germains aux yeux bleus et aux cheveux blonds dont parle Tacite et dont il décrit les funérailles comme suit:

« XXVII. Les funérailles se font sans aucune pompe. Seulement, » on a l'attention de choisir certains bois pour brûler le corps des » hommes illustres. Ils n'entassent sur le bûcher, ni vêtements, ni » parfums (2), et ne brûlent avec le mort que ses armes et tout au » plus son cheval. Un simple tombeau de gazon tient lieu de ces » superbes mausolées dont la masse leur paraît accablante pour celui » qu'on veut honorer. Leurs larmes sont bientôt essuyées, mais » leur douleur dure longtemps. Le devoir des femmes est de pleurer » les morts, celui des hommes de s'en souvenir. »

Si la facture des urnes, la terminologie des nécropoles, la nature des légendes qui s'y rattachent permettent de supposer avec une

(1) Le culte païen et par conséquent l'incinération existaient encore en Toxandrie en 700. Les biographes de Saint-Lambert et notamment le diacre Godescalci (VIII^e siècle) et après lui Sigisbert de Gembloux (XII^e siècle) témoignent que le Saint détruisuit (vers 700) des temples païens.

« Introivit itaque (Lambertus) aliquando in Taxandriam, ubi plurima templa » et Simulacra destruxit. » cité par GHESQUIÈRE, *Act. S. S. Belg.* VI, 136.

De même, AUGUSTIN THIERRY, dans ses *Lettres sur l'histoire de France* (lettre VI) cite quantité de faits qui prouvent que le paganisme règnait encore parmi les Francs au VII^e siècle.

(2) Ceci contrairement aux pratiques des Romains qui recueillaient les ossements non encore consumés, les arrosaient de vin et de lait et après y avoir mêlé des épices et des eaux de senteur, les renfermaient dans l'urne.

DOLLINGER. *Paganisme et Judaïsme*, Bruxelles, 1858, III, p. 130.

quasi certitude une origine nettement germanique, il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit de déterminerà quelle peuplade nous avons à faire.

Si nous datons la nécropole des cinq premiers siècles de notre ère nous pouvons nous trouver en présence des restes des descendants d'une de ces tribus errant à l'aventure avant l'invasion (1) et parmi lesquels ceux désignés sous le nom générique de *Francs Saliens* qui auraient pénétrés en Taxandrie dès le IIIe siècle et plus tard, vers 356, repoussés par les Chauques et refoulés vers le Nord par Julien qui leur trace un cantonnement sur les bords de l'Escaut. Dans cette hypothèse, les forts romains qui se dressent à proximité des nécropoles Campinoises, comme à Casterlé, Castrum locus(?), à Grobbendonck (château Schetz), à Merxplas, à proximité de Baarle, etc., auraient été des barrières opposées à la marche vers le Sud des peuplades en question (2).

(1) VANDERKINDERE. *Introduction à l'histoire des institutions de la Belgique au moyen âge* dit: « Au temps de César, l'étendue des territoires inhabités était encore suffisante pour permettre aux Germains de pratiquer l'agriculture en menant une vie à demi nomade. Ils s'établissaient dans un pays, retiraient du sol ce qu'il pouvait leur donner, puis cherchaient ailleurs des terres encore vierges. La culture était très superficielle, et quand les champs étaient dépouillés de leur première fécondité, on les laissait incultes.

» Dans la peinture que nous a laissée Tacite, les tribus ont pris plus de fixité. Elles n'errent plus à l'aventure. (TAC, *Germ.* 26). Chacune a son domaine partagé en un certain nombre de cantons (pagus, gau) dans lesquels les habitations sont groupées généralement en villages, qu'entourent des haies ou des palissades. »

(2) Comme le Rhin, la Meuse et quantité d'autres cours d'eau, les Nèthes semblent avoir été fortifiées par les Romains. Cette occupation peut-être contemporaine à Vespasien (69 à 79 après J. C.) dont on a trouvé une monnaie à Grobbendonck. Elle semble ne pas devoir être postérieure à l'an 413 après J. C., date où la *Notitia dignitatum* fait voir que tout le pays au Nord de la voie Bavai-Tongres n'était plus en possession des Romains.

Nos explorations dans cette partie de la province nous font croire que d'anciens fortins ou camps Romains pourraient être recherchés :

1. A Lierre au confluent de la Grande et de la Petite Nèthe pour défendre le gué ou le pont qu'empruntait à Lierre le diverticulum de Bagacum a Trajectum ad Rhenum.

2. Immédiatement à côté de la Grande Nèthe, entre Gestel et Iteghem, pour défendre le passage de la rivière où se trouve de nos jours un pont portant le

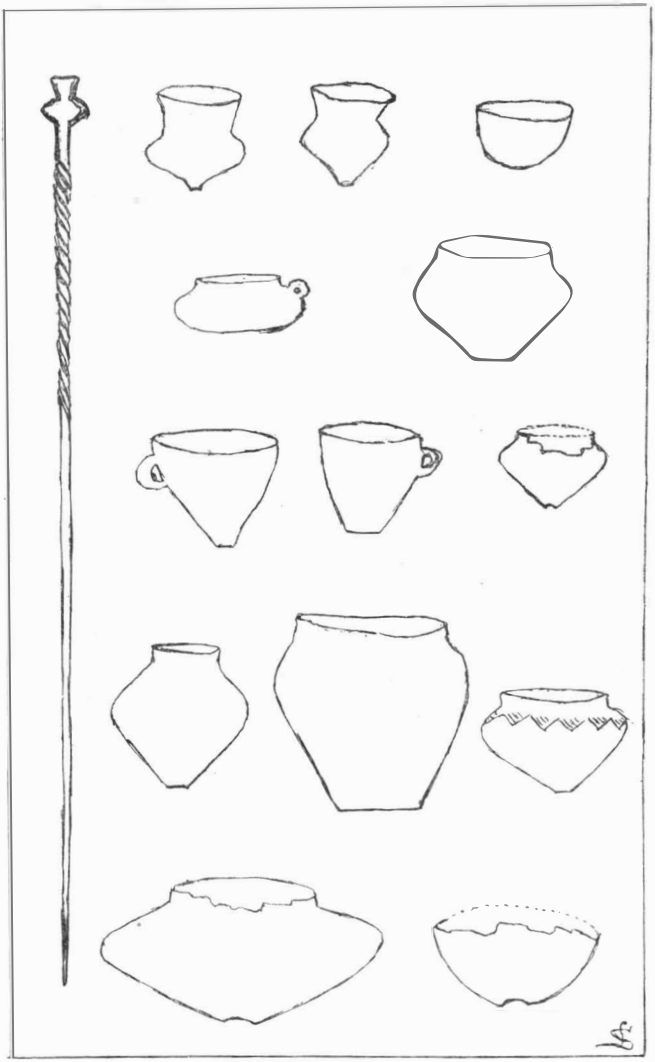

NÉCROPOLE DE GROBBENDONCK (Campine anversoise). Fouilles de décembre 1904. 1. Epingle en bronze en torsade (long 14 1/2 c. m.) 2. Urnes cinéraires et urnes d'offrande en terre cuite. (Echelle 1/6.)

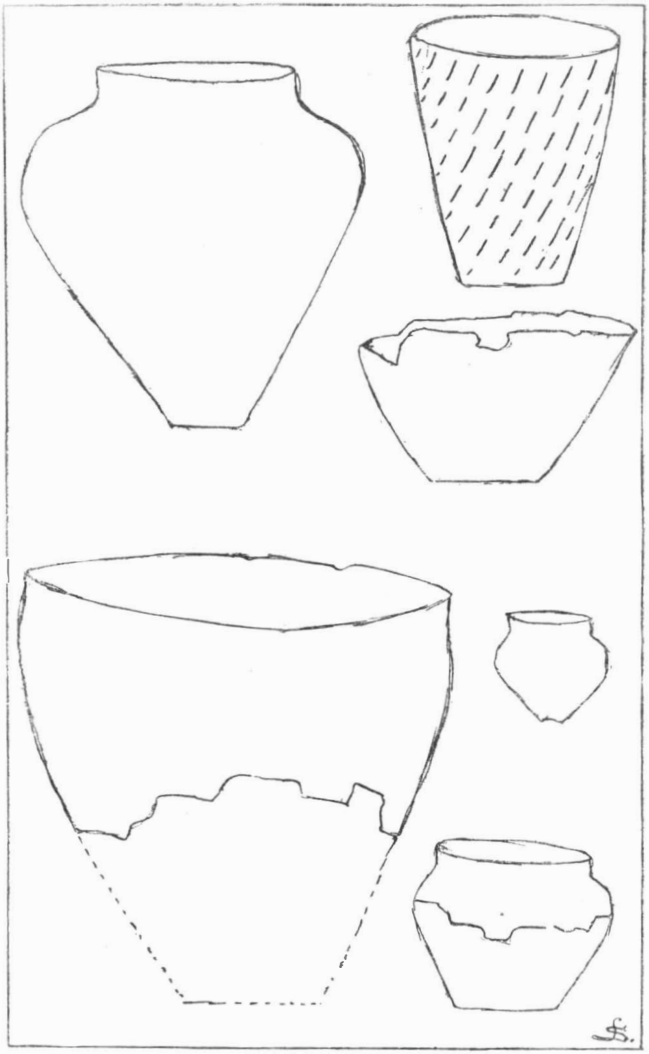

Nécropole de Grobbendonck (Campine anversoise). Fouilles de décembre 1904. Urnes cinéraires en terre cuite. (Echelle 1/6.)

Ou bien s'agit-il ici des cendres des Ambivarites qui auraient habité, d'après le général Renard, sur les deux Nèthes ainsi qu'au Sud des marais de Gheel? Questions d'autant plus difficiles à résoudre qu'aucune monnaie ne vient dater la nécropole de Grobbendonck.

Quoi qu'il en soit au sujet de l'identification de ces anciens Campinois, nous pouvons, sans crainte de nous tromper beaucoup, saluer en eux les ancêtres de ces farouches guerriers qui, à la décadence de Rome, s'élancèrent des plaines de la Taxandrie pour conquérir l'Europe.

Meraplas, 25 Décembre 1904.

Louis Stroobant.

---

nom caractéristique de pont de Hellia, *Hellebrug*. Le *Rameyn hof*, (cour des Romains?) château situé au même endroit paraît rappeler leur séjour.

3. A trois kilomètres au Nord du *Rameyn hof* se trouve le *Tribours schrans* qui est un retranchement antique.

4. A Grobbendonck, au confluent de l'Aa et de la Petite Nèthe, à l'endroit où s'élève l'antique château des Schetz et des d'Ursel dont il a été question plus haut. La tradition, les nombreuses découvertes d'antiquités Romaines qui ont été faites à cet endroit sont en concordance avec le choix stratégique de cet emplacement entouré d'eau de toutes parts.

5. A Herenthals, à l'endroit où le chemin vers Poederlé traverse la Petite Nèthe. Grammaye et Van Gorkom placent d'ailleurs l'ancien castellum d'Herenthals au *Hoog Borgt Straat* à l'endroit où a été bâti depuis un couvent de frères mineurs.

6. Au Sud de Casterlé (Castrum locus) peut-être au hameau de Houtem qui se trouve à la cote 30 et d'où l'on domine la vallée de la Nèthe et la route Gheel-Turnhout qui sont à la cote 16.

Post scriptum. Depuis la rédaction de cette note nous avons eu l'occasion de faire une nouvelle exploration de la nécropole de Grobbendonck et de ses environs.

* * *

La colline du diable, *Duivelsberg*, appellée aussi *Doodsberg*, colline des morts, s'élève à proximité de la Petite Nèthe canalisée, entre les villages de Bouwel et de Grobbendonck. Elle fait partie d'une chaine de dunes de formation éolienne qui domine la vallée de la Nèthe jusque Lichtaert. La tradition veut que lors d'une guerre, un veau d'or *(eenen gouden meutten)* y a été enfoui.

* * *

A Grobbendonck, au lieu-dit la queue de chat *(kattesteert)* situé à proximité du *Klokkeven*, on aurait trouvé antérieurement des urnes et des objets en silex taillé. Ces objets sont perdus.

A cet endroit apparait certaines nuits un cheval sans tête.

* * *

Les *Steenbergen*, collines aux pierres, sont des labourés qui se trouvent à proximité de la nécropole. La tradition veut qu'il s'y élevait autrefois une ville appelée Ouwen (Awena) qui aurait constitué l'origine de Grobbendonck. Ce champ est très élevé et permet de voir douze clochers environnants. Il est parsemé de débris de briques. Nous n'y découvrons aucun fragment de tégula ou d'imbrice.

* * *

Le *Klokkeven* stitué au *Diepdal*, val profond, est un marais ovale

placé en entonnoir entre des élévations de terrain. C'est un endroit abandonné à l'aspect très sauvage et planté de quelques chênes.

La nuit de Noël, outre le son d'une cloche, mais on y entend chanter des anges et crier des diables. A côté du *Klokkeven* court le *heirweg* ou *heirbaan,* très ancienne chaussée que l'on prétend être un diverticulum Romain. Vers 1894 des ouvriers de M. Florent De Vries, bourgmestre de Grobbendonck, ont déterré à proximité du *Klokkeven*, près de la limite de Grobbendonck et de Vorsselaer (Furgalare?) une monnaie en argent de Vespasien (69 à 79 après J.-C.) qui se trouve encore en la possession de M. De Vries.

* * *

Au *Kremersgat*, autre lieu-dit situé à Grobbendonck, à proximité de la nécropole, des chats viennent danser la nuit.

Poot aan poot
Steert aan steert
Katjes laat ons dansen.

D'autres apparitions ont lieu à Vorsselaer, aux *Beeldekens*. On y voit certaines nuits un bouc.

* * *

Au Sud de Grobbendonck, entre Bevel et Herenthout, s'élève une petite chapelle au milieu des bois. Anciennement il ne s'y trouvait qu'un grand Christ. Depuis des temps immémoriaux on se rend à cet endroit pour *lier la fièvre* (koorts afbinden).

A cet effet on nouait aux arbres voisins des mouchoirs, des cravates et des jarretières. Après avoir bu de l'eau d'une source voisine et avoir fait trois fois le tour du Christ, on devait partir sans se retourner.

A ce même endroit se tient le Vendredi-Saint de chaque année un marché très suivi. Ce marché a lieu au milieu des bois, aucune auberge ne se trouvant à proximité de ce lieu de pèlerinage évidemment païen, mais Christianisé par la suite.

* * *

Les *Alvermannekens* ont habité Herenthout (au sud de Grobbendonck). Ils exécutaient, moyennant rétribution, tous les travaux agricoles.

* * *

Nous voyons chez M. le notaire De Vries une hachette en fer dont nous joignons le croquis. Elle a été découverte il y a peu de jours sur une urne brisée de la nécropole de Grobbendonck. Ce fait important nous est confirmé par l'auteur de cette trouvaille que nous questionnons en présence de M. le Bourgmestre de Grobbendonck. Nous disons important parce que la hachette en question est une *francisque*. C'est la première fois, à notre connaissance, qu'une arme franque en fer est découverte dans une nécropole du type d'Hallstadt. Ce fait tendrait à confirmer notre hypothèse que les restes incinérés trouvés à Grobbendonck sont ceux des Francs de la première époque, c'est-à-dire antérieurs à l'introduction du christianisme et contemporains à l'occupation Romaine.

On a également découvert un objet en fer que nous considérons comme étant la soie d'un manche de glaive. (Voir croquis).

* * *

Toutes ces légendes, notées hâtivement au cours d'une interview de quelque rebouteux de village, gagneraient évidemment à être traitées d'une manière plus littéraire. Mais cette préoccupation devient secondaire devant le désir d'établir une corrélation entre les fouilles et la tradition. Ces histoires diaboliques nous apparaissent comme des survivances des croyances des peuples dont nous explorons les nécropoles. La preuve, c'est la répétition constante des mêmes légendes qui se racontent avec quelques variantes là où l'on trouve des urnes.

Le veau d'or du *Duivelsberg* est à rapprocher des nombreuses gattes d'or du Namurois, du Mahomet d'or des environs de Bruxelles, de la caisse de guerre *(Krijgskist)* enfouie près de la nécropole de

Baerle, du trésor enfoui près de la nécropole de Luiks-Gestel (1) enfin des richesses enfouies sous les menhirs en Bretagne.

Les chevaux sans tête qui dans les légendes sont souvent attelés au char de la déa Hellia (Hellewagen) semblent indiquer l'existence d'un lieu de sacrifice païen. Tacite parle d'*equorum artus*, membres de chevaux sacrifiés et probablement de la tête que l'on suspendait dans les arbres. Grimm (Mythologie. p. 378) cite Dictmar von Mersburg: « equum, qui maximus inter alios habetur, et *ut sacer ab his veneratur*, super fixas in terram duorum cuspides hastilium inter se transmissorum supplici obsequio ducunt, et praemissis sortibus, quibus id explicavere prius, *per hunc quasi divinum* deno augurantur. »

De même les chats dont il est si souvent question dans le folk-lore se rassemblent le plus souvent à proximité des nécropoles par incinération :

Bij catten die danssen pleghen
Tswoendaechs ende bij varende vrouwen.

Dans la mythologie scandinave les chats sont voués à la déesse Halja ou Hellia. Celle-ci règnait sur le monde des esprits au centre de la terre où les âmes des trépassés se rendaient à travers l'eau d'un puits sacré. De là les profondeurs. fantastiques et les vertus spéciales attribuées par la tradition aux mares aux chats, (kattenpoelen), trous du diable (duivelskuilen), tourbillons (draaikolken), mares aux cloches (klokkenvennen) et autres eaux ou fontaines profondes que nous retrouvons régulièrement *à côté des nécropoles par incinération* en Campine. Il en est de même en Allemagne et en Hollande. A Vlaardingen existe l'eau sans fond (den grondelooze waal) qui aboutit en enfer (in de Hel) (2). Nous pourrions multiplier les exemples à cet égard.

Les *Kaboutermannekens* que la légende nous dépeint comme petits, trapus, gais, laborieux et coiffés d'un bonnet rouge sont tantôt servia-

(1) L. Stroobant. *Note sur la nécropole anté-romaine de Luiks-Gestel* (Brabant septentrional). *Bulletin de l'Académie*, 1903.

(2) Hermans. *Geschiedkundig Mengelwerk*, II, 298.

bles, tantôt malfaisants. D'après Grimm (1) et Nyerup (2), les nains seraient issus comme des larves de la chair d'Ymer. Ils obtinrent par la volonté des dieux une stature humaine, mais continuèrent à habiter sous le sol. Le premier d'entre eux s'appelait *Moedsognier*. Le second fut *Durin*. Parmi beaucoup d'autres qui furent faits de terre on cite: Nyi ou Nidi, Nordri et Sudri, Austri et Vestri, Althiofi, Dvalin, Nar, Nain, Nippungar, Dain, Bifur, Bavor Bombur, Nori, Ori, Onar, Ai, Miodvitnir, Vigur et Gandalfur, Vindalfur, Thorin, Fili, Kili, Fundin, Vali, Thror, Throin, Theckur, Litur et Vitur, Nyr Nyradur, Reckur, Radsvidur, etc., etc. Tous ces nains habitaient sous le sol. C'étaient des esprits parfois visibles qui occupaient un rang intermédiaire entre les dieux et les humains. Ils étaient habiles à travailler les métaux. Il convient de ne pas les confondre avec les *Nikkers*, esprits des eaux, ni avec les *Alven* esprits lumineux ou infernaux suivant qu'ils étaient blancs ou noirs, ni avec les dames blanches, *witte vrouwen*, qui étaient les Valkyries ayant le Walhalla pour résidence. Les nains, *kabouters*, semblent avoir symbolisé l'adresse et l'expérience par opposition aux géants qui représentaient les forces brutales de la nature.

* * *

Les mythologies scandinave et germanique qui ont laissé des traces profondes dans le folk-lore Campinois, fourniront de même la clef de la plupart des légendes ayant trait aux bois sacrés, aux malbergen, au culte des arbres et des fontaines, aux nombreuses nécropoles découvertes en Taxandrie dans ces derniers temps. Pour arriver à un résultat scientifique, nous insistons pour que la préhistoire et le folk-lore puissent marcher de pair. A chaque découverte il conviendra de recueillir *sur place* les traditions et les légendes se rapportant au lieu-dit de la trouvaille. Ce moyen seul permettra

(1) Grimm, *Mythologie*, p. 276 cité par C. P. Serrure. *Heidendom der Nederlanders.*

(2) R. Nyerup. *Edda eller Skandinavernes hedenske Gudelaere.* Copenhague, 1808, cité par Serrure.

de faire quelque lumière sur les mœurs, les croyances et les pratiques religieuses de ces peuples encore inconnus dont nous remuons les cendres.

* * *

En terminant cette étude sommaire sur la nécropole de Grobbendonck, nous tenons à remercier ici MM. le duc A. d'Ursel, propriétaire du terrain, Fl. De Vries, Bourgmestre de Grobbendonck ainsi que M. le notaire J. H. De Vries, dont la sollicitude éclairée et la générosité ont assuré la conservation de cette trouvaille importante dans les musées du Cinquantenaire et de la Société d'histoire et d'archéologie de la Campine « Taxandria ».

28 décembre 1904.

L. S.

Les marcgraves ou écoutêtes d'Anvers et du pays de Ryen et les écoutêtes de Lierre, Contich et Santhoven

de 1359 à 1401

Deux auteurs se sont spécialement occupés des anciens magistrats d'Anvers; c'est d'abord le secrétaire de la ville, Philippe van Valckenisse, puis, plus tard, un des membres de l'Académie d'archéologie, Louis Torfs. De plus, dans leur *Geschiedenis van Antwerpen* (vol. I, p. 504) Mertens et Torfs ont donné, d'après les indications puisées dans les œuvres de leurs devanciers, la liste des écoutêtes d'Anvers et des marcgraves du pays de Ryen. Mais cette nomenclature est incomplète et souvent fautive, par suite de la confusion qui y règne entre les noms des titulaires des fonctions de marcgrave et d'écoutête.

Torfs (1) a dans la suite rectifié et complété la liste des écoutêtes en puisant ses renseignements, surtout pour la période comprise entre les années 1350 à 1404, dans les comptes en rouleaux de ces magistrats, heureusement retrouvés aux Archives générales du royaume, à Bruxelles. Mais pour un motif, que nous ignorons, cet auteur omet de dresser la liste des marcgraves, ce qui lui eut été aisé, les comptes de ces magistrats existant dans le même dépôt (2).

A Anvers, aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles, l'officier chargé de représenter directement le duc de Brabant, semble préférer le titre d'écoutête à celui de marcgrave:

Guillaume de Lire s'intitule *officialis ducis*, official du duc, en 1194;

(1) *Annales de l'Académie d'Archéologie*, XXVII, 241.

(2) L'inventaire des comptes en rouleaux a été dressé en 1892 par M. J. Cuvelier, chef de section aux Archives générales du royaume, à Bruxelles.

Egidius, *scoltetus*, écoutète, en 1229;

Egidius de Lyra, *ballivus ducis*, bailli du duc, en 1239;

Godefridus de Lyra, probablement le même que le précédent, *schultetus*, en 1239, et *judex Antverpiensis*, juge d'Anvers, en 1247.

Godescalcus prend les titres de *judex Antverpiensis seu schultetus*, en 1268 et 1278.

Guillaume Slabbaert (1263), Renerus de Kyle ou Kiel (1273), Renerus de Norsene (1292), Everdeius (1293), Zymarus (1297), *dominus de Castro de Antwerpia* ou seigneur du Bourg d'Anvers, prennent tous le titre d'écoutète tout court.

Arnold de Zelke ou Zellick est le premier, qui, à notre connaissance, soit désigné sous le titre de marcgrave dans une charte (1) de janvier 1358 (n. s.) par laquelle Arnold, seigneur de Rummen, drossard de Brabant, déclare que les habitants d'Hoogstraeten ont payé l'amende pour leur coup sur Arnold de Zellick, « *marcgreve* slants van Ryen ».

Dans leurs comptes-rendus sur l'administration du pays de Ryen, commençant en 1359, les marcgraves prennent toujours ce titre et annexent ordinairement à leur compte les comptes de leurs subordonnés les écoutètes d'Anvers, c'est-à-dire du *quartier* de Ryen, de Lierre, Santhoven, etc.

Il en est de même de Radulphe ou Rolof de Wilre, qui s'intitule tout simplement écoutète d'Anvers dans deux actes de l'année 1308, dans lesquels il comparait comme représentant du duc de Brabant à l'occasion de la saisie des biens d'Henri van den Berghe, de son frère Jean, et d'Anne, sa mère, habitant Hemixem, qui avaient commis un délit grave dont la nature n'est pas spécifiée dans les actes en question, conservés dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Bernard. Nous les publions comme supplément à cette notice.

A la suite de la nomenclature des magistrats anversois, nous donnons encore ici la liste des écoutètes de Lierre, Contich et du Waterland, ainsi que de Santhoven. Nous avons trouvé leurs noms dans les comptes particuliers qui font suite à ceux des marcgraves. Seul le compte de Costen van Ranst, seigneur de Cantecrode, Mortsel, Edeghem, etc., de 1363-1364, ne renseigne pas leurs noms.

(1) Cette charte a été publiée dans le *Kempisch Museum*, I, 149.

Rappelons que le marcgrave d'Anvers et du pays de Ryen était le représentant direct du duc de Brabant. Anciennement, c'est à lui seul qu'incombait l'instruction des affaires criminelles dans tout le territoire du pays de Ryen, tandis que les sept (1) écoutètes d'Anvers, Contich, Waterland, Lierre, Santhoven, Herenthals et Turnhout, qui dépendaient de lui, ne pouvaient s'occuper que des affaires civiles. C'est ainsi que les comptes de la ville de Lierre mentionnent souvent la visite du marcgrave à l'occasion de l'exécution de criminels. Mais, par suite de l'augmentation sensible de la population au XVe siècle, le marcgrave délégua souvent les écoutètes pour instruire en son nom les affaires criminelles, se réservant toutefois le droit d'intervenir, quand il le jugerait nécessaire. De cette manière il sauvegardait ses prérogatives et pouvait surveiller la gestion des officiers ducaux qui agissaient en son nom.

Nous trouvons une preuve évidente de cette façon de procéder dans le conflit qui s'éleva entre Chrétien van der Hofstadt, écoutète du pays de Ryen et le marcgrave Guillaume van den Werve. Le premier avait arrêté à Deurne quelques voleurs de criesinen (2) et avait entamé la procédure contre eux. Le marcgrave réclama les prisonniers détenus à Deurne et exigea que la confiscation mise sur leurs biens fut levée.

L'écoutète se croyant fort de son droit, consacré d'ailleurs par l'usage, ne voulut pas céder. C'est alors que le marcgrave le fit arrêter et incarcerer.

Puis, il soumit toute la procédure au chancelier de Brabant. Sur avis conforme de ce magistrat, le Conseil de Brabant consacra la suprématie du marcgrave sur les divers écoutètes de son ressort. (22 août 1537) (3).

J. B. Stockmans.

(1) Le recueil « Schouten en Markgraven van Antwerpen, 1399-1795 », aux Archives d'Anvers, rédigé par notre ami M. Jos. Dechamps, n'en nomme que six; cette lacune provient de ce que le Waterland était quelquefois sous la juridiction de l'écoutète de Contich.

(2) *Criesinen*, inconnu chez Kiliaen.

(3) *Cleyn pampieren privilegieboeck*, fol. cclxxij, aux Archives d'Anvers.

Nos des comptes en rouleaux	Années	Marcgraves d'Anvers	Ecoutêtes de		
			Lierre (Lyra)	Santhoven (Zanthoven)	Contich (Contiche) et Waterland
904	1359	Jan Bryns van Craynhem (1)	Jan van Swyveghem	Jan van Ouden	Geert Vermariën
907	1363-64	Costyns van Ranst	pas nommé	pas nommé	pas nommé
908	1365	Idem	Jan van den Oevere	Weyns van de Voerde	Lauwer Fikers
909	1366	Idem	Jan van Ossele	Idem	Bouden Laur
910	1375-76 Déc.-St.-Jean	Kaerle van Immerseel	Jan van der Flaest	Gominaer van Wesenbeecke	Gillis Posemier
911	1377	Idem	Idem	Idem	Jan van Gherst
912	1379	Idem	Idem	Idem	Idem
913	1381-82	Idem	Jan van Gheint	Geerd van Wesenbeeck	Willem Mertens
914	1382-83	Idem	Idem	Idem	Idem
915	1383-84	Idem	Idem	Idem	Idem
916	1384	Idem	Idem	Idem	Jan Van Berskelaer

(1) Ce marcgrave prend aussi le titre d'écoutête d'Herenthals.

Nos des comptes en rouleaux	Années	Marcgraves d'Anvers	Ecoutêtes de		
			Lierre (Lyra)	Santhoven (Zanthoven)	Contich (Contiche) et Waterland
917-927	1384-91	Kaerle van Immerseel.	Jan van Gheint.	Geerd van Wesenbeeck jusqu'à fin août Jean van Opphem.	Jan Van Berckelaer.
928-930	1391-93 Mars-Mars	Idem.	Idem.	Jean van Opphem.	Idem.
931-933	1393-94	Aert van Craynhem, seigneur de Grobbendonck.	Idem.	Idem.	Idem.
934-936	1395-96	Karel van Immersele.	Idem.	Idem.	Idem.
937	1396 28 août-5 avril	Pauwels van Haestricht, chevalier, seign. de Loen.	Idem.	Idem.	Idem.
938	1397	Idem.	Idem.	Idem.	Idem.
939	1398	Idem.	Idem.	Idem.	Jan Ro(e)se.
940	1398	Sr Jean van Immerseel, chev.	Idem.	Idem.	Idem.
941	1398	Idem.	Idem.	Idem.	Claus van den Eewere, depuis 8 fév. 1398
942-943	1399-1400	Idem.	Idem.	Idem.	Idem.
944-948	1400-1401 Mai-Janvier	Jan van Grimbergen, seig. d'Assche.	Idem.	Idem.	Idem.
949	1402-1403 15 déc.-22 juill.	Jean van Immerseel.	Idem.	Idem.	Idem.

Pour faciliter la tâche des chercheurs, nous croyons bien faire en donnant ici un résumé des matières intéressant directement Anvers et qui sont contenues dans les mêmes comptes.

Numéros des comptes en rouleaux.	Années.	
17-46	1366-1387	Comptes des domaines.
850-902	1356-1400	Comptes des écoutètes.
2259	1399	Compte de la châtelainie.
2860-2873	1380-1392	Comptes des droits perçus au château d'Anvers.
2904-2905	1356	Compte de la flotille des gens de guerre du comté de Flandre.
2905a	1392	Compte de l'hôtel des monnaies.
2926	1371	Comptes du tonlieu.
2504a	1405	Comptes de la monnaie.
2264-2265	1391-1401	Comptes des reliefs des fiefs et seigneuries.
2653-2658	1387-1394	Comptes du tonlieu dit Borchtrecht.
2938ter-2957a	1398-1399	Compte de la ville.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I.

Guillaume de Lire (Lierre), official du duc à Anvers, déclare que les frères Walter et Arnulphe ont rendu à l'abbaye d'Eename la portion de dimes et autres appartenant à l'autel (église) de Deurne, qu'ils avaient usurpée.

1196.

Guillelmus de Lire, officialis ducis in Antwerpia et eiusdem opidi scabini presentibus et futuris notum facimus universitati vestre Walterum et Arnulfum fratres usurpasse quandam portionem decimarum et oblationum attinentium altari de Dorne, quod altare cum omnibus suis appenditiis Eyhamensis ecclesie dinoscitur. Id dicte ecclesie monachi egre ferentes nobis quibus ex parte ducis incumbebat singulis sua dare et omnes a presumptione compescere monuimus eos ex parte ducis ut Eyhamensi ecclesie iura sua integra habere permitterent. Illi igitur videntes se violentia sua ulterius non posse proficere simulque suam iniuriam perpendentes usurpationibus illis penitus abrenuntiaverunt et de cetero nil super Eyhamensem ecclesiam se presumpturos fore in conspectu nostro promiserunt. Ut hec iterum non infringantur sigillum opidi nostri huic cartule causam testimonii nostri appendimus aliosque qui huicquoque rei interfuerunt subnotavimus. Signum Wilmari, S. Arnulfi de Molendino, scabinorum Antwerpiensium. S. Nicholai, militis de Dorna. S. Folperti fratris Reineri prepositi. Actum anno Domini M° C° XCVI^to^.

Cartularium Si Michaelis, p. 35, aux Archives de l'Etat à Anvers. — L'acte précité n'a pas été publié dans notre *Deurne en Borgerhout, etc.*

II.

Radulphe de Wilre, écoutète d'Anvers, déclare qu'Henri van den Berghe, et consorts, se sont libérés de toutes les peines qu'ils avaient encourues pour méfaits, et les autorise à rentrer dans le duché de Brabant.

10 juillet 1308.

Allen den ghenen die dese lettren zelen sien. Ick Rolof van Wilre, scoutet van Antwerpen, ontbiede gruete in onsen Heere. Ick doe u te wetene ende orconde met dese lettren dat Henrick van den Berghe, Jan zyn brueder, ende Ane haere moeder, mi hebben genoech gedoen te myns heeren t shertogen behoef van Brabant van al der misdaedt die si hadden misdaen jeghen hem tot op den dach van heden in overgripeno in wat manieren dat si, wedertsi geproeft ochte ongeproeft (1), ende sceldense daer af quite en ledich (2) van myns heeren weghen en gheve hen gerecht geleede en opene hen dlandt te horen orbore met den ghetuge van deser letteren die besegelt es met mynen zegele. Die was gemaeckt op jaere ons Heere doemen screef derthienhondert en acht op Ste Amelberghen avondt.

Cartularium Sti Bernardi, P. Rbrum 17.

III.

Les échevins d'Anvers déclarent que Radulphe de Wilre, écoutète d'Anvers, a vendu à l'abbaye de Saint-Bernard sous Hemixem, les biens saisis d'Henri van den Berghe et de ses complices.

29 juin 1308.

Universis presentes litteras inspecturis, Paulus dictus Bornecolve, Petrus dictus Daen, Joannes dictus de Werve, et Symon dictus Spronck scabini Antverpienses, salutem et noscere veritatens, noverint universi quod coram nobis specialiter propter hoc evocatis a Radulpho de Wilre sculteto nostro

(1) 't Zij bewezen of niet.
(2) Vrij.

Antverpiensi, idem Radulphus personaliter constitutus recognovit libere et expresse *se vendidisse* justo ac legitimo legitimi contractus titulo exparte illustris Principis Domini Ducis Brabantie viris religiosis abbati et conventui Loci Santi Bernardi juxta Scelle *omnia bona mobilia et immobilia Henrici dicti van den Berghe et Anæ matris ejus* in parochia de Hemexem jacentia sive existentia ad predictum Dominum Ducem ratione sui Dominii propter forefactum seu malefactum dictorum Henrici et Anæ secundum jus et patrie consuetudinem, ut asseruit devoluta, videlicet *novem diurnalia terrae ac mansionem quondam suam cum attinentiis omnibus* pro quadam pecunie summa eidem sculteto ex integro persoluta, contulit et concessit idem scultetus ex parte Domini predicti Ducis preminis religiosis predicta bona omnia et singula levanda ab eisdem, habenda pacifice et perpetuo possidenda, renuntians ad opus predictorum religiosorum in nostra presentia expresse omni juri quod eidem Domino Duci in premissis bonis competiit, aut quomodolibet competere potuit occasione forefacti memorati, promittendo eisdem religiosis ex parte premissi Domini Ducis justam, debitam et perpetuam warandisiam contra quoscumque juri parere volentes, vel ipsos presumentes super hiis indebite molestare. Si quem vero defectum super hiis dictos religiosos successu temporis habere contigerit, promisit idem scultetus ex parte Domini Ducis quandocumque super hac fuerit requisitus, fideliter adimplere et super hoc litteras confirmationis et warandisie ab eodem Domino Duce suis laboribus propriis et custibus impetrare. In quonum omnium testimonium et memoriam sempiternam sigilla nostra una cum sigillo predicti Radulphi sculteti Antverpiensis ad ipsius instantiam presentibus litteris duximus apponenda. Et ego Rodulphus de Wilre scultetus Antwerpiensis, quia premina omnia vera esse et fuisse recognosco, prout narrata sunt superius, sigillum meum presentibus apposui in testimonium premissorum et munimen. Actum et datum anno Domini M° CCC° octavo, in die Beatorum Petri et Pauli apostolorum.

Cart. S^i Bernardi, P. Rub. 15.

TABLE DES MATIÈRES

Séance des membres titulaires du 27 mars 1904 . . . . . page 5
Séance ordinaire du dimanche 17 juillet 1904 . . . . . » 6
Rapport du secrétaire sur l'exercice 1904, par M. F. Donnet. . » 7
Rapport du trésorier, par M. L. Theunissens . . . . . » 11
Liste des envois reçus à la bibliothèque. . . . . » 12
Compte rendu analytique des publications, par M. F. Donnet. . » 18
Rapport sur le genre satyrique dans la sculpture flamande et wallonne, par M. E. J. Soil . . . . . » 24
Rapport sur le mémoire de M. L. Maeterlinck, intitulé: Le genre satyrique dans la peinture flamande et wallonne, par M. A. Blomme . . . . . » 28
Note sommaire sur les fouilles de Thielrode, par MM. G. Willemsen et Th. de Decker . . . . . » 34
La Nécropole par incinération de Grobbendonck (avec planches), par M. Louis Stroobant . . . . . » 36
Les marcgraves ou écoutêtes d'Anvers et du pays de Ryen et les écoutêtes de Lierre, Contich et Santhoven de 1350 à 1401, par M. J. B. Stockmans . . . . . » 56

La correspondance envoyée à l'Académie et les envois destinés à la bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Donnet secrétaire, rue du Transvaal, 53, à Anvers.

L'abonnement aux **Annales** est de **10 frs. par an** — au **Bulletin** de **3 frs.**, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.

On s'abonne en s'adressant au trésorier, **Courte rue de l'Hôpital, 14, à Anvers.**

Les Annales de l'Académie forment, par an, un gros volume orné de gravures, de planches, de cartes, etc., fourni par livraisons.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

—

1905

II

ANVERS
IMPRIMERIE Ve DE BACKER, 35, RUE ZIRK
—
1905

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT QUATRE FOIS PAR AN

TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES.

Texte: La feuille de 16 pages: (1)

Papier du Bulletin	5	centimes.
» velin	8	»
Couverture non imprimée	1	»
» imprimée	5	»

Titre et faux-titre:

Papier du Bulletin	5	centimes.
» velin	8	»

Brochage: de 3 feuilles au moins	3	»
» de 3 à 6 feuilles	6	»
» de plus de 6 feuilles	8	»

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 1904

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. Paul Cogels.

Sont présents: MM. Donnet, *secrétaire;* Theunissens, *trésorier;* Hymans, Geudens, président Blomme, R. P. van den Gheyn, L. Blomme, chanoine van Caster, chanoine van den Gheyn, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, Stroobant, van der Ouderaa, Max Rooses, membres titulaires; MM. l'abbé Laenen, Kintsschots, Willemsen, Dubois et l'abbé Maere, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir être présents à la réunion:

MM. Soil, *vice-président;* de Béhault de Dornon, Errera, Chauvin, Bergmans, membres titulaires; MM. Matthieu, Comhaire, van Ortroy, membres correspondants regnicoles.

Le procès-verbal de la séance du 17 juillet 1901 est lu et approuvé après quelques observations.

Le comité de publication des Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, sollicite la continuation des échanges entre sa publication et celles de l'Académie. Cette demande est accordée.

L'Académie de Stanislas, à Nancy, fait connaître le programme pour le prix Herpin à décerner en 1908. Pris pour notification.

Le directeur général d'archéologie de Simla demande à ce que l'Académie envoie ses publications en échange contre celles du gouvernement indien. Des explications seront demandées.

Les facultés des lettres de Nancy et de Lille prient l'Académie de souscrire un abonnement aux Annales de l'Est et du Nord. On s'informera si des échanges ne pourraient pas plutôt se faire entre ces revues et les Annales de l'Académie.

M. le Ministre de l'Intérieur envoie pour être affiché dans les

locaux de la bibliothèque le programme du Congrès international d'éducation et de protection de l'enfance.

M. le président félicite M. Hymans qui, récemment, a été nommé conservateur en chef de la Bibliothèque royale. Celui-ci remercie.

M. Donnet donne lecture du rapport annuel qu'il a dressé comme secrétaire et bibliothécaire. M. Theunissens donne connaissance de son rapport sur la gestion financière pendant l'année 1904. Les recettes se sont élevées à fr. 5,446.56 et les dépenses à 3,645.62. L'excédent de l'exercice est donc de fr. 1,800.94.

Ces divers rapports seront imprimés dans les Bulletins.

M. le président Blomme donne lecture du rapport qu'il a rédigé sur le travail de M. Maeterlinck: *le genre satyrique dans la sculpture flamande et wallonne*. Ce rapport, ainsi que celui du premier rapporteur M. Soil, concluent à la non impression du mémoire. Ces conclusions sont adoptées.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des livres parvenus à la bibliothèque et soumet le compte rendu analytique des principaux d'entre eux. Ces deux pièces seront insérées dans les Bulletins.

Le R. P. van den Gheyn fait connaître son travail intitulé: *Peiresc et Cobergher*. Cette lecture donne lieu à un échange de vues entre l'orateur, MM. Hymans, président Blomme et vicomte de Ghellinck Vaernewyck. Ce dernier fait circuler un volume ayant appartenu à Peiresc et portant son chiffre. Il fournit à ce sujet quelques détails. M. Blomme fait connaître le portrait que le brugeois Finsonius a fait de ce savant. Le travail du R. P. van den Gheyn et la note du vicomte de Ghellinck seront imprimés dans les Annales.

M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck fait rapport sur le Congrès tenu au Puy, par la Société française d'Archéologie et fait circuler un grand nombre de photographies des monuments du Velay. Ce rapport sera réservé pour les Annales.

M. Stroobant donne connaissance des fouilles qu'il a exécutées à Grobbendonck et qui lui ont fait mettre au jour un antique cimetière.

M. Willemsen fournit des détails circonstanciés au sujet de la découverte d'un puits romain à Thielrode. Ces deux membres fourniront pour le Bulletin des notes résumant leurs découvertes.

Il est présenté un travail de M. Stockmans, relatif aux *Marcgraves d'Anvers et du pays de Ryen et aux Ecoutètes de Lierre, Contich*

et Santvliet. Ce travail pourra être imprimé dans les Bulletins après que l'introduction en aura été modifiée.

M. Donnet résume une série de notes artistiques et archéologiques sur la province d'Anvers. Elles seront réservées aux Annales.

La séance est levée à 4 1/2 heures.

Le Secrétaire, — FERNAND DONNET.

Le Président, — PAUL COGELS.

Liste des publications parvenues à la bibliothèque en décembre 1904 et janvier 1905.

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

EMILE DILIS. De schipbruggen als verkeermiddel in vroegere tijden tusschen Antwerpen en het Vlaamsch hoofd.

EDM. GEUDENS. Het hoofdambacht der meerseniers. IV.

G. WILLEMSEN. Trois siècles de lutte contre l'ivrognerie.

RICHARD MEISTER. Dorer und Achaër.

FRANZ EULENBERG. Die frequenz der deutschen universitäten.

W. H. ROSCHER. Die sieben und neunzahl im kultus und mythus der Griechen.

JOHANNES HERTEL. Uber das tantrakhyayika, die Kasmirische rezension des pancatantra.

E. J. SOIL DE MORIAMÉ. L'habitation tournaisienne.

NAPOLÉON DE PAUW. Jehan Froissarts chronyke van Vlaenderen.

NAP. DE PAUW et EDW. GAILLARD. Dit is die istory van Troyen van Jacob van Maerland.

EDM. GEUDENS. Les tableaux des hospices civils d'Anvers.

FERNAND DONNET. La statuette de Casterlé.

ID. Variétés Campanaires.

ID. Relations entre les batteurs de cuivre de Bouvignes et la ville d'Anvers.

ID. Les batteurs de cuivre anversois.

C. Pynacker Hardyk. Willelmi capellani in Brederode chronicon.
M. Fokker. Proeve van eene lijst bevattende de vroegere namen der huizen in Middelburg.
de Béhault de Dornon. Les fondeurs de cuivre Grognart de Dinant.
Id. Avant-projet de loi sur la conservation des monuments.
Gustave Van Hoorebeke. Biographie du fameux Olivier Le Dain.

2° ECHANGES.

Bruxelles. Société royale belge de géographie.
Bulletin. 28e année. N° 5.
Id. Académie royale de médecine de Belgique.
Mémoires couronnés et autres mémoires. in-8°.
Tome XVIII, 8e fasc.
Bulletin. Tome XVIII. N° 10.
Id. Missions belges de la Compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel. 6e année. N° 12. 1905. N° 1.
Id. Revue belge de numismatique.
61e année. 1e livr.
Id. La Gazette numismatique.
9e année. N° 3.
Id. Académie royale de Belgique. Classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des beaux-arts.
Bulletin 1904. Nos 9, 10, 11.
Biographie nationale. Tome XVIII, 1r fasc.
Id. Coutumes du pays et comté de Flandre. Quartier de Gand. Tome IX.
Gand. Maatschappij der vlaamsche bibliophilen.
4e reeks. Nr 12.
Turnhout. Taxandria. 1903-1904. N° 4.
Liège. Wallonia. XIIe année. Nos 11 et 12. — XIIIe année. N° 1.
Gand. Société d'histoire et d'archéologie.
Bulletin. 12e année. Nos 8 et 9.
Inventaire archéologique. Fasc. XXXVII.

LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique. Tome XXX, 3e et 4e livr.

ARLON. Institut archéologique du Luxembourg. Annales. Tome XXXIX.

LIÉGE. Société d'art et d'histoire de diocèse de Liége.
Leodium. 3e année. N° 12. 4e année. N° 1.

ID. Bulletin. Tome XIV.

TOURNAI. Annales de la Société historique et archéologique. Tome 8.

NAMUR. Société archéologique.
Rapport sur la situation de la Société en 1903.
Annales. Tome XXV, 1e livr.

HASSELT. L'ancien pays de Looz.
7e et 8e années. Nos 6 et 7.

s' HERTOGENBOSCH. Handelingen van het provinciaal genootschap van kunsten en wetenschappen in Noord-Brabant. 1897-1903.

MIDDELBOURG. Zeeuwsch genootschap der wetenschappen.
Archief. 1904.

LEIDEN. Maatschappij der nederlandsche letterkunde.
Handelingen en mededeelingen. 1903-1904.
Levensberichten. 1903-1904.

UTRECHT. Historisch genootschap.
Bijdragen en mededeelingen. 25e deel.
Wet.

LUXEMBOURG. Verein fur Luxemburger geschichte, litteratur und kunst.
Ons Hemecht. 10 jahrg. Heft 11 & 12. 11 jahrg. 1 heft.

LONDRES. Transactions of the royal historical society. Vol. XVIII.

ID. The royal archaeological institute of Great Britain and Ireland. The archaeological Journal. Vol LXI. N° 242.

PARIS. Notes d'art et d'archéologie.
Revue de la Société de Saint-Jean. 16e année. Nos 11 et 12.

PARIS. Société nationale des antiquaires de France.
Mémoires. 1902.
Mémoires et documents. Mettensia IV.
Bulletin. 3e trimestre 1904.

PARIS. Polybiblion.
Partie technique. Tome CII, 12e livr. et tome CV, 1e livr.
Partie littéraire. Tome CI, 6e livr. et tome CIII, 1e livr.

ID. Comité des travaux historiques et scientifiques.
Bulletin historique et philologique. Année 1903. Nos 3 et 4.

ID. La correspondance historique et archéologique. 11e année. Nos 130-131.

LILLE. Société d'études de la province de Cambrai.
Bulletin. 6e année. Nos 11 et 12.

ARRAS. Commission départementale des monuments historiques.
Epigraphie du département du Pas-de-Calais.
Tome I, fasc. 1, 2, 3, 4. Tome II, fasc. 1, 2, 3, 4, 5. Tome III, fasc. 2. Tome V, fasc. 1, 2, 4.

NANCY. Mémoires de l'académie de Stanislas.
6e série. Tome I.

GRENOBLE. Bulletin de l'académie Delphinale.
4e série. Tome 17.

DUNKERQUE. Mémoires de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts. 39e vol.

ID. Union Faulconnier.
Bulletin. Tome VII, fasc. IV.

SAINT-OMER. Société des antiquaires de la Morinie.
Bulletin historique. 210e livr.

AMIENS. Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie.
Année 1904. 1r trim.

NIMES. Mémoires de l'académie.
Tome XXVI.

SAINTES. Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletin de la Société des archives historiques. XXIVe vol., 5e et 6e liv.

EVREUX. Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.
VIe série. Tome I.

LYON. Bulletin historique du diocèse de Lyon.
5e année. No 30.

REGENSBURG. Verhandlungen des historischen vereines von Oberpfalz und Regensburg. 55 band.

LEIPZIG. Königlich Sächsischen gesellschaft der Wissenschaften. Berichte 1904. I, II, III.

GORLITZ. Oberlansikischen gesellschaft der Wissenschaften. Neues lansikischer magazin. 80e Band.

Codex diplomaticus Lusatiæ superioris B. II. H. 5.

MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos. Año VIII. Nº 11 y 12.

BARCELONE. Revista dela asociacion artistico arqueologica barcelonesa. Año VIII. Nº 42.

LISBONNE. Boletim da real associacao dos architectos civis e archeologos portuguezes. Tomo X. Nº 2.

MILAN. Reale instituto lombardo di scienze e lettere. Rendiconti. Vol. XXXVII, fasc. 4 à 16.

STOCKHOLM. Kongl. vitterhets historie och antikuitets akademien Antikuarisk tidskrift. XVII. 3.

COPENHAGUE. Mémoires de la Société royale des antiquaires du Nord. Nouvelle série. 1903.

CHRISTIANIA. Bibliothèque de l'université. Aarsberetning. 1900-1901-1902-1903.

ZAGREB. Vjestnik kr. hrvatsko-slavonsko-dalmatinskog zemaljskog arkiva. God VI, sv. 3 et 4.

MOSCOU. Bulletin de la Société impériale des naturalistes. Année 1903. Nº 4.

BATAVIA. Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen. Verhandelingen. Deel LVI. 1e stuk.

Dagh register gehouden int Casteel Batavia 1677.

Notulen van de algemeene en directievergaderingen. Deel LXII, afl. 3.

Rapporten van de Commissie in Nederlandsch Indië voor oudheidkundig onderzoek. 1901 et 1902.

BOSTON. Proceedings of the American academy of arts and sciences. Vol. XL. Nos 6, 7, 8 et 9.

BERKELEY. University of California publications. Amercian archaeology and ethnology.

Vol. I. Nos 1 et 2. Vol. II. Nos 1, 2 et 3.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

Bruxelles. De Nobele. Catalogue spécial de livres au rabais.
Leipzig. Adolf Weigel. Kunst, Kunstgebeide, illustrerte Werke.
Id. Karl W. Hiersemann. Archaeologie. Katalog 307.

Compte rendu analytique des principales publications reçues par l'Académie en décembre 1904 et janvier 1905.

M. Dilis, qui, dans un récent travail avait retracé l'histoire du passage d'eau entre Anvers et la rive flamande, publie aujourd'hui une nouvelle étude du même genre. Son mémoire qui a paru dans les Annales du Cercle archéologique du Pays de Waes (vol. XXIII, 1r liv.) porte pour titre: *de schipbruggen als verkeermiddel in vroegere tyden tusschen Antwerpen en het Vlaamsch hoofd.* L'auteur s'occupe dans cette étude des ponts qui dans la suite des siècles furent jetés sur l'Escaut, devant Anvers, et qui furent utilisés pour le passage du public. Le premier dont il est question est celui qui fut construit au mois de mai 1605, d'après les ordres du marquis Spinola. Plus tard, les constructions de ce genre se multiplièrent, et les archives d'Anvers renferment encore bon nombre de documents consacrés à la police, au péage ou à l'aménagement des ponts anversois. La plupart de ces documents figurent en annexes, joints à la notice de M. Dilis.

A signaler dans le 4e fascicule du 1r volume de Taxandria, la conférence que notre confrère, M. le chanoine van den Gheyn a faite sur *le rôle des Sociétés d'archéologie en Belgique.* Faisant siennes les théories développées ailleurs par M. Verhaegen, il reconnaît que les archéologues de provinces, qui deviennent de plus en plus nombreux, en limitant le champ de leurs études et de leurs recherches à la région relativement étroite qui les entoure, auront généralement une connaissance plus approfondie de leurs monuments

que ceux qui ont a étudier simultanément les produits de l'art dans toutes les régions du pays. Par suite, il devrait être dévolu aux sociétés locales un contrôle plus étendu qui aurait pour but non d'entraver les efforts des pouvoirs publics, mais de prêter, au contraire, à ceux-ci le plus bienveillant appui, de les éclairer et de faciliter leurs travaux et leurs recherches.

Dans le même fascicule de la revue campinoise est racontée par votre secrétaire la si typique aventure de *la statuette de Casterlé.* Prétendument découverte sur le territoire de ce village, elle provoqua une active correspondance entre le recteur de l'Université de Louvain, M. de Ram, qui croyait fermement à l'authenticité de la découverte, et des archéologues de Turnhout, qui obtinrent des preuves convaincantes de la fraude dont se rendirent coupables les premiers propriétaires de la figurine. Sa signification donna également lieu, à diverses polémiques entre ceux qui voulaient lui trouver une origine gauloise et d'autres savants qui l'attribuaient à l'art barbare du XIV^e^ ou XV^e^ siècle. Ces derniers semblent avoir été dans le vrai.

Grâce à l'aimable entremise de son bibliothécaire M. G. Sens, la commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais a bien voulu nous faire un envoi important de fascicules de *l'épigraphie du département,* nous permettant ainsi de compléter pour notre bibliothèque cette publication si intéressante. Ce recueil nous fournit, en effet, quantité de renseignements précieux et sûrs touchant tous les monuments civils et religieux du Pas-de-Calais, sur leur ameublement artistique et sur quantité de familles qui souvent ont des rapports directs avec nos provinces.

Nous avons reçu de la part de notre confrère M. Soil, la première partie d'un travail fort important, consacré à l'*habitation tournaisienne.* M. Soil compte décrire non seulement l'habitation telle qu'elle était en usage à Tournai du XI^e^ au XIII^e^ siècle, dans sa décoration extérieure, dans son mode de construction, mais encore dans sa distribution intérieure, exposant toutes les méthodes employées pour l'embellir et la rendre confortable. Dans cet ordre d'idées il décrira les mobiliers et ses transformations à travers les siècles, puis, élargissant son sujet, il fera connaître les costumes que portaient les tournaisiens d'antan et les nombreuses coutumes qu'ils observaient dans toutes les principales circonstances publiques et

privées de leur existence. Le premier voulume que je dois vous signaler aujourd'hui est consacré à l'architecture des façades. Tournai à la bonne fortune de posséder encore nombre de demeures anciennes, depuis les solides habitations romanes jusqu'aux élégantes maisons de la renaissance. M. Soil les décrit minutieusement. Pour celles qui ont disparu il met à contribution les anciens plans et les vieux tableaux et parvient aussi à reconstituer d'une façon complète la physionomie architectonique de la ville des choncq clochiers pendant l'espace de sept siècles. Pareil travail devrait être entrepris pour chacune de nos villes belges, même s'il n'avait pour conséquence que d'empêcher nos administrations communales où les particuliers de détruire les dernières et trop rares façades encore existantes, seuls vestiges de richesses architectoniques inestimables, qui, jusqu'ici, ont su trouver grâce devant le vandalisme utilitaire de générations ignorantes ou trop intéressées.

Dans une annexe du compte moral des hospices, notre confrère M. Edm. Geudens, fournit la liste des *tableaux des hospices civils d'Anvers*. Il reproduit les indications des précédents catalogues, rappelle les rectifications qu'il y a portées, et énumère les documents relatifs au transfert au musée d'Anvers des meilleures œuvres picturales léguées autrefois par de pieux bienfaiteurs aux différents hospices anversois et réunies par l'administration de ces établissements charitables après la disparition de tous les anciens refuges.

A signaler dans les *Missions belges de la Compagnie de Jésus* (1905, n° 1) le commencement d'une étude du R. P. Hosten sur les dolmens et cromlechs dans les Palins. Si les monuments mégalitiques de l'Inde méridionale ont été étudiés avec soin, ceux des Palins sont jusqu'ici fort peu connus. Le P. Hosten en a retrouvé un grand nombre formant surtout le couronnement de caveaux souterrains à destination funéraire probable. Il a opéré des fouilles, et c'est le résultat de ces recherches dont il commence aujourd'hui la publication, accompagnée de nombreuses illustrations.

Dans *The Archaeological Journal* (vol. LXI, n° 242), nous trouvons un article du vicomte Dillon, qui porte pour titre *Ransom* et qui constitue une étude complète, surtout au point de vue anglais, des usages en vigueur au moyen âge pour le traitement des prisonniers et leur rançon. De nombreux exemples, empruntés surtout

à l'histoire des guerres des XIV^e^ et XV^e^ siècles, nous montrent à quel montant s'éleva le taux de la rançon des souverains, des chefs d'armées ou des simples chevaliers, puis nous apprend comment ces montants étaient obtenus et par qui ils étaient payés. Enfin, certains détails sont consacrés à exposer les règles qui présidaient à la cession de prisonniers de guerre, qui passaient d'un bénéficiaire à un autre et devenaient ainsi l'objet presque d'un commerce régulier.

M. F. de Mély est l'auteur d'un travail inséré dans les *Mémoires (1902) de la Société nationale des antiquaires de France*, consacré à « l'image du Christ du Sancta Sanctorum et des reliques chrétiennes apportées par les flots ». Dans beaucoup de localités, sièges des plus célèbres pèlerinages occidentaux du moyen âge, se rencontrent des reliques ou des images saintes apportées par les eaux et qui sont miraculeusement venues s'échouer sur le rivage. C'est le cas à Boulogne-sur-Mer, à Dives, à Fécamp, en France; à Lezzo et à Najère en Espagne; à Saint-Voult, Oviedo et à Rome, en Italie. L'auteur aurait à cette nomenclature pu ajouter le crucifix conservé aux portes d'Anvers à Hoboken, et si nous ne nous trompons, également celui de Wenduyne, sur la côte belge de la mer du Nord. Dans ces légendes, M. de Mély voit des manifestations de l'esprit du peuple naturellement porté au merveilleux. Dans son besoin de mystère, il aurait de la même manière, supprimé d'abord les marins qui conduisaient le bateau, puis le bateau lui-même qui apportait les reliques ou les images saintes, pour attribuer, enfin, directement cette arrivée à une intervention miraculeuse et providentielle.

En 1333, le chantre immortel de Laure, Petrarque, traversa nos provinces. Après avoir parcouru la Flandre, le Brabant et le Hainaut, il visita le pays de Liége. On retrouve dans sa correspondance de fort intéressants détails sur le séjour qu'il fit au bord de la Meuse. C'est cette relation que Mgr Georges Monchamps étudie dans un article intitulé *Petrarque et le pays Liégeois* et que nous trouvons dans *Leodium* (4^e^ année, n° 1) organe de la Société d'art et d'histoire du pays de Liége. Petrarque eut la bonne fortune de découvrir à Liége un manuscrit de Ciceron. Mgr Monchamps suppose que cette trouvaille se fit dans la bibliothèque du monastère bénédictin de Saint-Jacques, et qu'il s'agissait du discours *pro archia poeta*. On

connait la mésaventure du poète italien, obligé de suspendre ses travaux de copie pour parcourir les rues de Liége à la recherche d'encre à écrire. Mgr Monchamps voit dans cette historiette une simple boutade dont on a eu tort de tirer des conséquences importantes et qui même a servi de point de départ à la moderne légende de l'ignorance du clergé liégeois. Mgr Monchamps réfute sur ce point les assertions de quelques historiens qui se basèrent, pour admettre cette accusation, sur certains textes mal compris ou peu correctement reproduits. Pétrarque avait un ami intime que l'on appelait Louis de Campine. Grâce aux découvertes faites par dom Ursmer Berlière dans les archives vaticanes, Mgr Monchamps réussit à établir que cet intime s'appelait en réalité Ludovicus Sanctus ou Heiligen, qu'il était né, en 1304, à Beeringen, en Campine, et qu'il séjournait à Avignon, où à la Cour papale il remplissait les fonctions de *magister in musica* et de plus *cantor* du cardinal Jean Coloma.

En nous demandant de nouer avec elle des relations d'échanges, l'Université de Californie nous envoie une série de ses publications. Parmi celles-ci nous appellerons l'attention sur deux études de M. Pliny Earle Goddard : *Life and culture of the Hupa* et *Hupa texts*. C'est l'histoire d'une de ces peuplades américaines qui, pourchassée par les progrès de la civilisation et aussi par les empiètements intéressés de voisins peu bienveillants, tend comme tant d'autres, à s'éteindre lentement. Ces Indiens occupent la magnifique vallée de la rivière Trinity, dans le comté de Humbolt, en Californie. M. Goddard nous fait connaître leurs mœurs, leurs habitudes, nous décrit leurs ustensiles, leurs armes, nous initie à leur histoire et aux traditions de leur passé, en consacrant en même temps un travail spécial à leur langue et à leur littérature. De nombreuses illustrations parsèment le texte et servent à confirmer les renseignements historiques et archéologiques qui ont d'autant plus de valeur que bientôt il ne restera plus que le souvenir de ces races vaillantes qui, autrefois, occupaient en toute liberté les immenses contrées du nouveau monde.

Depuis deux siècles, les historiens avaient souvent puisé des renseignements dans la chronique qui avait pour auteur Guillaume, chapelain de Brederode, puis procurateur du monastère d'Egmond. Antonius Matthæus l'avait même reproduite en 1700, mais cette

publication était devenue d'une rareté insigne. M. Pynacker Hordyk a donc fait chose éminemment utile en reproduisant à nouveau le texte de cette importante œuvre historique. Il a utilisé dans ce but la seule copie manuscrite connue aujourd'hui et qui appartient à la bibliothèque de la ville de Hambourg. C'est dans les publications de la *Historisch Genootschap* d'Utrecht que l'on pourra consulter le texte de la *Willelmi capellani in Brederode postea monachi et procuratoris Egmondensis Chronicon*. La première partie de cette chronique, embrassant la période comprise entre les années 1206 à 1321 renferme pas mal d'erreurs. La seconde partie qui s'étend jusqu'à l'année 1332 est plus importante et fournit de nombreux détails intéressants, principalement sur les principaux événements du règne de l'empereur Louis de Bavière.

La ville de Middelbourg, en Zélande, eut des rapports trop intimes avec Anvers et la Flandre pour que ses annales ne soient pas consultées avec intérêt par tous ceux qui étudient notre histoire nationale. Ils pourront utiliser à cet effet l'étude de M. Dommisse portant pour titre: *Onderzoek naar de eerste omwalling en omgeving der stad Middelburg*, récemment parue dans les « Archief » de la *Zeeuwsch Genootschap der wetenschappen* (1904). On y trouvera de nombreux détails puisés dans les archives locales et relatifs aux divers quartiers de la ville, à ses demeures les plus intéressantes, à ses monuments les plus importants. Les comptes communaux nous apprendront qu'au commencement du XVI^e^ siècle, Antoine Kelderman reçut 90 livres pour la construction en style ogival de la façade de l'hôtel de ville et nous fourniront d'amples détails se rapportant à la construction de ce monument, à celle de l'abbaye, et en général à tous les bâtiments publics ou privés de la ville.

On s'imagine généralement que sous le gouvernement des archiducs Albert et Isabelle, l'indépendance de notre patrie fut complète. C'est une erreur. M. Henri Lonchay nous prouve le contraire dans sa brochure qu'il intitule: *Le serment de fidélité prêté par les Belges à Philippe III en 1616*. L'acte de cession de 1598 stipulait que nos provinces retourneraient à l'Espagne si les archiducs mouraient sans enfants. En cas de prédécès d'Isabelle, Albert conserverait le gouvernement; la réciprocité fut accordée à l'infante en 1601. Toutefois, dans ce cas, de souverains ils devenaient simples gouverneurs. Malgré

l'indépendance stipulée, l'Espagne garda des garnisons dans nos principales places fortes et en confia le commandement général à un de ses serviteurs dévoués, Ambroise Spinola. A celui-ci se joignaient l'ambassadeur du roi très chrétien, le confesseur de l'archiduc et de nombreux agents subalternes qui entretenaient soigneusement en Belgique l'influence espagnole. Quand l'espoir d'avoir une descendance fut entièrement abandonnée par les archiducs, il fallut faciliter, dès leur vivant, le retour des Pays-Bas à l'Espagne, et déjà en 1616 les divers Etats reconnaissaient le roi Philippe III comme successeur éventuel d'Albert et Isabelle, et à ce titre lui prêtaient hommage et lui juraient obéissance. Le roi mourut, en 1621, sans avoir bénéficié de ces précautions, et ce n'est que sous le règne de son successeur que la Belgique fit retour à la couronne espagnole.

Le savant directeur de l'Institut historique belge à Rome, dom Ursmer Berlière, vient de faire imprimer une nouvelle étude relative à l'histoire religieuse de nos provinces. Il s'occupe cette fois des *évêques auxiliaires de Cambrai et de Tournai*. Au moyen âge « l'étendue de certains évêchés, les occupations multiples de leurs titulaires, obligés de remplir un rôle politique, forcèrent ces évêques à attacher à leur personne un auxiliaire qui pût les remplacer pour les fonctions pontificales, et, parfois aussi, pour l'administration spirituelle de leurs diocèses ». Ces évêques auxiliaires étaient parfois des prêtres soumis antérieurement déjà à leur juridiction, mais plus souvent des évêques étrangers chassés de leurs sièges. Au XIII^e^ siècle, la vanité et l'ambition s'en mêlant, les évêques auxiliaires se multiplièrent étrangement. Les papes, et le Concile de Trente durent mettre un terme à ces abus. Dans nos provinces, les églises de Cambrai, Tournai, Liége et Utrecht jouissaient du privilège d'avoir des évêques auxiliaires. Les titulaires de ces emplois dans les deux premiers diocèses sont peu ou pas connus. Dom Ursmer Berlière a entrepris de dresser la liste de ces prélats et de fournir des détails circonstanciés sur leurs personnes et leur carrière épiscopale. L'important travail de notre confrère constitue une précieuse contribution à l'histoire ecclésiastique de notre patrie et fournit une multitude de détails intéressants pour la monographie des diverses localités de ces diocèses et pour leurs institutions religieuses.

Dans un volume illustré et tiré à un petit nombre d'exemplaires

numérotés, notre confrère, M. Gustave van Hoorebeke, a repris en sous œuvre la *Biographie du fameux Olivier Le Dain,* le célèbre favori du triste roi Louis XI. Il est d'avis que le vrai nom d'Olivier Le Dain était de Neckere, qui signifie le diable. Il serait né, non à Thielt, mais à Gand, et son père, le barbier Jean de Neckere se serait établi plus tard dans cette première ville. Olivier y aurait exercé le métier paternel dans une maison du marché, sise à côté de l'hôtellerie *het Schaeck*. Or, c'est dans cette auberge qu'aurait logé pendant le carême de 1457 le dauphin de France. Le petit barbier flamand aurait rasé le prince français, qui, pris d'amitié pour lui, l'aurait attaché à sa personne comme valet de chambre et amené avec lui dans sa patrie. On connaît les aventures subséquentes d'Olivier le Dain: anobli, enrichi, comblé d'honneurs par son maître, envoyé en mission comme ambassadeur et finissant son existence tourmentée au gibet de Montfaucon, convaincu d'extorsions, escroqueries, abus de pouvoirs, pillages, sacrilèges et autres crimes aussi noirs que variés, ce qui lui valut l'épitaphe connue:

Cy gist le diable
baptizé le Dain
jugé pendable
barbier suzerain 1484.

Messieurs, je m'arrête ici. Vous le voyez, les publications reçues depuis deux mois ont été nombreuses et importantes. L'intérêt de nos collections bibliographiques s'accroit chaque jour et je suis heureux de pouvoir vous faire part à chaque réunion des choses les plus intéressantes, rencontrées en feuilletant les derniers venus des ces hommages d'auteurs ou de ces si multiples publications périodiques.

FERNAND DONNET.

5 février 1905.

Trois cloches flamandes

DU LIMOUSIN

Collectionnant tous les ouvrages qui s'occupent des cloches, de leur histoire ou de leur fabrication, nous nous rendimes récemment acquéreur d'un volume qui parut, il n'y a pas bien longtemps. Il est dû à la plume de M. l'abbé A. Lecler, chanoine honoraire, et porte pour titre: *Etude sur les cloches de l'ancien diocèse de Limoges* (1). Cette intéressante étude constitue une nomenclature chronologique, accompagnée de commentaires et de notes, de toutes les cloches existant ou ayant existé dans les églises, couvents, ou édifices importants de l'ancien diocèse de Limoges.

En compulsant cette longue liste descriptive des produits de la fabrication des anciens saintiers français, notre attention fut frappée par une inscription renseignée à la date de 1548.

Voici reproduction intégrale de ce passage (2):

1548. LIMOGES. *Saint-Pierre-du-Queyroix*

† Johannes es minem naem. Min ghacluit
3i goet requiaem. Petrus van den Ghem me
fecit M CCCCC XLVIII. Heer Loci als pastor et Jan
Stobant en Inchel Becke bebren mi doen maken
als kerck meersters in dien tit.

« La quatrième cloche de Saint-Pierre-du-Queyroix, appelée le

(1) Limoges. Imprimerie Vve H. Ducourtieux. 1902. In-8o.
(2) Fo 51.

» Verthamont, probablement le nom de celui qui l'avait donnée, » portait l'inscription ci-dessus. Les caractères en sont gothiques, » mais la légende est flamande. L'abbé Legros, qui l'a relevée, et » l'abbé Texier, qui l'a publiée, n'ont pas pu en donner la traduction. » Un bienveillant concours me permet d'être plus heureux.

» Voici comment on peut la traduire :

† Jean est mon nom. Mon timbre (est)
3e octave du Requiem. Pierre van den Gham
m'a fait. 1548. — Messire Louis comme
pasteur, et Jean Strobant et Michel van den
Becke m'ont fait faire comme (etant)
fabriciens en ce temps la.

» Cette cloche, fondue pour quelque église du Nord, a probable- » ment été portée chez nous comme dépouille de guerre et achetée » par un Verthamont, qui l'aura donnée à l'église de Saint-Pierre. » Le cas de cloches ainsi enlevées dans les temps de guerre n'est » pas rare. Nous allons voir, en 1586, les soldats du régiment de » La Maurie emporter celle de Laguenne ; en 1615, une cloche de la » Bussière emportée au Dorat par les soldats de la garnison; en » 1616, celles de Mascheix emportées par des gens de guerre, etc. »

Cette inscription est fort intéressante, malheureusement elle est complètement fautive. L'auteur ne dit pas, s'il l'a copiée sur la cloche même ou s'il l'a reproduite d'après une source étrangère. Ce dernier cas est probable. Quoiqu'il en soit, nous ne pouvons accepter la transcription comme fidèle. Nous le savons, les inscriptions campanaires renferment souvent des inexactitudes flagrantes, mais ici les non-sens sont trop évidents. Du reste, il y a lieu de constater que chez les fondeurs van den Gheyn ces imperfections sont bien moins fréquentes que chez leurs concurrents. Les produits de leurs ateliers existent encore en grand nombre, et on peut se rendre compte du soin avec lequel étaient, en général, reproduites les inscriptions qui paraient leurs cloches.

Il est donc évident que l'inscription de la cloche de Saint-Pierre-du-Queyroix devrait se lire comme suit:

JOHANNES IS MINEN NAEM
MIN GHELUIT SY GODT BEQUAEM
PETRUS VAN DEN GHEIN ME FECIT MCCCCCXLVIII
HEER LOEI ALS PASTOR EN JAN STROBANT EN
INGHEL BECKE HEBBEN MI DOEN MAKEN
ALS KERCK MEESTERS IN DIEN TYT.

On le voit, il a suffi de remplacer quelques lettres par d'autres mieux appropriées, sans modifier aucun mot, pour rendre l'inscription parfaitement intelligible. Elle est, du reste, conforme à d'autres, en quelque sorte identiques, que nous retrouvons sur maintes cloches flamandes du XVI^e^ siècle.

Il y a lieu de remarquer, que même si l'inscription telle qu'elle se trouve imprimée dans l'ouvrage de M. l'abbé Lecler, était exacte, que la traduction laisserait encore beaucoup à désirer. Ainsi Loei n'est pas Louis, mais bien Eloi; Inghel ne veut pas dire Michel, mais Engelbert. Enfin, la « 3^e^ octave du requiem » est une vraie trouvaille.

Nous traduirons donc facilement l'inscription rectifiée de la manière suivante:

JEAN EST MON NOM.
QUE MES SONNERIES SOIENT AGRÉABLES A DIEU.
PIERRE VAN DEN GHEYN M'A FAITE. 1548.
MONSIEUR ELOI COMME CURÉ ET JEAN STROBANT ET
ENGELBERT BECKE M'ONT FAIT FAIRE
COMME MARGUILLIERS EN CE TEMPS.

Maintenant, quelle est la provenance de cette cloche? Il ne nous est guère possible de l'indiquer exactement ici. Néanmoins, il ne nous semble pas douteux qu'elle ne provienne des Flandres. Les noms paraissent l'indiquer et le texte même de l'inscription a des analogies frappantes avec ceux par exemple qui ornaient les nombreuses cloches provenant des environs d'Audenarde et qui sont détaillés dans l'inventaire fait à Anvers en 1579 (1).

(1) Voir notre ouvrage: *Les cloches d'Anvers. Les fondeurs anversois.*

Comment cette cloche flamande est-elle parvenue en Limousin? Le doute n'est guère possible: ou bien elle a été enlevée du clocher qui l'abritait pendant les troubles religieux qui règnaient à cette époque et vendue à l'étranger, ou bien elle a fait partie du butin de guerre et a été confisquée par quelque capitaine victorieux lors de la prise de la localité dans laquelle elle était employée. A cette époque, dans nos provinces, des centaines de cloches éprouvèrent le même sort que celle de Saint-Pierre-du-Queyroix. La plupart d'entre elles eurent même une destinée moins heureuse: elles furent brisées en morceaux pour être converties en canons ou plus tard en gros sous.

La seconde cloche flamande dont il est question dans *l'étude sur les cloches de l'ancien diocèse de Limoges* est celle de Saint-Léonard. Voici comment s'exprime à ce sujet M. l'abbé A. Lecler:

1763. SAINT-LÉONARD *(Haute-Vienne).*

Rev^dus Dns Franciscus Gilbert abbas Bonnefiencis me fudi curavit anno 1763. Andreas van den Chein me fudit Lovani. Opus nil terrestre sapit.

Praecipue festis soleo laudare diebus
summa voce Deum populosque ad sacra ciere:
haec duo divinas resonantia tympana laudes
sancte, tibi tua plebs, o Leonarde dicat.

D'après cette inscription, deux cloches auraient été fondues à cette époque pour Saint-Léonard: « Révérend seigneur Gilbert, abbé de Bonnefond, m'a fait fondre à ses frais en 1763. André vanden Chein m'a coulée à Louvain. Je ne suis pas destinée aux choses de la terre; principalement aux jours de fête, de ma grande voix, j'ai la coutume de louer Dieu et de convoquer le peuple à la prière. O saint Léonard, ton peuple te dédie ces deux cloches destinées à chanter les divines louanges » (1).

Il est évident qu'il existe dans le texte une erreur de lecture et que le nom du fondeur doit s'écrire Van den Ghein, et non Van den

(1) Abbé A. Lecler, *loc. cit.*, p. 108.

Chein. On se trouverait donc ici en présence d'une commande faite directement par l'abbé de Bonnefond à Louvain, au fondeur André van den Gheyn.

Quant à la seconde cloche dont il est question dans l'inscription que nous venons de reproduire, il faut sans doute la reconnaître dans une autre cloche de l'église Saint-Léonard, dont nous retrouvons l'inscription dans une récente publication de M. le baron de Rivières (1). Celle-ci ne serait formée que de ces quelques mots :

ANDREAS VAN DEN GHEIN ME FUDIT LOVANII 1763.

Comme complément au travail sur les cloches de l'ancien diocèse de Limoges, M. l'abbé Lecler donne un *Dictionnaire des fondeurs de cloches qui ont travaillé dans l'ancien diocèse de Limoges.* Dans cette liste alphabétique nous trouvons aussi l'indication de trois cloches des van den Gheyn, conservées encore aujourd'hui dans des églises françaises.

Voici le passage en question :

VAN DER GHAM (Pierre) a fondu à Louvain, en 1548, une cloche qui est venue à Saint-Pierre-du-Queyroix, à Limoges. En 1558, il en faisait une autre qui est aujourd'hui à Montmédy et sur laquelle on lit son nom « Peeter van den Ghein ghegoten (clochetier) ».

Jean van den Ghein en a fondu une en 1559 qui est à Saint-Pierre-le-Divion, commune de Tiepval, département de la Somme.

A Chaumont (Haute-Marne) il en existe une signée « Andreas van den Geyn me fudit Lovani Anno 1727. » Celle que nous avons à Saint-Léonard porte également « Andreas van den Chein me fudit Lovani anno 1763 ».

Les célèbres fondeurs van den Gheyn, de Malines, ont encore aujourd'hui des représentants à Louvain, les Van Aerschodt-van den Gheyn exercent actuellement l'industrie de leurs ancêtres. »

Il y a lieu de rectifier ici un renseignement. Ce n'est pas à Louvain que Pierre van den Gheyn fondit, en 1548, la cloche de Saint-

(1) *Les cloches, clochettes et mortiers-pilons des fondeurs Van den Gheyn.*

Pierre-du-Queyroix, mais à Malines. Ce fondeur a, en effet, passé toute sa vie dans cette dernière ville ; il y est mort le 14 mars 1516 et y fut enterré dans l'église de Notre-Dame au-delà de la Dyle.

Ce n'est qu'au commencement du XVIII^e^ siècle que des membres de cette famille se fixèrent à Louvain.

Faisons encore remarquer dans le texte cité ci-dessus la traduction fautive de *ghegoten* par « clochetier ». Ce participe, suivant seul ici le nom du fondeur, ne peut se justifier. Suivant toutes probabilités les mots *heeft mi* ont été omis, et il faudrait rétablir l'inscription comme suit :

PEETER VAN DEN GHEIN HEEFT MI GHEGOTEN

c'est-à-dire :

PIERRE VAN DEN GHEIN M'A FONDUE.

FERNAND DONNET.

UNE NOTE D'ART DANS LA VIE

Mettre la vie dans l'art, et l'art dans la vie, est une pensée lue un jour sur une page d'album, et signée d'Ysaye, le grand musicien. Est-elle de lui, appartient-elle à un penseur qu'il ne cite pas? Je ne sais, mais quelqu'en soit l'auteur, elle m'a séduit et je me plais à la redire.

Mettre l'art dans la vie, c'est y mettre un peu d'idéal; c'est élever l'âme au-dessus des exigences et des préoccupations du labeur quotidien, au-dessus des banalités d'une existence désœuvrée, et la transporter dans une sphère plus sereine.

Que de gens traversent la vie, la front penché vers la terre, ou l'âme indifférente, absorbés par les nécessités de l'existence, enchaînés en quelque sorte au sol, par leur ignorance ou leur insouciance des choses de l'esprit?

D'autres, au contraire, et je les salue avec émotion, planent en quelque sorte au-dessus des vulgarités de la vie, et, le cœur plein d'un idéal sublime, la traversent les yeux et le front levés vers le ciel!

Tantôt c'est la Foi qui les fait agir: ils souffrent mille privations, ils bravent les persécutions et un martyre horrible, pour porter aux extrémités du monde le flambeau de l'Evangile, pour conquérir des âmes au ciel!

Tantôt c'est l'amour de la Science qui les a séduits; et nous les voyons, explorateurs ou savants, risquer leurs jours pour élucider quelqu'un des grands mystères que renferme encore le monde.

Pour ceux-ci, c'est le Patriotisme qui leur fait affronter tous les dangers, même la mort obscure et sans gloire, pour l'honneur du pays et la défense du drapeau.

Pour celles-là enfin, c'est la divine Charité qui les enflamme, douces et saintes filles, qui sacrifient avec bonheur une vie facile et heureuse, pour se faire les servantes des pauvres, des malades, des abandonnés, et leur donner, avec des soins de mère, l'aumône sacrée de leur pitié.

Ce sont là des héros au cœur rempli d'un idéal immense. Mais, faut-il le dire, les héros sont rares; ne les imite pas qui veut, et beaucoup doivent se contenter d'un idéal plus modeste. Sans faire le sacrifice d'eux-méme, sans pouvoir se soustraire aux nécessités de l'existence, ils veulent cependant éclairer d'une modeste flamme, le sentier de leur vie. C'est l'art qui allumera cette flamme, c'est lui qui donnera à ces âmes, avides de beauté, la satisfaction de ce besoin qui se fait sentir au fond de tout cœur bien né!

Vous n'attendez pas de moi une définition, ou une théorie générale de l'art: L'art est tout à la fois esprit et matière; sans utilité immédiate et pratique, il crée la beauté, il provoque cette émotion que nous éprouvons en face de toute chose grande et noble, où brille un reflet du vrai, du beau ou du bien. Il trouve son principe dans la nature, et dans les spectacles tantôt sublimes, tantôt gracieux et doux, qu'elle offre: la mer infinie, la sauvage majesté des montagnes, une fraiche journée d'automne, un éclatant coucher de soleil, une claire nuit étoilée, même une sombre matinée d'hiver, quand la neige ou le brouillard rendent toutes les formes indécises. Qui n'a éprouvé les impressions intenses causées par cette poésie des saisons.

Les grands spectacles de la nature causent les plus fortes émotions d'art, comme ses beautés de tous les jours, causent les plus douces.

L'homme, de son côté, cède à un besoin impérieux de son intelligence, en créant des œuvres qui, comme celles de la nature, peuvent atteindre à une beauté admirable. Ce sont les œuvres d'art; et par là il se distingue de l'animal, doué parfois d'un instinct prodigieux, d'une habileté excessive, mais incapable de concevoir le sentiment de la beauté, c'est-à-dire de l'art.

Partout et toujours, dès que l'homme a été débarrassé du souci d'assurer son existence matérielle, il a songé à embellir les objets à son usage, ses vêtements, son habitation, et en celà il a fait de l'art.

Toute chose peut recevoir l'empreinte de la beauté, c'est-à-dire celle de l'art.

Mais toutes les manifestations des arts ne contribuent pas, également, à la satisfaction de nos instincts supérieurs; il en est qui, par leur essence en quelque sorte aristocratique, ne s'adressent qu'à un public d'élite; d'autres, dont l'action n'est pas permanente, et doit être provoquée, chaque fois que nous la voulons éprouver. C'est le cas pour les œuvres de peinture et de sculpture, conservées dans les galeries privées et même dans les musées; pour la musique et la poésie, qui ne s'offrent pas spontanément à nous, mais exigent de notre part, au moins un effort pour provoquer cette sensation d'art.

* * *

Il est, au contraire, un art essentiellement *populaire*, parlant à toutes les classes de la société, toujours sous nos yeux, répandu dans toutes les régions, participant de la sublimité des œuvres de la nature, puisqu'il fait corps avec elles, et les complète parfois de la façon la plus heureuse, je veux parler de l'*art monumental*.

C'est lui qui dans la plaine de Paestum, comme au sommet de l'Acropole, donne au paysage toute son expression de grandeur sublime; c'est lui qui fait la silhouette des villes et donne à *Moscou* comme à *Carcassonne*, leur aspect caractéristique.

Partout on rencontre les manifestations de l'art monumental. Elles s'imposent à la vue de tous, savants et ignorants, riches et pauvres, travailleurs et désœuvrés; elles sont comprises par l'artisan sans culture, comme par l'esprit le plus subtil, par l'enfant du pays, aussi bien que par l'étranger, venant des contrées les plus éloignées.

Et il n'est pas nécessaire, pour qu'ils produisent tout leur effet, que ces monuments soient nombreux ou importants: celui qui connaît et aime son clocher, quelque modeste soit-il, pourvu qu'il ait un caractère d'art, peut éprouver en passant chaque jour sous son ombre, la même sensation d'art que ressentira devant les plus beaux monuments du monde, celui qui l'aura parcouru tout entier.

Plus que tout autre, l'art monumental est varié dans ses manifestations, aux diverses époques de son existence, comme dans les

divers pays où il a été pratiqué ; plus que tout autre, par conséquent, il est intéressant.

Tandis que, sous tous les rapports, les pays autrefois les plus dissemblables, paraissent vouloir s'uniformiser aujourd'hui dans un déplorable cosmopolitisme, et offrent sur les points du globe les plus éloignés, même politique, mêmes mœurs, mêmes coutumes, mêmes besoins, mêmes industries, mêmes tendances, c'est l'art monumental, dans ses productions anciennes, qui seul avec la nature du sol, garde à chaque région son aspect propre, son caractère particulier; de sorte que seul aujourd'hui il permet au voyageur de distinguer un pays d'un autre.

* * *

N'est-ce pas l'art monumental, autant que la configuration naturelle du sol, qui a contribué à faire l'Egypte différente de la Grèce, et celle-ci différente de l'Inde ou de la Chine?

La croyance à l'immortalité de l'âme est un des dogmes fondamentaux de la religion des Egyptiens, et ce peuple, très religieux, conformait toutes ses actions à cette croyance; de là son architecture traduit, jusque dans les détails, la pensée de durée, d'éternité.

La Grèce, au contraire, d'un paganisme à la fois sensuel et délicat, avait le culte de la beauté physique, et, conséquence forcée, tous ses monuments, de la plus parfaite correction, ornés des plus purs chefs d'œuvre de la sculpture, chantent l'hymne de l'amour et de la beauté.

L'art monumental de nos pays diffère radicalement de l'art de ces deux grands peuples et de beaucoup d'autres que nous pourrions citer. Il est plus expressif encore, et nous le comprenons mieux, puisqu'il est l'œuvre de notre propre race.

Il est plus varié que l'art de l'antiquité, parce qu'il répond à une civilisation plus compliquée, plus parfaite.

Cette diversité n'est pas, je le répète, un effet du hasard ; elle est, au contraire, le résultat d'une foule d'éléments, de sorte qu'on peut affirmer que les manifestations de l'art, dans une région, correspondent exactement à la nature du sol, à l'histoire, aux mœurs, à la religion, aux aspirations des habitants de cette même région.

Témoin fidèle et incorruptible de l'histoire d'un peuple, c'est l'art qui la fait connaître de la manière la plus fidèle et la plus détaillée, sous une forme saisissante et comprise par tous.

Quelques exemples rendront mieux ma pensée.

L'Espagne est peut-être le pays où cette proposition, admise d'ailleurs sans conteste, trouve sa démonstration la plus évidente.

Son histoire se résume en deux grandes périodes: l'une toute héroïque et toute guerrière, où la lutte entre les Maures et les Visigoths se poursuit avec des alternatives de victoires et de défaites pour ces deux races, également fières, vaillantes et généreuses; l'autre période, toute de paix à l'intérieur, sinon au dehors, prospère et riche de tous les trésors conquis dans le nouveau monde.

Ses arts et en particulier ses monuments réflètent très exactement cette situation, et caractérisent admirablement ces deux périodes. A la première correspondent les monuments de l'art arabe, d'une part, avec tous les caractères de cette race brillante, savante et riche; et les monuments de l'art visigoth, d'autre part, rudes, simples et sévères, comme la race elle-même qui les éleva. On les trouve face à face dans maintes cités, mais s'ils sont juxtaposés, ils ne sont pas confondus, pas plus que les deux races ne se sont confondues, malgré tant de points de contact.

A la seconde période correspondent les monuments de style renaissance, où la profusion des ornements le dispute à la richesse des matériaux employés; et ce déploiement de faste, s'est, comme le caractère castillan, altier et fier, conservé jusqu'à nos jours, malgré les revers éprouvés par cette noble et généreuse nation.

L'Italie est, avec la Grèce, le berceau de l'art classique; toute imprégnée de la grandeur romaine, elle gardera, à travers les siècles le culte de la grande époque de son histoire; ne prenant qu'une faible part au mouvement du moyen âge qui a créé les nations nouvelles de l'Europe, sous l'action des peuples barbares, et cet effacement persistera jusqu'au jour où, se resaisissant elle-même, elle dominera de nouveau le monde, par la renaissance des lettres et des sciences.

Ses arts suivent une marche parallèle. Le style classique romain s'était transformé en style latin, avec la transformation de la société payenne en société chrétienne; mais l'Italie a ignoré, ou peu s'en faut, l'art roman et l'art gothique, qu'elle n'a jamais compris,

conservant l'antique art latin à travers tout le moyen âge, jusqu'au jour, où, avec la renaissance des lettres, elle créa la renaissance des arts, par un retour aux traditions antiques, aux formes et aux ornements en usage chez les Grecs et chez les Romains.

Tout autrement en est-il de l'Allemagne. La rudesse des peuplades germaniques s'accommodait mal de l'art romain, et, avec Charlemagne, naît un art nouveau, empreint de traditions locales, solide et touffu, qui rapidement, couvre cette contrée de monuments considérables.

L'art gothique, l'art de la renaissance, l'art frêle du XVIII^e^ siècle, offrent tous, dans ce pays, une surcharge d'ornementation, parfois lourde et prétentieuse, conforme d'ailleurs aux idées de grandeur et de luxe, aux aspirations et aux traditions de ce peuple, qui caractérise ses monuments et les différencie de ceux des contrées voisines, exécutés dans le même style et à la même époque.

La Russie, *une* par l'immensité, partout la même, de son territoire, par sa race, par son administration, ne possède aussi qu'un seul art, ou plutôt qu'une seule manifestation d'art. Né au onzième siècle tout d'une pièce, et sur un ordre du souverain, il est demeuré le même à travers le temps et l'espace, c'est à-dire à travers les siècles, et dans toutes les parties de ce vaste empire : c'est le temple, de conception byzantine, de forme carrée, aux murs blancs, aux cinq coupoles bulbeuses, que les architectes russes reproduisent encore de nos jours.

Empruntée à Byzance, en même temps que son credo religieux, l'architecture russe a puisé aux sources de l'art byzantin. En contact perpétuel avec les peuples de l'Asie, elle a emprunté de ceux-ci la décoration de ses édifices et ici encore nous pouvons constater le parallèlisme constant entre l'histoire politique et l'histoire de l'art de ce peuple.

Si, abandonnant ces aperçus fort généraux, nécessairement, nous examinons dans le détail, les caractères de l'art dans les diverses provinces d'un même pays, par exemple, la France, nous trouvons que les manifestations d'un même style sont fort distinctes dans ces provinces, sous l'influence de causes locales naturelles, historiques ou économiques. Combien diffèrent, tant sous ce rapport de l'art que

sous celui de la nature elle-même, l'Ile de France, la Normandie, la Bretagne, l'Auvergne, la Provence et le Languedoc !

L'Ile de France est une région riche et prospère, bien policée, aux vastes plaines, aux paysages calmes et bien pondérés. Elle verra naître le style gothique, cette merveille de pondération et de logique, lui donnera toute sa perfection, ses formes impeccables, son élégance exquise, qu'elle n'eut peut-être pas connues, au sein d'une nature plus sauvage ou plus tourmentée.

La Normandie, sa voisine, est plus riche encore, et ses vastes horizons empruntent une grandeur singulière au voisinage de la mer; de grasses prairies lui donnent l'abondance; ses habitants sont actifs. entreprenants, conquérants. Et leurs monuments tant à l'époque romane qu'à l'époque gothique, porteront ce cachet de grandeur, que seuls les monuments de l'Angleterre, élevés sous leur influence, présenteront aussi. Là comme en Normandie, l'art étalera sa grandeur et sa magnificence en des constructions gigantesques, magnifiquement décorées, en harmonie avec l'orgueil de la race conquérante, avec les villes prospères qu'elle a créées, les grandes institutions qu'elle a fondées.

Toute autre est la Bretagne, voisine de la Normandie, et tout autre sera son art. La nature ici, est monotone et infertile, ses côtes sont sauvages et la mer se brise avec un bruit terrible sur ses rocs de granit. Un voile de tristesse et de poésie farouche semble étendu snr toute cette région où l'on croit entendre dans les sifflements du vent, les gémissements des morts. La race, comme le sol, est rude et quelque peu fruste.

Voyez comme son architecture concorde bien avec ces différents caractères. Les monuments sont petits, trapus, de la couleur des rocs dont ils sont bâtis et solides comme eux; solides comme ces menhir et ces pierres druidiques qui surgissent dans la lande; simples et dépourvus d'ornements comme eux; et lorsque l'architecture du moyen âge se modifiera, là comme partout, sous l'influence de la renaissance, elle donnera alors naissance à cette architecture funéraire qu'on ne rencontre dans aucune autre région, et qui, autour de l'église, élève une série de monuments qui tous parlent de la mort,

De là ces portes triomphales, qui donnent accès aux cimetières, ces ossuaires, où blanchissent les os des ancêtres, ces corniches garnies de têtes de mort véritables, dans l'église; ces calvaires, dressés au milieu du cimetière pour rappeler encore la mort, mais proclamer en même temps le credo consolateur de la résurrection!

Descendons au centre de la France, et cherchons quelle architecture nous trouverons dans les montagnes de l'Auvergne aux sites sauvages et grandioses. Ce sera l'architecture romane qui semble placée là comme dans un cadre expressément fait pour elle. Elle est d'accord par son caractère, ses dimensions, son ornementation, avec le nature du sol et l'histoire de ses habitants, plus avancés et plus riches, relativement, dans les temps anciens, que dans les époques plus proches de la nôtre.

Voyez, plus loin encore, la Provence, le Languedoc et à peu près tout le sud-est de la France, aujourd'hui encore riches en monuments et en ruines importantes de l'époque romaine, qui proclament sa civilisation, sa richesse, le développement de ses arts, sous la domination romaine, à une époque où le reste de la nation était encore barbare ou peu s'en faut, et gardant à travers les âges le souvenir de cette antique civilisation.

Ces exemples pourraient être multiplés à l'infini; ils suffisent pour démontrer la vérité du principe que j'ai à cœur d'établir.

Si d'autre part, à côté de certaines régions, où la nature a un aspect bien tranché, bien accentué, et où l'architecture revêt également un caractère distinct et local, nous en voyons d'autres où l'art de bâtir a suivi son évolution régulière, sans secousses, sans particularités, égal à peu près en importance, à toutes les périodes de son existence, nous pourrons affirmer que l'aspect même de ces régions, était peu caractérisé, que son histoire n'a pas connu les grandes secousses qui ont agité d'autres contrées, que son peuple était, par son industrie ou son négoce, en contact régulier avec les populations voisines, lesquelles ont exercé sur ses arts, comme sur son histoire, l'influence que les peuples forts et envahisseurs ont exercée, sous tous les régimes, sur les faibles, et notre thèse,

loin d'être ébranlée par cette constatation, y trouvera, au contraire, une nouvelle confirmation.

* * *

L'art monumental n'est pas seulement *divers* d'après les pays et les régions où il a été pratiqué, il l'est encore aux différentes périodes de son histoire, et toujours les modifications ou les transformations qu'il éprouve, sont l'expression la plus exacte et la plus adéquate de l'histoire, des croyances religieuses, des aspirations, de la richesse et des relations d'une nation, pendant cette période.

Le culte chrétien ne pouvait s'accommoder des monuments élevés par le paganisme, et bien que les premiers architectes chrétiens fussent imbus de l'art romain, ou payen, ils créèrent l'*art latin* et l'*art byzantin*, issus de l'art romain, mais modifiés dans leur structure et dans leur décoration, à raison des besoins nouveaux auxquels ils devaient s'adapter, et des pays où ils furent utilisés.

Ceux-ci donnèrent ensuite naissance aux diverses écoles de l'*art roman* qui portent l'empreinte de chacun des peuples par lesquels elles furent créées et qui, d'une manière générale, symbolisent admirablement l'époque à la fois forte et rude, sévère et somptueuse, pendant laquelle elles furent en honneur.

Ses monuments souvent considérables, peu éclairés, richement décorés, présentent les mêmes caractères. La ligne horizontale domine dans les constructions de cette époque, et par sa combinaison avec les formes basses et trapues des édifices, aux galeries pleines d'ombre et de mystère, elle exprime admirablement l'état d'âme du peuple de cette époque, plein de crainte respectueuse devant la majesté divine, en même temps que rudement dominé par les seigneurs féodaux.

Les derniers perfectionnements apportés à l'art roman, donnèrent naissance à l'art gothique, en ce qui concerne la technique même de l'architecture, tandis que les formes extérieures des monuments de ce style, bien différentes de celles des monuments de la période romane, manifestent, d'une façon sensible, le changement qui s'était opéré dans l'état des esprits, le progrès des sciences et du commerce,

la modification profonde de l'état social, caractérisé par la création des communes.

A l'époque gothique, les monuments prennent le même essor que les intelligences. La ligne verticale apparaît partout et domine toute construction ; celle-ci s'élève vers le ciel comme la prière fervente de chrétiens convaincus; elle porte le front haut, comme nos fiers communiers, conscients de leur force et de leur valeur. La lumière pénètre à grands flots dans les temples et les hôtels de ville. Les écoles d'art locales, qui avaient été nombreuses à l'époque romane, disparaissent peu à peu et se fondent dans la quasi unité du style gothique, de même que les petits états disparaissent, pour faire place aux grandes unités nationales, et que disparaît aussi la féodalité, pour faire place au pouvoir royal, fortement organisé.

Mais voici qu'un souffle nouveau se fait sentir dans toutes les parties de l'Europe, à quelques années seulement d'intervalle ; c'est un retour aux sciences, à la littérature et aux mœurs même de l'antiquité; et aussitôt, partout aussi dans l'Europe, un style nouveau, inspiré de l'antiquité, règnera presque sans partage.

Chaque nation avait jusque là vécu sa vie propre ; il n'en est plus de même à partir du XVI^e^ siècle. Les nations se confondent, les faits de leur histoire s'enchevêtrent et se compénètrent réciproquement, l'histoire de l'Europe devient générale. Et l'art monumental aussi, devient le même pour toutes les contrées de l'Europe. Il en fut ainsi pour le style empire, à l'époque où Napoléon I avait la main sur l'Europe entière; il en est de même encore aujourd'hui, où le cosmopolitisme règne dans les arts comme dans les mœurs, avec cette conséquence désolante que du nord au midi, comme de l'ouest à l'est, tous les pays, toutes les villes se ressembleraient bientôt, si on laissait faire, dans une banalité universelle. Mais, heureusement, il y a réaction actuellement et retour aux arts nationaux, nous le constatons avec bonheur.

* * *

Nous venons de voir comment les monuments sont les témoins irrécusables de l'histoire d'un peuple, considérée d'une manière générale, et même des diverses époques de la vie d'un peuple.

La démonstration sera plus probante encore, si nous l'appliquons à une ville en particulier, et vous me permettrez de choisir à cette fin la ville que je connais le mieux, et qui tient, d'ailleurs, une place importante dans l'histoire et dans les arts, tout à la fois, je veux parler de Tournai.

Tournai est une ville très antique, et les premiers monuments de son histoire, enfouis dans le sol, les tombes nombreuses, garnies d'un abondant mobilier funéraire, témoignent de son extrême importance, et de sa population très dense, à l'époque romaine.

Elle joue un grand rôle dans l'histoire des premiers siècles de la période mérovingienne: la découverte du tombeau de Childéric, en 1653, tombeau rempli de bijoux d'une richesse inouïe, montre, mieux que toute description, quel devait être le faste de ces premiers souverains de la France actuelle et l'importance du palais qu'ils habitaient à Tournai.

Les siècles qui suivent, tiennent peu de place dans l'histoire — ils ne laissent pas non plus de monuments. A l'époque romane, les documents d'archives nous dépeignent cette ville comme jouissant d'une grande prospérité, et d'un luxe dont la célèbre peste de 1092, aurait été la punition; et voici toute une série de monuments dont très peu ont disparu: la cathédrale, cinq ou six églises importantes, des abbayes, des constructions civiles, comme peu de villes en possèdent encore de nos jours, qui proclament cette richesse, cette prospérité de la vieille cité, au XI^e^ et au XII^e^ siècle. La période gothique fut non moins brillante dans l'histoire comme dans le commerce; et, ici encore, les monuments en témoignent hautement; ce sont le beffroi, le chœur de la cathédrale, des halles, cinq églises remarquables, des hôtels, des maisons bourgeoises nombreuses, importantes et richement meublées.

Tournai fut, pendant des siècles, une place de guerre de premier ordre, rendue fameuse par quatorze sièges, parmi lesquels il en est de très brillants pour l'honneur de nos milices. Un château fort, une citadelle, un rempart renforcé de tours, des bastions, des portes d'eau, des ouvrages avancés; et à l'intérieur, des tours isolées, vestiges des premières enceintes, racontaient au passant ces pages glorieuses de son histoire; ce qui en reste aujourd'hui; bien que réduit à peu de chose, ne permettra pas de l'oublier.

Pour la période gothique ce n'est pas seulement l'art monumental qui atteste la grandeur et l'importance de la cité; ce sont encore les arts secondaires qui les proclament :

C'est la sculpture, la grande école de sculpture de Tournai, proclamée par l'allemand Waagen, dont les œuvres, du plus haut mérite, exécutées au XIIIe et au XIVe siècle, révèlent de nombreux mécènes, servis par les plus habiles artistes; c'est la peinture, où nos maîtres du XVe siècle ont excellé, à côté des primitifs flamands si connus et des primitifs français qui, ainsi que nos primitifs wallons, devraient bien l'être davantage, et que de généreux efforts tendent à remettre en lumière et en honneur.

Ce sont enfin les arts décoratifs: quelle ne devait pas être la richesse de nos bourgeois de l'époque gothique, pour lesquels on tissait nos merveilleuses tapisseries du XIVe et du XVe siècle, on fondait les cuivres si artistiques du XVe siècle, on construisait les somptueuses demeures, au riche mobilier, décrit dans nos inventaires et les actes de nos archives!

Que, si au XVIe siècle déjà, et plus encore au XVIIe siècle, la prospérité de la cité décline, l'absence de monuments de cette époque nous l'a fait connaître depuis longtemps. Puis, c'est une période nouvelle qui s'ouvre pour l'histoire de Tournai. En 1521, elle avait été, pour la première fois, détachée de la France et rangée sous la domination espagnole. La conquête de cette ville par Louis XIV, en 1667, lui fit faire retour à la France, et le grand roi méditait pour elle de hautes destinées.

Les monuments, autant que l'histoire, nous les font connaître: un nombre considérable de maisons de cette époque montrent la ville d'alors complètement transformée, et prenant la figure moderne, qu'elle a encore de nos jours. Une citadelle, tout à fait remarquable; un Parlement enfin, le Parlement de Flandre, gloire et honneur de la cité, qui fut le plus important de la France, après Paris et Bordeaux (aujourd'hui la cour d'appel de Douai) et qui étendait sa juridiction sur toutes les conquêtes du roi dans les Pays-Bas.

Tournai déclinera de nouveau dans la suite; l'absence de grands monuments le prouve; mais elle gardera cependant encore une cer-

taine importance au point de vue de l'industrie: ses porcelaines, rivales des produits de Saxe et de Sèvres, d'une richesse et d'un goût exquis; ses tapis de pied que Napoléon Ier jugea dignes de meubler les palais impériaux (je possède personnellement le dessin du tapis dit de la légion d'honneur), ses bronzes dorés, d'une perfection absolue, la proclament!

Faut-il pousser plus loin cette démonstration, et n'apparaît-il pas clairement que les monuments et les œuvres de l'art, racontent l'histoire de Tournai bien mieux que ne peuvent le faire ses historiens, et avec cet avantage qu'ils la mettent sous les yeux du peuple, sans qu'il ait à l'apprendre, n'ayant qu'à ouvrir les yeux pour la connaître!

Quelle jouissance sans cesse renouvelée, éprouve celui qui, parcourant une ville embellie par l'art, sait lire l'histoire de la cité, gravée sur ses monuments, et ne passe pas indifférent devant ces témoins éloquents des efforts et des luttes de ses pères, de leurs aptitudes artistiques, industrielles ou militaires, de leurs élans de foi, de leur prospérité, ou des calamités dont ils ont été frappés, de la gloire, enfin, dont leurs œuvres ont couronné le front de la ville natale, la grande aïeule, qui demeure quand tout passe, qui synthétise pour ses enfants l'histoire du passé, qui nous donne le foyer, comme elle nous a donné un berceau, qui a donné à nos pères, comme elle nous garde à nous même, un tombeau!

* * *

Mais les œuvres de l'art monumental ne sont pas les seules qui fassent naître ce sentiment exquis, dont jouissent si profondément certaines natures. J'ai signalé quelle place tiennent, à côté de l'architecture, *les arts décoratifs* qui la complètent et donnent aux monuments leur parure, tant au dehors qu'au dedans.

Quelle puissant attrait exerce sur nous un intérieur disposé conformément aux règles du beau, garni de meubles de style, embelli par les productions de l'art; et j'entends par là non seulement les œuvres d'art proprement dit, mais encore, je dirai presque surtout, les objets usuels, traités avec art, avec goût et sentiment. Quel charme se dégage de ces appartements où l'art a marqué son

empreinte; comme il rend le *home* agréable et combien il le fait aimer. Qui n'a gémi, au contraire, au souvenir de ces habitations sans style, sans caractère et par conséquent sans beauté, que nous avons connues de 1830 à 1880!

Mais il faut beaucoup de délicatesse et de tact, pour réussir en cette matière ; car il ne suffit pas, pour arriver à une véritable impression d'art, d'accumuler des pièces bonnes en elles-mêmes, mais disposées sans goût; un exemple rendra bien ma pensée: qui ne connait les merveilleux salons français du temps de Louis XV et de Louis XVI; tout y est riche, mais tout y est surtout gracieux, plein de délicatesse, d'une ligne et d'un charme exquis.

Et qui n'a été blessé en visitant les pastiches de ces appartements, délicats entre tous, exécutés à l'étranger, pour certains châteaux allemands par exemple, dont la lourdeur de la surcharge d'ornementation, font des caricatures, plutôt que des copies, de ces charmants salons français!

Ce n'est pas tel style plutôt que tel autre; ce n'est pas non plus la richesse du décor, ou l'abondance des œuvres d'art, qui crée la sensation du beau; un appartement modeste peut produire une très grande impression si son mobilier, même très simple, est disposé d'une façon harmonieuse; si les objets qui le composent, expriment une pensée élevée, un sentiment, un but bien défini.

Toujours je garderai le souvenir de l'émotion profonde éprouvée en visitant, au palais d'hiver de Saint-Pétersbourg, l'ancien appartement d'Alexandre II, qui fut assassiné par les nihilistes. Tout dans cette chambre, meublée avec une extrême simplicité, porte la marque d'un travailleur et d'un soldat; quelques objets à l'usage personnel de l'empereur, épars sur les meubles, indiquent l'hôte habituel de ce cabinet de travail; un lit de camp dressé à la hâte dans un angle de l'appartement, pour recevoir l'auguste victime, évoque le souvenir de sa mort tragique, et dans l'angle opposé, un petit autel domestique, comme en possèdent toutes les habitations russes, comme il y en avait aussi dans toutes nos demeures autrefois, révèle jusqu'aux pensées intimes du souverain. l'*Icone* ou image sainte et sa lampe traditionnelle, des reliques et des objets de piété, entourés de portraits, non point de souverains fastueux, parés des attributs du pouvoir,

mais de parents aimés, représentés le plus souvent sur leur lit de mort; modestes petits dessins au crayon pour la plupart, dans un cadre de la plus extrême simplicité !

L'impression d'art qui se dégageait de cet appartement si simple, résultant toute entière de l'harmonie de l'ensemble et des grands souvenirs évoqués, était intense, je le répète, et le souvenir m'en est resté profond et vivace!

Faut-il poursuivre et signaler la note d'art que peuvent produire des costumes harmonieux et composés avec goût? Que de fois nos yeux ont été attristés par l'horrible banalité des vêtements modernes et le galbe ridicule donné parfois à certaines toilettes féminines (les nôtres sont au-dessous de toute critique) alors qu'il serait si logique et si facile de faire valoir la beauté physique, par une ligne élégante et la combinaison harmonieuse des couleurs, comme l'ont admirablement compris et pratiqué les créateurs des costumes anciens.

Quelle sensation de beauté produit encore un uniforme militaire, où le souci de l'utilité s'harmonise avec la nécessité de frapper l'imagination, par une impression de force et de victorieuse parure.

Quelle impression d'art causent les amples vêtements arabes, et cette série merveilleuse de costumes autrefois portés par les sultans et exposés au vieux sérail de Constantinople — les toilettes claires et d'une ligne si pure des femmes de la Roumanie, qui dans les campagnes, évoquent le souvenir des Romaines des grands siècles; comme aussi les uniformes chamarrés d'or des grands d'Espagne, lorsqu'aux cérémonies de la semaine sainte, par exemple, ils accompagnent les souverains, évoquant la pompe des vieilles cours, en ce siècle de l'habit noir.

Quel sentiment de grandeur vraie, de calme sérénité, en même temps que d'humilité profonde, produisent les costumes si nobles et si harmonieux de certains ordres religieux, contrastant par leur ligne sévère et imposante, avec la mesquinerie et le ridicule des vêtements modernes qu'ils coudoient.

Est-il rien de plus majestueux et de plus idéal que nos vêtements liturgiques, surtout dans leur forme ancienne, et la toge que nous revêtons dans l'exercice de nos fonctions ne nous élève-t-elle pas autant, à nos propres yeux qu'à ceux des justiciables?

Les costumes nationaux donnaient autrefois à chaque pays un caractère propre. Ils ont disparu partout, ou peu s'en faut, devant l'envahissement des modes modernes. Ils avaient généralement un caractère d'art, parce qu'ils réflétaient par leur coupe, leurs couleurs et leur agencement, la civilisation, le climat et les mœurs du pays où ils étaient portés; logiques avant tout, ils avaient cette beauté qui résulte d'une parfaite harmonie entre le but poursuivi et la forme adoptée.

Oserait-on soutenir qu'il est logique de tailler, comme on le fait aujourd'hui, dans une même pièce de drap, de mêmes *complets*, pour un Russe et un Espagnol, un Français et un Grec, un Lapon et un Italien, au grand dam de la couleur locale et au mépris des lois de l'hygiène, de la convenance et du confort.

* * *

L'homme sensible aux beautés de l'art, y trouve une source de joies perpétuelles, et il échappe à la banalité de la vie; l'esprit chez lui domine la matière — odi profanum vulgus et arceo — goûtant à tout instant un bonheur intime qni met dans son existence cette flamme d'idéal, sans laquelle la vie est bien monotone et bien terne.

Y aurait-il quelque prétention à croire qu'outre cette joie intime, il s'élèvera au-dessus de la masse des êtres et communiquera à sa vie toute entière comme un parfum de dignité, une rectitude de vues, une régularité dans l'accomplissement de ses devoirs, qui en feront un citoyen d'élite, utile à la société et à tous ceux qui seront en rapport avec lui.

Bien des choses, aujourd'hui, divisent les citoyens d'un même pays et pour un appel à la concorde, formulé de temps en temps, quelles clameurs discordantes n'entendons-nous pas pousser tous les jours. L'art, l'amour du beau, est presque le seul terrain sur lequel les hommes les plus opposés par les principes religieux, politiques, sociaux, peuvent se trouver fraternellement unis.

L'art, disait hier encore M. Beernaert, l'éminent ministre d'Etat, dans une réunion de la Société de l'Art public, est une grande et noble chose. Sur ce terrain-là, il n'y a ni droite ni gauche. Tous obéissent à la loi universelle et suprême de la beauté. L'art est dans

les masses, à l'état inconscient ; il est démocratique par ses origines et ses applications. Il est aristocratique, car il est pratiqué par une élite. A nous de découvrir cette loi, de la réaliser, de la mettre à la portée de tous. L'art est un moyen et un instrument ; à nous d'orienter l'éducation populaire dans l'ordre de la beauté.

Ce n'est pas trop de l'accord de toutes les bonnes volontés, pour produire l'effort qui rendra à l'art la place qu'il doit occuper dans toute société policée, et qu'il a, d'ailleurs, tenue à toutes les époques de prospérité morale et matérielle d'une nation ; pour le rendre populaire, pour en multiplier les manifestations, pour le faire pénétrer dans toutes les couches de la société, et leur procurer à toutes, avec le sentiment du beau, cette flamme d'idéal que nous revendiquons pour tous !

Nos sociétés d'art et d'archéologie ont beaucoup fait dans ce but. Elles réalisent partout où s'étend leur action, cette union si désirable, en même temps qu'elles font connaître et aimer nos monuments ; qu'elles les défendent contre la destruction et les mutilations ; qu'elles vulgarisent les connaissances artistiques et les mettent à la portée du plus grand nombre.

Les écoles professionnelles, et notamment les écoles de Saint-Luc, ont réalisé pratiquement ce même but ; elles ont rompu courageusement avec un art épuisé et tout artificiel dans ses manifestations en notre pays, et elles ont repris, relevé et mis en honneur, les traditions de nos arts nationaux, auxquels nous devons tant de merveilles et qui sont le produit de notre civilisation, de nos efforts, du génie de nos ancêtres.

Elles ont quitté le domaine de l'archéologie, ou de la théorie, et elles ont franchement abordé celui de la pratique. Leurs restaurations de monuments et d'œuvres d'art, leurs créations ne se comptent plus ; la contradiction ne leur a pas été épargnée, mais elles sont sorties plus fortes, plus vivantes, des épreuves que traverse toute entreprise qui heurte d'anciennes opinions reçues, et l'histoire impartiale proclamera plus tard leurs mérites et leurs succès.

La direction nouvelle donnée à l'enseignement de l'histoire contribue également à rendre à l'art la place qui lui revient ; on ne connaissait autrefois, de la vie d'un peuple, que ses conquêtes militaires ou ses revers ; on veut aujourd'hui, faire une large place à l'étude des institutions, des mœurs, des arts de chaque peuple et de chaque époque.

Le gouvernement, pour encourager l'étude de l'art et de l'archéo-

logie, a créé des cours organisés à l'université de Liége et qui sont également donnés à Bruxelles, où en quatre années, les élèves qui suivent ces cours, peuvent acquérir le diplôme de candidat, licencié ou docteur en art et archéologie. La mesure ne date que de 1903 et la première année a vu 276 élèves inscrits, preuve manifeste de son utilité.

Des cours du même genre viennent d'être organisés par le personnel des musées royaux des arts décoratifs à Bruxelles. Qui se plaindra de ce que les occasions de s'instruire deviennent plus nombreuses, plus à la portée de tous ?

Le gouvernement exige encore que dans les écoles moyennes de l'Etat, l'attention des élèves soit appelée, quatre fois au moins l'an, par des conférences, des visites, des communications diverses, sur les institutions, l'histoire, les mœurs, les monuments, les œuvres et les industries d'art, des localités qu'ils habitent, et je me flatte, pour ma part, de guider, chaque année, les jeunes gens de notre Athénée royal, dans la visite de nos musées et de nos monuments, dans l'étude de nos arts et de nos industries locales.

Les écoles privées et libres ne se sont pas laissé distancer sur ce terrain, du moins dans la ville de Tournai : les élèves des classes supérieures, joints aux élèves du séminaire épiscopal, et entourés d'un groupe imposant de plusieurs centaines d'amis des arts, entendent, de leur côté, chaque hiver, cinq ou six conférences avec projections lumineuses, données dans les locaux et aux élèves de l'école Saint-Luc, sur des sujets d'art où, nécessairement, les œuvres d'art et les industries locales tiennent une grande place ; et dans ce milieu, si différent du premier, sous beaucoup de rapports, c'est le même semeur qui sème des notions d'art ; et de part et d'autre, j'ose le dire, elles semblent tomber sur un sol bien préparé, et qui promet une belle moisson.

Enfin, faut-il signaler un mouvement parti de haut, chez nous, qui, au nom de l'esthétique des villes, travaille à rendre à nos vieilles cités l'aspect monumental et pittoresque à la fois, qui en faisait ce qu'on a si justement appelé des villes d'art.

S'il réussit, s'il atteint le résultat que se proposent ses promoteurs, nous verrons renaître dans notre patrie, partout où le temps et la main de l'homme ont laissé subsister, ne fut ce que des vestiges de notre art monumental, des cités comme Munich et Nüremberg, en Bavière, qui ont mérité le nom glorieux de ***musée dans la rue***,

comme Carcassonne et Aigues-mortes, en France, comme tant de petites cités d'Italie, villes mortes aujourd'hui pour l'industrie, qui ne vivent en quelque sorte que de l'affluence des étrangers, attirés chez elles par les monuments élevés au temps de leurs plendeur passée.

La voilà, répandue à pleines mains, cette note d'art, cette flamme d'idéal, que nous voudrions mettre dans la vie de chacun, pour l'illuminer et lui causer les douces jouissances que l'art réserve à ses fidèles.

* * *

Ce sera l'honneur de nos sociétés savantes, académies, cercles archéologiques, sociétés historiques, d'avoir été les promotrices de ce mouvement, d'avoir arraché les merveilles de l'art national à l'oubli et à l'indifférence dans laquelle elles étaient tombées, de les avoir remises en honneur, de les avoir fait connaître et apprécier du grand public.

Tel fut le rôle de nos académies et de nos sociétés archéologiques; tel est encore leur but et leur raison d'être ; et en prenant possession du fauteuil de la présidence auquel vos suffrages m'ont faire l'honneur de m'appeler, il m'est doux de le proclamer.

Héritières de la gloire et du zèle des anciennes sociétés de Rhétorique, si florissantes autrefois dans la plupart des villes de notre pays, nos académies et nos sociétés veulent comme leurs aînées, *mettre l'art dans la vie*. Les moyens d'y parvenir ont changé, certes; c'était autrefois par la poésie et par la musique; c'est aujourd'hui par l'étude de l'art monumental et des arts en général.

Qu'importe que les moyens diffèrent, si le but poursuivi est le même, et si le résultat proposé à nos efforts est atteint.

Unissons-nous donc, membres de toutes nos sociétés artistiques, historiques et archéologiques, unissons nos efforts, confiants en la devise nationale, qui nous a donné 75 années de paix, de gloire et de prospérité et marchons, la main dans la main au but que je signalais en commençant:

Une note d'art dans la vie !

E. J Soil de Moriamé.

TABLE DES MATIÈRES

Séance ordinaire du dimanche 4 décembre 1904 . . . . . page 65
Liste des envois reçus à la bibliothèque. . . . . » 67
Compte rendu analytique des publications, par M. F. Donnet. . » 72
Trois cloches flamandes du Limousin, par M. F. Donnet . . . » 80
Une note d'art dans la vie, par M. E. J. Soil de Moriamé . . » 86

La correspondance envoyée à l'Académie et les envois destinés à la bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Donnet secrétaire, rue du Transvaal, 53, à Anvers.

L'abonnement aux **Annales** est de **10 frs. par an** — au **Bulletin** de **3 frs.**, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.

On s'abonne en s'adressant au trésorier, **Courte rue de l'Hôpital, 14, à Anvers.**

Les Annales de l'Académie forment, par an, un gros volume orné de gravures, de planches, de cartes, etc., fourni par livraisons.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

1905

III

ANVERS
IMPRIMERIE J. VAN HILLE-DE BACKER, 35, RUE ZIRK
1905

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT QUATRE FOIS PAR AN

TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES.

Texte: La feuille de 16 pages: (1)

Papier du Bulletin	5	centimes.
» velin	8	»
Couverture non imprimée	1	»
» imprimée	5	»

Titre et faux-titre:

Papier du Bulletin	5	centimes.
» velin	8	»

Brochage: de 3 feuilles au moins	3	»
» de 3 à 6 feuilles	6	»
» de plus de 6 feuilles	8	»

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

SÉANCE DU 5 FÉVRIER 1905

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. Cogels, *président*.

Sont présents: MM. Cogels, *président;* Soil de Moriamé, *vice-président;* Donnet, *secrétaire;* Theunissens, *trésorier;* Geudens, R. P. van den Gheyn, chanoine van Caster, président Blomme, chanoine van den Gheyn, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, Bergmans, baron de Borrekens, membres titulaires; abbé Laenen, Willemsen, Comhaire, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM. Hymans, de Witte, Errera, Stroobant, Matthieu, Saintenoy, van der Ouderaa, membres titulaires; Pirenne, Maeterlinck, Dubois, Kintsschots, membres correspondants regnicoles.

Le procès-verbal de la séance du 4 décembre 1904 est lu et approuvé sans observations.

Dom Ursmer Berlière écrit pour remercier de sa nomination de membre correspondant étranger.

L'Académie de Mâcon demande de renouer les relations créées avec notre compagnie en 1859; la University of California sollicite l'échange de ses publications contre les nôtres. Ces deux demandes sont acceptées. A la requête de M. le conservateur du musée de peinture d'Anvers une collection aussi complète que possible de nos publications lui sera procurée.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des livres parvenus à la bibliothèque et donne l'analyse des principaux d'entre eux; ces pièces seront insérées au Bulletin.

M. Cogels témoigne sa reconnaissance à l'Académie de l'appui qui lui a été accordé pendant l'année de sa présidence et se déclare heureux d'avoir pour successeur M. Soil de Moriamé. Celui-ci remer-

cie M. Cogels et assure l'Académie de tout son concours et de tout son dévouement.

M. Soil de Moriamé, ayant pris possession du fauteuil présidentiel, donne lecture de son discours inaugural qui porte pour titre: *Une note d'Art dans la Vie*. Ce travail sera imprimé dans le Bulletin.

Des raisons majeures n'ayant pas permis à MM. Matthieu et Stroobant d'être présents, à leur demande, la lecture de leurs communications est remise à la prochaine réunion.

M. Donnet donne connaissance d'une note relative à trois cloches des fondeurs van den Gheyn, existant encore dans le diocèse de Limoges. Cette note sera insérée au Bulletin.

M. Theunissens fournit quelques détails sur une cloche de l'église de Wechteldelzande, et M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck sur l'église de Saint-Servais à Schaerbeeck, récemment démolie. Ce dernier promet de résumer sa communication en une note qui sera imprimée aux Annales.

Sur la proposition de M. Donnet, il sera demandé à M. Jos. Berthelé, à Montpellier, de réserver pour les Annales le travail qu'il a rédigé d'après les contrats de fournitures du fondeur Gaulard.

Il est décidé d'organiser, pour le commencement d'octobre, une journée archéologique destinée à commémorer le 75e anniversaire de l'indépendance nationale. Un programme de fêtes sera élaboré par le bureau. Dans tous les cas, une séance solennelle sera tenue dans laquelle cinq discours seront prononcés, les quatre premiers rappelant les progrès accomplis dans le pays depuis trois quarts de siècle: dans la préhistoire par le R. P. van den Gheyn, dans l'histoire par M. Pirenne, dans l'archéologie par M. Soil, dans le folklore par M. Comhaire, et enfin dans l'histoire et l'archéologie locales par M. Donnet.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire, FERNAND DONNET.

Le Président, SOIL DE MORIAMÉ.

BIBLIOTHÈQUE

Liste des publications reçues en février et mars 1905

1° HOMMAGES D'AUTEURS

A. Blomme. Rapport sur le mémoire de M. Maeterlinck.
E. J. Soil. Rapport sur le genre satirique dans la sculpture flamande et wallonne.
Fernand Donnet. Compte-rendu analytique des publications. Décembre 1904.
Id. Rapport sur l'exercice 1904.
Vicomte B. de Jonghe. Un denier noir frappé à Ypres.
E. J. Soil de Moriamé. L'art du bronze et du cuivre à Tournai.
Paul Bergmans. Le campanile du beffroi de Gand.
Napoléon de Pauw. L'adhésion du clergé de Flandre au pape Urbain VI.
Vte de Ghellinck Vaernewyck. Rapport sur le congrès archéologique de France. Le Puy. In-8°.
Id. Même ouvrage in-4°.
Louis Stroobant. La nécropole par incinération de Grobbendonck.
J. Geurts. Bijdrage tot de geschiedenis van het Rym.
D. Claes. Bijvoegsel aan de bijdrage tot een hagelandsch idioticon.
de Cock en Terlinck. Kinderspel en kinderlust in Zuid-Nederland.
Coopman en Broeckaert. Bibliographie van den vlaamschen taalstrijd.
Gustaaf Segers. Onze taal in het onderwijs.
J. B. Stockmans. Les maregraves ou écoutètes d'Anvers et du pays de Ryen.
J. van den Gheyn, S. J. Peiresc et Cobergher.
Fernand Donnet. Compte-rendu analytique des publications. Février 1905.
Id. Trois cloches flamandes du Limousin.
Soil de Moriamé. Une note d'art dans la vie.
Capt. F. Brinkley. Primeval japanese.

M. Anthony. The evolution of the human foot.
Homer B. Hulbert. The Korean language.
William H. Holmes. Traces of aboriginal operations in an iron mine near Leslie.
Cyrus Thomas. Central American hieroglyphic writing.
Dr Leopold Messenschmidt. The ancient Hittiles.
Dr A. Wiedemann. The excavations at Abusir, Egypt.
Oscar Neumann. From the Somali coast through Ethiopia to the Sudan.
G. Ts. Tsybikoff. Shasa and central Tibet.
Abbé O. Bled. Regestes des évêques de Thérouanne. I. 3.
Johnson Symington. Problems arising from variations in the development of skull and brains.
G. Willemsen et Th. De Decker. Note sommaire sur les fouilles de Thielrode.
Nissen et Koenen. Novaesium.

2° ÉCHANGES.

Bruxelles. Les missions belges de la compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel. 7e année. Nos 2 et 3.
Id. Académie royale de médecine.
Bulletin. Tome XVIII, n° 11 et tome XIX, n° 1.
Id. Société royale belge de géographie.
Bulletin. 28e année. N° 6.
Id. Académie royale des sciences, des lettres et des beaux arts de Belgique.
Bulletin 1904. N° 12.
Annuaire 1905.
Id. Revue belge de numismatique.
1905. 2e livr.
Liége. Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.
Tome XXXIV, 2e fasc.
Gand. Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie.
13e année. N° 1.
Verviers. Société verviétoise d'archéologie et d'histoire.
Bulletin trimestriel. 5e vol.

LIÉGE. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége.
Leodium. 4e année. Nos 2 et 3.

MALINES. Bulletin du cercle archéologique.
Tome XIV.

LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique. 3e série. Tome I, 1re livr.

GAND. Koninklijke vlaamsche academie.
Jaarboek 1904.
Verslagen en mededeelingen 1903. Nos 6, 7, 8. 1904. 1 à 7.
Leven en werken der Zuidnederlandsche schrijvers. 2e afl.

LIÉGE. Wallonia. XIIIe année. No 2.

BRUGES. Annales de la Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre.
Février 1905.

PARIS. Revue de la société de Saint-Jean.
Notes d'art et d'archéologie. 17e année. Nos 1 et 2.

ID. Polybiblion.
Partie technique. Tome CV, 2e et 3e livr.
Partie littéraire. Tome CIII, 2e et 3e livr.

ID. La correspondance historique et archéologique.
11e année. No 132.

ID. Comité des travaux historiques et scientifiques.
Bulletin historique et philologique. Année 1904. Nos 1 et 2.
Bulletin archéologique. Année 1904. 2e livr.

ID. Bulletin de la société nationale des antiquaires de France. 4e trim. 1904.

ID. Annales du musée Guimet. Revue de l'histoire des religions. Tome XLIX. No 3. Tome L. Nos 1 et 2.

LILLE. Société d'études de la province de Cambrai.
Bulletin. 7e année. Nos 1 et 2.

LYON. Bulletin historique du diocèse de Lyon. 6e année. Nos 31 et 32.

LILLE. Bulletin de l'université et de l'académie de Lille. 1904. No 4.

POITIERS. Bulletins de la société des antiquaires de l'ouest. Tome X, 4e trim.

DOUAI. Société d'agriculture, des sciences et des arts centrale du département du Nord.

Bulletin du comice agricole. 1899 II, 1900 I et II, 1902 I, 1903 I, 1904 I.

Mémoires. Tome VIII. 3e série.

TOURS. Bulletin trimestriel de la société archéologique de Touraine. Tome XIV. 2e et 3e trim. 1904.

BEZIERS. Bulletin de la société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers (France). Vol. XXXIV, 2e livr.

TOULOUSE. Mémoires de l'académie des sciences, inscriptions et belles lettres. 10e série. Tome IV.

ID. Bulletin de la société archéologique du midi de la France. Nouvelle série. N° 33.

AMIENS. Bulletin de la société des antiquaires de Picardie. Année 1904. 2e et 3e trim.

SAINT-OMER. Société des antiquaires de la Morinie. Bulletin historique. Tome XI, 3e fasc.

SAINTES. Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletin de la société des archives historiques. XXVe vol., 1e livr.

LA HAYE. Algemeen nederlandsch familieblad. XVIIe jaarg. Nrs 1 en 2.

LONDRES. The royal archaeological institute of Great Britain and Ireland. The archaeological journal. Vol. LXI. N° 243.

LUXEMBOURG. Vereines fur Luxemburger geschichte litteratur und kunst. Ons Hemecht. 11 jahrg. 2 et 3 heft.

Bibliographie luxembourgeoise.
1e partie. 4e livr.

NURENBERG. Abhandlungen der naturhistorischen gesellschaft zu Nurnberg.
XV band. II heft.

STRASBOURG. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse Alsace. Bulletin mensuel. Tome XXXVIII, fasc. 10 et 11 et tome XXXIX, n° 1.

HANNOVRE. Zeitschrift des historischen vereins fur Niedersachsen. Jahrg. 1904 4s H.

BONN. Jahrbücher der vereins von althertumsfreunden im Rheinlande. Heft 111-112.

HEIDELBERG. Historischen philosophischen vereine. Neue heidelberger jahrbücher. Jahrg. XIII. Heft 2.

ROME. Atti della R. accademia dei Lincei.
Vol. I fasc. 4, 5 et 6.

NAPLES. Rendiconto delle tornate e dei lavori dell accademia di archeologia, lettere e belle arti. Anno XVII. Aprile a dicembre 1903 et anno XVIII. Gennaci ad aprile 1904.

LISBONNE. O archeolago portugues.
Vol. IX. N° 7 à 12.

PALMA. Boletin de la sociedad arqueologica luliana.
Octubre de 1904.

MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos.
Ano IX. N° 1.

HELSINGFORS. Suomen museo.
Finskt museum. XI.

GRAZ. Steirische zeitschrift für geschichte.
1e jahrg. Heft 1 à 4.

AGRAM. Vjesnik kr. hrvatsko slavonsko dalmatingskoga zemaljskoga arkiva. God VII sv. I.

CAMBRIDGE. Papers of the Peabody museum of american archæology.
Tome IV. N° 1.

ID. Archæological and ethnological papers of the Peabody museum. Vol. I. N° 7.

BOSTON. Proceedings of the american academy of arts and sciences.
Vol. XL. N° 10 et 11.

CALCUTTA. Archæological survey of India.
Annual report. 1902-1903.

BATAVIA. Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen.
Tijdschrift voor indische taal-, land- en volkenkunde.
Deel XLVII, afl. 6.
Dagh register gehouden int casteel Batavia. 1656-1657.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

LEIPZIG. Karl W. Hiersemann. Katalog. 309.

BIBLIOTHÈQUE

Compte-rendu analytique des principales publications reçues en février et mars 1905

MESSIEURS,

Dans mon dernier compte-rendu, je vous faisais connaître un travail de Mgr Monchamps, décrivant le voyage fait à Liége par Pétrarque et réussissant, grâce aux renseignements fournis par Dom Ursmer Berlière, à identifier le personnage de Socrate, le plus intime des amis du poète, qui aurait en réalité été un nommé Pierre Heiligen ou Sanctus, natif de Beeringen en Limbourg. Cette fois, c'est Dom Berlière lui-même qui, en une brochure éditée à Rome, fait revivre complètement la personnalité de *Louis Sanctus de Beeringen*. Et d'abord, le directeur de l'Institut historique belge conteste la traduction du nom de Sanctus en celle d'Heiligen et admet la première forme comme seule définitive. Puis, il reconstitue complètement la biographie de Sanctus. Né vers le milieu de l'année 1301, il entra, au plus tard dans les deux premiers mois de 1330, au service du cardinal Jean Colonna comme chantre de sa chapelle. Durant sa vie il jouit de divers bénéfices, que tour à tour, il échangea ou abandonna. Lorsqu'il décéda, en 1361, à Avignon, Pierre Sanctus était possesseur d'une prébende à Saint-Donatien à Bruges et d'une seconde à Notre-Dame de Courtrai.

L'exposition de Dinant a provoqué une série d'études consacrées à l'industrie du cuivre. Notre président actuel, M. Soil de Moriamé a produit à cette occasion un travail sur *l'art du bronze et du cuivre à Tournai. Fondeurs et batteurs de laiton*. Il retrace l'histoire du métier à Tournai depuis le XV^e^ siècle jusqu'à la fin du XVIII^e^, consacrant quelques détails aux principaux fondeurs. Puis il énumère les objets les plus remarquables qui provinrent des anciens ateliers tournaisiens et les classe en cinq grandes catégories : 1° les grosses pièces en laiton, telles qu'autels, fonts baptismaux, lutrins, etc.;

2° les cloches et canons; 3° les menus objets appartenant au mobilier civil: chandeliers, lampes, clochettes, chaudrons, etc.; 4° les lames funéraires; 5° les objets en cuivre battu, servant dans les constructions ou employés dans le mobilier.

Sans nous laisser entraîner à une autocritique, vous souffrirez que nous citions simplement ici, à titre documentaire, deux autres études qui furent également composées à l'occasion de l'exposition de Dinant et qui sont dues à votre secrétaire; ce sont *les batteurs de cuivre anversois* et les *relations entre les batteurs de cuivre de Bouvignes et la ville d'Anvers.*

C'est malheureusement souvent dans les musées étrangers qu'il faut chercher des pièces artistiques rares ou précieuses, provenant de nos provinces. Tel est entre autres le cas pour *une statuette en bronze de l'époque romaine provenant de Tongres,* conservée aujourd'hui au musée de Leyde, et que M. Lucien Renard décrit dans une récente note. Admirable de modelé et d'une exécution artistique parfaite, elle représente un nain aux formes athlétiques, et semble évidemment de provenance italienne. C'est par voie d'importation que ce remarquable spécimen de représentation ithyphallique aura été apporté à Tongres, où plus tard il aura été déposé dans la tombe de son dernier propriétaire.

Dans un de nos récents compte rendus, nous avons signalé l'étude si solidement documentée de M. Paul Bergmans, sur *le campanile du beffroi de Gand.* Notre confrère a fait imprimer avec luxe des tirés-à-part de son travail, auxquels il a joint des planches supplémentaires, reproduisant en une intéressante série comparative les beffrois des Flandres et du nord de la France. L'édition complétée de cette consultation archéologique, augmente encore incontestablement le grand intérêt qui s'attachait à cette étude si importante à la veille de la restauration de l'antique monument de la commune gantoise.

Le gouvernement de l'empire indien a bien voulu nous faire parvenir la belle publication récemment parue à Calcutta, *archæological survey of India* (Annual report 1902-1903), dans laquelle le département archéologique officiel a consigné le résultat de ses travaux et de ses études. En dehors des centres les plus fréquentés, l'immense empire indien, dans ses provinces encore si peu connues, renferme

bon nombre de monuments, spécimens remarquables de cet art mystérieux et pourtant si développé, qui se traduisit en architecture et en sculpture par des manifestations artistiques d'une hardiesse et d'une perfection déconcertantes. Beaucoup de ces monuments, mosquées, palais ou temples, tombaient en ruines, et étaient systématiquement exploités par de nombreux pillards qui s'en appropriaient les matériaux. Le gouvernement indien a mis un terme à ces abus et en maints endroits, a relevé de leurs ruines et restauré ces splendides productions de l'art indien. Ailleurs, il s'est livré à des investigations et a procédé à des fouilles qui lui ont permis d'arracher aux ténèbres du passé maint secret de l'antique civilisation de l'Inde. C'est le résultat de ces restaurations et de ces recherches que le gouvernement expose, en les illustrant de nombreuses planches, dans son rapport annuel. Dans une troisième partie de cette publication ont été rassemblés de nombreux documents épigraphiques, précieux pour l'étude de l'histoire et de la civilisation des anciens peuples de l'Inde.

Il est un peu tard peut-être, pour parler aujourd'hui du centenaire de van Dyck. Et pourtant nous y sommes amené par une « étude sur van Dyck » que nous trouvons dans les mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts centrale du département du Nord (3e série, tome VIII) et qui a pour auteur M. Louis Thulliez. Celui-ci a visité l'exposition des œuvres du maître, et après tant d'autres, il constate que l'impression a été considérable. « Aucune voix discordante ne s'est fait entendre; ou, plutôt, il ne s'est élevé qu'une voix, celle de l'admiration. » Puis, résumant la vie du génial artiste et analysant les phases successives de sa carrière, l'auteur, après avoir examiné quelle fut son éducation artistique et constaté les influences qui l'ont dominé à tour de rôle, démontre, que peu à peu, il s'est affranchi et a conquis sa dernière manière, « celle où dans la concordance parfaite de la virtuosité de l'exécution et de la maturité de la pensée, il s'est élevé comme peintre religieux à la pleine maîtrise et comme portraitiste à l'apogée de son génie et même du génie. » En terminant, M. Thulliez s'applaudit que tous ceux qui communient en esthétique, soient venus de tous les pays de la terre, pour assister à Anvers à cette apothéose et célébrer cette victoire de l'art et de la beauté sur l'oubli et sur la mort.

Dans la même publication nous trouvons encore une étude sur

le parlement de Flandre due à la plume du baron Boissonnet. Le premier chapitre est consacré aux *premiers présidents de Pollinchove*, Jacques Martin de Pollinchove dont le monument funèbre est conservé dans l'église Saint-Brice, à Tournai, naquit dans cette ville en 1627. Nommé, en 1670, substitut du procureur général au Conseil souverain de Tournai, il fut successivement conseiller, procureur général et enfin, en 1691, premier président, fonctions qu'il résigna en 1710, mais dans lesquelles il fut remplacé par son fils, Charles Joseph de Pollinchove, qui avait été tour à tour, depuis 1703, conseiller au parlement et président à mortier. Celui-ci mourut en 1756, délaissant un fils qui devait à son tour devenir un magistrat distingué. Gaspard Félix de Pollinchove fut, en effet, nommé conseiller en 1757, et plus tard, président à mortier, pour enfin occuper, en 1781, ces mêmes fonctions de premier président que son père et son grand-père avaient remplies avec tant d'éclat. Il mourut à Tournai en 1816. La reproduction de plusieurs monuments artistiques: tels que tableaux, mausolées, etc., ajoute à l'intérêt de cette étude biographique.

Ne quittons pas le volume des mémoires de la Société douaisienne sans noter qu'un de ses membres y a consigné en pièces rimées le souvenir d'un séjour qu'il fit récemment dans nos provinces, notamment à Gand et surtout à Bruges. Il y chante sur sa lyre les

« ...Vieux beffrois d'aspect farouche,
» joyeux évocateurs naïvement ouvrés »

puis, les « stadhuis » (!)

« D'aspect moins rude, moins sévère, »
» plus somptueux que les beffrois »

plus loin il contemple les « halles »

« énormes entrepôts, grandioses refuges »
» à peine suffisants, alors pour ces bourgeois,
» ces marchands orgeuilleux dont les femmes à Bruges,
» par leur faste étonnaient les épouses des rois. »

Après s'être occupé de « Jacques Artewelde » (!) qui

« tint la Flandre en sa tutuelle »

il s'arrête devant « la Vierge de Michel-Ange », qui

« non loin du mausolée où dort le Téméraire
» siège sur un autel qu'un fin vitrail éclaire »

« Les primitifs » dont l'exposition alors attire les amateurs d'art du monde entier.

« ...Ont une façon de rendre la beauté
» des scènes de la Bible et des Saints Evangiles. »

Une flânerie au béguinage lui fait entrevoir:

« fuiant vers le ciel immense
» que des emblèmes d'espoir
» des symboles d'innocence, »

tandis que non loin de là sur « le lac d'amour »

« des cygnes, lentement, se promènent par bandes
» hautains évocateurs de tragiques légendes. »

J'allais oublier de renseigner que le voyageur dont la muse chante ainsi les *choses d'Artois et de Flandre*, est M. Paul Auguste Massy.

Quoique l'étude de M. Lechevalier, consacrée aux « procédés employés dans les petites écoles antérieurement au XIX^e^ siècle pour enseigner la lecture et l'écriture » soit surtout rédigée au moyen de renseignements puisés dans le passé des écoles françaises, il fournit cependant maints détails intéressants se rapportant à des méthodes ou des habitudes qui durent évidemment être au même temps en usage dans nos provinces. Les premiers livres scolaires étaient écrits en latin; ils servaient pour l'enseignement de la lecture dont les éléments avaient toutefois été appris au moyen de lettres mobiles. L'invention de l'imprimerie propagea l'usage des abécédaires et plus tard de certains recueils moraux dont l'usage persista immuable parfois jusqu'au XIX^e^ siècle. Pour l'enseignement de l'écriture on trouve les maîtres écrivains qui avaient donné à leur art des règles ardues et d'un emploi peu courant, dont les élèves oubliaient rapidement l'usage compliqué dès qu'ils avaient quitté les bancs de l'école.

On pourra consulter cette étude dans le *Bulletin historique et philologique* du Comité des travaux historiques et scientifiques de Paris. (Année 1904. N^os^ 1 et 2.)

Dans un travail de haute importance notre confrère, M. Pirenne, nous apprend ce que furent en réalité *les villes flamandes avant le* XII^e^ *siècle*. Leur formation se ramène sans peine à un *type* commun à toute la région; on pourrait la caractériser en disant que la ville flamande est née de la juxtaposition d'une forteresse et d'une agglomération marchande, ou pour employer les termes

usités par les sources, d'un *castrum* et d'un *portus*. Les Francs Saliens et les pirates saxons avaient détruit toutes les villes flamandes, qui ne se relevèrent de leurs ruines que vers le VIII^e^ siècle. On édifia d'abord des monastères, centres d'agglomérations rurales qui, au IX^e^ siècle, durent être convertis en véritables forteresses pour résister aux invasions normandes. A ces retraites sont bientôt accolés les « castra comtaux » abritant dans leur enceinte une demeure princière, le centre d'un grand domaine et le siège d'une haute justice. Parallèlement se sont formés les *portus* ou centres commerciaux par lesquels passaient habituellement les marchandises. Ils formaient le noyau de toute une population active de marchands, de marins, d'intermédiaires et d'artisans de tous genres. Ruinés pendant la période normande, ils furent forcés de se reconstituer aux pieds des *castra*. De cette union se formèrent en Flandre, au X^e^ siècle, un grand nombre d'agglomérations en partie double, dont sortirent deux populations juxtaposées, les *castrenses* et les *poorters*, la première restreinte, la seconde se développant et s'organisant progressivement et rapidement, de telle sorte que l'origine des villes flamandes remonte, non pas à la forteresse comtale, mais à l'agglomération marchande, en un mot, non point au *bourg*, mais au *faubourg*.

Je me permettrai de signaler aux fervents des études d'antiquités romaines le dernier volume des *Bonner Jahrbücher* (heft 111-112) et l'atlas qui en dépend, qui sont consacrés à la description minutieuse de Novaesium. Non loin de Neuss, près des bords du Rhin, ont été mis au jour les restes d'un camp fortifié qui servit de base aux armées romaines pendant la guerre contre les Bataves. Les fouilles opérées sur l'emplacement de cet immense refuge, ont été fructueuses. On a pu reconstituer entièrement la physionomie de ce camp et de tous les nombreux bâtiments qui le composaient. Au cours de ces recherches, quantité d'objets ont été retrouvés: céramique, armes, objets de toilette, monnaies, etc. Toutes ces découvertes sont exposées dans les publications de la société de Bonn. Elles permettent de reconstituer en détail l'aspect du camp et de décrire le genre de vie et les occupations de ceux qui l'occupèrent.

Une contribution nouvelle au passé artistique de la France est apportée par M. le baron Desazars de Montgailhard, dans les *mémoires de l'académie des sciences, inscriptions et belles lettres de Toulouse*

(10e série, tome IV) par la publication d'une étude intitulée : « L'Art à Toulouse, ses enseignements professionnels pendant l'ère moderne. » Avant la renaissance, l'artiste ne se distinguait pas de l'artisan; il produisait des œuvres considérables tout en exécutant en même temps les travaux les plus infimes de son métier. Cette position se modifia à la fin du XVIIe siècle, et les artistes dès lors jouirent de quelque considération. Les magistrats de Toulouse, les Capitouls, s'adressèrent, pour faire exécuter des travaux artistiques à de nombreux artistes qui remplacèrent les peintres attitrés qui, jusqu'à la fin du XVIe siècle, avaient été attachés à l'hôtel de ville. Parmi ceux-ci, il s'en trouve plusieurs d'origine flamande, notamment Guillaume Desambec, Jehan Camp, Paul Vandrascot et d'autres encore. Les peintres, aux gages du magistrat toulousain, finirent par créer une école publique et gratuite de dessin d'après le modèle vivant. Elle florissait à la fin du XVIIe siècle et eut une grande influence sur le mouvement artistique dans le Midi de la France.

L'importance et le nombre des envois reçus depuis deux mois nous auraient permis d'étendre bien plus cette rapide revue, mais nous craindrions d'abuser de vos moments. Nous préférons vous laisser la jouissance, dans vos visites à la bibliothèque, de faire des découvertes complémentaires parmi les ouvrages dont nous avons eu l'avantage de déposer tantôt la liste sur le bureau.

Le Secrétaire et Bibliothécaire,
FERNAND DONNET.

2 avril 1905.

NOTE

SUR LE

séjour de Van Dyck en Italie

Un intérêt considérable s'attache, comme l'on sait, au voyage de Van Dyck en Italie. Quelle a été au juste la durée de séjour du jeune maître au delà des monts? Il y a, sur ce point, désaccord entre les auteurs.

Tout jeune, déjà réputé, l'habile portraitiste se voit admis au service du roi d'Angleterre, Jacques 1er. Les archives britanniques et même les galeries royales, gardent trace de cette phase de l'existence d'un maître qu'on peut envisager comme le créateur de l'école anglaise du portrait. Dès le 21 février 1621, un congé en due forme lui est accordé, très expressément en vue d'un voyage devant durer huit mois. Il n'est guère douteux que la période n'ait été dépassée. M. Rooses, dans une très intéressante dissertation sur le séjour présumé de Van Dyck à Anvers, n'admet pas qu'avant 1623 le brillant coloriste ait quitté le rivage natal pour l'Italie (1).

Le doute est certainement permis, aucune source écrite ne nous renseignant. Il y a bien le manuscrit du Louvre, œuvre fort intéressante que j'ai cru pouvoir restituer à François Mols, mais il s'agit en l'espèce d'un ensemble de notes ayant surtout une valeur critique. Au gré de l'écrivain anonyme, Van Dyck mit à la voile,

(1) Max Rooses. *Le portrait de Nicolas Rockox par Van Dyck*. Bruxelles 1901. *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*. (Classe des beaux-arts, pp. 423 et suiv.)

pour débarquer à Gênes, dès l'année 1621. Et la même source nous donne le mois de juillet 1625 comme date ultime de son séjour en Italie.

J'ai toujours eu, pour ma part, des doutes sérieux touchant l'assertion. Au mois de juillet 1624, Van Dyck est en Sicile. Du 12, il date de Palerme le charmant portrait dessiné de Sophonisba Auguisciola, faisant partie de l'album du duc de Devonshire.

Si la thèse du séjour prenant fin dès l'année 1625 devait être admise, un nouveau problème se poserait. Où séjourna Van Dyck avant de revenir à Anvers? Sans doute, il peut être retourné à Londres, mais nous n'en savons rien.

Admettre, d'autre part, avec M. Rooses, que le voyage en Italie ne débuta qu'en 1623, c'est limiter à deux ans à peine un séjour de si haute importance dans l'évolution du style du maître, dont la trace dans son œuvre est si profondément marquée. Et si, d'autre part, le chiffre extraordinaire des productions nées de son pinceau par delà les monts entre en ligne de compte, il est contraire à toute vraisemblance qu'un espace de temps si court ait pu satisfaire à ses besoins ou à ses désirs.

De là la vraisemblance d'un séjour plus prolongé du brillant élève de Rubens dans le milieu gênois, où naissent de son pinceau de multiples chefs-d'œuvre dans les genres divers: pages religieuses ou profanes, surtout des portraits d'une supériorité universellement reconnue.

A l'époque où le Musée de Bruxelles entra en possession du portrait en pied d'un personnage que nous savons aujourd'hui représenter l'amiral gênois Jean Vincent Imperiale (1), un doute surgit sur l'authenticité de la peinture, moins à cause de sa valeur que de la date qu'elle énonce. L'année 1626, en effet, ne pouvait s'accorder avec un séjour à Gênes prenant fin dès l'année précédente. Il fallait de l'audace ou de la naïveté pour méconnaître la force de l'argument.

Pourtant, les caractères de la peinture étaient là. Ils allaient avoir raison de preuves en apparence si bien établies. Une fois encore,

(1) Voir à ce sujet ma lecture: *Quelques notes sur Antoine Van Dyck*, faite dans la séance du 8 octobre 1899.

on verrait une œuvre d'art constituer l'argument primordial de sa date de production, plaider, en un mot, triomphalement sa cause devant l'histoire.

Nous savons que jusqu'en 1628 M. F. J. van den Branden n'a pu trouver, dans les archives d'Anvers, aucune preuve de la présence de Van Dyck dans sa ville natale, après le voyage en Italie. C'est déjà quelque chose, mais ce n'est encore qu'une présomption. Le peintre aurait pu, au bout du compte, rejoindre les siens sans avoir nécessairement laissé quelque part une preuve écrite de la circonstance. Eh bien, nous avons la certitude de sa présence à Gênes, au moins jusqu'à la fin de 1627.

Van Dyck, je crois superflu de le rappeler, décora de ses toiles plusieurs églises d'Italie. L'histoire fait surtout mention d'une peinture exécutée pour une confrérie de Palerme. On a peine à s'expliquer l'indifférence des auteurs touchant cette production de jeunesse. Aucun ne s'est donné la peine de la décrire ; le *Cicerone* de Burckhardt la passe même sous silence. Bædecker la confond avec les œuvres d'autres artistes existant à Santa Rosalia. Il serait grand temps, en somme, que l'on fît de cette peinture quelque reproduction. A défaut de la pouvoir photographier, rien n'empêcherait d'en faire le dessin. La littérature, je le répète, laisse à peine soupçonner son existence.

Au cours d'une recherche j'ai rencontré dans la revue italienne l'*Arte*, une note du prof. Salinas, digne, on va le voir, d'être recueillie.

C'est le compte de la confrérie du Rosaire, de Palerme, relatif au tableau qui nous occupe. Ce compte est du 8 avril 1628.

A cette date il est payé à Antonio Della Torre une somme de 119 onces — soit environ dix-sept cents francs de notre monnaie, en acquit de sommes avancées à Ant. Van Dick, flamand « *pittore valenthomo* » intercale une autre main, pour avoir *récemment* exécuté à Gênes, à la demande de la confrérie, un tableau de N.-D. du Rosaire.

La toile de Flandre, haute de 15 palmes sur 10 et demie de large, a coûté 3 onces. Elle a été préparée par Giovanni Antonio Vertunno au prix de 1 once. Gênes était le siège d'une colonie flamande assez nombreuse. Certain Gérard, Flamand aussi, confec-

tionne le cadre, d'après le désir même de Van Dyck. A celui-ci, outre le prix de son œuvre, on offre, à sa demande expresse, une demi pièce de vin de Carini, ce qui ne semble pas indiquer l'intention d'un départ immédiat.

Dans les 119 onces déboursées par Della Torre, le prix de la peinture intervient pour 104 onces. Le surplus représente les frais de la caisse, du transport et de l'assurance de l'œuvre, de Gênes à Palerme.

Les minutes du notaire Lamotta n'ont pas été retrouvées. A leur défaut, nous pouvons assigner au règlement final du compte entre Latorre et la confrérie un délai de six mois, pour répondre à la désignation de « récente » pour la date de l'exécution de la peinture. Van Dyck a donc mis la dernière main à son œuvre en 1627.

De cette même année date le portrait d'un gentilhomme au musée de La Haye et son pendant, portrait d'Anna Wake, datant de 1628. Que ces toiles aient vu le jour à Londres, en Hollande ou à Anvers, il n'importe. Ce qu'il fallait établir est la présence de leur auteur en Italie jusqu'en 1627. C'est fait.

H. Hymans.

SÉANCE DU 3 AVRIL 1905

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, *président*.

Sont présents: MM. R. P. van den Gheyn, *vice-président;* Donnet, *secrétaire;* Theunissens, *trésorier;* Hymans, van der Ouderaa, Geudens, président Blomme, chanoine van Caster, L. Blomme, Stroobant, Cogels, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, baron de Borrekens, membres titulaires; MM. Comhaire, Kintsschots, abbé Laenen, Willemsen, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir être présents à la réunion: MM. le chanoine van den Gheyn, Bergmans, Chauvin, membres titulaires; Matthieu et Dubois, membres correspondants regnicoles; De Vriendt, membre honoraire regnicole.

Le procès-verbal de la séance du 5 février est lu et approuvé sans observations.

Le secrétaire annonce le décès de M. van Even, membre titulaire, décédé à Louvain, le 1 février 1905, et du R. P. Iweins, mort dans la même ville, le 12 mars 1905. M. l'abbé Laenen veut bien se charger d'écrire la biographie du premier; M. le chanoine van Caster fera la même chose pour le second.

La Société française d'archéologie envoie le programme du 72e congrès qui aura lieu au mois de juin à Beauvais. MM. Soil de Moriamé et vicomte de Ghellinck Vaernewyck y représenteront l'Académie.

M. De Mont, conservateur du musée de peinture, écrit pour remercier la Compagnie de l'envoi de la collection des Annales et des Bulletins.

M. Carlier, commissaire-général du gouvernement belge, annonce, qu'à l'exposition universelle de Saint-Louis, l'Académie a remporté le diplôme de grand prix en collectivité, dans le groupe 8.

L'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix envoie le programme du prix Thiers. — Pris pour notification.

M. le Dr Desmons, de Tournai, a fait parvenir à l'Académie un travail relatif aux cloches de Tournai; MM. Soil de Moriamé et Donnet, qui l'ont examiné, font un rapport favorable. L'impression dans les Annales est décidée.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque depuis la dernière séance et donne lecture du compte-rendu analytique des principaux d'entre eux. Ces pièces seront insérées au Bulletin.

Discutant le programme de la journée archéologique d'octobre, l'Académie décide que cette solennité aura lieu le second dimanche du mois.

Le premier jour, une séance publique se tiendra à 10 1/2 heures; à 12 1/2 heures, se fera une excursion sur l'Escaut avec lunch offert par la Compagnie à bord du bateau; à 6 1/2 heures banquet. Le lendemain visite des curiosités archéologiques de la ville sous la direction des membres. Des subsides spéciaux seront demandés au gouvernement, à la province et à la ville. Les questions d'invitations et d'organisation matérielle sont ensuite arrêtées et seront exécutées en conformité par le bureau.

M. Hymans, commentant un document publié par une revue italienne, établit l'époque et la durée du voyage de van Dyck en Italie. Cette note paraîtra dans le Bulletin.

M. le président Blomme donne des détails sur la découverte, en 1864, à Fonviel, de la tombe d'un oculiste gallo-romain. Ce travail sera inséré dans les Annales.

M. Stroobant fournit des renseignements au sujet de l'existence si répandue en Campine des mares à cloches et expose les légendes qui s'y rattachent. Dans une prochaine réunion il fera connaître l'opinion qu'il s'est formée à la suite de cette étude comparative.

M. Willemsen expose des débris de matériaux romains trouvés à proximité du puits de Thielrode et annonce que prochainement on mettra à jour les fondations des bâtiments dont dépendait ce puits. Il tiendra l'Académie au courant du résultat des fouilles.

La séance est levée à 4 1/2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
E. SOIL DE MORIAMÉ.

Liste des livres parvenus à la bibliothèque en Avril et Mai 1905

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

A. Blomme. Les impôts à Baesrode.
Les polders de Moerseke.
Id. Un oculiste gallo-romain.
G. Willemsen. Les « Vrije landen » du polder de Calloo.
L. Maeterlinck. Le Genre satirique dans la sculpture flamande et wallonne (Avant propos. Chap. I et II).
Paul Bergmans. Notes sur l'histoire de l'imprimerie et des imprimeurs belges.
Alph. de Witte. Deux monnaies liégeoises inédites.
Fernand Donnet. Quelques épisodes des relations entre Anvers et Termonde au XVI^e^ siècle.
Id. Trois cloches flamandes du Limousin.
Id. Compte-rendu analytique des publications. Avril 1905.
Henry Hymans. Note sur le séjour de van Dyck en Italie
Alexandre Spitzen. Fouilles en Russie occidentale.
Colonel van den Bogaert. Fragment de l'histoire primitive des Belges. Anvers.

2° ECHANGES.

Bruxelles. Académie royale de Belgique. Classe des lettres et des sciences morales et politiques et classe des beaux-arts.
Bulletin. 1905. N^os^ 1 et 2.
Mémoires. Collection in-4°. Tome I, fasc. 1.
Mémoires. Collection in-8°. Tome I, fasc. 1 à 5.
Id. Les missions belges de la Compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel. 7^e^ année. N^os^ 4 et 5.

BRUXELLES. Société royale belge de géographie.
Bulletin. 29e année. N° 1.

ID. Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie.
43e année. 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

ID. Académie royale de médecine de Belgique.
Bulletin. Tome XIX. Nos 2 et 3.

ID. Société d'archéologie.
Annuaire. Tome XVI.
Annales. Tome XIX. Livr. 1 et 2.

LIÉGE. Le vieux Liége. 4e et 5e années.

GAND. Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie.
13e année. Nos 2 et 3.

Id. Annales. Tome VI.

LIÉGE. Wallonia. XIIIe année. Nos 3, 4 et 5.

ID. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége.
Leodium. 4e année. Nos 4 et 5.

CHARLEROI. Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique. Tome XXVII.

TURNHOUT. Taxandria. Gedenkschriften van den Geschied- en Oudheidkundigen kring der Kempen. 2e jaar. Nr 1.

ANVERS. Bulletin de la Société royale de géographie. Tome XXVIII, 4e fasc.

MONS. Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut. 56e vol.

HASSELT. L'ancien pays de Looz.
7e et 8e années. Nos 8 à 11.

TERMONDE. Cercle archéologique de la ville et de l'ancien pays de Termonde. Annales. Tome XI, 1e et 2e livr.

ANVERS. Antwerpsch Archievenblad.
Tome XXIII, 2e livr.

LUXEMBOURG. Vereines fur Luxemburger geschichte, litteratur und kunst. Ons Hemecht. 11 jahrg. 4, 5 und 6 heft.

MAESTRICHT. Publications de la Société historique et archéologique dans le duché de Limbourg.
Tome XL.

LA HAYE. Algemeen Nederlandsch familieblad.
XVIIe jaarg. N° 3.

ROME. Atti della R. Accademia dei Lincei. Notizie degli scavi di antichita. Vol. I, fasc. 8.

PARIS. La correspondance historique et archéologique. 12e année. Nos 133-134.

ID. Polybiblion.
Partie technique. Tome CV, 4e et 5e livr.
Partie littéraire. Tome CIII, 4e et 5e livr.

ID. Société de Saint-Jean. Notes d'art et d'archéologie. 17e année. Nos 3 et 4.

ID. Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France. 1r trim. 1905.

LILLE. Société d'études de la province de Cambrai.
Bulletin. 7e année. Nos 3 et 4.

ID. Université de Lille et Académie de Lille.
Bulletin. 1905. N° 1.

STRASBOURG. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse Alsace.
Bulletin mensuel. Tome XXXIX, fasc. nos 2, 3 et 4.

HANNOVRE. Zeitschrift des historischen vereins fur Niedersachsen. Jahrg 1905. 1e H.

MUNICH. Historischen vereine von Oberbayern.
Oberbayerisches archiv. 51 Band. 3 heft.
Altbayerische monatschrift. Jahrg. 4. Heft 6. Jahrg. 5, Heft 1, 2, 3.

MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos. Ano IX. N° 2.

BARCELONE. Revista dela asociacion artistico arqueologica barcelonesa. Ano IX. N° 43.

COPENHAGEN. Aarboger for nordisk oldkyndighed og historie. 1904. II R. 19 B.

AGRAM. Vjesnik kr hrvatsko slavonsko dalmatnigskoga zemaljskoga arkiva. God. VII. sv. 2.

HELSINGFORS. Société finlandaise d'archéologie.
Finska fornminiesföreningens tidskrift. XXIII.

BOSTON. American academy of arts and sciences. Proceedings. Vol. XL. Nos 12, 13, 14.

DAVENPORT. Davenport academy of sciences. Proceedings. Vol. IX.

WASHINGTON. Bureau of american ethnology. Reports. 1890-1900 et 1900-1901. Part I et II.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

HEIDELBERG. Ernst Carlebach.
Antiquarisches verzeichnis. N° 272.
BERLIN. Mayer et Muller.
Catalog 211. Classische philologie.

Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la bibliothèque en Avril et Mai 1905.

MESSIEURS,

A l'époque du haut moyen âge, les plaines fertiles des Flandres étaient séparées de la mer par une zone sauvage et déserte, où les marais et les landes alternaient avec les forêts touffues. C'est dans ces solitudes incultes que s'établirent, à la fin du XI^e^ et au commencement du XII^e^ siècle, des communautés religieuses qui s'appliquèrent à arrêter les ravages de l'océan et à fertiliser ces landes désertes. Bientôt, le pays fut couvert de riches pâturages et de champs admirables. Cette œuvre si éminemment utile fut menée à bonne fin, grâce en partie aux efforts des religieux d'Oudenbourg, mais grâce surtout aux défrichements entrepris par les moines cisterciens de l'abbaye des Dunes et de sa filiale de Ter Doest. Dans la première partie d'un travail consacré aux « Granges monumentales des abbayes des Dunes et de Ter Doest », dans le *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand* (13^e^ année, n° 2), M. V. Fris fournit de précieuses indications au sujet de l'origine et des développements de ces monastères. Mais au milieu de ces exploitations agricoles, il fallait des granges vastes et spacieuses pour loger les riches récoltes recueillies par les moines cultivateurs. Ceux-ci s'appliquèrent dans ce but à élever de solides bâtiments aux proportions majestueuses, dont les façades et pignons sont généralement ornés de motifs archi-

tectoniques qui concourent à donner à ces constructions un caractère d'élégance et de richesse indéniable. Dans la Flandre maritime, il existe encore plusieurs spécimens de ces constructions d'un genre si spécial, notamment à Bogaerde près de Coxyde; à Allaertshuizen près de Wulpen, à Lisseweghe et ailleurs encore. Le vent du large livre d'incessants assauts à ces constructions, dont plusieurs sont déjà en ruines. M. A. Heins a donc fait œuvre certainement utile en les décrivant et en fournissant des reproductions graphiques qui forment la seconde partie du travail dont nous venons de citer le titre.

C'est bien loin d'ici, à Besançon, dans le « Bibliographe moderne » que nous devons trouver quelques *notes sur l'histoire de l'imprimerie et des imprimeurs belges*. Il est vrai qu'elles ont pour auteur notre confrère M. Bergmans. En quelques pages brièvement résumées, il nous apprend que le premier imprimeur, qui exerça son métier à Eecloo, est Ange Bernard van Han, dont on ne connait de travail portant une date antérieure à 1795. Dans le Limbourg, à Herve, s'établit au commencement du XVIIIe siècle, l'imprimeur Lambert Thonon, qui précédemment avait déjà travaillé à Liége, sa ville natale, à Malmédy et à Verviers. Les premières publications qu'il imprima dans sa nouvelle résidence, virent le jour entre les années 1716-1718. Jacques Bathern qui avait travaillé à Louvain, sollicita et obtint, en 1551, l'autorisation de s'établir à Maestricht. On connait des productions de ses presses qui portent la date de 1552. Vers 1555, on le retrouve à Dusseldorf, qu'il quitta pour se fixer à Cologne où il fit paraître un ouvrage en 1577.

Le chroniqueur Jacques de Guyse avait dans ses analectes raconté *la guerre des ronds*. La comtesse de Flandre, après la mort de Gui de Dampierre, avait revoqué tous les officiers du comté de Hainaut et les avait remplacés par des vassaux flamands, qui bientôt se signalèrent par des exactions de tous genres. Après le meurtre du boucher Gérard le Rond, dans un petit village appelé le Loe, non loin de Chièvres, les fils de la victime et ses amis s'armèrent pour le venger et massacrèrent bon nombre de flamands. Ils trouvèrent un refuge sur les terres de l'évêque de Liége, à Thuin, d'où, accrus d'un grand nombre de partisans, ils firent de nombreuses incursions dans le Hainaut, poursuivant sans merci les officiers de la comtesse Marguerite. Ils furent appelés les ronds du Hainaut.

M. A. Wauters avait cru trouver dans cet épisode un simple roman dû à l'imagination de Jacques de Guyse. M. Duvivier, qui étudia à son tour la question, est d'avis que le récit de l'annaliste est vraisemblable. Il a, en effet, retrouvé le lieu du meurtre, près de Chièvres, et prouve que le nom de Le Rond était répandu dans ces parages au xv^e^ siècle; il croit que Jacques de Guyse a recueilli la tradition de la guerre des ronds dans le pays même où elle a éclaté.

Cette intéressante énigme historique est résumée par M. Jules De Weert, dans la revue liégeoise *Wallonia*. (XIII^e^ année. N° 3.)

Guillaume de la Marck n'est pas le sanglier des Ardennes. C'est M. de Chestret de Haneffe qui nous l'apprend dans le *Bulletin de la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique*. (1905. N° 2.) Trois membres de la famille portèrent ce surnom: Jean de la Marck, avoué de Hesbaye, qui vivait au milieu du xv^e^ siècle; son fils Everard de la Marck, gouverneur du Luxembourg et Robert de la Marck, qui, par ses agressions, fut cause de la guerre entre Charles V et François I^r^. Quant au fameux Guillaume de la Marck, fils de Jean et frère d'Everard, il porta le surnom de Guillaume à la barbe. Les monnaies qu'il fit frapper à Liége sont connues sous le nom de « deniers à la barbe », et montrent le profil de Guillaume doté d'une barbe imposante.

Par une étrange coïncidence, notre confrère M. Alphonse de Witte, dans sa récente étude parue dans *la Revue belge de numismatique* (1905) s'occupe de « deux monnaies liégeoises inédites de la collection de S. A. S. le duc d'Arenberg. L'une d'elles est un exemplaire des « deniers messire Guillaume à la croisette ». On y voit Guillaume à la barbe représenté de face et tenant une épée nue dans la main droite. Ces pièces furent sans doute frappées en 1484, après la paix de Tongres, conclue avec Jean de Horn.

M. De Wulf, dans les *Mémoires de l'Académie royale de Belgique* (collection in-8°, tome I, fascicule II), publie une étude sur la vie, les œuvres et l'influence de Godefroid de Fontaine, le théologien et philosophe de l'université de Paris. Il établit d'abord que, quoiqu'on en ait dit, Godefroid de Fontaine était Belge, étant originaire d'une petite seigneurie du pays de Liége. Il était, en effet, petit-fils de Wery de Fontaine, seigneur de Fontaine, qui lui-même était fils de Gérard Ruland comte de Hozé-

mont. On ne possède aucun document relatif à sa naissance et à ses premières années. On ne suit avec certitude ses traces que depuis 1287, quand déjà il était maître en théologie à la faculté de Paris. Il légua à la Sorbonne une série importante de manuscrits précieux. Chanoine de Paris et de Liége, il fit également don de divers manuscrits à des institutions religieuses de cette dernière ville. Plus tard, il fut encore chanoine de Tournai et même en 1303, il fut élu évêque de cette ville. Toutefois, il renonça à occuper ce siège épiscopal. Il mourut au mois d'octobre vers l'année 1306. Il prit une part active à la lutte des ordres séculiers et mendiants et composa de nombreux ouvrages théologiques ou philosophiques qui dénotent une érudition colossale. C'est « une des figures de la science scolastique à la fin du XIII^e^ siècle. S'il n'est pas créateur du système ni en théologie, ni en philosophie, ni en droit canon, il a brillamment su défendre dans sa chaire et dans ses écrits une foule de doctrines spéciales qui ont survécu à son magistère. »

Dans le *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, notre confrère M. Victor van der Haeghen, résume un travail important, qui bientôt sera édité et qui se rapporte aux exhibitions et ventes de tableaux et objets d'art à la foire de la Mi-Carême à Gand, du XVII^e^ au XVIII^e^ siècle. La foire qui à cette époque se tenait depuis le moyen âge à Gand, avait pour principal local la halle aux viandes ou grande Boucherie. Plus tard, les artistes qui désiraient vendre leurs œuvres, se réunirent à l'hôtel de ville, puis à la cour Saint-Georges et enfin dans les barraques installées sur la place devant l'hôtel de ville. C'est à cette seule foire que pouvaient être négociées les œuvres d'art appartenant à des étrangers. Cet exclusivisme régna jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle, malgré les tentatives faites à plusieurs époques par les autorités désireuses de mettre fin à ce protectionisme outré.

Dans un de nos derniers comptes-rendus nous avons analysé l'ouvrage de M. le colonel van den Bogaert, dans lequel il exposait ses recherches sur l'histoire primitive des Belges et ses études sur les sagas scandinaves. Nous avons alors fait connaître notre opinion au sujet de ce travail et principalement au sujet de l'étymologie du nom d'Anvers et de celui des localités voisines. Aujourd'hui, dans

un supplément qu'il intitule : *Fragments de l'histoire primitive des Belges, Anvers*, M. le colonel van den Bogaert reprend et développe la question de l'origine scandinave du nom d'Anvers. Il confirme sa première opinion, se basant sur de nouvelles études faites de la philologie scandinave. Il cherche dans des indices particuliers, circonstances historiques ou topographiques, la confirmation de sa thèse, et conclut encore une fois que, d'après lui, on peut dire avec certitude que la ville d'Anvers est d'origine scandinave, et que le nom qu'elle porte est celui du lieu géographique où elle s'est formée et développée.

A signaler dans les publications de la *Société finlandaise d'archéologie*, de Helsingfors (XXIII), la biographie illustrée du peintre Michaël Toppelius, né à Uleaborg le 10 juillet 1734. Il exécuta dans sa patrie des portraits, des tableaux religieux et orna de nombreuses églises de peintures décorant des retables, des plafonds, voire même des chaires de vérité. Il est difficile de juger de ces œuvres d'après de froides reproductions imprimés ; elles semblent toutefois se distinguer par beaucoup de naïveté.

Deux publications autorisées, la « Revue des bibliothèques et archives » ainsi que « les archives belges » ont déjà, à diverses reprises, critiqué la manière dont est publié par ordre de l'administration communale d'Anvers, *le bulletin des archives*. Des documents, les uns de grand intérêt, les autres d'une valeur bien moindre, sont imprimés pêle-mêle, sans analyse et sans table. Impossible pour le travailleur qui veut utiliser cette importante collection de s'y retrouver, à moins de feuilleter tous les volumes et d'être contraint de parcourir tous les actes, même les moins intéressants, pour pouvoir se former une idée exacte de leur contenu. Il serait également nécessaire d'indiquer si les documents reproduits sont inédits. Bon nombre ont déjà été utilisés ailleurs, tels ceux que contient le dernier fascicule (tome XXIII, 2e livr.) et qui ont trait au pillage des tapisseries pendant la furie espagnole. Il est à souhaiter que, tenant compte des justes observations émises par les diverses revues bibliographiques, la rédaction du Bulletin des archives adopte les réformes préconisées, mettant ainsi sa publication qui pourrait rendre de réels services, à la portée de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire d'Anvers.

4 juin 1905. FERNAND DONNET.

Un second monument du séjour du marquis de Ximenès, à Liège, 1702

Tous, nous connaissons l'origine, les épisodes et l'épilogue de la guerre dite *de la Succession d'Espagne*. Cependant, pour l'intelligence de notre sujet, deux mots de rappel sont nécessaires. Charles II, dans l'espoir de maintenir l'unité de la monarchie espagnole, avait, par son testament du 2 octobre 1700, institué pour héritier de tous ses Etats, Philippe d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, — naguère son redoutable adversaire —, à l'exclusion de Charles d'Autriche, fils puîné de Léopold. Louis XIV acceptant le testament, l'Electeur de Bavière, gouverneur général des Pays-Bas, s'empresse de reconnaître le duc d'Anjou comme légitime successeur de Charles II; son frère, Joseph Clément de Bavière, évêque prince de Liège trouve bon aussi, malgré l'avis du Chapitre cathédral, d'embrasser le même parti. On sut plus tard qu'un traité secret avait été conclu au château de Mariemont entre le roi de France et les deux ducs de Bavière. En vertu de ce traité, dès le 6 février 1701, des garnisons françaises vinrent occuper les places fortes espagnoles des Pays-Bas, puis celles de l'Electorat de Cologne et enfin celles de la Principauté de Liège.

Ici (1) en novembre de cette année, les troupes du Roi, sous le commandement du comte de Mont-Revel, campaient à Richelle, près d'Argenteau. Le 21 dito, elles levèrent le camp pour marcher sur la capitale où elles occupent la citadelle dont la porte leur était ouverte au surplus. Le lendemain, la ville elle-même était

(1) Bouille. *Hist. de la Ville et Pays de Liége.* 1732. III, pp. 511 à 520. — Foullon. *Hist. Populi Leod.* 1737. III, pp. 457-469. — Loyens. *Recueil héraldique des Bourguemestres.* 1720. p. 525.

occupée, et le surlendemain les Français, sous le titre de *Troupes du Cercle de Bourgogne* prêtaient serment à l'Empire. L'arrestation du grand doyen du Chapitre cathédral, le baron Jean Ferdinand de Méan, fidèle à l'Empereur d'Autriche, fut un des premiers actes du gouverneur français; d'autres rigueurs de celui-ci décidèrent Louis XIV, qui tenait avant tout à la sympathie des Liégeois, à le rappeler. Le comte de Mont-Revel fut remplacé par le marquis de Ximenès (1).

Le nouveau gouverneur, très habilement, sut aussitôt suivre les désirs politiques de son maître; il gagna immédiatement l'estime des Liégeois par son affabilité, son désintéressement, la discipline qu'il entretint dans les rangs de ses mercenaires. Aussi le Magistrat (2), à l'expiration de son année de régence, à la *Saint Jacques* de 1702 (25 juillet), fit graver, par notre médailliste Gangulphe Duvivier croit-on, une médaille d'or (3) qu'il offrit au brillant gouverneur comme « un monument éternel de gratitude ».

Cette médaille, dont il y eut des éditions en argent, en étain, en laiton, a été l'objet en 1890 d'un étude très complète de notre collègue M. Léon Naveau (4).

Ajoutons que moins de trois mois après, le 13 octobre, le duc de Malborough, à la tête des Alliés, arrivait devant les murs de

(1) Voir: Indic. Nobiliaire. MS. Valkenisse, Bibl. Ville d'Anvers. I, 192. II, 499, 529, 530. — Bibl. Hérald. au Min. des Aff. étrangères, n° 10. t. I, p. 344. T. III, p. 92. — Bibl. Goethals, Bruxelles. Hellin. 4°. T. 3, p. 109.

(2) Noble et honoré Seigneur Louis de Thier, chevalier du Saint-Empire, seigneur du Ban de Walhorn, Skeve, Mont-Gauthier, &c., Bourguemaître de la Noble cité de Liege pour la première fois, — et Honoré Seigneur Melchior Bailly, sententier de S. A. S. E. dans la cour episcopale de Liege, Bourguemaître de la Noble cité de Liege.

(3) Foullon. *Hist. Pop. Léod.* p. 462. — Loyens. *Rec. hér.* p. 526.

(4) *Une médaille liégeoise inconnue de Van Loon.* Revue belge de Numismatique. 46e vol., p. 56-63, 1 pl. — T.-à-p. — Aussi même Revue, 47e vol., p. 591. 1891.

Voir encore Pety de Thozée. *Catalogue des médailles et jetons hist. de l'ancien Pays de Liege.* Même Revue. 2e s. T. 1er, p. 237, n° 37. — Aussi: Capitaine Dejardin. *Recherches sur les cartes et plans de Liége.* Bull. Inst. arch. liég., t. IV, p. 58. 1860. — Corrections dans: 5e *Supplément aux Recherches... publié* par Ch. J. Comhaire. *Idem.* Vol. XXV, n° 71. T.-à-p. p. 97. 1897.

Liège; que la ville se rendit le lendemain (1), et que la citadelle fut prise d'assaut le 24, de même que, le 25, le fort de la Chartreuse.

Ximenès s'étant retiré rapidement avec ses troupes, fut remplacé comme gouverneur de Liège et ce, cette fois au nom de l'Empire, par le comte Philippe Louis de Zinzendorf, à qui succéda le comte de Weltz jusqu'à ce que, en 1714, par le traité de Rastadt, faisant suite au traité d'Utrecht qui mettait fin à la guerre de la Succession d'Espagne, le prince Joseph Clément de Bavière reprenait possession de son trône épiscopal.

* * *

La médaille offerte au marquis de Ximenès ne devait point rester, semble-t-il, le seul témoignage de la gratitude de la population liégeoise. Celle-ci ne se rappelait que trop le terrible bombardement de la vieille cité par le marquis de Boufflers — à la tête d'autres troupes françaises — six ans auparavant, et se trouvait certes très étonnée de la courtoisie, imposée il est vrai, de la nouvelle soldatesque. Un monument lapidaire devait, en outre, consacrer la mémoire de l'officier si distingué qui la commandait...

Il y a six ou sept ans, au cours de mes pérégrinations dans les coins et recoins de ma chère cité de Liège, je découvris au boulevard de la Constitution, Outre Meuse, derrière les planches, sacs, moules et autres ustensiles d'un plâtrier, encastrées dans une muraille de construction assez récente, deux pierres historiées.

La première, de forme pentagonale (hauteur totale: 0 m. 90; largeur totale: 1 m. 20) portait, en fine sculpture, un blason compliqué, surmonté de la couronne de marquis et accosté de deux griffons pour supports, le tout brochant sur un riche trophée militaire composé de drapeaux, enseignes, piques, sabres et épées, mousquets, canons, bombardes, boulets et grenades, et autres armes et engins militaires de toute espèce.

(1) Le traité conclu entre les délégués de la ville et le duc de Malborough fut signé au château de Grâce. Il est rapporté in extenso par Bouille (pp. 514 à 518) et Foullon (pp. 464 à 467).

L'écu qui est *à peu près* celui que Rietsap (*Armorial général.* Gouda, p. 1127), donne pour la branche française de Ximenès de Proisy (1), montre :

Ecartelé, au 1er d'or à la demie aigle éployée de sable, surmontée d'une couronne d'or ; au 2e d'azur à un dextrochère, armé d'argent tenant une épée ; les 1es et 2e étant charge d'un pairle de... chargé lui-même d'un fer à cheval de... ; au 3e d'argent à un oiseau d'azur ; au 4e de sable à une tour d'or. Sur le tout un écusson d'azur à la fleur de lis d'or.

En dessous un long bloc de pierre (longueur totale : 1.40 ; hauteur : 0.28), un parpaing, portait, sans cadre ni ornement d'aucune sorte, l'inscription que voici :

Joseph de Ximenez Marquis (de P)roisy l(e) Brulé et autres | lieux lieutenant general des armées du Roy Gouverneur de | Maubeuge colonel d'un regiment D'infanterie Françoise Colone(l) | lieutenant du Regiment Royal Roussillon infanterie et Commanda(nt) | pour le service de sa Majesté dans la Province de Haynaut et su(r) | les Frontières de Champagne et de la thierrache.

Mes rapports avec M. Jules de Hasse, fils de M. le Consul de Turquie, me firent obtenir sans la moindre hésitation de cette famille, propriétaire des vastes immeubles avoisinants, ces deux pierres que je fis transporter au Musée des *Amis du Vieux Liège*, à l'ancienne Académie des Beaux-Arts en Féronstrée. Les difficultés du transport, le peu de soins dont elles ont été l'objet depuis quelque temps, comme aussi et surtout la nature de la roche qui est d'un mauvais banc de calcair (casteen, castine) — ont fait que ces pierres, le blason principalement, se sont effritées ou brisées en de nombreux fragments (2).

Ces deux pierres, évidemment, ont fait partie ou devaient faire partie d'un monument commémoratif dont nos chroniqueurs cependant, pas plus que nos héraldistes, ne soufflent mot. Inutile de dire

(1) Il y a la branche espagnole *de Cisteros*, la branche *de Toxada*, une branche navarraise, (Idem p. 1127), encore une autre aux îles Baléares (Idem, *Supplément*, p. 1309).

(2) Le parpaing, ce gros bloc, est actuellement en trois morceaux.

qu'elles étaient totalement inconnues de nos historiens modernes.

Mais le plus grand sujet d'étonnement réside dans la situation de ces pierres, encastrées au fond du potager de la célèbre fabrique Dehasse de « cottes de moutonne », ces jupons de laine que portait naguère toute Liégeoise. Cette fabrique a succédé aux dépendances, brasserie, etc., du couvent des Pères Récollets, dits *en Jérusalem*, et ce couvent (1) était presqu'entièrement entouré de bras de rivière, le *Barbou* auquel a succédé en 1872-76 le boulevard de la Constitution, la rue voisine dite naguère le *Biez Dehasse*, une dérivation de celui-ci, et, derrière, les *Grandes-Oies* et les *Petites-Oies* (curieuse transformation française de *aive*, en wallon *eau* et non *âve, oie).* C'était une région tout à fait suburbaine du quartier d'Outre-Meuse, très éloignée de l'artère de communication *(chaussée des Prés, Puits en Sock*, etc.) et il n'est guère possible de se rendre compte de la façon dont ce monument a pu échouer en cet endroit.

Ximenès a-t-il tenu ses quartiers aux Récollets? Je ne le pense pas, pas plus du reste, quoiqu'en ait écrit le docteur Bovy dans ses célèbres *Promenades historiques dans le pays de Liége* (1836, t. I, p. 129), et d'autres après lui, au couvent des Pères Chartreux en Cornillon; car en lisant certaine chronique rédigée en ce monastère de 1689 à 1703 et qui a été publiée par les *Bibliophiles Liégeois* (t. II, p. 137), on voit qu'il y est souvent parlé de « la visite » (et non du séjour) du gouverneur M. de Ximenès, qui se rendait au couvent pour surveiller certains travaux de fortifications, comme aussi des visites du comte de Mont-Revel, du général prince Cerclaes *(sic)* de Tilly et de l'ingénieur M. de Vauban.

Peut-être connaîtra-t-on un jour le monument complet, et sa situation réelle? Il était bon cependant, je pense, de signaler ce qui en reste.

Ch. J. Comhaire.

(1) Il n'en subsiste que l'église, actuellement l'église paroissiale, très intéressante, de *Saint-Nicolas* (il y avait autrefois une autre église de Saint-Nicolas, non loin), et une partie des bâtiments claustraux (occupés par la crèche Abry et, ironie du sort, par l'hôpital spécial des femmes) qui seront démolis l'année prochaine. La brasserie vient de disparaître, la Ville ayant racheté toute cette partie des propriétés Dehasse pour y installer, dans la fabrique, le Mont de Piété central.

La Nécropole par incinération

DU LOOI, A TURNHOUT

Tumbis istis plena est Hesbania, item et Taxandria, prœsertim circa Turnholtum. Cette affirmation de Wendelinus (1) se trouve singulièrement confirmée de nos jours, par la découverte succesive de nécropoles par incinération des plus importantes à Ryckevorsel, Weelde, Raevels, Casterlé, Beersse ; toutes localités voisines de Turnhout. Mais la nécropole de Turnhout même nous restait inconnue. On avait bien enregistré des trouvailles isolées de poteries funéraires à *la pierre bleue*, au *Casteleyn* en 1846, au *Heiend* en 1843, mais ni la toponymie, ni la tradition, ni le folklore venaient confirmer l'existence ancienne de cimetières étendus à ces lieux-dits, complètement défrichés de nos jours.

Une découverte importante pour la préhistoire de Turnhout vient d'être faite dans la propriété de M. De Ruyter, au hameau *Stokt* sous Turnhout. Depuis longtemps nous y connaissions l'existence d'une tombelle nous signalée par M. Van Loko, de Turnhout, propriétaire d'un terrain voisin. L'ouverture récente de cette tombelle, par les ouvriers de M. de Ruyter, y a fait découvrir des tessons de poteries du type d'Hallstadt et il résulte des témoignages recueillis que de nombreux tessons semblables ont été remués dans tous les terrains avoisinants.

Voici le résultat de l'enquête à laquelle nous nous sommes livrés à cet égard.

(1) WENDELINUS. *Leges salicæ illustratæ*, p. 194.

Trouvailles antérieures.

L'ouvrier Jean Gevers déclare avoir rencontré en bèchant au *looi*, en 1904, environ 25 urnes qui étaient détruites et auxquelles il n'a prêté aucune attention. Aucune autre découverte n'a été faite à cet endroit à notre connaissance. En 1880, on découvrit au *kattespoel* sous Beersse, à environ deux kilomètres du Looi, plusieurs puits faits de chênes évidés. L'un de ces puits contenait une urne du type d'Hallstadt (1).

Topographie de la nécropole.

La nécropole par incinération de Turnhout s'étend à l'ouest de la ville, dans le secteur formé par le canal d'Anvers à Turnhout et la chaussée d'Anvers, derrière le château du Stokt. Le terrain très sablonneux, est coupé de petites dunes qui constituent le point terminus d'une chaîne importante qui s'étend dans la direction de l'antique bois de Gierle par Vosselaer. Le centre de la nécropole semble avoir été l'endroit renseigné sur la planchette 8 de la carte au 20.000e du département de la guerre, dont ci-contre un extrait, par le lieu-dit *Looi Bosch*. Tous ces terrains ont été plantés de sapins il y a plus de 50 ans par M. Derckx père. Ils sont retournés en bruyère et ont été défrichés à nouveau, en 1901 et 1905, à une profondeur de 70 c. m.

La nécropole était traversée anciennement par l'antique chemin de terre de Beersse au Stokt. Ce chemin, abandonné aujourd'hui, est encore bordé partiellement de levées de terre parallèles. Dans le *looi* même, ces levées de terre *(wallen)* sont rares, mais elles deviennent abondantes dans la direction de Merxplas (vers le nord-ouest). Entre le *Schoutenhoef* (ferme de l'écouthète) et le *Boensberg*

(1) L. Stroobant, *Le puits anté-romain de Beersse* (sous presse) communication faite à la séance du 13 février 1905 de la Société d'histoire et d'archéologie de la Campine « Taxandria ».

C. f. Séance de l'Académie d'archéologie de Belgique du 6 juin 1880. Bulletin, 2e partie, V, 1880, p. 153.

des *wallen* enclosent d'une manière assez capricieuse des terres encore cultivées ou l'ayant été. De même ils contournent une mare circulaire où la légende prétend qu'une cloche est immergée. Il en sera question plus loin. De cette mare se dirige vers Turnhout, une grosse levée de terre, large 3 à 4 mètres et surélevée d'environ 2 mètres, qui semble avoir servi comme chemin. De l'ensemble de ces constatations nous déduisons que ces vestiges d'anciens habitats peuvent avoir appartenu aux peuplades dont le bois sacré et la nécropole qui l'entourait se trouvait au *looi*. Les autres lieux-dits qui avoisinent le looi sont *de kommerdael ; het stokt; de meeren; de berckeheide; het galgen eynde* où l'on a retrouvé récemment l'emplacement des fourches patibulaires; le *looipael*, pilier carré en granit, s'élevant à 60 c. m. au-dessus du sol et indiquant l'intersection des territoires de Turnhout, Vosselaer et Beersse. Ce pilier porte en caractères romains un B et un T (Beersse et Turnhout). Il semble avoir été placé postérieurement au XVII^e^ siècle, car c'est un montant de remploi d'une cheminée flamande de la renaissance portant d'un côté l'ornementation à fuseau très caractéristique de cette époque. Dans la direction de Beersse le *looi* est borné par le *hofeinde*, lieu-dit qui semble rappeler le point terminus du cimetière (einde van het *boschhof*, van het *kerkhof)*.

Il est à remarquer qu'ici encore nous trouvons le lieu de sépulture en même temps que la potence, presque à cheval sur les limites des territoires de Turnhout et Vosselaer.

L'aire de dispersion des tessons et l'étendue du lieu-dit *looi-bosch* permet d'évaluer la superficie de la nécropole à environ CENT HECTARES.

Toponymie de la nécropole.

Dans le nom de lieu *Looi Bosch* nous voyons le radical *loo* transformé *looi* par la prononciation locale. Kurth (1) cite parmi les noms germaniques désignant des endroits boisés, *bosch*, *hage*,

(1) KURTH. *La frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France*, Bruxelles, Hayez, 1895, p. 365.

holt, *horst* (rare), loo, *wide* et *strut* qui peuvent être considérés comme ayant appartenu au répertoire des Francs Saliens. Il ajoute que le suffixe *loo*, très commun dans nos régions, « n'est jamais » combiné avec un nom propre de personne (1), et c'est là un » signe de très haute antiquité, car, comme le savent tous les » toponymistes, les noms de lieux où entre la mention des per- » sonnes appartiennent à une seconde période de formation. »

A cette remarque nous ajouterons que nous avons observé que cette dénomination constitue la règle dans la toponymie des nécropoles campinoises. En effet, à Turnhout, la nécropole s'appelle *Looi bosch* et son point terminus vers Beersse est le *hofcinde*. A Luiks-Gestel la nécropole, découverte en 1845 par Panken, se trouve au *Boschcind* (2). A Riethoven, la nécropole par incinération, décrite dans les *Bijdragen* de Hermans, se trouve au hameau de *Bosch-hoven*. A Grobbendonck (3), le hameau *Boschhoven* renferme une vaste nécropole par incinération au lieu-dit *Scheidhaag* (4). A Alphen au hameau *boschhoven*, ainsi qu'à Baerle, au hameau *bosch-hoven* on a trouvé quantité d'urnes décrites par Cuypers et De Grez (5).

Nous en inférons que le lieu-dit *Looibosch* signifie le bois sacré, le bois par excellence de même que *scheidhaag*, *den Haag*, *bosch-hof*, cour au bois, et que des lieux de sépulture pourraient être

(1) De même en Allemagne, voyez Arnold, *Ansiedelungen und Wande-rungen Deutscher Stämme*, p. 118, cité par Kurth, p. 366.

(2) L. Stroobant. *Note sur la nécropole anté-romaine de Luiks-Gestel*, Anvers, Veuve De Backer, 1903.

(3) L. Stroobant. *La nécropole par incinération de Grobbendonck*. Anvers, Veuve De Backer, 1905.

(4) *Scheid*, suffixe franc d'après Kurth, citant Arnold, loc. cit. p. 539. *Scheid* viendrait du celtique *caot* forêt, d'après Lamprecht, *Deutsches Wirthschaftsleven im Mittelalter*, I, p. 158, cité par Kurth, p. 542, *haag*, *hage* signifie bois.

(5) De Grez et Cuypers. *Germaansche begraafplaats te Baarle-Nassau*, 1842, overgedrukt uit Dr C. R. Hermans, *Geschiedkundig mengelwerk over Noord-Brabant*, II, 346-352.

Prosper Cuypers. *Bericht omtrent eenige oude grafheuvelen onder Baarle-Nassau*, etc. Arnhem, Nijhoff. 1844. — overgedrukt uit de *Bijdragen voor Vaderlandsche Geschiedenis en Oudheidkunde*, deel V.

recherchés, du moins en Campine, aux lieux-dits: *het bosch*, *den boschhof*, comme *kerkhof* devient la désignation donnée aux lieux de sépulture après l'introduction du christianisme.

Mais il est une autre déduction à faire de cette constatation toponymique. C'est que s'il est bien démontré, ainsi que le dit Kurth, que les *bosch*, *hage*, *holt*, *horst*, *loo*, *wide* et *strut* appartiennent au répertoire des Francs Saliens, les nécropoles ou bois sacrés ainsi désignés leur sont contemporains. Ceci confirmerait notre thèse déjà soutenue précédemment, que les nécropoles campinoises ne datent pas du premier âge du fer, que l'on fait remonter de 2000 à 2500 ans, mais seraient celles des Francs Saliens des premiers siècles de notre ère, qui pratiquaient l'incinération et dont on a vainement recherché jusqu'à ce jour les tombes par inhumation en Campine. A l'époque où les Francs Saliens ont inhumé leurs morts, ils avaient émigré dans le Brabant, en Flandre, dans le Hainaut et plus au midi.

Etat actuel de la nécropole.

La nécropole du *Looi* est détruite depuis longtemps. Elle se présente aujourd'hui sous forme d'une vaste plaine de sable, plantée de jeunes sapins et de lupin. Ces plantations en ont remplacé d'autres beaucoup plus anciennes. C'est ainsi que certaines parties contiennent encore des souches de sapins plantés vers 1850. Ces défoncements successifs du sol expliquent que pas une seule urne entière n'a été trouvée. Par contre, la pluie et le vent ont mis à nu quantité de tessons et objets provenant des tombelles détruites et nivelées. Nous indiquons au plan ci-joint les endroits contenant des traces de sépulture. Dans le cercle 2 en marchant de l'Est à l'Ouest, nous relevons sur une distance d'environ 600 pas, les traces d'une vingtaine d'ustrinum contenant quantité de braises parsemés de tessons de vases.

Sur les parcelles appartenant au bureau de bienfaisance de Vosselaer et dans le voisinage, nous trouvons trois fusaïoles, un couteau en fer et un débris de verre antique. Dans une plantation de sapins de cinq ans, appartenant à M. De Somer, de Turnhout, où les tessons abondent, nous trouvons un joli couteau en silex,

très effilé. Nous découvrons en outre une pierre plate de pavement en terre cuite triangulaire. Celle-ci est peut-être moderne. Nulle trace de bronze fondu dans les braises des ustrinum que nous tamisons avec soin.

Il reste dans le voisinage du *looi* certains petits bois de sapins, appartenant à M. De Ruyter, où aucune tombelle n'est visible, mais qui cependant pourraient receler des urnes. Nous formons ici le vœu de voir entrer dans un musée public celles que l'on pourrait y découvrir.

Technique des urnes.

Les tessons que nous possédons, révèlent un fabricat absolument semblable aux urnes trouvées à Ryckevorsel (1) et déposées par nous aux musées du Cinquantenaire ainsi qu'à celui de la Société *Taxandria*, à Turnhout.

La couleur jaune pâle des tessons indique la cuisson imparfaite du composé d'argile moulue entremêlée de petits éclats de quartz. Ceux-ci auraient été ajoutés intentionnellement, au dire d'un potier expérimenté, pour empêcher la dissication trop rapide au séchage. L'intérieur de l'urne est généralement lisse et noirci au feu; probablement par le dépôt des braises incandescentes mêlées aux ossements calcinés? L'extérieur est rugueux et le plus souvent sans ornement. De rares tessons portent deux lignes parallèles encadrant des pincées faites au doigt dans la pâte fraîche. Une autre urne était entourée de deux lignes d'encoches faites à l'aide d'un bâtonnet découpé en scie. (Voir croquis.) Le bord supérieur d'un vase est ondulé.

Presque tous les tessons ont les plans aux lignes méplates caractéristiques des vases du type d'Hallstadt. Ils sont de facture grossière et semblent être fabriqués à la main sans tour de potier.

Relevé des objets découverts a la nécropole.

Au cours de plusieurs explorations de la nécropole faites en société

(1) L. Stroobant. *Exploration de quelques tumuli de la Campine anversoise*, dans les *Annales de l'Académie*. 1903.

de MM. Husson, Decock et J. Jespers, nous avons recueilli les objets énumérés de 2 à 17. Ceux-ci ont été ramassés à la surface du sol sur une aire de dispersion d'environ cent hectares :

1. Cinq urnes cassées, incomplètes (1). (Aucune urne entière n'a été trouvée).

2. Une lame de couteau en fer en forme de rasoir. Cette lame est fortement oxydée et semble avoir subie l'action du feu.

3. Deux couteaux ou grattoirs en silex taillé.

4. Une fusaïole en terre cuite, entière.

5. Trois fragments de fusaïoles en terre cuite.

6. Un fragment de goulot de bouteille en verre vert très grossier et très épais.

7. Deux tessons d'urnes à ornements (encoches).

8. Cinq bords d'urnes à encoches (ondulations).

9. Douze tessons, bords d'urnes diverses.

10. Quatre fonds d'urnes.

11. Dix tessons à plans méplats.

12. Environ 300 tessons d'urnes.

13. Un objet en fer (scories oxydées) ayant la forme d'un umbo de bouclier.

14. Quantité de boules en terre séchée, mal cuite, de la grosseur d'un œuf, rappelant les briquetages de la Seille.

15. Une ardoise.

16. Eclats de quartzite, de grès.

17. Broyeur (?) en grès Landenien.

Légendes et traditions.

D'après plusieurs témoignages recueillis sur place, parmi lesquels celui de M. Jean Jespers, échevin de Vosselaer, le *looi* a toujours eu la réputation d'être un endroit hanté. On y voyait la nuit des revenants *(spooken)*, des loups et d'autres animaux fantastiques *(peedassen?)* Certaines nuits, les chats qui s'y rendaient au sabbat y étaient innombrables. Autrefois on y allait la nuit « attendre

(1) Les tessons de ces cinq urnes se trouvent dans une collection particulière.

le lièvre » *(den haas wachten)*. Celui qui était assez brave pour tenter l'aventure voyait s'approcher très près de lui, un lièvre que plusieurs autres suivaient à la file indienne. Le dernier de la file arrivait clopin-clopant et boitait. Il ne manquait jamais de demander si les autres étaient passés. Une autre tradition, assez vague cependant, veut que les *kabauters* ont habité le looi.

Mais la légende la plus intéressante est sans contredit celle relative au *meerkuil* ou *klokkenkuil*. C'est une mare circulaire entourée d'une levée de terre artificielle. Elle est très profonde *(eenen kerktoren diep)* disent les habitants et aurait été creusée par les *kabauters*. Une cloche y est cachée. On l'entend sonner à minuit, la nuit de Noël. Dans un travail antérieur, dont j'ai donné lecture le 13 février 1905 à la Société d'archéologie de la Campine, je m'occupe plus spécialement de cette mare légendaire que déjà je soupçonnais être en corrélation avec le *Hof-eind* et le puits anté-romain de Beersse. Qu'il nous suffise de constater ici que pour la nécropole du *looi* se confirme encore une fois l'existence d'une *klokkeven*, mare à cloches, immédiatement dans le voisinage des tombelles (1).

Conclusions.

Nous nous bornerons dans ce procès-verbal sommaire à constater :

L'absence complète de tout objet de facture romaine.

La terminologie germanique de la toponymie de la nécropole.

Son analogie avec les nécropoles que nous avons explorées à Weelde (2), Raevels, Luiks-Gestel, Ryckevorsel, Merxplas, Casterlé, Grobbendonck, Baerle-Nassau, Baerle-Duc, Alphen, etc., toutes localités de l'ancienne Taxandrie.

La facture identique des urnes au type dit d'Hallstadt trouvées en grand nombre dans ces diverses localités.

Absence d'ornementation dite à la roulette.

(1) Sur la signification symbolique de ces mares, voir notre travail *Recherches sur les mares à cloches de la Campine.* (Sous presse.)

(2) L. Stroobant. *Les tombelles de Weelde,* dans le *Bulletin de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique,* 1902.

L'existence de légendes pouvant être expliquées par la mythologie scandinave.

Nous déduisons de ces faits: que nous nous trouvons en présence d'une nécropole des Francs Saliens antérieurs à l'introduction du Christianisme, pratiquant l'incinération et n'ayant pas de contact Romain.

Que la toponymie de nos nécropoles obéit à des règles trop constantes que pour ne pas être contemporaine à celles-ci.

Qu'il y a lieu de rejeter la thèse qui consiste à faire remonter les tombelles campinoises au premier âge du fer, c'est-à-dire à cinq ou six siècles avant le Christ.

Louis Stroobant.

Merxplas, 30 mai 1905.

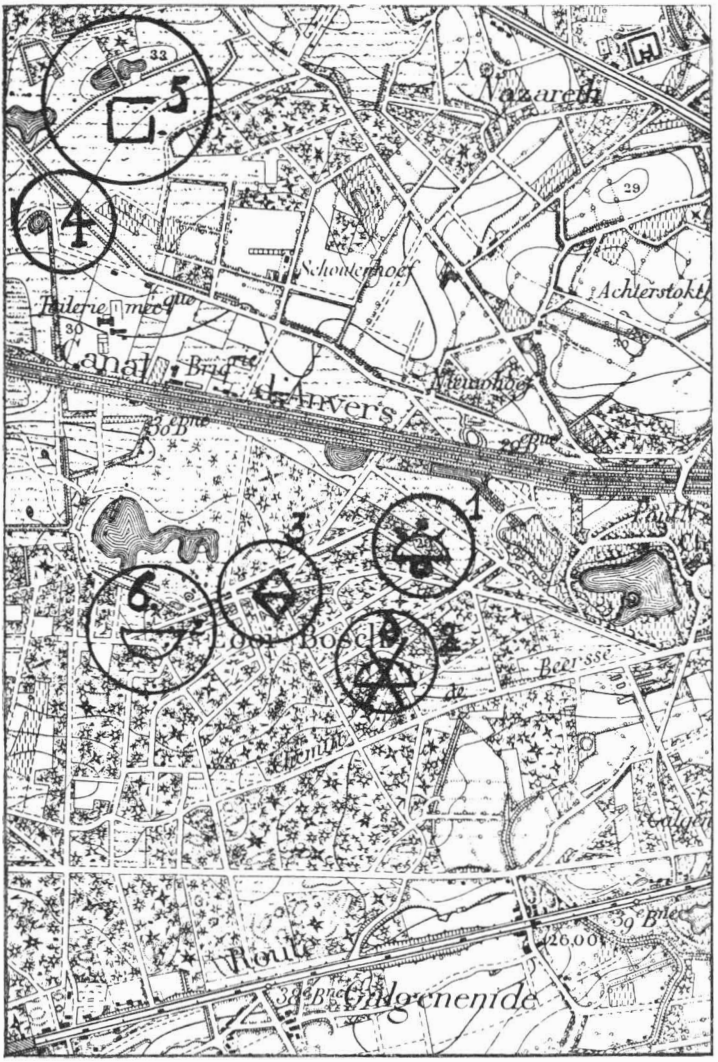

TURNHOUT. NÉCROPOLE PAR INCINÉRATION DU « LOOI BOSCH. »

Carte de Belgique au 1/20000e. Planchette nº 8. Edition de 1896. 1. Tombelle fouillée en mai 1905. 2. Nombreux tessons, traces de plusieurs ustrinum. 3. Tessons, fusaïoles, couteau en fer. 4. Mare à légende (cloche de Noël). 5. Levées de terres, traces d'habitats 6. Mardelles (?) A environ deux kilomètres à l'ouest de 6 on a trouvé en 1880 plusieurs puits anté-romains avec urnes à col droit.

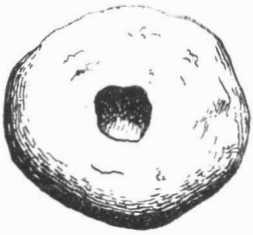

I

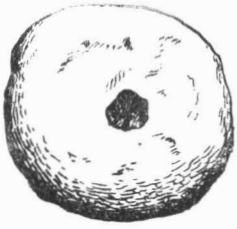

I

I

II

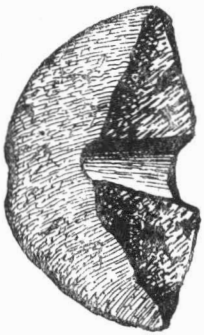

II

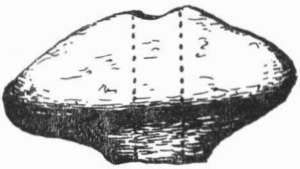

II

III

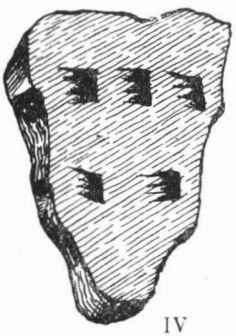

IV

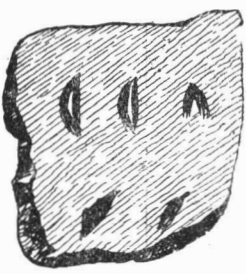

IV

V

NÉCROPOLE DU LOOI A TURNHOUT, 1905.

Terre cuite, I, II, III, fusaïoles. IV. Tessons d'urnes ornés au bâtonnet. V. Profils d'urnes. VI. Ornementation au bâtonnet de l'épaisseur des bords d'urnes.

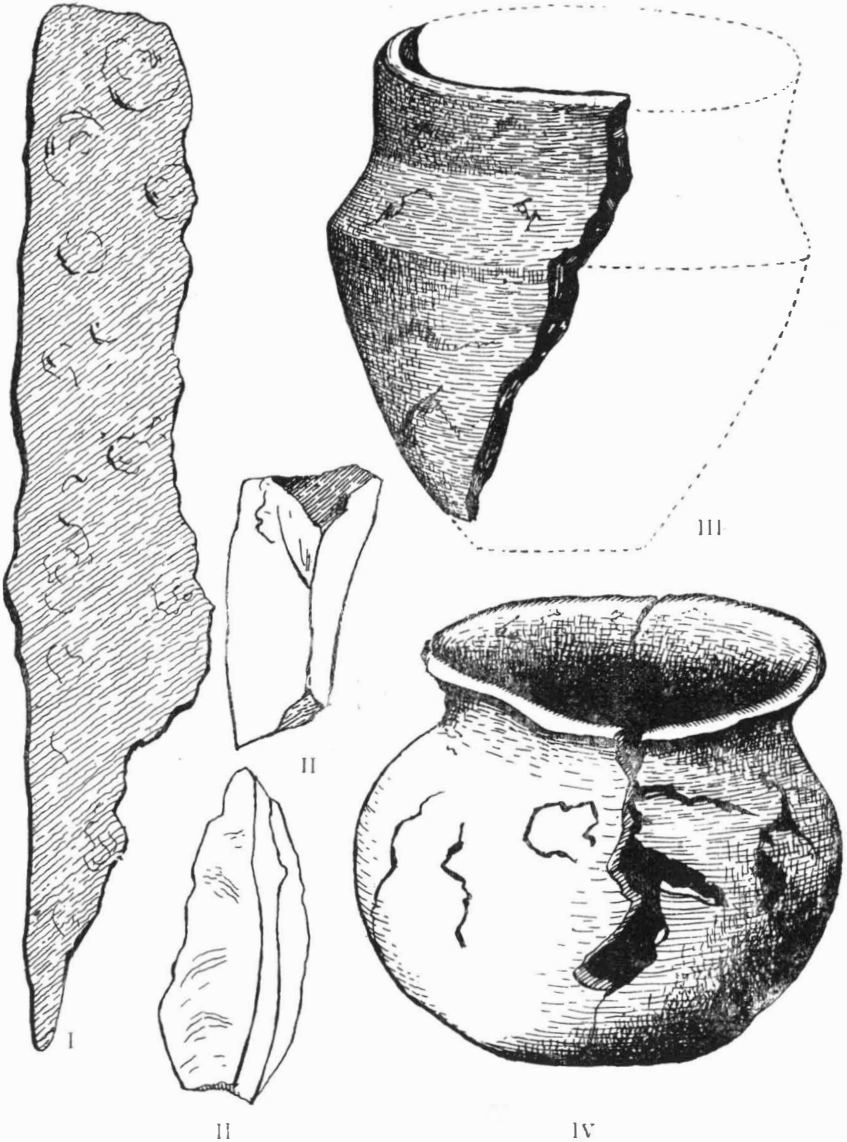

Nécropole du Looi a Turnhout, 1905.

I. Couteau en fer. II. Grattoirs en silex. III. Fragment d'urne. IV. Urne trouvée à 2 kilom. à l'ouest de la nécropole, I, II, III grandeur nature. IV au tiers.

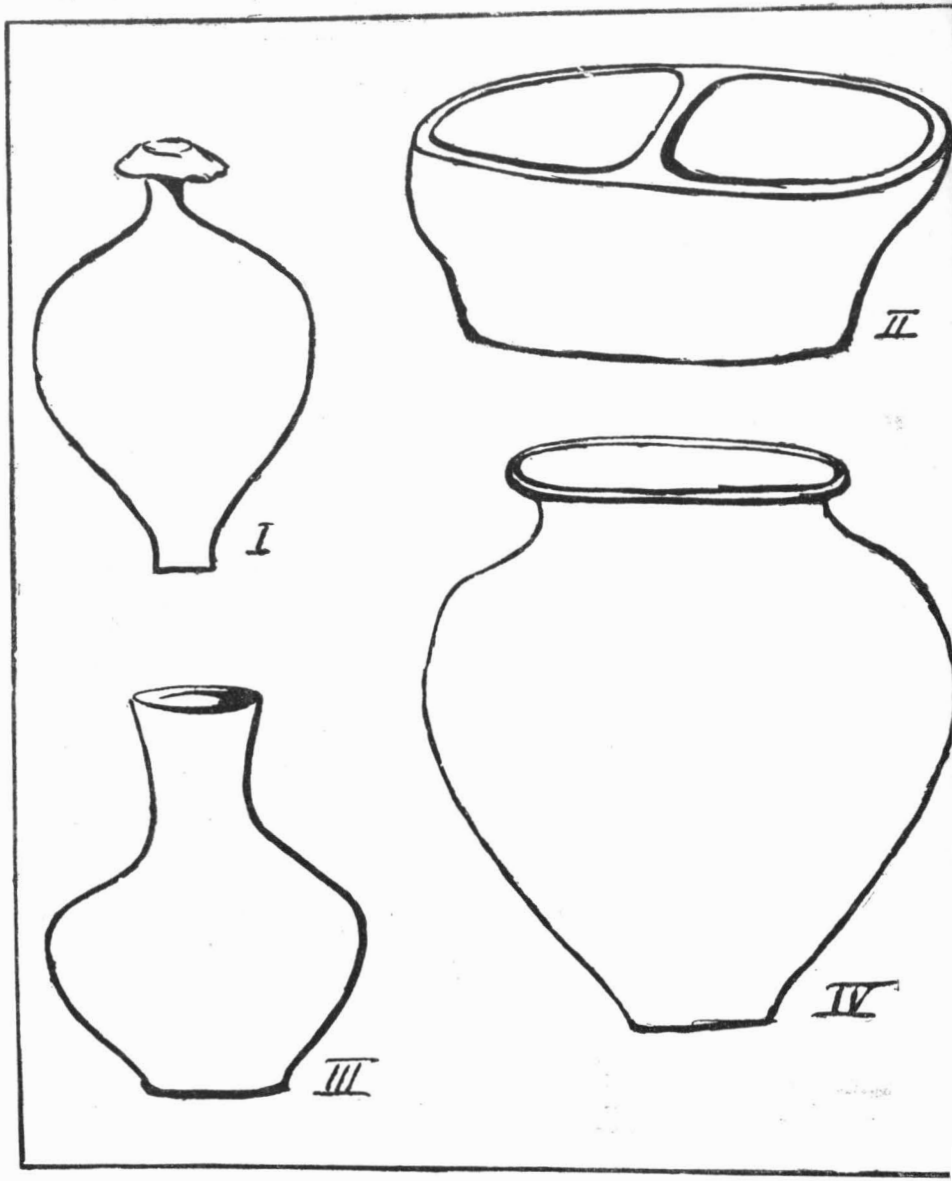

POTERIES FUNÉRAIRES TURNHOUTOISES DE LA COLLECTION VAN GENECHTEN, AU MUSÉE DU STEEN, A ANVERS.

I. Urne en terre cuite, Romaine, trouvée en 1846, au Canal, au lieu-dit, la pierre bleue au Casteleyn. N° 134 du catalogue. Echelle 2/3.

II. Baquet en terre cuite, à deux compartiments. Trouvé en 1846 ou Casteleyn. N° 135 du catalogue. Echelle 1/5.

III. Urne en terre noire, trouvée à Baelen en 1844. N° 194 du catalogue. Echelle 2/3.

IV. Grande urne en terre cuite trouvée à Turnhout, 1846. N° 133 du catalogue. Echelle 1/5

N.-B. — D'autres vases de la même collection et notamment les N^os^ 144 et 154 sont des produits locaux du XIII^e^ ou XIV^e^ siècle.

TABLE DES MATIÈRES

Séance du 5 février 1905. . . . . page 105
Liste des publications reçues en février et mars 1905 . . . . . „ 107
Compte-rendu analytique des principales publications reçues en février et mars 1905, par M. Fernand Donnet . . . . . „ 112
Note sur le séjour de Van Dyck en Italie, par M. H. Hymans. . . „ 119
Séance du 3 avril 1905 . . . . . „ 123
Liste des livres parvenus à la bibliothèque en avril et mai 1905 . . „ 125
Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la bibliothèque en avril et mai 1905, par M. Fernand Donnet . „ 128
Un second monument du séjour du marquis de Ximenès, à Liége, 1702, par M. Ch. J. Comhaire . . . . . „ 133
La Nécropole par incinération du Looi, à Turnhout (avec planches), par M. L. Stroobant . . . . . „ 138

La correspondance envoyée à l'Académie et les envois destinés à la bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Donnet secrétaire, rue du Transvaal, 53, à Anvers.

L'abonnement aux **Annales** est de **10 frs. par an** — au **Bulletin** de **3 frs.**, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.

On s'abonne en s'adressant au trésorier, **Courte rue de l'Hôpital, 14, à Anvers.**

Les Annales de l'Académie forment, par an, un gros volume orné de gravures, de planches, de cartes, etc., fourni par livraisons.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

—

1905

IV

ANVERS
IMPRIMERIE J. VAN HILLE-DE BACKER, 35, RUE ZIRK

—

1905

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT QUATRE FOIS PAR AN

TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES.

Texte: La feuille de 16 pages: (1)

Papier du Bulletin	5	centimes.
» velin	8	»
Couverture non imprimée	1	»
» imprimée	5	»

Titre et faux-titre:

Papier du Bulletin	5	centimes.
» velin	8	»

Brochage: de 3 feuilles au moins	3	»
» de 3 à 6 feuilles	6	»
» de plus de 6 feuilles	8	»

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

SÉANCE DU 4 JUIN 1905.

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, *président*.

Sont présents: MM. R. P. van den Gheyn, *vice-président;* Fernand Donnet, *secrétaire;* Theunissens, *trésorier;* président Blomme, L. Blomme, chanoine van den Gheyn, chanoine van Caster, Bergmans, membres titulaires; MM. l'abbé Laenen, Willemsen, Comhaire, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM. Matthieu, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, Stroobant, van der Ouderaa, membres titulaires; Kintsschots, membre correspondant regnicole; De Vriendt, membre honoraire regnicole.

Le procès-verbal de la séance du 3 avril dernier est lu et approuvé.

Le secrétaire annonce le décès de M. le président Schuermans, mort à Liége le 27 mai 1905. M. Comhaire est chargé de rédiger l'article nécrologique du défunt.

Des félicitations seront adressées à M. de Serra y Laréa qui vient d'être promu consul-général d'Espagne à Paris.

La Société archéologique et historique de l'Orléanais annonce le décès d'un de ses membres, M. Herluison, conservateur du musée historique, etc. Des condoléances lui seront adressées.

Il est donné lecture d'une lettre de M. le Dr Desmons, remerciant l'Académie d'avoir accueilli dans ses publications son travail sur *les cloches de Tournai*.

La Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut envoie le programme des concours pour 1905. Pris pour notification.

Lors du congrès de Mons, il avait été décidé de réunir en octobre les délégués de la fédération. Ceci n'a pas été fait. De plus les négociations pour organiser cette année un congrès à Liége, n'ayant

pas abouti, il aurait fallu encore une fois faire un appel aux délégués et leur exposer la situation. En présence de ces irrégularités, il est décidé d'envoyer une protestation au bureau du dernier congrès en lui demandant de réunir sans retard à Bruxelles les délégués des sociétés fédérées.

Diverses mesures d'organisation pour la séance archéologique d'octobre sont ensuite discutées et votées.

M. l'abbé Laenen donne connaissance de son travail consacré à la *suppression par Joseph II des couvents jugés inutiles.* Ce travail sera imprimé dans les Annales.

M. Comhaire fait connaître un monument lapidaire qu'il a découvert et qui est consacré au marquis de Ximenès, gouverneur de Liége pendant la guerre de succession d'Espagne. Cette notice sera imprimée au Bulletin.

M. Stroobant a envoyé la relation des fouilles qu'il a faites dans la nécropole franque du Looi, près Turnhout. Ce compte rendu sera réservé au Bulletin.

La séance est levée à 3 1/2 heures.

Le Secrétaire, — FERNAND DONNET.

Le Président, — E. J. SOIL DE MORIAMÉ.

Liste des livres parvenus à la bibliothèque pendant les mois de Juin et Juillet 1905.

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

CH. J. COMHAIRE. Encore un hercule gaulois.
ID. Musée de folklore.
ID. Domination romaine. L'emploi de l'ardoise.
ID. Le projet de carte préhistorique de la Belgique.
ID. Carte pré- et protohistorique de Belgique.
ID. Cinquième et dernier supplément aux recherches sur les cartes de la principauté de Liége. 1e et 2e parties.

Ch. J. Comhaire. Les monuments mégalithiques de Solwaster.
Id. Les inscriptions romaines de Flémalle-Grande.
Id. Le vieil hôpital de Coquaifagne.
Id. Kinkempois.
Id. Une excursion à l'église de Saint-Séverin
Id. La chapelle des maîtres de la cité.
Id. Le pèlerinage de Hakkendover.
Id. Joseph Dejardin.
L. Renard. Antiquités hongroises au musée de Leyde.
Dr F. Desmons. Les cloches de Tournai.
Chanoine V. Barbier. Obituaire du chapitre de Saint-Pierre au château de Namur.
Marquis de Laurencin. Libro dela cofradia de caballeros de Santiago de la Fuente.
Abbé Laenen. Les lombards à Malines.
Id. Les reliques de saint Hymelin à Vissenaeken.
Id. Oude toovery en modern bijgeloof.
William C. Farabet. Inheritance of digital malformations in man.
Paul Bergmans. Les tentatives antérieures d'entente internationale pour la reproduction des manuscrits.
Id. Gand décrit par un voyageur brugeois du xviiie siècle.
Louis Stroobant. La nécropole par incinération du Looi à Turnhout.
Ch. J. Comhaire. Un second monument du séjour du marquis de Ximenès à Liége.
Fernand Donnet. Compte-rendu analytique des publications. Juin 1905.
Emile Dilis. Het backersveer te Cruybeke.
Ernest Matthieu. Comité provincial de la Commission royale des monuments. Rapport annuel.
Edmond Lombaerts. Le sceau de M. F. van Camp, évêque nommé de Bois-le-Duc.
G. Willemsen et Em. Dilis. Un épisode de la lutte économique entre les villes et le plat pays de Flandre.
Vicomte B. de Jonghe. Les monnaies de Guillaume de Bronckhorst.

2° ECHANGES.

Bruxelles. Société royale belge de géographie.
Bulletin. 29e année. Nos 2 et 3.

Id. Les missions belges de la Compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel. 7e année. Nos 6, 7 et 8.

Id. Académie royale de Belgique.
Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des beaux-arts. 1905. Nos 3, 4 et 5.
Mémoires. Collection in-8°. Tome II.

Id. Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie. 43e année. Nos 7 et 8.

Id. Académie royale de médecine de Belgique. Bulletin. Tome XIX. Nos 4 et 5.

Id. Revue belge de numismatique.
61e année. 3e livr.

Id. Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens.
3e série. Tome XI.

Louvain. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique. 3e série. Tome I, 2e livr.

Gand. Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie.
13e année. Nos 4, 5 et 6.
Inventaire archéologique. Fasc. XXXVIII.

Bruges. Annales de la Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre. Mai 1905.

Liége f. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége. Leodium
4e année. No 6.

Saint-Nicolas. Annales du Cercle archéologique du Pays-de-Waas.
Tome XXIII, 2e livr.

Hasselt. L'ancien pays de Looz.
7e et 8e années. No 12.

Anvers. Bulletin de la Société royale de géographie.
Tome XXIX. 1r fasc.

Brecht. Geschied- en oudheidkundigen kring.
Tijdschrift I.

Huy. Cercle hutois des sciences et beaux-arts.
Annales. Tome XIV, 4e livr.

Luxembourg. Vereines fur Luxemburger geschichte, litteratur und kunst.
Ons hemecht. 11 jahrg. 7 et 8 heft.

La Haye. Algemeen Nederlandsch familieblad.
XVII jaarg. Nos 5 et 6.

Paris. La correspondance historique et archéologique.
12e année. Nos 135, 136 et 137.

Id. Revue de la Société de Saint-Jean.
Notes d'art et d'archéologie. 17e année. Nos 5 et 6.

Id. Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques.
Section des sciences économiques et sociales. Année 1903.

Id. Musée Guimet.
Revue de l'histoire des religions. 25e année. No 3.
Annales. Tomes XVI et XVII.

Id. Polybiblion.
Partie technique. Tome CV, 6e et 7e livr.
Partie littéraire. Tome CIII, 6e et 7e livr.

Id. Archives de la France monastique.
Revue Mabillon. 1e année. No 1.

Id Société nationale des antiquaires de France.
Bulletin. 2e trimestre. 1905.

Poitiers. Bulletins de la Société des antiquaires de l'Ouest.
Tome X. 1905. 1r trim.

Lille. Société d'études de la province de Cambrai.
Bulletin. 7e année. Nos 5, 6 et 7.

Lyon. Bulletin historique du diocèse de Lyon.
6e année. No 33.

Macon. Société des arts, sciences et belles-lettres de Saône-et-Loire.
Annales de l'Académie. 3e série. Tomes I à VIII.

Caen. Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres, et tables décennales. (1894 à 1903).

Le Havre. Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses. 1903. 1r, 2e, 3e et 4e trim. 1904. 1r trim.

Saint-Omer. Société des antiquaires de la Morinie.
Tome XI, 4e fasc. Bulletin historique.

ORLÉANS. Société archéologique et historique de l'Orléanais.
Bulletin. Tome XIII. N° 179.

SAINTES. Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletin de la Société des archives historiques.
XXV^e vol. 2^e livr. et table.

CAMBRAI. Mémoires de la Société d'émulation.
Tome LVIII.

LILLE. Bulletin de l'Université de Lille et de l'Académie de Lille.
3^e série. 9^e année. N° 2.

DUNKERQUE. Union Faulconnier. Bulletin.
Tome VIII, fasc. I.

DUBLIN. Royal irish academy.
Proceedings. Vol. XXV. Sect. C. N^os 1-9.

LONDRES. The royal archaeological institute of Great Britain and Ireland. The archaeological journal.
Vol. LXI. N° 244.

LUND. Acta universitatis Lundensis.
XXXIX. 1 & 2 afd.
Sveriges offentliga bibliotek accessions katalog 1902.

MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos. Año IX. N^os 3 & 4.
Id. Numero extraordinario en commemoracion del centenario del Quijote.

BARCELONE. Revista dela sociacion artistico arqueologica barcelonesa.
Año IX. Num. 44.

LISBONNE. Boletim da real associacao dos architectos civis e archeologos portuguezes.
Tomo X. N° 3.

ROME. R. Accademia dei Lincei.
Atti. Vol. I, fasc. 9 à 12.

MILAN. Reale instituto lombardo di scienze e lettere. Rendiconti.
Vol. XXXVII, fas. 17 à 20. Vol. XXXVIII, fas. 1 à 3.

STRASBOURG. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.
Bulletin mensuel. Tome XXXIX. N^os 5 et 6.

HANNOVRE. Zeitschrift des historischen vereins fur Niedersachsen.
Jahrg. 105. 2 heft.

BERLIN. Monatshefte der kunstwissenschaftlichen litteratur. 1-7 heft.

WISBADEN. Nassauische altertumskunde und geschichtsforschung.
Annalen. XXXIV band.
Mitteilungen 1904-05. 1 & 4.

AUGSBURG. Zeitschrift des historischen vereins fur Schwaben und Neuburg. 31 jahrg.

LEIPZIG. Königlich Sachsischen gesellschaft der Wissenschaften.
Berichte. 1904. IV, V. 1905, I, II, III.
Abhandlungen. B. XXIII. N° 1 & 2.

METZ. Mémoires de l'Académie des lettres, sciences, arts et agriculture. LXXXIV^e année.

HERMANNSTADT. Verhandlungen und mitteilungen des Siebenbürgischen vereins für naturwissenschaften.
LIII band. Jahrg. 1903.

VIENNE. Kaiserliche Akademie der wissenschaften.
Sitzungsberichte. Band 147.
Archiv. Band 93. Halfte 1.
Fontes rerum austriacarum. Band 57. Abl. 1 & 2.

GENÈVE. Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie. Tome VIII, livr. 2.
Bulletin. Tome II, livr. 9.

BOSTON. Proceedings of the american Academy of arts and sciences.
Vol. XL. N^os 15, 16 & 17.

NEWHAVEN. The Newhaven colony historical Society. Reports. 1904.

CINCINNATI. Museum association.
24^th annual report.

MANILLE. Department of the interior ethnological survey publications. Vol. II. Part. I.

BATAVIA. Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen.
Notulen van de vergaderingen. Deel XLII, afl. 4.
Rapporten van de Commissie voor oudheidkundig onderzoek. 1903.
Tijdschrift voor Indische taal. Deel XLVIII, afl. 1.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

BERLIN. Mayer et Muller.
Catalog 212. Geschichte.

CAMBRIDGE. University press bulletin.
BRUXELLES. Institut international de bibliographie.
Notice. Catalogue.
READING. G. A. Paynder. Second hand book list n° 3.
CINCINNATI. Exhibition of printings and studies by the late Robert Frederick Blum.

COMPTE-RENDU

analytique des publications parvenues à la bibliothèque en juin et juillet 1905.

MESSIEURS,

Notre confrère M. Comhaire a bien voulu faire don à la bibliothèque d'une nombreuse série de brochures, dont il est l'auteur. Si de préférence, dans ses études, il s'occupe de préhistoire et de folklore, il n'en fait pas moins des incursions fructueuses dans le domaine de l'histoire ou de l'archéologie. Son travail le plus important est consacré à la publication en deux parties du *cinquième et dernier supplément aux recherches sur les cartes de la principauté de Liége*, dont l'auteur était M. le capitaine Dejardin. Dans une autre brochure, il décrit la si intéressante église de Saint-Séverin en Condroz, « cet échantillon le plus complet de style roman primitif que possède la Belgique » et dans laquelle on remarque surtout de splendides fonts baptismaux du XI^e^ siècle. Ailleurs, il consigne en quelques pages le résultat de fouilles qu'il a entreprises, et des recherches qu'il a faites dans de nombreuses publications, et qui lui ont permis d'établir qu'à l'époque romaine l'ardoise était employée dans nos provinces pour couvrir les toits. L'existence de cet usage étant connu, il est permis de donner une interprétation plus rationnelle à certaine phrase de l'histoire naturelle de Pline, qui affirme qu'en Belgique on utilisait pour couvrir les

habitations de la *candidum lapidem*. M. Comhaire n'hésite pas à voir désignée sous cette appellation l'ardoise du pays. Enfin, dans une brochure illustrée, intitulée *encore un hercule gaulois*, l'auteur étudie diverses statuettes en bronze représentant un homme sauvage et conservées dans certains musées ou collections particulières. Parmi ces figures particulières se trouve celle de Casterlé, dont ailleurs nous nous sommes longuement occupé. M. Comhaire partage notre avis au sujet de l'origine de ces statuettes. Pour lui aussi elles ne datent pas de l'époque gauloise, mais ont été fabriquées du XIVe au XVIe siècle et employées comme pieds de porte flambeaux ou de chandeliers.

Il est peu de questions plus embrouillées et souvent plus difficiles à résoudre que celles qui se rattachent à la chronologie ancienne. Il est indispensable pour la lecture des actes du moyen âge de les voir présentées d'une manière claire et pratique. M. l'abbé Callewaert a apporté une contribution méritoire à cette œuvre utile en étudiant « les origines du style pascal en Flandre ». *Les Annales de la Société d'émulation*, de Bruges (mai 1905), nous font connaître la dernière partie de son étude. L'auteur est d'avis, que des matériaux qu'il a réunis, il est peut-être dès maintenant autorisé à conclure, contrairement à l'opinion communément reçue, « que le style pascal a été une rarissime exception en Flandre jusque dans les toutes dernières années du XIIe siècle. Ce n'est que sous le règne de Baudouin de Constantinople qu'il devient d'un usage plus fréquent concurremment avec l'emploi de l'ancien style de Noël qui semble encore prédominer. »

Notre confrère, M. l'abbé Laenen, ne s'est pas contenté de nous faire, lors de notre dernière réunion publique, une communication fort intéressante au sujet des lombards et de leurs agissements, autrefois dans nos provinces, mais il a repris son sujet en le spécialisant, et a publié un nouveau travail dans lequel il s'occupe exclusivement des *Lombards à Malines*. Quoique ces usuriers aient été probablement établis antérieurement déjà dans cette ville, le premier acte dans lequel il en est fait mention, date de l'année 1295, réglementant les conditions auxquelles ils pouvaient exercer leur négoce à Neckerspoel. A Malines même, ils jouissèrent jusqu'au milieu du XIVe siècle d'une liberté fort grande et semblent avoir été ouver-

tement protégés par les autorités scabinales. Dans la suite, d'importants privilèges leur furent encore concédés, et ce n'est que par suite de l'intervention de la justice du duc de Brabant, qu'à la fin du xv^e^ siècle les faveurs officielles leur furent retirées. Toutefois ils subsistèrent encore jusqu'à ce que l'organisation du mont-de-piété vint leur faire une concurrence mortelle.

C'est de Madrid que nous recevons l'hommage fait à notre bibliothèque par notre confrère M. de Uhagon, marquis de Laurencin, de la dernière brochure qu'il a publiée et qui porte pour titre : *libro de la cofradia de caballeros de Santiago de la Fuente* C'est la description bibliographique du livre d'or de cette célèbre confrérie religieuse et chevaleresque de Burgos. Ce rare volume renferme de précieuses miniatures du xv^e^ siècle parmi lesquelles il y a lieu de remarquer celles qui donnent les portraits équestres des principaux chevaliers. M. de Uhagon analyse ces documents iconographiques que des reproductions font encore mieux apprécier, et fournit la liste des membres de cette antique association.

Une importante contribution à l'histoire de la sculpture en albâtre, nous est apportée par M. W. H. St. John Hope, sous le titre de « On the early working of alabaster in England ». Dans le vol. LXI, n° 244 de *the Archaeological Journal*, organe de « The royal archaeological institute of Great Britain and Ireland ». Dans le Derbyshire, le Nottinghamshire, le Staffordshire, et ailleurs encore, il existe des dépôts de cette pierre, connue sous le nom d'albâtre. C'est dans ces parages que se retrouvent les plus anciennes sculptures connues et faites en cette matière, notamment le portail roman de l'église du prieuré de Tutbury, datant d'environ l'an 1160 et l'effigie qui couvre une tombe dans l'église paroissiale de Hanbury. Celle-ci remonte environ à l'année 1240. Cette dernière constitue le plus ancien spécimen de toute une série de magnifiques statues tombales exécutées au xiv^e^ siècle. Bien plus, pour cette époque il existe encore des documents : comptes ou contrats dans lesquels il est question d'exécution de statues d'albâtre et dans lesquels on cite les noms de ceux qui les exécutèrent. Viennent ensuite de nombreux testaments faisant mention de travaux de ce genre. Les testateurs recommandent d'ériger « une tombe dalabastre » ou bien lèguent « un image de Nostre-Dame en alabanster », ou

encore « quondam crucifixum in alabastro » &c. Au xv^e^ siècle, les effigies funéraires se multiplient ; il en existe encore bon nombre de remarquables. Il en est dont l'histoire est parfaitement connue, telle celle que Jeanne de Navarre, femme du roi Henri IV, fit faire en Angleterre, en mémoire de son premier mari Jean, duc de Bretagne, mort en 1399. En 1408, cette œuvre, *quaedam tomba alabanstri* fut chargée sur le bateau d'un certain Jean Guychard, pour être transportée à Nantes et placée dans l'église Saint-Pierre. Parmi tous ces monuments funéraires, il est facile de faire, au point de vue de l'origine, une sélection intéressante. Ainsi tout un groupe comprenant notamment les statues de l'archevêque Guillaume Courtenay à Canterbury, de Guillaume de Wykehan à Winchester, de l'archevêque Langham à Westminster, proviennent d'un même centre de fabrication. D'autres groupes se distinguent par des similitudes de conception qui prouvent à l'évidence une origine commune. Presque toutes ces œuvres proviennent d'artistes établis à Nottingham, à York, à Burton, à Lincoln et dans quelques autres localités encore. Un sujet fréquemment traité à cette époque est la tête de saint Jean ; Nottingham surtout en produisit un grand nombre. Puis viennent au xvi^e^ siècle de petits retables, des cadres contenant des représentations pieuses, telles qu'on en trouve encore assez fréquemment sur le continent. Ainsi en 1539 Anne Buckenham lègue sa « table of alabaster with the imagees of the Trinitee, Sainte Peter and Saynte Nicholas ». A la même époque, John Colyns possède « a table of alabaster of the story of our lady and seint Anne her moder ». Dans de nombreux musées français on retrouve des sculptures de ce genre. Il n'y a pas bien longtemps, il en fut découvert une en Campine, représentant la Vierge entourée d'anges et couronnée par la Sainte Trinité. Elle a, au point de vue iconographique, une parenté étroite avec quelques-unes de celles qui sont figurées dans la notice qui nous venons d'analyser.

A Cruybeke, en Flandre, existe encore un pittoresque bâtiment datant du commencement du xvii^e^ siècle et connu sous le nom de *backersveer*. C'était une propriété que la ville d'Anvers avait acquise en 1531 et qu'elle agrandit par la suite ; elle lui servit à établir un embarcadère pour les bateaux se rendant à Anvers ; elle le conserva jusqu'en 1819. De plus amples détails sur l'existence de ce bien, sur

son utilité et ses privilèges peuvent se lire dans l'étude que M. Em. Dilis a fait insérer dans les *Annales du Cercle archéologique du pays de Waes* (tome XXIII, 2e livr.), sous le titre : « Het backersveer te Cruybeke voormalige eigendom der stad Antwerpen ».

Notre confrère M. Willemsen en collaboration avec M. L. De Pauw a publié dans le même volume d'Annales une « Note sur les crétacés échoués dans l'Escaut en 1577 ». Ces auteurs reproduisent les assertions des chroniqueurs du XVIe siècle en s'efforçant de leur donner une interprétation scientifique et analysent toutes leurs indications ayant trait aux crétacés qui vinrent s'échouer, notamment à Saeftinghe, devant Ter Heye, à Termonde, etc. En 1616, des cachalots apparurent dans le port d'Anvers, d'autres y furent capturés au XVIIIe siècle et furent représentés dans des recueils conservés parmi les collections du prince Charles de Lorraine.

Les Archives de la France monastique. Revue Mabillon, nous ont envoyé le premier fascicule de leur revue. Cette publication est consacrée à étudier l'histoire des ordres religieux « qui militent sous la règle du bienheureux Père Benoit ». C'est la continuation de l'œuvre interrompue par la révolution et qui avait eu pour principaux inspirateurs les bénédictins de Saint-Maur. Dans le fascicule que nous avons sous les yeux nous relevons une notice sur l'ordre de Cluny et son gouvernement par Dom Besse, une note sur quelques abbés de Saint-Denis par Levillain, puis un travail de M. Guillot relatif aux origines de la gravure sur bois et les monastères français. L'auteur, adoptant les théories de M. Bouchot, prouve que dès le XIIIe siècle un moine de Vauclair, en Picardie, imprimait les initiales de ses manuscrits au moyen de matrices en relief. A l'abbaye de Chantemerle (Aube) habitaient autrefois deux liégeois qui avaient nom Lambert et Renier Mocant. Ils gravaient des matrices, et se servaient de lettres mobiles pour la reproduction d'inscriptions. Donc, dès le XIIIe siècle des religieux imprimaient au moyen de caractères en relief. Puis parurent au XIVe siècle d'innombrables images pieuses et des sortes d'aides-mémoire, à l'usage des prédicateurs, dans lesquels les sermons étaient résumés au moyen de quelques dessins ou signes abréviatifs.

M. Bouchot émet donc la thèse que les religieux français furent les véritables inventeurs de la xylographie et qu'ils l'utilisaient régu-

lièrement un siècle avant qu'elle ne parut en Allemagne. Les plus anciens spécimens de cet art que l'on retrouve dans ce dernier pays ne seraient, d'après lui, pas d'origine allemande. « Les monastères rhénans ou bavarois n'ont été, dans la question des incunables, que des entrepositaires, si l'on peut ainsi parler, et non des producteurs, encore moins des créateurs. »

M. Edmond Lombaerts est l'heureux possesseur du portrait et du sceau de *M. F. Van Camp, évêque nommé de Bois-le-Duc*. Il en donne des reproductions dans une brochure qu'il consacre à cet ecclésiastique. Né à Anvers en 1750, il fut ordonné prêtre en 1774 et nommé curé de l'église Saint-Jacques à Anvers en 1780. C'est en cette qualité qu'il dut présider aux destinées de cette importante paroisse à l'époque des réformes de Joseph II et des persécutions de la révolution française. Réfugié en Hollande et en Allemagne pendant les dernières années du XVIII^e^ siècle, il reprit, après le Concordat, ses fonctions sacerdotales à Anvers. En 1810, Napoléon le nomma évêque de Bois-le-Duc, mais il ne réussit pas à occuper le siège épiscopal, les fidèles du diocèse se refusant à admettre un prélat non reconnu par Rome. De Moor qui avait été créé baron de l'Empire, mourut à Anvers en 1824.

Pendant la seconde moitié du XVIII^e^ siècle, une lutte économique parfois fort vive, naquit dans le Pays de Waes ; elle eut pour principaux acteurs, d'une part les villes, et d'autre part le plat pays de Flandre. Le fisc, avec ses multiples vexations, entravait considérablement le commerce. D'un autre côté les villes, imbues de sentiments de jalousie outrés, s'efforçaient à ruiner les foires et marchés du plat pays. Les Etats de Flandre intervinrent pour soutenir le pouvoir central, tandis que les hauts échevins du Pays de Waes se rangeaient du côté des petits commerçants. Le système de protectionnisme et d'exclusivisme des villes finit par être sérieusement entamé ; les hauts échevins réussirent à faire tomber les principaux obstacles qui s'opposaient à la liberté et à l'expansion du commerce. Ce sont les péripéties diverses de cette lutte commerciale que MM. Willemsen et Dilis exposent dans leur travail intitulé : *Un épisode de la lutte économique entre les villes et le plat pays de Flandre dans la seconde moitié du XVIII^e^ siècle.*

Dans le *bulletin de l'Union Faulconnier* de Dunkerque (tome

VIII, fasc. 1.) M. l'abbé G. Rafin retrace la biographie de Pierre Anguier, lieutenant de frégate, officier du port à Dunkerque, mort le 21 juin 1787. C'est un de ces intrépides marins qui, de concert avec les nombreux corsaires français, se distingua pendant les guerres incessantes du XVIII^e^ siècle. Monté sur des navires d'un tonnage qui aujourd'hui paraîtrait dérisoire, commandant une artillerie d'une portée insignifiante, disposant d'un équipage de quelques hommes seulement, ces hardis loups de mer parcouraient les mers en tous sens, convoyant les navires marchands se rendant ou revenant des colonies, attaquant les forces navales ennemies, mais s'efforçant surtout de faire les prises les plus riches et les plus nombreuses. Si nous parlons ici de ce marin dunkerquois, c'est que, pendant la campagne de Flandre, il joua un rôle actif dans nos provinces. Dès 1747 il se rendit dans les Pays-Bas, où on le trouve à Gand, à Rupelmonde, à Anvers surtout, organisant des forces navales pour le service de la France, exécutant d'intrépides expéditions de reconnaissance et attaquant le plus souvent possible les bateaux hollandais qu'il rencontrait dans l'Escaut ou sur les côtes zélandaises.

Au moment où la Belgique commémore avec tant d'éclat le soixante-quinzième anniversaire de son indépendance, il était d'un intérêt indéniable de faire connaître de façon exacte les principales phases de ce grand événement historique. L'étude de Mgr Monchamps sur l'*évêque van Bommel et la révolution belge* venait donc entièrement à son heure. *(Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres etc. 1905 n° 5)*. Quoique né en Hollande, Corneille van Bommel épousa chaudement la cause de la Belgique, et les droits de l'Eglise ne comptèrent pas dans notre pays de champion plus convaincu. Dès 1825, comme conseiller du prince de Méan, archévêque de Malines, l'abbé van Bommel prit une part active à la campagne menée contre le séminaire de Louvain et rédigea des écrits dans lesquels il prit avec éloquence la défense de la liberté religieuse. Nommé à l'évêché de Liège, il ne ménagea pas au roi Guillaume les avertissements inspirés par la plus intelligente franchise, et quand les événements de 1830 eurent rompu les liens qui rattachaient les provinces méridionales à la Hollande, malgré son origine, l'évêque van Bommel se déclara partisan enthou-

siaste du nouvel état de choses. En ces jours de fête, il était juste qu'une pensée de reconnaissance fût adressée aujourd'hui à un de ceux qui contribua pour une part considérable aux divers événements qui présidèrent à la création du royaume de Belgique.

Notre confrère M. Pirenne poursuit le cycle de ses importantes études économiques. Il est incontestablement à la tête de ceux qui « s'efforcent aujourd'hui de pénétrer aussi loin qu'il est possible dans le sein même de la société, d'y surprendre à leur source profonde l'origine des idées, des tendances, des intérêts qui l'ont travaillée et dont, en définitive les actions d'Etat, les intrigues diplomatiques, les manifestes des partis ne sont que les résultats, sinon les plus intéressants, tout au moins les plus apparents. »

Il s'occupe dans un nouveau travail qu'il a présenté à l'Académie royale de Belgique (Bulletin de la classe des lettres, 1905, n° 5) *d'une crise industrielle au XVI^e siècle*, c'est-à-dire de la draperie urbaine et de la « Nouvelle draperie » en Flandre.

Jusqu'au milieu du XIV^e siècle la Flandre avait eu le monopole de la fabrication des draps de fine qualité, confectionnés au moyen des laines importées d'Angleterre. Et c'est à Bruges que ce commerce se centralisait. Mais à partir de cette époque, l'Angleterre se livra elle même à la fabrication et, grâce à des marchands aventuriers, elle écoula par le canal de la ville d'Anvers, les produits de son industrie. Ce fut l'origine de la lutte économique qui naquit entre les Flandres et le Brabant et influença si directement les événements politiques du règne de Maximilien. Bientôt la fabrication anglaise se perfectionna et partant, l'exportation des laines diminua. C'est en Espagne que les tisserands flamands durent aller chercher la matière première. Mais pendant que ces industriels des grandes villes, régis par des lois sévères et par de multiples prescriptions corporatives ne pouvaient, malgré d'incessantes mesures de protection, enrayer le mouvement de décadence qui les entraînait, à côté d'eux, dans les campagnes, naissait une nouvelle concurrence encore plus désastreuse. L'ouvrier agricole, abandonnant les travaux des champs, s'appliquait isolément au métier du tissage. Il fabriquait les draps légers qu'il vendait directement. Et bientôt la place d'Anvers ne s'approvisionnait plus que chez la draperie rurale. L'industrie anglaise qui l'emporta au XIV^e siècle sur l'industrie flamande des villes, fut à son tour vaincue

au commencement du XVI^e^ siècle par l'industrie rurale des Flandres. Mais les troubles religieux et politiques devaient arrêter cet essor ; le tissage des draps végéta pendant le XVII^e^ siècle, pour disparaître pendant le siècle suivant. Cette page de l'histoire économique de nos provinces est bien faite pour expliquer et donner la solution de plus d'un événement politique.

En terminant, Messieurs, qu'il me soit permis de faire une petite rectification. En analysant dans mon dernier compte-rendu un article de *Wallonia*, relatif à la *Guerre des Ronds*, j'en avais attribué la paternité à M. Duvivier, en ajoutant qu'il avait été résumé par M. Jules De Weert. Bien involontairement j'avais interverti les rôles : M. Duvivier avait approuvé et appuyé la solution que M. De Weert avait pu, grâce à ses recherches, donner à ce problème historique. Cette rectification faite, vous me permettrez de remettre jusqu'à la séance de décembre la suite du compte-rendu des dernières publications parvenues à la bibliothèque de notre Compagnie.

Anvers, 6 août 1905.

FERNAND DONNET.

XVOIIII
IVSTITIA
PAX

LA CONFRÉRIE DE SAINT-YVES

A ANVERS

AU XVIJ^e SIÈCLE

AVANT-PROPOS.

Religion, Civisme, Charité, tel fut, depuis leur origine, l'apanage des corporations ouvrières. Que si l'on m'objectait que le premier de ces caractères implique les deux autres, j'en demeurerais volontiers d'accord.

Posons en fait, que les privilèges des corporations garantissaient la probité dans le travail et protégeaient les intérêts du public comme ceux des affiliés.

Ces garanties, cette protection, les professions libérales les offraient par le diplôme ou certificat de capacité (1). Cela ne les empêchait pas de se syndiquer à d'autres fins que les corporations proprement dites.

* * *

(1) Pour qu'on n'en doute point, voici les articles des *Droits et Coutumes* sur la question. Leur texte est absolument celui des privilèges des Métiers.

I. « *Niemant en sal in dese stadt moghen exerceren d'officie van Advocaet, hy en sy in eenighe universiteyt ghepromoveert, ende inde rechten Licentiaet ghecreert, ende van goeden name, fame, nut ende bequaem, ende Poorter deser stadt, ende in handen van den Borghemeester den eedt daer toe staende ghedaen hebbe?* »

II. « *Van ghelijcken en sal niemandt als Procureur ontfanghen worden, hy en sal daer toe nut en bequaem ghevonden zyn by Amptman, Borghe-*

Ainsi, les avocats et praticiens *(practisynen)* d'Anvers, non syndiqués jusque-là, s'adressèrent, le 2 janvier 1584 (la date est significative), au Collège échevinal, afin de pouvoir fonder une caisse de prévoyance en faveur de confrères tombés en pénurie de fortune. Les requérants invoquaient essentiellement la raison d'opportunité.

Le Collège accueillit favorablement la requête. Il appela à constituer le fonds de secours: d'abord les pensionnaires en titre, ou avocats consultants de la ville; les greffiers et les secrétaires communaux. Ces fonctionnaires donnaient sur l'heure 6 et s'engageaient à donner par an 4 florins *Carolus*.

Venaient ensuite: les examinateurs des témoins, l'officier dit « de la Longue Verge », le clerc de l'Amman, l'officier dit « de la Courte Verge » et les aspirants-secrétaires *(stoelklerken)* du greffe, du secrétariat et de l'officier de « la Longue Verge » (1). Ceux-là donnaient 3 florins une fois. Ils étaient tenus de verser 2 florins par an.

Les avocats, de leur côté, donnaient incontinent 4, les procureurs, 3 florins; indistinctement, ils paieraient une cotisation annuelle de 2 florins.

Quiconque viendrait dans l'avenir « postuler à Anvers » (nous dirions maintenant: se faire inscrire soit au tableau des avocats, soit à celui des avoués ou des notaires) payerait deux fois le droit d'affiliation à la caisse.

meester ende Schepenen, ende oudt over de vierentwintich jaren, ende oock Poorter deser stadt. »

III. « *Item naevolghende de Collegiale acte van den XXV Augusti, anno LXXX, en sal niemandt moghen ontfanghen worden boven t'ghetal van sessendertich in als, ende sal de selve ordonnantie in alle heure poincten onverbrekelycke onderhouden worden, daer aff die contrarie hier vore niet en is gheordonneert* ». (*Rechten ende costumen van Antwerpen, ghedruckt tot Ceulen int Jaer Christi, 1614.*)

(1) « Tous les actes passés devant le magistrat étaient rédigés par les quatre » secrétaires de la ville.

» Les secrétaires de la ville avaient comme aides douze employés, dits *stoel-* » *klerken*, partagés en deux bureaux et chargés de la préparation des actes » et contrats à passer devant les échevins.

» Le plus souvent ces employés étaient des notaires et pouvaient à la rigueur » fonctionner comme tels en dehors de leur charge de *stoelklerk.* » (Cfr. P. Génard. *Anvers à travers les âges.* Tome II, p. 308).

Avec le fonds ainsi formé, on assisterait les confrères nécessiteux. En cas de décès, leurs veuves auraient de même droit à l'assistance.

L'administration de la caisse fut confiée à deux délégués-trésoriers *(busmeesters)*. On leur donna encore deux assistants. Les premiers trésoriers furent: MM^es^ Barthélemy Couwenbergh et Michel Fabri; les premiers assistants furent: MM^es^ Séverin Van Uffele, greffier et Charles Gabri, avocat (1).

Ces trésoriers étaient nommés par la Ville. Ils rendaient compte au Collège échevinal de leur gestion, au besoin sous la foi du serment. Ils pouvaient procéder « par voie parée » *(parate executie)* contre les confrères qui négligeaient de payer leurs cotisations.

Une année ne s'était pas écoulée que déjà la caisse avait un découvert, à cause des payements non rentrés. Le 26 janvier 1585, la Ville confirma le règlement de 1581 et se chargea d'administrer elle-même le fonds de secours, quoique sous le contrôle des avocats (2).

* * *

Nous n'en savons pas davantage sur cette association civile de nos anciens jurisconsultes. Qu'il nous soit permis de supposer que les revendications de biens et la reconstitution de privilèges de toute sorte, en vertu du traité d'Anvers du 17 août 1585, avec l'Espagne, avaient mis le monde judiciaire en émoi, de façon à occuper la plupart de ceux qui le composaient.

Constatons, en outre, que nos anciens hommes de loi ont senti, quoique tardivement, le besoin de grouper ceux de leur profession. Mais, on vient de le voir, il n'y avait pas l'élan, « le feu sacré »

(1) Ce dernier, une sommité du droit, mérite une mention spéciale.

A l'époque dont nous parlons, Gabri termina avec Philippe Van Mallery une nouvelle codification des coutumes d'Anvers. Ce travail, fruit d'un examen critique et comparé des « coutumes écrites, » avait pris aux deux jurisconsultes quatre années d'études environ. La Ville leur paya, à chacun, 200 Livres de Flandre et fit cadeau à leurs femmes d'une coupe en vermeil d'une valeur de 150 florins du Rhin.

(2) Cf. *Bulletin des Archives d'Anvers*, vol. V, pp. 187, 197 et 210; vol. VI, p. 24.

des communiers des XIII^e^ et XIV^e^ siècles, voire même du XV^e^; ceux-ci furent renversés par un cataclysme quasi européen; ceux-là reculèrent devant le sacrifice de leur personne ou de leur argent.

* * *

LA CONFRÉRIE DE SAINT-YVES.

Dans une autre sphère, nos anciens hommes de loi furent un peu plus heureux.

Un fort revirement religieux caractérisa le règne d'Albert et d'Isabelle. Sous l'influence, sans doute, des idées du temps — en 1630 — les avocats, les procureurs et les notaires résolurent d'ériger une confrérie en l'honneur de saint Yves. C'était, en effet, leur patron. Pourquoi? A ceux qui l'ignoraient, l'évêque d'Anvers, Jean Malderus, dans ses lettres d'approbation, le rappela en termes assez touchants. Mais, procédons selon l'ordre des faits.

* * *

Vers le milieu de l'année 1630 donc, les jurisconsultes et les praticiens *(de rechtsgeleerden ende practisyns)*, soumirent au Magistrat un projet de statuts pour leur future confrérie. Le document portait cinquante-huit signatures. Nous ne relèverons pas de noms. On verra tout à l'heure, par la composition de son premier conseil, que la Confrérie formait un corps très distingué.

Les statuts prescrivaient ce qui suit:

Annuellement, le 19 mai, on ferait célébrer une messe solennelle en musique, au maître-autel, chez les Beggards. On avait choisi le couvent de ces religieux, parce que saint Yves, prêtre et tertiaire de saint François d'Assise, avait, à ce dernier titre, appartenu à leur ordre (1). Les membres non légitimement empêchés, devaient assister

(1) Il naquit le 17 octobre 1253 à Tréguier, *Trecorium*, dans la Basse-Bretagne, de parents nobles et vertueux. Il mourut le 19 mars 1303, après avoir mené une vie austère et pratiqué toutes les vertus. Sa charité était proverbiale.

à cette messe et aller à l'offrande, sous peine d'une amende de 6 sols.

Tout avocat, procureur ou notaire qui venait « pratiquer » à Anvers, était obligé de se faire membre de la Confrérie.

On payait 12 sols comme contribution annuelle et 6 florins, 8 sols comme dette mortuaire anticipative *(doodschuld)*.

Les confrères élisaient entre eux, à la pluralité des suffrages, nn « surintendant », deux « assesseurs », un secrétaire.

Les fonctions du « surintendant » — disons désormais *préfet* — duraient trois années; celles des « assesseurs » ou *assistants*, deux années. Elles ne pouvaient être déclinées. Annuellement, l'aîné des assistants en office sortait, pour faire place à un nouvel élu.

Ces assistants étaient chargés des recettes. Ils rendaient leurs comptes, le lendemain de la Saint-Yves, devant le préfet et leurs deux collègues récemment relevés de leurs fonctions.

Le Conseil s'adjoignit un servant ou messager *(knaep)*, qu'il pouvait révoquer. L'emploi fut occupé, la première année, par un notaire. Plus tard, on salaria un employé pris hors de la Confrérie.

Celle-ci fixa le siège de sa direction également chez les Beggards, dans la salle dite *de vertreckkamer*.

* * *

Le Magistrat approuva ces statuts le 20 septembre 1630.

L'évêque Malderus les ratifia dans la huitaine. Entre autres « considérants », le prélat faisait valoir que, de son vivant, saint Yves avait donné l'exemple de bien des vertus recommandables aux jurisconsultes. Profondément versé dans les études de la théologie et du droit canon, il fut appelé à un siège de juge. Dans cette charge, il devint le bienfaiteur et le protecteur des orphelins, des pauvres et des malheureux. Il prenait *Pro Deo* leur défense en justice, ce qui lui valut le surnom « d'avocat des pauvres »; il rétablissait la concorde et l'amitié entre les plaideurs; il se faisait le champion de la liberté et de l'immunité des prêtres; en un mot, il se consacrait tout entier aux œuvres charitables.

Voulant donc exciter les membres de la Confrérie à imiter des vertus qu'ils désiraient honorer, l'évêque approuva volontiers la pieuse association. Il accorda des indulgences aux membres, non

seulement s'ils assistaient aux services religieux annuels, mais encore, chaque fois que, pour l'amour du bon Dieu, ils rétabliraient la paix entre querelleurs ou prendraient en mains la cause des orphelins, des veuves et des pauvres.

* * *

Le premier Conseil était composé ainsi : Préfet, Me Robert Tucher, chevalier, bourgmestre, licencié *in utroque jure;* assistants : Me Jacques van Bueren, auditeur de l'Amirauté et Me Nicaise Gillis, greffier de la Halle aux Draps; secrétaire : Me François de Witte, auquel nous devons la conservation de beaucoup d'écritures se rapportant à la Confrérie.

Le mandat triennal de préfet fut confié, la fois suivante, au très révérend François Van der Zype, archidiacre et official de l'évêché. Alternativement on élisait un membre du haut magistrat et un haut dignitaire de l'évêché. On procéda ainsi jusqu'en 1702.

* * *

Le 3 juillet 1636, Me Laurent Biel, avocat éminent et conseiller au Souverain Conseil de Brabant, fonda, en l'église Saint-Jacques, la chapelle de Saint-Yves, appelée également « la chapelle de la famille Biel ». C'est, dans le pourtour du chœur, la deuxième chapelle après celle du Saint-Sacrement. L'autel de marbre renferme un assez bon tableau de Gérard Zegers, représentant saint Yves assistant des plaideurs nécessiteux.

Ce tableau repose sur un bas-relief en marbre blanc, figurant un Calvaire. On y voit, à gauche, les armoiries de la famille Biel et, en perspective, une vue de Jérusalem; aux extrémités du gradin, deux anges, agenouillés, formant porte-cierges, délicatement taillés dans le marbre. Cette œuvre d'art, d'une heureuse conception, date de 1700. On l'attribue au sculpteur Pierre Scheemaeckers, de même que *l'antependium* de marbre blanc. Cette pièce représente, en monogramme, le nom de Jésus, entouré d'une gloire, d'anges, etc.

La chapelle est clôturée d'une balustrade de marbre, don du fon-

dateur. Devant l'entrée, on voit une pierre tombale, ornée des armoiries de Laurent Biel et de Catherine de Gavarelles, sa femme. Au-dessous des écus, on lit: OSTIUM MONUMENTI D. LAURENTII BIEL ET SUCCESSORUM. L'avocat Biel y fut enterré le 19 novembre 1641 (1).

La chapelle fut bénite le 7 avril 1638. On trouve cependant qu'un an auparavant, le 25 mai, la Confrérie avait fait célébrer sa messe annuelle en l'église Saint-Jacques (2).

C'est à cette époque que la Confrérie doit s'être transportée en cette église et avoir pris place à l'hôtel de ville pour ses réunions officielles.

* * *

En dehors de ses services religieux, la Confrérie n'a guère enregistré de faits marquants. Peut-on bien appeler « Livre d'Or », le registre fort simple, concis surtout pour les comptes, qui nous a été conservé?

Outre les actes analysés jusqu'ici, on y trouve des procès-verbaux d'élections, quelques comptes et les catalogues des dignitaires et des membres. Ceux-ci s'inscrivaient eux-mêmes aux chapitres *ad hoc* respectifs. Ces chapitres étaient distincts pour le clergé supérieur, *Reverendi Domini jurisperiti ecclesiastici*; pour les membres du magistrat, *Amplissimi Domini de Magistratu;* pour les avocats, *Clarissimi Domini advocati;* pour les procureurs et les notaires enfin, modestement dénommés *procuratoris et notarii.*

La liste des prêtres-jurisconsultes clôture avec l'année 1765; celle des Magistrats va jusqu'en 1774; les deux autres listes s'arrêtent à 1778. Toutes commencent à 1630.

Les comptes nous apprennent peu de choses. Quelques détails nous initieront cependant aux usages de la Confrérie (3).

* * *

(1) *Inscriptions funéraires et monumentales.* Eglise Saint-Jacques.

(2) Du portefeuille de M. Emile Dilis.

(3) Nous devons à la gracieuse obligeance de notre ami M. Alph. Bartholomeeussen, docteur en droit et avoué, la faveur d'avoir compulsé ce registre

La fête de Saint-Yves, nous l'avons dit, se célébrait le 19 mai, par une messe solennelle. Pendant cette messe on prêchait en latin. La veille de la solennité, les assistants et le secrétaire allaient inviter personnellement, le plus souvent en carrosse, le Magistrat, l'Evêque, le haut clergé et les supérieurs des communautés religieuses. Ces dernières procuraient les orateurs de circonstance, choisis parmi les religieux aussi éloquents que savants. Au besoin, la Confrérie cherchait son prédicateur dans une autre ville. Elle l'invitait avec son *socius* au repas annuel, dont il sera parlé plus loin. Elle envoyait, en outre, un cadeau en nature, une provision de vin, au couvent auquel appartenait son *concionator*.

Celui-ci, certes, n'était pas obligé à laisser, en revanche, imprimer son sermon. Ceci arriva pourtant, en 1658, à l'intervention, semble-t-il, du Magistrat lui-même (1).

La journée consacrée aux invitations se terminait par une « collation » aux frais de la Confrérie.

* * *

N'en déplaise aux mânes de nos anciens gens de robe, les promoteurs de la Confrérie s'étaient fait illusion, en comptant sur le zèle et l'assiduité des membres. Il s'en trouva bientôt de récalcitrants. Soit incurie, soit question d'opinion, ils ne refusaient pas précisément leur adhésion, mais tâchaient d'échapper, les uns, au versement de la taxe d'entrée, les autres, au paiement de la contribution annuelle. Les premiers alléguaient que le Magistrat n'avait pas définitivement fixé la taxe à 24 sols; les autres prétendaient

et de pouvoir reproduire le *pacificale* renfermant les reliques de saint Yves. Ces précieux souvenirs appartiennent à la Chambre des avoués de notre ville.

(1) Stadsrekening van 1658, f° 463:

« Aenden eerw. Pater Carolus d'Aumonette, « miniem » 40 pond Arthois » over een halff ame rens wyns, daer mede den selven is vereert over syne » gedruckte oratie ter eeren vanden H. Yvo, naer luyt d'acte collegiael ende » ordonnantie in date elffsten Julij sesthien hondert achttenvyftich, met » quitantie. . . . . XL £.

(Portefeuille de M. Emile Dilis.)

que le taux de la contribution avait été arbitrairement porté de 12 à 24 sols. Cette majoration, cependant, avait été régulièrement votée en 1635. Dans la pensée du Conseil, les juristes anversois devaient, pour saint Yves et son culte, rivaliser de zèle avec leurs confrères d'autres villes.

Cette considération le porta, en 1649, à s'adresser de nouveau au Magistrat, pour solliciter une nouvelle interprétation de l'art. 3 des statuts. Le Conseil espérait provoquer du même coup une injonction formelle aux avocats et praticiens présents et futurs, d'entrer dans la Confrérie et d'en supporter les charges pécuniaires. De plus — et ceci était assez radical — le Conseil proposa de faire interdire aux greffiers et secrétaires communaux de permettre aux récalcitrants de postuler, conclure, plaider ou instrumenter, ce jour-là, sous peine de devoir payer personnellement l'arriéré de ces derniers, dont le secrétaire devait leur donner les noms (1).

Ce n'était pas tout. Le Conseil demanda qu'à la Saint-Yves, la maison communale fermât, comme les dimanches et les jours fériés ; que les actes passés ce jour-là, fussent nuls et sans effet ; qu'une amende fût imposée à quiconque s'occuperait alors d'affaires de droit.

Avant de conclure que c'était excessif, tenons compte de l'esprit général de l'époque. Le magistrat, nous le verrons, s'en rapporta lui-même à l'opinion dominante, mais, semble-t-il, fut prudent, car il mit une année à prendre une résolution. Le 14 juillet 1649, la requête du zélé Conseil fut transmise à Melchior Haecq, « pour examen et rapport ».

Sur l'avis de ce commissaire, le Collège échevinal prit enfin, le 31 mai 1650, la double résolution suivante : 1° tous les avocats et les praticiens devraient entrer dans la Confrérie, payer le droit d'accession et la contribution annuelle, montant à 24 florins respectivement, ou y seraient contraints ; 2° le 19 mai, les greffiers et secrétaires communaux ne prêteraient pas leurs services aux hommes de loi.

(1) Voici le texte original, traduit un peu librement : *interdicerende aende Greffiers ende secretarissen deser stadt eenige schrifturen vande deffaillanten t'onderteeckenen, termynen oft verbalen te laeten houden, oft eenige passeringen te doen, op pene vander selve deffaillanten tachterheijt (die den secretaris vande confrerie hun by notitie overgeven sal) selver in eygen naem te moeten verantwoorden ende betaelen.* (Registre, p. 3.)

Une décision analogue avait été rendue le 7 mai 1648. Elle avait été perdue de vue. Il est fort probable que la proclamation du fatal traité de Munster y fut pour quelque chose.

* * *

Les confrères doivent ensuite avoir payé de zèle non moins que de beaux deniers, car, jusqu'au 27 juillet 1671, il ne donnèrent plus de sujets de plainte. Mais, à cette époque, la ferveur se relâcha de nouveau. Le Conseil eut recours au Magistrat. Sa démarche amena une révision des statuts.

Un excès d'amendes était-il un coërcitif si efficace? Peut-être bien: le 30 juillet 1671, le Magistrat confirma pleinement le règlement de 1630. Toutefois, il porta à 24 sols l'amende pour absence non dûment justifiée de la messe et du sermon annuels; il stipula une amende de 12 sols, en cas d'absence de la messe de Requiem et une amende de 6 sols, pour l'absence de l'offrande. Il porta à 2 florins, 8 sols, le montant du droit d'entrée, à 24 sols, celui de la rétribution annuelle et à 2 florins 8 sols, celui du droit appelé *doodschuld*.

Sans doute, pour maintenir l'activité du secrétaire, tout en lui épargnant de petits ennuis, la Ville répartit ainsi les charges du secrétariat. On choisirait annuellement un secrétaire, à tour de rôle parmi les avocats, les procureurs et les notaires. Ce secrétaire resterait en fonctions pendant trois ans. La première année, il devait faire rentrer les contributions; les années suivantes, il restait secrétaire-adjoint. De cette manière, les trois professions étaient représentées dans l'administration. Elles participaient aux travaux du secrétariat, sans doute, mais cela les forçait à s'intéresser à la direction comme à l'accroissement de la Confrérie. En effet, les fonctions de secrétaire-adjoint impliquaient, pour les titulaires, le devoir d'enrôler les confrères appartenant à leur profession propre et de veiller à leur assiduité aux réunions et aux offices divins.

Tous les trois ans ces secrétaires rendraient compte de leur gestion.

Le Magistrat confirma à la Confrérie l'usage d'une salle de l'hôtel de ville.

Les fonctions honorifiques devenaient obligatoires, sous peine d'une amende de 50 florins, portée au double en cas de refus persistant de les accepter.

Les confrères pouvaient être sommés et contraints, d'acquitter leurs charges *via parata*, « par voie parée », c'est-à-dire sans jugement préalable.

* * *

A dater de 1689, le Conseil de la Confrérie fut nommé par le Magistrat. Elle comptait alors soixante-dix avocats, vingt-sept procureurs et onze notaires (1). Anvers avait 60,000 habitants environ.

On continua d'observer, pour les préfets, l'ancien ordre des nominations: on choisissait alternativement un membre du Collège échevinal et un dignitaire de l'Evêché. En 1702, c'était le tour de ce dernier. Or, pour cet exercice et jusqu'en 1717, le catalogue, fort complet au reste, n'indique pas de préfets. Cependant, les autres membres du Conseil y ont été régulièrement portés. Les annales de la Confrérie sont muettes sur les causes de ces lacunes.

Notons encore que, depuis 1717, les fonctions de préfet furent départies à des jurisconsultes laïques. Comme toujours, ils étaient élus parmi les membres actifs ou émérites du Magistrat, mais les suffrages se portaient déjà sur des officiers communaux d'un rang inférieur à celui de membre du Collège. Evidemment, le Conseil avait pris une allure moins aristocratique.

* * *

Le 19 mai 1730, la Confrérie fêta son unique centenaire avec un certain éclat. Les jubilés antérieurs avaient passé presque inaperçus. Celui du centenaire fut annoncé, la veille au soir, par le son du bourdon de la cathédrale. Le lendemain, à dix heures, le bourdon sonna de nouveau. Le Magistrat se réunit à l'hôtel de ville, pour aller de là, en corps, à l'église Saint-Jacques, assister à la messe annuelle.

(1) Cf. L'article III des *Coutumes*, cité à l'avant-propos.

L'Evêque la célébra pontificalement. L'orateur, pour la circonstance, fut le P. Van Schelle, de la Compagnie de Jésus. Après la messe, l'évêque entonna un *Te Deum*. Le bourdon de la cathédrale fut remis en branle. La lunette Saint-Laurent (1) répondit par une fanfare avec roulements de timbales et une triple salve de ses pièces d'artillerie !

Un banquet clôtura la fête. L'Evêque et les Magistrats communaux y prirent part. Il eut lieu « dans un beau jardin avec habitation, situé près de l'Esplanade. » Le secrétaire Me P. Van Essen a noté si discrètement ce détail, qu'involontairement on le soupçonne d'avoir été lui-même l'amphytrion, voire même d'avoir mis les « bouches à feu » de la partie.

* * *

Ce jubilé est l'événement le plus remarquable dont la Confrérie nous a transmis le souvenir. Ses membres, ce que nous avons dit le montre assez, réservaient leur activité pour les devoirs de leur profession. Peut-on leur en vouloir? Mais, voyons les conséquences de cette apathie.

Les plus anciens comptes de la Confrérie datent de 1649. Ils permettent de constater que souvent les membres ne payaient leurs rétributions que lorsqu'ils en étaient sommés. Nécessairement, les comptes devaient accuser un déficit. Certains secrétaires n'ont pas laissé de comptes, mais ont réservé des pages pour les inscrire, après dépouillement de leurs quittances ; d'autres n'en ont pas rédigé davantage, mais sans marquer leur intention de le faire. Ces deux situations seraient identiques, si les derniers n'avaient pris soin de donner comme excuse de leur irrégularité : « que la somme des dépenses avait dépassé celle des recettes »! Il est permis de supposer qu'en parfaits honnêtes gens, les uns comme les autres avaient prélevé sur leur cassette personnelle pour combler le déficit. D'ailleurs, la Confrérie s'administrait fort simplement. En règle générale, les comptes clôturaient par un déficit de 20 florins, sans

(1) Un fortin situé autrefois hors la porte des Béguines.

jamais atteindre 200 florins, tant en dépenses qu'en recettes. Les principaux frais, 75 florins environ, allaient au célébrant, au prédicateur et au maître de musique.

Lorsque déjà elle était installée à Saint-Jacques, la Confrérie louait ailleurs des chaises pour l'auditoire et une chaire de vérité pour l'orateur. Elle louait également des tapisseries pour orner la chapelle.

Un genre de dépenses plus modestes, concerne les sonneurs de cloches et le maître carillonneur, car l'église Saint-Jacques possédait un carillon (1).

Les comptes ne parlent point du repas annuel, si ce n'est pour mentionner la dépense faite pour les invités extraordinaires, soit 5 ou 6 florins par tête.

Ces invités étaient habituellement: le curé de Saint-Jacques, le prédicateur et son compagnon; parfois le doyen, le margrave et d'autres personnes de distinction. La fête de Saint-Yves fut quelquefois remise jusqu'en juin ou juillet, surtout dans la seconde moitié du XVII^e^ siècle. Les secrétaires n'ont pas indiqué les motifs de ces délais. Deux comptes font mention d'un pourboire de 14 sols, payé au servant, « pour allller », à l'époque de la fête annuelle, « chercher à la Halle aux Draps, les reliques de saint Yves ».

* * *

Le reliquaire dont il nous reste à parler, était enchassé dans un *pacificale* ou *pax* en vermeil ciselé. Le célébrant le présentait probablement au moment de l'offrande, à la vénération des confrères. La planche au titre nous dispense de donner une description de ce reliquaire. Faisons observer toutefois que ce reliquaire renferme des ossements du saint. Il est fermé d'un verre grossissant qui permet de lire: RELIQUIÆ APPROBATÆ S. YVONIS, PRESB. CONFESS. COLITUR 19 MAII.

Au dessous de la boite, dans un lambrequin, se trouve gravé:

(1) *Item den 24 mei 1670 betaelt aen Michiel de Cat meester vanden beyaert voor syn recht vanden selven feestdach gedient te hebben volgens quittantie*, gd. 1-4.

Reliquiæ veræ et geminæ
S. YVONIS
Presb. Confessoris, qui colitur 19 maii
Ab uno Cardinali pluribus Archiepiscopis
et Episcopis pro talibus habitæ et approbatæ
publicæ venerationi expositæ et indulgentiis dotatæ

(Au revers:)

In Januario 1675
Is desen Peys gemaeckt
By gifte ende Liberaelheyt
Van dese dinende Heeren:
Gul. Dekens.
Mr Cornelis van Biesthoven
Jonr Philips Helman.
Oude Schepenen.
Mr Nicolaes Noyts.
Mr Jacques Anthoni de Witte.
Wardeyns.
Jonr Jan Paulo Cano. Jan Henrick Gomes.
Oudermans.
Jonr Peeter Maria Charles — Jonr Eduaert van Brouckhoven.
Franchois Vermeulen — Jonr Alex. Philips della Faille.
Jonr Alexander della Faille — Mr Arnolt Bruyninckx.
Greffier
Mr Godefridus Vrancken.

(Plus bas, au-dessous du reliquaire:)

Aende welcke dese door verscheyde Bisschoppen ende

Aerts Bisschoppen geapprobeerde | ende door Hr Ambrosius Cappello Bisschop deser stadt ghesegelde, eyghene ende oprechte | Reliquien van den H. YVO, prister, geviert wordende op. 19. *mey syn vereert ende gegunt | geworden door JONr FRANCHOIS PAULIN VAN BROUCKHOVEN.*

Out Schepen deser stadt Antwerpen.

Martinus Bouche scripcit (sic) *Antwerpie.*

C'est l'histoire de ce *pacificale*. Il appartenait donc à la Halle aux Draps. Il semble que la Confrérie pouvait en faire usage; d'autre part, d'après les comptes, qu'elle s'en servait rarement. La raison n'est pas difficile à trouver. Les hauts fonctionnaires de la *Halle aux Draps* étaient des jurisconsultes et, à ce titre, faisaient partie de la Confrérie.

* * *

Nous pouvons bien, sans faire un hors-d'œuvre, rappeler ici que la *Halle aux Draps* était un tribunal subalterne, pouvant connaître en première instance des litiges entre fabricants de drap et, en général, de tout ce qui touchait au commerce de ces derniers.

Originairement, ce tribunal avait un édifice particulier (1). Dès 1228, il en est fait mention dans les annales anversoises. La justice y étant rendue *in forma*, le Magistrat était représenté par deux anciens échevins.

L'Administration de la Halle aux Draps était renouvelée annuelle-

(1) D'abord adjacente à la maison communale (l'ancienne), la *Halle aux Draps* fut transférée, au xve siècle, en la maison dénommée plus tard: *den Wyser* et située sur le flanc sud de la Grande Place. Cette maison faisait partie du « carré démoli », mais dès 1609 elle avait perdu son affectation, car la *Halle aux Draps* « fut transférée, lors de l'inauguration de l'hôtel de ville actuel, dans la vaste salle du premier étage, connue aujourd'hui sous le nom de Salle Leys ». Cfr. P. Génard, *op. cit.*, p. 153.

ment, le lendemain de l'installation du nouveau Magistrat. Celui-ci nommait les deux doyens et leur adjoignait deux anciens échevins. Après avoir été assermentés, les doyens élisaient leurs « anciens » *(oudermans)*, qui prêtaient serment entre les mains du Bourgmestre, puis leurs « waradins » ou syndics *(waerdeyns)*, qu'ils assermentaient eux-mêmes.

L'un des doyens avait les attributions de « semonceur » *(maender)*; l'autre avait celles d'exécuteur *(executeur)*.

Les deux anciens échevins formaient un collège avec les six *oudermans*, ce qui faisait huit personnes. En 1681, ce nombre fut réduit à six.

Pour 1675, les noms de tous ces titulaires sont gravés sur le verso du *Pacificale*. On y lit en outre que le bijou fut offert en don par l'ancien échevin Mess^re^ François-Paulin Van Brouckhoven. Nul doute qu'il n'ait servi à l'office divin dans la *Halle aux Draps*, puisqu'on y célébrait la Sainte Messe comme à la maison communale. De ce chef, l'ordonnance *Albertine* du 15 janvier 1618, chapitre IX, maintenait une ancienne dépense de 40 florins, pour le vin de messe et le blanchissage du linge d'autel.

La *Halle aux Draps* cessa d'être un tribunal subalterne, en vertu de l'art. LXXV du « règlement politique » du 30 avril 1681. Sa compétence fut transmise au Collège échevinal. En vérité, c'était une institution qui avait à bon droit saint Yves pour patron et la Confrérie pour alliée.

* * *

En compulsant les registres de l'église Saint-Jacques, on constate que jusqu'à la fin du XVII^e^ siècle, la fête de Saint-Yves y fut assez régulièrement célébrée.

Au XVIII^e^ siècle, les pieux usages périclitèrent. « Recettes: *nihil, propter absentiam variorum dominorum* », dit le compte de 1759. De fait, en 1749 et en 1755, puis de 1758 à 1760, il n'y eut ni messe ni sermon. Contrairement à ce que faisaient d'autres confréries, celle de Saint-Yves s'abstint, en 1761, de contribuer aux frais

de la peinture générale de l'église. En 1766, 1767 et 1768, de nouveau, pas d'offices religieux (1).

Il en fut de même en 1778. Depuis lors, il n'y eut plus d'inscriptions de nouveaux confrères ni de services divins. Les avocats restèrent les derniers sur la brèche.

Six années les séparaient encore des suppressions en masse des confréries.

Celle de Saint-Yves fut-elle atteinte par les édits de Joseph II, ou mourut-elle de langueur en 1790? C'est une question qu'il reste à élucider.

Cette notice, d'ailleurs, ne prétend point donner le dernier mot sur la corporation civile de nos anciens gens de robe, ni sur leur confrérie religieuse. Il était aussi difficile qu'attrayant de rechercher des matériaux pour le présent travail.

Payons donc notre tribut de reconnaissance aux amis déjà cités, qui, avec un désintéressement rare, ont mis à notre disposition les notes de leur portefeuille. *Cuique suum.*

Edmond Geudens.

---

(1) Communications obligeantes de MM. Em. Dilis et Fél. De Koninck, secrétaire de la Fabrique de l'église Saint-Jacques.

DOCUMENTS.

I.

Requête des avocats et praticiens au Magistrat, à l'effet de pouvoir ériger la Confrérie.

Aen myn Eerweerde heeren Borgem[eesteren], Schepenen ende Raedt deser stadt Antwerpen.

Verthoonen met eerbiedinge de Rechtsgeleerde ende Practisijnen dese onderteeckent hebbende, dat sylieden ter eeren Godts ende vanden h. Ivo hunnen Patroon, van intentie syn op te rechten eene Confraterniteyt. Tot welcker eynde sy hebben geconcipieert d'ar[ticu]len hiermede gaende. Versueckende dat UE. dye gelieven t'examineren en, si placent, t'aggreeren, ende dyen volgende te verleenen acte in forma. Dwelck doende etc. Was dese originele Requeste onderteeckent met de navolgende namen: F. de Witte, Sonnius, E. Martens, H. Ytterius, J. Van Buren, J. Hoochstoel, M. Sporckmans, S. de Hertoge, G. Vrancken, P. Ruebens, Mel. Haecx, J. B. Van Brande, A. van Langenberge, P. Claus, A. Anselmo, Æg. Mertens, Jo. van Postel, J. de Champs, J. de Witte, J. Jacobeus, N. Gillis, T. Guijot, A. Bollaerts, J. Halle, B. van Santvliet, G. de Brier, Peeter Le Roy, A. van Tongerloo, F. Tasseel, P. van Leuven, P. Lams, F. Mauwens, P, Brackmans, H. vander Dort, Mart. Cuylen, Adr. Souwen, B. van den Perre, A. Nys, H. Rinckens, A. van der Dussen, J. Noodens, G. Andriessens, J. vander Donck, P. Rombouts, P. Fabri, P. Mercx, C. Roberti, G. van Beerwyck, C. vanden Hove, J. Waerbeke, P. Wouters, H. van Cantelbeke, D. Fabri, G. Le Rousseau, L. vanden Berge, P. vanden Berge, F. Marcelis, H. Duys.

Gecollationeert tegens d'originele Requeste, is daer mede bevonden t'accorderen.

Quod attestor: F. de Witte, secret. confratern.
1630.

Registre de la Confrérie, f° 1.

II.

Statuts de 1630.

Geconcipieerde articulen vande Confraterniteyt vanden h. Ivo, Patroon vande Rechtsgeleerde ende Practisynen, inne te stellen binnen Antwerpen alles opt welbehaegen ende aggreatie vande Geestelycke ende weerelycke Overheyt.

1. Inden Iersten dat den Goddelycken dienst vande selve Confrerie jaerlycx sal gecelebreert worden met eene solempnele Misse van Musicque op den dach van Ste Ivo, telcken commende den xix May, ende dit inde kercke vande Patres Beggardi, aenden hoogen aultaer, die daer toe met consent vande selve Patres wort vercosen, mits den selven Ste Ivo is geweest vande selve ordre, te weten Tertij Ordinis Sancti Francisci.

2. Dat alle supposten vande selve Confraterniteyt sullen schuldich syn de voorseyde Misse te commen hooren ende daer onder t' offeren, op de verbeurte van ses stuyvers, ten waere in cas van sieckte, oft nootelycke absentien vuyte Stadt.

3. Item dat voortaen d'advocaten, notarisen, ende procureurs die binnen dese Stadt sullen commen practiseren, ende worden geadmitteert, ten behoeve vande selve Confrerie sullen betaelen vier en twintich stuyvers eens.

4. Item dat alle degene die inde selve Confrerie sullen aenveert worden, sullen geven voor jaercosten by provisie tweeff stuyvers, ende voor de dootschult sullen betaelt worden twee Guldens ende acht stuyvers eens.

5. Item dat by de Confrers met gemeijne voisen gecosen sal worden eenen Surintendent, twee Assesseurs ende eenen Secretaris, om de saecken vande Confrerie te regeren, welcken Surintendent sal dienen den tyt van drye continuele jaeren, ende d'outste vande twee Assesseurs sal alle jaer affgaen ende eenen nieuwen in syn plaetse worden gecosen. Ende tot den dien oock eenen knape, om te dienen soo lange als het den Surintendent ende Assesseurs goetduncken sal.

6. Item tot verrichtinge vande affairen der voors. Confrerie oirboirlyck wesende, wort gekosen [met consent als voore] de vertreckcamer inden convente vande voorgenoempde Patres, alwaer de Confreers, byden Surintendent ende Assesseurs ontboden synde, gehouden sullen syn te compareren op de pene daer toe te prefigeren, ende door den knape aen te dienen.

7. Item dat de gecosen Assesseurs sullen schuldich syn t'selve Ampt t'aenveerden ende te bedienen, op de pene by myne heeren Borgemeesteren ende Schepenen daer toe te prefigeren, te verhaelen by reele ende parate executie.

8. Item dat de voorgenoempde Assesseurs sullen hebben den ontfanck van 'tgene de voorgenoemde Confrerie concerneert, waer van sy daeghs naer St Ivo [alswanneer men gehouden sal syn te doen eene singende Misse van

Requiem voor d'overledene Confrers] sullen schuldich syn te doen pertinente rekeninge, bewys ende reliqua, ter presentie vanden Surintendent ende twee leste affgegaen Assesseurs.

9. Allen de voorschreven penningen ende penen, te verhalen by sommatie, reele ende parate Executie voor ende al eer ymant daer tegen in rechte sal mogen worden gehoort ende sonder prejudicie van eens yegelycx recht ten principalen.

Mynen Heeren Borgemeesteren ende Schepenen der Stadt van Antwerpen hebben de voorgenoempde poincten ende articulen geapprobeert ende approberen mits desen, ordonnerende eenen yegelycken die t'selve souden mogen aengaen, hem daer naer te reguleren. Actum in Collegio xx[a] septembris xvj[c] xxx. Tuch[er] et ondert. J. de Pape. Concordat cum originali.

J. de Witte secretar[ius].

1630.

III.

Placet à l'Evêque d'Anvers.

Reverendissimo Dno Epo Antverp.

Exponunt ea qua par est reverentia Jurisconsulti et Practici hujus urbis, sese hactenus suffocatos amoris et devotionis igniculos, quibus S. suum Patronum Ivonem excolere fas est, excitasse atque intentionis esse eosdem palam incendere, si Reverendissima Vestra Gratia et fomitem addere dignetur, quo hic devotionis ignis acrius insurgat, qui foret approbationis et confirmationis articulorum hic sub authentico exemplari concomitantium, hoc ipsum instanter et obnixe implorantes. Quod faciendo etc. Subsignatum: F. de Witte.

Concordat cum originali. Quod attestor: F. de Witte, Secr. confratern. 1630 (1).

---

(1) Reg. de la Confrérie, p. 2.

IV.

Lettre de l'Evêque J. Malderus, approuvant l'érection de la Confrérie.

Joannes Malderus Dei et Apostolicæ Sedis Gratia, Episcopus Antverpiæ, omnibus has visuris salutem. Libenter intelleximus desiderium quorundam Jurisconsultorum et Practicorum hujus civitatis Antverpiæ requirentium, ut confraternitatem quandam erigeremus sub nomine et invocatione Sancti Ivonis, Presbyteri et Confessoris. Quorum votis tanto promptius annuimus, quanto plura in hoc Sancto reperiuntur exempla virtutum, quæ merito Jurisconsultos et Practicos convenit imitari: quem enim, inquit Sanctus Chrysostomus, delectat Sancti alicujus meritum, delectare debet par circa cultum Dei obsequium; quare aut imitari debet, si laudat, aut laudare non debet, si imitari detrectat. Sane Sanctum Ivonem, postquam in Theologicis et Juris Pontificii gravioribus studiis egregie versatus esset, officio judicis aliquando functum fuisse, in eoque munere orphanos, afflictos et calamitosos homines sua fovisse humanitate et patrocinio, ac causas pupillorum, viduarum et pauperum pro Christi amore defendisse (ut non immerito advocati pauperum titulo illustretur) inter discordes conciliasse pacem et amicitiam, ecclesiasticam libertatem et immunitatem pro viribus defendisse, atque in misericordiæ operibus se totum impendisse, fidelibus tabulis memoriæ proditum est. Ut itaque supplicantes imitari non pigeat, quod celebrare delectat, ordinaria nostra auctoritate confraternitatem sub nomine et invocatione ejusdem gloriosi Confessoris Christi erigendam et instituendam duximus, prout erigimus et instituimus per præsentes, concedentes, ut aliquis constituatur Superintendens cum duobus Assistentibus, qui volentium huic Confraternitati inscribi nomina annotant. Loco autem statutorum huic Confraternitati inscribendis præfigimus, sine tamen obligatione sub gravioris culpæ reatu, ut in festo Sancti Ivonis, XIX[a] Maji ac postridie ejusdem festi, missæ solemni, quæ ex parte Confraternitatis in Ecclesia per ipsam designanda celebrabitur, intersint. Ut autem Confratres ad cultum et imitationem ejusdem Sancti magis excitentur, quoties Missis, quæ ex parte Confraternitatis celebrabuntur, intererunt, aut discordes ad concordiam inducent, vel pupillorum, viduarum et pauperum patrocinium pro Christi amore susceperint, iisque utile ac salutare consilium dederint, quadraginta dies de vera indulgentia juxta formam Ecclesiæ consuetam in Dei nomine concedimus et elargimur.

In quorum confirmationem et robur, præsentes manu nostra subscriptas sigillo nostro muniri jussimus.

Datum Antverpie, die xxix mensis Septembris, anno Domini MDCXXX. Subsignatum: Joannes Episcopus Antverpiensis.

Concordat cum originali. Quod attestor:
(signé): F. de Witte secretar. confratern. (1)

V.

Fondation de la chapelle de Saint-Yves.

Compareerden heer Charles de Santa Cruz, Ridder ende binnen Borgemeester, ende heer Peeter Daems, oick Ridder ende Schepen, ende sr Hendrick de Clerck Out Schepen, respective deser stadt, beijde als Opperkerckmeesters van St Jacobskercke binnen deser stadt ende met hen Nicolaes Cazier, Godevaert vanden Kerckhove, Peeter Muijtinck ende Cornelis van Bemmel tsaemen als Onderkerckmeesters derselver kercke, ende als tot het naebeschreven volcommelijck geautoriseert bij mijne Eerw. heeren Borgemeesteren ende Schepenen deselver stadt, bij appoinctement collegiael vanden achtsten dach martij lestleden bij den Greffier Fabri onderteeckent, d'Eerw. Heeren Seger van Hontsum penitencier des Bisdoms van Antwerpen ende Proviseur der voors. St Jacobskercke, ende Aubertus vanden Eede beijde Canonicken der Cathedrale kercke van onser liever Vrouwen alhier, tot het naebeschreven speciaelijck oick gecomitteert ende geautoriseert soo vanden Eerwerdichsten heer, heer Gaspar Nemius, Bischop deser stadt, als vande Eerw. heeren Deken ende Capittele der selver Cathedrale kercke, bij twee appoinctementen vanden tweeden meye, onderteeckent T. Voochts, ende vanden 26 aprilis van desen jaer 1636, onderteeckent A. vanden Eede, alle drije ten desen originelijck getoont ende in dijer qualiteijt ter eenre; ende heer ende meester Laurentius Biel, Licentiaet in beijde Rechten ende Raedt van Sijne Mat ter aender sijde; ende bekenden tsaemen overcomen ende veraccordeert te sijn inder vuegen ende manieren naervolgende.

Te weten dat den voors. heer Laurentius Biel ter eeren Gods, t' sijnen coste sal doen opmaeken de derde Capelle aende zuijtzijde vanden omloop vande selve kercke, op de fondamenten ende beginselen aldaer staende, ende bij hem ten deele te veranderen inde forme alsnu geconcipieert, ende dat met een gewelffsel (daer in staende sijn ende sijnder huysvrouwe waepenen) soo boven deselve capelle als boven den selven omloop daer voor met een schaille dack op d'een ende d'ander versien met loode goten naer behooren ende na den

(1) Resistre de la Confrérie, p. 2 v°.

heijsch van d'werck, voorts. deselve Capelle boven een misse opde zes hooch-getijden des jaers, versien van eenen Aultaer met alsulcken steenen werck ende tafereel als hem sal goet duncken, doende voorts de selve ende den omloop daer tegen over plaveijen ende daer binnen stellen een houte gestoelte ende een gelaese venster met sijn waepenen mitsgaeders eenen begraeffenis-kelder met sijnen inganck voor de Capelle, gedeckt met eenen viercanten serck, ende daertoe eenen marmeren thuijn al in conformiteyt vande Capellen daer neven staende westwaers.

Waer tegens beloeven deselve opper ende onderkerckmeesters dat sij de selve capelle alsoo gemaeckt sijnde voortaen altijdt sullen onderhouden ende doen onderhouden van alles soo van buijten als van binnen sonder cost ofte last van den selven Biel oft sijne naecomelingen.

Hebben oock de selve opper ende onderkerckmeesters aenden selven Biel ende sijne naecomelingen toegestaen 't recht ende gesach totte selve Capelle om die te dediceeren ende vernaemen soo het hem oft sijne naercomelingen sal believen sonder dat ijemant anders ten deele oft int geheele sal mogen gesach hebben totte selve sonder sijns Biel ofter sijnder naecomelingen wille ende wete, sonder dat oock ijemant inde selve Capelle oft inde helft vanden omloop ter erve waerts ende tegens over deselve Capelle sal mogen begraven worden dan die het den selven Biel ende sijne naecommelingen sal believen, mits de kerck betaelende halff recht van̄ begraeffenis ten regard van̄ gene die inde voors. helft vande ommeganck sullen begraeven worden.

Sullen daerenboven deselve kerckmeesters t'hennen coste vuijtbreken het gelas staende inden muur nu den voors. omloop sluijtende, ende 't selve setten daert behoort; ende aengaende den muer soo verre gheen andere Capelle daer neffens en volcht, sal den selven gestelt worden by den voors. Biel ende 't glas by de voors. kerckmeesters.

Ende oft gebeurde (d'welck Godt verhuede), dat 't eeniger tijt alhier de heilige Catholique Roomsche Religie ende het sacrificie der Misse quam te cesseren, soo sullen de naecomelingen vanden voors. Biel den Aultaer met desselffs ciraeten, tafereel ende ornamenten mitsgaders den voors. thuijn thenwaerder mogen aenveerden om weder herstelt te worden als Godt Almachtich zulcken straffe oft plaege dese Stadt sal affghenomen hebben.

Alle welcke pointen ende conditien geloeffden beijde de voors. partijen malcanderen wel volcomelijck ende getrouwelijck te onderhouden, te volbrengen ende te voldoen, sonder daer tegens emmer meer te connen noch te doen in eeniger manieren. Sonder argelist. »

« Tertia Julii 1636 » (1).

---

(1) Archives communales. *Schepenbrieven*, 1636, vol. I, pp. 271 et 290.

UN TABLEAU INCONNU

DE GILLIS SMEYERS, LE VIEUX

DE MALINES.

Nicolas Smeyers est le premier des peintres de cette ancienne famille malinoise sur lequel nous possédons quelques renseignements. Elève de Lucas Franchoys, le vieux, il fut reçu maître dans la Gilde de Saint-Luc en 1632 et eut comme apprentis, au cours de sa carrière, Paschier de Hellyn et Pieter Boelmans.

Gillis Smeyers, le vieux (1635-1710), qui selon toutes les probabilités est le fils de Nicolas, eut de son mariage avec Elisabeth Herregouts, fille du peintre David Herregouts, qui, lui aussi, appartenait à une famille d'artistes, trois garçons: Jacques, né en 1657; Jean-Louis, né en 1663, et Juste, né en 1669. Les uns et les autres firent partie de la Corporation de Saint-Luc; mais seul Jacques a laissé des traces dans l'histoire de l'art de la peinture. Son fils, Gillis-Joseph Smeyers, né en 1694, est l'auteur de quelques travaux restés manuscrits sur les peintres malinois. Il fut l'élève de Jean-François Douven, de Ruremonde, qui tenait un atelier à Dusseldorf. Gillis, le jeune, mourut pauvre, à Malines, à l'hôpital de Notre-Dame au delà de la Dyle, non en 1774 comme on l'a dit, mais le 11 avril 1771 (1).

(1) SIRET. *Dictionnaire historique et raisonné des peintres de toutes les époques*, 3e édit. T. II, p. 273. — R. D'AWANS. *Manuscrit attribué à Egide-Joseph Smeyers.* Bulletin du cercle archéologique de Malines, t. XIII, pp. 205-219.

Gillis Smeyers, le vieux, le seul qui nous intéresse en l'occurence, reçut les premières leçons de peinture de son père Nicolas, puis il eut pour maître Léon Verhoeven, le rival de Lucas Franchoys, le jeune, ce qui n'empêchat pas Gillis de se lier d'amitié avec ce dernier, dont il acheva même un tableau — une Assomption — destiné à Wavre-Notre-Dame.

Gillis Smeyers ne fut pas sans talent et quelques-unes de ses œuvres nous ont été conservées. Voici, d'ailleurs, comment Adolphe Siret, l'apprécie dans son *Dictionnaire des peintres:* « Il a peint » l'histoire en grand et en petit, composition heureuse; dessin » correct; coloris clair, transparent, mais insuffisant; physionomies » heureuses ».

Le livre des apprentis de la Gilde de Saint-Luc, à Malines, publié par M. H. Coninckx (1) lui donne, comme élèves, Jacques Van Doeren (1er juin 1685) et Simon Robes (juillet 1691). Franc-maître depuis 1657, Gillis Smeyers était trésorier de la Gilde en 1682.

Le hasard nous a fait découvrir et acheter dernièrement un contrat olographe, passé le 4 mai 1688 entre P. E. Van der Noot, chanoine de l'église métropolitaine de Saint-Rombaut, à Malines, et le peintre Gillis Smeyers concernant un tableau à fournir, par ce dernier, à l'église de Heffen, village situé près de Malines, sur la route de cette ville à Termonde.

Ce document, écrit en flamand, porte les signatures des deux contractants. Le voici en son entier:

« Anno 1688. Den vierden may heeft den He Vander Noot, » canonick ende Aertsprister vande metropolitaene kercke van » Ste Rombaut aenbesteedt aen Mr. Gillis Smeyers een tafereel ofte » schildereye voor den hooghen autaer inde parochiale kercken » van Heffen, representerende den H. Arnandus die het gelooff » vercondight aen veele menschen volgens de schetz oft clijn beworp » daertoe alreets geschildert, behandelyck datter onder de voeten » vanden voorschreven Heylighen nogh moet geschildert worden » een groot serpent, ende dat mits ende voor den prys *van dertich* » *guldens* eens, waer voor den gemelden Mr. Gillis die schildereye » met den doeck, loffelyck geschildert, heeft belooft te schilderen

(1) Bulletin du cercle archéologique de Malines, t. XIII, pp. 143-204.

» ende te leveren inden hooghen autaer tot Heffen voor S[t] Jansmisse » naestcomende ende voorders op conditie, dat ingevalle dat die » schildereye aenden voorschreven Heere Aertspriester niet aenen- » staet, dat Mr Gillis de selve schildereye tot synen profeyte sal » moeten handen, sonder daer voor iet te moegen pretenderen » in teecken der waerheydt ende tot meerdere vasticheydt van » alle het voorschreven, soo hebben wy ondergeschreven dit onder- » teeckent.

» P. E. Vander Noot, M. Giellis Smeyers.

« Den ondergeschreven bekent hier op ontfangen te hebben op » de handt ses guldens desen 6 may 1688.

» M. Giellis Smeyers.

» Item hebbe ick onderschreven hierop ontvangen den 14 July » 1688, twelf guldens.

» Giellis Smeyers.

» Den ondergeschreven bekent vande bovengeschreven aenbeste- » dinghe ende contract loffelyck voldaen te syn door den heere » Canoninck ende Artsprister Vander Noot desen 19 July 1688 » tot Mechelen.

» M. Giellis Smeyers. »

En résumé, il appert de cette pièce, que le tableau destiné à orner le maître-autel de l'église paroissiale de Heffen, devait représenter saint Amand exhortant à la Foi un grand nombre de personnes, selon l'esquisse déjà peinte. Gillis s'engageait à ajouter, sous les pieds du saint, un serpent de grande taille et promettait de livrer son œuvre pour la Saint-Jean prochaine au prix de 30 florins, une fois payé. Dans le cas où le tableau ne conviendrait pas au chanoine Van der Noot, Smeyers devait le reprendre, sans réclamer la moindre rémunération.

Ces conditions sont passablement dures, mais en réalité le chanoine de Saint-Rombaut se montra assez coulant; car, deux jours après la signature du contrat, il faisait au peintre un premier versement de 6 florins ou guldens.

Le ducaton de Brabant, émis en 1618 au cours de 3 florins, cours qu'il conserva jusqu'à l'année 1690, pesait, nous apprennent les ordonnances, 21 esterlins 7 as, ou 32 grammes 438 milligrammes. Il était au titre de 940, ce qui fait que le florin de compte, qui en était le tiers, équivalait à un poids d'argent fin de 10 grammes 164 milligrammes. Ce poids d'argent, réduit en nos monnaies actuelles, vaut à peu près 2 fr. 26 (1). Gillis Smeyers reçut donc pour son tableau rendu et placé à Heffen 67 fr. 80.

Cette somme fut réunie par souscription. Nous possédons la liste des donateurs, parmi lesquels, à notre grande surprise, nous n'avons pas rencontré le nom du chanoine Van der Noot, qui joua donc le simple rôle d'intermédiaire ou de fondé de pouvoir.

Une lettre en latin, du curé de Heffen, van Berwaer, aussi entre nos mains, adressée à l'*Amplissimo Domino, Domino Vander Noot, mitropolitannæ ecclesiæ mechliniensis, canonico graduato et archiprespitero, etc, Mechliniæ*, du 19 juillet 1688, prouve, qu'à cette date, l'œuvre de Smeyers avait été placée au maître-autel de l'église de ce village.

Nous avons naturellement tenu à nous assurer si le tableau de Gillis Smeyers, le vieux, existait encore et nous nous sommes adressé pour être renseigné à cet égard au curé de Heffen, M. Goossens. Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire sa lettre:

Monsieur de Witte,

« En réponse à votre honorée du 7 courant (décembre 1903), j'ai » l'honneur de vous faire savoir que nous possédons réellement un » tableau de Saint-Amand *non signé* et qui, par suite de change- » ments faits à l'église, est provisoirement remisé dans la sacristie.

» En voici une description sommaire: Le tableau mesure 1,40 de » large et 2,40 m. de long; saint Amand est représenté debout, » dans la main droite il tient une chapelle, dans l'autre une crosse, » au côté gauche on aperçoit une colonne, au côté droit un serpent » enlacé autour d'un tronc d'arbre. Au-dessus de la tête six anges,

(1) R. Chalon. *Recherches sur la valeur intrinsèque du florin de Brabant.* Revue belge de numismatique, année 1871, pp. 186-194.

» dont deux entiers, portant l'un une mître, l'autre une banderole
» avec l'inscription : Sinte Amandus.

» Le tableau paraît relativement achevé, toutefois, il ne me semble
» pas dater de 1688, mais du commencement du 19e siècle. L'artiste
» pour nous en est inconnu. »

Il ne paraît pas, d'après ce qui précède, qu'il puisse s'agir là du tableau de Smeyers, qui selon toute vraisemblance a cessé d'exister aujourd'hui, ou tout au moins a disparu de l'église où l'a remplacé, sans doute, l'œuvre anonyme dont M. le curé Goossens nous donne la description.

Nous n'aurions pas oser faire de ce petit « fait-divers » artistique l'objet d'une note, si courte soit-elle, si M. le chanoine van Caster, dont tout le monde connaît la haute compétence en ce qui concerne de près ou de loin l'histoire de Malines, ne nous avait affirmé que les biographes de Smeyers ne faisaient aucune mention du Saint-Amand de Heffen et que, dès lors, les documents que nous possédions à son sujet lui paraissaient assez intéressants pour être publiés.

ALPHONSE DE WITTE.

NOTE

sur le Compte de l'administration des biens du comte d'Egmont à Marcoing, Cantaing, Cambrai, Ligny et Noyelles, en 1566-1567.

Le manuscrit que je désire vous signaler a été acquis, en 1904, par la Bibliothèque de l'Université de Gand. C'est un volume in-folio, sur papier, comprenant 60 feuillets (0,205 × 0,300 m.), dont les deux derniers sont blancs, et portant la cote: Ms. 1085[1].

Il contient le compte rendu par Roland de Bavay, receveur des biens appartenant à Lamoral d'Egmont, prince de Gavre, à Marcoing, Cantaing, Cambrai, Ligny en Cambrésis et Noyelles sur l'Escaut, de son administration du 1[r] octobre 1566 au 30 septembre 1567. Ce compte était le neuvième de Roland de Bavay, et il avait été dressé pour être présenté au comte d'Egmont, ainsi que l'indique le titre:

Compte que Rolland de Bavay, recepveur des villes, terres, seigneuries et parries de Marcoing, Cantaing, Ligny en Cambrésis et Noyelle sur l'Escault, faict et rend à mon très redoubté seigneur Messire Lamoral d'Egmont.... de toutes les receptes que led(ict) recepveur a faict des rentes, revenus, censses, fermes, possessions, émolumens, appenden(ces) et appartenances desdictes terres.... et des mises sur ce f(ai)ctes et payées pour l'espace d'ung an enthier, commenchant au jour Sainct-Rémy mil cincq cens soixante six et finant la nuict du jo(ur) Sainct-Rémy mil cincq cens soixante sept....

Le comte d'Egmont ayant été exécuté à Bruxelles, le 6 juin 1568, c'est à sa veuve que le receveur présenta son mémoire. Au-dessus du titre, figure, en effet, l'apostille:

P(rése)nté à Madame la Princesse de Gavre, comtesse d'Egmont, etc., comme mère et tutrice légitime et ayant la garde noble de Mess(eigneu)rs ses enfans, par ce receveur Rolland de Bavay en personne, au monastère de la Cambre lez Bruxelles, le xiii jour d'octobre xv[c] lxviij.

A première vue, ce document paraîtrait devoir être d'intérêt exclusivement privé. Mais il contient certains détails au sujet des troubles religieux dans le Nord de la France, et à ce titre il nous paraît mériter d'être signalé. On y trouve, entre autres, des mentions relatives aux dommages causés par les huguenots à Ligny, à l'arrestation des iconoclastes de cette localité, et à Enguerrand Millot, partisan de la nouvelle doctrine.

Le 14 juillet 1567, « *de nuict s'estoient faict plus(ieur)s insole(n)ces tant à l'église que au chasteau et à ault(re)s particuliers aud(ict) Ligny, présumans cu'av(oient) esté faict p(ar) les sectaires* » (f° 51). Le compte de Roland de Bavay nous apprend ce qui a été payé à la justice de Cambrai, qui s'était rendue à Ligny pour enquêter, ainsi qu'aux soldats envoyés « *po(u)r trouver ceulx ayans rompus les ymaiges la dernière fois à l'église dud(ict) Ligny* » (f° 53), et aussi ce qu'a coûté la réparation des dégâts commis (f° 52), notamment au moulin.

Parmi les protestants de Ligny, nous trouvons cité Enguerrand Millot :

« *Item pour despens et mises de justice faictz le IJ^e de novembre xv^c lxvi sur ce que les bailly et procur(eurs) chargoient Enguerand Millot soy estre manifestement démonstré vivre du tout selon la nouvelle doctrine, et sur le reffus p(ar) luy faict signer l'escript...* » (f° 52 v°).

A plusieurs reprises, il est fait mention de messagers spéciaux envoyés au comte d'Egmont pour lui faire connaître les événements, et lui porter des lettres et d'autres documents, dont les frais de copie sont aussi relevés.

C'est ainsi que le greffier Jacques Regnart reçoit sept livres « *pour avoir coppié les sentences des procès criminelz contre aulcuns de Ligny exécutez p(ar) la corde, fustiguetz de vergues, et plus(ieu)rs bannis po(ur) av(oir) contrevenus aux ordonnances de mond(ict) s(eigneu)r...* » (f° 50 v°).

Je me borne à ces quelques extraits, mon seul but étant de faire connaître le manuscrit aux historiens qui s'occupent spécialement du XVI^e siècle.

PAUL BERGMANS.

TABLE DES MATIÈRES

Séance du 4 juin 1905 . . . . . page 147
Liste des livres parvenus à la bibliothèque pendant les mois de juin et juillet 1905 . . . . . » 148
Compte-rendu analytique des publications parvenues à la bibliothèque en juin et juillet 1905, par M. Fernand Donnet . » 154
La confrérie de Saint-Yves, à Anvers, au XVII^e siècle, par M. Edm. Geudens. . . . . » 163
Un tableau inconnu de Gillis Smeyers, le vieux, de Malines, par M. Alphonse de Witte . . . . . » 186
Note sur le compte de l'administration des biens du comte d'Egmont à Marcoing, Cantaing, Cambrai, Ligny et Noyelles, en 1566-1567, par M. Paul Bergmans . . . . . » 191

La correspondance envoyée à l'Académie et les envois destinés à la bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Donnet secrétaire, rue du Transvaal, 53, à Anvers.

L'abonnement aux **Annales** est de **10 frs. par an** — au **Bulletin** de **3 frs.**, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.

On s'abonne en s'adressant au trésorier, **Courte rue de l'Hôpital, 14, à Anvers.**

Les Annales de l'Académie forment, par an, un gros volume orné de gravures, de planches, de cartes, etc., fourni par livraisons.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

—

1905

V

ANVERS
IMPRIMERIE J. VAN HILLE-DE BACKER, 35, RUE ZIRK
—
1905

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT QUATRE FOIS PAR AN

TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES.

Texte: La feuille de 16 pages: (1)

Papier du Bulletin	5	centimes.
» velin	8	»
Couverture non imprimée	1	»
» imprimée	5	»

Titre et faux-titre:

Papier du Bulletin	5	centimes.
» velin	8	»

Brochage: de 3 feuilles au moins	3	»
» de 3 à 6 feuilles	6	»
» de plus de 6 feuilles	8	»

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

JOURNÉE ARCHÉOLOGIQUE

DU

8 OCTOBRE 1905

L'Académie royale d'Archéologie de Belgique, en sa séance du 4 juin 1905, avait décidé de s'associer d'une manière solennelle au mouvement patriotique qui s'était produit dans tout le pays à l'occasion du 75e anniversaire de l'Indépendance Nationale.

Dans ce but, elle avait pris la résolution de remplacer la séance publique annuelle par une série de festivités auxquelles seraient conviés, non seulement ses membres, mais encore ceux de toutes les sociétés historiques ou archéologiques du pays.

Il fut décidé de célébrer, en une séance publique, les progrès accomplis en Belgique depuis soixante-quinze ans dans les divers domaines de l'archéologie et de l'histoire. Cette tâche fut confiée à cinq membres de la Compagnie; ce qui permit d'arrêter l'ordre du jour suivant:

LA BELGIQUE DEPUIS 1830

au point de vue:

1° DE LA PRÉHISTOIRE, par le R. P. VAN DEN GHEYN, S. J., bollandiste.

2° DE L'HISTOIRE, par M. H. PIRENNE, professeur à l'Université de Gand.

3° DE L'ARCHÉOLOGIE, par M. E. J. SOIL DE MORIAMÉ, président de l'Académie.

4° DU FOLKLORE, par M. CH. J. COMHAIRE, président du Vieux-Liége.

5° L'HISTOIRE ET L'ARCHÉOLOGIE A ANVERS DEPUIS 1830, par M. FERNAND DONNET, secrétaire de l'Académie.

L'Académie résolut de compléter la journée en organisant, l'après-midi, une visite archéologique de monuments peu connus des étrangers, et le soir un banquet.

A la suite de ces décisions, la circulaire suivante fut envoyée aux membres de l'Académie :

ACADÉMIE ROYALE
D'ARCHÉOLOGIE
DE BELGIQUE

ANVERS, LE 1 SEPTEMBRE 1905.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

En vue de s'associer aux fêtes anniversaires qui, cette année, sont célébrées en Belgique pour commémorer le soixante-quinzième anniversaire de l'Indépendance Nationale, l'Académie royale d'Archéologie de Belgique a décidé d'organiser, pour le dimanche 8 octobre prochain, à Anvers, une journée archéologique.

En une séance solennelle, qui aura lieu dans la matinée, divers orateurs résumeront les progrès accomplis dans notre pays depuis 1830, tant au point de vue de la préhistoire et de l'histoire que de l'archéologie et du folklore.

L'après-midi, à 2 heures, des visites aux monuments, musées et curiosités de la ville d'Anvers, seront organisées sous la direction des membres de l'Académie habitant cette ville. Le détail en sera affiché dans la salle de la séance du matin.

Le soir, un banquet par souscription, réunira tous les adhérents à ces assises scientifiques.

Nous espérons que vous voudrez bien assister à cette réunion jubilaire et vous prions dans ce cas de nous renvoyer dûment régularisé le bulletin ci-joint.

Nous vous prions, Monsieur et cher Confrère, de recevoir l'assurance de nos sentiments distingués.

POUR L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE :

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président.
E. J. SOIL DE MORIAMÉ.

Le Trésorier,
L. THEUNISSENS.

Le Vice-Président,
R. P. VAN DEN GHEYN, S. J.

Aux sociétés correspondantes fut également envoyée une invitation dont voici la reproduction:

ACADÉMIE ROYALE
D'ARCHÉOLOGIE
DE BELGIQUE.

ANVERS, LE 1 SEPTEMBRE 1905.

MESSIEURS,

La Belgique a célébré cette année avec éclat le soixante-quinzième anniversaire de son Indépendance.

L'Académie royale d'Archéologie de Belgique a jugé qu'il était de son devoir de s'associer à ces fêtes patriotiques.

Dans ce but, elle organise, pour le 8 octobre prochain, une séance solennelle, dans laquelle divers de ses membres passeront en revue les progrès accomplis dans le pays depuis 1830, tant au point de vue de la préhistoire et de l'histoire, que de l'archéologie et du folklore.

Elle serait excessivement flattée, si les Sociétés étrangères, avec lesquelles elle entretient des relations si cordiales, voulaient bien participer à ces assises scientifiques, en s'y faisant représenter par quelques-uns de leurs membres.

Elle vous prie, en cas d'adhésion, de bien vouloir lui faire part, le plus tôt possible, du nombre de membres qui assisteront à la séance du matin et au banquet.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération très distinguée.

POUR L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE:

Le Secrétaire.
FERNAND DONNET.

Le Président,
E. J. SOIL DE MORIAMÉ.

Le Trésorier,
L. THEUNISSENS.

Le Vice-Président,
R. P. VAN DEN GHEYN, S. J.

Journée archéologique

du dimanche 8 octobre 1905

à 10 1|2 heures. Séance solennelle dans la grande salle du Cercle royal Artistique et Littéraire (entrée rue d'Arenberg).
à 2 heures. Visite aux monuments, musées et curiosités de la ville, sous la conduite de divers membres de l'Académie. (Le détail en sera affiché dans la salle de la séance du matin).
à 6 1|2 heures. Banquet par souscription dans la salle des fêtes de la Société royale de Zoologie.

Cet appel obtint un plein succès, et la plupart des sociétés du pays furent représentées à la fête du 8 octobre par quelques-uns de leurs membres. Des délégués étrangers furent même désignés pour se rendre à Anvers. C'est ainsi que la « Société nationale des antiquaires de France » a bien voulu déléguer M. Camille Enlart, directeur du Musée de sculpture comparée du Trocadéro, à Paris; la « Société d'histoire huguenote de Londres », M. Belleroche; « The Cambridge antiquarian Society de Cambridge », MM. Herbert George Fordham et W. H. M. Jonas.

Cette dernière société, voulant s'associer d'une façon plus éclatante aux fêtes jubilaires que célébrait l'Académie, lui fit remettre par ses délégués une adresse spécialement imprimée en son honneur avec un art remarquable sur les presses de l'Université de Cambridge. Reproduite sur parchemin, celle-ci est rehaussée des blasons, coloriés à la main, de la Belgique, du Royaume-Uni et de la Société de Cambridge.

Ce document s'exprimait ainsi:

« *A l'Académie*
» *royale d'Archéologie de Belgique.*
» *Adresse de la Société des antiquaires*
» *de Cambridge*

» A l'occasion des fêtes d'Anvers pour célébrer le 75e anniversaire de la déclaration de l'Indépendance de la Nation belge, la Société des Antiquaires de Cambridge a l'honneur d'offrir ses chaleureuses et fraternelles félicitations à l'Académie royale d'Archéologie de Belgique.

» Les événements du passé ont toujours lié d'amitié la Belgique et l'Angleterre.

» Au moment de la première invasion de la Grande Bretagne par les Romains, la région dans laquelle débarquèrent les légions de César, se trouvait déjà occupée par des tribus qui s'appelaient Belgae.

» C'est à eux, probablement, que nous devons, en grande partie, les monuments préhistoriques qui attirent l'attention des connaisseurs sur l'Angleterre méridionale.

» Plus tard, vers le seizième siècle, nous devons à une invasion pacifique des Belges, l'établissement, dans l'est de notre pays, d'une quantité de manufactures et d'arts, qui ont beaucoup contribué, par la suite, à l'importance commerciale et industrielle de l'Angleterre.

» On se rappelle avec plaisir, chez nous, le lien qui nous unit à l'homme d'Etat éminent et illustre, qui fut appelé il y a aujourd'hui 75 ans, au trône de Belgique, Léopold Ier. Nous parlons de son mariage avec la princesse royale d'Angleterre, union brisée, malheureusement, trop tôt par une mort cruelle, mais qui créa un lien solide et durable de sentiment entre les cours et les peuples des deux royaumes.

» Nous nous rappelons aussi que la reine Victoria, notre bien aimée souveraine, pendant les quelques années qui suivirent son avènement au trône d'Angleterre, se reposait volontiers sur les conseils du roi Léopold, et que les intérêts communs des deux nations, qui les rapprochèrent alors, ont persisté jusqu'à nos jours.

» Depuis qu'elle a trouvé le bonheur d'une Indépendance Nationale, la Belgique est devenue un des grands centres industriels de l'Europe. Le port d'Anvers, les immenses fonderies et ateliers de Liége

tiennent une place marquée parmi les ports maritimes et les autres institutions commerciales du monde entier.

» Ce n'est pas seulement dans ces phases de l'activité humaine que les Belges se sont distingués. Du côté des arts et des sciences cette nation se montre également prolifique, et les noms de Leys et de Verboeckhoven rappellent les traditions d'une école qui compte parmi ses maitres: van Eyck, Memling, Matsys, Rubens, van Dyck et les Teniers.

» Sous l'influence de ces géants, la culture des arts dans les formes et dans les couleurs, a été partout maintenue à un niveau extrêmement élevé, et la beauté des anciennes villes et de leurs édifices civils et ecclésiastiques a été conservée, pour faire la joie des habitants de tous les pays civilisés du monde et pour donner un élan toujours soutenu au culte des Beaux Arts.

» Puisse la Belgique, forte dans son Indépendance et dans une saine liberté d'esprit, faire toujours un progrès solide dans les chemins heureusement préparés et tracés dans le siècle passé; qu'elle garde à l'avenir avec un soin éclairé les beaux monuments des siècles passés, c'est le vœu que nous présentons aujourd'hui à nos confrères dans l'étude des sciences archéologiques, en souhaitant à la Nation belge et à l'Académie royale d'Archéologie de Belgique une existence toujours libre, heureuse et prospère.

» William George Searle,
» *Président.*

» John Ebenezer Foster,
» *Secrétaire-honoraire* ».

De nombreuses sociétés savantes étrangères avaient également envoyé à l'Académie l'expression de leur sympathie. Le jour de la fête, la « Réale Accadémia dei Lincei », de Rome, faisait parvenir le télégramme suivant:

« Reale Accademia Lincei ringraziando cortese invito associasi cordialemente feste promosse codesta insigne accademia per commemorare indipendinza nobile nazione belga.

» Présidente Blaserna ».

Parmi les lettres, reçues à cette occasion, nous nous plaisons à en citer quelques-unes ici.

La « Société impériale des Naturalistes », de Moscou, s'exprimait en ces termes :

« *à l'Académie royale d'Archéologie de Belgique,*
Anvers.

» La Société impériale des Naturalistes de Moscou présente ses félicitations les plus cordiales à l'Académie royale d'Archéologie de Belgique à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de la fondation du royaume.

» Passant en revue les premières années de l'existence de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, la Société se rappelle une brillante pléiade de savants qui ont travaillé à la prospérité de l'Académie. La Société s'arrête avec reconnaissance aux longues séries des publications de l'Académie : Annales et Bulletin, qui ornent sa bibliothèque et qui sont une source abondante de connaissances. Ces publications admirables représentent un monument impérissable des services rendus par l'Académie à la science archéologique.

» La Société impériale des Naturalistes de Moscou souhaite chaleureusement à l'Académie royale d'Archéologie de Belgique la continuation de son œuvre féconde et durable pour le profit de son pays et la gloire de la science.

» Le président N. Oumoff. »

D'autre part, la « Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts », fit parvenir à l'Académie la lettre suivante :

« *Le président de la Société dunkerquoise*
à Monsieur le président de l'Academie royale
d'Archéologie de Belgique,
à Anvers.

» Monsieur le Président,

» J'ai communiqué à notre Compagnie votre aimable invitation

aux fêtes organisées par l'Académie royale d'Archéologie en l'honneur du soixante-quinzième anniversaire de l'Indépendance de la Belgique.

» Si j'ai tardé si longtemps à y répondre, c'est que, jusqu'au dernier moment, nous avions espéré que quelques-uns de nos confrères pourraient se rendre à Anvers le 8 octobre. Cet espoir a été trompé, mais à défaut de délégués, cette lettre du moins apportera à l'Académie royale d'Archéologie le salut cordial et chaleureux de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

» Elle déplore d'autant plus son abstention involontaire qu'elle attache le plus grand prix aux relations de bonne confraternité et de sympathie qu'elle entretient avec les sociétés savantes qui par delà de la frontière, travaillent à accroître la masse de nos connaissances historiques. Dans le nombre, l'Académie royale compte au premier rang, car si, dans les temps contemporains, par ses publications, elle a activement contribué à affermir le sentiment patriotique de la nationalité belge, elle a également, par ses travaux, resserré les liens qui, dans le passé, rattachaient les Flandres françaises aux provinces flamandes de la Belgique.

» Sur le vaste terrain ouvert aux recherches desintéressées de l'érudition, les sociétés savantes de la France du Nord et celles de votre pays sont solidaires; les destinées des deux parties d'une même région ont été communes pendant plusieurs siècles, leur folklore, leurs traditions remontent aux mêmes origines; il importe donc qu'elles se prêtent un mutuel appui. Dans le domaine intellectuel comme dans le domaine des faits votre devise nationale: « l'Union fait la Force », exprime une vérité indéniable dont la Société dunkerquoise est intimement persuadée, c'est assez dire, Monsieur le Président, que notre Compagnie applaudit au plein succès de la solennité du 8 octobre 1905, avec le très vif regret de ne pas s'y associer davantage.

» Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» G. Duriau. »

De la « Königliche landesbibliothek de Stuttgart » est parvenue une lettre conçue en ces termes:

« Messieurs,

» Vous nous avez fait l'honneur de nous faire parvenir une invitation à la séance solennelle du 8 octobre de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique qui s'associera ainsi dignement aux fêtes patriotiques du pays belge. Nous vous sommes fort obligés de cette honorable attention en laquelle nous croyons devoir voir une preuve de distinction due aux bonnes relations scientifiques entre nos deux institutions.

» Acceptez, Messieurs, l'assurance de notre vive gratitude pour cette invitation à laquelle d'ailleurs nous ne saurions, à notre grand regret, donner suite. Mais nous tenons au moins à vous exprimer nos chaleureuses félicitations à l'occasion de cette fête célébrée en souvenir du 75e anniversaire de l'Indépendance de votre pays, Nous ne doutons point du succès brillant de cette importante manifestation patriotique organisée sous les auspices d'un corps de savants aussi éminents.

» Tout en vous félicitant du bon accord établi depuis tant d'années entre l'Académie royale d'Archéologie de Belgique et la Bibliothèque royale de Stuttgart, nous terminons par le vœu de voir se prolonger sans terme ces précieux rapports littéraires servant si bien notre intérêt réciproque.

» Agréez, Messieurs, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

» *Le bibliothécaire en chef*,
» Steiff.
» Au nom des conservateurs de la bibliothèque royale de Stuttgart ».

D'autres lettres de félicitations tout aussi chaleureuses ont encore été envoyées par « The royal Irish Academy de Dublin », par le « Smithsonian Institution de Washington », par la « Société archéologique et historique du Limousin », par la « Gesellschaft für nützliche Forschungen de Trèves », par le « Oberhessischer Geschichtsverein de Giessen », par la « Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde de Leiden », par l' « American Academy of arts and sciences de Boston », etc., etc.

Le dimanche 8 octobre, à 10 1/2 heures du matin, s'ouvrit dans la grande salle du Cercle royal Artistique et Littéraire la séance solennelle.

Au bureau siégeaient: M. Soil de Moriamé, *président;* R. P. van den Gheyn, S. J., *vice-président;* Fernand Donnet, *secrétaire;* Theunissens, *trésorier;* Fordham, délégué de Cambridge.

Etaient présents parmi les membres de l'Académie: MM. Hymans, Paul Cogels, baron de Vinck de Winnezeele, chanoine van Caster, Geefs, Geudens, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, Saintenoy, de Béhault de Dornon, chanoine van den Gheyn, van Neuss, Léonard Blomme, Stroobant, Van der Ouderaa, membres titulaires;

MM. Matthieu, Van Wint, Bilmeyer, Comhaire, Naveau, comte Le Grelle, abbé Laenen, Kintsschots, Pirenne, Willemsen, Dubois, membres correspondants regnicoles;

M. De Vriendt, membre honoraire regnicole;

M. le comte Lair, membre honoraire étranger;

M. Montero, membre correspondant étranger.

Se sont excusés de ne pouvoir assister à la réunion:

MM. le président Blomme, de Witte, Bergmans, De Vlaminck, membres titulaires; M. Diegerick, membre correspondant regnicole; MM. les ministres de Trooz et baron van der Bruggen, membres d'honneur; MM. le chanoine Delvigne, Van Rijswijck et Frédégand Cogels, membres honoraires regnicoles; MM. Carteron, baron d'Avout, Jules Lair, vicomte de Caix de Saint-Aymour, Calore, membres correspondants étrangers.

Près de trois cents auditeurs, parmi lesquels bon nombre de dames, se pressent dans la grande salle du Cercle royal Artistique.

M. le président Soil de Moriamé, en ouvrant la séance, souhaite la bienvenue à tous ceux qui ont répondu à l'appel de l'Académie. Il s'exprime en ces termes:

Mesdames, Messieurs,

Il était bien naturel qu'en cette année jubilaire, où la Belgique célèbre en même temps que 75 ans de paix et de prospérité, les progrès immenses accomplis dans toutes les branches de l'industrie et du commerce, des arts et des sciences, les archéologues célébrassent aussi la naissance, les progrès et l'expansion de la science qu'ils ont créée et de ses branches auxiliaires, l'histoire, la préhistoire, le folklore, et enfin l'archéologie proprement dite. Et il convenait aussi que, conformément à leur rôle, qui est d'enregistrer les faits, les archéologues fussent les derniers à se réunir, cette année, pour clôturer, en quelque sorte, les solennités jubilaires.

C'est de cette pensée, qu'est née l'idée d'une *Journée archéologique*, qui réunit aujourd'hui au siège de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, des membres de toutes nos sociétés d'archéologie et d'histoire de Belgique, des représentants de la Société française d'Archéologie à laquelle nous rattachent des liens nombreux et déjà bien anciens, et de la Société d'Archéologie de Cambridge.

De nombreuses sociétés étrangères nous ont envoyé des témoignages de sympathie, à cette occasion; vous les entendrez citer tout à l'heure: à eux tous et à vous, Mesdames et Messieurs, qui êtes venus si nombreux à notre appel, j'adresse un cordial merci; je le fais aussi, et tout particulièrement, à ceux qui ont accepté de présenter, au cours de cette séance solennelle, des rapports que la compétence spéciale de chacun d'eux, vous fera écouter, je n'en doute pas, avec un vif intérêt.

Avant que nous les entendions, je donnerai d'abord la parole à M. le président de la Société de Cambridge pour la lecture de l'adresse dont il est porteur, et à M. le secrétaire pour vous faire connaître les communications reçues par le Bureau, et les dispositions prises pour cet après-midi.

M. Fordham, délégué de la Société de Cambridge, donne ensuite lecture de l'adresse dont nous avons reproduit le texte plus haut.

M. Fernand Donnet, secrétaire, fait connaître les diverses lettres d'adhésion qui sont parvenues au bureau de la part de sociétés étrangères.

Il annonce que les auditeurs pourront, l'après-midi, prendre part aux promenades archéologiques qui ont été préparées. Ils pourront, sous sa direction, étudier certains monuments peu connus de la ville, tels la chapelle de Bourgogne, l'abside de la cathédrale, la maison hydraulique, etc., ou bien, conduits par M. le baron de Vinck de Winnezeele, visiter les collections d'objets d'art de Mme Mayer-van den Bergh et les peintures provenant de la maison de Jordaens, chez M. Charles Vanderlinden.

La parole est ensuite accordée au R. P. van den Gheyn qui donne connaissance de son travail sur:

LA

PRÉHISTOIRE

EN BELGIQUE

(1830-1905)

C'est en septembre 1829 que la science préhistorique prend date dans notre pays. Ce mois-là, le Dr Schmerling fait à Chokier la première découverte d'une grotte contenant des ossements fossiles, qui attestent la présence de l'homme sur cette partie du sol belge, bien avant les populations décrites par César. Après Chokier, Schmerling fouille successivement les cavernes d'Engis et d'Engihoul, plusieurs autres, situées sur les rives de l'Ourthe et de la Vesdre, puis celles du Fond de Forêt et de Goffontaine. Le résultat de ces divers travaux fut consigné en 1833, dans les *Recherches sur les ossements fossiles découverts dans les cavernes de la province de Liége.*

Ce mémoire, remarquable pour l'époque à laquelle il parut, ouvre en Belgique la série considérable des nombreuses publications relatives au préhistorique qui y virent le jour et donna à son auteur une grande notoriété, non seulement dans son pays, mais dans l'Europe entière. Aussi bien, les découvertes de Schmerling étaient de premier ordre, et aujourd'hui encore, le crâne d'Engis occupe une place marquée parmi les documents anthropologiques les plus célèbres.

Si je rappelle en tête de cette étude rétrospective le souvenir de Schmerling, le premier en date de nos préhistoriens, je n'ai pas l'intention de continuer la revue, par ordre chronologique, des travaux relatifs à la préhistoire en Belgique.

Il vaudra mieux faire cette énumération en la ramenant à quelques

chefs principaux. Ce sera mettre en relief plus accusé les résultats et les conclusions auxquels nos travailleurs ont abouti dans ce domaine.

* * *

Comme pour la plupart des autres régions du globe, les études préhistoriques ont fait constater en Belgique l'existence d'un âge de la pierre et d'une époque où les métaux étaient employés, l'âge de la pierre se divisant aussi, chez nous, en paléolithique et en néolithique.

Jusqu'à ce jour, il ne s'accuse point sur le sol belge de vestiges de l'homme tertiaire. MM. Cels et Mourlon, qui en 1887 et 1889 ont cru retrouver à Spiennes, à Saint-Symphorien et à Ixelles, des silex taillés préquaternaires, n'ont pas réussi à faire partager leur sentiment. En particulier, MM. d'Acy et de Munck ont nettement réfuté les arguments qu'on avait fait valoir en faveur de l'homme tertiaire en Belgique.

Ce ne serait même point sur les couches les plus inférieures du quaternaire que l'on signalerait les traces de notre ancêtre en Belgique, si les récentes recherches de M. Rutot n'avaient pas fait connaître, dans des dépôts à ciel ouvert, à la base même du quaternaire, une succession d'industries de la pierre, depuis la plus primitive jusqu'à la plus artistique. Il l'a appelée l'industrie *reutelienne* du nom du hameau de Reutel, situé près de Becelaere dans la Flandre occidentale, et l'époque pendant laquelle cette industrie fut en usage a reçu le nom d'éolithique.

C'est donc sur les berges de la vallée de la Lys que se fixe le plus ancien séjour de l'homme en Belgique. Un peu plus tard, dans les vallées de la Dendre, de la Haine et de la Sambre, on rencontre une industrie de transition.

Vient ensuite la population qui a employé l'outillage dit *mesvinien* et qui signalé d'abord par G. Neyrinckx et Émile Delvaux, fut étudié à fond par MM. Houzeau, Lemonier, Cels, De Pauw, Mourlon, de Munck et Rutot.

L'industrie chelléenne qui succéda à l'outillage mesvinien, a perduré durant toute la période du Mammouth, que l'on peut diviser en premier et en deuxième âge. L'homme, en Belgique, est

alors cantonné dans les plaines du Hainaut et dans les cavernes de la Meuse et de ses affluents, la Lesse, la Molignée, le Hoyoux, la Méhaigne, l'Ourthe et la Vesdre. Les explorateurs de ces cavernes furent le Dr Schmerling, MM. Spring, Malaise, Dupont, Julien Fraipont, Dr Tihon, Max Lohest et Marcel De Puydt.

Tandis qu'aux Awirs, à Petit-Modave et à Angre, on rencontrait les plus anciens essais de la poterie en Belgique, à Engis en 1830, à La Naulette en 1864 et à Spy en 1886, on exhumait les restes de l'homme contemporain du premier âge du Mammouth.

Le deuxième âge du Mammouth voit l'industrie se perfectionner de plus en plus, le silex fournit un nombre beaucoup plus varié d'instruments, l'os et la corne de renne font leur apparition dans les pointes de lances, de javelots et de flèches.

C'est la troisième caverne de Goyet, le Trou Magritte à Pont-à-Lesse et le deuxième niveau ossifère de la grotte de Spy qui représentent, dans ses traits les plus classiques, le deuxième âge du Mammouth.

A la période du renne se rapportent les niveaux supérieurs des grottes de Chaleux, de Montaigle et de Furfooz découvertes par M. Dupont et la caverne de Verlaine, près de Hamoir sur l'Ourthe, signalée par MM. P. Destinez et Moreels.

Vers la fin de cette époque apparaît la troisième race humaine connue en Belgique, celle dite des types de Furfooz. Bien que MM. Van den Broeck et Rahir aient trouvé au Trou du Crâne, à proximité du Trou-du-Frontal, une sépulture néolithique, M. Fraipont s'incline devant l'affirmation catégorique de M. Dupont pour reporter provisoirement les hommes de Furfooz à l'époque paléolithique. M. Houzé, au contraire, prétend nettement que la sépulture de Furfooz est néolithique, parce que les faits parlent plus haut que l'allégation de M. Dupont.

* * *

Si les documents de la préhistoire en Belgique sont, pour la période paléolithique, relativement rares et jusqu'à un certain point indéterminés, car les interprétations d'aujourd'hui seront peut-être renversées demain, les néolithiques, au contraire, « ont laissé en

Belgique des représentants innombrables de leurs diverses industries, disséminés à la surface du sol ou ramenés par le soc de la charrue, ou encore enfouis dans les dépôts superficiels des grottes ou de l'extérieur. Nous leur connaissons un grand nombre de stations à ciel ouvert où ils ont habité, des ateliers de taille, des puits d'extraction de silex, des sépultures et quelques monuments » (1).

Toutefois il n'a pas été possible jusqu'à ce jour d'introduire dans ces trouvailles un principe de classification chronologique. Pour en présenter le tableau d'ensemble, il sera, croyons-nous, plus simple de les signaler dans chacune des régions de la Belgique.

A l'ouest, dans la Flandre occidentale, M. le baron de Loë a signalé la station de La Panne qui a été habitée depuis les temps néolithiques jusqu'au x^{e} siècle de notre ère. Les recherches de M. le baron Charles Gillès de Pélichy ont prouvé à l'évidence que tout le centre de la Flandre occidentale a été occupé par l'homme néolithique : on peut voir à l'hôtel Gruuthuuse à Bruges, les résultats très copieux et fort intéressants de ces recherches groupés d'une façon très suggestive. En 1889, M. l'abbé Claerhout découvrait la cité palustre de Denterghem, près de Thielt.

Dans la Flandre orientale, dès 1833, M. Charles Morren exhumait des crânes humains des tourbières, et quelques années plus tard, au sud de la province, un archéologue amateur M. Joly récoltait, sans trop de discernement, il est vrai, un grand nombre d'antiquités préhistoriques. Mais c'est à M. Van Overloop que l'on doit les premières recherches méthodiques sur la préhistoire de la Flandre orientale, par l'exploration scientifique de la station de Mendonck, au nord de la province. En 1878, M. le D^{r} Van Raemdonck publiait son ouvrage *Le Pays de Waes préhistorique*, et en 1884, avec le concours de M. De Geest, entreprenait l'exécution d'un plan complet d'études préhistoriques embrassant les trente-deux villes et communes du Pays de Waes. Ces recherches continuées aujourd'hui avec succès par notre confrère M. Willemsen ont fourni pour la préhistoire en Flandre des documents qui font du Musée de Saint-Nicolas un centre important d'études.

(1) J. Fraipont, *La Belgique préhistorique et protohistorique*, dans Bulletin de la classe des sciences de l'Académie royale de Belgique, 1901, p. 847.

En 1883, le capitaine Delvaux découvrait dans la tourbe, aux environs d'Audenarde, un certain nombre d'ossements d'animaux associés à des restes humains et à des instruments de travail en corne de cervidés. Le site préhistorique d'Audenarde est nettement daté de l'époque néolithique.

Pour la province d'Anvers, MM. van Ertborn et notre confrère Paul Cogels ont observé, au nord de la région, une couche quaternaire d'argile poldérienne de la Meuse dans laquelle ont été recueillis des bois de renne incisés de main d'homme. Au premier congrès de la Fédération archéologique et historique tenu à Anvers en 1885, MM. François et Vincent Claes exposèrent un grand nombre d'instruments en silex, en corne et en os attestant à l'évidence l'existence de l'homme préhistorique à Anvers.

On est bien renseigné sur le préhistorique dans le Limbourg par l'intéressante brochure publiée en 1887 par le Dr C. Bamps. Il y a lieu toutefois de tenir compte des observations présentées contre quelques-unes des conclusions de ce travail par M. G. Cumont à la Société d'Anthropologie de Bruxelles (1887) et par MM. Cumont, de Munck et Soreil à la première section du Congrès d'histoire et d'archéologie tenu à Bruges en 1887. Quoiqu'il en soit, M. Bamps n'en a pas moins démontré, pièces en mains, qu'à l'âge de la pierre polie, le Limbourg belge était, sur toute son étendue, habité par l'homme. Dans la même région, il faut encore signaler la cité lacustre de Maestricht étudiée par M. C. Ubaghs et les ateliers de Sainte-Gertrude, découverts en 1885 par MM. Marcel De Puydt et Morcels.

Le silex gris-bleuâtre qui fut, à Sainte-Gertrude, exploité dans des affleurements a été, au nord de la province de Liége, trouvé en place à 20 centimètres sous la terre végétale à Rulen. Là aussi, il y eut un vaste atelier d'exploitation et de taille. M. le baron de Loë a montré qu'Avennes a été le centre d'une série d'exploitations d'une catégorie spéciale de silex, celui de la Hesbaye. L'extraction s'y opérait dans les affleurements et aussi au moyen de puits. Les produits des établissements d'Avennes étaient surtout écoulés vers l'est de la Belgique.

Nous avons déjà mentionné les cavernes de la province de Liége; elles continuèrent à être habitées à l'époque néolithique, ou plutôt

pendant cette période elles furent utilisées, surtout comme nécropoles. M. Fraipont a retrouvé un triple mode d'ensevelissement, l'enfouissement pur et simple dans une excavation naturelle, comme au Trou à l'Wesse à Petit-Modave; puis l'inhumation véritable dans la terre meuble, c'est le cas de la grotte du Docteur à Huccorgne et de la quatrième excavation d'Engis. Enfin, plusieurs cavernes de la province de Liége ont servi d'ossuaire, et M. Fraipont a constaté ce mode de sépulture à Huccorgne (Abri-Sandron) et à la Préalle (Sprimont).

Mais parmi les plus intéressants documents de la période néolithique dans la province de Liége, il faut citer les *Fonds de cabanes* de la Hesbaye signalés depuis 1888 par MM. Marcel De Puydt et Davin-Rigot. Plus de cent de ces cabanes ont été mises au jour sur les territoires des communes de Latinne, Tourinne et Vieux-Waleffe. L'abondance de la poterie très fine, faite au tour et élégamment ornementée caractérise ces villages néolithiques.

Jusqu'à présent, la province de Luxembourg n'a fourni que des résultats isolés. Au congrès d'Arlon, tenu en 1899, on a dû constater la pénurie de recherches et de documents préhistoriques pour cette partie du pays, et le Musée d'Arlon peut à peine montrer quelques rares spécimens. Il n'est guère douteux pourtant qu'une exploration systématiquement conduite fournirait la preuve que dès l'époque néolithique cette région était occupée par l'homme, aussi bien que le reste du pays.

Pour la province de Namur, où nous avons déjà constaté la présence de l'homme aux périodes antérieures, il y a à signaler surtout, à l'âge néolithique, l'ossuaire de Sclaigneaux fouillé par M. Arnould en 1871, la caverne de Chauvaux découverte par Spring en 1842, décrite par lui en 1853 et en 1866, démontrée néolithique par MM. Dupont et G. Soreil; la caverne de Marche-les-Dames; les grottes d'Hastière, qui ont fourni la plus belle et la plus nombreuse série d'ossements néolithiques recueillis en Belgique et si parfaitement étudiés par M. le Dr Houzé; la caverne de Hun (Annevoie) découverte par M. Éd. de Pierpont; le trou Félix à Falmignoul successivement fouillé par M. Colfs et le R. P. Dom Grégoire Fournier de l'abbaye de Maredsous. Toutes ces découvertes sont de la plus haute importance pour l'ethnogénie préhistorique de la Bel-

gique et elles ont été mises en pleine lumière en 1898 par M. J. Fraipont, dans son grand travail sur les néolithiques de la Meuse et plus récemment au congrès de Dinant, en 1903, par M. le Dr Houzé, dans son beau mémoire sur les néolithiques de la province de Namur.

Il faut encore citer parmi les documents néolithiques de la région namuroise, la station de Sarts-à-Soile près de Rivière, où M. Éd. de Pierpont a recueilli dix mille des petits instruments à formes géométriques.

Passons dans la province de Hainaut. Dès 1847, Toilliez faisait connaitre le fameux gisement des silex ouvrés de Spiennes, si complètement étudié depuis par MM. Briart, Cornet, Houzeau de le Haie, de Munck et De Pauw. « C'est par centaines de mille qu'on a récolté, dans ce grand atelier, des blocs-matrices, des enclumes, des pics, des lames, des grattoirs, des racloirs, des retouchoirs, des ciseaux et des ébauches de haches. La carrière de Spiennes a été exploitée par les néolithiques en puits et en galeries, et là aussi était installé un atelier de taille. C'est de Spiennes que proviennent les silex bruts ou façonnés dans le Hainaut, le Brabant et les Flandres » (1).

Le silex noir de la craie était extrait à Obourg et envoyé de là dans le Hainaut, le Brabant, en Flandre et dans le pays de Namur et de Liége. En 1890, M. de Munck a retrouvé, dans une des galeries d'Obourg, un mineur néolithique écrasé sous un éboulement. Il avait encore à côté de lui son pic en bois de cerf.

C'est surtout au Dr N. Cloquet que l'on doit les premières indications sur les stations néolithiques du Brabant. Dès 1866, il adressait à l'Académie royale de Belgique une note pour signaler la trouvaille de silex taillés au bois de la Garenne et aux Vignobles (commune d'Arquennes), dans l'arrondissement de Nivelles, et entre Wavre et le château de la Bawette. En 1872, M. Cloquet faisait part de nouvelles découvertes au Congrès d'anthropologie de Bruxelles, et en 1878, il pouvait présenter à ses collègues de la Société archéologique de Nivelles, un ensemble très convaincant de faits pour démontrer l'existence de l'homme préhistorique dans cette région.

(1) J. Fraipont, *loc. cit.*

Depuis, M. le Dr Raeymaekers découvrait l'intéressante exploitation de quartzite à Wommersom, M. G. Cumont recueillait dans les stations de Rhode-Saint-Genèse et de Verrewinkel plus de six mille pièces, M. le Dr Tiberghien à La Hulpe et M. le Dr V. Jacques, à Boitsfort, trouvaient des haches polies avec beaucoup de tranchets.

Les monuments mégalithiques, que l'on attribue aux populations néolithiques, quoique relativement rares, ne manquent pourtant pas absolument en Belgique. Il y a les deux superbes allées couvertes à Weris dans le Luxembourg, le dolmen de Jambes, détruit vers 1830 et dont il ne subsiste que le dalle supérieure appelée *Pierre du diable*, les menhir de Velaine-sur-Sambre, connu sous le nom de *Pierre qui tourne*, de la *Pierre de Bruncbaut*, à Hollain-lez-Tournai, du *Zeupire* de Gozée, de la *Pierre qui tourne* à Baileux, de la *Pierre du diable* à Anhé et de Ville-sur-Haine découverte par M. de Munck, en 1893. Je ne parle pas d'autres monolithes, dont l'authenticité comme monuments mégalithiques est fort discutable.

* * *

Aux environs du VIIIe siècle avant notre ère, la Belgique reçoit, par des fondeurs nomades, des armes et des objets en bronze. L'introduction de ce métal en notre pays est toute sporadique et n'est point due, comme en d'autres régions, à un grand mouvement d'immigration.

Aussi, n'y a-t-il pas, à proprement parler, d'âge du bronze en Belgique, pas plus qu'en France du reste. Néanmoins, MM. Cloquet, de Loë et, en 1898, notre confrère M. Comhaire ont pu renseigner cent vingt-huit trouvailles d'objets de bronze en notre pays: haches, ciseaux, gouges, couteaux, glaives, faucilles, pointes de lances, rasoirs, bracelets et anneaux.

Détail à noter, les formes spéciales de ces outils les font remonter à l'époque la plus récente de l'âge du bronze et non pas au début de cette période.

Les principaux témoins de l'âge du bronze en notre pays sont les quatre cachettes de fondeurs de Jemappes-sur-Sambre (Namur),

dont la plus importante a été décrite par M. St. Bormans. Dans la cachette d'Hoogstraeten, on a trouvé neuf hachettes de bronze et et cinq dans celle de Nieuwrode. Le *Champ à cailloux* de Spiennes, après avoir inondé la Belgique de silex, a aussi donné asile à un atelier de fondeur, et M. l'abbé Claerhout a exhumé divers objets en bronze de la station palustre de Denterghem.

A la fin du IVe ou au commencement du Ve siècle, les grands dolichocéphales blancs de la race de Hallstatt envahissent la Belgique avec les instruments en fer dont ils se servent. Un de leurs premiers établissements semble avoir été la caverne de Sinsin si parfaitement décrite par M. A. Bequet. Citons encore la caverne d'On (Luxembourg) fouillée par M. G. Dewalque, les tombelles à incinération de la Campine découvertes et étudiées par MM. Bamps, Habets, Ch. Dens et plus récemment par notre confrère M. Stroobant; tous les jours, il se fait dans ce domaine de nouvelles et intéressantes trouvailles qui viendront singulièrement grossir le catalogue des cent vingt-et-une nécropoles hallstattiennes qu'un autre de nos confrères, M. Comhaire, a naguère comptées dans la seule Campine.

Dans le Limbourg, feu le premier président Schuermans a décrit le cimetière de Neerpelt et nous devons à M. le baron de Loë de connaître ceux de Wuestwezel et de Biez.

M. Comhaire a dénombré trente-huit tombelles à incinération de l'âge du fer dans les vallées de la Senne, de la Dyle, de la Grande-Geete, de la Houille, du Bocq, de l'Eau d'Heure, du Demer et de la Haine. Parmi ces monuments, il faut signaler surtout les tombes des environs de Wavre et de Court-Saint-Étienne étudiées par le Dr Cloquet, le cimetière de Thuillies décrit par M. Van Bastelaer, et les tumulus de la région de Flobecq signalés par M. É. Delvaux.

Les *Marchets* de la province de Namur, petits tertres formés par un tas de cailloux au centre desquels se trouvent des ossements humains, ont été très bien étudiés par M. le baron de Loë, dans son mémoire présenté au congrès de Dinant en 1903.

De la fin de l'âge du fer, aux environs du IVe siècle avant notre ère, nous possédons la célèbre sépulture à incinération d'Eygenbilsen, étudiée par M. Schuermans. On y a trouvé un des plus riches mobiliers préhistoriques qui aient été recueillis en Belgique.

Les bracelets en or décorés de l'ornement en S, qui ont été trouvés à Frasnes-lez-Buissenal et les tombelles à inhumation fouillées par M. de Loë à Sibret, datent de la même époque.

* * *

Tel est sommairement esquissé, le bilan de la science préhistorique en notre pays durant les soixante-quinze premières années de son indépendance.

J'ai essayé d'exposer, aussi brièvement et aussi exactement que possible, les résultats certains et positifs auxquels nos compatriotes ont abouti dans ce domaine. Je me suis efforcé également d'inscrire sur les travaux qui ont été rappelés les noms des savants auxquels nous en étions redevables. On me pardonnera les oublis que j'aurais pu commettre; ils sont involontaires et déjà la matière est assez vaste pour excuser les défaillances de mémoire.

Sans fausse modestie, avec un sentiment de légitime et patriotique satisfaction, nous pouvons affirmer que la Belgique a bien mérité de la science préhistorique. S'il reste encore des recherches à faire sur certains points, il est néanmoins permis de constater que l'ensemble de notre territoire a été méthodiquement fouillé. Nos Musées de Bruxelles et de Namur surtout en témoignent éloquemment. Et non seulement les documents ont été abondamment recueillis, mais leur interprétation rationnelle, soustraite de plus en plus à l'arbitraire et à la fantaisie, a mis les faits en pleine lumière.

En 1872, notre pays a eu l'honneur de recevoir le Congrès international d'anthropologie; depuis 1883, dix-huit congrès régionaux de la Fédération archéologique et historique de Belgique ont consacré aux études préhistoriques les travaux de la première de leurs sections; bon nombre de nos sociétés savantes, l'Académie royale des Sciences et des Lettres, l'Académie royale d'Archéologie, la Société d'Anthropologie, la Société d'Archéologie et la Société scientifique de Bruxelles, la Société belge de Géologie, la Société archéologique de Namur, l'Institut archéologique liégeois et bien d'autres accordent une large part dans leurs études à la science préhistorique.

A diverses reprises, les savants étrangers ont rendu justice et hommage à nos travaux. Il me suffira de nommer Charles Lyell en

Angleterre, Virchow en Allemagne, MM. Hamy, N. Joly et de Quatrefages en France.

En terminant ce rapide aperçu sur la science préhistorique en Belgique de 1830 à 1905, nous exprimons le vœu que les résultats nombreux et importants acquis jusqu'à ce jour encouragent nos préhistoriens à persévérer dans leurs efforts. L'heure est venue peut-être de chercher à coordonner davantage les documents acquis et, surtout en ce qui concerne l'ethnogénie, d'établir sur des bases plus scientifiques, partant plus fermes, l'origine et la filiation des diverses races qui ont occupé notre pays aux époques les plus reculées.

J. Van den Gheyn, S. J.

Dans une brillante et savante improvisation, M. le professeur H. Pirenne passa en revue les progrès accomplis en Belgique depuis 1830, au point de vue des sciences historiques. Celles-ci, qui avaient été fort en honneur au moyen âge, et cultivées avec ferveur par les analistes, furent plus au moins négligées pendant les XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Il fallut que la révolution de 1830 vint réveiller l'esprit national et provoquer une activité nouvelle dans tous les domaines intellectuels, pour que l'étude de l'histoire entrat dans la voie progressive dans laquelle elle s'est développée depuis avec un si incontestable succès.

Bon nombre de sociétés locales furent créées dans la plupart des villes du pays. L'Académie de Belgique fut réorganisée, et ces institutions diverses contribuèrent puissamment à l'épanouissement du mouvement historique.

Et d'abord, il y a lieu de constater la prédominance complète de l'influence française. Ce sont les historiens appartenant à cette nationalité qui servirent de guide. Les œuvres des de Barante, des Guizot, des Thierry furent admises commes modèles. Sous des dehors brillants, sous des apparences séduisantes, percent alors des tendances romantiques. Les époques médiévales sont presque seules mises à contribution, et la ferveur dont jouissait l'art ogival encore mal connu, provoquait la création d'œuvres dans lesquelles la fantaisie jouait un rôle prépondérant. Car l'enseignement historique sérieux n'existait pas ; les écrivains qui s'occupaient de ce genre d'études étaient contraints de se former eux-mêmes. C'était l'époque où les Chambres législatives, en une fin de séance, votaient rapidement des programmes d'enseignement dans lesquels, sans la moindre protestation, les cours d'histoire étaient supprimés.

Puis, en cette même période, on peut aussi constater un curieux phénomène : des écrivains sérieux, des historiens professant en politique des idées résolument conservatrices, menant une existence bourgeoisement paisible, et faisant dans leurs écrits étalage d'une démagogie féroce, voire même quelque peu anarchiste. En décrivant les phases du passé historique de notre patrie, en analysant les luttes qui si souvent naquirent entre les souverains et le peuple, invariablement ils condamnent le pouvoir, et en tout, systématiquement, ils soutiennent les révoltés et les brouillons appartenant

aux classes inférieures; ils les mettent sur le même rang que les valeureux héros de la révolution de 1830.

Les dépôts d'archives étaient livrés à des incompétents, dont la nomination fut souvent la récompense d'amitiés puissantes ou encore de services électoraux. Leur bonne volonté ne pouvait suffire à attirer l'attention des chercheurs ou des érudits sur les richesses historiques confiées à leurs soins peu éclairés.

Vers 1850, on peut remarquer dans les études historiques une transformation assez importante, provoquée peut-être par l'influence des luttes de parti et des polémiques d'ordre religieux. On se mit à étudier le XVI^e^ siècle et les événements si dramatiques de cette époque troublée. Mais à tort on négligea les deux siècles suivants qui, pour l'avenir de notre patrie, peuvent cependant fournir un enseignement d'une conséquence si grande. Toutefois, en même temps que cette orientation nouvelle se dessinait, il y eut lieu de constater un ralentissement bientôt fort sensible dans la vogue dont avaient joui précédemment l'étude des questions historiques.

Heureusement, vers 1875, une réaction salutaire se produisit. Les savants belges se tournèrent davantage vers l'Allemagne; ils s'initièrent plus complètement aux méthodes de travail, ils adoptèrent les règles rigoureusement scientifiques qu'ont mis en honneur les savants de l'école germanique. Le professeur Van der Kindere et maints autres ouvrirent la voie dans laquelle désormais s'engagèrent résolument leurs successeurs. Godefroid Kurth provoqua la réorganisation de l'enseignement historique, basé sur ces données nouvelles, et ses leçons contribuèrent pour la plus large part à la création de l'école historique belge et à la formation des nombreux savants qui suivent aujourd'hui fidèlement ses traces.

Néanmoins, cette école nouvellement formée, ne s'inspira pas uniquement de la tendance allemande. Elle conserva également les éléments de mérite qu'elle devait à l'enseignement français. Et de l'union de ces deux tendances, heureusement mariées, naquit ce mouvement intellectuel puissant qui provoqua l'organisation actuelle de l'enseignement historique belge, organisation si justement appréciée, même à l'étranger.

En même temps, la vogue revint aux études historiques; nombre de particuliers et d'amateurs s'y adonnèrent. Et les efforts de

ces derniers, joints aux résultats produits par l'enseignement scientifique, ont provoqué cette brillante efflorescence historique à laquelle on peut applaudir aujourd'hui.

Il est hautement souhaitable, que l'influence des fêtes brillantes qui ont solennisé l'anniversaire actuel, serve à unir les efforts de tous les chercheurs, de tous les fervents des choses du passé, et que l'on puisse bientôt applaudir à l'apparition de travaux nouveaux, plus vastes et plus fructueux encore que ceux qui ont été produits jusqu'ici.

* * *

M. le président Soil de Moriamé prend ensuite la parole pour donner lecture de son étude sur:

LA

BELGIQUE DEPUIS 1830

AU POINT DE VUE DE

L'ARCHÉOLOGIE

Les deux orateurs que vous venez d'entendre, maîtres tous deux dans les matières qu'ils ont traitées, rendent ma tâche bien difficile.

Plus adonné à l'étude des sujets d'art et d'histoire de ma ville natale, que des questions d'intérêt général, je me rends compte de la témérité qu'il y a de ma part, à aborder la matière qui m'a été attribuée: *la Belgique depuis 1830, au point de vue de l'archéologie*, et à vous l'exposer dans ses grandes lignes, de manière à retracer les origines et les progrès de l'archéologie, pendant ces 75 dernières années, dans les différentes parties du royaume.

Elle n'a certes pas marché du même pas, sur tous les points de notre territoire et pour vous exposer avec exactitude sa situation actuelle, il faudrait l'avoir d'abord étudiée dans les principaux centres où son action s'est fait sentir; il faudrait ensuite dépouiller un nombre considérable de publications, et enfin faire la synthèse de tous les éléments recueillis; le temps m'a manqué pour faire cette vaste enquête.

J'aurais voulu, comme notre éminent secrétaire général le fera pour Anvers, me borner à traiter cette question au point de vue exclusivement local et tournaisien, que je connais particulièrement. La chose n'étant point possible, je le reconnais, je vous prie au moins de me permettre de vous parler de l'ensemble du mouvement

des études archéologiques dans notre pays, en Tournaisien, qui ne voit le plus souvent des événements du dehors, que ce qui est venu en quelque sorte s'offrir à lui, et qui, fatalement, les envisage toujours, plus ou moins, à son point de vue local.

Je pourrais d'un mot, résumer mon rapport: en 1830 l'archéologie n'existait pas; en 1905, elle apparait comme une science complètement constituée, dont toutes les règles ont été établies avec une exactitude quasi-mathématique; née à l'aurore de l'indépendance nationale, elle s'est constituée, développée et affermie avec elle; ses œuvres, des plus modestes dans le principe, sont aujourd'hui florissantes; son bilan qui en 1830 soldait en déficit, accuse aujourd'hui un actif considérable, et là, comme dans toutes les branches de l'activité nationale, nous pouvons célébrer par un chant de victoire, le 75e anniversaire de notre indépendance. L'archéologue, en ces journées jubilaires, ne se remémorera pas seulement les douces jouissances que lui a causées sa passion favorite, il pourra encore revendiquer avec fierté, la part de richesse dont il a contribué à doter le patrimoine de la nation belge!

* * *

Les débuts du XIXe siècle furent lamentables pour l'art, parce qu'ils virent renverser sans nécessité aucune, une foule de monuments intéressants, qu'il eut été si facile, si avantageux de garder et dont aujourd'hui nous déplorons la perte irrémédiable.

L'art du moyen âge, c'est-à-dire des époques romane et gothique, était alors, et depuis plusieurs siècles, considéré comme barbare, et comme indigne même d'être nommé; sa connaisance était bannie du programme des études académiques et les monuments créés sous son inspiration n'avaient, le plus souvent été conservés, qu'après avoir été, au XVIIe siècle, odieusement dénaturés, pour être transformés, plus ou moins, selon la formule antique.

Qui de nous n'a connu, au moins par d'anciennes gravures, ces cathédrales gothiques, et les plus belles, transformées en pseudo-temples grecs, où les faisceaux de colonnettes étaient noyés dans un platras qui leur donnait un vague aspect de pilastres doriques, où les grandes ogives disparaissaient derrière de faux arcs plein-

cintre en bois, recouvert de plâtre; où les voûtes gothiques étaient cachées par des plafonds plats, les murs dépouillés de leur décoration et couverts d'un enduit jaunâtre, les fenêtres enfin dépourvues de leurs meneaux et de leurs vitraux!

Bien que rendus méconnaissables, ces monuments avaient du moins été conservés, et il a été possible de rendre à beaucoup d'entr'eux, sinon à tous, leur splendeur première.

Mais au début du XIX^e^ siècle il n'est plus question de transformer ces mêmes monuments, pour les mettre au goût du jour; on les démolit à tort et à travers, sans même avoir, le plus souvent, un prétexte d'hygiène, sans même pouvoir invoquer la mauvaise excuse des passions religieuses ou politiques, comme le firent autrefois les iconoclastes et les révolutionnaires. On détruit uniquement pour faire le vide; on abat, pour faire place nette; et le terrain ainsi déblayé, transformé en places trop grandes et souvent désertes, est entouré de bâtisses désolantes, nues, plates, froides et mortellement ennuyeuses.

Que de monuments remarquables ou curieux au point de vue de l'art, de l'histoire, du pittoresque, de l'esthétique, telle que nous l'entendons aujourd'hui, disparurent alors sans protestation, ou plutôt aux applaudissements de nos aïeux d'avant 1830, qui trouvaient qu'on faisait de bonne besogne, et qui appelaient ces massacres, des embellissements!

Un tel état de choses, un oubli aussi profond, un dédain aussi inexplicable des monuments, des œuvres, de l'histoire d'une époque à laquelle se rapportent tant de grands souvenirs, devaient provoquer une réaction et celle-ci ne se fit pas attendre. C'est dans la littérature qu'elle se fit d'abord sentir, puis dans les beaux-arts et finalement elle s'attaqua au plus populaire et au plus puissant des arts, l'architecture.

Ce mouvement a porté le nom de *romantisme* et il est curieux de constater que le plus matériel, le plus réaliste et le plus positif des arts, l'architecture, lui doit sa renaissance et sa popularité.

Le romantisme, en littérature, fut une réaction contre le despotisme des auteurs classiques, comme la révolution de 1789 fut

une réaction contre le système politique qui avait été en vigueur pendant de longs siècles, en France.

Le sentiment, l'imagination triomphent de la froide raison qui jusqu'alors avait régi le monde des lettres.

Chateaubriant, Madame de Stael ont été les précurseurs de ce mouvement, en remettant en honneur la religion chrétienne, le moyen âge, les antiquités indigènes, au lendemain du jour qui semblait avoir balayé tout l'ancien état de choses.

Le mouvement acquit toute sa force sous la Restauration, vers 1822, avec Lamartine, Alfred de Vigny, et Victor Hugo; un peu plus tard Alfred de Musset se joignit à eux, et leur influence resta toute puissante jusque vers 1850.

Des écrivains comme Guizot, de Tocqueville, Michelet, Augustin Thiery; des artistes comme Gros, Géricault, Delacroix, Ary Scheffer, David d'Angers, secondèrent ce mouvement dans la littérature historique et dans les beaux-arts.

« En matière d'art, on appelle romantisme la bataille artistique, » qui fit pendant à la bataille littéraire, sous la restauration; le » classique était celui qui, comme David, se guidait sur les types » et les sujets de la statuaire antique, qui soignait la ligne, qui » ordonnait sagement et froidement sa composition, bref, qui s'adressait » à la raison esthétique, et non à l'âme, le romantique, au con- » traire, substituait au culte d'une beauté soi-disant idéale et d'une » convention glacée, l'amour du caractère, de l'expression de la » passion et de la couleur.

» Il exploitait le moyen âge, opposait christianisme à paganisme, » histoire moderne et contemporaine, à histoire ancienne et à Plu- » tarque.

» Le mot d'ordre des novateurs était le vers célèbre : « qui nous » délivrera des Grecs et des Romains ».

La révolution de 1830 marque, en France, l'art de son esprit bourgeois, et peu après une nouvelle réaction, substitue au romantisme, en art comme en littérature, le *réalisme* qui devait bientôt aboutir au *matérialisme;*

Au point de vue qui nous occupe, les deux systèmes ont eu du bon, car si le premier fit sortir l'art du constructeur, de

l'ornière profonde où il se trainait, et l'orienta vers les grandes œuvres du moyen âge et de la renaissance, sans méconnaître d'ailleurs celles de la haute antiquité, le second lui apprit à considérer autre chose que les formes extérieures d'un monument, à pénétrer les profondeurs de ces arts magnifiques, à scruter les règles qui avaient régi les constructions merveilleuses du moyen âge et à les appliquer avec un grand souci de l'exactitude historique et artistique.

Ce fut, dans le principe, une pure question de sentiment, qui poussa les littérateurs, artistes et architectes à la glorification de l'art chrétien du moyen âge; sans en pénétrer l'esprit, on ne s'arrêta tout d'abord qu'aux formes extérieures; aussi les premières œuvres d'architecture sorties de ce mouvement sont-elles d'une naïveté, pour ne pas dire d'un ridicule déconcertant; quelques meubles, quelques pendules qui ont échappé à la débacle de cette première restauration de l'art médiéval, donnent une idée fâcheuse de ce qu'on a appelé le gothique-troubadour ou encore le style gothique pour garnitures de cheminées.

On comprit bientôt qu'on faisait fausse route et qu'il ne suffisait pas, pour produire des monuments gothiques, de revêtir une construction quelconque de quelques motifs d'architecture appartenant au moyen âge, tels qu'arcs ogivaux ou pinacles; qu'il fallait étudier les règles qui avaient gouverné la construction de ces édifices qu'on admirait et qu'on voulait restaurer ou reproduire, et on se mit à les étudier avec un soin et un sollicitude, dont n'avaient pas été l'objet, les monuments de l'antiquité, à l'époque où ils furent le plus en honneur.

Dès ce jour la critique monumentale existait, la *science archéologique* était née; elle devait se constituer, au cours des années suivantes, par l'étude de tous nos monuments nationaux, puis déduire de ces études particulières, les règles générales, et enfin par des travaux d'ensemble dont j'aurai à vous parler, codifier ces règles et en déduire les principes de la science archéologique, aujourd'hui aussi complètement constituée que les sciences physiques et mathématiques.

La science de l'archéologie est un fruit de la liberté. Ce n'est pas

des chaires universitaires, qu'est descendue la parole qui devait la constituer et lui donner toute sa force.

C'est aux efforts individuels d'esprits d'élite, séduits par les beautés de nos arts nationaux, qu'est due la création de cette science si complexe, si profonde. C'est par leur apostolat qu'elle s'est répandue dans les masses ; c'est par les disciples, formés par eux, dans les sociétés archéologiques, qu'elle a été appliquée partout ; c'est par leur action persévérante qu'elle s'est imposée, que des commissions officielles ont été constituées, que des cours ont été organisés dans les universités, que des écoles d'art et des écoles professionnelles ont été créées, que des publications et des revues multiples ont été fondées, pour vulgariser la connaissance de l'art.

L'archéologie, d'autre part, telle que nous la comprenons et la pratiquons, est une science absolument nouvelle. Certes en tous temps on a pu s'intéresser aux choses du passé, à l'histoire, aux institutions des époques anciennes et des peuples disparus, et en celà on a fait de l'archéologie ; mais l'étude des arts et des monuments anciens de toutes les époques, dans le but de les bien connaitre, et les connaissant bien, de les compléter ou de les restaurer dans le style qui leur est propre, n'a été pratiquée qu'à partir du XIX^e^ siècle.

Ce n'est pas à dire que jamais il n'y eut retour ou tentative de retour à l'architecture et aux arts d'une époque déterminée, spécialement à ceux de la Grèce et de Rome ; sous Charlemagne, nous constatons une première renaissance du style classique vite abandonnée d'ailleurs ; au XV^e^ et au XVI^e^ siècle, nous voyons un retour général au même style classique, qui produit, sous le nom de style renaissance proprement dit, un grand nombre de monuments d'un charme profond et du même caractère dans toutes les contrées de l'Europe ; plus tard l'imitation sera plus complète, plus stricte encore, et sous le nom de style empire, nous rencontrerons, partout aussi, des monuments d'une froideur toute classique et d'une désespérante monotonie.

A part celà, chaque mode de construire était complètement tombé dans l'oubli dès qu'il avait cessé de régner.

Fallait-il, à l'époque gothique, exhausser d'un étage une tour romane

on le faisait en style gothique ; voulait-on, au XVI^e^ siècle, ajouter une chapelle ou un jubé dans une cathédrale gothique, on le faisait dans le style de la renaissance, et il ne serait venu à l'idée de personne d'étudier le style d'un monument ancien, pour le compléter dans ce style ; à chaque siècle on construisait exclusivement dans le style alors en vigueur, et c'est ce qui fait que tel monument commencé, continué, agrandi ou restauré à des époques différentes, porte dans sa forme, comme dans son ornementation, la marque des styles différents qui étaient en vigueur à chacune de ces époques.

Au XIX^e^ siècle, qui ne devait pas créer de style nouveau qui lui fût propre, il appartenait d'étudier tous les styles, de les connaître dans leurs moindres détails, pour pouvoir restaurer ou compléter les monuments anciens dans leur style primitif, en conservant à chacun son caractère propre, et par suite de la juxtaposition de ces constructions de types si différents, confondues dans une pittoresque promiscuité, on fit de nos villes un cadre monumental en rapport avec les événements de la vie moderne, où toutes les races, toutes les religions, toutes les conditions sociales se coudoient, s'affirment, se combattent librement, où le cosmopolitisme, en un mot, a remplacé l'unité politique sociale et religieuse, qui régna dans nos pays jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle, et dont les monuments et les œuvres d'art, par leur unité de style, à cette époque, étaient la fidèle image.

La science de l'archéologie marque donc une étape — et des plus importante — dans l'histoire de l'architecture et des arts décoratifs, et le XIX^e^ siècle, s'il n'a pas créé un style qui lui soit propre, les a connus et pratiqués tous.

Le XX^e^ siècle verra-t-il un art nouveau ? ajoutera-t-il un chapitre à l'histoire de l'art, déjà si longue et si intéressante ? C'est le secret de l'avenir.

* * *

En 1830, le vandalisme démolisseur avait à peu près terminé son œuvre : je parle de cette œuvre néfaste entre toutes, où furent faites des hécatombes de monuments anciens ; car hélas, les immolations isolées persistèrent pendant longtemps encore, et personne n'oserait affirmer qu'on n'en commette plus, même de nos jours,

où tant de voix plaident pour la conservation de nos monuments, de nos œuvres d'art, où tant de bras se lèvent pour leur défense.

Tournai a vu, après 1830, démolir son pont de l'arche, qui était l'un des plus curieux monuments de l'antiquité qu'on puisse imaginer; le couvent des Célestines, autrefois hôtel du gouverneur, très remarquable construction de style renaissance; l'ancien palais du Parlement érigé par Louis XIV qui avait jeté un si grand lustre sur la cité, ont subi le même sort il y a une dizaine d'années seulement; la plus belle façade romane (rue des Carliers) a disparu dans le même temps! et lors de la suppression des fortifications on a jeté à terre une foule de constructions militaires dont la conservation eut donné à nos boulevards l'aspect le plus pittoresque.

Ces exemples d'actes de vandalisme, commis tout récemment, dans une seule ville, pourraient hélas, être multipliés presque à l'infini!

Lorsqu'on voulut relever de leurs ruines les monuments qu'avaient respectés nos barbares modernes, on s'acquitta fort mal de cette mission délicate, nul n'étant préparé par de sérieuses études, à ce travail qui exige tant de science.

Nos architectes étaient imbus des principes de l'art classique, ne connaissaient que lui, ou, s'ils daignaient ne pas ignorer qu'après les Grecs et les Romains, le moyen âge avait eu des bâtisseurs, ils n'avaient que du mépris pour ces barbares et leurs travaux. Le célèbre architecte tournaisien Bruno Renard (1781-1861) qui devait plus tard restaurer le chœur gothique de notre cathédrale de Tournai, était élève de Percier, de Paris, un des maîtres du style empire. Il en est de même de D. Vifquin et de Decraene, deux grands architectes de la même époque. A partir de 1808 et pendant longtemps Renard enseigna à l'académie de cette ville, et n'avait pas d'expressions assez méprisantes pour parler des œuvres du moyen âge: que de fois ses anciens élèves l'ont depuis rappelé!

Il se laissa convertir cependant aux saines doctrines de l'archéologie, et, adorant ce qu'il avait brûlé, il entreprit la restauration de la cathédrale. C'était en 1839. Une étude attentive, persévérante du monument lui permit d'en écrire la monographie en 1852. Mais s'il a retrouvé, ou à peu près, les formes extérieures des

diverses organes du monument, il n'en a pas compris la structure intime et les parties par lui restaurées, toutes de surface, tombent en ruine actuellement, exigeant une nouvelle et profonde restauration.

Il en est d'ailleurs ainsi de toutes les restaurations des monuments, faites à cette époque, où la main des modernes bâtisseurs se révèle par la taille des pierres qui jure avec le procédé ancien, par les modifications apportées aux moulures et aux détails de la sculpture, par la substitution de matériaux de nature et de qualité différentes, de celles des matériaux anciens; témoin le campanile du beffoi de Gand, construit primitivement en pierres de Tournai et qui lors de la restauration de ce monument a été remplacé par un couronnement en fer.

Il est d'ailleurs curieux de constater, combien à cette époque, l'ignorance était absolue, générale en matière d'art. Pour n'en citer qu'un exemple, lorsqu'on parle de la cathédrale de Tournai, en 1823, on la dit bâtie au VIII^e^ siècle, avec un chœur d'architecture *sarrasine* du XI^e^ siècle, alors que, vous la savez, la nef est du XI^e^ siècle, et le chœur, gothique, du XIII^e^.

Sans vouloir m'arrêter à étudier le mouvement archéologique en France, je ne puis, cependant, faire sans citer l'illustre de Caumont, le véritable créateur de la science archéologique, qui entreprit une classification chronologique des monuments de ce pays, publia son premier manuel d'archéologie en 1824, et plusieurs autres ouvrages du même genre, les années suivantes.

Il fonda, cette même année, la Société des Antiquaires de Normandie, puis en 1833, la Société française d'Archéologie pour la conservation et la description des monuments nationaux, encore très vivante et très active aujourd'hui; il eut vite autour de lui un groupe de collaborateurs dévoués dont l'action se fit sentir au delà des frontières de la France, et jusque chez nous.

Schayes est le premier en Belgique, qui ait écrit un travail d'ensemble sur nos monuments: l'*Histoire de l'architecture en Belgique*, parue d'abord sous forme de mémoire en 1840, et rééditée vers 1848, en quatre petits volumes. Il signale dans sa préface le peu de recherches faites, jusque là, sur nos monuments:

« Tandis, écrit-il, que beaucoup d'écrivains de mérite, tant regnicoles qu'étrangers, ont consacré leur plume à l'histoire de la peinture flamande et à la biographie de nos peintres, aucun ne s'est encore avisé d'écrire l'histoire de la sculpture et de l'architecture en Belgique.

» A l'exception de notre essai sur l'architecture ogivale, couronné par l'Académie en 1840, et du mémoire de M. Devigne sur le même sujet, ce qui a été publié jusqu'à ce jour sur l'histoire monumentale de la Belgique se borne à quelques monographies de monuments, aux descriptions aussi superficielles qu'inexactes, de nos principaux édifices dans les Guides des voyageurs, dans les histoires ou les descriptions de nos villes principales et enfin en de courtes notices biographiques sur nos architectes des XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles.

» *Delsaux* a publié en 1847, un excellent travail sur les monuments du moyen âge à Liége. On trouve aussi de bonnes notions archéologiques dans l'histoire de Louvain, par *Piot*, dans l'histoire de Bruxelles, par *Henne et Wauters*, dans la notice de *Gens*, sur les monuments de Maastricht, la Belgique monumentale, le Messager des sciences historiques, l'illustration (éditée par *Dewasme*) et dans les Bulletins de l'Académie archéologique de Belgique. »

L'Académie d'Archéologie venait, en effet, d'être créée et déjà sa bienfaisante influence sur l'étude des arts, se faisait sentir. De nombreuses sociétés archéologiques nées vers le même temps, devaient contribuer grandement au mouvement de rénovation artistique qui se dessinait alors dans le pays.

A part l'Académie royale de Belgique, qui date de 1772 et la Société royale pour l'encouragement des beaux-arts à Gand, qui date de 1792 et qui d'ailleurs ne sont pas des sociétés archéologiques proprement dites, les deux plus anciennes de notre pays, actuellement encore existantes, sont la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, fondée à Mons en 1833, et la Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités, créée Bruges en 1839.

La décade suivante en vit naitre un certain nombre: la Société royale de numismatique (1841), l'Académie royale d'Archéologie de Belgique (1842), la Cercle artistique de Bruxelles (1844), la Société

archéologique de Namur (1845), la Société des architectes d'Anvers (1848), et la Société historique et archéologique de Tournai, fondée en février 1846, et qui reprenait les traditions de deux sociétés plus anciennes de cette ville, où toujours le culte des arts a été en grand honneur, c'est-à-dire, la Société d'émulation d'artistes et d'amateurs, dont on constate l'existence avant 1817, et qui prend parfois le nom de Société d'émulation des arts et métiers; et la Société des Amis de la littérature des sciences et des beaux-arts, fondée en 1823, qui fit paraître plusieurs volumes de publications et frappa une médaille.

On compte cinq nouvelles sociétés archéologiques entre 1850 et 1860; quatre, de 1861 à 1870; quatre encore de 1871 à 1880; sept de 1881 à 1890; quatorze de 1891 à 1900 et six depuis le commencement de ce siècle.

Ensemble 53 sociétés d'archéologie proprement dite, d'architecture et des arts qui s'y rapportent, sans compter les sociétés de géographie, des beaux-arts, de photographie, qui, sans s'occuper directement d'archéologie, contribuent cependant à son développement.

En même temps que nous constatons la création de ces diverses sociétés et l'accroissement de leur nombre au cours de ces 75 dernières années, de telle façon qu'il n'est plus un coin de la Belgique où il n'en existe pas, nous devons constater aussi combien l'objet de leurs travaux diffère de celui que se proposaient nos anciennes Académies, Chambres de rhétorique, Rosati de Flandre et autres, où la littérature seule était cultivée.

Aujourd'hui, au contraire, les arts, l'archéologie, l'histoire, le folklore, les institutions, sont également étudiés dans tous les documents, monuments, archives, traditions, qui peuvent être mis à la disposition des chercheurs.

De plus, une Fédération archéologique, due à l'initiative de notre Académie, et constituée en 1885, met depuis vingt ans en relations suivies, les membres de toutes les sociétés savantes de ce qu'on a appelé autrefois les 17 provinces des Pays-Bas, au plus grand profit de nos travaux, et des progrès de l'archéologie.

La Fédération réunit chaque année, ou à peu près, un congrès dans l'une ou l'autre ville de Belgique, donnant ainsi à tous ses

membres, l'occasion de connaître toutes les parties du pays, et à la Fédération l'occasion d'exercer, dans les mêmes conditions, son influence bienfaisante.

Mais cette influence, elle s'exerce encore, d'une façon plus immédiate, plus forte et surtout plus permanente, par les membres des sociétés locales, qui travaillent partout avec une égale ardeur, sinon avec un égal succès, à la conservation et à la restauration des monuments, à la protection des sites, au maintien ou à la reconstitution de la physionomie esthétique des villes.

Je voudrais certes pouvoir rappeler ici, outre les noms de ces travailleurs d'élite de nos sociétés savantes, qui ont fondé et constitué la science archéologique, les multiples travaux sortis de leur plume toujours active, qui ont décrit les monuments, les œuvres d'art, les restes des arts décoratifs répandus sur toute la surface du pays; qui ont ensuite assemblé ces travaux isolés, groupé le résultat de ces nombreuses observations et en ont, enfin, déduit les règles qui ont présidé à la création de tant de chefs d'œuvre; mais une simple énumération serait sans intérêt aucun, et une nomenclature détaillée nous entraînerait trop loin. Nous pouvons d'ailleurs renvoyer sur ce point les chercheurs à la Bibliographie de Belgique, qui renseigne tous les travaux publiés dans notre pays.

On peut constater avec bonheur que les efforts combinés des architectes et des archéologues d'une part, des pouvoirs publics d'autre part, arrivèrent assez vite à donner en Belgique, au mouvement archéologique, une vigueur et une imposante autorité.

Il n'existait en 1830, aucun organisme officiel étendant son action sur toute la Belgique; mais déjà, en 1827, le gouvernement *provincial* du Hainaut décidait la création de commissions des beaux-arts, dans toutes les communes où la chose serait jugée nécessaire.

Le 16 octobre de la même année, une commission de neuf membres, parmi lesquels je veux citer Barthélemy du Mortier et l'architecte B. Renard, était formée à Tournai, pour la recherche, la description et la conservation des monuments et objets d'art que cette ville renferme.

En mars 1834, le gouvernement prescrit de dresser une liste des édifices et monuments des arts.

La commission des monuments, créée le 7 janvier 1835, et complétée le 31 mai 1860, par la nomination de membres correspondants dans toutes les provinces, vint étendre à tout le royaume les mesures prises auparavant sur certains points.

Si elle a réalisé beaucoup de bien par la surveillance qu'elle exerce sur les restaurations et les constructions de monuments, elle n'a pu empêcher beaucoup d'actes de vandalisme, ses pouvoirs n'étant pas assez étendus pour cela.

Des mesures législatives qui élargissent ces attributions, une loi nouvelle sur l'expropriation, sont depuis longtemps sollicitées, et bien que maintes fois annoncées, elles sont encore attendues aujourd'hui.

Des mesures de tout genre ont encore été prises tant par le gouvernement que par les particuliers, pour seconder l'action des sociétés savantes et de la commission royale des monuments. J'en citerai quelques-unes certain, malheureusement, d'en omettre beaucoup d'autres.

Ce sont, en tout premier lieu, les publications des Académies et sociétés archéologiques, comprenant un ensemble de plus de deux mille volumes consacrés aux antiquités nationales, et qui, jointes aux monographies et aux travaux isolés de nos archéologues, constituent un fonds considérable où tous les sujets qui intéressent l'archéologie se trouvent traités.

Ce sont ensuite des œuvres de tout genre où la science archéologique est enseignée à ceux qui la veulent pratiquer, et vulgarisée pour ceux qui se contentent de la connaître et veulent pouvoir l'apprécier.

L'une d'elles, fondée en 1863, trouve sa personification la plus brillante dans le baron Bethune; je veux parler de la Gilde Saint-Luc, qui étudie l'art du moyen âge et tout particulièrement l'art gothique, de la façon la plus approfondie, à un point de vue tout pratique, et avec une persévérance qui ne s'est pas démentie; arrivée à la connaître dans ses moindres détails, à en tracer les règles avec une absolue sûreté, elle a fait faire à la science archéologique des progrès considérables.

Des écoles, créées en 1866, sous la même inspiration, appliquent les mêmes principes à l'enseignement de l'art, à la pratique de la construction, et offrent les premières, le type de ces écoles professionnelles, aujourd'hui nombreuses et florissantes, qui transportent dans la pratique des arts et des métiers, les principes que la science archéologique a retrouvés et proclamés.

Ces écoles professionnelles nous les rencontrons presque partout aujourd'hui, telle l'école des arts et métiers de Tournai (1), l'une des plus anciennes de ce genre; elles s'adressent tantôt à un ensemble de métiers, tantôt s'appliquent à tel métier d'art en particulier, comme la dentelle, en Flandre, la dinanderie à Dinant.

Elles ont relevé d'une façon sensible le niveau des arts décoratifs et sont appelées à produire les plus grands fruits chez un peuple comme le nôtre, particulièrement bien doué pour les travaux des industries d'art; les diverses expositions qui ont eu lieu dans notre pays ont d'ailleurs montré tous les progrès réalisés à cet égard.

Des conférences, où l'art et l'archéologie tiennent une grande place, se donnent chaque année un peu partout, sous les auspices de nos sociétés et opèrent partout, la diffusion de la science archéologique; instruisent les ignorants, dirigent et éclairent les bonnes volontés, créent de nouveaux adeptes dans toutes les classes de la société et suscitent des défenseurs de nos arts et de nos monuments.

Un souci d'art, qui n'est pas sans étonner, dans certains milieux, se manifeste dans toutes les classes de la société et dans toutes les circonstances où se célèbrent des fêtes publiques. Les cortèges historiques et le tournoi de cette année peuvent être cités à cet égard, comme particulièrement caractéristiques, par le soin qu'ont apporté leurs organisateurs à respecter autant que possible les règles de l'art et de l'archéologie; la mise en scène dans les théâtres, l'illustration des publications, s'inspirent des mêmes principes, et même certaines de nos processions populaires ont réformé leurs costumes pour les rendre plus conformes aux traditions historiques.

(1) Comme nous avons eu, sous l'ancien régime, *la chambre des arts et métiers*, désignation très juste et répondant bien exactement à l'union qui régnait autrefois entre l'art et le métier.

Si l'enseignement académique reste toujours un peu réfractaire à l'art du moyen âge, l'enseignement universitaire par contre, le répand et le fait largement connaître.

Dès 1864, il est créé à l'université de Louvain une chaire d'archéologie, et le chanoine Reusens qui y enseigne cet art, publie en 1871, la 1r édition de son manuel d'archéologie chrétienne, dont la seconde édition parût en 1885.

Les universités de l'Etat suivent la même voie; des cours d'histoire de l'art, d'architecture et d'archéologie proprement dite, y sont donnés; et sous le patronage des universités, des cours semblables sont donnés au public mondain désireux de s'instruire.

Dans les écoles moyennes de l'Etat, les élèves sont initiés par des conférences et des visites aux monuments de leur localité, aux choses de l'art et de l'archéologie. Certaines écoles libres ont adopté les mêmes mesures.

Les musées reçoivent une organisation nouvelle, aussi scientifique que l'ancienne l'était peu. Tout y est disposé pour l'enseignement de l'art dans ses diverses manifestations, par des leçons de choses qui frappent l'esprit et s'y gravent d'une manière ineffaçable. L'enseignement de l'histoire se transforme, et outre la part considérable qu'il fait à la période du moyen âge, il fait concourir largement l'art et l'archéologie dans l'exposé des événements et leur explication.

De nouvelles sociétés créées, semble-t-il, plutôt pour appliquer les principes résultant des études artistiques et archéologiques, que pour les rechercher, travaillent par l'art public, la protection des sites, l'esthétique des villes, à réaliser partout les notions d'art, mises en lumière par nos études.

Enfin, et ceci est en quelque sorte l'aboutissement de tous nos efforts, le couronnement de nos labeurs et de nos peines, le gouvernement, les provinces et les principales villes du pays consacrent des sommes considérables, ou accordent des subsides annuels, pour la restauration de nos monuments, pour la conservation des restes de notre architecture privée, pour l'embellissement de nos villes, con-

formément, encore une fois, aux règles tracées par la science archéologique.

Entrer dans plus de détails sur la marche et les progrès de la science archéologique dans toutes les parties du royaume, serait abuser de votre attention bienveillante.

Il faudrait d'ailleurs, pour cela, comme je le disais tantôt, rencontrer tous les ouvrages tant généraux que particuliers publiés sur nos monuments, et non seulement ceux qui ont paru en librairie, mais encore ceux qui figurent dans les Annales, Bulletins et Mémoires des sociétés savantes, tout une bibliographie, abondante et compliquée; il faudrait encore étudier ville par ville. les monuments détruits ou conservés, mutilés ou restaurés, ainsi que les travaux exécutés pour conserver à nos cités un caractère d'art.

Mais n'est-il pas déjà évident pour vous que s'il reste beaucoup à faire, il est incontestable aussi, que beaucoup a été fait, que la science archéologique est en progrès, que la vulgarisation des notions d'art se fait d'une manière constante, que la protection de nos anciens monuments s'exerce par la voix de l'opinion publique, par le zèle des archéologues, par la protection des divers pouvoirs, Etat et provinces, aussi bien que villes ou modestes communes.

L'archéologie impose à tous, le respect des monuments, des œuvres d'art qu'elle protège. Elle étend constamment le champ de son action; après s'être occupée des monuments et avoir assuré leur conservation, elle a entrepris leur restauration; puis elle a établi le cadre qui doit les entourer, préconisant ici leur dégagement, là au contraire, l'érection de quelques constructions accessoires, destinées à faire valoir toute leur beauté; elle étend sa sollicitude sur les constructions les plus modestes, comme sur ces cathédrales les plus magnifiques; elle protège les sites, gouverne l'art public, règle l'esthétique des villes. Partout son action se fait sentir, et jusque dans les moindres détails des arts décoratifs; partout et en toutes choses, le goût public, formé par elle, réclame un scrupuleux respect de la vérité et de l'exactitude historique et archéologique. Plus l'archéologie relève et proclame les règles qui ont fait la beauté de nos monuments anciens, plus l'architecture progresse, non seulement

dans ses restaurations, mais encore dans ses constructions nouvelles.

Les archéologues, nous pouvons le proclamer, sont aujourd'hui légion, et jamais leur influence, d'ailleurs bien légitime, puisqu'elle est le fruit d'études longues et consciencieuses, n'a été aussi grande qu'aujourd'hui.

Que d'œuvres, que d'institutions de tout genre, viennent appuyer aujourd'hui nos efforts, isolés, dans le principe; que d'écoles d'art et de métier, toutes très prospères, répandent la science que nous avons créée; quelle abondance de préceptes, de règles sûres, de matériaux, d'exemples, ont été par nos mains constitués comme un fonds inépuisable où viendront longtemps encore, s'instruire les constructeurs de l'avenir!

Et cette science de l'archéologie, elle progressera encore de jour en jour, par les découvertes nouvelles que de constantes recherches lui permettront de réaliser.

Le sillon tracé depuis 1830, s'élargit chaque jour, et chaque jour aussi devient plus fécond; la moisson a déjà commencé et on ne peut encore prévoir quand la dernière gerbe sera fauchée, car le champ s'étend indéfiniment devant nous.

Instruit par les enseignements du passé, l'architecte doublé d'un archéologue et souvent d'un ingénieur, peut aujourd'hui restituer aux monuments leur caractère primitif si hautement artistique et le faire avec une perfection dans les détails, qui ne permettra plus à la génération à venir, de distinguer entre les parties anciennes d'un monument et ses parties restaurées. Il pourra concevoir des œuvres nouvelles marquées du sceau de la beauté, comme peut seul en produire celui qu'une longue éducation artistique aura fortement imbu des notions des arts qui ont fait la gloire et la beauté de nos villes au temps passé.

L'heure est solennelle pour nous, archéologues, comme pour ceux qui transportent dans la pratique, les leçons de la théorie, pour les architectes que d'un jour à l'autre, un roi, protecteur éclairé des arts, peut appeler à édifier des merveilles. Sa sollicitude s'étend à tout ce qui peut faire la gloire et la prospérité du pays; rien n'échappe à son attention; il s'intéresse à tous nos travaux, dans quelque partie du pays qu'ils s'exécutent, les encourage ou les

suscite; et tout celà de loin, sans avoir l'air d'y mettre la main, comme faisait déjà le Roi Louis XIV, grand entre tous:

Facit haec miracula ludens (1).

Et je ne puis mieux terminer ce rapport, qu'en saluant cette grande et populaire figure, dominant les arts, les sciences et l'archéologie, comme elle domine tous les domaines de l'activité humaine où son génie a conduit la patrie:

LE ROI
Protecteur de l'Académie royale d'Archéologie.

E. J. Soil de Moriamé.

---

(1) Légende d'une médaille frappée à Tournai à l'occasion de la construction de la citadelle de cette ville, par Louis XIV, où l'on voit le roi, sous la figure d'Appollon, jouant d'un instrument de musique, devant les murs de la forteresse qui semblent s'élever comme par enchantement.

La parole était donnée à M. Ch. J. Comhaire, celui communique le travail suivant:

LE FOLKLORE

EN BELGIQUE

Il était une fois, dans une grande ville, une petite société de savants très doctes mais très âgés, qui s'occupaient à étudier les souvenirs des ancêtres. Il advint qu'un jour, ils admirent parmi eux un très jeune homme. Or, ce très jeune homme avait des façons de penser différentes de celles de ses nouveaux collègues; il trouvait que s'il était intéressant, méritoire et utile de s'occuper des belles choses d'autrefois, des faits et gestes des grands capitaines, des événements de la Bactriane, il était aussi méritoire, aussi intéressant et aussi utile, de se préoccuper des choses ordinaires de l'existence, des menus objets, de la poterie commune, des outils et des jouets, et aussi de l'intellectualité des gens de notre pays, des actes et des joies et des souffrances du bourgeois, de l'artisan, du commun peuple. Les ancêtres ont-ils donc mangé dans de la vaisselle d'argent? Leurs chambres étaient-elles tendues de Cordoue, de haute lice et décorées de toiles de chevalet? Les conquêtes de Sardanapale ou de Napoléon, le cèdent-elles en intérêt aux révolutions économiques de notre peuple, ou même à l'existence terre à terre du moindre de nos campagnards?... Or, notre très jeune homme dit cela ou à peu près, un jour, en séance. D'où stupeur des membres de la société! L'un d'eux eut cependant encore assez d'haleine pour s'écrier: « Mais, vous êtes fou! » et un autre, magistrat parvenu dans les hautes places de la hiérarchie, un vieil ami de la famille du très jeune homme, prenant celui-ci affectueusement par le bras, le sermona paternellement: « Ecoute, Charles, tu as plus de vingt ans; à ton âge, tu ne devrais plus t'occuper de jouets!!! »

Ce conte, comme beaucoup de contes, est bien authentique, et est

en passe de devenir historique (1). Il m'était nécessaire, en matière d'introduction, pour montrer quels pouvaient être, il y a seize ans, l'esprit, et le sentiment, et la confiance, qui étaient accordés par beaucoup à une nouvelle orientation de nos sciences historiques et spécialement aux études folkloristes. Il n'en est plus de même certes, et l'honneur qui m'échoit ce jour en est la preuve convaincante.

Cette incompréhension des études folkloristes, cette défaveur puis-je dire, a pour excuses diverses causes qu'il est bon d'exposer sommairement. Le XIX^e^ siècle, enfant de la « grande » révolution française qui a voulu, assez brutalement du reste, faire table rase de tout le passé médiéval, de toutes les traditions, de tous les usages, et ne considérer dans l'homme et dans toute chose que sa valeur personnelle, que sa valeur du moment, le XIX^e^ siècle, dis-je, a subi l'influence de ces « idées égalitaires ». Nous devons nous dégager de toute entrave et abandonner derrière nous, dans la poussière de la route rapidement franchie, les croyances et les usages de nos pères. *Puérilités*, *billevesées*, tout cela. Ne crois que ce que tu vois; ne fais que ce que tu peux expliquer par des raisons *saines et pratiques;* marche droit ton chemin; secoue à bas de tes chaussures ces usages *retardataires*, cette politesse, ce *bon ton* des « aristos », ces légendes *stupides*, ces *contes de vieilles folles*, ces *radotages*, ces fables, ces remèdes *de bonnes femmes;* enfant, dès cinq ans tu ne joueras plus... C'était le raisonnement des « esprits forts », et qui n'était point un *esprit fort*. C'était l'éducation que l'on donnait aux jeunes gens, désillusionnante, vieillissante, de même qu'on accoutrait gamins et fillettes de trois ans de longs pantalons tombant sur les escarpins !

Un petit livre — un vrai compendium de folklore, et que je crois, cependant, bien peu connu de nos folkloristes — est fort précieux à cet égard. Je conseille à tous de le lire. Sous la forme d'un roman, d'un roman éducatif, il réunit les croyances et usages de l'époque et, naturellement, en fait un abatage en règle. Frédéricq Rouveroy (1771 † 1850), bien connu à Liège par certain testament dans lequel il institua un prix annuel de mille francs pour le progrès des lettres

(1) Voy. encore *Bull. Soc. d'Anthrop. de Bruxelles*, t. XIII, p. 80, note 2, 1893, et journal *L'Information*, de Verviers, du 13 juin 1901 !

et des arts, — ce qui prouve la hauteur de ses vues, de son intelligence, — a écrit ce petit livre qu'il intitula *Le Petit Bossu ou les Voyages de mon oncle*, et qui porte, franchement, en sous-titre: *ouvrage dirigé contre les croyances superstitieuses, les préjugés et les erreurs populaires*. Et notez en l'engouement: l'exemplaire que je possède, daté de 1864, appartient à une 7e édition, et, comme le dit l'avis de l'éditeur, la 1re — en 1827 — fut tirée à 3 000 exemplaires et « depuis 1834, il jouit à Paris des honneurs de la contrefaçon, M. Hachette, libraire de l'Université royale de France, ayant trouvé bon de comprendre cet ouvrage au nombre des livres destinés à l'instruction élémentaire. »

Chose curieuse, il y a juste trente ans, en 1875, un Verviétois, un historien, le bibliothécaire communal, M. Jules Matthieu, faisait à Verviers une conférence à la *Société des Soirées populaires*, intitulée: *Superstitions et préjugés populaires*, sous l'empire des mêmes tendances. Le comble en l'espèce c'est qu'il y a cinq ou six ans, au sein même de la société des *Amis du vieux Liège*, que j'ai créée en 1894 suivant les idées émises tout à l'heure, un de nos orateurs venait, effrontément développer de tels principes. Tout récemment, n'entendions-nous pas M. Edmond Picard dire, entre autres, « les prophéties sont des plaisirs d'imbéciles ». Il est vrai que cet admirable jongleur d'idées vous écrira, et vous démontrera, le contraire endéans les vingt-quatre heures!

En outre était-ce occupation de savant de s'arrêter à ces rondes d'enfants qui jouent sur un trottoir, à ces pronostics de campagnards, à ces récits de vieilles femmes, à ces remèdes de *rebouteurs* (guérisseurs)... Allons donc; on eût dit, comme Washington Irving, dans son *Sketchbook* (1819), cela... *an all good for nothing lore*, de la science bonne à rien!

S'il était pour un homme *éduqué*, comme on a dit à travers tout ce XIXe siècle, de ne pas croire aux *billevesées*, il se produisait, par contre, dès l'origine, un phénomène en sens inverse. Certains archéologues français, dès les premières années du premier Empire, se prirent du goût pour certains côtés des croyances populaires. Certains usages les étonnaient; ils en cherchèrent l'explication. C'est ainsi que nous vîmes naître l'an XIII de la République, ou l'an 1804, l'*Académie celtique*. Ses adeptes voulaient faire table rase — c'était

toujours la mode des « tables rases » — de tout le moyen âge, de tout ce qui correspondait à l'invasion des Francs, et à l'instauration de la monarchie au v^e^ siècle, et aux temps postérieurs; la domination romaine même les offusquait; on ne pouvait plus jurer que par les Celtes, les Gaulois *indépendants*. « Qui me délivrera des Grecs et des Romains? » Mais où étaient les œuvres, les restes de la civilisation de ces braves ancêtres? Et l'on étudia les monuments mégalithiques, et les quelques personnages qui n'étaient point du Panthéon gréco-romain dans les monuments de la domination des Césars; et puis les débris des vieux idiomes breton, basque, irlandais, etc.; puis on s'émut à la vue des géants que le peuple promène dans les vieilles villes de France et de Flandre; on recueillit les légendes qui flottent autour des vieux menhirs, et d'autres; on étudia la forme des cerfs-volants que lancent vers le ciel nos gamins; que sais-je? (1).

Le folklore — avant la lettre ou avant le mot — était né. Je ne voudrais pas cependant que l'on m'attribue ici cette idée fausse qu'avant l'*Académie Celtique*, il n'y eut point de chercheurs qui s'intéressassent, pour une raison ou pour une autre, aux manifestations populaires. En Angleterre, dès la seconde moitié du XVIII^e^ siècle, un mouvement dans le genre de celui de l'Académie Celtique, se manifesta chez certains lettrés. En Allemagne, dès 1778-79, Herder notait la chanson populaire *(Volkslieder)* et en signalait la valeur historique. En France même, à la fin du XVII^e^ siècle, lors d'une réaction contre les anciens usages, les ennemis des innovations répliquèrent à leurs adversaires en s'appuyant sur les sentiments du peuple: *In antiquis est sapientia*, axiome de Job, 12, v. 12. Et en cherchant bien, chez nous, dans les monastères, les moines ne se préoccupaient-ils point de conserver les premières productions littéraires des peuples wallon et flamand? Le texte du *Ludwigslied* et celui de la chanson de sainte Eulalie, nous sont connus par un manuscrit de l'abbaye de

(1) En corrigeant les épreuves du présent discours, on me signale une étude de M. Henri Gaidoz, qui doit émettre pareille thèse (nous n'avons encore pu en prendre connaissance): *De l'influence de l'Académie Celtique sur les études de folklore*, in Recueil de mémoires publiés par la Société des Antiquaires de France à l'occasion de son centenaire. Paris, in-4°, 1904.

Saint-Amand (')... et que l'on me permette de dire que les membres du concile de Leptines, en 743, qui rédigea le *Indiculus superstitionum et paganiarum*, sommaire des superstitions et des pratiques païennes, — pour les combattre, — ne firent autre chose que du folklore !

L'*Académie celtique* devait disparaître rapidement, après cinq ou six années, je pense. Mais nous en trouvons une suite très normale (²), pour ce qui intéresse les provinces qui avoisinent la frontière franco-belge, dans cette revue que créa dès 1829, et dirigea nombre d'années Arthur Dinaux: *Mélanges historiques et littéraires dunord de la France et du midi de la Belgique.* Là aussi se lisent des mémoires et notices dont le but évident est de retrouver les plus anciennes civilisations de la Gaule au travers de nos croyances et de nos usages populaires. Quelques titres, pris au hasard vous édifieront à cet égard; ils vous diront d'eux-mémes comment s'introduisaient, par la frontière méridionale, chez quelques uns de nos historiens, ce goût, ces tendances nouvelles. Seb. Bottin, qui était secrétaire de la Société des Antiquaires de France, écrivit un fort bel article sur les géants: *Traditions des dragons volants dans le nord de la France*; la ducasse de Wasme y est longuement décrite. Guilmot y publie un *Mémoire sur les anciennes habitations rurales du département du Nord* et un autre sur les *Mesures anciennes;* Dubois, sur la mascarade *des Incas à Valenciennes;* Le Glay, sur les *Duels judiciaires;* Lebeau, sur les *Sorciers;* Arthur Dinaux, *Exorcisme des Brigittines de Lille en 1613;* Bottin, *Sur les assauts de chant de pinsons;* Le Glay, un glossaire des *Sobriquets historiques;* P. B. (?), *Sur les staminets* (sic) *de Bruxelles;* Aimé Le Roy, sur le Sire Gilles de Trazegnies, etc., etc.

Et n'est-ce pas cette tendance qui pousse Schayes à écrire ses deux volumes: *Essai historique sur les usages, les croyances, les traditions, les cérémonies et les pratiques religieuses des Belges anciens et modernes;* et si vous lisez ses deux autres volumes: *Les*

(1) Hoffman von Fallersleben. Elnonensia. Monuments de la langue romane et de la langue tudesque du IXe siècle. Gand, 1845.

(2) La *Société des Antiquaires de France,* créée peu après, en était la continuation — plus éclectique, bien entendu.

Pays-Bas avant et pendant la domination romaine (1837 et 38), vous y percevrez à chaque page cette préoccupation ?

Il y aurait à citer de cette époque, une série d'ouvrages concernant le folklore, — je n'ose utiliser encore le mot, — œuvres de Français qui excursionnent dans le Hainaut particulièrement. La similitude de race de toute cette région en explique largement la raison; nous devons nous en préoccuper. Mme Clément née Hemery, a publié une *Description des fêtes civiles et religieuses des départements du Nord* (ancien Hainaut et Flandre) (Paris 1834) et des *Promenades dans l'arrondissement d'Avesnes* (1827); Berthoud, des *Contes, légendes et traditions du Nord de la France et du Midi de la Belgique.* A Mons, voici Delmotte avec son *El' Doudou*, qui nous donne, en wallon, une description de la ducasse du dragon, puis des *Scènes populaires montoises* (1834).

Alors que la science française pénétrait sur notre territoire par le midi, l'érudition allemande venait, peu après, explorer l'est et surtout le nord du pays. En Allemagne, depuis longtemps, la science populaire était en honneur. Dès 1811, les frères Grimm avaient publié : *Kinder und Hausmärchen*, et en 1835, Jacob Grimm sa *Deutsche Mythologie;* leurs adeptes étaient nombreux. L'un d'eux Johann Wilhelm Wolf vint, vers 1840 ou 41, résider en Belgique; il parcourut deux ans la région flamande et y fit une ample moisson de documents populaires et s'y créa quelques disciples. Dès 1841, il publiait *Niederländische Sagen* (à Leipzig), dont une traduction hollandaise par Doorenbosch et Dijkstra. En 1843, il entreprend, avec de nombreux collaborateurs et spécialement les frères H.-A. et J. Vande Velde, la revue *Wodana, Museum voor Nederduitsche Oudheidskunde*, ou musée pour « l'archéologie » néerlandaise. Ce titre seul explique encore la tendance qui poussait Wolf et les autres à cette reconstitution nationale germanique. Et ce qui le prouve plus amplement encore, c'est la note qu'il envoie à l'*Académie royale des sciences* (Bull. t. VIII) *de Belgique: Recherches sur les traces de l'ancien culte germanique dans les Pays-Bas.* Wolf a publié encore d'autres d'études dont : *Deutsche Märchen und Sagen* (Leipzig, 1845). *Grootmoederken, archiven voor Nederduitsche Sagen, Sprookjes, Volksliederen*, etc.

A la même époque Mlle Maria Van Ploennis éditait à Cologne :

Die Sagen Belgiens (1846), dont une traduction de L. Piré: *Légendes et traditions de la Belgique* (Cologne, 1848). En 1855, Liebrecht, qui résidait depuis plusieurs années à Liège, fit, dans les *Bulletins de l'Académie royale des sciences de Belgique* (T. XXII), un pressant appel aux chercheurs. Il publiait après: *Zur Volkskunde, alte und neue Aufsätze* (Heilbronn, 1879). Un autre Allemand encore, le Dr Hoffmann von Fallensleben, professeur à Breslau, publiait des *Niederländsche Volkslieder* (Hannover, 1856) et l'année suivante les *Horæ Belgicæ*. Puis c'est le baron de Reinsberg-Düringsfeld qui édite son ouvrage: *Calendrier belge. Fêtes religieuses et civiles. Usages, croyances et pratiques populaires des Belges anciens et modernes* (Bruxelles, Claesen, 2 vol. 1860 et 1862), dont une autre édition, en 1870, porte comme titre: *Traditions et légendes de la Belgique.*

Ces études des érudits germaniques, leurs recherches et surtout le séjour de Wolf, parmi nous, avaient mis en mouvement toute une pléïade de littérateurs et d'historiens flamands. Ils se mettent avidement à l'étude de ce que Herder, en 1778, appelait déjà d'une façon si expressive de « lebendige Volksgeschichte », l'histoire vivante du peuple. *Sagen, mengelingen, sprookjes, volkliederen en kinderliederen, volksfeesten en volksgebruiken, kinderspelen, volksbygeloof*, enz., sont réunis à foison. Voyez donc les deux volumes de *Wodana* où signent des Vandervelde, des Mertens et Vankerckhoven d'Anvers, des Strobant et Stallaert de Bruxelles, des de Wandele de Furnes, des Blommaert, des Osschaert, des Vermeiren et autres. Voici, ailleurs, des études du Dr Coremans: *Notes historiques sur le Jury* (1844), *La Licorne et le Juif-Errant* (1845), *les Fêtes de Joul* (1851), et surtout son ouvrage comparatif (1862); *La Belgique et la Bohême. Traditions, coutumes et usages populaires;* de J.-F. Willems: *Oude Vlaemsche Liederen* (Gent, 1848); de de Ring: *Esquisse historique de l'Ecole de musique flamande au moyen-âge* (Gand, 1868); de J. M. Dautzenberg et Pr. Van Duyse: *Volkesleesboeck* (Bruxelles, 1854); de E. de Coussemaker: *Chants populaires des Flamands en France* (Gand, 1856); de J. F. J. Heremans: *Nederlandsche Dichterhalle* (Gent, 1858, 2 vol.); de J. Brouwers, *Armen Trienken* (Thienen, 1853); etc., etc. Le mouvement s'accentuait; il correspondait du reste à cette renais-

sance flamande que la politique a dénaturée et portée aux exagérations intéressées et antipathiques.

La Wallonie, dans l'entretemps, ne demeurait pas inactive. Des historiens, et non des moindres, s'occupent des légendes, si nombreuses au pays des hautes montagnes, des rochers escarpés, des bois sauvages et des fagnes désertes. Ad. Borgnet, sous le pseudonyme de Jérôme Pimpurniaux, publie les *Légendes namuroises* (1837) et le *Guide du voyageur en Ardenne;* Jules Borgnet, des *Recherches sur les anciennes fêtes namuroises;* L. Fumière, ses *Recherches sur Gilles, seigneur de Chin et le dragon* (1825); Félix Hachez, des *Recherches historiques sur la kermesse de Mons* (1848); Léopold Devillers, *la Procession de Mons* (1857); A. Hachez, *Fêtes populaires à Mons* (Gand 1848); Léon Wocquier, *Chroniques historiques et traditions populaires du Luxembourg;* Ferd. Hénaux, *Les Croix de Verviers* (1844); Mathieu Polain, même titre (1839), etc., etc.

Mais Liège, la capitale de la Wallonie, devait être à ce moment le siège d'un réveil, assez subit, de la littérature wallonne. A l'occasion des fêtes du 25e anniversaire de l'avènement de notre premier roi, en août 1856, un groupe d'amateurs du vieux langage qui s'était intitulé: la *Société philanthropique des Vrais-Liégeois*, avait organisé un concours de poésie. On vit entrer en lice 47 concurrents. Ce succès inespéré fit que le 27 décembre de l'année suivante un groupe important d'historiens et de littérateurs liégeois fondait la *Société liégeoise de littérature wallonne*. Si, tout au début, celle-ci ne paraissait avoir qu'un but littéraire, on la voit bientôt, en 1860 par exemple, mettre au concours une étude sur les rues d'un quartier de Liège; en 1863, sur les légendes, usages et traditions populaires de la ville de Liège; en 1866, elle demande un recueil succinct des légendes et traditions de l'ancien pays de Liège. En 1860, elle publia ce fameux *Dictionnaire des spots* ou proverbes wallons; puis, en 1863, l'*Armanack* de Dejardin, sommaire des croyances religieso-médicales liégeoises. Elle institue ensuite d'autres concours, parmi lesquels il faut citer ces glossaires de métiers — presque tous les métiers, depuis quarante ans, ont été étudiés et leurs glossaires reunis entre les mains de la Société; — un recueil des fameux *crâmignons*, ou chansons qui accompagnent la ronde ou farandole liégeoise, etc., etc. Cette société devait avoir une brillante existence;

elle répondait du reste au sentiment intime qui porte tout Liégeois, même des castes élevées, vers sa langue nationale, sa langue wallonne, bien qu'il ne la pratique quasi point dans le cours journalier de ses affaires. Le succès, entre autres, de toute la série des publications, semi archéologiques, semi folkloriques, présentées sous une forme vivante, épisodique, d'Auguste Hock, que beaucoup appellent « le père du folklore wallon », confirme cette opinion.

Le « folklore » — avec le mot — était-il né? Oui et non. Si le mot fut, croit-on, employé pour la première fois en Angleterre par un curieux, K. J. Thoms, et ce en 1846, on ne sait trop quand il fit son apparition ici. Du reste la chose a peu d'importance; si Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, la Société liégeoise de littérature wallonne et tous les auteurs que j'ai cités ont fait du folklore « sans le savoir ». Il nous faut arriver vers 1885 pour constater une évolution manifeste de la nouvelle science. C'est à ce moment que se fondent diverses sociétés, diverses publications, qui lui sont spécialement consacrées. Les documents amassés déjà çà et là dans les publications archéologiques et autres, permettent à quelques spécialistes d'entreprendre des travaux d'ensemble. Il faut le dire ici en passant, le folklore possède deux catégories de fervents; la plus nombreuse est celle des « amateurs » qui se contentent de recueillir des documents — et ce travail, je le déclare, n'est pas aisé et réclame des aptitudes incontestables; puis quelques érudits qui mettent en œuvre, par des comparaisons, des rapprochements, des explications, ces documents accumulés et leur donnent leur valeur historique. Nous ne pouvons nous appesantir, naturellement, sur ces multiples questions qui intéressent et la façon de recueillir les documents folkloriques, et de les utiliser ensuite, ni sur leur puissant intérêt au point de vue ethnographique, anthropologique, historique (1) ou religieux. Renvoyons simplement aux divers travaux d'ensemble qui ont vu le jour: Aug Gittée, *Les moyens de recueillir le folklore* (Société d'Anthropologie de Bruxelles, 29 novembre 1886); Eugène Monseur et autres: *Questionnaire de folklore*, 1890; Aug. Gittée: *Le folklore*

(1) C'est surtout au point de vue *préhistorique* — les extrêmes se touchent! — que le folklore est précieux. On ne saurait trop insister à cet égard et ce sera pour moi l'occasion prochaine d'un travail spécial.

et son utilité générale (Revue de Belgique, novembre et décembre 1886); Gittée: *Vraagboek tot het zamelen van Vlaamsche folklore of volkskunde* (Willems-Fonds, 1888); Jules Lemoine: *Le folklore au pays wallon* (Mons, 1890); Eugène Monseur: *Le folklore wallon* (Bruxelles, Rozez, 1892) et Teirlinck, *Le folklore flamand;* Aimé Demeuldre: *Conférence sur les traditions et croyances populaires* (Soignies, 1894); Jules Feller: *Le folklore, définition, divisions, utilité historique, exemples* (Verviers, 1898); Charles Gheude: *La Belgique et le Folklore* (1902); etc.

Je viens de dire qu'il faut arriver jusqu'en 1885 (1) pour voir le folklore prendre réellement corps. Dans un article de la *Revue de Belgique* en 1886, A. Gittée, faisait un tableau par trop sombre: « La Belgique reste tout à fait en dehors du courant qui porte ses voisins vers les études populaires. Il y a bien quelques matériaux qui ont été publiés, mais ils sont disséminés, ou bien ont été réunis sans méthode ni système. » — Il faut signaler cependant que, dès 1864, MM. Buls et Vanderkindere avaient inséré dans les *Bulletins de la Société royale de Botanique* une notice sur les noms populaires des plantes, que compléta, en 1883, une circulaire envoyée par la Société. Qu'en 1865, un groupe de curés créa une petite publication *Rond den Heerd* (Autour du Foyer), qui vécut quatre années. Qu'en 1882, M. Pol de Mont, dans la revue *Jong Vlaanderen*, de Roulers, signalait les travaux des folkloristes allemands et faisait appel aux chercheurs belges. Que parmi les conférences du *Willems-Fonds*, de Gand, on pouvait déjà signaler celles de M. Vercoullie sur la légende d'Uilenspiegel et sur celle de Fortunatus, et de M. Paul Frédéricq sur les Rimes d'Enfants. Qu'en 1885, dès la première session de la *Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Belgique,* le folklore était l'objet de diverses observations, de M. Kurth entre autres; depuis, au surplus, il a occupé à tous les congrès une place importante, et à la dernière session à Mons la seconde section lui fut entièrement consacrée. En 1885 aussi, se fon-

(1) A noter qu'en France si *Mélusine* naît en 1878, ce n'est qu'en 1886 que prend corps la *Société des Traditions populaires*, avec son organe la *Revue des Traditions populaires* que dirige depuis dix-huit ans M. Sébillot, et, après, *la Tradition*, de M. Henri Carnoy; etc.

dait à Hasselt la revue *'t Daghet in den Oosten* sous la direction de M. le curé J. Lenaerts.

En 1888, un groupe d'instituteurs des environs d'Audenaerde crée *Volk en Taal*. La même année voit naître *Volkskunde, Tijdschrift voor Nederlandsche Folklore* à Gand, sous la direction de MM. Pol de Mont et Aug. Gittée. Citons aussi *De Cobolt* (Le Nuton) et, à Bruges, *de Bikorf*; puis cette revue d'archéologie, s'occupant aussi de folklore *Ons Volksleven*, dirigée par MM. Vervliet et Cornelissen. Puis, en décembre 1889, se fonde à Liège la *Société du Folklore wallon*, sous la présidence de M. Monseur, et en décembre 1892, la revue *Wallonia*, dirigée par MM. O. Colson, Jos. Defrecheux et G. Willame.

Il nous faudrait citer encore d'autres publications qui se sont occupées activement de folklore comme notre journal *Le Vieux Liège*, créé en 1895, la revue *Jadis* en 1898 par M. Aimé Demeuldre. Il nous faudrait citer ensuite les publications des Sociétés historiques ou archéologiques (1), les revues littéraires, des journaux politiques, qui ont inséré de temps à autre des articles, des notices ou des mémoires de folklore.

Et encore cela fait, je me verrais obligé évidemment de vous présenter les travaux parus dans ces publications. Cela me donnerait certes le plaisir de pouvoir vous tenir, Messieurs, quelques heures de plus ici, mais je doute que vous soyez de mon avis. J'ai pallié à la difficulté en rédigeant une bibliographie. Vous y verrez les publications de tous nos folkloristes, dont je me contenterai ici de citer, au hasard de la plume, les noms de MM. Maurice Wilmotte, Eugène Monseur, Aug. Gittée, Alf. Harou, God. Kurth, comte Goblet d'Alviella, † Auguste Hock, Pol de Mont, Jules Stécher, curé J. Lenaerts, † Marcellin La Garde, Albin Body, Jules Feller, P. C. Van der Elst, H. Van de Velde, Félix Hachez, Henri Hymans, Léon Vanderkindere, Ernest Matthieu, Jos. Defrecheux, O. Colson, Eug. Polain, R. de Warsage, Schweisthal, dr V. Jacques, Louis Stroobant, Alex. Flebus, Edm. De Bruyn, Max Elskamp, Maurice des Ombiaux, Teirlinck, de Cock, Clément Maus, Jules Declève, † Jules Borgnet, † Léon Jouret,

(1) Dès 1868, la Soc. paléontologique et archéologique de Charleroi insérait un appel de M. Wilhelm Mannhart (vol. II p 346-354).

Henry Havard, Rety, J. Chot, Jos. Lesuisse, † Arthur Dinaux, † Renier Chalon, † Louis Galesloot, † L. Fumière, Jules Dewert, Henri Hachez, † avocat de Gronckel, Léon Béthune, C. Boclinville, Charles Gheude, Camille Quenne, Lucien Quinet, notaire Bastin, Jules Peutman, DDné Salme, Mme Caroline Popp, Emmanuel Fourdin, Clément Maus, J. Guillain, dr Louis Delattre, dr Arnould, Aimé Demeuldre, † J. Th. de Raadt, D. A. Van Bastelaer, Julien Delaite, R. Petrucci, J. Poetgens, Alexandre Gérard, Emile Van Mons, H. G. Van Even, prof. Ch. Michel, Jules Vandereuse, Jules Lemoine, curé Winters, Emile Coemans, H. Welten, J. Pierson, J. Haust, A. Doutrepont, baronne Ida de Combrugge, dr Renier Snieders, C. Devillers, curé Pietkin, et d'autres.

Un mot encore. Le folklore ne s'en tient pas à la littérature; il est nécessaire de soumettre aux études des folkloristes des objets et autres productions populaires. J'ai prôné naguère cette idée dans plusieurs communications à la Société d'anthropologie de Bruxelles (1891). Déjà depuis 1887 je collectionnais les objets qui pussent avoir quelque valeur ethnographique (1). A l'Exposition de Bruxelles de 1897 j'en avais garni une grande vitrine (2). Lors de la fondation de la société *Les Amis du Vieux Liège* en 1894, un *Musée* fut décidé et celui-ci fut créé peu après (3). En ce Musée, j'ai fait organiser en 1900 une exposition de marionnettes liégeoises; et en 1903, j'organisais à l'Emulation une exposition de poupées. Au printemps de la même année, MM. Edm. De Bruyn et Max Elskampf entreprenaient dans une des salles du palais de justice à Bruxelles une exposition de folklore, et ces collègues se proposent d'ouvrir à Anvers sous peu un *Conservatoire de la tradition populaire*. Il est en outre divers collectionneurs, qui ont réuni des objets folkloriques, soit par dillettantisme, soit dans un but scientifique. J'ai à citer les collections d'images religieuses de M. le chanoine Van Caster et de M. le curé Van Roost (14,000 exemplaires bien classés), la collection de béatilles ou médailles religieuses de M. le dr V. Jacques (8,000 spécimens); des collections

(1) Voyez mon article: *Musée d'Ethnographie belge*, dans l'*Information*, Verviers, 12, 13 et 14 juin 1901.

(2) *Bull. Soc. d'Anthropologie de Bruxelles*, t. XVI, p. 162.

(3) Je lui ai donné au surplus le sous-titre de *Conservatoire du folklore wallon.*

d'objets divers de MM. Henri Hymans, Pol de Mont, dr Jacques, F. Donnet, Eug. Polain, de Cock à Denderleeuw, curé Winters à Rumpst près de Tongres et autres, et aussi la section folklorique et ethnographique des instruments de musique au Musée du Conservatoire de Bruxelles. Je regrette que le temps qui m'est dévolu aujourd'hui ne me permette qu'une sèche énumération. Il serait désirable, c'est le vœu que j'émets dès aujourd'hui, que le gouvernement voulut bien, dans un de ses Musées, consacrer un petit coin à notre ethnographie nationale.

Il est nécessaire, avant de terminer, de dire un mot du rôle social que peut jouer le folklore, par exemple, en cette réhabilitation de la chanson populaire comme source d'inspiration musicale. L'Ecole d'Anvers surtout s'en est préoccupée ; M. J. Th. Radoux, directeur du Conservatoire royal de musique de Liège, en un discours à l'Académie de Belgique, en décembre 1895, en a vivement prôné les ressources. Diverses compositions musicales et littéraires sont inspirées essentiellement des documents populaires : rappelons *Herberg' Princess*, *Li neure Poye*, *Lu maye d'amour*... Et dans les écoles, dans les casernes on réapprend les airs de terroir ; et s'il fallait courir à la frontière, ne serait-ce pas en scandant à pleins poumons une redondée de village, un refrain de farandole que nos braves troupiers affronteraient la mort pour la défense du sol natal !

Ch. J. Comhaire.

(La *Bibliographie* sera insérée dans la prochaine livraison du *Bulletin*.)

La dernière communication était réservée à M. Fernand Donnet, secrétaire de l'Académie. S'occupant de l'histoire et de l'archéologie au point de vue local, il fit part de son étude rétrospective en ces termes :

L'Histoire et l'Archéologie
A ANVERS
DEPUIS 1830

Mesdames et Messieurs,

La tâche qui m'incombe en ce moment n'est guère aisée. Vous venez d'entendre des voix autorisées, vous exposer, avec une patriotique fierté, les incontestables progrès accomplis dans le pays au point de vue historique et archéologique pendant trois quarts de siècle de paix et de prospérité. A ce brillant résultat ont contribué, dans une part plus ou moins importante, les diverses provinces, les différentes cités de la patrie belge. Mais à côté de cette efflorescence intellectuelle, de cette activité scientifique, se sont développés d'autres mouvements de tendances variées, dont la progression n'a pas été moins brillante. Et telle cité qui a contribué pour une part prépondérante à l'éclosion de la prospérité nationale, en multipliant ses richesses, en centuplant son activité et en augmentant son bien-être, a pu, au point de vue scientifique, n'occuper qu'un rang moins en évidence, tout en s'associant avec intérêt aux travaux de ce genre accomplis autour d'elle.

Tel a quelque peu été le sort d'Anvers depuis soixante-quinze ans.

Son activité commerciale, sa prospérité matérielle, se sont accrues dans des proportions si intenses, qu'elles ont commandé l'admiration de tous. Et il est naturel, que ceux qui étaient entraînés par ce mouvement progressif ne trouvaient guère le loisir de cultiver aussi parfaitement des sciences, de nature plus ou moins exclusive, qui

s'accommodent assez difficilement de tant de mouvement et d'incessantes transformations. Car une prospérité commerciale et économique si considérable, entraîne nécessairement à sa suite, par la progression du bien-être et les exigences du luxe, de véritables révolutions archéologiques.

Et de fait, si l'on veut s'arrêter un instant à considérer ce qu'était Anvers en 1830 et ce qu'elle est devenue aujourd'hui, on sera vite convaincu de la réalité de cette situation.

Certes, ces quartiers luxueux, ces voies de communication spacieuses, ces bâtiments aux multiples destinations et à la riche ordonnance, proclament hautement la prospérité glorieuse de la cité neuve. Mais les fervents des choses du passé, ceux qui savent apprécier toute l'attachante beauté des monuments légués par les siècles antérieurs, et déchiffrer les lambeaux d'histoire attachés à leurs pierres vétustes, ne pourront s'empêcher d'accorder un souvenir ému et de regretter la disparition de documents d'un prix inestimable.

L'augmentation de la population nécessitait évidemment la disparition des remparts du XVI^e^ siècle, mais il eut été possible toutefois de sauver de la destruction certaines parties de l'enceinte, telles les portes de Borgerhout et de Berchem, qui, non seulement possédaient une valeur architectonique indiscutable, mais qui rappelaient éloquemment, celle-là, la bravoure des bourgeois défendant, en un jour de surprise, leurs foyers, et repoussant les bandes armées à la solde du duc d'Alençon; tandis que d'autre part, celle-ci servait à témoigner, qu'à chaque inauguration d'un souverain nouveau, non loin de là, le prince devait jurer la stricte observance des lois et privilèges du marquisat du Saint-Empire. Pourquoi fallait-il faire disparaître cette archaïque Tour Bleue, échantillon précieux de l'architecture militaire de la même époque, dont rien ne forçait la démolition, et qui, malgré la protestation unanime des sociétés d'archéologie, fut impitoyablement détruite?

Et que dire des constructions moins importantes, peut-être, mais tout aussi intéressantes au point de vue de l'histoire locale? C'est à peine, si dans une rue écartée, il existe encore une façade de bois, d'apparence modeste. Et pourtant, il y a soixante-quinze ans, les demeures de ce genre étaient nombreuses. On pouvait encore en rencontrer en maints endroits de la vieille ville des groupes mul-

tiples. Les unes se distinguaient par leur belle ordonnance architectonique, d'autres par les curieux motifs sculptés qui illustraient leurs gables aigus. Puis, faut-il raviver le souvenir de ces nombreux petits hospices asiles modestes et pacifiques, où les vieilles gens peu fortunées pouvaient tranquillement finir leurs jours. De proprettes demeures encadraient un carré de gazon, tandis que vers la rue s'élevait une chapelle, parfois importante. Certaines d'entre elles, édifiées aux frais de corporations opulentes, d'après les plans d'architectes de talent, constituaient réellement de vrais chefs-d'œuvre d'architecture. Bien rares sont celles qui ont trouvé grâce devant la pioche impitoyable des démolisseurs officiels. Un mobilier nombreux, presque toujours de style renaissance, les encombrait. A quelques toiles de valeur s'ajoutaient des statues pieuses, œuvres d'artistes du XVII^e^ siècle, des dinanderies datant de la même époque, des broderies et des vêtements sacerdotaux relevés d'orfrois précieux, de nombreux et naïfs ex-votos. Les meilleurs tableaux ont trouvé, il est vrai, un asile sûr dans les collections du musée de peinture. Bien perspicace serait celui qui, aujourd'hui, réussirait à dire ce que, à part quelques pièces, sont devenus les multiples objets pieux qui meublaient les chapelles anversoises.

S'il était difficile, en présence d'un développement commercial d'une intensité incomparable, de conserver les installations navales d'antan, on ne pourra cependant s'empêcher, malgré la perfection de l'outillage actuel, de regretter les anciens quais, d'aspect si pittoresque, grâce à leur irrégularité, grâce à la verdure des arbres qui s'alignaient dans toute leur longueur, et, grâce aussi, à la diversité des demeures de tous genres qui les bordaient.

De tout cet ensemble, il n'a guère subsisté, vers le sud, que quelques vestiges des chantiers élevés par l'Empire, et voisins des bâtiments de l'ancienne abbaye Saint-Michel, disparus lors du fatal bombardement de 1830; puis, au centre du port, l'antique prison du Steen, avec ses annexes du XVI^e^ siècle et les inqualifiables ajoutes qui la déshonorent depuis sa restauration. Non loin de là, la silhouette si gracieuse de la Boucherie, malgré sa toilette trop neuve, témoigne encore éloquemment du talent des architectes qui la construisirent à la fin du XV^e^ siècle, sans s'imaginer qu'un jour une trouée intempestive devait dégager sans motif ses abords, en

sacrifiant inutilement les si typiques agglomérations bâties, qui pendant tant de siècles l'avaient jalousement encadrée.

Vainement, pour sauver ces restes trop rares d'un passé si intéressant, les sociétés locales, la presse anversoise, des personnalités appartenant à toutes les classes de la société, se sont vaillamment entremises; elles n'ont réussi ni à conserver les précieux vestiges d'une somptueuse architecture militaire que d'aucuns niaient, ni à empêcher la disparition de tant de constructions pittoresques, témoins fidèles d'une époque déjà lointaine dont elles attestaient le bon goût et rappelaient les coutumes presqu'oubliées.

Et pourtant, cette rapide revue archéologique ne nous réserve-t-elle, pendant ce long espace de trois quarts de siècle, aucune compensation? Certes, il en est, et heureusement d'importantes. Ne pouvons nous pas nous enorgeuillir de l'acquisition de cet incomparable Musée Plantin-Moretus, cet ensemble unique d'installations typographiques, de documents bibliographiques, de chefs-d'œuvre de peinture et de gravure, qui, conservés intacts dans leur cadre si typique, offrent aujourd'hui à l'admiration des visiteurs, l'héritage inviolé et somptueux de toute une succession d'artistes et de savants?

Plus loin, au cœur même de la cité, l'hôtel de ville, à la classique ordonnance, a vu ses installations intérieures, entièrement modifiées, et aujourd'hui, dans un ensemble fastueux, des pages picturales rappelent au peuple les faits les plus glorieux de son histoire passée, en des locaux où autrefois ne régnaient que la tristesse et l'abandon. Puis, à quelques pas de là, plusieurs de nos anciennes demeures du XVI^e^ siècle, sièges autrefois de puissantes corporations de métiers, ont, grâce à la générosité privée et aussi à l'intervention communale, repris en grande partie l'aspect qu'elles offraient jadis quand leurs opulents propriétaires les édifièrent pour y établir le centre de leurs réunions et le local de leurs festivités.

Dans le domaine religieux, il y a lieu de constater les restaurations intelligentes apportées à l'église Notre-Dame et à son admirable tour, et l'érection de quelques églises nouvelles, parmi lesquelles il en est qui méritent de fixer l'attention. Nous ne terminerons pas cette rapide revue archéologique sans rappeler la création du musée d'antiquités, dont les collections mériteraient d'être exposées

moins à l'étroit, et l'essai tenté à deux reprises différentes, avec un succès du reste incontestable, de reconstitutions archéologiques importantes d'abord sous les auspices de notre Académie même, lors du Landjuweel organisé à l'occasion du cinquantenaire de la création de notre Compagnie, puis, lors des inoubliables fêtes célébrées pour commémorer la mémoire du génial artiste, Antoine van Dyck.

Si, abandonnant maintenant le terrain de l'archéologie, nous jetons un rapide coup d'œil dans le domaine de l'histoire, il nous faut constater à certain moment la naissance d'un mouvement plein de vitalité qui, après avoir donné de belles espérances, semble malheureusement enrayé dans son essor.

Et ici il y a lieu d'établir une distinction, en créant une place à part à l'histoire artistique, dont en général les moyens d'investigation et les éléments constitutifs diffèrent de ceux de l'histoire proprement dite. En cette matière spéciale, l'efflorescence a certes été brillante. Les travaux des Rombauts, des van Lerius, des van den Branden, des Demont et surtout de Max Rooses, se sont ajoutés à tant d'études émanant d'écrivains étrangers à notre ville, pour célébrer la gloire de l'école d'Anvers et décrire les œuvres de ses maîtres immortels.

La constitution du royaume de Belgique, en stimulant le réveil de l'esprit national, provoqua, dès que la paix fut définitivement acquise, un mouvement intellectuel, dont les premiers résultats ne tardèrent pas à se manifester. Des sociétés locales se créèrent bientôt, dans le but d'encourager les études scientifiques. A Anvers fut organisée, dès 1834, la Société royale des sciences, lettres et arts, à laquelle s'adjoignit, peu après, la Société de rhétorique *De Olyftak*, s'efforçant de ressusciter un passé qui, pour elle, avait été brillant. Leurs efforts furent timides; les résultats acquis sont encore modestes. Mais plus tard se forme l'Académie royale d'histoire et de philologie, dont la durée ne fut qu'éphémère. Enfin, en 1842, se fondait l'Académie d'Archéologie dont le rôle et l'influence ont été fidèlement analysés dans le rapport que rédigea, lors de son jubilé mi-séculaire, son président, M. le lieutenant-général Wauwermans.

Les premières études d'histoire locale furent timides; l'ère des légendes n'était pas encore close, et les romans historiques jouissaient

d'une vogue qui perdura pendant une période assez notable. Bientôt, toutefois, parurent des écrivains qui, mettant à profit des sources plus sûres, s'appliquèrent à ressusciter les menus faits du passé d'Anvers, révélant ainsi des documents plus sérieux, parfaitement aptes à être utilisés en vue d'un travail d'ensemble. Willems fit éditer ses *Mengelingen* et son *Historisch onderzoek der straten;* Marshall publia sa *Bibliothèque des antiquités belgiques;* Torfs, successivement, fit paraître une abondante série de brochures ou de courtes monographies; Broeckx s'appliqua à faire revivre le passé de l'histoire médicale anversoise et composa les biographies de nombreux médecins ou chirurgiens; Van Straelen poursuivit en même temps ses recherches dans de nombreuses sources manuscrites, et le chevalier de Burbure rassembla ses innombrables notes, recueillies dans les archives communales, dans celles de la cathédrale, de la gilde Saint-Luc, etc., notes dans lesquelles, plus tard, puisèrent tant d'écrivains locaux. Puis parut la *Geschiedenis van Antwerpen*, de Mertens et Torfs, travail considérable, fruit de recherches nombreuses et constituant, pour l'époque de sa composition, une œuvre de mérite remarquable que, dans la suite, tous ceux qui tentèrent le même sujet, devaient mettre largement à contribution sans parvenir toutefois à l'égaler.

Vers cette époque il existait à Anvers un réel courant qui portait vers les études historiques; de nombreuses sociétés faisaient dans leurs travaux une part importante à l'histoire locale; des revues, surtout celles d'expression flamande, s'en occupaient activement; la presse quotidienne et hebdomadaire lui réservait dans ses colonnes une place prépondérante. Mais tout ce mouvement si actif qui, sans produire des résultats durables, avait réussi cependant à préparer le terrain en vue d'études plus sérieuses, petit à petit perdit de son intensité pour finir même par s'éteindre presqu'entièrement à cette époque. Il y a cependant encore lieu de signaler les travaux de Génard, qui mit au jour maint document du dépôt d'archives confié à ses soins; ceux du curé Visschers, du colonel Casterman et d'autres encore. Mais ici je dois m'arrêter; il est difficile de juger l'œuvre de ceux qui, dans cette voie, travaillent encore aujourd'hui à nos côtés; du reste, pour telle mission il faudrait une voix plus autorisée que la mienne. Les publications de notre Académie peuvent

en quelque sorte fournir les dernières pages de cette revue rétrospective. En les parcourant, on pourra se rendre compte, que parmi tant d'études consacrées à l'histoire nationale, il en est un certain nombre dont les sujets sont puisés dans l'histoire locale, et celles-ci permettront de juger des progrès accomplis dans ce domaine spécial.

Mais, n'hésitons pas à le proclamer, quels que soient les résultats acquis, un vaste terrain reste à défricher et une ample moisson pourrait être recueillie par ceux qui voudraient se consacrer à cette tâche. Les instruments de travail ne leur manqueraient pas. Beaucoup d'indications ont déjà été puisées dans nos archives locales, mais les collections communales renferment, sous ce rapport, encore de nombreuses richesses inutilisées jusqu'ici. Il est vrai que leur accès n'est guère aisé et qu'il faut en connaître les détours pour suppléer aux indications rudimentaires sous lesquelles elles se dérobent. Tout à côté, s'ouvrent encore, plus hospitalières, quoique moins riches, les dépôts d'archives de l'Etat et de la province. Puis, à l'étranger, pour le chercheur, existent actuellement des sources précieuses pouvant fournir des renseignements sûrs.

A cette étude devra se joindre celle des publications capitales qui ont vu le jour dans le pays pendant ces dernières années. Elles ont réussi à vulgariser des documents négligés jusqu'ici ou même inconnus, dont l'examen fournira de nombreuses indications inédites d'intérêt local. Les éléments de travail ne font donc pas défaut ; c'est à la jeune génération, qui a eu l'heureuse fortune de pouvoir bénéficier d'une formation scientifique dont leurs aînés n'ont pu jouir, de mettre à profit ces richesses historiques et de restituer à l'étude de l'histoire locale la place prépondérante à laquelle elle a légitimement droit.

Mesdames et Messieurs,

La célébration des fêtes jubilaires a permis de constater les progrès indéniables accomplis dans tous les domaines et d'applaudir à la brillante prospérité, fruit de soixante-quinze années de paix et de travail. La ville d'Anvers peut s'enorgueillir à bon droit d'avoir contribué pour une part prépondérante à cette efflorescence

sans pareille. Au point de vue commercial, au point de vue artistique, elle a atteint des résultats que nos pères de 1830 n'auraient pu prévoir, ni même escompter dans leurs rêves les plus ambitieux. Les orateurs que vous avez eu la bonne fortune d'entendre tantôt, vous ont dit en termes excellents, combien la patrie belge avait réalisé de brillants progrès dans le domaine scientifique, tant au point de vue de la préhistoire et de l'histoire, que de l'archéologie et du folklore. Il faut que, dans cinq lustres, quand notre Belgique célébrera le centenaire de son existence, que la ville d'Anvers puisse, en se glorifiant de sa prospérité commerciale et de sa gloire artistique, proclamer bien haut, et au même titre que les autres localités belges, les résultats acquis en même temps au point de vue de l'archéologie et de l'histoire locale.

FERNAND DONNET.

Après ces discours, M. le président Soil de Moriamé adressa encore au public quelques paroles de remerciments:

« Je remplis, dit-il, un bien agréable devoir de ma charge, en remerciant et en félicitant les orateurs distingués que vous venez d'entendre, le R. P. Van den Gheyn et M. Combaire, qui, avec un talent remarquable et une connaissance approfondie des sujets qu'ils ont traités, nous ont fait un tableau plein d'intérêt du mouvement préhistorique, de la naissance et des progrès du folklore, pendant ces 75 dernières années; M. Pirenne qui, dans une brillante improvisation, et dominant de haut le sujet dont il a bien voulu accepter de nous entretenir, a mis en pleine lumière l'œuvre de nos historiens et les procédés d'après lesquels ils ont écrit notre histoire nationale.

» Enfin, Mesdames et Messieurs, je commettrais une noire ingratitude si je ne remerciais publiquement notre dévoué secrétaire perpétuel, M. Fernand Donnet, qui a assumé la tâche ingrate d'organiser cette solennité jubilaire, et au prix de multiples démarches, a si pleinement réussi à assurer le succès de notre *Journée archéologique !* »

* * *

L'après-midi, une trentaine de membres et d'invités, conduits par M. le baron de Vinck de Winnezeele, membre titulaire de l'Académie, se rendirent chez Mme Mayer-Van den Bergh, où ils visitèrent longuement les nombreux objets d'art anciens réunis dans son riche musée. Ils purent ensuite étudier chez M. Charles Vanderlinden, les plafonds peints par Jordaens, les portraits, la belle cheminée et les divers objets provenant de la maison que le grand artiste s'était construite rue Haute.

D'autre part, M. Fernand Donnet, conduisit une centaine d'adhérents dans divers locaux intéressants et en général peu connus des étrangers et même des anversois. On visita tour à tour, la chapelle de Bourgogne, la cour Saint-Nicolas, l'abside de la cathédrale, la porte du Couvent des Faucons, la maison hydraulique, l'escalier de la corporation des débitants de vin, la vieille Bourse, la maison de Jordaens, et les fresques du XVe siècle dans le couvent des Sœurs de charité.

Un guide descriptif illustré, donnant une notice sur chacun de

ces monuments, fut distribué à tous ceux qui prirent part à cette promenade archéologique (1).

Le soir, à 6 1/2 heures, un banquet par souscription eut lieu dans les salons du restaurant du « Paon royal ». Quatre-vingt-treize convives y prirent part.

A la table d'honneur prirent place: MM. Soil de Moriamé, président; R. P. van den Gheyn, vice-président; Donnet, secrétaire; Theunissens, trésorier; Van Hal, président du Conseil provincial; général Pâris, commandant de la place d'Anvers; Van Cutsem, président du tribunal de 1e instance, etc.

A l'heure des toasts, M. le président Soil de Moriamé, pendant que tous les convives l'écoutaient debout, porta d'abord le toast suivant au Roi:

MESSIEURS,

Je bois au Roi!

La nation entière en maintes circonstances, et tous les groupes qui la constituent ont, à tour de rôle et à l'occasion de notre jubilé national, acclamé le Souverain populaire qui, pendant quarante années d'un règne fécond dans tous les domaines, a comblé la patrie de prospérité et de gloire.

Comme tout ce qui est appelé à s'imposer et à durer, les grandes conceptions du Roi sont toujours accompagnées d'un souci d'art et de beauté, qui se manifeste, à l'intérieur du pays, par les monuments magnifiques dont il l'a doté, ou qu'il a suscités.

Comme Baudouin, surnommé le Batisseur, notre Souverain se plait au milieu des artistes, des architectes, et je l'ajoute avec fierté, au milieu des archéologues, car il sait que l'archéologie éclaire la voie des arts, fait l'éducation des artistes, et inspire les constructeurs des grands monuments, qui perpétueront à leur tour, le souvenir des grands règnes.

La connaissance des arts du passé n'est-elle pas le fondement le plus solide de l'art de l'avenir? Notre Roi le sait et c'est pourquoi sa sollicitude s'étend sur l'archéologie, comme sur l'architecture

Il s'intéresse à nos recherches, à nos découvertes, à nos études;

(1) C'est la reproduction de ce guide que nous donnons en annexe au présent compte-rendu.

il les encourage et les fait concourir, dans une heureuse harmonie, à la réalisation des œuvres qu'il a entreprises pour le bien de la patrie, pour la prospérité d'une grande, d'une plus grande Belgique!

Au sein d'une paix profonde, d'une merveilleuse extension du commerce et de l'industrie, embellies par toutes les séductions des arts, le Roi peut contempler de haut les triomphes de son peuple, dans tous les pays où son génie, où sa diplomatie adroite et toujours active, lui ont créé des débouchés.

Il a aussi tourné son regard vers cette terre désolée de l'Afrique, que déjà au XVI^e^ siècle, des Belges avaient tenté de civiliser, et il y a porté le flambeau de la foi et de la civilisation, plus grand, dans sa marche pacifique et triomphale que les capitaines fameux qui ont renversé des empires!

A d'autres les lauriers de la guerre, fécondés par le sang; à notre Roi l'olivier de la paix, les palmes des triomphes pacifiques, qui assurent l'immortalité.

Mais, notre Roi est encore là vivant, et, s'il plaît à Dieu pour longtemps: Vive le Roi!

L'assemblée accueille par d'unanimes applaudissements ce toast au Souverain. Puis reprenant la parole, le président porte la santé des hôtes de l'Académie royale d'Archéologie qui honorent ce banquet de leur présence: M. Van Hal, président du Conseil provincial, le général Pâris, commandant la province d'Anvers, M. Van Cutsem, président du tribunal d'Anvers, la Société archéologique de Cambridge, représentée par ses délégués, la Société française d'Archéologie, représentée par le comte Charles Lair, qui suit nos séances avec une assiduité sans pareille et qui, en Belgique comme en France, s'est en maintes circonstances, montré le Mécène magnifique de nos arts; à ceux qui ont, par leurs travaux, célébré dans la séance solennelle de ce matin, les progrès des sciences que nous cultivons, à ceux qui, aujourd'hui, nous ont permis de visiter tant de merveilles, trop peu connues malgré leur haute valeur, à ceux encore qui ont organisé le magnifique banquet qui nous rassemble en ce moment; à la presse enfin qui avec tant de bienveillance a annoncé notre réunion d'aujourd'hui, et en tant de circonstances s'est intéressée à nos travaux.

M. Fordham remercia au nom des divers délégués anglais et but

à la prospérité de l'Académie. M. le chanoine Huseau, d'Angers, s'associa à ces vœux au nom des archéologues français. Le R. P. van den Gheyn transmit ensuite au président les souhaits de tous les convives. Voici son discours :

Je me lève pour porter la santé de notre honorable président, M. Soil de Moriamé. Ce toast que j'ai l'avantage de vous proposer, est à la fois de réparation et de reconnaissance.

De réparation ! En effet, ce matin et tout à l'heure encore, M. Soil a généreusement distribué l'éloge à tous ceux qui, de quelque manière, ont contribué au succès de cette journée archéologique. Il n'a oublié que lui-même.

A nous de réparer cette omission et de dire bien haut que c'est à M. Soil qu'est due l'idée patriotique de faire entendre aussi la voix de l'archéologie dans les solennités jubilaires du soixante-quinzième anniversaire de notre indépendance. Modestes exécuteurs, il nous sied de rendre un juste hommage à celui qui a eu le grand mérite de la conception et de l'initiative de l'œuvre heureusement réalisée aujourd'hui.

Je suis aussi l'interprète de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique en offrant à notre distingué président le tribut de sa vive et profonde reconnaissance pour les services signalés qu'il lui a rendus pendant l'exercice écoulé. Non seulement, M. Soil a réussi à maintenir notre association au niveau scientifique où l'avaient élevé ses prédécesseurs, mais par sa direction ferme et sage, par la valeur de ses travaux et le renom de sa personnalité, il a donné à cette année de sa présidence un caractère d'éclat et de relief qui le distingueront entre beaucoup d'autres.

Qu'il veuille donc recevoir l'expression bien sincère de nos vifs remerciements. Les statuts de l'Académie, qui n'accordent pas à son président plus d'une année de règne, ne me permettent pas d'adresser à M. Soil le souhait traditionnel : *As multos annos.* Mais je forme le vœu ardent que, dans vingt-cinq ans, lors du centenaire de la fondation du royaume de Belgique, le roulement de nos présidents annuels ramène à notre tête M. Soil de Moriamé pour qu'il soit à nouveau l'heureux organisateur d'une seconde Journée archéologique, plus brillante encore que celle que nous célébrons aujourd'hui.

Le président, en réponse à ce dernier toast, reprit encore la parole:

Le Révérend Père van den Gheyn, notre distingué vice-président, a été beaucoup trop aimable dans le toast qu'il a eu la bonté de me porter. Le président de l'Académie royale d'Archéologie, n'est point une étoile fixe, c'est l'astre errant dont parle le poète, et à peine né à la présidence, il disparaît, sans avoir le temps de laisser même la trace d'une étoile filante dans le ciel de l'Académie.

Mais si les présidents passent, le secrétaire reste, et M. Fernand Donnet, à qui je bois, à mon tour, est bien le type du secrétaire général et perpétuel. Perpétuel, car il assume depuis longtemps, depuis toujours, croirait-on, la tâche difficile d'administrer l'Académie; général, car il commande à toute une armée, et grâce à sa tactique, son dévouement, son autorité, il l'a conduite, aujourd'hui comme en d'autres circonstances solennelles, à la victoire!

Le premier discours du président fut transmis à Laeken, par la dépêche suivante:

« Les membres de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, réunis en banquet pour célébrer le 75e anniversaire de l'Indépendance, confondent dans un même souhait de prospérité la Patrie et le Roi, Haut Protecteur de l'Académie. »

Sa Majesté voulut bien faire répondre par un télégramme conçu en ces termes:

« Le Roi, très touché de votre télégramme, vous prie de remercier sincèrement en son nom les membres de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, réunis pour célébrer le 75e anniversaire de l'Indépendance, des sentiments patriotiques qu'ils ont exprimés à Sa Majesté.

Le Secrétaire du Roi. »

Pendant la soirée, les convives, répondant à une aimable invitation de Mme L. Osterrieth-Mols, se rendirent en son bel hôtel de la place de Meir, où une réception des plus fastueuses les attendait, leur permettant d'admirer les nombreuses collections d'objets d'art et les antiquités de valeur, qui s'y trouvent réunies avec un bon goût parfait et une luxueuse ordonnance.

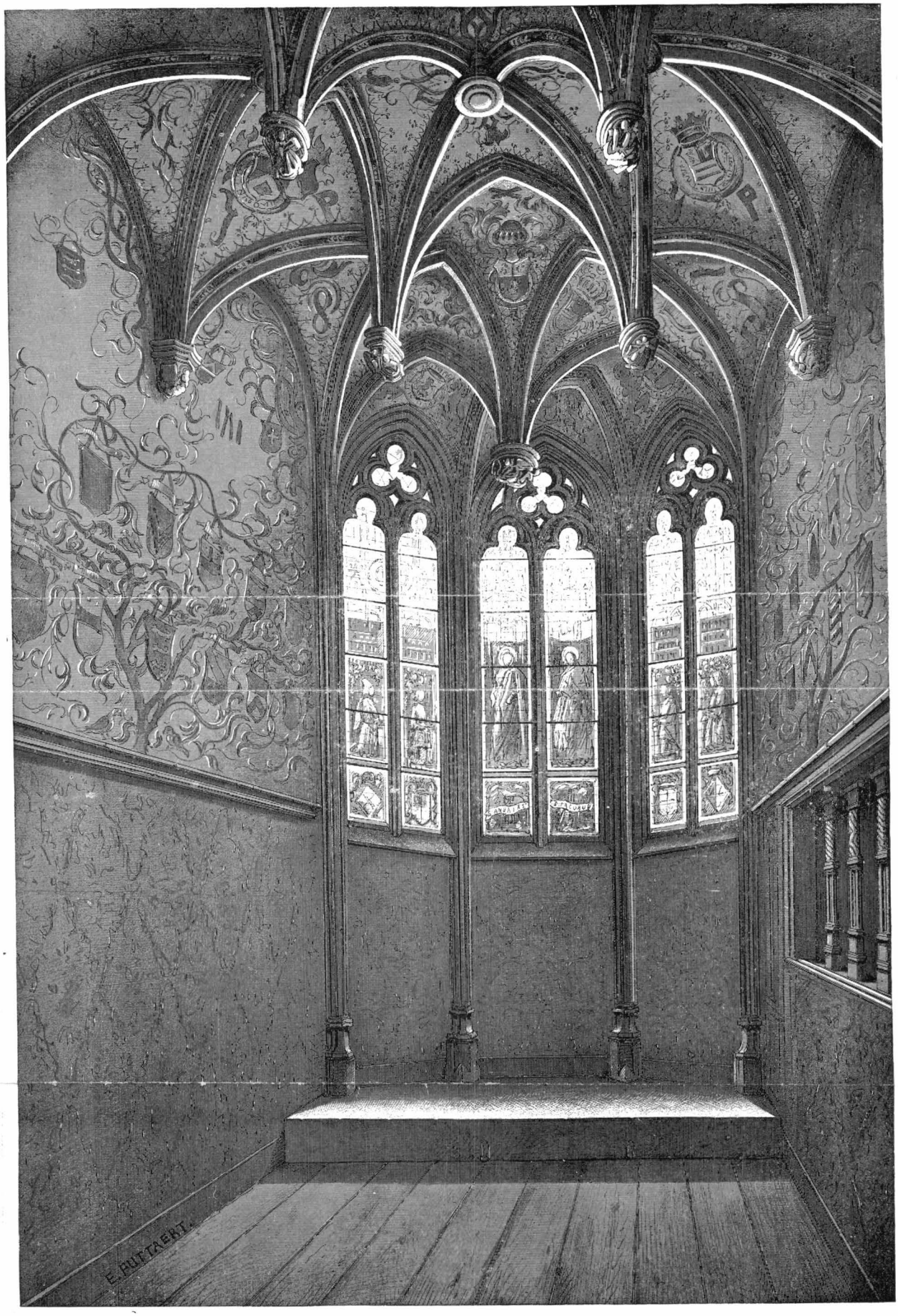
E. HUTTAERT.

75e ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE LA BELGIQUE

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

JOURNÉE ARCHÉOLOGIQUE

DU

8 OCTOBRE 1905

ANVERS

VISITE DE MONUMENTS CURIEUX ET PEU CONNUS

CHAPELLE DE BOURGOGNE.

La chapelle de Bourgogne constitue le dernier vestige d'une opulente demeure qui fut édifiée vers l'année 1496, par Jean van Immerseel, margrave d'Anvers. Les plans en seraient dus au grand architecte Dominique de Waghemakere. A la mort du margrave, en 1504, les travaux furent achevés pour compte de son fils Jean van Immerseel, également margrave d'Anvers, conseiller et chambellan de l'empereur Charles-Quint, qui épousa Marie de Lannoy.

On ignore quelles furent exactement les circonstances qui provoquèrent la construction de la chapelle. D'aucuns affirment qu'elle fut érigée pour servir à la consécration du mariage de Philippe le Beau, archiduc d'Autriche, avec Jeanne d'Aragon et de Castille. D'autres, considérant que cette union fut en réalité célébrée à Lierre en 1496, et se basant sur la date de 1497, inscrite sur un des panneaux du

plafond, supposent que la chapelle fut simplement bâtie pour commémorer cet événement important. Dans tous les cas, divers blasons qui figurent parmi les motifs de décoration, et les initiales P et J, plusieurs fois répétées, ne laissent aucun doute sur les personnalités princières dont le souvenir est rappelé dans l'ornementation picturale du pieux local.

La chapelle, de dimensions restreintes, construite en style ogival tertiaire, est terminée à une de ses extrémités par un petit chœur à trois pans, percés de fenêtres à meneaux flamboyants. Une autre fenêtre, de proportions plus grandes, s'ouvre dans le mur postérieur. Enfin, du côté gauche, ont été ménagées une porte d'entrée, et vers le chœur, une ouverture garnie d'un grillage en bois sculpté, qui met la chapelle en communication avec la chambre voisine. La voûte est coupée de nervures aux arêtes fort saillantes que terminent des pendentifs, ornés de petites figures d'anges sculptés.

La décoration picturale de la chapelle, en général de bonne conservation, est fort élégante et très riche. Aux voûtes se remarquent des rinceaux habillement tracés, et surtout des motifs composés de fleurs diverses, traités avec une délicatesse rare. Cet ensemble gracieux est complété par des blasons, par les initiales des archiducs et par l'inscription:

QUI VOULDRA. 1497.

Au fond de la chapelle, de part et d'autre de la fenêtre, sont reproduits deux grands blasons soutenus par des anges, portant les armes de France et de Portugal. Tout autour, les mêmes initiales P et J, réunies par des lacs d'amour, des briquets, les insignes de la Toison d'Or, et encore une fois la devise: QUI VOULDRA.

A remarquer les initiales J et M, inscrites sur les murs latéraux, qui, d'après quelques interprètes, serviraient à rappeler le souvenir du mariage célébré, en 1495, à Burgos, de Jean, fils de Ferdinand et d'Isabelle, avec Marguerite, fille de Maximilien I. Avec plus de raison on pourrait les rapporter aux propriétaires de l'immeuble : Jean van Immerseel et Marie de Lannoy. Toutefois, la forme de ces lettres tend à faire supposer qu'elles ont été appliquées plus tard.

La décoration des deux murs latéraux est des plus élégantes; elle est formée d'un arbre aux multiples rameaux, gracieusement entremêlés et ornés de fleurs, de fruits et de feuillage, parmi lesquels sont posés

des oiseaux au brillant plumage. Aux branches sont suspendus, sur deux rangs, dix-huit blasons. Ce sont, à gauche, les suivants:

Austrice (Autriche), Austrice nouveau, Stirie (Styrie), Carniole, Carinte (Carinthie), Tyrol, Habsbourg, Elsate (Alsace), Chili (Cilley), Schelkug (Schelling), Sclavonie (Esclavonie), Burgaudb (Bourgaw), Kyburg (Kybourg), Farette (Ferette), Terrecury (Schellenbourg), Portenaudb (Pordenone), Nellenburg (Nellenbourg) et Orlenburg (Orlenbourg).

D'autre part, à droite, on peut voir les blasons suivants:

Pourgoingne (Bourgogne), Lothrice (Lorraine), Brabant, Limburg (Limbourg), Luxemburg (Luxembourg), Geldres (Gueldre), Flandres, Artoys (Artois), Bourgoingne (Bourgogne), Haynau (Hainaut), Hollande, Zellande (Zélande), Namur, Zutphen, Marquis de Saint-Empire (Anvers), Frise, Salinis (Salins) et Malines.

De part et d'autre, dans les trois arcades ogivales formées par les arêtes des voûtes dont les retombées reposent sur des culs-de lampe ornés de petits bustes sculptés, à des rameaux artistement découpés, sont encore suspendus les blasons d'Espagne et de Bourgogne.

Puis, sur les mêmes murailles, vers le fond, sont peints deux blasons de proportions plus grandes. A gauche, les armoiries de l'empereur Maximilien avec la devise: HALT MAH IN ALLE DINGHE.

Mah est ici fautivement inscrit pour *mass*, c'est à dire: *usez de modération en toutes choses.*

A droite, se voient les armoiries de Bourgogne, accompagnées de la devise: JE LAY EMPRIS BIEN EN AVIEGNE C'est-à-dire: *je l'ai entrepris, bien en advienne.*

Les quatre fenêtres étaient garnies de vitraux dont il ne subsiste plus que des fragments, parmi lesquels se remarque surtout une jolie tête, représentant le portrait de Philippe le Beau (1).

---

(1) Des vitraux modernes ont été placés il y a quelques années. Les fragments anciens n'ont malheureusement pas été utilisés.

CHAPELLE SAINT-NICOLAS.

La chapelle Saint-Nicolas, adjacente à l'ancien hospice de ce nom, fut bâtie vers 1420, par le chef-métier des merciers. On assure que les plans de cette élégante construction ogivale sont l'œuvre du célèbre architecte Pierre Appelmans.

C'est à l'emplacement d'un établissement religieux, desservi par les sœurs du tiers-ordre de Saint-François, que les merciers établirent, probablement en 1420, un hôpital destiné à servir de refuge aux membres malades de leur corporation. La chapelle fut dédiée à leur patron, le grand saint Nicolas.

De construction très simple, mais cependant d'une grande pureté de conception, cette jolie chapelle est composée d'une seule nef, fort élevée, éclairée sur les côtés par quatre hautes fenêtres à meneaux flamboyants, séparées par des contreforts étagés. Trois autres fenêtres s'ouvrent dans le chœur. Le toit est surmonté d'un campanile à flèche aiguë. Contre la porte d'entrée a été accolé, au XVIII^e^ siècle, un portique en style renaissance, composé d'une porte basse que surmonte une niche, des deux côtés de laquelle se voyent des médaillons ornés de bas-reliefs sculptés.

Les merciers restèrent en possession de leur chapelle jusqu'en 1797. Elle fut fermée à cette époque et mise en vente; mais n'ayant pas trouvé d'acquéreur, elle eut la bonne fortune de rester indemne pendant la période révolutionnaire. Devenue propriété de l'administration des hospices, elle fut ouverte encore une fois lors du rétablissement du culte, et devint le siège de diverses œuvres. En 1876, elle fut désaffectée.

Depuis lors la chapelle servit de magasin. Malgré les démarches de la Commission royale des Monuments, on n'est pas parvenu jusqu'ici à empêcher les diverses déprédations dont ce petit joyau architectonique a été victime.

Aujourd'hui, un faux plancher a été ménagé à mi-hauteur, à l'intérieur du bâtiment. Quant au mobilier qui avait échappé aux déprédations des envahisseurs républicains de la fin du XVIII^e^ siècle, il a été dilapidé, et quelques rares débris ont seuls pu en être sauvés.

A côté de la chapelle, un passage voûté donne accès dans la cour

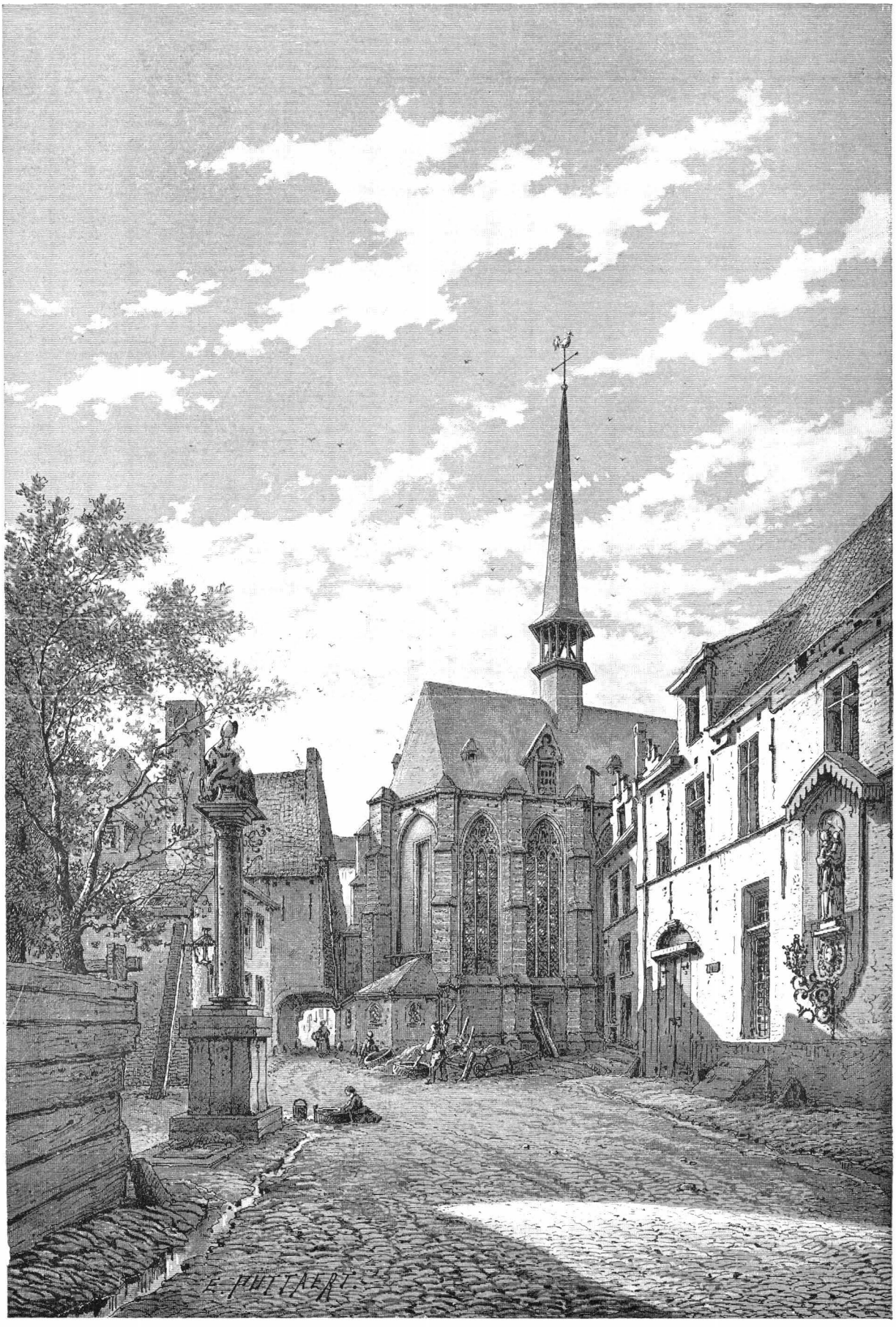
E. PHILAERT.

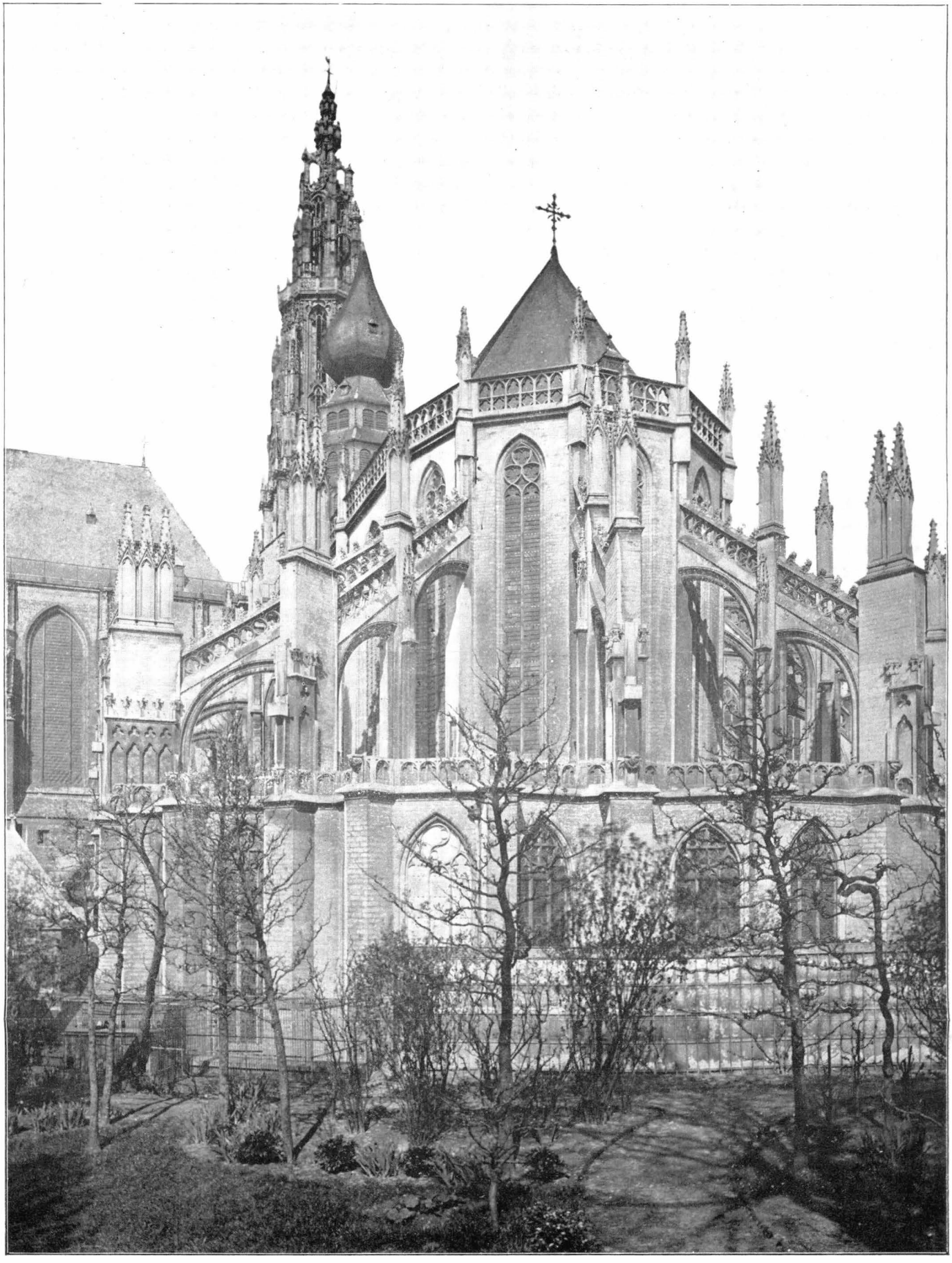

de l'ancien hospice des merciers; c'est aujourd'hui la place Saint-Nicolas. Toutefois, l'édification, pendant ces dernières années, de bâtiments utilitaires, à façades absolument banales, a presqu'entièrement fait disparaître le caractère pittoresque de cet ancien établissement charitable.

Au milieu de la place, surmontant un puits et servant d'appui à une pompe, s'élève une haute colonne qui fut érigée en 1709; elle est surmontée d'une statue de saint Nicolas.

ABSIDE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME.

Il est une des parties de l'église Notre-Dame qui est fort peu connue, étant en quelque sorte cachée au milieu d'une ceinture de maisons diverses, qui de toutes parts en dérobent la vue. C'est l'abside du temple, qui mérite cependant à tous les points de vue d'être étudiée et certainement admirée. Pour voir le chœur, il faut se placer dans le jardin de la cure. Malheureusement la différence considérable de niveau qui existe entre le sol de l'église et celui des terrains environnants, exhaussé de plusieurs mètres, nuit considérablement à l'effet que produirait l'ensemble des bâtiments sacrés.

Mais, malgré cette situation défavorable, on peut facilement constater que le chevet de l'église constitue une des parties les plus remarquables du monument.

Au-dessus d'une vaste galerie, constituant le déambulatoire de l'église et renfermant les nombreuses chapelles absidiales, s'élève le chœur lui-même de forme pentagonale et percé de hautes fenêtres ogivales. D'élégants arcs-boutants, formés de deux arcs successifs, soutiennent les murs et s'appuyent contre de puissants contreforts, garnis d'arcatures trilobées et surmontés de pinacles ornés de crochets fleuris. Le long des combles est ménagée une ballustrade découpée à jour et interrompue à intervalles égaux par de légers pinacles. Plus haut s'élève la toiture à pente raide, couverte d'ardoises.

L'ensemble de ces motifs architectoniques, harmonieusement assem-

blés, constitue certes un des spécimens les plus réussis de l'architecture ogivale secondaire dans notre pays.

Les premiers travaux d'édification du chœur furent entamés vers l'année 1352 et furent exécutés, suivant toutes les probabilités, sous la direction de l'architecte Jean Appelmans et de son fils Pierre. Ils furent achevés vers l'année 1420. Cette partie des bâtiments sacrés échappa heureusement aux dévastations du terrible incendie qui détruisit l'église presque toute entière pendant la nuit du 8 octobre 1533.

Il est à remarquer que, dès 1419 ou 1420, le sol intérieur du chœur fut surélevé de près de 7 pieds. Un nouvel exhaussement moins considérable fut exécuté au XVIII^e^ siècle.

Au commencement du XVI^e^ siècle, les chanoines de Notre-Dame avaient conçu le projet de remplacer l'église à peine construite par un temple de proportions bien plus vastes. Des plans d'une conception gigantesque, furent dressés, sans doute par les architectes qui, à cette époque, dirigeaient les travaux de l'église: Dominique de Waghemaekere et Rombaut Keldermans.

L'empereur Charles-Quint, en 1521, posa solennellement la première pierre de la « nouvelle œuvre ». Les travaux furent poussés avec activité et en 1533, le nouveau chœur, entouré d'un déambulatoire formé de neuf chapelles, dont les deux qui aboutissaient aux transepts avaient les proportions de véritables églises, s'éleva jusqu'à la base des fenêtres. On peut juger de l'immensité des bâtiments projetés, en considérant que la naissance de ces fenêtres se trouvait à la hauteur de la grande nef actuelle. Trois rangs de fenêtres superposées devaient éclairer le chœur. Le style choisi par les architectes était le style ogival tertiaire. L'incendie de 1533 arrêta les travaux. Les chanoines, devant utiliser toutes leurs ressources pour la reconstruction des bâtiments incendiés, l'édification du nouveau chœur fut même entièrement abandonnée, et les constructions déjà élevées, tombèrent peu à peu en ruines pour finir par disparaître même complètement.

Toutefois, il y a quelques années, en pratiquant des fouilles dans le local de l'ancien *Papenhof*, le jardin du chapitre, actuellement celui de la cure du doyen de Notre-Dame, on retrouva en place les bases des colonnes du nouveau chœur. On voit même encore aujourd'hui des

VERVS REGV-
LARIVM
DOCTOR.

débris de ces constructions dans un petit bâtiment qui s'élève dans le jardin. Ces restes ont permis de reconstituer le plan fidèle des travaux projetés et de contrôler l'exactitude des renseignements consignés dans les rares documents qui fournissent des indications sur ce projet gigantesque.

COUVENT FALCON.

A la plaine Falcon se remarque une porte monumentale, dernier vestige du couvent du même nom. Cette place fut désignée sous ce vocable, après qu'au XIV^e^ siècle elle eut été ouverte sur les terrains du *Falconshof*, vaste propriété ayant appartenu à un italien Falcon de Lampage, originaire de Pistoie, maître de la monnaie ducale à Anvers. En 1350, celui-ci fit don d'une partie de son bien à dix religieuses qui y établirent un hospice destiné à recevoir des veuves ou jeunes filles malades pauvres. Mais quatre ans plus tard, Falcon de Lampage étant décédé, laissant une position très obérée, ses propriétés furent vendues à la requête du duc de Brabant. Les religieuses transférèrent leur établissement dans la rue Neuve, à l'emplacement où devait s'élever plus tard la chapelle Saint-Nicolas. L'ordre auquel étaient soumises les religieuses fut modifié, et les recluses adoptèrent la forme contemplative des règles de saint François.

En 1415, grâce à la libéralité de familles anversoises, les religieuses purent rentrer en possession de leur ancienne propriété de la plaine Falcon et même y ajouter quelques terrains voisins. Modifiant encore une fois leur constitution, elles adoptèrent, en 1420, la règle de saint Augustin, s'astreignant à une clôture sévère.

L'église conventuelle fut reconstruite en 1518; en 1637, on y ajouta une chapelle dédiée à saint Joseph, qui devint le centre d'une dévotion fort répandue à Anvers. En 1792, sous le régime français, le couvent fut transformé en hôpital militaire, mais l'année suivante il fut détruit par un incendie. Sur son emplacement fut édifié une vaste caserne qui est encore occupée aujourd'hui.

De l'ancien couvent il ne subsiste que la grande porte en pierres de taille de style renaissance qui fut construite en 1671, comme l'indique le chronogramme suivant taillé dans l'encadrement:

VERVS REGULARIUM DOCTOR.

MAISON HYDRAULIQUE.

Lors du cinquième agrandissement de la ville, en 1542, un vaste terrain situé vers le nord et connu sous le nom de *Nieuwstad*, fut incorporé dans la nouvelle enceinte. C'est en cet endroit que Gillebert van Schoonbeke, le génial architecte auquel Anvers doit sa complète transformation au XVI^e^ siècle, acheta en 1552 plusieurs centaines de verges de terrain, pour y ériger seize brasseries. Deux de ces établissements existent encore, mais sensiblement transformés. Ailleurs, notamment dans la rue des Brasseurs, peuvent encore se voir les façades d'anciennes brasseries dont la destination a changé. On remarquera les portes monumentales dont elles furent ornées vers le milieu du XVII^e^ siècle et que surmontent encore les enseignes choisies par van Schoonbeke, telles *de berrie, de roose, de trouw*, etc.

Ces brasseries devaient se fournir d'eau à Rumpst ou ailleurs encore. Mais souvent cette eau était contaminée ou salie, et nuisait considérablement à la fabrication de la bière.

Pour remédier à cette situation, van Schoonbeke fit construire au centre de ses brasseries la *Waterhuys*. Les travaux furent commencés le 18 avril 1553. L'eau était puisée dans les fossés des remparts et conduite par des tuyaux jusqu'à la maison hydraulique où elle était reçue dans un vaste réservoir. Elle était ensuite amenée par une chaine à godets dans un bassin supérieur, d'où elle était distribuée par de nombreux tuyaux aux brasseries et aux autres établissements qui l'employaient. Plus tard, l'eau des remparts fut remplacée par celle du canal d'Herenthals, et un aqueduc en pierres la faisait parvenir jusqu'aux réservoirs de la *Waterhuys*.

Mais ces travaux avaient provoqué la colère des brasseurs de la

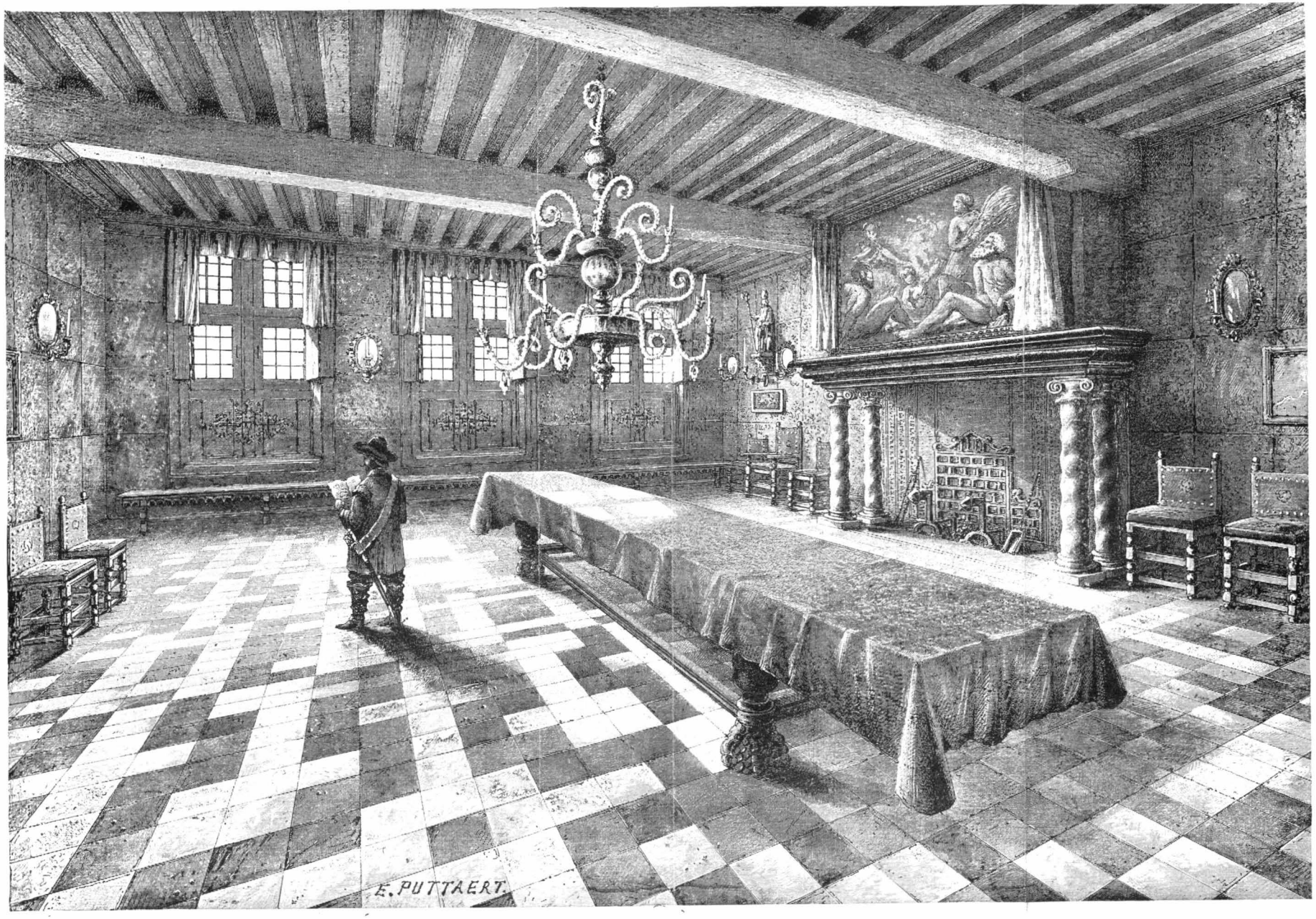
E. PUTTAERT.

vieille ville, qui craignaient la concurrence des établissements nouveaux. Leurs ouvriers, auxquels s'étaient joints une foule de gens du menu peuple, provoquèrent une émeute qui éclata avec violence le 11 juillet 1554. Van Schoonbeke et le pensionnaire Maes durent se réfugier à l'hôtel de ville, où ils ne furent sauvés que grâce à l'attitude énergique de la garde bourgeoise.

Ruiné et découragé, Gillebert van Schoonbeke se retira à Bruxelles; il y mourut en décembre 1556. Deux ans plus tard, la ville d'Anvers racheta les brasseries et la maison hydraulique ; mais bientôt elle consentit à céder ces brasseries successivement à divers particuliers, ne gardant la propriété que de deux d'entre elles et de la *Waterhuys*.

Le système hydraulique imaginé par van Schoonbeke a continué, avec quelques modifications, à rester en usage jusqu'à nos jours, et en jetant un coup d'œil dans les sous-sols de la maison hydraulique, on aperçoit le vaste réservoir contenant l'eau potable provenant du canal d'Herenthals. En s'avançant sur le petit pont en planches qui surplombe la nappe d'eau, on peut se rendre compte du mécanisme si simple qui préside à la distribution et remarquer l'entrée de l'aqueduc qui amène les eaux au réservoir.

La maison hydraulique est encore toujours en activité, et l'eau qu'elle débite est préférée, même de nos jours, à toutes autres. Il n'y a pas longtemps encore le système ascensionnel de pompes était mis en mouvement par un moulin qu'actionnait un cheval. Aujourd'hui une machine à gaz a remplacé le moteur animal, au grand dam du pittoresque de cette antique installation.

Mais la maison hydraulique renfermait encore à l'étage la salle de réunion de la corporation des brasseurs. Celle-ci, qui existait depuis longtemps à Anvers, fut organisée, en 1581, par l'autorité scabinale.

Rien de plus archaïque que l'entrée de la maison avec sa cage d'escalier et sa vaste salle du premier étage qui existe encore telle que les propriétaires des siècles précédents l'ont occupée.

Dès l'entrée, un étroit escalier, dont la colonne d'appui de la rampe est surmontée d'une statuette de saint Arnulphe, patron des brasseurs, se dresse à côté d'un long couloir, à la voûte surbaissée, par laquelle on a vue sur une enfilade de locaux divers. Dans cette perspective, la lumière se joue d'une façon inattendue et produit les

effets les plus pittoresques. Au-dessus de la voûte, une vétuste image de la Vierge, devant laquelle est suspendue une curieuse lanterne en fer, complète cet ensemble unique, resté intact depuis tant de siècles.

La grande salle du premier étage est tout aussi remarquable par sa conservation et par son aménagement. Une lourde table en occupe le centre, tandis que dans l'un des murs latéraux s'ouvre une vaste cheminée, au manteau soutenu par des colonnes de marbre canelées avec chapitaux ioniques. Une peinture allégorique la surmonte. Trois fenêtres, aux petits carreaux sertis de plomb, aux volets garnis d'élégantes pentures en fer, prennent jour sur le canal des Brasseurs. Au plafond, à boiseries apparentes, est suspendu un lustre en cristal de Venise. Les murs sont tendus de superbes cuirs dorés sur lesquels on a fixé, de ci de là, une grande composition picturale, des miroirs, des plans manuscrits, une statuette du saint patron de la corporation, et surtout le portrait de l'infortuné van Schoonbeke. Des chaises recouvertes de cuir, de lourds chenets en fer, des banquettes garnies de velours aux teintes harmonieusement effacées, complètent cet ameublement unique. Il y a quelques années on conservait encore dans cette salle des verreries superbes, de splendides verres à pied d'un travail délicat, dont les brasseurs se servaient pour leurs réunions solennelles; ils ont malheureusement été brisés lors de la désastreuse explosion qui ravagea, en 1889, une grande partie de la ville et surtout le quartier maritime.

VIEILLE BOURSE.

Jusqu'au commencement du XVI^e^ siècle les négociants anversois se réunissaient aux environs de la Grand'Place pour traiter journellement leurs affaires. A cette époque l'autorité scabinale résolut de mettre à leur disposition un local mieux approprié. Dans ce but, la ville acquit une propriété située dans les mêmes parages et aboutissant par quatre ruelles dans les rues du Jardin, de la Vieille Bourse, Zierick et Porte-aux-Vaches. Sur ce terrain, les négociants firent édifier, à leurs

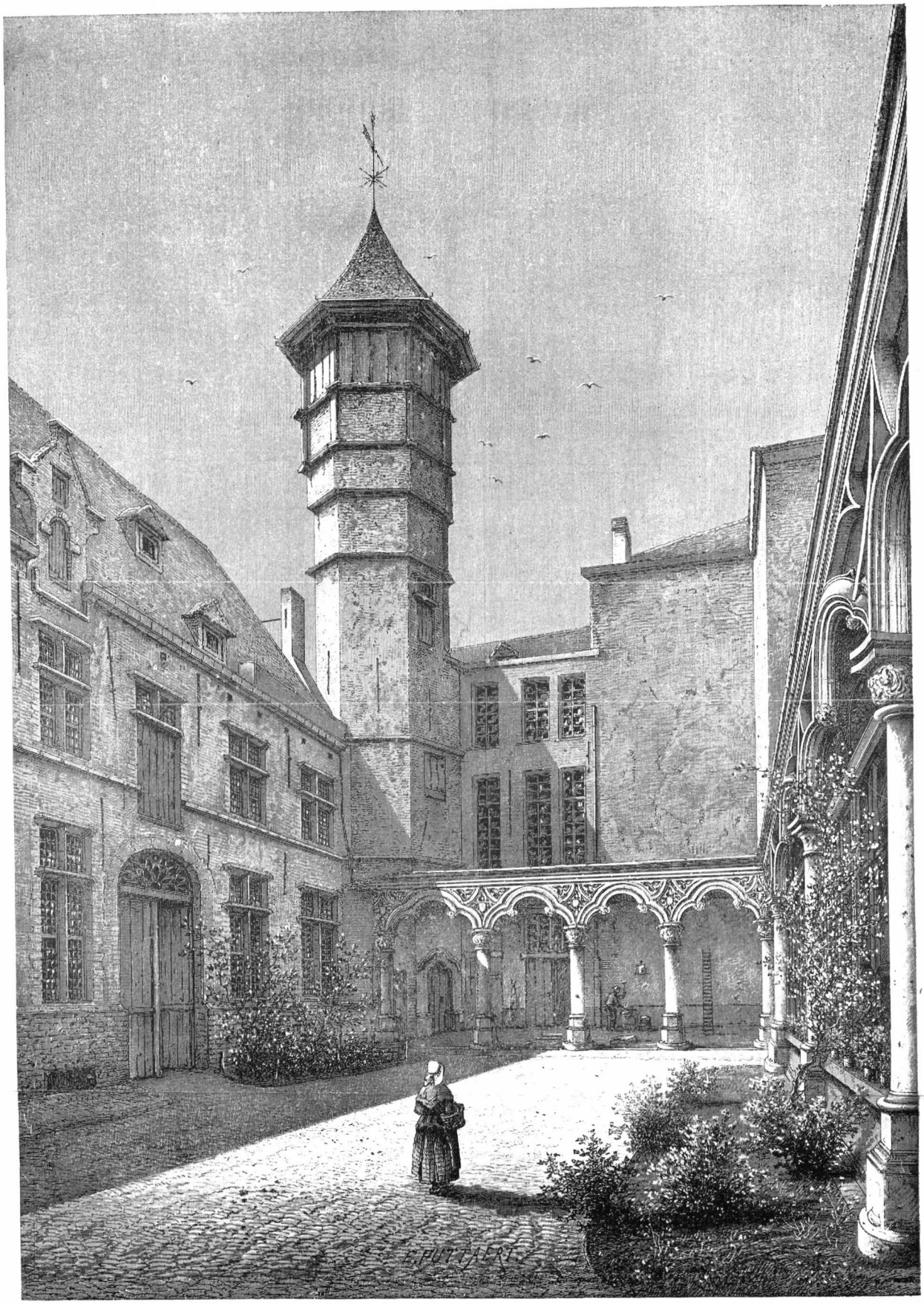
E. PUTTAERT

frais, une bourse. Ce fut l'architecte Dominique de Waghemakere qui fut l'auteur des plans et les dispositions qu'il innova furent dans la suite adoptées pour toutes les constructions devant servir au même usage. Autour d'une cour carrée, fut érigée une galerie s'appuyant à divers bâtiments.

Ce local existe encore en grande partie. La galerie est formée de colonnes monocylindriques en pierres de taille, ornées de chapiteaux ronds à feuillages découpés. Les arcades trilobées sont conçues en style ogival tertiaire. Les panneaux compris entre les diverses arcades sont occupés par des quatre-feuilles flamboyants encadrant des blasons.

Les bâtiments entourant la cour sont bâtis en briques que rehaussent des cordons en pierres blanches; dans un angle s'élève une tour élancée de forme hexagonale.

Dans la grande salle du premier étage se remarquent encore des volets garnis de ferronneries, des semelles de poutres sculptées et les débris d'un ancien autel placé dans un réduit qui a servi de chapelle.

Les négociants n'occupèrent pas longtemps le local dont les proportions étaient évidemment trop restreintes. Dès 1527 l'érection d'une nouvelle bourse à l'emplacement encore occupé par la bourse actuelle, fut décidé, et en 1532 ce vaste local fut mis à la disposition du commerce. Toutefois, s'il faut en croire les chroniqueurs, il fallut pour ainsi dire employer la force pour décider les négociants à abandonner le local de la rue du Jardin.

MAISON JORDAENS.

L'illustre peintre Jacques Jordaens, dont les œuvres sont en ce moment exposées à Anvers, habita pendant une grande partie de son existence une maison qu'il avait richement appropriée et ornée.

Le 1 septembre 1639, il avait en effet acheté d'un marchand qui avait nom Nicolas Baex une vaste propriété située rue Haute, avec sortie dans la rue Reynders. Voici comment l'acte de vente

décrit cette propriété: *een schoone groote huysinge met winckels, plaetse, achterhuyse, bornepulte, kelders, gronden ende allen den toebehoorten, nu wesende dry wooningen geheeten de « Halle van Liere » oft « Turnhoutse halle » gestaen ende gelegen inde hoochstracte alhier.*

Le peintre fit démolir cette maison, et sur son emplacement fit élever une spacieuse demeure avec atelier. De ces constructions il subsiste encore la façade postérieure de la maison et celle de l'atelier.

Elles sont conçues en style renaissance. Celle de la maison est assez simple; elle n'est ornée que d'un portique qui se prolonge à l'étage en encadrant la fenêtre centrale. Deux cariatides sculptées sont placées à côté de cette fenêtre et soutiennent le couronnement dont le tympan est occupé par une niche ornée d'un buste.

La façade de l'atelier est plus élégante et une ornementation classique de style rustique, d'une grande sobriété, rehausse non seulement de pilastres à bossages la porte d'entrée et la fenêtre principale qui la surmonte, mais encore les trumeaux qui séparent toutes les autres fenêtres latérales. Des bustes occupent aussi deux niches ménagées sous le balcon et dans le gable triangulaire qui s'élève au centre de l'édifice et le couronne.

L'artiste s'était plu à orner cette demeure de peintures décoratives. Elles furent toutefois enlevées et dispersées dans la suite. Cependant un certain nombre de panneaux et de plafonds peints étaient restés fixés dans la maison. Le propriétaire actuel de l'immeuble les a fait enlever et placer dans sa demeure où elles garnissent en partie la cage d'escalier et surtout un salon meublé de souvenirs du grand maître.

FRESQUES DU XV^e^ SIÈCLE.

Il n'y a pas bien longtemps, d'importants travaux furent entamés dans une vieille demeure de la rue Reynders, pour permettre l'installation d'une communauté de Sœurs de Charité. En arrachant

des murs d'une grande salle qui devait être appropriée à l'usage de chapelle, les nombreuses couches de papiers ou d'enduits divers qui les couvraient, on a mis à jour des fresques dont l'importance, au point de vue artistique, est grande. A en juger par divers fragments retrouvés sur les parois, la salle toute entière devait autrefois être ornée de peintures. Malheureusement une grande partie de celles-ci a entièrement disparu par suite d'ouverture dans les murs de portes ou de fenêtres, ou bien encore après des travaux entrepris postérieurement.

Quoiqu'il en soit, les peintures subsistantes offrent encore un intérêt fort grand.

La partie la mieux conservée est formée de trois arcades d'une riche architecture ogivale tertiaire. Les colonnes qui les supportent sont terminées par des chapiteaux qui servent de piédestal à de petits personnages tenant des écussons. Dans les arcades se dressent trois grandes figures de femmes habillées suivant les modes en usage à la fin du xv^{e} siècle et représentant probablement des Sybilles.

Sur la muraille qui forme angle avec celle qui porte cette représentation des Sybilles, se remarque une composition d'une dimension moindre. Elle représente un ange, revêtu de vêtements somptueux, au-dessus duquel apparait un blason portant: de.... à un corbeau essorant de sable tenant dans son bec un anneau d'or. Sur le heaume, orné de lambrequins, se représente en guise de cimier un corbeau de l'écu. Ces armoiries doivent probablement appartenir à une famille d'origine allemande, appelée Rinck, et dont certains membres étaient fixés à cette époque à Anvers. L'ange porte à la main un second blason qu'on peut lire: de.... à trois chiens ou ours naissant de sable, colletés et bouclés d'or, posés 2 et 1.

Plus loin, sur le même mur, se continuait la série d'arcades avec portraits de Sybilles. Malheureusement ces peintures ont été presque totalement détruites. Toutefois, sur un autre panneau, vers la cour, a été retrouvée une importante composition. Au milieu d'un paysage assez simple apparait sur les nuées la Vierge, portant son divin enfant. Au premier plan, une femme richement costumée, désigne l'apparition à un personnage masculin agenouillé. D'après certaines interprétations cette scène représenterait la Sybille de Tivoli mon-

trant à l'empereur Auguste l'apparition de la Vierge. Cette scène est encadrée dans une arcade ornée de rinceaux et de fruits.

L'étude du costume dont les personnages sont revêtus, la comparaison de l'exécution picturale avec celle d'œuvres connues de maîtres anciens, permet de présumer que ces fresques ont été exécutées vers la fin du XV^e^ siècle. La composition harmonieuse de ces peintures, leur technique remarquable, prouvent d'autre part qu'elles sont l'œuvre d'un artiste de talent.

Ces fresques ont été restaurées et reliées à d'autres peintures dont on a orné la chapelle.

Il y a lieu de remarquer, qu'à une époque postérieure, sur un panneau latéral, a été peint, probablement au XVII^e^ siècle, un trophée composé de palmes, d'armes, de drapeaux et autres attributs, aux deux côtés duquel avaient été représentées deux cariatides. Cette peinture, comme mérite, ne pouvait pas être comparée aux fresques voisines.

A ce trophée était joint une inscription conçue comme suit:

Ecclesiast....

O doot! hoe bitter is u gedencken voor den mensch die rustende troost soect in zijn have en rycdom!

FERNAND DONNET.

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

JOURNÉE ARCHÉOLOGIQUE du 8 octobre 1905.

Documents 195-196-197-198

Adresse de la Société des Antiquaires de Cambridge . . . 199

Lettres de félicitations parvenues à l'Académie . . . 201-202-203

Séance solennelle. Résumé 204

La préhistoire en Belgique (1830-1905), par le R. P. J. VAN DEN GHEYN, S. J. 207

Compte-rendu de la conférence de M. H. PIRENNE, sur *L'Histoire* 218

La Belgique depuis 1830 au point de vue de l'archéologie, par M. E. J. SOIL DE MORIAMÉ . . . 221

Le folklore en Belgique, par M. CH. J. COMHAIRE . . 239

L'histoire et l'archéologie à Anvers depuis 1830, par M. FERNAND DONNET 252

Visites archéologiques 260

Banquet, discours 261

Visite de monuments curieux et peu connus, (avec planches), par M. FERNAND DONNET 265

La correspondance envoyée à l'Académie et les envois destinés à la bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Donnet secrétaire, rue du Transvaal, 53, à Anvers.

L'abonnement aux **Annales** est de **10 frs. par an** — au **Bulletin** de **3 frs.**, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.

On s'abonne en s'adressant au trésorier, **Courte rue de l'Hôpital, 14, à Anvers.**

Les Annales de l'Académie forment, par an un gros volume orné de gravures, de planches, de cartes, etc., fourni par livraisons.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

1906

I

ANVERS
IMPRIMERIE J. VAN HILLE-DE BACKER, 35, RUE ZIRK
1906

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT QUATRE FOIS PAR AN

TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES.

Texte : La feuille de 16 pages : (1)

Papier du Bulletin	5	centimes.
» velin	8	»
Couverture non imprimée	1	»
» imprimée	5	»

Titre et faux-titre :

Papier du Bulletin	5	centimes.
» velin	8	»

Brochage : de 3 feuilles au moins	3	»
» de 3 à 6 feuilles	6	»
» de plus de 6 feuilles	8	»

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

BULLETIN DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE
DE BELGIQUE.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

1906

I

ANVERS
IMPRIMERIE J. VAN HILLE-DE BACKER, 35, RUE ZIRK

1906

SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 4 DÉCEMBRE 1904.

Présidence de M. Paul Cogels, président.

La séance s'ouvre à 1 1/2 heure, sous la présidence de M. Paul Cogels, *président*. Sont présents: MM. Donnet, *secrétaire;* Theunissens, *trésorier;* Hymans, Geudens, président Blomme, R. P. van den Gheyn, L. Blomme, chanoine van Caster, chanoine van den Gheyn, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, Stroobant, van der Ouderaa.

Le procès-verbal de la séance du 27 mars 1904 est lu et approuvé.

Il est procédé à la désignation d'un vice-président pour l'année 1905.

Le R. P. van den Gheyn est proclamé vice-président.

M. Fernand Donnet est ensuite renommé secrétaire à l'unanimité, moins une voix accordée à M. Geudens.

M. Donnet remercie la Compagnie de la nouvelle preuve de confiance qui lui est accordée.

Dom Ursmer Berlière, O. B., directeur de l'Institut historique belge de Rome, est élu membre correspondant étranger.

La séance est levée à 2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président.
F. J. SOIL DE MORIAMÉ.

SÉANCE DU 6 AOUT 1905.

Présidence de M. E. J. Soil de Moriamé, président.

La séance s'ouvre à 2 1/2 heures, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, *président*. Sont présents: MM. R. P. van den Gheyn, *vice-président;* Fernand Donnet, *secrétaire;* Theunissens, *trésorier;* de Witte, Geudens, Stroobant, président Blomme, chanoine van den Gheyn, Bergmans, chanoine van Caster, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, membres titulaires; Comhaire, abbé Laenen, Willemsen, Matthieu, membres correspondants regnicoles.

MM. van der Ouderaa, de Behault de Dornon, membres titulaires; Dubois, membre correspondant regnicole; Guerlin, membre correspondant étranger, s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 4 juin dernier, qui est approuvé.

Il est donné communication d'une lettre de M^me^ de Raadt, annonçant le décès de son mari, membre correspondant regnicole. Les regrets de l'Académie lui seront transmis. Le R. P. van den Gheyn veut bien se charger de rédiger la biographie du défunt.

L'Académie de Metz transmet le programme de ses concours pour 1905-1906. Pris pour notification.

La revue *La France Monastique* sollicite une souscription; il lui sera proposé d'entrer en relations d'échanges.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Antonio Cabrerra, protestant contre un incident qui s'est passé à l'Académie royale des sciences de Lisbonne.

Un appel, émanant de la Société française d'archéologie, en vue d'obtenir des souscriptions pour un monument commémoratif à placer sur la tombe du comte de Marsy, est communiqué. Les souscriptions seront envoyées directement aux membres du comité.

L'Académie de Moscou transmet le programme des fêtes jubilaires qu'elle célébrera au mois de septembre prochain. Aucun membre n'ayant les loisirs de s'y rendre, il sera adressée à cette Société une lettre de félicitations.

Le bureau de la Fédération des Sociétés historiques de Belgique, n'ayant pas répondu à la demande de convocation des délégués, une nouvelle lettre sera adressée dans le même sens au secrétaire, M. Hublard. Si aucune suite n'est donnée à la demande de l'Académie, celle-ci prendra l'initiative de la convocation des délégués.

Les dernières mesures sont décidées pour l'organisation de la journée archéologique d'octobre.

Le R. P. van den Gheyn, se faisant l'écho de l'Académie, félicite M. Soil qui, récemment, a été promu président du tribunal de 1e instance de Tournai. Celui-ci remercie ses confrères en quelques mots aimables.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des livres parvenus à la bibliothèque, ainsi que le compte-rendu analytique des principaux d'entre eux. Ces pièces seront imprimées dans le Bulletin.

M. de Witte donne lecture d'une note relative à un tableau commandé, en 1668, au peintre Gilles Smeyers, pour l'église de Heffen. Cette note paraîtra au Bulletin.

M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck fait rapport sur le congrès de la Société française d'archéologie à Beauvais, et M. Geudens expose l'histoire aux XVIIe et XVIIIe siècles de la confrérie anversoise de Saint-Yves. Il est décidé de réserver ces deux travaux pour les Annales.

M. Bergmans communique le compte d'administration des biens du comte d'Egmont au XVIe siècle à Cambrai, Noyelles, etc.

M. Donnet analyse les actes de propriété des biens possédés à Anvers au XIVe siècle par le prieuré de Val-Duchesse à Auderghem. Ces deux notices paraîtront dans le Bulletin.

M. Matthieu dépose son travail relatif à la prévôté des églises de Mons et fait l'historique de cette institution. Il est décidé de réserver cette étude pour les Annales.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
E. J. SOIL DE MORIAMÉ.

Liste des livres parvenus à la bibliothèque pendant les mois d'août à novembre 1905

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

Victor Tahon. Nécrologie. Clément Lyon.

Ed. Piette. Les écritures de l'âge glyptique.

Id. Classification des sédiments formés dans les cavernes pendant l'âge du renne.

Id. Gravure du mas d'Azil.

Id. Une gravure du mas d'Azil.

Id. Conséquences des mouvements sismiques des régions polaires.

Id. Notions complémentaires sur l'asylien.

Salomon Reinach. La collection Piette au musée de Saint-Germain.

H. C. Notice sur M. Edouard Piette.

Fernand Donnet. Notes artistiques et archéologiques sur la province d'Anvers.

Alphonse de Witte. La médaille en Belgique au XIX^e^ siècle.

V. Fris et A. Heins. Les granges monumentales dans la Flandre maritime.

G. Willemsen. Les événements de 1830-1831 à Saint-Nicolas.

Fernand Donnet. Compte-rendu analytique des publications. Août 1905.

H. G. Fordham. Cambridgeshire maps.

Van de Casteele. L'utilité des reproductions photographiques au point de vue des expéditions officielles des documents d'archives.

Paul Bergmans. Note sur le compte de l'administration des biens du comte d'Egmont à Marcoing, etc.

Alph. de Witte. Un tableau inconnu de Gillis Smeyers.

Edm. Geudens. La confrérie de Saint-Yves à Anvers.

Abbé Joseph Laenen. Etude sur la suppression des couvents par l'empereur Joseph II.

Dr Ernst Vogt. Erzbischof Mathias von Mainz.

Rudolf Zöckler. Die beteuerungsformeln im franzosichen.

Otto Schmidt. Der kurze vokalismus der bönnlander mundart.
Adolf Beck. Die kirchenpolitik des erzbischofs von Köln.
Georgius Blecher. Di extispicio capita tria.
Theodorus Friedrich. In Julii Firmici Materni de errore profanarum religionum libellum quæstiones.
Otto Mehler. Die entwichelung der bevölkerung in dem teilen des regierungsvezerks Wiesbaden.
Guilielmus Schmidt. De die natali apud veteres celebrato quæstiones selectae.
Ludovicus Fahz. De poetarum romanorum doctrina magica.
Friedrich Schrod. Die gründung der deutschardenskomturei Sachsenhausen.
Heinrich Massing. Die geistlichkeit im altfranzösischen volksepos.
Fernand Donnet. Anvers. Visite de monuments curieux et peu connus.
A. Diegerick. Les archives de l'Etat à Gand et le château de Gérard le Diable.
Edmond Lombaerts. Sceau-matrice de Guillaume Uten-Lieminghen.
Leon Germain de Maidy. Sur les armoiries de Sarralbe.
Id. Un jeton du comte de Fontaine.
Id. La pierre tombale de Saulmory.
Id. Une taque de foyer aux armoiries de Bernardin II de Linoncourt.
Id. Les noms des rues de Saint-Mihiel.
Albert Ernest Jenks. The Boutoc igorot.
Justin de Pas. Cartulaire de la chartreuse du Val de Sainte-Aldegonde.
Pol De Mont. Koninklijk Muzeum van Schoone Kunsten te Antwerpen. Beschrijvend catalogus.
Manuel abrégé du répertoire bibliographique universel.
Maurice Zech. Les fouilles de Pergame.
Léon Halkin et Maurice Zech. Bulletin d'institutions politiques romaines.

2° ECHANGES.

Bruxelles. Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique. Tome XIX. N^os^ 6, 7 et 8.

BRUXELLES. Coutumes des pays et comté de Flandre. Quartier de Gand. Tome XI. Ville de Courtrai.

ID. Les missions belges de la Compagnie de Jésus. Bulletin mensuel. 7e année. Nos 9, 10 et 11.

ID. Revue belge de numismatique. 61e année. 4e livr.

ID. Inventaires sommaires des archives de l'Etat en Belgique. Archives ecclésiastiques du Brabant. I.

ID. Académie royale de Belgique. Classe des lettres et des sciences morales et politiques. Concours.

ID. Bulletin. 1905. Nos 6, 7 et 8.

LIÉGE. Institut archéologique liégeois. Bulletin. Tome XXXV, 1e fasc.

ID. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége. Léodium. 4e année. Nos 8, 9, 10 et 11.

ID. Wallonia. XIIIe année. Nos 6 et 7, 8, 9.

BRUGES. Annales de la Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre. Tome LV, 3e fasc.

BRECHT. Tijdschrift van den geschied- en oudheidkundigen kring voor Brecht en omstreken. 1905. II.

VERVIERS. Société verviétoise d'archéologie et d'histoire. Essai de bibliographie verviétoise. 3e vol.

HASSELT. L'ancien pays de Looz. 9e année. Nos 2, 3 et 4.

ANVERS. Bulletin des archives. Tome XIII, 3e livr.

LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique. 3e série. Tome I, 3e livr. Id. IIe section. 7e fascicule.

GAND. Koninklijke Vlaamsche Academie. Wedstrijden. 1906.

ARLON. Institut archéologique du Luxembourg. Annales. Tome XL.

GAND. Maatschappij der vlaamsche bibliophilen. 4e reeks. Nr 14.

TOURNAI. Annales de la Société historique et archéologique. Nouvelle série. Tome 9.

GAND. Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie. 13e année. No 7.

LUXEMBOURG. Verein fur Luxemburger geschichte, litteratur und kunst.
Ons Hemecht. 11 jahrg. 9, 10 et 11 heft.

AMSTERDAM. Académie royale des sciences.
Jaarboek 1904.
Verhandelingen. Letterkunde. Deel IV. N° 1.
Prijsvers: Fanum Apollinis.

LA HAYE. Algemeen Nederlandsch familieblad.
XVII^e Jaarg. N^os 7, 8, 9 et 10.

PARIS. Revue de la Société de Saint-Jean. Notes d'art et d'archéologie.
17^e année. N^os 7 et 8.

ID. Polybiblion.
Partie technique. Tome CV, 8^e, 9^e, 10^e et 11^e livr.
Partie littéraire. Tome CIV, 2^e et 3^e, 4^e et 5^e livr.

ID. Société nationale des Antiquaires de France.
Mémoires. 7^e série. Tome IV.

ID. La correspondance historique et archéologique. 12^e année.
N^os 138-139-140-141-142.

ID. Musée Guimet.
Revue de l'histoire des religions. Tome LI. N^os 1 et 2.

POITIERS. Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest. Tome X.
2^e trim.

LYON. Bulletin historique du diocèse de Lyon. 6^e année. N^os 34 et 35.

LILLE. Société d'études de la province de Cambrai. Bulletin. 7^e année.
N^os 8, 9 et 10.

DUNKERQUE. Union Faulconnier
Bulletin. 8^e année. Fasc. II et III.

LYON. Mémoires de l'Académie des sciences, belles lettres et arts.
3^e série. Tome VIII.

LIMOGES. Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin. Tome LIV. 2^e livr.

PONTOISE. Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin. Tome XXVI
1^r fasc.

NIMES. Mémoires de l'Académie.
Tome XXVII. VII^e série.

SAINT-OMER. Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin historique. 213e et 214e livr.

NANCY. Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain. Tome LIV.

SAINTES. Revue de Saintonge et d'Aunis. XXVe volume 3e et 4e livr.

TOURS. Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine. Tome XV. 1r et 2e trim.

AMIENS. Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie. Année 1904. 4e trim.

DIJON. Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres. 4e série. Tome IX.

CHERBOURG. Mémoires de la Société nationale académique. 1904-1905.

ROUEN. Précis-analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts. 1903-1904.

GRENOBLE. Bulletin de l'Académie Delphinale. 4e série. Tome 18.

BESANÇON. Mémoires de la Société d'émulation du Doubs. 7e série. 8e vol.

MONTAUBAN. Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne. Tome XXII, 1, 2, 3 et 4 trim.

BEAUNE. Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement de Beaune. Mémoires. Année 1903.

ORLÉANS. Société archéologique et historique de l'Orléanais. Bulletin. Tome XIII. No 180.

ID. Mémoires. Tome 29.

LILLE. Bulletin de l'Université et de l'Académie de Lille. 1905 No 3.

BERLIN. Monatshefte der kunstwissenschaftlichen literatur. 1905. 8, 9, 10 heft.

HEIDELBERG. Historisch philosophischen vereine. Neue Heidelberger jahrbücher. Jahrg. XIV. Heft 1.

DUSSELDORF. Beitrage zur geschichte des Niederrheim jahrbüch des Dusseldorfer geschichtvereins. 19r band.

HANNOVRE. Zeitschrift des historischen vereins fur Niedersachsen. Jahrg. 1905. 3es heft.

RATISBONNE. Verhandlungen des historischen vereines von Oberpfalz und Regensburg. 56 band.

LEIPZIG. Berichte über die verhandlungen der Königlich Sächsischen gesellschaft der wissenschaften. 1905. IV.

VIENNE. Sitznngsberichte der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften. Philosophisch historische klasse. CXLVIII band.

LONDRES. The royal archaeological institute of Great Britain and Ireland. The archaeological journal. Vol. LXII. N° 245.

DUBLIN. Royal irish academy.
Proceedings. Vol. XXV. Sect. C. N° 11.

CAMBRIDGE. List of the members of the Cambridge antiquarian Society.

ROME. R. Accademia dei Lincei.
Notizie degli scavi di antichita.
Vol. I, Indici. Vol. II, fasc. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7.

NAPLES. Rendiconto delle tornate e dei lavori dell' Accademia di archeologia, lettere e belle arti. Anno XVIII. Maggia a Dicembre 1904. Anno XIX. Gennaio a Marzo 1905.

MADRID. Revista de archivos, bibliothecas y museos. Ano IX. N° 6, 7 & 8.

BARCELONE. Revista dela asociacion artistico arqueologica Barcelonesa. Ano IX. N° 45.

PALMA. Boletin dela Sociedad arqueologica luliana. Noviembre-Diciembre de 1904. Janer & Febrer de 1905.

LISBONNE. Boltini da real associacao dos architectos civis e archeologos portuguezes.
Tomo X. N° 4 & 5.

ID. O archeologo Portugues.
Vol. X. N^os 1 à 9.

PORTO. Portugalia. Materiaes para o estudo do povo portuguez.
Tomo II, fasc. I.

MOSCOU. Bulletin de la Société impériale des naturalistes.
Année 1904. N^os 2 & 3.

CHRISTIANIA. Bibliothèque de l'université royale de Norvège.
Aarsberetning 1904.
Gamle Personnavne I.

ZAGREB. Vjesnik. kr. Hrvatsko slavonsko-dalmatinskoga Zemaljskoga arkiva.
God III, sv. 3.

BOSTON. Proceedings of the American academy of arts and science. Vol. XL. Nos 18 à 24. Vol. XLI. Nos 1 à 17.

WASHINGTON. Annual report of the board of regents of the Smithsonian institution. 1903.

MADISON. The state historical society of Wisconsin.
Collections. Vol. I, II et III (reprint).
Id. Vol. XVI.
Proceedings 1904.

BERKELEY. The department of anthropology of the University of California.

BOMBAY. Progress report of the archaeological survey of Western India. 1905.

LAHORE. Annual progress report of the superintendent of the archaeology survey. 1905.

RANGOON. Report of archaeological work in Burma fort the year 1904-1905.

CALCUTTA. Annual report of the archaeological survey, Bengal cercle. April 1905.

MANILA. Department of the interior. Ethnological survey publications. Vol I.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

LA HAYE. Martinus Nyhoff. Périodiques, publications de sociétés savantes.

LEIPZIG. Karl W. Hiersemann. Katalog 317. Archaeologie.
ID. Gustav Fock. Archäologie. N° 261.

RYSWYCK. Genealogische, heraldische of geschiedkundige werken, geschreven door A. A. Vosterman van Oyen.

HEIDELBERG. Ernst Carlebach. Antiquarisches verzeichnis. Nr 277.

ULM. Heinrich Kerler. Antiquarischer Katalog. N° 346.

Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la bibliothèque depuis le mois d'août 1905.

MESSIEURS,

Les documents historiques du XIII^e^ siècle ne sont guère communs. Nous croyons faire œuvre utile en vous signalant régulièrement ceux qui sont édités. Aujourd'hui c'est dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* (tome XXXV, fasc. 1) que nous en trouvons une série. M. l'abbé Paquay fait, en effet, connaître dans cette revue les *rejesta* de Renier, écolâtre de Tongres, vicaire général de Gueldre. Cet ecclésiastique remplit un rôle considérable dans l'administration du diocèse de Liége, pendant le second quart du XIII^e^ siècle. Comme visiteur apostolique, il fit preuve d'un grand zèle, mais surtout d'un tact remarquable au milieu des conflits, qui sans cesse, renaissaient entre l'autorité épiscopale et les divers chapitres diocésains. Nommé visiteur des béguines et beggards, il fit régner au sein de ces associations religieuses une sérieuse discipline ecclésiastique, conforme aux prescriptions du statut d'Urbain IV. La reproduction du testament de Renier et l'analyse des divers actes qu'il promulgua complètent ce travail.

L'étude des procédés d'éclairage en usage au temps jadis, a plus d'une fois déjà tenté la plume de plusieurs de nos collègues. Dans cet ordre d'idées, nous nous permettons de leur signaler dans *Portugalia* (tome II, fasc. I) le travail de M. Rocha Peixoto, portant pour titre: « Illuminacao popular ». On y retrouvera la description illustrée de tous les engins d'éclairage, depuis les frustes jarres en grès, jusqu'aux lanternes en métal, en passant par les appareils les plus divers, aux formes bizarres, mais d'autant plus intéressants qu'ils présentent des types spéciaux peu connus dans nos parages.

M. Edouard Piette qui, à différentes reprises, nous avait déjà fait parvenir ses diverses publications, vient encore de nous envoyer une importante série de brochures. On sait que ce savant a fait don au musée de Saint-Germain de ses inestimables collections d'objets de l'âge du renne et du premier âge du fer. Néanmoins,

il continue à décrire et à étudier les documents les plus intéressants, qu'autrefois il a recueillis au Mas d'Azil et dans d'autres dépôts préhistoriques. C'est ainsi que plusieurs statuettes d'ivoire, découvertes à Menton, et deux autres, provenant de Brassempouy semblent attester l'existence dans ces parages d'une race adipeuse apparentée aux Boschismanes ou aux Somalis. M. Piette est convaincu de l'existence de la race boschismane aux temps glyptiques dans les cavernes. Dans son travail sur la *Classification des sédiments formés dans les cavernes pendant l'âge du renne*, il met à contribution les nombreux documents gravés ou sculptés qu'il a recueillis, pour arriver à subdiviser chronologiquement l'âge glyptique, c'est-à-dire celui pendant lequel l'homme des temps pleistocènes sculpta, cisela et couvrit de gravures la ramure du renne, l'os, l'ivoire et la pierre. C'est à la même époque, qui n'est toutefois pas synonyme de celle du renne, qu'il orna de gravures et de peintures les parois des cavernes. Puis, s'attachant plus particulièrement à certains signes remarqués parmi ces sculptures, l'auteur conclut à l'existence des *écritures de l'âge glyptique*. Le symbole qu'il était habitué à représenter, a conduit l'homme de l'âge glyptique à l'écriture, et ce sont ces signes primitifs que les écritures pleistocènes ont empruntées pour en former en partie leurs caractères.

Beaucoup d'anciennes églises d'Angleterre présentent une curieuse particularité de construction, dont l'emploi n'a pas encore été expliqué jusqu'ici. Dans un des murs du chœur, du transept ou même des nefs, est souvent ménagée une petite ouverture, disposée en dessous des grandes fenêtres. M. Bedfort Pim a recueilli et classé de nombreux exemples de cette disposition, et les a décrits, au point de vue architectonique, dans un travail qui a été récemment publié dans *the Archaeological Journal* (vol. LXII, n° 245) et qui porte pour titre: « Some notes on the origin and uses of low side windows in ancient churches ». Cette communication a suscité une discussion qui n'a toutefois pas amené de solution définitive. Dans ces mystérieuses ouvertures, les uns voyent un appareil menagé, afin de pouvoir distribuer la Sainte Communion aux lépreux, d'autres croyent qu'elles servaient à entendre les confessions, ou bien encore, à sonner une cloche sans devoir pénétrer dans l'église, etc. Pourquoi ces petites fenêtres ne pou-

vaient-elles pas servir aux pieux fidèles quand l'église était fermée, soit pour adorer le Saint Sacrement, soit pour vénérer les reliques des saints, ou pouvoir apercevoir quelque statue vénérée? Les anciennes cryptes avaient des ouvertures de ce genre, par lesquelles les fidèles, sans y pénétrer, pouvaient découvrir les tombeaux ou les châsses qui renfermaient les reliques saintes. Dans nos chapelles rurales ne remarque-t-on pas dans les portes, ou même dans les murs, des ouvertures grillées, à travers desquelles les passants peuvent apercevoir l'autel et même, en certains cas, placer à l'intérieur une chandelle allumée?

M. l'abbé Guillaume Zech s'est plu à étudier spécialement l'histoire ancienne. Dans un premier travail, consacré aux *Fouilles de Pergame*, après avoir résumé l'histoire de cette antique cité, il s'applique spécialement à faire connaître les trésors artistiques et archéologiques, que des recherches intelligentes ont pu ravir au sol où elles étaient cachées depuis des siècles. Ces investigations ont permis de faire une ample moisson de textes épigraphiques, mais ont surtout amené la découverte d'œuvres d'art de premier ordre et permis de reconstituer nombre de monuments importants, qui, autrefois, faisaient l'orgeuil de l'opulente capitale des Attalides.

Au moyen d'un second travail, publié en collaboration avec M. Léon Halkin, M. Zech a constitué un *Bulletin d'institutions politiques romaines*, dans lequel ont été signalées toutes les publications relatives aux institutions politiques des Romains, accompagnées d'un résumé succinct, avec indication du plan des idées fondamentales, des conclusions et même d'une appréciation critique de leur valeur scientifique. Pareil répertoire est appelé à rendre de signalés services à ceux qui s'adonnent particulièrement à l'étude des différentes branches de l'administration et de la constitution proprement dite du peuple romain.

Les précieuses collections romaines du musée lapidaire d'Arlon viennent d'être décrites par M. J. B. Sibenaler, dans son *Guide illustré du Musée*, qui a d'abord paru dans les Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg. De nombreuses reproductions photographiques illustrent ce recueil, qui sera fort utile pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la période romaine ou gallo-romaine de notre patrie. L'étude de ces monuments lapidaires fournira d'utiles et de sûres indications pour la reconstitution de l'histoire économique

des populations de l'époque, permettant de s'initier à leur vie intime, à leurs coutumes commerciales, à leurs cérémonies funéraires. La plupart des monuments, conservés au musée d'Arlon, ont, au moyen âge, et même jusqu'au XVII^e siècle, servi de matériaux de remploi pour des constructions nouvelles. C'est grâce à cette destination qu'ils ont pû échapper à une destruction complète et être retrouvés de nos jours plus ou moins intacts.

Jadis, dans nos publications, nous avons accueilli un travail de M. Laloire relatif à l'Union des étudiants anversois à Louvain. Je crois devoir vous signaler une publication du même genre, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, (tome XXXI, 3^e livr.) C'est le travail de M. Jos. Wils, s'occupant de la Congrégation des théologiens campinois de l'ancienne Université de Louvain. Cette association fut fondée en 1703, par quelques étudiants en théologie campinois et placée sous le vocable de la Vierge et de sainte Dymphne. Le registre de la congrégation existe encore et permet d'en connaître les statuts et d'en étudier l'organisation jusqu'à sa dissolution en 1797, lors de la suppression de l'Université. Le premier doyen en fut Godefroid Moors, d'Herselt, qui plus tard, devint curé de Poederlé, et sur la liste des adhérents se rencontrent les noms de la plupart des membres du clergé campinois de la fin du XVIII^e siècle.

Fort intéressants sont les détails que notre confrère M. G. Willemsen nous fournit sur « les événements de 1830-1831 à Saint-Nicolas» *(Annales du Cercle archéologique du pays de Waes.* XXIV, 1). C'est l'histoire anecdotique, parfois fort amusante, des événements qui se déroulèrent dans la capitale du pays de Waes, depuis le mois d'août 1830 jusqu'aux sanglants épisodes de Calloo et, plus tard, en 1833, la visite de Léopold I^r. De suggestives illustrations montrent quel était à cette époque, l'état d'esprit des orangistes et l'usage qu'ils firent de la lithographie pour la propagande de leurs idées politiques

A l'occasion de l'exposition de Liége, notre confrère M. Alph. de Witte a été chargé par le gouvernement, d'écrire une histoire succincte de *la médaille en Belgique au* XIX^e *siècle.* Son travail forme un résumé complet et un tableau instructif du développement, depuis un siècle, de cet art si délicat du médailler, auquel

une place plus importante mériterait d'être réservée dans nos hautes écoles artistiques. A la fin du XVIII^e^ siècle, on utilisa principalement les médailles gravées à la pointe, les médailles d'orfèvre; ce n'est que sous l'Empire, que pour la première fois, il fut usé du tour à réduire. Sous le roi Guillaume, on introduisit à la Monnaie de Bruxelles les balanciers et les laminoirs, tandis que la première presse à médailles y fut installée en 1828. Les premiers médailleurs furent d'origine française, et ce n'est pour ainsi dire que depuis 1830 que des artistes belges s'engagèrent avec quelque succès dans cette carrière. Depuis quelques années la jeune école nationale a pris corps, et aujourd'hui des artistes de talent s'adonnent avec succès à cet art spécial dont la vogue tend chaque jour à se développer davantage. On a compris, comme le dit M. de Witte, que la médaille n'est pas seulement un simple objet de collection, mais, que par sa nature même, elle est destinée à l'instruction des générations futures.

Les inventaires d'archives, aujourd'hui, se multiplient, rendant ainsi presque partout, de plus en plus facile l'accès des dépôts de documents anciens à tous les travailleurs qui veulent les consulter. M. Alfred d'Hoop vient de publier le tome I de l'*Inventaire général des archives ecclésiastiques du Brabant*. Ce volume est consacré aux églises collégiales. Pour chacune d'elles on trouve l'énumération, avec analyse sommaire, de toutes les pièces reposant aux archives du royaume à Bruxelles, à la cure même de l'église en question, au dépôt de l'archevêché à Malines et, s'il y a lieu, dans d'autres collections communales ou particulières. Semblables publications peuvent puissamment faciliter la tâche des travailleurs, et on ne saurait assez encourager leur publication.

Dans les *Beiträge zur geschichte des Niederrheins* (69 band, 1904), édités par la « Düsseldorfer geschichtsverein », nous rencontrons une étude de M. Th. Levin, portant pour titre: « Beiträge zur geschichte der kunstbestrebungen in dem hause Pfalz-Neuburg », dans laquelle nous pouvons puiser pas mal de détails intéressants pour l'histoire artistique de notre pays. Wolfgang-Wilhelm, premier duc de Juliers et de Bergh, avait un goût prononcé pour les beaux-arts. Il avait pour agent, à Bruxelles, le père jésuite Rosmer, qui lui renseignait toutes les œuvres d'art ou les antiquités dont

l'acquisition était possible. Il fit à Rubens la commande de diverses toiles, distinées à être offertes à des églises, notamment un Saint-Michel terrassant les anges rebelles et la Vierge immaculée écrasant la tête du serpent. Ses rapports avec le grand peintre furent des plus suivis, ce qui ne l'empêcha pas de prendre encore d'autres artistes à son service, notamment Deodat del Monte et Jean Spielberg. Le fils de Wolfgang-Wilhelm, Philipp-Wilhelm, suivit les traditions paternelles. Il s'attacha plusieurs peintres, parmi lesquels il faut citer Joachim van Sandrart, né à Francfort, mais d'origine néerlandaise, et d'autres encore. Sous le règne de son successeur, Johann-Wilhelm, l'artiste qui jouit de la plus grande vogue fut, sans contredit, le sculpteur Gabriel de Grupello, élève d'Artus Quellin, qui enrichit de ses œuvres les églises de Dusseldorf et exécuta les bustes des principaux membres de la famille ducale.

Dans la *Revue belge de numismatique* (61e année, 4e livr.), M. de Dompierre de Chaufepié, publie une étude sur « quelques médailles inédites ». La première qu'il décrit porte un buste d'homme en costume du XVIe siècle et au revers des armoiries qu'il faudrait blasonner d'argent à trois fleurs de lys au pied coupé de sable, chargées en cœur d'un écusson d'or à trois pals de gueules. Cimier: deux demi-pattes de cheval de sable, les fers d'argent, les clous de sable. La reproduction du blason est trop défectueuse pour se rendre compte des couleurs des lambrequins et apercevoir si les pattes sont chargées d'écussons aux armes de l'écu, les figures sont accompagnées des deux inscriptions suivantes:

qua sit gens aedita stirpe clara Liranorum
inscripta argento lilia nigra docent MDXXXXI.

L'auteur voulant spécifier quel est le personnage représenté sur cette médaille, s'efforce à le découvrir dans la maison qu'il appelle des Lirani et croit pouvoir arrêter son choix sur Johann van Lier, seigneur de Berchem, colonel-général de l'artillerie de Charles-Quint, ou sur Cornelis van Lier, qui en 1566, prit part au Compromis des nobles.

Faisons d'abord remarquer que la maison van Liere, essentiellement brabançonne, n'a jamais été désignée sous le nom de Lirani. Puis l'inscription même aurait dû empêcher l'auteur de s'égarer dans

des recherches. Celle-ci dit que les lys de sable placés sur argent apprennent que cette famille (celle du personnage) est issue de l'illustre race des van Liere. Il s'agit ici d'un membre de la famille van Ymmerseele. Les armoiries, sur ce point, sont formelles. Les Ymmerseele descendent, en effet, de l'ancienne famille des van Liere qui joua un rôle si important dans l'histoire d'Anvers, principalement au XVe siècle et dont le somptueux hôtel renfermait ce bijou architectonique: la chapelle de Bourgogne, qui a heureusement été conservée jusqu'aujourd'hui.

Le chevalier Henri d'Ymmerseel, seigneur en partie d'Itegem, mourut à Malines, le 10 janvier 1420-1421. Il y fut enterré dans l'église Sainte-Catherine et sur sa tombe, au-dessus d'une inscription, fut placé le blason aux trois fleurs de lys, chargé en cœur d'un écusson palé, qui, dans l'espèce, appartient à la famille Berthout, la mère du défunt étant Béatrice de Duffel. Ce blason est identique à celui de la médaille qui nous occupe. Pour identifier plus particulièrement cette dernière, nous n'avons plus qu'à chercher quel est le descendant d'Henri d'Ymmerseel, qui vivait en 1541. Ce ne peut être que Charles d'Ymmerseel, seigneur d'Itegem, vicomte d'Alost, propriétaire de Wommelghem, Immerseel, ter Hameyden, etc., qui mourut sans enfants vers 1548, ses biens et ses titres passant en cette année à son frère Philippe.

On nous objectera peut-être que dans son testament Jean de Lierre léguait à sa sœur, épouse de Jacob van Wassenaer, la chaine d'or qu'il avait l'habitude de porter. Mais rien ne dit que cette chaine était celle qui supportait la médaille dont nous nous occupons. Dans beaucoup de testaments on trouve des clauses identiques, car au XVIe siècle, dans les classes aisées, l'habitude de porter des chaines avec médailles était générale. La médaille est actuellement en possession de la famille van Wassenaer, à la suite, présume M. de Dompierre, du mariage de Jacob van Wassenaer avec la sœur de Jean de Liere. Mais pourquoi ne serait-elle pas devenue propriété de cette famille, quand une des descendantes de Charles d'Ymmerseel, Isabelle Marie d'Ymmerseel, dans la première moitié du XVIIe siècle, épousa Jean de Wassenaer, seigneur de Warmont, Hazerswoude, etc.?

Les organes de la presse quotidienne ont longuement narré les circonstances diverses de la découverte récente, à Rome, de la catacombe de Commodille, près de la voie Ostie, non loin de la basilique de Saint-Paul. Dans ce cimetière souterrain furent inhumés les restes des saints martyrs Félix, Emérite et autres De précieuses peintures murales ont été relevées sur les parois de ces galeries funéraires. Dans les « Atti », de la *R. Accademia dei Lincei* (vol. II, fascicolo 5), on trouvera copie des inscriptions qui ont été copiées dans la catacombe.

La preuve nous est fournie des anciennes relations commerciales, existant entre l'île Majorque et les Flandres, par un inventaire que nous trouvons dans les *Bolletin dela Sociedad arqueologica luliana*, de Palma (Janer & Febrer de 1905). Il s'agit des biens meubles et immeubles, delaissés en 1388, par un certain Berenger Vida, fils de Berenger Vida, marchand majorcain. Et d'abord, parmi les propriétaires dont les biens joignaient celui du défunt, nous relevons le nom de Antoine Morgat, dont la désinence flamande ne saurait être niée. Parmi les nombreux objets mobiliers, dont la nomenclature compose l'inventaire, nous trouvons mentionné:

Item unam balam de roge quam dictus Berengarius recepit de Flandres. Nous croyons que par *roge* il faut ici entendre la garance *(roja* en latin du moyen âge). Plus loin.: *item duo scanna parva operis Flandriarum — item unum scannum parvum operis Flandriarum.* Nous supposons que par *scannum* il faut entendre ici des sièges, sans doute recouverts de tapisseries des Flandres.

Le puissant duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire, périt à la bataille de Morat, le 5 janvier 1477. On sait que son camp renfermait d'inestimables trésors artistiques. On connait, au moins par leur description, bon nombre de ces objets précieux faisant partie du butin recueilli par les Suisses. Mais d'autres objets furent transportés à Nancy; quelques-uns d'entre eux existent encore. C'est à leur étude que M. Pierre Boyé consacre un travail qu'il intitule : *Le butin de Nancy*, et qui a été publié dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain* (tome LIV, p. 125). S'occupant des fameuses tapisseries qu'on prétendait avoir garni la tente du duc, l'auteur, en analysant toutes les sources anciennes

qui s'y rapportent, croit pouvoir conclure, non sans raison, que les cinq pièces de la « Condamnation de banquet et de souper » proviennent d'une suite de dix pièces, dont on ne peut pas faire remonter la fabrication plus haut que les toutes dernières années du XV^e^ siècle, et même, de préférence, le début du XVI^e^. Par contre, pour les deux pièces d' « Esther et Assuerus » provenant d'une série de six pièces, une hypothèse est admise. Jusqu'à preuve du contraire, il est permis, pour ces dernières, de croire qu'elles ont fait partie du butin recueilli sur le champ de bataille de Morat.

Malgré l'assertion de Laserna Santander, le manuscrit « de la très bonne monarchie », donné autrefois par la reine Louise à la Bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles, a peut-être été perdu dans l'un des trois désastres de 1476 et 1477, mais n'a jamais figuré dans l'inventaire de la bibliothèque de Charles-le-Téméraire.

Nombre d'armures, d'armes, de vêtements et de bijoux, conservés dans des musées ou des hôtels de ville suisses et présentés comme s'ils provenaient de Morat, ne peuvent en aucune manière prétendre à pareille origine. Même le canon que l'on peut voir à Bâle et qui, entre le chiffre de Charles et les briquets, porte la signature:

Jehan de Malines ma fayt l'an MCCCCLXXIIII

est tombé aux mains des Suisses à Granson et non à Morat.

Par contre, à Soleure, à l'arsenal, subsistent encore trois drapeaux qui indubitablement ont été enlevés aux bourguignons sous les murs de Nancy. Deux d'entre eux portent les armoiries ducales; le troisième montre saint Georges à cheval combattant le monstre, et plus loin, la devise bien connue: *Je lai emprins*. A Liestal, ville dépendant de Bâle, se retrouve une autre pièce authentique, une assiette à manger les épices, (confitures, sucreries, etc.), ayant fait partie de la vaisselle du prince. Toutefois, des surcharges ultérieures l'ont défigurée et, la légende aidant, on voudrait aujourd'hui la faire admettre comme « la coupe de Charles-le-Téméraire ».

M. V. Brants, dans le *Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des beaux arts* de l'Académie royale de Belgique (1905, n° 7), communique « une page de sémitisme diplomatique et commercial ». Celle-ci nous initie à des incidents de la vie d'Amsterdam au XVIII^e^ siècle, d'après des pièces inédites.

C'est le récit succinct, d'après la correspondance de l'ambassadeur espagnol, à La Haye, de toutes les fraudes, des pratiques commerciales douteuses, dont usèrent surtout les juifs hollandais pour éluder les prescriptions protectrices, prises par l'Espagne, à la suite du traité de Munster de 1648. Pour beaucoup de points on peut, à cette époque, retrouver des analogies intimes entre ces pratiques et celles dont il fut usé à Anvers, principalement par les *marranos* ou nouveaux chrétiens.

Notre confrère, M. Nap. de Pauw, devant récemment, en sa qualité de procureur-général, prononcer le discours de rentrée à la cour d'appel de Gand, prit pour sujet de cette mercuriale *l'assassinat d'Artevelde et l'instruction de ce crime*. Familiarisé, par ses travaux antérieurs, avec les moindres circonstances de la vie si agitée du tribun gantois, et éclairé par l'étude des moindres documents d'archives rélatifs à cette période si agitée de l'histoire flamande, M. de Pauw discute les opinions contradictoires de ceux qui, d'une part, prétendent que van Artevelde, s'appliqua de tout son pouvoir à remplacer le prince légitime par un souverain étranger, et de ceux qui, par contre, s'imaginent que le capitaine général n'outrepassa pas les limites constitutionnelles et s'efforça de sauvegarder la dynastie régnante. Il conclut en affirmant que les faits et les dates prouvent, que van Artevelde préconisait le refus d'obéissance au comte jusqu'à ce que ce dernier eut prêté serment au roi d'Angleterre, comme roi de France. De plus, il établit que l'assassinat eut lieu le 17 juillet 1345 et que le principal instrument en fut le doyen des tisserands, Gérard Denis.

La ville d'Albarracin, dans la province espagnole de Teruel, possède dans la salle capitulaire de sa cathédrale, une série de fort belles tapisseries. M. Manuel Mora, sous le titre de: *Tapices de Albarracin*, les étudie dans la *Revista de archivos, bibliotecas y museos* de Madrid (tercera epoca, año IX, numero 8, f° 97). La série comprend sept pièces de différentes grandeurs; elles sont consacrées à représenter l'histoire de Gédéon, sujet fréquemment utilisé par les hautelissiers flamands. De riches bordures les encadrent. Pour identifier ces tapisseries, l'auteur s'est adressé aux directeurs du British Museum, du South Kensington Museum de Londres et du Musée

de Naples. Il nous semble qu'il eut été mieux renseigné en ayant recours aux archéologues belges. Quoiqu'il en soit, la provenance bruxelloise de ces riches tentures ne saurait être contestée; elles portent en effet la marque de fabrication de Bruxelles, l'écusson entre deux lettres B. Elles sont de plus signées d'un monogramme que les correspondants de M. Mora attribuent au fabricant François Geubels. Sur ce point nous ne sommes pas d'accord. Le monogramme de Geubels est parfaitement connu; on le retrouve sur de nombreuses tentures; il est composé des lettres F et G surmontées de la croix du signe de marchand. Il n'y a pas la moindre analogie entre cette signature et celle qui se retrouve sur les tapisseries d'Albarracin. Quant à cette dernière, nous ignorons à quel fabricant elle appartient; nous ne la retrouvons pas parmi les nombreuses signatures bruxelloises connues et reproduites jusqu'ici; nous croyons qu'elle est composée des lettres T et E. Espérons que des découvertes ultérieures permettront de spécifier de quel atelier proviennent les tapisseries flamandes conservées dans la cathédrale d'Albarracin.

Le gouverneur du Hainaut, M. le baron du Sart de Bouland, a bien voulu entr'ouvrir quelque peu les portefeuilles de son inestimable collection d'ex-libris, pour décrire quelques pièces rares. Dans les *Annales de la Société historique et archéologique de Tournai* (nouvelle série, tome 9, p. 435), il s'occupe de « quelques ex-libris tournaisiens », et en de courtes notices illustrées, fournit des indications précises sur ces vignettes précieuses, sur les artistes qui les produisirent et sur les bibliophiles qui en ornèrent les livres de leurs bibliothèques.

L'Union Faulconnier, de Dunkerque, dans son bulletin (tome VIII, fasc. III), nous communique « un manuscrit de 1711 », dans lequel nous relevons quelques particularités intéressant plus directement notre pays.

En 1562, le magistrat dunkerquois acheta à Gand, à un nommé Victor De Nelis, une horloge qui pesait 2700 ℔ et coûta 631 livres 10 sous. En 1578, le peintre François Pourbus, qui avait peint pour la confrérie de Saint-Georges à Bruges, un tableau représentant son saint patron, et qui ne put en obtenir un prix raisonnable, fut plus heureux à Dunkerque où son œuvre fut payée 1500 livres,

par la confrérie de Saint-Georges de cette ville. En 1662, les Bénédictines anglaises, qui depuis longtemps étaient fixées à Gand, quittèrent cette ville et s'établirent à Dunkerque, où elles se bâtirent nn couvent; elles furent imitées, en 1682, par les religieuses de l'Ordre de Saint-Augnstin qui arrivèrent de Dixmude.

Sous le titre de « Azulejos », dans le *Boletini da Real associacao dos architectos civis e archeologos portuguezes* (4ª serie, tomo X, nº 5), M. le vicomte de Juromenha recherche l'origine des carreaux de céramique émaillés, qui partout au Portugal encadrent les portes des édifices ou bien ornent les vestibules et les escaliers. Certaines maisons en sont recouvertes extérieurement de la base au toit. En général, ils sont de couleur blanche avec des dessins bleus; les spécimens les plus artistiques datent des XVIIe et XVIIIe siècles. Quelques-uns croyaient que ces carreaux étaient importés de Hollande. Il y en avaient évidemment qui venaient des Pays-Bas, et c'étaient les plus artistiques, mais l'immense majorité était de fabrication locale. On peut faire remonter leur origine aux Arabes, et plus tard, on les fabriqua dans les mêmes tuileries qui produisaient les poteries et les porcelaines de tous genres. Ces usines, placées sous le patronage de sainte Justa et de sainte Rufina furent très prospères au XVIIIe siècle; elles exportèrent beaucoup de leurs produits et imitèrent même les porcelaines étrangères, surtout les chinoises.

Dans la même publication, le comte de Raczynski s'occupe des « pelourinhos », c'est-à-dire des piloris qui sont encore si nombreux dans les moindres bourgades portugaises. A ce propos il émet un vœu: C'est que l' « on gravât les noms de badigeonneurs, des » mauvais restaurateurs de tableaux et des architectes qui, en » mutilant ou en dénaturant les anciens édifices, leur raviront doré- » navant leur caractère primitif. » Si on devait, dans notre pays, donner suite à cette bizarre proposition, les rares piloris qui existent encore dans quelques localités belges ne suffiraient certes pas à l'inscription des noms de tous les malfaiteurs artistiques qui ont détruit, ou malheureusement remanié nos anciens monuments.

En terminant ce compte rendu, qu'on nous permette une petite réclamation. Récemment, à deux différentes reprises, un journal

local a reproduit des travaux qui avaient été imprimés dans nos publications, en laissant croire que les auteurs les avaient rédigés à son intention. L'organe d'une société d'archéologie a également imprimé à nouveau une notice, dont nous avons eu la primeur. Ces procédés ne nous semblent pas à l'abri de tout reproche. Il eut au moins fallu indiquer la source où ces études avaient été copiées, et nous faisons un appel à nos collègues pour qu'on ne donne plus, à leur insu sans doute, à leurs travaux une destination qu'ils ne sauraient approuver, tout au moins sous la forme sous laquelle celle-ci s'est produite (1).

FERNAND DONNET.

3 Décembre 1905.

---

(1) Dans notre dernier compte rendu (6 août 1905), il s'est glissé un *lapsus calami*, que chacun aura du reste facilement pu rectifier. En analysant la brochure relative à M. F. Van Camp, nous avions relaté l'octroi d'un titre de baron de l'Empire et attribué cette faveur à De Moor, tandis qu'elle revenait au curé de Saint-Jacques à Anvers. *Suum cuique.*

RAPPORT DU SECRÉTAIRE

MESSIEURS,

Qu'il me soit permis au début de ce rapport annuel, de payer un tribut de regrets à la mémoire des confrères que la mort nous a ravis au cours du dernier exercice.

Le 11 février 1905 mourut à Louvain M. Edouard van Even, archiviste de la ville. Il avait été reçu, en 1864, comme membre correspondant de notre Compagnie et élu membre titulaire en 1900. Né à Louvain, le 6 décembre 1821, il avait d'abord rempli les fonctions de sous-bibliothécaire de l'Université jusqu'en 1853, quand il fut nommé archiviste communal. Il se signala par la publication d'un grand nombre d'œuvres historiques, archéologiques ou simplement littéraires. Parmi ses principaux travaux il faut citer: *Louvain dans le passé et dans le présent*, *Louvain monumental*, *Geschiedenis van Diest*. La plupart de ses publications sont du reste consacrées au passé de sa ville natale. Dans nos annales il fit paraître une notice sur *Ludovico Guicciardini* et un travail relatif aux *Armoiries des abbés et abbayes de Louvain*.

Un de nos plus anciens membres correspondants regnicoles, M. l'abbé De Bruyn, dont la nomination remonte à l'année 1881, est mort le 21 septembre 1905.

Il avait rempli des fonctions sacerdotales, successivement comme vicaire au Sablon et aux Minimes à Bruxelles, puis curé à Vlesenbeeck et à Kersbeeck, mais depuis quelque temps s'était retiré à Tirlemont.

Il était l'auteur de bon nombre d'études artistiques et archéologiques, ces dernières consacrées surtout à la ville de Bruxelles et à ses antiquités. Nous citerons entre autres: *Trésor artistique des églises de Bruxelles*, *Archéologie religieuse appliquée à nos monuments nationaux*, *Histoire de l'église Sainte-Gudule*, *Etude archéologique sur la croix et le crucifix*, *Architectonographie de l'église de Notre-Dame de la Chapelle*, *etc.*

M. J. Th. de Raadt, membre correspondant regnicole, élu en

1891, prit pendant ces dernières années une part importante au mouvement archéologique du pays. Ses publications sont excessivement nombreuses. Il s'occupa surtout d'héraldique et dans cet ordre d'idées il fit paraître, il n'y a pas bien longtemps, son grand ouvrage sur les *Sceaux des Pays-Bas.*

Dans nos publications nous avons accueilli une de ses études sur les *Seigneuries du pays de Malines*, celle qui a trait à « Berlaer et ses seigneurs », puis une des nombreuses notices qu'il écrivit lors de la polémique qui se fit jour au sujet du goedendag; il l'intitula: *Un mot à propos du goedendag*, ainsi qu'une note sur les *Fresques de la Leugemeete* et un rapport sur la *Seigneurie de Moerzeke.* M. de Raadt est mort inopinément à Bruxelles, le 2 juillet 1905.

Nous avons encore perdu pendant le cours de l'année deux de nos membres honoraires regnicoles.

C'est d'abord le R. P. Iweins, de l'ordre de Saint-Dominique, décédé à Louvain, le 12 mars 1905. Il était né à Ypres en 1840 et avait été élu membre correspondant regnicole en 1860. Il consacra plusieurs études à l'histoire de l'ordre religieux auquel il appartenait. On connaît aussi son *Esquisse historique et biographique sur Rythovius, premier évêque d'Ypres*, et le travail qu'il nous réserva sur le *Château des comtes de Flandre à Ypres.*

Puis, le 27 mars 1905, décédait à Liége, M. H. Schuermans, président honoraire de la cour d'appel, qui appartenait depuis 1884 à notre Compagnie. Son œuvre est considérable et il n'est presque pas de question archéologique dans laquelle il ne soit intervenu avec une incontestable autorité. Bien souvent il nous fit part de ses travaux et nous pouvons consulter dans nos publications ses diverses notices sur: *L'émail chez les Romains, Des styles à écrire, Une intaille en jaspe trouvée à Liberchies, La Belgique antérieure au moyen âge, Mille inscriptions des vases de grès dit flamand*, son *Discours sur l'histoire et l'archéologie*, sans compter plusieurs notes de moindre importance et de nombreux rapports.

Nous espérons que les membres qui ont bien voulu se charger de rédiger la biographie de ces regrettés confrères, nous remettrons bientôt leur travail; ils rappelleront ainsi à d'autres membres que ceux-ci ont bien voulu promettre antérieurement d'acquitter une

tâche analogue; nous serions heureux de pouvoir faire imprimer ces diverses notices biographiques.

Les élections statutaires, faites en décembre dernier, ont eu pour résultat d'amener la nomination comme vice-président du R. P. van den Gheyn, en remplacement de M. Soil de Moriamé, appelé à occuper la présidence pendant le cours de l'année 1905. Le mandat de votre secrétaire et bibliothécaire a ensuite été renouvelé pour deux ans.

Tous les deux mois, l'Académie a tenu ses réunions réglementaires. A la première de celles-ci, lors de son installation, le nouveau président annuel, M. Soil de Moriamé, a donné lecture de son discours inaugural, consacré à exposer ses idées au sujet des tendances artistiques dont ont été imprégnés les siècles passées et qui gagneraient à être encore cultivées aujourd'hui, ce qui constituerait à toute évidence *une note d'art dans la vie.*

Dans les séances subséquentes il a été donné connaissance de nombreux travaux qui presque tous ont figuré déjà dans nos publications. Je vous rappellerai notamment le rapport de M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck, sur *le congrès archéologique de France au Puy;* les études du R. P. van den Gheyn, sur *Peiresc et Coberger;* de M. le président Blomme, sur *un oculiste gallo-romain;* de M. l'abbé Laenen, sur *la suppression des couvents par l'empereur Joseph II dans les Pays-Bas autrichiens et plus spécialement dans le Brabant.* M. Fernand Donnet vous a communiqué ses *Variétés campanaires* et ses *Notes artistiques et archéologiques sur la province d'Anvers.* Tous ces travaux ont trouvé place dans les Annales; d'autres, de moindre importance, ont été imprimés dans les Bulletins. Il me suffira de vous rappeler: La *Note sommaire sur les fouilles de Thielrode,* par M. Willemsen; la *Nécropole par incinération de Grobbendonck* et la *Nécropole du Looi à Turnhout,* par M. Stroobant; la *Note sur le séjour de van Dyck en Italie,* par M. Hymans; *Un second monument du séjour du marquis de Ximenès à Liége,* par M. Comhaire; *la Confrérie de Saint-Yves à Anvers au* XVII^e^ *siècle,* par M. Geudens; *Un tableau inconnu de Gillis Smeyers,* par M. de Witte; *Note sur le compte de l'administration des biens du comte d'Egmont,* de M. Bergmans, et *Trois cloches flamandes du Limousin,* de M. Fernand Donnet.

Dans nos publications, nous avons aussi admis certains mémoires envoyés par des archéologues étrangers à notre Compagnie et qui avaient été acceptés, après que des rapports favorables eussent été produits par les commissaires chargés de les examiner. Je citerai ainsi, dans les Annales: *Les cloches de Tournai*, de M. Desmons, et *Les études campanaires*, de M. Berthelé; puis dans les Bulletins: *Les margraves ou écoutètes d'Anvers et du pays de Ryen*, par M. Stockmans.

Enfin, diverses études ont été communiquées en séance et n'ont jusqu'ici pas encore pu être imprimées, les auteurs ayant différé la remise de leurs manuscrits. Dans cette catégorie, je mentionnerai: une *Note sur l'église Saint-Servais de Schaerbeeck* et une autre sur *la Bibliothèque de Peiresc* par M. le vicomte de Gellinck Vaernewyck; *Les mares à cloches de la Campine*, par M. Stroobant; *La prévôté des églises de Mons*, par M. Matthieu, et *Les biens du prieuré de Val Duchesse à Anvers*, par M. Fernand Donnet.

Faut-il vous rappeler ici la manifestation archéologique que nous avons organisée au mois d'octobre, pour nous associer aux fêtes qui de toutes parts dans le pays se célébraient en commémoration du 75e anniversaire de l'indépendance de la Belgique? Nous y avons invité non seulement nos membres, mais encore les Sociétés étrangères et le public anversois. Nous avons été heureux de constater le succès complet de notre journée archéologique et de nous réjouir de l'empressement si flatteur que tous mirent à répondre à notre appel. Les détails de notre séance solennelle, des promenades archéologiques, du banquet et des diverses autres festivités ont été longuement rapportés par la presse; ils sont trop récents pour que nous les énumérions encore une fois dans ce rapide rapport. Toutefois, il nous suffira d'ajouter que dans la séance il a été donné lecture de cinq travaux destinés à constater les progrès accomplis dans notre patrie depuis trois quarts de siècle. Le R. P. van den Gheyn a parlé de la *Préhistoire en Belgique depuis 1830;* M. Pirenne *de l'Histoire;* M. Soil de Moriamé, *de l'Archéologie;* M. Comhaire, *du Folklore*, et M. Fernand Donnet, *de l'Archéologie et de l'Histoire au point de vue local.* Tous ces discours seront imprimés dans un fascicule spécial des Bulletins qui ces jours-ci vous sera distribué.

En dehors de cette publication, pendant le cours de l'année, nous

avons encore fait paraître les quatre livraisons du tome VII de la 5e série des Annales, quatre fascicules du Bulletin et la continuation de la table analytique des matières. Pour servir de guide à nos invités, lors de la promenade archéologique du 8 octobre, nous avons fait imprimer un petit volume illustré contenant la description des monuments dont la visite devait se faire.

Il me reste, Messieurs, à vous faire un court rapport sur l'état de notre bibliothèque. Il y a deux ans j'émettais quelques craintes au sujet de l'exiguité de nos locaux. Tous vous aurez vu que, grâce à une entente avec l'Académie royale des Beaux-Arts, une partie de nos collections ont été transférées dans une salle récemment emmenagée, où, pendant un certain temps du moins, elles seront moins à l'étroit. Car vous pourrez constater que l'importance du service d'échanges augmente chaque jour. Depuis l'année dernière nous avons noué de nouvelles relations avec le « département officiel d'archéologie du gouvernement des Indes », avec « l'Université de Californie », avec la « Société archéologique de Tarn-et-Garonne », avec la « Royal irish Academy de Dublin », avec « the ethnological survey for the Philippine Island », avec la « Cincinnati museum Association », avec « the Cambridge Antiquarian Society de Cambridge », etc. Plusieurs de ces demandes d'échanges nous sont parvenues à la suite de l'Exposition internationale de Saint-Louis, où nos publications, exposées dans le compartiment du Ministère de l'intérieur, ont obtenu le diplôme d'honneur en collectivité.

Quant aux hommages d'auteurs, ils se multiplient et nous sommes heureux de voir notre bibliothèque s'enrichir ainsi des études les plus intéressantes, parues à l'étranger et dans le pays, sur les matières qui se rapportent plus spécialement à nos études habituelles. Du reste, régulièrement, à chaque séance je vous ai communiqué une rapide analyse des principales publications reçues par notre bibliothèque. Ce résumé succinct vous aura permis de constater l'importance des documents dont se sont enrichies nos collections bibliographiques et vous aurons certes prouvé que le service de la bibliothèque a contribué pour une bonne part au mouvement progressif dont peut s'enorgeuillir l'Académie pendant l'exercice que nous clôturons aujourd'hui.

Le Secrétaire et Bibliothécaire,

FERNAND DONNET.

RAPPORT DU TRÉSORIER

L'exercice 1901 laissait une encaisse de fr. 1,815.80; dans le courant de l'année les sommes suivantes ont été perçues, savoir: fr. 987.26 pour cotisations des membres et abonnés, fr. 80.60 pour vente de brochures et numéros des annales, fr. 502.06 pour intérêts des fonds placés, fr. 2,900.— pour subsides alloués par l'Etat, la Province et la Ville, fr. 370.— des adhérents au banquet qui clôtura la journée archéologique par laquelle l'Académie fêta le 75e anniversaire de l'indépendance nationale. Ces diverses recettes jointes à l'encaisse du précédent exercice s'élèvent à la somme de fr. 6,655.81.

Par contre il a été dépensé pour copie de la table des Annales fr. 8,—, pour les émoluments du greffier fr. 200.—, pour prime de l'assurance des livres fr. 11.25, pour gravures fr. 321.50, pour frais généraux et avances du secrétariat y compris le prix d'achat d'une échelle pour le service de la bibliothèque fr. 177.64, pour dépenses faites à l'occasion de la journée archéologique du jubilé, en circulaires, impression de la brochure illustrée du guide en ville, location de la salle du Cercle artistique pour la séance solennelle et pour les frais du banquet fr. 1,157.25; à remarquer sur ce poste la compensation en recettes provenant du subside spécial de fr. 500.— alloué par le Ministre de l'Intérieur et la somme de fr. 370.— reçue des souscriptions au banquet. A ces diverses dépenses il faut ajouter le montant du compte du successeur de la Ve De Backer s'élevant à fr. 3,477.98 pour impression des Annales et du Bulletin et pour leur expédition et envoi aux membres et abonnés, de manière qu'au total les dépenses se montent à la somme de fr. 5,353.62, laissant une encaisse de fr. 1,302.19.

Le Trésorier,
L. THEUNISSENS.

Gérard-Edouard van Even

1821-1905

Bibliographie. — Discours prononcé à la maison mortuaire par M. Eugène Marguery, secrétaire de la ville de Louvain, dans *Le Louvaniste*, n° du 19 février; — *item*, par M. G. Seghers, directeur de l'Academie royale flamande, dans les *Verslagen en mededeelingen der Koninklijke Vlaamsche Academie*, février 1905, p. 100; — *item*, par M. Max Rooses, au nom de l'Académie royale de Belgique, dans le *Bulletin de la classe des lettres*, mars 1905, p. 181. Notices dans: *Archives belges*, 1905, n° 88; — *Dietsche Warande en Belfort*, 1905, n° 3, p. 301; — *Revue de l'ordre de Prémontré et de ses missions*, 1905, p. 89; — *Verslagen en mededeelingen der K. Vl. Academie*, 1905, p. 96; — *Revue d'histoire ecclésiastique*, 1905, p. 457: — *Revue des bibliothèques et archives de Belgique*, 1905, p. 251 (1).

Monsieur Gérard-Edouard van Even naquit à Louvain, le 16 décembre 1821. Ses parents habitaient une modeste maison au n° 4 de la rue dite « Notre-Dame aux fièvres », aujourd'hui la rue des Flamands, à peine tracée à cette époque. Son père, comme maint bourgeois de petite ville de province, était un ardent collectionneur et aimait d'un amour passionné l'histoire et les antiquités locales. C'est là que le fils, jeune encore, associé aux patientes et minutieuses recherches paternelles, puisa tout d'abord ce goût des livres et des choses du passé qui orientèrent ses études et sa vie.

(1) Des notices sont encore en préparation pour l'*Annuaire de l'Académie Royale* et le *Jaarboek der K. Vl. Académie.*

Bien modestes furent les débuts de M. van Even dans la carrière des lettres. Ses premières études parurent de 1844 à 1847, sous forme de feuilleton, dans le journal le *Demerbode* de Diest.

En même temps, le jeune écrivain, dont la plume trahissait le manque de formation scientifique, s'initia peu à peu à la méthode en fréquentant assidûment, de 1843 à 1853, les réunions de la société estudiantine *Tijd en Vlijt*.

Le milieu de *Tijd en Vlijt* autant que celui de la maison paternelle eut une influence durable sur la personnalité de van Even, et ce double milieu explique l'homme et son œuvre, avec ses qualités et ses défauts.

C'est là que sous la direction toute dévouée d'un maître illustre à cette époque, le chanoine J.-B. David, le jeune amateur commença à s'inspirer d'une critique plus sévère et d'une méthode plus serrée. En même temps son amour du passé local s'affermissait et s'apurait au contact de ce foyer de jeune et ardent enthousiasme où se rencontrait toute une jeunesse éprise du culte de l'art, de la littérature et des traditions flamandes, dont elle rêvait la glorieuse résurrection (1).

L'activité que M. van Even montra au sein de *Tijd en Vlijt*, et que ses confrères reconnurent en le maintenant plusieurs années de suite dans le bureau de la société, lui valut aussi la protection de Monseigneur de Ram. Celui-ci l'attacha à la bibliothèque de l'Université en qualité de sous-bibliothécaire, en 1846. M. van Even occupa ces fonctions pendant six ans.

Au mois de janvier 1853, un arrêté du Collège échevinal de Louvain le nomma au secrétariat de l'hôtel de ville en qualité

(1) A consulter pour connaître l'esprit qui animait à cette époque *Tijd en Vlijt*, — qui devint plus tard *Met Tijd en Vlijt* —, le rapport sur la situation de la société durant l'année académique 1843-1844, dans les *Lettervruchten van het Leuvensch Genootschap Tijd en Vlijt*. Anvers, Buschmann, 1845. T. I. pp. 5-25. — Ce rapport signale une étude lue par van Even, *Aanmerkingen op een tafereel ten jare 1595 gehangen in St. Pieterskerk te Leuven, door de Rederijkkamer der Rooselieren*, « dat, » dit le rapport, « als alles wat uit zijne pen vloeit, in deszelfs schrijver eene » zeldzame belezenheid verraedt. »

« d'employé chargé plus spécialement du travail des archives ».

« Au moment où il entrait dans notre hôtel de ville, dit M. Marguery, un vaste champ de travail s'ouvrait devant lui; le désordre des pièces accumulées par les siècles était tel que les documents les plus précieux étaient jetés ça et là sous les combles; c'est parmi celles retirées des greniers, qu'on a fini par retrouver encore en assez bon état, l'expédition originale sur parchemin de l'octroi du canal, que l'on croyait à jamais perdue; une circulaire ministérielle avait appelé l'attention des administrations communales sur la nécessité de retirer des mains des ex-doyens ou de leurs héritiers et ayant-cause, les registres et titres des anciens corps de métiers; les archives venaient à peine d'être sommairement inventoriées; nos anciennes ordonnances, nos registres de corporations, nos chartes célèbres, tout celà appelait la main prudente et sûre d'un érudit. »

Aussi on peut dire que M. van Even a réellement créé le dépôt des archives communales de Louvain, dont pendant plus de cinquante ans il fut le conservateur zélé et, — pourquoi ne pas l'avouer? — aussi un peu le gardien jaloux. Car malgré la publication de l'inventaire des chartes, en 1873 (1), et de celui des registres, en 1885 (2), M. van Even n'avait pu se faire complètement à l'idée que les archives publiques ne sont pas, comme les collections des antiquaires, la propriété personnelle des archivistes.

D'autres l'en blâmeront peut-être et je n'oserai leur donner tort, mais pour ma part, je ne puis m'y résoudre.

C'est un des meilleurs souvenirs, en effet, de mes études universitaires, que la visite que, sous la direction de notre maître M. le chanoine Cauchie, nous fîmes, jeunes novices du Séminaire historique, au dépôt si admirablement classé de l'hôtel de ville de Louvain. M. van Even nous y reçut avec cette bonté et cette

(1) *Inventaire chronologique et analytique des chartes et autres documents sur parchemin appartenant aux archives de la ville de Louvain.* Louvain. C.-F. Fonteyn, 1873. In-8° de 463 pp.

(2) *Inventaire des anciennes archives reliées de la ville de Louvain*, dans le *Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la ville de Louvain.* 1885.

cordiale amabilité qui le distinguaient. Je le vois encore nous promenant devant les vitrines et devant les rayons, étalant sous nos yeux cette merveilleuse charte de Cortenbergh aux multiples sceaux, nous parlant de ses trésors avec ce reste d'enthousiasme juvénil qui mettait une note si chaude dans la voix de cet admirable vieillard.

En le voyant ainsi dans la haute salle gothique où il avait installé le musée des archives, sa noble stature, sa physionomie expressive, sa belle barbe blanche, faisaient rêver involontairement à quelque vieux moine attardé du moyen âge montrant avec amour les joyaux de son monastère. Car il aimait les archives de son dépôt, et sa parole décélait je ne sais quelle tendresse paternelle.

Et de fait, ces parchemins poussiéreux n'étaient-ils pas quelque peu ses enfants, puisque c'était lui qui les avait recueillis avec tant de soins, qui les avait sauvés d'une perte imminente?

Quand je me rappelle tout cela, je comprends que M. van Even ait été jaloux de ses trésors et qu'il ait craint que quelque main profane touchât ces documents qui représentaient pour lui le labeur d'un demi-siècle, et je comprends aussi, que l'âge aidant, il ne voulut plus même qu'un autre profitât des renseignements qu'il leur avait si laborieusement arrachés.

Je saisis mieux encore cet état d'âme quand je considère son amour ardent de sa ville natale, qui lui inspira tous ses travaux.

Cet homme calme, réservé, qui ne connaissait d'autres luttes que celles qu'il engagea contre ceux qui attentaient aux prérogatives de sa cité bien aimée, descendit aussi dans l'arène, comme quelqu'un le disait sur sa tombe (1), quand d'autres voulaient lui contester, à lui, le privilège d'être seul et de rester le chevalier par excellence de son cher Louvain et son unique champion (2).

(1) Max Rooses, *loc. cit.*, p. 182.

(2) Voyez au sujet du procès intenté par M. van Even à M. van der Linden, les *Archives belges*, 1900, n° 148; 1902, nos 22 et 189. M. van Even avait assigné M. van der Linden en l'accusant, « d'atteinte méchante » et frauduleuse portée au droit d'auteur, pour avoir dans un ouvrage » intitulé: *Geschiedenis van de stad Leuven*, copié sans autorisation du » sieur van Even plusieurs passages de l'ouvrage intitulé: *Louvain dans* » *le passé et dans le présent*, écrit et édité par le susdit van Even ».

Se trouvant à la source même de documents qui avaient été totalement négligés jusque là, M. van Even sut en tirer des publications nombreuses et intéressantes. Il se fit une spécialité de l'histoire de Louvain, dont il raconta les fastes dans un ouvrage monumental, *Louvain dans le passé et dans le présent* (1), lequel à lui seul suffirait à faire vivre la mémoire de son auteur. C'est la publication la plus importante et le travail le meilleur de la longue série de livres et de brochures que nous devons à son infatigable activité. Toutefois il se recommande plutôt par l'exactitude du détail et la recherche de l'inédit que par la largeur de vue et la compréhension intime des événements. Ce sont là d'ailleurs aussi les défauts et les qualités des autres ouvrages de M. van Even. Par l'ensemble de son œuvre, celui-ci est véritablement le type de l'historien local, l'homme méticuleux, le fureteur inlassable, le pourchasseur du document inédit, qui n'attend pas qu'il ait rassemblé les éléments d'une étude complète, mais qui sème aussitôt dans les revues les plus variés, le résultat de ses trouvailles. Nous n'avons pas relevé moins d'une trentaine de revues et de périodiques auxquels il a collaboré.

Aussi sa bibliographie est très vaste. En négligeant les nombreux articles biographiques qu'il a fait paraître dans la *Biographie nationale* et les articulets d'une ou de deux pages, nous sommes arrivés à compter cent-vingt-deux titres de livres, de brochures et d'articles de revues (2). Il convient cependant de citer hors pair: 1° l'édition des *Jaerboecken der stad Leuven* de Petrus Divaeus, publiée en 1856-1857;

M. van der Linden aurait frauduleusement d'après l'assignation « fait usage » dans la partie de son livre intitulé *Beschaving*, sans autorisation de van » Even et au mépris de ses droits d'auteur, d'un grand nombre de ren» seignements concernant l'histoire des beaux-arts à Louvain, contenus dans » son livre et plus spécialement de vingt-quatre faits historiques ignorés, » dont la découverte résulte de ses études et de ses recherches ». La sentence du tribunal fut ce qu'elle devait être, elle débouta M. van Even et le condamna aux frais.

(1) Publié à Louvain, chez A. Fonteyn, en 1895. C'est un volume in-folio de 688 pp. orné de nombreuses gravures.

(2) Voyez cette bibliographie dans les *Archives belges*, 1905, n° 88. Il convient toutefois d'y ajouter: *Le duc Louis-Engelbert d'Arenberg, protecteur des arts*, Bruxelles, mars 1905; *Dirk Bouts*, dans *Geschiedkundige Bladen*, 1905, et dans *Stemmen onzer eeuw*, 1905.

2° *Louvain monumental*, in-4° de 328 pp., publié en 1860; 3° l'édition de la *Geschiedenis van Leuven* de Guillaume Boonen, publiée en 1880, et surtout son beau livre, si rare aujourd'hui, sur *L'ancienne école de peinture de Louvain* (1).

M. van Even était un des premiers et il resta toute sa vie un des savants les plus méritants parmi ceux qui voulurent éclairer l'histoire artistique par l'examen minutieux des archives et remplacer les légendes consacrées par l'admiration des siècles, par des faits certains et basés sur une critique sérieuse.

L'histoire artistique lui procura ses heures de plus pure jouissance. Ses recherches furent longues, mais abondant aussi fut le trésor qu'il rapporta de ses laborieuses expéditions dans le lointain passé.

Nous devons à M. van Even une foule de particularités sur Quentin Metsys, Dirik Bout, Rogier van der Weyden; quant aux artistes de second rang, il en est bon nombre que le premier il nous apprit à connaître, d'autres sur lesquels il augmenta ou rectifia nos connaissances.

Une telle carrière commande le respect, et s'impose au souvenir de la postérité. Elle lui valut aussi la sympathie du monde savant et l'admiration de ses concitoyens.

Une première fois, en 1883, dans la séance du Conseil communal du 8 septembre, le bourgmestre rendit un solennel hommage à l'archiviste qui venait d'achever la publication du manuscrit de Boonen, sur l'histoire de Louvain.

Dix années plus tard, eut lieu une seconde manifestation, à l'occasion du cinquantenaire de son entrée aux archives. La ville fit frapper une médaille en son honneur et ses amis lui offrirent son portrait peint par O. Dierickx.

Quant aux compagnies savantes elles avaient depuis longtemps ouvert leur portes au laborieux historien. M. van Even devint membre honoraire du corps académique de l'Académie des Beaux-Arts à Anvers, en 1877, membre-secrétaire du comité provincial

(1) Publié chez E. Fonteyn, en 1870. In-8° de 575 pp. avec de belles gravures par Charles Onghena et Florimond van Loo.

des monuments, en 1880; membre correspondant de l'Académie royale flamande, en 1887; membre titulaire en 1889; membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, en 1889, membre titulaire en 1892.

L'Académie royale d'Archéologie le choisit comme membre correspondant en 1864. Il publia dans les Annales de l'Académie: 1° (t. XXX, 1874) *Les armoiries des abbés de trois anciennes abbayes de Louvain*, et 2° (t. XXXIII, 1877) *Ludovico Guiccardini, l'auteur de la description des Pays-Bas.* En 1900, pour reconnaitre les éminents services rendus par M. van Even aux sciences archéologiques et bien que son âge ne lui permit plus d'assister régulièrement aux réunions, l'Académie le nomma membre titulaire.

Monsieur van Even mourut à la tâche. Peu de jours avant sa mort encore, il se rendait, de son pas chancelant, à ce même hôtel de ville qu'il avait décrit avec tant d'amour. Un refroidissement négligé eut raison de sa forte constitution. Il expira doucement, entouré des soins les plus dévoués des ses deux sœurs, octogénaires comme lui, le 11 février 1905, vers dix heures du matin.

J. Laenen.

Notice nécrologique de Th. de Raadt

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE

Le 2 juillet 1905 est décédé à Bruxelles, M. Jean-Théodore de Raadt, qui fut élu membre correspondant de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, en 1891.

Né à Elberfeld (Allemagne), le 20 février 1855, M. de Raadt vint s'établir en Belgique en 1882. Il obtint en 1895 la petite naturalisation.

Son œuvre principale est le grand travail intitulé *Sceaux armoriés des Pays-Bas et des pays avoisinants*. Fruit de longues et consciencieuses recherches, cet ouvrage place son auteur parmi les sigillographes les plus autorisés. C'est là qu'il donna vraiment la mesure de sa valeur scientifique.

Toutefois, M. de Raadt a publié un grand nombre de monographies sur divers sujets d'archéologie, d'histoire et d'héraldique. En cette dernière science, il était sur son véritable terrain. S'il a, dans le reste de ses travaux, fait preuve d'une abondante érudition, la critique parfois y subit des défaillances. Autodidacte très averti, M. de Raadt manquait cependant de la formation normale particulièrement nécessaire à l'historien et à l'archéologue, et dont les lacunes rarement supplées se trahissent toujours par quelque endroit. On a pu aussi regretter chez notre confrère une ténacité outrée à défendre ses idées même les plus contestables.

D'autre part, on ne peut dénier à M. de Raadt une qualité maîtresse, l'activité et le zèle pour le progrès des études archéologiques. Il prit une grande part à la fondation de la Société d'Archéologie de Bruxelles, et dans beaucoup d'autres, dont il faisait partie, sa collaboration était assidue. Les Congrès d'histoire et d'archéologie ont trouvé en lui un adhérent fervent, auquel fut souvent confié un

rôle d'organisation et assignée une part notable de travail qu'il était toujours prêt à remplir avec une parfaite bonne grâce et une diligence très appréciée.

A l'Académie royale d'Archéologie, la collaboration de M. de Raadt, sans doute parce qu'elle était si active ailleurs, fut assez mesurée. Outre deux notes sur le *Goedendag* et les fresques de la Leugemeete, nos publications n'ont enregistré de lui qu'un seul mémoire: *Notice historique sur la commune de Berlaer* (Anvers, 1889). Cette intéressante monographie fait regretter que notre confrère n'ait point jugé à propos de favoriser plus souvent l'Association du fruit de ses abondants travaux. La liste assez complète, que nous ne croyons pas devoir reproduire ici, a été publiée dans la *Revue bibliographique belge* (n° du 31 août 1905).

J. Van den Gheyn, S. J.

L'exposition van Eyck

A GAND

Après les expositions des primitifs flamands à Bruges, et des français à Paris, il pourrait à première vue paraître assez surprenant que l'on veuille à Gand organiser une exposition van Eyck. Notre collègue M. Maeterlinck, à qui en revient la première idée, avait d'excellentes raisons pour tenter l'essai, et ces raisons, espérons-le, assureront à son entreprise un succès mérité.

Tout le monde en effet est aujourd'hui d'accord pour proclamer comme le chef d'œuvre de la peinture médiévale, le polyptyque de l'Agneau mystique par les frères Hubert et Jean van Eyck. Ceux qui conserveraient encore le moindre doute à cet égard, se laisseront facilement convaincre à la lecture des belles pages que consacre à cette œuvre impérissable M. Fierens-Gevaert dans son livre tout récent: *La renaissance septentrionale et les premiers maîtres des Flandres.*

Malheureusement pour l'exposition de Bruges, le tableau des frères van Eyck ne pouvait y figurer pour des motifs qu'on nous permettra de rappeler très sommairement.

Gardienne de cet inappréciable trésor artistique, la fabrique d'église de Saint-Bavon n'eut pas à hésiter quand lui fut adressée par le comité brugeois la demande de lui confier les quatre panneaux de l'Agneau mystique. Déjà bien avant qu'elle n'eut été saisie de cette proposition, la presse gantoise s'était à l'avance préoccupée de cette éventualité, et sur cette question s'était fait spontanément l'accord patriotique des partis. Tous les journaux sans distinction étaient

d'avis que pas n'était possible d'exposer le célèbre tableau aux risques d'un voyage à Bruges.

Instruite d'ailleurs par l'expérience la fabrique, comme elle l'actait dans sa délibération, n'avait plus une faute à commettre, et partant elle n'avait pas à se séparer d'une opinion si unanimement et si énergiquement exprimée.

D'ailleurs, je ne sache pas qu'à cette époque l'on ait un seul instant entrevu l'espoir de pouvoir reconstituer à Bruges l'œuvre originale des frères van Eyck. Le musée de Berlin a-t-il ou non été pressenti? Je l'ignore; en tous cas le projet de faire réapparaître dans sa merveilleuse unité le polyptyque de l'Agneau mystique n'a jamais été efficacement défendu, et c'est pour ce motif encore, que la fabrique d'église de Saint-Bavon se croyait en droit de retenir chez elle des panneaux, dont la réputation n'était plus à faire, et que l'étranger vient si aisément et si fréquemment admirer à la cathédrale de Gand.

Or l'origine de l'exposition van Eyck, et sa raison d'être à la fois, c'est la reconstitution temporaire du retable de Saint-Bavon. Tel est le but que M. Maeterlinck se propose, et c'est pour lui permettre de le réaliser que, cette fois sans hésitation, la fabrique de la cathédrale adhère en principe à l'exposition projetée. Pas n'est besoin de chercher une apparente contradiction entre la décision prise aujourd'hui, et celle qu'on voudrait peut-être lui reprocher d'avoir suivi la veille.

Quel événement artistique plus considérable que celui qui se prépare en ce moment! L'Agneau mystique révélé à nos contemporains dans sa géniale conception, et livré aux investigations passionnées de tous les critiques d'art. Serait-il possible de supposer un seul instant que la fabrique de l'église de Saint-Bavon cherchât n'importe quel prétexte pour enrayer le succès de si noble entreprise? Sans doute l'enthousiasme que fait naître semblable projet n'empêche pas la réflexion nécessaire qui doit sauvegarder les intérêts de tous, et dicter les sages mesures de prudente précaution à prendre.

Le transfert des panneaux de la cathédrale au Musée des beaux-arts n'offre aucun danger réel, du moment qu'on entoure ceux-ci de soins vigilants, qui dans l'espèce ne feront point défaut.

L'œuvre capitale étant heureusement demeurée à Gand, c'est Gand qui semble tout indiqué pour y faire revenir les volets du polyptyque, et dans ce but il serait désirable de provoquer un grand mouvement artistique qui triompherait des dernières hésitations.

Voilà la raison qui nous a engagé à saisir l'Académie royale d'Archéologie de Belgique du projet de M. Maeterlinck, afin d'obtenir de ses membres une efficace adhésion, qui devrait se traduire par une active propagande en faveur de l'exposition annoncée.

Au début ce que voulaient les promoteurs du projet en question, c'était uniquement de ramener autour du sujet principal les volets dispersés à Bruxelles et à Berlin, et à première vue il paraissait sans doute équitable de tenter cette reconstitution à la cathédrale même de Saint-Bavon.

Tel fut du moins notre secret espoir, quand nous apprîmes de M. Maeterlinck lui-même les démarches officieuses que déjà il avait entreprises. L'importance qu'on accorde actuellement, — et non sans raison — aux musées des beaux-arts, a fait perdre trop souvent de vue l'influence du milieu pour lequel nos grandes œuvres de peintures ont été créées. Les musées, somme toute, ne seront jamais que des asiles nécessaires, où la promiscuité des tableaux ne constitue pas toujours un heureux élément d'appréciation pour une toile en particulier. Notamment les sujets religieux s'accommodent mieux du recueillement de nos temples et de l'ambiance pieuse des autels, que du voisinage d'œuvres profanes qui les coudoient, dans nos collections publiques. Et parce que le polyptyque des frères van Eyck est non seulement le chef-d'œuvre de la peinture médiévale, mais sans doute encore celui de la peinture religieuse, c'est pour cette raison que nous aurions désiré lui procurer le milieu le plus favorable, celui d'ailleurs déterminé par les artistes eux-mêmes.

Nous sommes en effet de ceux qui tiennent pour la tradition généralement admise et d'après laquelle le retable a été commandé par et pour Judocus Vydt, et non pour Guillaume IV de Hollande, comme on l'a supposé récemment. Nous le croyons destiné pour la chapelle de la cathédrale de Gand, où pour la première fois il fut exposé le 6 mai 1432, emplacement qu'il ne quitta qu'aux époques de troubles ou d'envahissement étranger, et qu'il reprit définitivement en 1815 à son retour de Paris.

Si la reconstitution du polyptyque se faisait dans la chapelle de la cathédrale, nous y serions témoin du fait que l'historien van Mander consignait de son temps, et au lendemain de l'exposition nous pourrions, pour en apprécier le succès, reproduire textuellement sans y rien ajouter, les paroles du vénérable auteur du « Livre des peintres »: « il y avait alors une telle presse qu'on en pouvait difficilement approcher, et la chapelle ne désemplissait pas de la journée. Les peintres jeunes et vieux et les amateurs d'art y affluaient comme par un jour d'été les abeilles et les mouches volent par essaim autour des corbeilles de figues ou de raisins. »

C'est précisément « cette presse », que redoutait pour bien des raisons la fabrique d'église et celle-ci par crainte d'une foule trop considérable et partant trop bruyante, se détermina sans peine à accepter la proposition de M. Maeterlinck d'organiser l'exposition au nouveau musée de Gand.

On s'est néanmoins ingénié à découvrir d'autres motifs à la translation de cette si précieuse relique; il s'est dit à Gand, on l'a répété ailleurs, que le tableau n'était pas suffisamment éclairé à Saint-Bavon, et qu'il fallait pour le mieux juger, le mettre en pleine lumière.

J'ai déjà eu l'occasion de protester contre pareille allégation, mais pour que celle-ci ne puisse garder le moindre crédit, je crois devoir me permettre d'insister une fois de plus.

Il suffira, je pense, de reproduire deux faits qui en diront plus long que n'importe quel plaidoyer.

En 1903, le dimanche *13 décembre*, les membres de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand, au nombre de 150, se rendaient à la cathédrale de Saint-Bavon pour la visite des tableaux. Rendant compte de cette visite, la défunte, hélas! mais si vaillante alors « petite revue illustrée de l'art et de l'archéologie en Flandre » faisait une constatation qui mérite d'être rappelée.

« Le van Eyck *merveilleusement éclairé*, par une chance extrêmement rare en cette saison — n'oublions pas la date du *13 décembre* — a provoqué une admiration nouvelle... Notre enthousiasme pour l'œuvre s'accrût à la voir si purement belle sous la douce lumière. »

Donc, au cœur de l'hiver, l'œuvre est *merveilleusement éclairée*, pourvu que le ciel veuille bien lui prêter sa bienfaisante lumière.

Celle-ci même est trop intense en été, et les rayons du soleil doivent être combattus. C'est ce qui explique la motion que présentait M. Scribe, le 8 mars 1898, à l'assemblée générale de la Société d'archéologie de Gand.

Je transcris ses paroles.

« J'ai à signaler un fait grave. En visitant cet été l'église Saint-Bavon, j'y ai vu des touristes installés devant le tableau de van Eyck au moment où le soleil donnait en plein sur le chef-d'œuvre... Il paraît qu'en juillet et en août des Anglais admirent ce tableau pendant deux et trois heures de suite au moment de la journée où le soleil darde le plus fort ».

M. Scribe indiquait en même temps le remède au mal qu'il dénonçait. La mesure à prendre est bien simple : il suffirait de placer un petit rideau devant la fenêtre. Les rayons du soleil seraient ainsi suffisamment atténués.

Pour le dire en passant, le conseil de M. Scribe a été suivi par la fabrique d'église, mais il est permis de conclure qu'à l'époque où probablement aura lieu l'exposition van Eyck, le retable serait aussi bien éclairé à Saint-Bavon qu'au Musée des beaux-arts.

Il y a d'ailleurs une autre raison encore qui milite en faveur du déplacement temporaire du chef-d'œuvre, et c'est une raison de convenance ou mieux encore d'ordre intérieur pour la cathédrale. On ne peut en effet guère concilier la tranquilité religieuse qui doit régner dans une église, avec les conversations bruyantes et les discussions passionnées des artistes et des critiques d'art, qui se donneront rendez-vous devant l'œuvre des van Eyck. Il est même à supposer que le côté mystique de l'Agneau disparaîtra à leurs yeux, et qu'ils s'efforceront de faire l'équitable partage de la part qui revient à chacun des deux frères : à Hubert et à Jean. En un mot, le tableau appartiendra à la critique, et la fabrique de Saint-Bavon agit sagement en lui abandonnant pour un temps relativement court ses imprescriptibles droits.

Enfin il y aurait une difficulté matérielle considérable à reconstituer le polyptyque à Saint-Bavon, puisque l'on sait que les six volets de Berlin ont été sciés, de manière à ce que les revers constituent à l'heure présente des panneaux séparés. Le retable s'offrira ainsi en même temps ouvert et fermé aux yeux des visiteurs. La chapelle

à Saint-Bavon est manifestement trop étroite pour mettre en valeur cette double exhibition.

Comme nous le faisions remarquer à l'instant, le grave problème que la critique aura à trancher devant l'œuvre reconstituée à Gand, ce sera de déterminer la collaboration de chacun des van Eyck à l'ensemble du tableau. « Adhuc sub judice lis est », car il suffit de consulter les auteurs qui ont abordé la question, pour rencontrer les solutions les plus différentes. Mais la seule reconstitution de l'adoration de l'Agneau mystique ne livrera pas un secret qui de si longue date exerce la sagacité des savants ; aussi après avoir tâché d'assurer ce premier résultat, M. Maeterlinck s'efforce-t-il en ce moment de réunir à Gand pour l'exposition projetée un nombre assez important d'œuvres reconnues, soit à Hubert, soit à Jean van Eyck De sérieuses adhésions lui sont déjà parvenues, et l'entreprise encore de ce côté présage un heureux succès.

A Bruges le catalogue des primitifs flamands ne renseignait pour Hubert qu'un seul tableau : « les trois Maries au sépulcre ».

Cette attribution à Hubert paraît actuellement de moins en moins constestée, et M. Hulin, dans son catalogue critique de l'exposition de Bruges, n'hésite pas à déclarer que ce tableau « est manifestement de la même main que la partie centrale de l'Adoration de l'Agneau » qui, d'après lui, est l'œuvre de Hubert Jean van Eyck semblait mieux représenté à Bruges. Le catalogue le nommait dix fois (n° 8 à 16 avec 11bis). Mais l'examen que M. Hulin a fait subir à chacune de ces œuvres, ne lui a permis que de retenir 5 tableaux au compte de Jean van Eyck, et un 6^{e} douteux.

On le voit, le problème s'élargit considérablement, et si l'exposition de Gand parvenait à grouper en nombre suffisant les taleaux attribués aux van Eyck, elle pourrait rendre à l'histoire de l'art d'inestimables services.

Qui donc, je me le demande encore une fois, pourrait se désintéresser de si utiles, de si nécessaires débats? Il ne s'agit donc plus uniquement de glorifier l'œuvre connue d'un maître, comme aux expositions Rembrandt, Van Dyck et Jordaens, il ne s'agit pas davantage de faire apprécier une époque, comme ce fut le cas pour les expositions de Bruges et de Paris, c'est l'œuvre même des princes de l'art médiéval qu'il s'agit de dégager, c'est le rôle qu'il

convient de déterminer à chacun d'eux, et l'influence décisive qu'ils ont tour à tour exercée sur la « renaissance septentrionale ».

Qu'à l'époque où pareille exposition ouvrirait ses portes à Gand, il y eut, ou non, un grand congrès d'art, ou bien encore que la fédération des cercles archéologiques se décidât à y tenir ses assises, on peut être assuré qu'à cette occasion, les critiques d'art de tous les pays se livreront à d'inlassables recherches et consigneront le résultat de leurs observations dans des revues ou des ouvrages spéciaux.

* * *

Il m'a fallu, pour être exact, parler au conditionnel, quand je nommais la future exposition; en effet le projet, si alléchant qu'il soit, ne se réalisera que si le musée de Berlin consent à nous confier les six volets de l'Agneau qu'il possède. C'est pour ce motif que nous insistions au début sur la genèse même de cette exposition. Des démarches officieuses font bien augurer de celles que le gouvernement belge est à la veille d'entreprendre, et nous en attendons avec confiance l'heureuse issue, convaincus « qu'il y a encore des juges à Berlin ».

Chanoine VAN DEN GHEYN.

HET

CORRECTIEBOECK

DER

STAD LIER

1401-1484

Onder de verschillende en talrijke archieven der stad Lier, bekleedt het *Correctieboeck* voorzeker eene der eerste plaatsen. Geen register geeft getrouwere weerspiegeling van de oude gebruiken en zeden onzer voorvaderen dan het *Correctieboeck*.

Het *Correctieboeck* vormt een boekdeel van 105 bladen zwaar papier en diende tot het opteekenen van de vonnissen dergenen, wien, wegens misdrijven, *verbetering* of *correctie* (van 't Latijnsch woord *corrigere)* was opgelegd. Dit boek omvat bijna geheel de xv^{e} eeuw, derhalve, het gulden tijdvak der stad Lier, want, van af het jaar 1472 dagteekent het verval der Sint-Gummarusstad.

Het *Correctieboeck* vermeldt de namen van ongeveer 580 gecorrigeerden; daar de correctiën dikwijls voor verschillende feiten werden opgelegd, is het moeielijk eene juiste tafel op te maken van den aard der misdrijven; het grootste getal gecorrigeerden (ongeveer 130) valt onder de rubriek « sassemen woorden en onseden », of onzeden alleen; door « sassemen woorden », of « sassenheyt » wordt zatlapperij verstaan; dan volgen, in groot getal, de personen beboet wegens opstand tegen de keurmeesters der gilden of overtreding der ordonnantiën dier gilden (45 gevallen); kwet-

suren, « onredelijke wandelingen », opstand tegen de overheid of de gerechtsdienaars en gebroken correctiën telt men met dozijnen. Op de 580 gecorrigeerden werden er 410, dus ruim twee derden, met het doen eener bedevaart gestraft; deze straf ging doorgaans met eene groote geldboet vergezeld, waarvan de eene helft ten voordeele des hertogen van Brabant, de andere helft ten voordeele der stad, van den schout of den markgraaf; dikwijls moest de veroordeelde nog het bouwen van eene roede muurs in den vestingmuur der stad bekostigen en soms jaren uit de stad, uit den Bijvang of uit het Markgraafschap blijven.

Het is juist deze straf welke aan ons *Correctieboeck* een bijzonder aanzien geeft. Onder de vijf en veertig bedevaartplaatsen in ons register opgenoemd, worden als de verst afgelegene en meeste bezochte vermeld: het eiland Chyprus (6), « groot Rome » (47), Venetië (5), Milaan (19), Barcelona (1), St.-Nicolaas in Oosterbaren in Polen (20), het graf van St.-Jacobs in Gallicië (31), St.-Andries in Schotland (11), Rutsemadouw of Roquemadour (27).

Deze lange, gevaarvolle tochten waren evenwel soms met geld af te koopen — hiervan 9 voorbeelden — gelijk aanvankelijk de straf voor de meeste misdrijven. Wie echter de bedevaart niet kon afkoopen moest ter plaatse welke hij te bezoeken had, een wettelijk getuigschrift vragen en dit, bij zijnen terugkeer, aan de schepenen van Lier overleggen (1). Achter in het register zijn alzoo 11 *testi-*

(1) Volgens het tarief over het kwijten der pelgrimaadjen kon men eene bedevaart naar Rome afkoopen met 12 Rijders — naar St.-Jacob van Campostella met 14 Rijders. — St.-Claes ten Ostenwardt (Polen), 18 R. — tOnser Vrouwen te Puys in Avernen, 8 R. — St.-Antheunis te Viennois, 8 R. — tOnser Vrouwen te Rutsemadouwe, 8 R. — St.-Ambrosius te Melanen, 8 R. — tOnser Vrouwen te Isele, 6 R. — tOnser Vrouwen te Parijs, 4 R. — tOnser Vrouwen te Wertsberge, 5 R. — Ten H. Bloede te Wilsenaken, 4 R. — St.-Joos, 3 R. — St.-Mathys te Triere, 3 R. — tOnser Vrouwe te Kamerijk, 2 1/2 R. — te Drie Koningen te Keulen, 3 R. — tOnser Vrouwen t'Aken, 2 R. — te St.-Servaes te Tricht (Maestricht), 1 1/2 R. — tOnser Vrouwe te 's Hertogenbosch, 1 R. — tOnser Vrouwe te Halle, 1 R. — Mertens en Torfs, *Geschiedenis van Antwerpen*, I, 524, naar een hs. der XVIe eeuw.

Te Vilvoorden kocht men eene bedevaart naar St.-Jacobs in Gallicië af mits 20 kronen, die van Roquemadour of Rutsemadouwe mits 10 kronen;

monia genaaid, welke wij bij de ordening van het archief ontdekten. Iedere correctie ging doorgaans met bedreiging van verlies van het voorste lid van een of meer vingers, van eene hand, van een oor (voor het vrouwvolk) of van het hoofd vergezeld, naar gelang de straf en de bedevaart. Alzoo zijn degenen die veroordeeld werden tot eene bedevaart naar Rome, Chyprus, Oesterbaren, Sint-Jacobs in Gallicië, en soms dichter ook, zooals naar Trier (nr 7), bedreigd met verlies van hun hoofd bij aldien de correctie verbroken werd.

De correctiën geschiedden met veel plechtigheid en doorgaans verdaagde de schout ze tot de overkomst van den Markgraaf van Antwerpen, die dan de Liersche « assisen » voorzat (1). De Markgraaf immers, als de hoogste magistraat van het land van Ryen, was van de misdadigers zeer geducht, en wanneer hij recht pleegde, had de schout van de grootste belhamels zooveel niet te vreezen. Want de oude Lierenaren waren zeer wraakzuchtig, doch, hierom juist moesten zij, die gecorrigeerd waren, doorgaans zweeren geene wangunst, wrok of haat te dragen. Weigerde de misdadiger dit te doen, dan werd hij kortweg ter dood veroordeeld of de hand afgekapt.

Verschrikkelijke rechtspleging, doch die noodzakelijk was ter wille van het ruw karakter, wij zouden welhaast zeggen, van de bloedgierige inborst onzer voorvaderen.

In afwachting dat wij de « crimineele » geschiedenis der Sint-Gummarusstad en haren Bijvang in druk geven voor het tijdvak

die van Wilsenaken mits 6 kronen; die van Keulen mits 2 kronen; van Aken mits 30 stuivers, van 's Hertogenbosch, mits 20 st.

A. Wauters. *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 449.

(1) Den 16 Juli 1446 geschiedden er niet min dan 31 correctiën; den 20 Mei 1451, 25; 15 Meert 1435, 22; 11 December 1438, 6 October 1439 en 27 October 1450 telkens 18; den 21 Februari 1426, 17 correctiën. Men vrage niet of dit angstvolle dagen waren; hier is het een bakker die *stante pede*, op staanden voet, zonder afscheid van vrouw of kinderen te mogen nemen en zich van het noodige te voorzien, zich ter bedevaart over de Alpen moet begeven en twee, drie, ja soms vier en vijf jaar uit de stad blijven; daar is het een andere ambachtsman die voor lange jaren uit het land gebannen wordt, enz., enz. Wie het bestond vóór den bepaalden tijd terug te keeren, schoot er een lichaamsdeel bij in... Dit alles vertelt ons de Markgraaf in zijne rekeningen met den grootsten eenvoud.

1356-1499, willen wij slechts één voorbeeld onder velen aanhalen.

Jan van Immerseel, markgraaf van Antwerpen, verhaalt ons in zijne rekening van het jaar 1387, dat Jan Mys, van Kessel, en zijne « hulpen » helpers, den vorster (den toenmaligen veldwachter) van Nylen eenen voet met eene stronkbijl afkapten, waaraf zij voortvluchtig waren. Daar de Markgraaf ze niet kon vangen, reed hij met den schout van Lier naar Kessel met het inzicht Jan Mys' huis af te branden die de aanvoerder der bende was, maar daar zijne vrouw juist in 't kraam lag, zoo kocht de arme vrouw het huis af tegen den Markgraaf voor honderd mottoenen (1).

* * *

Bespreken wij thans eenige karakteristische correctiën, althans het misdrijf.

Nr 38 — 1 Juli 1407. — Willem Dries droeg Willem van Ranstes kleederen na den dag dat het verboden en vóor dat hij gehuurd was als knecht.

Nr 46 — 10 Juni 1409. — Jan den Coelner, verwer, weigerde zijn geëvinceerd huis te verlaten en erkende geene schepenenbrieven.

Nr 48 — 8 October 1410. — Lisbeth Roefs had der kerken juweelen en goed bij de Lombaarden, dat is bij de Joden of houders van den toenmaligen berg van bermhertigheid, gedragen en daar meer op geleend dan haar belast was.

(1) « Item Jan Mys, van Kessele, ende syn hulpen sloeghen den vorster van Niilne, welc vorster gheset was te Niilne mitten vonnis van Lyere, sine voet af met vorsette (opgezetten) wille mit eenre stronbilen daer sy voir vluchtich af syn. Ende overmits dat se de marcgreve niet ghecrighen en coste, so rede de mercgreve ende scoutite van Liere tot Kessele ende souden Jan Mys huys verbernt (verbrand) hebben, die principael was vander daet, maer overmids dat syn wyf in kinderbedde lach, so boden de vrouwe alle daervore ende cochte thuys teghen de marcgreve af om C mottoenen, *valent* VJ ℔ XIIJ scellingen IIIJ deniers.

Comptes en rouleaux des Marcgraves d'Anvers, no 921. Staatsarchief Brussel.

Nr 50 — 20 Februari 1411. — Jan Robbens liet koeken bakken en gaf ze sommigen te eten. — De akte geeft geen verderen uitleg.

Nr 52 — 18 Augustus 1408. — Geerbrand van de Colsten, drossaard van het land van Arkel, had Jan Quistwater, die wegens onzeden in de gevangenis te Contich en daarna te Anderstad opgesloten was, laten ontsnappen. De meineedige gerechtsdienaar verkoos 8 roeden vestingmuur te laten maken door Gillis de Laet in plaats van de hem opgelegde bedevaart naar St.-Nikolaas te Oosterbaren in Polen; verder betaalde hij eene boete van 200 kronen. Het register voegt erbij: dat de straf « gracelick genoech es na dat de misdaet groet es ».

Nr 62 — 16 Meert 1416. — Geerd Thys, dronken zijnde, sloeg eenen der vijf stadspoortsluiters, liep daarom twee bedevaarten op, eene zware geldboet, en moest in 't openbaar vergiffenis vragen. Deze straf was « gracielyck » gegeven, dank aan de bede van den heer van Bouchout en van anderen.

Nr 73 — 31 Meert 1416. — Jan de Coelne, in stadsdienst, werd zelf door de keurmeesters gecalengierd en verbeurde daarbij alle stadsofficie.

Nr 78 — 26 Juli 1417. — Jan Lodewyex en zijne medeplegen ontvoerden het begijntje Lisbeth van Heestede per wagen, en werden deswegens tot drie jaar ballingschap veroordeeld.

Nr 80 — 14 October 1417. — Heyne of Jan van Roesbroec, uit het aloud schepengeslacht van dien naam, evenals zijne moeder, die daarover nog « vast zit » wegens tooverij en bedriegerij beschuldigd, werd voor vijf jaar gebannen en liep eene groote geldboete op.

Nrs 115-116 — 5 Januari 1420. — Jan Peters en Jan van Tongerloo, kerkmeesters van Sint-Salvatorskerk te Kessel, hadden 17 of 18 stukken goud « verzuimd » en bekwamen eene bedevaart naar Rutsemadouw, moesten het geld teruggeven en daarbij eene groote geldboet.

Nr 121 — 1421. — Zekere Jan, « die men heet Blaue Henneken », ging bidden op St.-Cornelis zonder « nood » of reden en zonder dat hij « besmet is van den grote ongemak(k)e » en ging met

onwettig gehuurde brieven rond, derhalve een bedrieglijke bedelaar. Daarom drie jaar gebannen op zijn voorste lid.

Nr 122 — 20 Januari 1421. — Heyne van den Beemde, om den voorgaande onwettelijk zijne brieven te hebben verhuurd, liep dezelfde straf op.

Nr 126-138 — 29 Mei 1421. De vijftien brouwers der stad worden beboet om geene hop genoeg te hebben gestort. Twee echter zwoeren onplichtig te zijn. De eed was destijds eene zoo heilige zaak, dat zij op hun woord geloofd en vrijgesproken werden.

Nr 140 — 11 Mei 1424. — Jan van Lynte bezorgde Clement de la Meir eene ladder om uit het gevang te ontsnappen; dit feit kostte hem eenen weg naar Sint-Jacobs in Gallicië, eene goede boet, en bedreiging van verlies zijns hoofds.

Nr 149 — 12 Meert 1424. — Bouden van Zybeke had met gehuurde brieven den « Lazarus » uitgehangen en met « eene clispane, hoede en vliegere » als een Lazarus gegaan daar hij niet « besiect » was; hij moet seffens dit kleed afleggen en één jaar uit de stad blijven.

Nr 189 — 2 December 1428. — Door een hoofdvonnis der schepenen van Antwerpen, die in beroep over die van Lier zetelden, werd Antonis van Zwalmen als vorster afgesteld wegens onzeden aan de Begijnen, wien hij openbaar om vergiffenis moest bidden. Niemand der zijnen zou nimmer een stadsofficie bekomen; verder eene bedevaart naar Rome en andere straffen.

Nr 190 — Zelfde dagteekening. — Henne of Jan Mariën, medeplichtige in vorige zaak, liep twee beêwegen op en mocht slechts na vier jaar terugkeeren. Beiden zouden niet uit de gevangenis komen alvorens de groote geldboete te hebben betaald, waarvan de Markgraaf 10 kronen genoot.

Nrs 199-206. — Heyn Straten, schipper, en consoorten. Deze acht belhamels in den grooten opstand van 1428, waarbij Lier wegens het schepenschap van Peeter van Paesschen schier in oorlog met Brussel geraakte, waren weerspannig geweest tegen de afgeveerdigden des Hertogen van Brabant en de drie secretarissen der steden Brussel, Leuven en Antwerpen en « wilden niet doen

gelijk de andere poorters », dat is, zij weigerden zich te onderwerpen. Allen kregen eenen beêweg, de verste naar Lyons, en eene geldboet, het alles « op hunne hand ».

Verwonderlijk dat het register de namen niet geeft der gebannen schepenen. Volgens de geschiedschrijvers der stad Brussel (1) werden er slechts twee schepenen gebannen naar Nicosië, in het eiland Chyprus, te weten Bouden van Buten en Willem Dries, terwijl de vier andere schepenen Hendrik van der Straten, Jan van Scoenbroeck (2), Hendrik van Brechte en Hendrik van Cuyc van alle openbaar ambt vervallen werden verklaard.

De stadsrekening over den vierden trimester 1428, daarentegen zegt ons dat al de weerspannige schepenen (te weten zes) te bedevaart trokken, wonderlijk genoeg, op 's stads kosten; bij hunne terugkomst werden zij ten stadhuize hartelijk gefeest. — Doch, genoeg daarover.

N^r^ 220 — 4 Februari 1431. — Henne Musch ging met pijl en boog « wildbraet » schieten, hij ging op jacht of op stroopen. Dit kostte hem een bezoek aan St.-Eelwouts in den Elzas, op dubbele correctie. Hij was dus al eens vroeger veroordeeld.

N^rs^ 257-259 — 6 Juni-12 Juli 1436. — Jan Vetkens tot tien jaar ballingschap buiten het land veroordeeld voor moordaanslag, brak zijnen eed en zijne correctie. Hij verloor er de hand bij en kwam er nog goed van af, want hij was de eerste maal op zijn hoofd gecorrigeerd.

N^r^ 262 — 12 Juli 1436. — Een kleer- en een pelsmaker hadden eenen der twee kosters van St.-Gummaruskerk 's avonds zijne kapruin afgesleurd en die gedragen in de « Malevaisy » en verder te pand gezet voor 't gelag. Beiden zouden hiervoor een tochtje naar den Bosch en Boxtel wagen, op hun voorste lid. Hieruit blijkt dat onze stad destijds reeds zijn « *Bodega* » had; het is gekend dat er vroeger veel meer wijn werd gedronken in de taveernen dan heden.

(1) Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*, I, 230, en naar hen A. Bergmann, *Geschiedenis van Lier*. bl. 107.

(2) van Scaerenbroeck, en niet van Scoenbroeck. *Cfr.* *Magistraat en Schepenen der stad Lier*, door J. B. Stockmans, bl. 25.

Nr 272 — 11 December 1438. — Thans eene ergere zaak. — Zekere Lisbeth van Sprongele had haren man in 't bed bijna het hoofd ingeslagen met eenen hamer. De verkeerde Judith zou hiervoor openbaar voor het stadhuis op eene stelling staan, «elkmale (iedereen) tene (tot een) exemple hem van van gelike te wachtene; » nog vóor zonnenondergang zou zij eene bedevaart naar het Bloed te Wilsenaken (Duitschland) aanvangen, twee jaar uit de stad blijven, onmiddellijk 10 gouden Rijders van haar gereedste geld of goed betalen, op verbeurte van haar voorste vingerlid.

Nr 320 — 6 October 1439. — Heyn de Becker, *alias* Austyns, kwam in de stad voór dat zijne correctie uit was; hij kwam ervan af met eenen beêweg naar Rome en tien jaar ballingschap; het register vermeldt dat hij op 22 Juni 1443 mocht terugkeeren.

Nr 323 — 2 November 1439. — Hier wat nieuws. — Theeus de Roesele had een verken binnen zijn huis doodgeslagen dat Sint-Antonius toehoorde en het « Sint-Anthoniusteycken (teeken) » droeg; hij toog hiervoor naar Sint-Antonius in Viennois (bij Lions?) en moest drie jaar uit de stad blijven op verbeurte van zijn voorste lid.

Nr 381 — Theeuske Perre liep wegens eenen valschen eed eene bedevaart op naar Rome; twee anderen moesten voor dezelfde zaak naar Sint-Jacobs in Gallicië en naar Vendôme, ongeminderd de andere straffen.

Nrs 490-491 — 1460. Hier hebben wij twee voorbeelden over het bekende *droit d'asile*. Heyne van Wympele, opgesloten wegens eene moord, was op het kerkhof gevlucht; de schout mocht hem daar niet afhalen zonder deze plaats te ontheiligen volgens de bestaande kerkelijke wetten. De Wet roept uit dat niemand hem mag helpen of helpen ontvluchten, op boete van 10 Rijders, en looft 50 lichte gulden uit aan hem die Heyne gevankelijk aanbrengt.

Een andere man was uit de Vroente of het gevang gebroken en op de kerk gevlucht. Zelfde onderrichtingen.

Nrs 497-500 — 22 Juni 1462. — Verschillende knapen en dienaren der Lakengulde hebben hunnen eed te buiten gegaan met slecht laken te zegelen, tot groote schade van stad en ambacht. Groote straffen hiervoor en verbanning.

Nr 511 — 15 December 1464. — Willem Roest werd veroordeeld wegens « kwade woorden op Meester Henric Hadscot, prochiaen (pastoor) » om uit zijn huis, bloothoofds, omgord met eene wassen « bernende » (brandende) kaars van een pond tot in de Kapittelkamer, waar het Kapittel zal vergaderen, om vergiffenis bidden; verder eene pelgrimmagie naar Keulen en daarna bij eede bekennen deze tot intentie van Mr Henric te hebben gedaan en verder nog eene schadevergoeding.

Nrs 512-513 — 4 Juli 1465. — Gielken Steynen, wegens onzeden tot eene correctie veroordeeld, had dezelve gebroken en liep daarvoor drie bedevaarten op, eene naar St.-Jacobs in Gallicië en « tweewerf » naar Keulen, verder 4 jaar uit de stad gebannen en 6 Rijders boete.

Nr 541 — 3 Mei 1477. — Geert Woyt Oems, van Kessel, beticht van onzeden en « dreygelyke woorden aengaende Mine Genedige Jouffroue vroente (de gevangenis der hertogin van Brabant) die hi int schine van eender apen in zyn hant hebben opslaen woude, seggende: Vel, vel », met meer andere woorden. Deze naäper beboette dit met 10 jaar ballingschap, op verbeurte van zijn hoofd; verder loofde de wet 1 pond oude munt uit aan alwie hem vóór de 10 jaar binnen stad of bijvang vindt. — In zake van *crime lèse-majesté* werd er niet gelachen.

* * *

De correctiën van 1484 tot 1521 zijn ons niet toegekomen. Die voor het tijdvak 1514-1552 staan in het *Actboeck* nr I ingeschreven en wij laten ze achter het *Correctieboeck* volgen. Later werden ze nog slechts zeldzaam toegepast.

J. B. Stockmans.

STATISTIEKE TAFEL DER BEDEVAARTPLAATSEN DOOR DE LIERSCHE GECORRIGEERDEN BEZOCHT VAN 1401 TOT 1484.

LAND.	BEDEVAARTPLAATS.	GETAL REIZIGERS.
België	Antwerpen	2
	Aerschot	1
	Halseberg (Alsemberg?)	2
	Leuven	1
	Hal	8
	Bergen	1
	Luik	3
	St-Gilliams (Henegouwen)	1
	O. L. Vrouwe ten Bove	1
Nederland	Eerdenborch	2
	ten Bossche	15
	Boxtel	20
	Utrecht	2
	Maestricht	10
Engeland	St-Thomas van Kantelberg	1
	St-Andries in Schotland	11
Duitschland.	Aken	6
	Keulen	28
	Trier.	17
	Strasburg	5
	St-Eelwouts in Elsaten	15
	Wilsenaken (nabij Neustadt)	21
Polen.	St-Nicolaas van Oosterbaren	20
	Over te brengen	193

	Overgebracht	193
Frankrijk . .	Kamerijk	11
	S^{t}-Joes (S^{t}-Jean) in Artois	13
	id. op de Zee	10
	Finisterre	7
	Chartres.	3
	Parijs	5
	Nizelles.	10
	Tours	1
	S^{t}-Antonius in Viennois	7
	Vendôme	4
	Lyons	2
	S^{te}-Maria ter Spelonk (Marseille) . . .	1
	S^{t}-Lenaert in Limoges	1
	Rutsemadouw of Roquemadour. . . .	27
Zwitserland .	Basel	2
	Lausanne	2
Italië . . .	Milaan	19
	Venetië	5
	« te Groot Rome »	47
Oostenrijk . .	S^{t}-Salvator in Stryrië	2
	S^{t}-Jacobs in Gallicië	31
Spanje . . .	Barceloene	1
Eiland Chyprus.	Chyprus.	6
	Totaal	420

De aanhef van het *Correctieboeck* verklaart ons deszelfs bestaan in de volgende bewoordingen:

Onze lieve genadige Vrouwe van Brabant, (de hertogin Joanna), « overmids allerhande felsen meren en zaken » die zij gedurig van vele personen hoort, « alse van allerhande onsede, fortsen ende quaed ende sassemer voeren », die hier thans bij dage en bij nachte bedreven worden, wat zij niet langer wil, noch mag gedoogen. Daarom zendt zij den drossaard van Brabant, heer Jan van Immerseel, naar Lier om deze onzeden te verhoeden, bij rade van hem, van den schout van Lier, van de schepenen en gezwoornen der ambachten, « want sy haer stad van Lyere en haer goede lieden aldaer zere mint en lief heeft en zere begheert en grote meyninghe daerin heeft, dat haer voirseyde stad en haer goede liede aldaer in raste (rust), in goede vrede en in neiringe bliven moghen. »

Daarom zal men voortaan zulke misdadigers corrigeeren zooals dit te Brussel en in andere groote steden gebeurt, en hierom worden de volgende strenge straffen uitgesproken (21 Februari 1401).

Het kwaad, vermeld onder nr 1, blijft voortduren en voornamelijk onder de jonkheid « want dair groet beclach van alle de goede knapen en van de goede lieden in de stad af es, en oic wale (wel) groet verdriet en groete noete (nood) en scade in de stad af comen en daer af vallen mochte. » Daarom komt de Markgraaf zelf de zaak beteugelen. (21 Juni 1405).

Volgnummer	Dagteekening	Namen der gecorrigeerden	Aard der misdaad	Bedevaart naar	Gebannen uit	Boete	Correctie of ban
1	1401 21 Februari	Wouter en Willem van den Berghe, gebroeders	« overmids allerhande felsen meren ende zaken ende van allerhande onsede, fortsen ende quaed en sassemer voeren. »	Wouter naar Sypers (1) Willem naar St-Claeus in Oestenbaren	Brabant	2 roeden muurs *idem*	op zijn hoofd *idem*
2		Jan van Voshole	*idem.*	St-Jacops in Gallicië	*idem*	1 roede muurs	*idem*
3		Henric van Tricht		Sypers, moet er 2 jaar wonen	»	2 » »	»
4		Jan Dregghe		te groote Rome	»	1 » »	»
5		Henric en Jan Mattys' kinderen van der Ryt	« sassem wandelingheen onseden. »	St-Jacops in Gallicië	»	1 » »	»
6		Bertel van de Perre		tOnser Vrouwe te Venisterre	»	1 » »	»
7		Claeus de Smet (1)		Triere	»	1 » »	»
8	1401 3 Meert	Henric Godevairt, *ex* Berlair	« om sassemer wo(o)rde willen. »	O. L. Vrouwe te Vindome	tusschen dit en Bamis		
9	1402 14 Septemb.	Jan Bluds	« onsede en sassemheyt. »	St-Jacops in Gallicië	vóor Pinksteren uit stad en Bijvang		
10	1403 22 Mei	Frisken Bertels	kwam koorn koopen en andere kwade punten.	te groot Rome	1 jaar uit de stad of	1 » »	
11		Coppe (Jacob) de Berbier	mits de fame die over hem loopt	*idem*	»	1 » »	
12	1403 8 Juli	Peter Yserman	onsede bij nachte	Rutsemadouwe	vóor Pinksteren		» daar hij geenen borg heeft
13	1404 'sanderdaegs nae St Thomas	Henric den Backer	Henric de Valkenere, ouderman der gilde te Lier gestoken en gekwetst.	St-Claeus te Oestenbaren	voor St-Laureys	of 4 » »	zal verder voor de Gilde terecht staan

(1) Het eiland Chyprus.

14	1405 21 Juni	Wouter Stevens Jan van Ghestele Claus de Smet		*idem*, voir zononder-gang vertrekken	2 jaar buiten het Markgraaf-schap	ieder den Heere 1 ℔ oude groote en 1 roede muurs	op haer lijf en goed
15		Vrancke van Dongen Henne Coene	onzeden	St-Jacops in Gallicië	*idem*	*id.*	*id.*
16		Vrancke van de Zande Willeke Kempe		te groot Rome	*idem*	*id.*	*id.*
17		Margriet s Vos	*idem*		2 jaar uit stad en Bijvang		« op hare eene oor »
18	1405 17 Sept.	Bastin Godevairts	« sasseme woirde aan de gezwoornen zijns ambachts	tOnser Vrouwet Sarsers (?)		of 1½ » »	Jan Alite, de pynder, borg
19	»	Jan van Drunen	*idem* tot den weerd der gilde	Rutsemadouwe		*id.*	zal niemand ondanc noch wangunst weten
20	1406 29 Juni	Claus de Verwer	« woorden te minen here van Lymborch uitgesproken »				op zijn hoofd « hoochvonnis te Antwerpen »
21	1407 26 Februari	Katline van Broechem, Jan Daneels wijf	onzeden (zij bederft de stad)		3 jaar uit stad en Bijvang	op 1 ℔ groot voor elke overtreding	op zijn hoofd
22	1407 21 Juli	Janne den Laet		St-Jacops in Gallicië			
23	1407 5 Juni	Jan Avan, de jonge		St Claus te Oestenbare	3 jaar uit het Markgraafschap.		»
		Jan Quistwater					»
		Henne van Voshole		bij zonneschijn vertrekken			»
		Goden Stortbier, *ex* Nylen					»
		Jan Renis, de jonge					»
24	»	Heynevan den Bempde Heyne Concole	HeineSene, kleermaker, gekwetst; moeten hem schadeloostellen.				»
25	»	Gilis Boeman	Heinric Beerte gekwetst; moet hem « sine smerte beteren in mogelike saken. »				»
26	»	Claus Balle	Claeuse Santus en Henne van den Bempde gekwetst; « smert beteren. »				»

Volgnummer	Dagteekening	Namen der gecorrigeerden	Aard der misdaad	Bedevaart naar	Gebannen uit	Boete	Correctie of ban
27	1407 5 Juni	Jan Truden		St-Jacops in Gallicië		1 ℔ groote	op zijn hoofd
28	„	Peter Robbijns		Rutsemadouwe			
29	„	Nout de Biscop	„ den vroukene met enen cluppele gequetst. „				
30	1407 15 Nov.	Laureys de pelsmaker	kwade woorden gesproken.	St-Jacobs in Gallicië		25 kronen van zijne gereetste goederen	„
31		Henric de Wiint		te groten Rome		*id.*	„
32		Jan Aerts		Sypers		20 kronen	„
33		Jan Denys, de jonge		Ruetsemadouwe		1 ℔ groote	„
34		Wouter van Redelgeem		Rome		25 kronen	„
35		Jan de Hoeker		O.-L.-Vrouw te Venisterre		*id.*	„
36		Andries van de Doelinghe		Rome		50 kronen	„
37		Gillis Achterlinc				20 „	„
38	1407 1 Juli	Willem Dries	Willems kleederen van Ranst te hebben gedragen na den dag dat verboden was en eer hij zijn gehuurd cnaepe was.	Ruetsemadouwe of 1 roede muurs		1 ℔ oude groote	
39	1407 15 Nov.	Henric de Backer		Sypers			
40		Willem Dries	onzeden.	Rome		50 kronen	
41		Henric Boone	„	H. Kruis te Luik			
42		Jan Truden		St Ewouts in Elsaten			
43		Jan van Ypelaer Henric Loep		St Claus in Oestenbare of 5 roeden muurs ieder		50 kronen	
44		Jan de Wolf		Ruetsemadouwe of 2 roeden muurs		20 „	
45	1408 8 October	Raes Dulle	onzeden en „ sassemheyt. „	Ste Maria-Magdalena ter Spelonke	uit stad en Bijvang gebannen		

46	1409 10 Juni	Jan de Coelner, verwer.	geweigerd zijn « geevinceert « huis te verlaten « en van ghene scepenbrieve en hielt »	St Jacops in Gallicië			op zijn hoofd
47	1409 20 Aug.	Wouter van den Assche	onzeden aan de « clusenerse, te brueder Janekens ».	St Mertens te Toyrs in Toureyne, of 1/2 roede muurs		10 mottoenen	
48	1410 8 October	Lisbeth Roefs	der kerken juweelen en goed te Lombarden gedragen en meer daarop geleend dan degene vroeg die haar daarmede belaste.		id. voor 2 jaar	1 ℔. groot	op haar een oor
49	»	Gillis Stortbier, *ex* Nylen	onzeden en « quaetheid. »	te grote Rome	» » 3 jaar		op zijn hoofd
50	1411 20 Febr.	Jan Robbens	liet koeken bakken en gaf ze te eten.	St Mattys te Trier	1 jaar uit de stad		»
51	1409 11 Nov.	Bouden van Utrecht	Jan van Stripe gekwetst.	Rutsemadouwe of 1 roede muurs		20 mottoenen	
52	1408 18 Aug.	Geerbrand van den Colsten, drossaard mijnsheeren van Arkel in 't land van Mechelen	Jan Quistwater was veroordeeld wegens onzeden; de drossaard liet hem uit de gevangenis te Contich en te Anderstad ontsnappen.	St Claus ten Oestenbare of 8 roeden muurs — gemetst door Gilles de Laet		200 kronen, «gracelick genoeg na dat de misdaet groetes. »	
53	1413 1 Jan.	Wouter de Scutter	« sassemheit en onzeden », en dreigt de priesters te euvelen en spreekt hun kwade woorden binnen en buiten de kerk.	bij zoneschijn vertrekken	1 jaar uit stad en Bijvang		op een oor
54	»	Marie Haveloos *alias* Quade Marie	*id.*	*id.*	*id.*		1 gulden Peter
55	1412 17 April	Katlijne Sresen, Aerts wive van de Volmolen	mits quaetheyt wille bij te haestigen sterften » — ging oude kleeren of pelsen koopen buiten de stad.			40 kronen aan de stad	belooning voor die haar betrapt
56	1414 St Michielsavont.	Janva[illegible]der Hulst *alias* Jan Drul, volder.	mits opzet in 't Volambacht en misselijke woorden.	t'Onser Vrouwe te Rutsemadouwe			op zijn hoofd;
57	1414 in Juli	Gielen Top	de keurmeesters tegen gesproken; heeren Jan Dries en Jan de Kammer bedreigd en M. Jan Noyts maerte « met ontamelyckheden overlopen » en M. Jans kleeren die op 's Heerenstraat lagen, weggeworpen.	St Jacops in Gallicië en t'Onser Vrouwe te Vindome			de eerste weg is hem kwijtgescholden ter bede van heer Aert van Immerseel en der stad Antwerpen.

Volgnummer	Dagteekening	Namen der gecorrigeerden	Aard der misdaad	Bedevaart naar	Gebannen uit	Boete	Correctie of ban
58	1414 in Juli	Jan Aerts, vleeschhouwer	de keurmeesters bedreigd.	t'Onser Vrouwe te Vindome			op zijn hoofd; verbeurt op zijn lijf geene wangonst te dragen
59	1416	Jan van Ysendyken	schepen en gezwoornen beklapt « en die zij in haren lacht trocken ».	O. L. Vrouw te Bazele		60 kronen aan den Heer te 40 grooten de kroon; alle 17 weken 1/3 der som; 1 1/2 roede stadsmuur doch gaf er 33 mottoenen voor	
60	»	H. van Heffene	zelfde zaak.	St Jacops in Gallicië	*id.*	40 kronen en 1 roede muurs	op eene hand
61	»	Jan Wielant, poorter van Antwerpen	« eene scenkel uit de watervailgen gehouwen achter den Massche ».		1 jaar uit het Markgraafschap	O. L. Vrouw te Antwerpen	schepenen van Antwerpen eischen hem als poorter.
62	1416 16 Meert	Geerd Thys	heeft Peter van Arichove, poortsluiter en 's heerenknaap, opgeloopen en geslagen in dronkenschap.	*ibidem* of 2 roeden muurs; St Matthys te Trier voor de slagen of 3 blauw kronen daarvoor geven		1 ℔ oud groot en «ootmoedelic vergiffenisse gegebeden »	«graciemits der bede's heeren van Bouchout en anderen. »
63	1421 24 Mei	Gillis van Santhoven	misgrepen en onzeden aan 't Gasthuis en ook op Meinacht.	t'Onser Vrouwe te Rutsemadouwe		3 kronen aan de stad en zoo veel aan 'tGasthuis	

64	1421 28 Mei	Vrancke Fiereman	*id.*	*id.*			
65	„	Gumaer van Bierbeke	„	St-Mathijs te Trier		2 kronen	
66	„	Mij sWilgiaerde	„	eenen beweg, aan te duiden	1 jaar uit de stad en Bijvang		op een hand
67	1416 22 Juli	Heynen Jacops	„ horrible en vreselicke onteemele woirden „	O. L. Vrouw te Rutsemadouw	4 jaar uit stad en Bijvang		*id.*
68	„	Willeke Palleer	's nachts over de vest geklommen en andere „ onnutticheyt „				
69	1416 31 Meert	Jan Joes, de backer	trok den keurmeester met hogen moed en met onwoirden den pand uit de hand	*id.* of 1 roede muurs		20 mottoenen	op een lid zijner hand
70	„	Barbele Paepsen Fieremans dochter	„	O. L. Vrouw te Aken			
71	„	Jans wijf van den Bolke	„	*id.*			
72	„	Gillis Godevairts en Wouter van Brabant	lieten hunnen visch niet keuren	Bergen in Henegouwen		1 Fransche kroon	
73		Jan de Coelne	gecalengierd door de keurmeesters, alhoewel zelf in stadsdienst	verbeurt alle stadsofficie			
74		Peter Mys en Heyn van den Beempde	onzeden en schade aan de hoven		2 jaar		
75		Neze Schuuts	„ mits kwade tonge wille „		3 jaar		
76		Andries Boods	ontbreekt				
77	1417 4 Juli	Aert Clemeycien	„ sassemheyt „		1 jaar		op een lid zijns lijfs
78	„ 26 „	Jan Lodewycx Henne Bouwens, Jan de Voocht, Peter de Keemlinc, Gillis Guldentopszone (zwager van Henne Bouwens)	heeft Lisbethvan Heestede,begijn, met list te Henne Bouwens gevoerd en per wagen weggevoerd		3 jaar		
79	1417 26 Sept.	Dirc van Weert	de schepenen beklapt wegens te zwaar vonnis	St-Ledenaert in Lamoegen (Limoges) of 3 blauw kronen daarvoor (het geld aan St-Jacopskapel gegeven op's schouts bevel)		3 blauw kronen	

Volgnummer	Dagteekening	Namen der gecorrigeerden	Aard der misdaad	Bedevaart naar	Gebannen uit	Boete	Correctie of ban
80	1417 14 October	Heyne van Roesbroec, voortvluchtig	« mits quade fame alse van toverien, die hi met sine moeder, die daer noch over gespannen sit », berucht zijn en de goede knapen des Bijvangs bedrogen.		5 jaar	60 Fransche kronen en zooveel aan de stad te baren werke.	op zijne hand
81	»	Heyne Aelbrechts, van Beeverle	rebel jegens den vorster en gevangenen ontweldigd	O. L. Vrouw te Rutsemadouwe of 1 roede muurs		15 Fransche kronen	*id.*
82	»	Hennen Goeskens	ontamelijkheden op 's heeren dienaars	te Venegiën.		8 kronen	*id.*
83	1418 25 April	Lisbeth tsCoelneren	« onredelicke wandelinghen » en kwade wonderlijke zaken		1 jaar		op een lid haars lijfs
84	» 8 Mei	Henne Mol	was den voster rebel, beet hem in zijn hand en stak hem	te St. Joes			
85 zie 93	1418 9 Meert	Willem Clemeycien	schout Bouden van Buten « ongenaetelec » mishandeld	te St.-Andries (Schotland) (kwijtgescholden) bloothoofds vergiffenis vragen en nog te St.-Claus in Oestenbaren			
86	1419 15 Juni	Mr Peter, de stadstimmerman	de schepenen beklapt	openbaar vergiffenis vragen, beewech te Vindome of 1/2 roede muurs. Nog 1 beeweg te St Elwouts in Elsaten en in den Ommegang 1 fransche keers dragen.		6 blauwe kronen	

87	1419 18 Aug.	Meyne van der Beke	mits kwade wonderlijke woorden wille op Mr Jan Noyts, kanunnik, en zijne vrienden.			2 panden glas in eene der nieuwe vensters in St.-Gummaruskerk, in den O. L. Vrouw, in den andere Mr Jan Noyts' wapen, nog 2 kronen.	
88	1419 25 October	Gielis de Blic	onzeden en Lysen Sloets gekwerst.	Meylane			op zijne hand
89		Merten Spikerman	zelfde feit en leende Gielis zijne kleederen	St Matthijs te Trier			"
90	"	Lise sCoelnere	is vóór den tijd weergekeerd		1 jaar of 10 kronen		op haar voorste lid
91	"	Claus de Smet	onzeden	St Andries in Schotland of 2 roeden muurs	3 jaar	10 kronen	op zijne hand
92	....	Aert Mijs	de burgers willen kwetsen	St Matthys te Trier		10 kronen	
93			geschil tusschen Antwerpen en Lier; Antwerpen als hoofdstad des Markgraafschaps beweerde dat Willem Clemeycien (nr 85) te Lier niet ter correctie mocht staan. Lier beroept zich op Antwerpen en op hun wederzijdsch verbond, en verder op Leuven en Brussel die Lier ondersteunen. Lier blijft in zijn recht.				
94	1418 in Meert *vel citer*	Heinric Neels *alias* Celen	misgreep in zijnen dienst in de Lakengilde.	verbeurt 1 jaar zijn wolwerk (binnen 't jaar geen gewant te maken); de bestaande wol en stof mag hij opwerken. — St Jacops in Gallicië of 2 ℔ groote		alle stadsofficie ontzegd	

Volgnummer	Dagtekkening	Namen der gecorrigeerden	Aard der misdaad	Bedevaart naar	Gebannen uit	Boete	Correctie of ban
95	....	Willem Clemeycie	(zie nrs 93 en 85). De stad had in deze correctie den Markgraaf niet gekend; om vrede met Antwerpen te onderhouden zal de correctie op het stadhuis in s' markgraafs tegenwoordigheid geschieden en niet ter pui.				
96	1418 31 Aug.	Heine Sloeve		Straesborch		10 schel. Lovens aan de gilde.	
97	"	Gillis van Achter	rumoer gemaakt in 't Volders ambacht.	●. L. V. te Kamerijk		*id.* en vergiffenis vragen.	
98	"	Peter en Aert van de Volmoelen en Joris Speymoer		te Drie Koningen te Coelne (Keulen)			
99	1419 9 Dec.	Jan Cammer *alias* Camerken de Volder en	een volder uit Vlaanderen, die hier kwam vollen, uitgescholden.	Rutsemadouwe		6 Fransche kronen aan de kerk te hare werke.	op zijn hoofd
100		Jan de Kamere.					
101	.....	Joes van Hoedonc	onzeden	Rutsemadouw.		5 gouden kronen	
102	1419 12 Dec.	Willem de Volder *alias* metten crude	opstand tegen de vreemde volders of drapeniers, die hier kwamen werken.	St Andries in Schotland.			
103	"	Maech, de Volder	"	St Ambrosius te Melane.		6 kronen aan den heer en ieder der gildedekens.	
104	"	Joris Spynoer, volder.	"	OnseVrouw te Rutsemadouwe.		2 kronen.	
105	"	Dieric van Weert "	"	St Ewouts in Elsaten			
106	"	Heyn Sloeve "	"	St Andries in Schotland.			
107	"	Jan Nys "	"	St Mathijs te Trier.			

108	„	Heyn Vranx	onzeden doen doen aan een vreemd vrouwke dat onlangs in kraam kwam en met zijnen oom onredelijk mishandeld in haar gehuurd huis of « vademe. »	S[t] Salvator in Storyen of 2 roeden muurs.		8 Fransche kronen den heer.	op zijne hand.
109	„	Ingel ts Engels	« onredelijcke stucke en hanteeringhe. »		2 jaar uit stad en Bijvang		„
110	„	Jan van den Ryt, Vrancsone.	onzeden.	Rome.	1 jaar.	6 Fransche kronen.	„
111	„	Gillis Verbeke.	*id.*	S[t] Ambrosius te Meylane of 1 roede muurs. « Dese Gielys coes de roede muers te makene en verborchde stad *eodem die.* »			„
112	„	Pauwels Aven.	« onzeden en de sassemheyt aan zijne oudervader, oudermoeder en de moeder. »	O. L. Vrouwe te Rutsemadouwe.			
113	„	Line Coucoels. te Lispt, Wouter Coucoels wijf	onredelijke hanteering en « enbredsam geweest. »		2 jaar uit Stad en Bijvang.		op een lid van heuren live.
114	„	Eelken op de vest buiten Lisperpoort.	roekeloos gezelschap.		1 „ „		op haar voorste lid.
115	1420 5 Januari	Jan Peters, kerkmeester van Kessel	hebben, als kerkm[rs], 17 of 18 stukken goud van de kerk en Sint Salvator « verzuimd »; zij moesten dit, volgens ordonnantie, teruggeven; weigerden; wegens smaad der overheid, moeten dit teruggeven.	eenen weg te Rutsemadouwe.		den heere ieder 1 $\overline{fl}$, groot.	
116	„	Jan van Tongerloe, *id.*					
117	1420 6 Januari	Wouter van den Vekene.	den meier van Kessel, die voor de stad een paard aldaar haalde, gehoond.	*idem*, of 1 $\overline{lb}$ groot aan de stad.			

Volgnummer	Dagteekening	Namen der gecorrigeerden	Aard der misdaad	Bedevaart naar	Gebannen uit	Boete	Correctie of ban
118	1421 22 October	Romhout van Bosbeke.	de gezwoornen zijns verwersambacht kwalijk tegengesproken, " eenige drie vrienden en borgen bidden om genade, en sien hoot in haren schoot te leggene ", en zweert de gezwoornen geenen ondank te weten.	ten Bossche of 3 ℔ was aan het ambacht		4 Arnemsche gl. aan den heer en zooveel aan de kerk te haren werke. elk den heer 1 kroon.	
119	1421 26 Jan.	Jan Vaes.	's stads wijnrapper overloopen en hem " int wynhuys bi nachte en bi ontide zassem gemaect " en onzedig geweest.	om vergiffenis bidden en eenen weg te St Joes.			
121		Jan.... die men heet. Blaeu Henneken.	" gheet bidden op S. Cornelis sonder noot en sonder dat hi besiect oft besmet es van S Cornelis of van den groten ongemake en de brieven gehuert heeft dair hi op ghehuert heeft. "		3 jaar.		op zijn voorste lid.
122	1421 20 Jan.	Heyne van den Beemde	heeft zijne brieven verhuurd.		3 jaar.		"
123	1422 9 Sept.	Aerd dZas, bakker	den koermeester kwalijk toegesproken.			8 blauw kronen aan den heer en zooveel aan de kerk	
124	1423 5 Sept.	Jan of Henne Marien	onredelijke hanteering. Wie hem voor den termijn in stad of Bijvang ziet en het overbrengt, krijgt 2 gl. — ter poie afgekondigd.		3 jaar		op dobbel correctie.
125	1423 13 Meert	Wouter Zelleke, *alias* de zager	wonderlijke hanteering en " sassemheyt "; keerde voor den tijd in de stad terug.		3 "		zijn voorste lid van zijne hand.

126	1422 29 Mei	Jan de Vooght, bruwer	heeft de ordonnancie van den assijsboek op het brouwen niet nagekomen, al had hij dit beëed.			den heer en de stad 2 ℔ groot.	
127	"	Gumaer Cleeren, Henric Marien, Claus van				de 4 eersten ieder 1 ℔;	
138		Pere, Gillis van der Straten, Henric Piers, Jan in de Lelye, Jan van der Haege, Jan Rombouts, Jan van der Heyden, Wouter van der Byest, Vrouw Gumaers, Henric Parijs, allen brouwers	*idem.*			de volgenden ieder 5 schel. groot; de laatste 1 ℔ groot.	
			Jan van Paeschen en in de Berye zwoeren dit niet, want zij hadden zich zelven te voren kwijtgezworen. Op den rug der bladz. verklaring van de al brouwers — behalve Wouter Keerle, afwezig, — dat zij te weinig hop hadden gestort.				op eene oor.
139	1423 13 Meert	Marie Haveloes, *alias* Quade Marie.	wonderlijke hanteering van tooverij.		3 jaar		
140	1424 11 Mei	Jan van Lynte *alias* van Belle.	Clement de la Mair hiergevangen zittende, eene ladder gegeven om te ontvluchten.	St Jacops in Gallicië		12 Fransche kronen aan den heer	op zijn hoofd.
141	"	Heyne Aerds	overmoedige en onredelijke woorden tegen heer en stad.	H. Bloed te Wilsenaken		7 Fr. kronen	op zijne hand.
142	"	Henne Mol, Godevaertsone	onzeden.	St Joes			op z. voorste lid
143	"	Gielken Vaken, metser	moedwil.	St Andries in Schotland			op zijn hoofd.
144	"	Katline of Line tsMeesters	onredelijke hanteering.		3 jaar	6 gulde kronen	op dobbel correctie.
145	"	Line sVos			3 "	3 "	op hare oor.
146	1424 19 Juli	Mys van der Haghe	schepen Bouden van Buten en Ons Genedichs Heeren gehoond.	den schepeneom vergiffenis bidden en eenen weg te Rutsemadouw of 1 roede muurs		6 Fr. kronen aan den heer en 2 aan den schout.	

Volgnummer	Dagteekening	Namen der gecorrigeerden	Aard der misdaad	Bedevaart naar	Gebannen uit	Boete	Correctie of ban
147		Joes von Hoedonc.	onzeden.				
148	1424 14 Aug.	Reynke van Brayne	Merten van Pamele misdaan.	St Joes			
149	1424 12 Meert	Bouden van Zybeke	" met eene clispane, hoede en vliegere als een besiecte of lazers (Lazarus) gegaen heeft bidden ende hi niet besiect es, " en heeft dit tegen Henne Bouman gheuerd.	moet dit kleedsel seffens atleggen	1 jaar		
150	1424 22 Meert	Henne van den Bruele	onzedelijke en onbetamelijke woorden " in de ryse uutsynde tegen Henric van Wesemale, hootman der stadt ".	St-Ambrosius te Milane en den hoofdman om vergiffenis bidden.			
151	1425 14 Mei	Henne Vaes	" quade zassemen onteemelike woirden" op de gezwoornen zijns ambachts die ze (zoo) horribel en onredelic syn. "	St-Claes te Oestenbare.		12 kronen aan den heer	op eene hand
152	"	Joes van Hoedonc	vele onzeden.	St-Eewouts in Elsaten of 1 roede muurs		3 "	
153	1425 25 Oct.	Daneel van Heffene, Henricsone	tegen den Heer misdaan.	te Roeme, toont de brieven 19 Dec 1432	5 jaar uit stad en Bijvang		op zijne hand
154	"	Gheert van Meerhout	*id.*	't Onser Vrouw in Nycosie in Sypers	10 " "		op zijn hoofd
155	"	Henric van Heffene	mits zonderlinge groote zaken.	St-Antonis in Viennois.	4 " "	5 kronen	op zijne hand
156	"	Beatrix Mynten	oneerlijke hanteeringen.	St-Andries in Schotland of ½ roede muurs.	4 " "	5 "	op haar oor
157	"	Jan van de Male, metser,	allerhande logentaal.	te Drie Koningen te Keulen.		2 Peters	
158	"	Henne van der Ryt	" sassembeyt "		3 " "		

159	1425	30 Nov.	Bouden van Ykele	niet onderhoorig geweest (terug in den Bijvang gekomen voór den tijd.)					
160	1425	19 Dec.	Gielis Clemeycie, beenhouwer.	de gezwoornen zijns ambachts missproken en onzeden.	'tSinte Peter en Pauwels te Rome of 2 roeden muurs (6 kronen per roede)			10 Fr. kronen	
161	1426	18 April	Augustin vande Laer, Janssoene van Dedelaer.	heeft Claus de Smet „ metten baerde„ misdaan; deze deed hem vangen; hij belooft hem hiervoor niet te miszien.					
162	1426	28 April	Henneke Spaen, de berbier van Vilvoorden.	heeft Thys de Vrient en Henric van Malle misdaan; zal hen geene wangunst dragen.					op zijn hoofd
163	1426	5 Juli	Griete 's Visschers.	onredelijke hanteeringen.		5	„	„	
164	1426	26 Sept.	Henne Maes.	*id.* aan Heyn Robbens wijf.	St-Ambrosius te Milanen of 1 roede muurs.			6 „ „	op zijne hand
165		„	Henric van de Lare.	onzeden aan Vrancx knape van Opphem.	St-Matthys te Trier of 1/2 roede muurs.			3 „ „	op zijn voorste lid
166	1426	2 Feb.	Pauwels Aven	*id.* aan eenen man aan de vest.	Onse Vrouw te Rutsemadouwe of 1 roede muurs.			4 „ „	op zijne hand
167		„	Gommaer Crabbe.	*id.* aan eene vrouw.	St-Marx tot Venegien of 1 roede muurs			6 „ „	
168	1426	21 Feb.	Heyne van Molle, Matthys sone was.	onzeden.	Straesborg of 1 roede muurs.			6 „ „	op eene hand
169		„	Reynke van Bortene	„de poerters en poerteressen met fellen wapenen uyt haer huyse gedaecht ende met sasseme woirden overloopen. „	Onze Vrouwe te Rutsemadouwe of terstond 1 roede muurs.			1 „ „	het voors te lid
170		„	Claus de Smet.	misgreep en overlast aan 't volk.	te Coelne of 2 Fr. kronen voor St-Kerstoffelsbeeld in St-Jacopkapel Deze 2 kr. syn verborcht. „				

Volgnummer	Dagteekening	Namen der gecorrigeerden	Aard der misdaad	Bedevaart naar	Gebannen uit	Boete	Correctie of ban
171	1426 21 Feb.	Gielis Kersele en Peter van Druyme.	onzedig geweest in 't wijnhuis.	te Coelne.			
172	"	Gillis van Eynde, buiten de Antw. poort.	onzedelijke woorden en roepingen op 't stadhuis en elders.	Onser Vrouwe te Veynststerre (Finisterre)	1 jaar	6 Fr. kronen	op zijn hoofd
173	"	Willeken Colibrant, de basterd.	onzeden.	te Coelne.			op voorste lid
174	"	Roel Costens	allerhande "wonderlicheyt".	te Meylane of 1 roede muurs.	2 jaar	4 " "	op zijne hand
175	"	Willem Mys, de volder, en David Breems, *alias* Vyt.	zonderlinge zaken en afdragende woorden.	St Jacops in Gallicië te Rome	2 jaar		op hunne hand
176	"	Roeland van Immerseele, Jansone, clerc, en zijne complicen(ongenoemd).	bij Jan Smeets, buiten Lisperpoort, grooten overlast gedaan.	is bij de heeren van 't Kapittel gecorrigeerd omdat hij "clerc" is. St Jacops in Gallicië *id.*	2 "	12 kronen	op hun hoofd.
177 zie nr 181)	"	daders onbekend of ongenoemd	er is onreinheid in eemers en in eenen put buiten Mechelpoort gedaan en steenen van den Stadsmuur afgeworpen.				
178	"	Henric de Ridder buiten de Antw. poort	roepinge in den ambachte gemaakt.	te Hogen Rome	1 "	12 "	op zijn hoofd.
179	"	Peter Mys	*idem.*	te Rome			

180	„	Geerd de Brune	getuigenis in eene zaak.							
181	„	Willeke Haveloes	beschuldigd onder nr 177; zweert dat hij onplichtig is.							
182	„	Woyt Aerts *alias* Baten	*id.* als nr 178.	St Claes te Oestenbare		2	„			
183	„	Willeke Laermans	*id.* en „ sasseme „ woorden.	H. Bloed te Wilsenaeken of 1 roede muurs.						
184	1426 27 Sept.	Giel van den Eynde	eenen poorter bedreigd voor zijne correctie uit was.	3 jaar in Cypers wonen		5	„			„
185	„	Peter Mys	onzedig geweest en overloop gedaan den dag dat hij gecorrigeert was.	Onse Vrouwe te Finisterre		5	„			„
186	„	Peter Berbier	met eenen basele of lang mes gaan vechten.	te St Peter en Pauwel te Rome of 2 roeden muurs		1	„	6	„	„
187	„	Peter de Ridder	rumoer in 't ambacht.	te Hogen Rome of 2 roeden muurs						
188	„	Gummaer Crabbe	was onlangs gecorrigeerd; verwekte veel onzeden, „henne snoyen „ zonder redenen, enz.			1	„	12	„	op zijne hand.
189	1428 2 Dec. ter poye afgeroepen.	Antonius van Zwalmen, afgesteld vorster	hoofdvonnis te Antwerpen, dat hem als vorster afstelt; niemand der zijnen zal dit mogen worden.	te Rome en eenen weg te St Claes in Oestenbaren doen of 3 roeden muurs;		1	„	10	„	op zijn hoofd.

Volgnummer	Dagtekening	Namen der gecorrigeerden	Aard der misdaad	Bedevaart naar	Gebannen uit	Boete	Correctie of ban
190		Henne of Jan Mariën	*id.*	S^t^ Jacops in Gallicië; beiden zullen de Begijnen om vergiffenis bidden en, vergeven zij hen, dan zal de Markgraaf of de schepenen hen hiervoor eene andere straf opleggen. Voor hun vertrek zullen zij zweren, noch de stad, noch iemand, hierom te »evelen of te miszien ». De Markgraaf zal hiervoor 10 kronen genieten en zij zullen de gevangenis niet verlaten alvorens te hebben betaald.	4 jaar	20 kronen	op zijn hoofd.
191	1429 14 Aug.	Joes van Barlaer	kwam ter markt venten daags na het afsterven zijner vrouw van de haastige ziekte.		tot Kerstmis aanstaande.		
192 zie nr 189)	1429 3 Feb.	Antonius van Zwalmen		De Markgraaf en de schepenen ontslagen hem van den weg naar Rome.			

193		Jacop van Heffene	gerucht gemaakt in het Malevo-syhuis en met vrouwkens onredelijk gehandeld.				
194		Joes van Hodonc	ondaden, enz.				
195		Heyn Sloeve	onredelijke hanteering en " geveerde "				
196		Katline van Wychmale, Michiels Scotelman s' vrouw	*id.*				
196 bis		Gumaer de Clerc	*id.*				
197		Jacop van Hoecken	onzeden				
198	1429 23 Nov.	Heyn Straten, scipman	weerspannig geweest toen de heer	H. Bloed te ...		6 „	op zijn hand
200		Jan de Bijle *alias* Greeve Bijlken	van Rotselaer en Jr van Boutershem hier van 's hertogen wege	te Drie Koningen te Keulen		4 „	„
201	„	Aert Fayteroel	gezonden waren met de drie se-	St Joes		2 „	„
202	„	Heynvan den Beempde	cretarissen der drie (groote) steden	St Matthys te Trier		2 „	„
203	„	Meeus van Emmelen	en toen niet wilden doen gelijk de	O. L. Vrouwe te Lyonche		2 „	„
204	„	Lauken Diericx	andere poorters, worden aldus	St Eewouts in Elsaten		2 „	„
205	„	Rombout Vel	veroordeeld:	Onse Vrouwe te Aken		2 „	„
206	„	Jan Cools	tweedracht gezaaid	„ „ ten Bossche			„
207	1430 3 September	Heynric van den Oevere	de nachtwachters verontrust	Trier en Onse Vrouwe t Sarters		3 blauw kronen	
208	1430 27 Nov.	Pauwels van St-Mertensdyck	onzeden		3 jaar		„
209		Geerd de Mesmaker	*id.*	Onse Vrouwe te Rutsemadouwe of 1 roede muurs		1 ß groote	op zijn voorste lid
210		Bouden Scollemont	„	H. Bloed te Wilsenaken		1 „ „	
211		Gysken Aerts	„	St Matthys te Triere		1 „ „	
212		Gumaer Woyts	*id.* en onredelijke hanteering	St Ambrosius te Meylane	1 „		op zijne hand
213		Willeke Nuenens *alias* Cuepken	*id.*	St Marcx te Venegiën	1 „		„
214	1430 26 Nov.	Pauwels Aven	Jan Thys overloopen om zijn geleend geld; – beloofd geene wangunst te dragen	St Joes en te Halle			„
215							

Volgnummer	Dagteekening	Namen der gecorrigeerden	Aard der misdaad	Bedevaart naar	Gebannen uit	Boete	Correctie of ban
216		Diemaer Zwertte	onzeden	te Coelne		1 ℔ groote	op zijn voorste lid
217		Lyse, Hennes Leegkens meyssen; Lyse van Paesschen; Line Diericx. Lyse 's Verwers, hr Jans Verwers maertewas; Hylleken, Jan Trudens maerte; Line sVriesen, aan dAlliersche heyde	onredelijke hanteeringen		allen 2 jaar		op hun voorste lid
219	1430 26 Nov.	Lysken sVos of Vosken	" neemt den goeden lieden heur raepen "		tot Paeschen		*id.*
220	1431 4 Februari	Henne Mussche	met bogen wildbraad gaan schieten boven het verbod en de overheid belogen	St Eewouts in Elsaten			op dubbel correctie
221	"	Henne Molle	" om onnuchticheyt, onsede, sassembeyt van dronckeschap, etc. "		1 jaar		"
222	1433 9 Aug.	Digne Willems	poorters en overheid belogen		3 "		
223	1432 2 Januari	Jan van de Berct die men heet de Prince	vertoont de cedule eener door de schepenen van Antwerpen gewezene correctie	tSint Joes [illegible] de oude schepenen om vergiffenis bidden. Doe dit aanstonds, zeggende: " Ghy, heeren, hebbie u iets misseeght oft misdaen, dat biddie u dat ghi mi vergheeft "			
224	....	Gherem Jans	Lysken, Theus van Lovelde's dochter gekwetst, welke wonde zij toont; hij loochent dit en wil geene vergiffenis vragen.	Straesborch		5 gouden Peters en 3 gouden Peters aan Lisken voor hare smart	op 3 ℔

224	1434 4 Aug.	Gherem Jans	Lysken, Theus van Lovelde's dochter gekwetst, welke wonde zij toont; hij loochent dit en wil geene vergiffenis vragen	Staesborch		5 gouden Peters en 3 gouden Peters aan Lisken voor hare smart	op 3 ℔
225		Jan Vetkens	poorters bedreigd		5 jaar		op zijne hand
226		Katline, « Thomas van Loorte wijf was. »	onredelijke hanteering en « onbreedsaemheyt » in de geburen		3 »	5 gouden Peters	op zijn voorste lid
227		Lyse Meere, Jan Vetkens wijf.	*id.*		5 »		»
228		Line Muys	onredelijke hanteering		1 »	5 » »	»
229		Heyn Noukendeyn, volder	zijnen eed verbroken	Onze Vrouw ten Bossche		1 ℔ was aan de kerk	»
230		Grieth Neels, *alias* van de Laer	der lieden hoven en « cruden ongerieff gedaaen »	H. Bloed te Boxtel			
231		Heyn Brugman, van Nylen	hout in de stad verkocht dat « deedinghe en onleede » tusschen de poorters mocht brengen				
232	1435 20 Mei	Alyt Mys	misgreep tegen Willekens wijf van Poederle	*id.*		4 gulden Peters of de steenen dragen daartoe geordineert	op correctie
233		Sine. Willekens wijf Poederle	misgreep tegen Alyt-Mys			*idem*	
234	1435 19 Aug.	Katline Daems	Theeus Colaerts wijf diefte « opgetegen » en als dievegge beschuldigd, zonder bewijs	1 roede muurs of 6 Peters aan de stad. Ter vierschaar of ter pui bekennen dat zij van die vrouw niets dan goeds weet en om vergiffenis bidden.	1 jaar	6 Peters den heere	
235	1435 15 Meert	Heyne de Backer	Jan metten Lanken opgeklopt als vriend, dan met steenen geworpen en zwaar gekwetst	« als voorganger of principael « te St Ambrosius te Meylane	»	6 gl. Peters van zijn gereedste goed te nemen	op zijn voorste lid

Volgnummer	Dagteekening	Namen der gecorrigeerden	Aard der misdaad	Bedevaart naar	Gebannen uit	Boete	Correctie of ban
236	1435 15 Meert	Henne van Kessele		O. L. Vrouw te Nisele	1 jaar	4 gl. Peters	op zijn voorste lid
237	„	Valentyn Gillis		St Joes	1 „	2 „ „	
238	„	Line van der Borch, *alias* metten tuyten	onzeden door hare schuld		4 „	4 „ „ aan de stad, zooveel aan den heer, zooveel aan Jan metten Lanken	„
239	„	Lyse Colaerts	onredelijke " puynten "		1 „	2 gl. Pet. aan den heer en zooveel aan de stad	„
240	„	Lisken Viermottoens	de groote lieden belogen en beklapt			*id.*	„
241	„	Bate van Roesbroeck	zonderlinge zaken	Halle		*id.*	„
242	„	Henne van Ranst	onzeden te vrouwen Dries				
243	„	Jan de Gulkene	„	St Mathys te Trier			
244	„	Gillis Top	wonderlijke " hanteeringe en geveerde "	Rome	5 „		„
245	„	Willem Roust, kleermaker	onzeden tegen Jan Bellens	Onse Vrouwe t Aken		2 gl. Peters der stad	op zijne hand
246	„	Roesken Roust zoon	zekere misdaden		1 „	1 Peter aan stad en kerk	op zijn voorste lid
247	„	Heyne Sleype	zonderlinge misdaden	St Gillams in Henegouwen		3 Peters aan de stad	„
248	„	Ditmaer Zwerte	onzeden	Onse Vrouwe te Kamerijk		2 Peters aan de stad	„
249		Wouter Aelbrechts, *ex* Keesel	is gecorrigiert geweest en voór den tiid teruggekomen	H. Bloed te Wilsenaken	1 „		op zijne hand
250		Lyse Kerstiaens	" is ocsuym geweest van onlede en gevechte daer een dootslach af quam "		5 „	5 Peters aan den heer	op haar voorste lid

251		Peter en Henne van Morchoven, gebroedrs	eenen poorter gekwetst	Onse Vrouwe te Kamerijk	1 „	2 Petersaan den heer	op zijn voorste lid
252	„	Lauwer Coels, Jans-sone, te Lechene	onseden	H. Bloed te Boxtel		2 gouden Peters aan heer en stad	„
253	„	Peter de Buysscher	„	Onze Vrouwe te sHertogenbossche		*id.* aan de heer	„
254	„	Lyse Smeeds	onvrede tusschen man en vrouw gemaakt.				
255	„	Henne Coels, kleermaker	opstand tegen vader en de geburen	Onze Vrouwe tEerdenberg	3 jaar	3 „ „	„
256	„	Woyte van Loyvelde *alias* Thees	onzeden, der lieden « vekene » afgeworpen en een paard doodgestoken.	St Joes		4 „ „	„
257 — 258	1436 6 Juni	Jan Vetkens	« belooft bij eede, bij zijne kerstelijke trouwe, eeren selichede, » Clause Scavaert noch iemand der zijnen te wreken en 10 jaar uit het Markgraafschap en 't land van Rijen te blijven, vooraleer ik hem van zijne smerte zal gebeterd hebben.		10 jaar uit het land van Ryen.		op zijn lijf.
259	1436 12 Juli	*idem*	correctie gebroken voór den tijd heeft eenen poorter gekwetst.				« is van zijne hand gericht op sijn boot »
260	„	Olivier van Paesschen	onzeden	Onze Vrouwe te Parijs		4 gl. Peters aan den heer	op zijn voorste lid,
261	„	Bertel Dierix	„	St Matthijs te Trier	2 jaar	4 „	„
262	„	Willem Ronst, kleermaker en Emont de pelsmaker	den koster zijn « capruin genomen » 's avonds, die doen dragen in de Malvosy en te pand gezet voor 't gelach.	Onze Vrouwe te sHertogenbosch H. Bloed te Boextel			„ „ „
263	„	Gummaer van der Borcht, de bastaard	*idem*	tOnser Vrouwe te Halle			„
264	1437 6 Dec.	Willem Roust, kleermaker	afdragende woorden tegen personen die groot zijn.	H. Drie Koningen te Koelne		2 gl. Peters aan heer en stad	„

Volgnummer	Dagteekening	Namen der gecorrigeerden	Aard der misdaad	Bedevaart naar	Gebannen uit	Boete	Correctie of ban
264 bis	1437 6 Dec.	Wauter Robs	onzeden.	tOnser Vrouwe te Kamerijke		2 gl. Peters aan heer en stad	
265	"	Alyte tsGrevels *alias* Lange Eelken	onredelijke woorden op geestelijke lieden,	tOnser Vrouwe te Halle		"	
266	"	Margriete van de Laer	den buiten lieden haren drank duurder verkocht en de Wet beklapt.	tOnser Vrouwe Halseberge		"	
267	"	Line van den Dyke, ex	onredelijke hanteering	H. Bloed te Boxtel			
268	"	Willem van den Dyke *ex* Beverle	*id.*	tOnser Vrouwe ten Bossche		"	op zijn voorste lid.
269	"	Clisse sRoyen	" enen goeden cnape haren neve overgeseecht "	St Servaes te Maastricht		1 "	"
270	"	Hennette de Wynter	onredelijk gewandeld.	tOnser Vrouw te Aken		3 "	"
271	"	Lanke de Lynewever bij Jan sCalasters	deftige personen beschuldigd, waardoor groote " onruste " en twist kwam	St Eelwouts in Elsaten			
272	1438 11 Dec.	Lisbeth van Sprongele, Reynkens Thyssens vyf	haren man in 't bed met eenen hamer bijna het hoofd ingeslagen.	zal openbaar op een stelling voor dstadhuis staan " elkmaleke tene exemple hem van gelike te wachtene; " nog voor zonneschijn eene bedevaart naar het H. Bloed te Wilsenake beginnen.	2 jaar	10 gouden rijders van haar gereedste goed.	op haar voorste lid.

273	Lyse van Droelair	onzedelijke hanteering.	H. Bloed te Boxtel		2 Rijders aan heer en stad		op zijn voorste lid.
274	Theeus Colaert	onzedelijke zaken en buiten vrede.	"		4 " "		"
275	Heyn Caes, de messmaker.	onzedelijke wandeling.	"		2 " "		"
276	Henneke de Wynter, te Kessel.	Austins van de Vekene koorn met een wagen " uit zijn vademe " gehaald.	H. Drie Koningen Koelne en 'tkoorn teruggeven.		4 " "		"
277	Wouter Aelbrechts *alias* Velwouds.	Jan Rademakers koorn te Yeteghem 'snachts gedorscht en ontvreemd.	O. L. Vrouw te Parijs	4 jaar			"
279	Heyn van Geele en zijn wijf.	onzeden en schade	H. Drie Koningen te Koelne		4 " "		"
280	Willeke van de Venne	den goeden lieden heur " Vogeleynde " ontnemen.	H. Bloed te Boxtel		1 " "		"
281	Thys Bouwens.	wonderlijke woorden.	St Joes		2 " "		"
281 bis	Marie " die de nette pleecht te breydene ".	onzedelijke hanteering.		3 "			"
282	Lise Colaerts.	oneerzame hanteering en kwade herberg gehouden.	t'Onser Vrouwe ten Bossche, " dese correctie is hoesschelic gezet ".		2 " "		"
283	Katline, Wouters wijf van Horricke, en Woite, haar zoon.	slecht befaamd volk geherbergd.	H. Bloed te Boextel.		2 " heer 1 " stad		
284	Henne Meys Henne de Busscher Zeger in de Tessche } volders.	weigerden volgens 't gezet loon te werken.	St Servaes te Maestricht t'Onser Vrouw ten Bossche t'Sinte Mertens Utrecht		2 " " 2 " " 2 " "		"
285 - 286	Henne Platyn *alias* Sloevke Pruyske en Henne de Bruwer. } volders	't werk laten staan terwijl de anderen uit waren.	St Servaes te Maestricht 't Onser Vrouw ten Bossche 't Sinte Mertens 't Utrecht, " dese correctie is hoesschelic gedaen ".		2 " " 2 " " 2 " "		

Volgnummer	Dagteekening	Namen der gecorrigeerden	Aard der misdaad	Bedevaart naar	Gebannen uit	Boete	Correctie of ban
287			er zijn er nog meer die zich misgrepen hebben, doch, " om sbesten wille ", laat men het zoo, doch, wie zich daarmede besmet weet, zie dat hij om de veertien nachten voor de schout kome, zoo niet zal hij openbaarlijk gecorrigierd worden.				
288		Griete Slaets	onzedelijke zaken.		2 jaar	1 Rijder aan heer en stad.	op haar voorste lid
289		Henne van Breden, Batensone				2 " "	"
290	1438 29 Dec.	Jan Paridaens, de jonge, Jansone.	zijn mes getrokken.		1 "		"
291	1438 12 Febr.	Jan van Beeringen.	gestolen goed verkocht.		5 "		op zijne h and.
292		Loenke Mont.	allerhande punten en hanteering.		5 "		"
293		Griete Storms.	onredelijke hanteering.		2 "	2 " "	op zijn voorste lid.
294		Marie, die met Henne van Tricht plach te weven.	*id.*	H. Bloed te Boextel.			"
295		Henne Haveloes	*id.*	St Edwouds in Elsaten.			"
296		Line Scambacker.	onredelijke woorden.	O. L. Vrouw ten Bossche.		1 " "	"
297	1439 13 Mei	Clemencie Swolfs, Jans wijf van den Dycke *alias* van der List.	rebel geweest en de geburen bedreigd.		5 "	10 " "	"
298	"	Line Muys	onredelijke wandeling.		2 jaar	4 " "	op haar voorste lid
299	"	Clemeycie Swolfs (nr 297)	heeft hare correctie misacht.		nog 5 jaar		op hare hand

300	1439 11 Juni	Peter van Poederle	groote onzeden ter schepenkamer.	St Joes in Artois of 2 Rijders.	1	"	2 Rijders der stad en 1 aan den heere.	"
301	"	Wouter van der Vekene	's heeren dienaars en knapen geslagen.	St Claes in Oestenbare.	5	"	10 gouden Rijders	op zijn hoofd.
302	"	Lisbeth Roex, Henrics wijf van der Rijt	onvrede en overspel.		3	"	4 Peters	op zijne hand.
303	1439 14 Juni	Jan van der Vekene	den onderschout geslagen, enz.	St Jacops in Gallicië en St. Andries in Schotland zweert niemand te miszien. Deze correctie is " genedichlec " gezet mits bede der goede stad Brussel, anders ware zij zwaarder geweest.	6	"	12 gl. Rijders	op zijn hoofd.
304	1439 6 October	Willeken Truyen		H. Bloed te Wilsenaken.			2 Peters	op zijn voorste lid.
305		Geert van den Grave		*id.*			2 "	"
306		Renke van Borte		s' Hertogenbosch			2 Rijders	op het eerste lid
307		Willem Langbeen	opzet gemaakt als de volders buiten trokken en niet wilden vollen.	St Joes op te Zee.			2 "	"
		Theeus de Rozele		"			"	"
		Heine Couwelaer		"			"	"
		Henne van Tichelt		"			"	"
		Henne Mys *alias* Eycke		"			"	"
308		Heine Verboesdonck	's nachts met den vorster geweest.	Straesborch.			"	op zijn voorste lid.
309		Henneke Loymortier Wybrechtssone	*id.*	St Joes.	1	"	"	"
310		Heyne Austeyns	*id.* en onzeden	H. Bloed te Wilsenaken.	2	"		op zijne hand.
31		Willeke Vet	onzeden te " Lolarden. "	H. Drie Koningen te Leuven.	3	"		"
312		Aert Liekens	*id.*	O.L.Vrouw t' Aken.	2	"		"

Volgnummer	Dagteekening	Namen der gecorrigeerden	Aard der misdaad	Bedevaart naar	Gebannen uit	Boete	Correctie of ban
313		Henneke de Keyser, Willemsone	« bij nachte in der goeder liede bogharden geclommen en haer froyt afgeslagen; « verder onredelijke woorden tegen Geert, den ketelboeter.	O. L. Vrouw 't Aerdenborch.		4 Peters	op zijn voorste lid.
314		Geert de ketelboeter	zelfde feit	't Onser Vrouwe te Parijs.	2 jaar		op zijne hand.
315		Heyne van Dapoele « des ouwen »	's nachts een veken aan stuk geslagen en onzeden.	't Onser Vrouwe te Ysele.	1 »		»
316		Lyse Van den Bolke, moeder des vorigen.	onredelijke zaken.	H. Bloed te Boxtel.		4 Rijders	op zijn voorste lid.
317		Heyne van Lovelde, Lyne en Baten, zijne zusters	*id.*	't Onse Vrouwe ten Bove.		4 »	»
318		Margriete Zas	den heer en de Stad kwalijk toegesprokenen « hangdief geheeten.	H. Bloed te Boxtel.			»
319		Henneke Diels, Gillis-zone	onzeden en gekermd in de hoven, op boomen en bruggen.	H. Drie Koningen.			»
320		Heyn de becker *alias* Austijns	is boven zijne correctie in de stad gekomen.	St Peters te Rome.	10 » 22 Juni 1443 toegestaan terug te keeren en 2 Rijders betaald		op zijn hand.
321		Reinke van Bertele	*id.*		3 jaar		op zijne hand
322	1439 2 Nov.	Thys Vranckx	eenen poortier gesteken	St. Jacops in Gallicië			

323		Theeus de Roesele	een verken binnen zijn huis doodgeslagen dat St. Antonius toehoorde en het St. Antoniusteeken had	St. Antonius te Viennoys	3 „		op zijn voorste lid
324		Margriet Clemeysen, vrouw des voorgaanden	medeplichtige in voormeld feit en eenige vrouwen beklapt	St. Antonius te Maestricht	3 „		
325		Geerd Clemeycie	rebel geweest tegen den heer				
326	1440 6 April	Willeke Drollens	onzedelijke zaken	H. Bloed te Wilsenaken			op zijn voorste lid
327		Henneke van Moerseke	. . . . .		5 „	2 Peters	op zijne hand
328	1441 15 Mei	Aert Joes	opstand in de gilde	'tOnser Vrouwe te sHertogenbosch			
329	1441 25 Juni	Aert Joes	*id.*	vergiffenis vragen	2 jaar of 20 Rijders aan de kerk of eene bedevaart te S. Claes te Oestenbare		
330	1441 27 Juli	Peter Huyghe, Wouterszone	Heyne van Bruessele misdaan	vergiffenis vragen en eene bedevaart tOnser Vrouwe te Venisstarre			op zijne hand
331		Wouter Huyghe, Wouterszone	zelfde feit	St. Jacops in Gallicië			
332		Aert de Moelder	weerspanning aan 's heeren dienaars en hoogmoedige woorden	H. Bloed te Wilsenaken			op zijn voorste lid
333		Jan Giels	onzeden	*id.*		2 Rijders	
334		Jan Finys (?)	's heeren dienaars versmaad	tOnser Vrouwe te Nijsele		4 „	„
335		Lise s Vos(kens)	. . . . .				
336		Katline Zegers, Jan van Turnhouts wijf	ontamelijke zaken		3 jaar		„
337		Lyne van Turnhout	onredelijke woorden	te sHertogenbossche			
338	1441 6 Sept.	*id.*	ongehoorzaam aan vorige correctie	H. Drie Koningen te Koelne			

Volgnummer	Dagteekening	Namen der gecorrigeerden	Aard der misdaad	Bedevaart naar	Gebannen uit	Boete	Correctie of ban
339		Wouter Huyghe, Wouterszone	onzeden,een vrouwke mishandeld	St. Peters te Rome	5 jaar		op zijn hoofd
340		Heyneke Lanen, de Visscher	onredelijke hanteering	St. Ambrosius te Melane		2 Peters aan heer en 3 aan de stad	op zijne hand
341		Peter de Visscher	*id.* en onzeden	Onse Vrouwe te Rutsemadouw		2 Rijders	op zijn voorste lid
342		Heyn van Boesdonck	onzeden	St. Matys te Trier		3 gl. aan stad en heer	
343		Jan Couwe	onredelijke hanteering	tOnser Vrouwe te Nysele		3 Peters „ „	
344		Katline Vetkens	goede vrouwen beklapt en veel onrust gezaaid	St. Joes op de zee		2 Rijders „ „	
345		Peter Huyghe	onzeden	St. Thomas in Kantelberg in Inglant	1 „	1 „ „ „	
346		Frank dZas	groote „ rebellicheyt „ en onzeden	H. Bloed te Wilsenaken		2 „ „ „	
347		Goedeke de volder of Corneelken	onredelijke hanteering	H. Drie Koningen		2 „ „ „	
348		Peter van der Keele	roekelooze lieden geberbergh	St. Antonius te Maestricht			
349	1442 12 Juni	Willeke van der Biest	op een vrouwkens huis geloopen en onzeden	St. Pieters te Rome			
350		Bertel Vlegel *alias* Thoens	*id.*	tOnser Vrouwe te Rutsemadouwe			
351	1442 14 Juli	Henne Godevaarts, arbeider	zekere misdaad	H. Drie Koningen tot Coelen			
352		Lyne van den Driessche	roekelooze woorden	XI duizend Maeghden tot Coelen			
353		't knechtken geheeten Ruynaschotele dwelc lestwarf hier gegeeselt was	onredelijk leven en kwade hanteering		10 „		

354		Bette Snoex	*id.*	. . . .			
355	1442 4 Sept.	Liese sVos *alias* Voskens	correctie gebroken		6 jaar		
356	„ 11 April	Gomaer Bouwens *ex* Berlair	onzeden		1 jaar of 6 Rijders		op zijn oorste
357	„ 10 Mei	Jan van Valveken	de keurmeesters onredelijk beklapt	St. Ambrosius te Melane			„
358	1443 6 Juni	Jan de Gulkene, de jonge, verwer	lakengoed, dat hij te verwen had gekregen, bij de Lombaerden geset en verdonkerd		10 jaar		op de galg
359	1442 19 April	Bertel Vlegel *alias* Thoens	onzeden	tOnser Vrouwe de Vyndome		3 gl. Rijders aan stad en heer	
360		Willeken Dries	*id.*	H. Bloed te Wilsenaken.			
361		Marie Leys, vrouw van nr 358	zelfde zaak als haren man		10 jaar		op eene oor
362		Lise van Dorsele, Leefdales wijf	medeplichtige in vorige zaak — het laken ter Lombaerden gedragen		3 jaar		op haar voorste lid
363	1444 7 Mei	Jan van der Voert	den schout en zijne dienaren opgeloopen	tOnser Vrouwe te Milanen Jan Reyns om vergiffenis bidden en zweeren geene wangunst te dragen			
364	„ 23 Juli	Thys Beemen, volder van Herenthals	de keurmeesters opgeloopen en gedwongen zijn afgekeurd laken te stempelen		1 jaar		
365	1445 9 Juli	Katline van der Borch, *alias* melten Tuyten	goede lieden beklapt	St. Servais te Tricht		1 Rijder aan stad en heer	
366		Lisken van Aerschot	kwade woorden « op 't regiment » der stad	H. Bloed te Boxtel		1 „ „	„
367		Belte, Jan de Heyns dochter, wonende tegent Hof van Doorne	allerhande onredelijke woorden en « vele discoerts gemaict tuscen man en wijf »		1 jaar		„

Volgnummer	Dagteekening	Namen der gecorrigeerden	Aard der misdaad	Bedevaart naar	Gebannen uit	Boete	Correctie of ban
368	1446 16 Juli	Willeke de Clerck, Gysbrechts zoon	onzeden	tOnser Vrouwe te Bazale of 2 gl. Rijders			
369		Henne Strate, schipman	onredelijke handteering	St. Peters en St. Pauwels te Rome		8 gl. Peters	op zijn hand
370		Jan Coelman	's heeren schot met wil en overmoed aengeveert en den coermeester opgeloopen	*id.*			"
371		Adriaen Leys	onredelijke handteering in een vrouwenhuis daar hij geene "onscout" voor heeft willen doen	St. Mathys te Trier of 2 Peters			op zijn voorste lid
372		Henric de Corte	met steenen geworpen op de huizen en de daar nabijliggende visschers	Onse Vrouw te Rutsemadouw of 5 Peters			"
373		Henneke de Keyser	*id.*	Onser Vrouw te Barceloen			"
374		Peterke de Visscher	onzeden	St. Ewouts te Elsaten			"
375		Laureis Thielen	onredelijke zaken gehanteerd op den steenwairder	H. Drie Koningen te Coelne of 1 Ridder			"
376		Henneke van Schil	onredelijke zaken op een poortershuis	St. Ewouts in Elsaten of 4 Peters			"
377		Peter van den Dale	*id.*	tOnser Vrouwe te Nysele of 4 Peters			"
378		Droeme, Gillis Plattijns wijf	onredelijke zaken met 's heeren dienaars	H. Bloed te Boxtel		2 Peters	"
379		Gillis Cop	onzeden tegen ondank — eene vrouw buitengehaald	tOnser Vrouwe te Kamerijk		10 Rijders aan heer en stad	"

380	Henne Pot	*id.*	tOnser Vrouwe te Rutsemadouwe	6 *id.* *id.*	"
381	Theeuske Perre	*id.* valsche eed in die zaak	St. Pieter te Rome	3 *id.* *id.*	"
382	Neelken de schoenmaker, d'meesterssen dochters man	*id.*	St. Jacops in Gallicië	3 *id.* *id.*	"
383	Lanke van Hoeve, kleermaker, die te Bouden Scollemont naait	*id.*	't Onze Vrouw te Vendome	3 *id.* *id.*	"
384	Jan Cops	onzeden en baldadigheid aan 't Gasthuis tegen de Juffrouwen	Niet vermeld.		
385	Henne de Corte	een goed koopman van buiten helpen vermoorden.	"		
387	Henriette van Oelen	*idem.*	"		
388	Willeke de Clerck	correctie gebroken en poorters gekwetst.	tOnser Vrouwe te Nysele.	4 Peters aan stad en heer	op zijne hand
388 bis	Henneke, zijn broeder	poorters gekwetst.	H. Bloed te Wilsenaken	2 *id.* *id.*	op zijn voorste lid
389	Willem de Pape, de vorster	zijn ambt te buiten gegaan (stalgeld geëischt).	tOnser Vrouw te Aerschot	6 Rijders	"
390	Henne van Berlaer	*id.*	St Servaes te Maestricht		"
391	Hein de Witte	*id.*	tOnser Vrouwe te Aken		"
392	Hene Reyns	geld wegens breuken afgenomen, en, alhoewel beëedigd, dit niet overgebracht	tOnser Vrouwe te Antwerpen en op correctie		"
393	Jan van Leemputte	den heer in presentie der schepenen vreemdelijk geantwoord	H. Bloed te Boxtel		
394	Hene Kegel	goede knapen, die hem wegens onzeden berispten, kwalijk toegesproken.	Onse Vrouwe ten Bossche		"
395	Thonys van Scharenbroec	lieden, bij de stad ontboden, kwalijk toegesproken.	St Mathys te Trier		"
396	Peter de Buysscher	onzeden op der poorteressen huizen.	St Joes op de Zee		

Volgnummer	Dagteekening	Namen der gecorrigeerden	Aard der misdaad	Bedevaart naar	Gebannen uit	Boete	Correctie of ban
397		Herman de Buysscher		S^t Enouts in Elsaten			
398		Jan van den Bempde, te Lokere	zijne zwagerin geslagen.	.....			
399	1450 17 Juni	Margriet Viersoens	onredelijke hanteering.		10 jaar	4 saluten	op zijne hand
400	1455 24 Meert	Henric van Poederle	roekelooze woorden aan den heer, ter wille van Jans wijf van der Wilgen.	Straetsbourg; op bloote knieën en hoofd om vergiffenis bidden; nog te S^t Antonis in Viennois, 8 dagen na de eerste bedevaart			
401	1459 14 Juli	Simon Aven	Jan van Oelegheem gekwetst, toen deze hem met zijne vrouw betrapte.	om vergiffenis bidden en eenen weg te O. L. Vrouw te Rutsemadouw; den „ Meester „ (docter) betalen		6 kronen den heer 6 „ der stad	op dobbel correctie
402	1461 11 Sept.	Heine Kelderman	bij nachte op eene vrouw gestooten en onzeden gedaan.	S^t Peters te Rome		6 Peters	
403		Aert van der Mylen	*id.*	*id.*		6 „	
404		Heyn de Smet	*id.*, althans deel genomen.	S^t Ambrosius te Meylane		3 „	
405	1468 7 feb.	Jan van den Bogaerde	den stadhouder des schoutets met afdragende woorden toegesproken.	om vergiffenis bidnen; zweeren hem niet te misdoen; eenen weg te Rome of 20 Peters		10 Peters aan stad en heer	
406	1448 8 April	Katline te Kempenere te Lispt	onvrede tusschen man en wijf gemaakt.				
407		Katline Roex	*id.*				

408			ordonnantie op de Volders (op het werk).				
408 bis	1460 6 Mei		Willem van Lier, ridder, en zijne broeders, rekenen af met hunnen rentmeester Mathys van den Hove (1).				
408 bis	1449 5 Juli	Romout Bouwens, *ex* Berlair	onzeden en den poortier versmaad	St Antonius in Viennoys		2 Rijders aan stad en heer	op zijn voorste lid
409		Jan Zeghers, Willemszone, Berlair	*id.*	H. Drie Koningen te Coelne		id.	"
410		Heyn de Moelder, die te Hillebrugghe plach te malen op Aerts molen van Immerseele	*id.*	tOnser Vrouwe te Nysele		id.	"
411		Nout van der Lyen, poorter	de volders tot werkstaking aangezet « die dan onzeden deden »	St Ewouts in Elexten		20 Peters	op zijne hand
412		Willem Vriend, gezwoornevan'tAmbacht		H. Bloed te Wilsenaken		10 Peters	"
413		Jan Vrient	groote onzeden snachts	St Jacopsin Gallicië	10 jaar		op dobbel correctie
414		Heynken Cryel	zekere onzeden	St Joes op de zee			op zijn voorste lid
415		Henneke van der Heyen	kwade hanteering	H Bloed te Wilsenaken	10 "		op zijne hand
416		Henne van Aerschot, die « sleypsteen pleeght te weynden. »	onzeden in de kerk en op 't kerkhof « waeraf groot verdriet quam »	St Peters te Rome			"
417		Henne Moerleman	*id.*	*id.*			
418		Heyn van Wympele, de jonge	*id.*	*id.*			
419		Heyn de Sloetmakere buiten Berlaerpooet	vreemde hanteering	tOnser Vrouwe te Kamerijk	10 "		
420		KatlynetsKempeneere te Lispst	onvrede tusschen man en wijf	tOnser Vrouwe te Aken	2 "	3 Rijders aan stad en heer	op zijn voorste lid

(1) Deze akte is hier stellig bij misslag ingeschreven.

Volgnummer	Dagteekening	Namen der gecorrigeerden	Aard der misdaad	Bedevaart naar	Gebannen uit	Boete	Correctie of ban
421	1450 27 Oct.	Merten Bernaerts, volder	slecht laken bereid en de guldeknapen kwalijk toegesproken		1 jaar		
422		Jan Pot, Janszone, volder	met handboog op de poorters geschoten en andere vreemde hanteering	St Claes ten Oestenbare			op zijne hand
423		Henne van den Houte, *id.*	ondaden	*id.*			»
424		Henne Bosschaerts	grootelijks misdragen	ten H. Bloede			op zijn voorste lid
425		Heyn Mondt	*id.*	St Ambrosius Meylane			»
426		Heyn Maekelblye	*id.*	St Peters te Rome			»
427		Arndt van Turnhout	*id.*	tOnser Vrouwe te Losane			»
428		Henen van Heyst	*id.*	tSent Merx te Venegië			»
429		Henen van Yetegheem	*id.*	tSint Antonis in Viennoys			»
430		Hene van Aerschot	*id.*	tSint Ewouts in Elsaten			»
431		Peter de Wrede	*id.*	tSint Joes op de zee			»
432		Heyn Dauwe	groote onzeden	tOnser Vrouwe te Venisterre			»
433		Hene van Aerschot, sacdragere	*id.*	tSint Andries in Schotland			»
434		Heyn van Wympele	*id.*	tSint Jacobs in Gallicië			»

435		Peter van der Myle	weerspannig en onzedig aan de keurmeesters	id.		4	"	"
436		Lisbeth van der Hoericke	allerhande onzeden		1 jaar			"
437		Guyts wijf geheeten...	*id.*			4	"	
438		Vlemincx wijf, buiten Mechelpoorte	onredelijke hanteering		2 "			
439	1451 20 Mei	Henne van de Put, volder	gewapenderhand de poorters opgezet	St Claes te Oestenbare of 6 Rijders				op zijne hand
440		Henne Bosschaert, volder	*id.*	St Antonis in Viennays of 4 Rijders				op zijn voorstehd
441		Heyn Mondt	*id.*	St Ambrosius te Meylane of 4 Rijders				"
442		dubbel van nr 442	*id.*	St Peters te Rome of 4 Rijders.				"
443		Arnt van Turnhout	*id.*	tOnzer Vrouwe te Losane of 4 Rijders.				"
444		Henne van Heyst	*id.*	tSint Marck te Venegie of 4 Rijders				"
445		Henne van Yetegene	*id.*	St Andries in Schotland of 4 Rijders.				"
446		Henne van Aerschot	*id.*	tHeilig kruis te Lock (Lucca) of 4 Rijders.				"
447		Peter de Wrede	*id.*	tOnser Vrouwe te Rutsemadouw of 4 Rijders.				"
448		Henne van Aerschot	*id.*	tOnser Vrouwe te Nysele of 4 Rijders.				"
449		Heyn van Wympele, de jonge	*id.*	tOnser Vrouwe te Sarters of 2 Rijders.				"
450		Peter van der Mylen, Jansone	zie nr 435.	tSint Jacops in Galicië of 4 Rijders.				"
451		Gysmaer Weyenborch, op de Cruysstraet	der lieden doren (deuren) opgesteken en onzeden.	tOnser Vrouwe te Venisterre of 4 6 Rijders.				"

Volgnummer	Dagteekening	Namen der gecorrigeerden	Aard der misdaad	Bedevaart naar	Gebannen uit	Boete	Correctie of ban
452		Lyse van den Horricke, buiten Antw. poort	onzeden		1 jaar of 4 Rijders.		op zijn voorste lid
453		Jan Vleminck'wyf buiten Mechelpoort	onredelijke zaken.	tSaint Antonis te Maestricht of 4 Rijders.	2 jaar.		"
454		Thys milte Coe.	te Vastelavond te peerd gereden	St Servaes te Maestricht of 4 rijders.			"
455		*alias* van Nemeren Gumaer Bosschaert	" achterstraten " en vele onzeden. medeplichtige in voorm. zaak.	tSint Hubert te Ludecke of 4 Rijders.			"
456		Geerd Heerkens	met de gezellen des grooten ambachts voor een poortershuis onzeden gedaan.	tSinte Ambrosius te Meylane of 4 Rijders			"
457		Claes Spapen	roekelooze woorden op de Stad en de Gulde, als zij vergaderden, en elders.	tSint Peterste Rome of 4 Rijders.			"
458		Gomaer Putte	*id.*				"
459		Jan van den Horricke, de zager	den keurmeester kwalijk toegesproken.	H. Bloed te Boxtel of 1 Rijder.			"
460		Vranck Fierman	*id.*	tOnser Vrouwe te Kameryck of 2 Peters.			"
461		Gielke de Hase	den keurmeester zijn " schot onjaecht.	tOnser Vrouwe te Hanswycte Mechele		2 Rijders; stad. heere en gilde	"
462		Aerts Wijf van den Brande, alias Quaeyart	" spitege " woorden op de keurmeesters.	tOnser Vrouwe te Antwerpen.		ieder 1 Rijder.	
463		Henne van den Horricke, in de Valkenstrate	ongeoorloofde zaken.	tOnser Vrouwe te Aeken.		2 Peters.	"
464		Peter van der Ryt, *ed* Herenhout	eene vrouw, in de Vroente of gevangenis zittend, mishandeld.	tSinte Peters te Rome of 8 Rijders			op zijne hand.

465	1454 7 Aug.	Geer Roeck	Belijn, Jan Romouds dochter, « gediffameert. »		5 jaar.		
466		Barbele Aliten, moeder des wrigen	ontamelijke woorden in voorm. zaak.		1 »		
467	» 9 Mei	Gomaer van den Horricke, de zager	doodsbedreigingen geuit, vensters beklommen, smaadwoorden; den stads meester « werkman » belogen in eene kalklevering, en bedriegend.	tot Parijs.		20 Rijders.	
468		Henneke de Wachter, Laukerikssone	's nachts met pijken en bogen « achter straten gegaen.	tOnser Vrouwe te Nysele.	1 »		
469		Henne Baten	's heeren dienaar den « caproen van den hoede geschoerd » en weerspannig geweest.	H. Drie Koningen te Coelne.			
470		Heyn van den Brande	onzeden en poorters gekwetst.	H. Bloed te Boxtele.		7 Rijders.	
471		Henrick Moerlenay	« sassenheide » voor de huizen en de verwers belet te werken.	te Coelne.	1 »		
472		Thysken Schillemans	der goedelieden beesten den staart afgesneden.		gebannen		
473	» 26 Juli	Katheline & Margriet Tichelmans	onredelijke hanteeringen		1 jaar.		
474		Digna Woyts	de koormeesters beschaamd.		3 »		dobbel correctie
475		Katline Vranckx, Willekens van Poyrle wyf	de geburen last aangedaan.		1 »		»
476	1456 9 Feb.	Willeke metten Om grote	onzeden.		7 »		»
477	1456 9 Feb.	Willeke Metten	groote onzeden		7 jaar	7 Peters	op zijne hand
478			ordonnantie op de Lakengulde				
479	» 28 Maart	Henneke Mouw *alias* Tops	groote onzeden		10 »	10 »	»
480		Barbele van der Nyen	*id.*		1 »		»
481	1457 15 Juli	Boyen Melis (zie nr 483	dreigementen tegen de officiers van Diest en onze schepen				
482		Hennen Straten	onredelijke hanteeringen		3 »		»
483		zie nr 481					op zijn hoofd
484	1458 20 Mei	Heyn van Vaken, vleeschhouder	bij eenen poorter met messen de bedden en kassen verwoest en grooten schrik aangedaan		3 »	10 gl. Rijders	op zijne hand

Volgnummer	Dagteekening	Namen der gecorrigeerden	Aard der misdaad	Bedevaart naar	Gebannen uit	Boete	Correctie of ban
485	1458 3 Nov.	Peter Smit, Janss. metser, *ex* Berlair	groote onzeden			6 gl. Rijders	op zijne hand
486		Heinke de Smit	*id.*; met steenen op de poorters-huizen gesmeten			6 Rijd. aan den heer en 4 aan de stad	»
487		Coppen van de Volmoele, Theeus' broedr	groote onzeden			6 *id.* 2 *id.*	
488	1459 25 Jan.	Griete Tieghelmans	diffamatie op man en vrouw		2 jaar		
489			Ordonnantie: verboden in St Jacopskapel aan de markt te «tysschen, coren noch andere spelen en geen vier te maken; » alles op den « coer » (keur of boete): verbeurte van zijn overste kleed				
490	1460 1 Febr.	Heyne van Wympele	moord op Henric Deens, met wien hij vriendschappelijk hand aan hand ging. Hij is op 't kerkhof gevlucht; niemand mag hem helpen ontvluchten op straf van 10 Rijders. Men looft 50 lichte gl. uit aan hem die hem gevangen zal aanbrengen.				
491	» 21 Nov.		een man is uit de Vroente gebroken en op de kerk gevlucht. Verboden hem te herbergen in huizen, hoven en « vademen » (schuren), op boete van 10 Rijders				
492	1461 3 Juni	eenen geheeten Neve	groote onzeden		2 »		

49		Tijsken Lanen	naar eenen knecht met eene « gelaedde colve» geworpen; onzeden,			3 Rijders	
494	1462 27 April	Katline Vrancx, Willem van Poyerle's wijf	geburen overhoop gezet		2 »		
495	» 20 Mei	Willeke van Houtvenne	poorters geëuveld		5 »		op zijn voorste lid
496		Wouter van Strypen	met bijlen en wapens « achter straten » gegaan en bedreigingen gedaan			3 Rijders	
497	» 22 Juni		de drie volgende knapen en dienaars der Lakengilde hebben hunnen eed te buiten gegaan met slecht laken te zegelen, tot groote schade van ambacht en stad:				
498		Romanett van der Wyen	zelf met de hand gehanteerd	St Jacops in Gallicie en verbeuring van openbare zegelingen in zijn aanschijn te aanvaarden	3 jaar	6 Rijders aan den heer en zooveel aan 't ambacht	
499		Henric Shoeters	*id.*	St Peters te Rome			
500		Jan van Scelle, volder	onbehoorlijke regeling	H. Bloed te Wilsenaken	*id.*	*id.* *id.*	
501		Margriet Vaes	afdragende woorden op Lisbeth van der Vloot			3 Peters	
502		Gillis Fierman		tOnser Vrouw te Nyzeele			
		Henric Kelderman	vechtpartij en kwetsuren aan Jan Colle en consoorten	tOnser Vrouw te Lyons sur le Rone			
		Henric van Rompaye		St Ewouts in Elsaten			
505	1462 10 Dec.	Melis Pannaert, visscher	de keurmeesters kwalijk aangesproken	om vergiffenis bidden en eenen weg te H. Drie Coeningen te Coelne		3 Peters	
506		Gielken Strynen	onzeden				
507		Bouden van Emmelen	vuile kwade woorden op de stad	tOnser Vrouwe te Kamerijk		1 ℔ groot aan heer en stad	

Volgnummer	Dagteekening	Namen der gecorrigeerden	Aard der misdaad	Bedevaart naar	Gebannen uit	Boete	Correctie of ban
508		Remeys vanden Bolke	misdaad en onzeden in vorige zaak	St Peters en Pauwels te Rome	1 jaar of 4 Rijnsgl.	4 Rijnsgl.	
509		Henne de Zegher,	*id.*	St Jacops in Gallicië			
510		Janssone, des timmermans					
511	1464 15 Dec.	Willem Roest	kwade woorden op Meester Henric Hadscot, parochiaen (pastoor)	uit zijn huis « bloetshoets ongegort » met eene wassen bermende keerse van 1 ℔ tot in de Kapittel kamer gaan, waar het Kapittel zal vergaderen, om vergiffenis bidden; eene pelgrijmagie te Coelen en op eed daarna bekennen die tot intentie van M. Henric te hebben gedaan. Verder, schadevergoeding.			
512 - 513	1465 4 Juli	Gielke Stynen (zie nr 504)	correctie gebroken, met bijlen en pieken op de deuren gestooten	St Jacops in Galicië en tweewerfte Coeln	4 jaar	3 Rijders aan heer en stad	
514	1466 6 Dec.	Jan van Poyerle	onzeden, een Bijvanckman geëuveld, en met bogen geschoten	St Peters en Pauwels te Rome en 1 jaar « in gheen syde tgeberchs » blijven			

515		Jan Paridaens, de jonge	onzedenen met steenen geworpen	St Joes			dubbel correctie
516	1468 10 Mei	Willem van Santhoven	onzeden in de Lazerij		2 jaar		
517	1469 15 Juni	Gillis van den Eynde	" smeedichlyc " op de stad gesproken				op zijn voorste lid
518		Henneke Pyl	poorters in hun huis geslagen	tSint Eewouts in Elsaten	2 "		*id.*
519		Woytken Dycke	*id.*	tOnser Vrouwe te Parijs	2 "		*id.*
520		Jan Paridaens, de jonge	groote onzeden	H. Bloed te Wilsenaken	2 "		*id.*
521		Margriet Maes, *ex* Heyst	onzeden			2 gl. kronen aan heer en stad	*id.*
522		Lyse van Bloke, *alias* Lange Lyse	*id.*			4 id.	*id.*
523		Lucas Vermanden	*id.*				*id.*
524		Woytken de Ridder	*id.*				*id.*
525		Aert van den Beempde	*id.* en uitdaging der poorters			3 Rijnsgl. aan heer en stad	op hare hand
526		Peter Smet, de metser	een poortier geëuveld				op haar voorste lid
257		Lyse Bernaerts Dycks meysse	onredelijke hanteering				"
528		Henric Gheens	zeker ongerief en schade	H. Bloed te Boxtel			
529	1469 12 April	Katline, wed. Willem van Poyerlé	dieverij		3 jaar		
530	1473 26 Mei	Margriet Ghys	" om scoffierlycke woorden " aan de wed. Jan Paridaens	2 ℔ was te stellen daar de stad gebieden zal	1 "		
531		Digne, wonende in de poort tegenover Henric van Cuyck	diefte		1 "		
532		Henneke Hanssens, pelsmaker	onzeden, " fortse " en geweld	Melanen			op zijne oor

Volgnummer	Dagteekening	Namen der gecorrigeerden	Aard der misdaad	Bedevaart naar	Gebannen uit	Boete	Correctie of ban
533	1473 3 Juni		der goeder lieden heur borse afgesneden				
534	» 25...		ordonnantie op diverse personen vertrokken om den dienst Ons Genedigen Heere te ontvluchten	verboden op verbeurte van lijf en goed			
535	1477 3 Mei	Gomaer Cruyckaerts en medegezellen	onredelijke woorden ter kamer des ambachts	H. Bloed te Wilsenaken			op zijn hoot
536		Matheus van der Hoeven	onzeden	H. Drie Koeningen te Coeln			op zijn voorste lid
537		Jacob van der Hoeven	*id.*	St. Jacop in Gallicië			op zijn hoofd
538		Joos van Berlaer	*id.* en « scanpexe woorden tot de gezwoornen zijns ambachts	St. Peters en Pauwels te Rome			*id.*
539		Herman van Drunen	overmids dat hij mede 't gezelschap volgde	tOnser Liever Vrouwe in Halle			
540		Matheus Colaerts	onzedelijke woorden op de wet en coormeesters	Milanen of 10 Rijnsgl.			op zijn voorste lid
541		Geert Woyt Oems, *ex* Kessel	onzeden en « dreigelijke woorden aangaande Mine Genedighe Jouffrouwe Vroente die hi in 'tschine van eender apen in zijn hand hebben opslaen woude, zeggende Vel, vel, met meer andere woorden. »	alwie hem voir 10 jaar vindt binnen stad of Bijvang krijgt van de stad 1 ℔ « ou's » (oude munt of Leuvens)			op zijn hoofd
542		Margriet, verwant te Mechelen op Neckerspoel	groote onzeden	H. Bloed te Wilsenaken			op zijn voorste lid
543		Jan Baten	de keurmeesters beklapt				

544	1478 19 Dec.	Wouter van der Ryt Lisbeth Haeck, Henric Stoeters wijf	« onheuschelyc gewandelt » « ongenuchtert en onredelyc leven is geweest dat bij dien groot ongeval van brant onlanckalhier gebeurt is; de goede lieden van buiten werden door haar zeer « gelast en gequelt. » Niemand mag haar huizen op dezelfde straf		8 » 10 »		dubbel correctie
545		Jan Nagels.	poorters beklapt.	't Onser Vrouwe te Kamerijk			op dubbel correctie.
546		Margriet Woyts *alias* Beghyne.	onredelijke woorden en banteering.	H. Drie Koningen te Coeln.			*id.*
547		Lysbeth Molenaerts, Jans van Turnhout meysse plach te syne.	*id.* op poorteressen.	*id.*			
548		Lisbeth Hoecke (zie nrs 544).	correctie gebroken.	St Peters te Rome.	20 jaar.	6 Bourgonders.	op zijn voorste lid.
549	1459 23 Sept.	Henric Hadscot.	» onhueschelice wandelinge. »	*id.*	10 »	2 »	*id.*
550		Michel Drouwe, kerdriver.	de ordonnantie op 't bacgeld overtreden.	't Onser Vrouwe te Halle.			op dubbel correctie.
551		Geertken de Joncker.	« excesse van wapen » en iemand in de Lispestraat geslagen.	't Onser Vrouwe te 's Hertogenbosch.			*id.*
552		Aert Dornhoven.	's middernachts met een « colven gescoten daerbij dat comocie gecapen ware te comene. »	't Sinter Vaes te Tricht.		1 ℔ oud groot.	*id.*
553	1483 22 Juli	Lossye, wettich wyf Symon Woyts.	de wet beklapt.	Onse Lieve Vrouw te Kamerijk			*id.*
554	» 3 Nov.	Aelbrecht van Roesbroec.	onzeden en oploop.	St Peter en Pauwels te Rome.			*id.*
555			ordonnantie na 10 ure 's avonds niet op straat te zijn (mits de talrijke onzeden) tenzij met eene brandende lamp, op 6 schell. groot. *Idem*, 's nachts geene lange messen piken, bogen, brandereclen of andere wapens te dragen.				

Volgnummer	Dagteekening	Namen der gecorrigeerden	Aard der misdaad	Bedevaart naar	Gebannen uit	Boete	Correctie of ban
556	1484 22 Juli.	*idem.*	correctie gebroken.	eenen weg te Rome en eenen weg te Cypers.			
557		Beatrix Loerhave.	heeft Aelbrecht van Roesbroec geherbergd.	H. Bloed te Boxstel.	10 jaar		op haar hoofd
558		Katline Moens, Jansdochter.	koorn van 't veld gestolen en heimelijk de koeien gemolken.	Onse Lieve Vrouwe te 's Hertogenbosch.			op dubbel correctie.
559		Margriet Muys.	's heeren dienaars bij een onderzoek kwalijk toegeproken.	H. Drie Coningen te Coeln.			*id.*
			Losse akten of aanteekeningen.				
560	1419 22 Oct.		Ordonnantie op de Volders.				
561	„ 12 Dec.	dubbel van nrs 98 tot 107.					
562	1420 17 Meert.	Hein Vrancx en vrouw Laureis Dom.	Willem Dries grootelijks misdaan.	moet uit Willems straat verhuizen.		8 kronen en 2 roeden muurs.	
563	1421 26 Sept.		tegen de stad en ambachten misgrepen.				
564	1425 19 Meert		Ordonnantie op de munten				
564	1436 16 April.		*idem.*				
566	„ 17 Dec.	Katline Tyelen.	Gertrude Popelboems erg beklapt.	haar woord herroepen voor den parochiaen (pastoor) van Kessel en voor zeven mannen, of eenen beeweg doen.		de kerken van Lier en Kessel ieder 3 ℔ was.	

675	1419 1 Febr.	Heyn van Wympele.	doodslag op Henric Deens; is op het kerkhof gevlucht; niemand mag hem helpen op boete van 10 gouden Rijders.	de stad looft 50 lichte gl. uit aan hem die Heyn gevangen levert.		
568	zonder datum.			St Jacops in Gallicië		
				Onse Lieve Vrouw te Rutsemadour.		
569	*id.*	Henne van Berlair.	onzeden en bedreigingen.	*id.* of 1 roede muurs	1 j.	
570	(1427-?)	Gillis van Zanthoven.	*id.*	*id.*	2 j.	4 gl. Peters aan stad en aan den heer.
571		Lise Bens en Lise Verstappen, Bartholomeus van der Perre maerten.	*id.* en « naslotelen » doen maken			
572		Jan Vetkens.	verschillende getuigenissen tegen hem wegens kwetsuren, bedreiging tegen de schepenen, moordbranden enz.			
573	*id.*	Jan Marten.		Rome.		
574	*id.*		geordonneerd geen goed te « hoogen », noch in huis noch in 't openbaar; men moet daartoe verlof vragen aan den heer. Ook geene vuilnis in de vest te storten			
575		Merten Gheens.	Jan van Gheele's huis te Herenthals afgebrand. « Hootvonnis » te Lier.			

II. CERTIFICATIEN VAN VERSCHILLENDE BEDEVAARTPLAATSEN.

Volgnummer	Dagteekening	Namen der gecorrigeerden	Certificatien
576	1432 *feria 5a ante Cathedram* St Petri.	Gamesta de Lyr.	Jacobus Huseman, « incuratus seu plebanus Sti Theobaldi. oppidis Tamis Basiliensis », verklaart dat Gamesta de reliquiën van den H. Theobaldus aldaar heeft bezocht.
577	1441 8 April	Jan (?) van Morseken	Willem Voet, kanunnik te 's Hertogenbosch. bevestigt dat Jan het beeld van O. L. Vrouw heeft bezocht.
578	1479 24 Sept.	Michael Drouwe	Jan Meys, onderpastoor te Halle, en Jan Cleys, getuigen dat hij daar ter beevaart is geweest.
579	1440 23 Sept.	Aert Lietkens	Jan van Namen, weerd in de « Groene Schilt », en Jan Simons, notaris, *id.*
580	1443 13 Sept.	Jan van Valck	Augustus de Scanzy, secretaris van... *id.*
581	1446 1 Sept.	Walterus vann Weyenborch	de bewaarders des lichaams der H. Drie Koningen te Keulen, *id.*
582	1454 21 Aug.	Gummarus Perke, *clericus eccl. Sti Gummari*	't Kapittel van Parijs *id.* wegens straf door de Stad opgelegd.
583	1454 op Paaschdag.	Dilis (?) Clameson (?)	Otto t Ziker. pastoor van Wilsenaken *id.*
584	1457 30 Oct	Willem de Vetter	dezelfden onder nr 581 *id.*
585	1462 27 Mei.	Wautriquin van Stripe	de Wet van Kamerrijk *id.*
586	1463 30 Juli.	Bauwen van Emmelen	*Idem.* *id.*

CORRECTIËN AANGETEEKEND IN HET ACTBOECK Nr I.

1 Juli 1514 fol. 60 v/o	Simon Michiels	dieverij	voor eeuwig gebannen.
16 Oct. 1516 *ibidem*	Jan Verlinden	onzeden en onbehoorlijke woorden.	8 dagen te water en te brood; gebannen; pelgrimagie te St Jacobs in Gallicië.
3 Sept. 1517 fol. 61	Gysbrecht de Dorre	eene beurs gestolen.	eeuwig gebannen, gegeeseld en het rechteroor afgesneden.
30 Oct. 1517 *ibid.*	Gommaar de Hooghe	kleederen in den Bijvang gestolen	zelfde straf.
30 Oct. 1517 *ibid.*	Nicasius van Lare	dieverij	aan de galg gehangen op de *Donk* buiten de Antwerpsche poort.
15 Feb. 1517(8) fol. 61 v/o	Gommaar Welde	. . . .	voor 3 jaar gebannen.
20 Aug. 1518 *ibid.*	Jan Verlinden	. . . .	gebannen en pelgrimagie naar O. L. Vrouw van 's Hertogenbosch.
23 Meert 1518 *ibid.*	Cornelis van den Bulcke	. . . .	op de *Donk* tusschen 11-12 ure onthoofd te worden.
26 Juli 1526 fol. 62 v/o	Adriaan Stercke	zekere misdaad door hem beleden	aan de galg.
21 Juli 1526 *ibid.*	een doofstomme jongeling.	eene gestolen koe in de stad gebracht	openbaar gegeeseld.
8 Nov. 1526 *ibid.*	Gommaar Welde	vóór het einde zijner eerste ballingschap in de stad gekomen	't voorste lid des vingers naast den pink zijner linkerhand en voor 4 jaar gebannen.
15 Nov. 1526 *ibid.*	Adriaan Hubrech	dieverijen	openbaar gegeeseld en voor 3 jaar gebannen
21 Juli 1529 fol. 63	Jacob v. d. Berghe	. . . .	's anderdaags onthoofd.
30 Mei 1531 *ibid.*	Gysbrecht v. Leerdame en Jan v. Amsterdam	misdaden	uit Brabant gebannen.
10 Aug. 1531 *ibid.*	Jan Vercluysen	deed geen ambacht en wil niet dienen	*idem.*
10 Feb. 1538	Elisabeth Truyts	misslagen	14 dagen te water en te brood, doch verkoos de stad te verlaten.

24 Meert 1538	*idem.*		gebannen.
26 Juni 1546 fol. 64	Anna Gheens	de koeien van 't Gasthuis voor hare kleine kinderen gemolken	vrijgesproken.
27 Sept. 1549 *ibid.*	Jan Van Bortele	zijnen vader mishandeld.	2 jaar gebannen.
20 Oct. 1550	Cornelis de Weerdt	dieverijen	onthoofd voor 't Stadhuis.
30 Januari 1550	Godevaert Mertens, oud 32 jaar; Maria Vleemincx, oud 75 jaar; Anna van Roosbroeck, oud 34 jaar; Gillis van Aerde, oud 32 jaar de twee laatsten van Lier	verklaren herdoopt te zijn en conventiculen gehouden te hebben	Op de Markt levendig verbrand.
14 Mei 1551 fol. 46	Willem de Heelt	valschen brief geschreven,	blootshoofd van 10 tot 12 ure ter voorpui te staan met een briefje aan zijn kleed hangende.
27 Aug. 1551	Mattheus Thys, van Edeghem	koe en vaars gestolen	ter Markt met roeden gegeeseld, het rechteroor afgesneden en gebannen.
27 Aug. 1552	Anna Peeters	. . . . .	1 uur op het schavot ter Markt te staan, gegeeseld en een stuk van beide haar ooren.

L'ART ET LE LIVRE

On a maintes fois déjà fait observer que l'artiste au moyen âge — peintre, sculpteur, verrier — se livre, beaucoup moins qu'on ne l'avait pensé jadis, aux inspirations ou aux écarts de son imagination.

Les œuvres que l'on a prises pour des créations individuelles sont, en réalité, dans la plupart des cas, la traduction de légendes, de récits écrits, dont l'artiste a eu connaissance par quelque clerc plus lettré qui les a signalés à son attention, ou lui a donné mandat de reproduire sur le vélin du livre, le bois des retables ou le verre des vitraux.

De cette pratique notre vénéré confrère, M. le chanoine van Caster, rappelait naguère un exemple intéressant et qui nous touche de près.

Lorsque Matthieu de Layens, l'architecte de l'hôtel de ville de Louvain, veut orner les socles des statues qui se dressent sur la façade, il s'adresse au magistrat de la ville pour lui demander quels motifs il doit représenter. Et le magistrat mande le curé de Saint-Pierre, maître Jean van der Phalisen, et le frère Jacques, maître en théologie au couvent des Dominicains, pour les consulter au sujet des scènes historiques à figurer sur les socles, *over de historie te setten in de formen die men setten sal op te reprinten van den nuwen wercken van der stadhus* (1). Ce sont donc des érudits qui interviennent et fournissent à l'architecte le thème de son œuvre.

(1) *Rapport sur l'état des peintures murales découvertes en Belgique*, Bruxelles, 1905, 2e éd., pp. 7-8.

L'intervention de l'érudit est parfois encore plus nettement affirmée. On a retrouvé, sur certains manuscrits, des notes très détaillées destinées à guider le peintre dans la confection des miniatures qui devaient illustrer le volume.

Il y a quatre ans, M. le comte Paul Durrieu signalait, à la Bibliothèque nationale de Turin, un manuscrit de l'*Abusé en court* renfermant de semblables notes (1), et dans le manuscrit n° 10204 de la Bibliothèque royale de Belgique on peut citer des rubriques comme celle-ci : *Cy doibt être Notre Seigneur en seant, en fourme de jugement et une espee en sa bouche en vengeance* (2).

On pourrait multiplier ces exemples, qui prouvent déjà à eux seuls, que l'art est plus instruit et moins spontané, à certains points de vue, qu'on ne le pense généralement, et que le livre a eu sur les œuvres artistiques une influence beaucoup plus étendue que celle qu'on lui attribue d'ordinaire.

Notre intention n'est pas d'établir à nouveau cette thèse, qui ne rencontre plus du reste de contradicteur. Mais il nous a paru intéressant de relever, en cet ordre d'idées, certains faits ou inconnus, ou qui n'ont pas été suffisamment mis en relief.

Ces faits sont d'une nature spéciale, et dût-on taxer notre procédé de paradoxal, nous citerons, pour prouver notre assertion, de préférence des documents artistiques qui, à première vue, semblent ne rien devoir au livre, mais qui, au contraire, paraissent le plus évidemment trahir l'initiative personnelle et l'esprit inventif de l'artiste.

I.

Il y a cinq à six ans, M^lle^ Louise Pillion conçut le dessein d'étudier à fond et en détail les nombreuses sculptures qui ornent la façade de la cathédrale de Rouen.

Elle réussit parfaitement dans cette entreprise, et en particulier, elle déchiffra, sans trop de peine, les scènes des vies de S. Romain

(1) *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1902, pp. 211-212.

(2) J. Van den Gheyn, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, t. III, p. 417-18.

et de S. Ouen, sculptées en bas-reliefs sur le portail dit de la Calende. Les sculptures, en général, suivaient fidèlement et scrupuleusement les récits des anciens hagiographes; entre l'œuvre écrite et l'œuvre figurée régnait la plus frappante parenté.

Mais tout à coup cette parfaite concordance apparut à Mlle Pillion absolument bouleversée, quand elle se trouva devant un groupe de quatre sujets, qu'elle décrit de la façon suivante: « Dans un médaillon apparaissait l'évêque en prière devant une croix. Dans un cadre, trois démons grotesques. L'un d'eux (tatoué, ce qui ajoutait à notre trouble) tenait à la main un objet de forme analogue à celle d'une botte ou d'une jambe. Puis, nous voyions l'évêque chasser les démons, qui, s'enfuyant, laissaient sur le terrain, comme une dépouille opime l'objet bizarre. Enfin saint Ouen, dans le médaillon suivant immédiatement, s'étant emparé de cet énigmatique trophée, l'apportait à un personnage debout dans une chaire et que sa coiffure pointue pouvait désigner soit comme le pape, soit comme un juif, ou un oriental. »

Pour le coup, l'archéologue fut déroutée. Aucune des Vies connues de S. Ouen ne mentionnait pareils détails. On pouvait donc très légitimement se croire en présence d'une fantaisie d'artiste qui avait lâché bride à son imagination, et qui avait, sur le texte de l'histoire de l'évêque de Rouen, brodé quelque invention nouvelle.

Il n'en était rien, et Mlle Pillion ne tarda pas à l'apprendre. Elle eut connaissance de deux textes relatifs à la vie de S. Ouen publiés en 1901 par M. l'abbé Vacandard dans les *Analecta Bollandiana*.

Ces récits, apocryphes et légendaires, pas n'est besoin de le dire, rapportent comment S. Ouen, venu à Rome, au temps du pape Alexandre (pape qui n'a point existé à cette époque) se trouvait sur le chemin du retour et prolongait un soir sa prière, quand tout à coup il aperçut près de lui une troupe de démons. Il entendit le plus insolent d'entre eux se vanter d'avoir incité le pape Alexandre au désordre. Le diable, en effet, tenait à la main la chaussure du coupable trouvée par lui en compagnie d'une chaussure féminine. S. Ouen, ayant supplié le Seigneur de lui donner une preuve irrécusable de la réalité de cette vision, les démons se dispersèrent, en laissant sur place la pièce à conviction. Alors S. Ouen, muni de la chaussure

compromettante, alla trouver le pape, qui ne pouvant nier, avoua ses désordres et accepta la pénitence imposée par l'évêque.

Cette légende se trouve dans un manuscrit de la bibliothèque de Rouen, dit le livre noir. Ce volume du XIIIe siècle, qui appartenait jadis à l'abbaye de Saint-Ouen, a été entre les mains du clerc qui a inspiré l'imagier du portail de Rouen, et c'est bien de ce livre, vieux de huit cents ans, que dérivent en droite ligne les bas-reliefs de la cathédrale (1).

II.

Sur le tympan de la porte du baptistère de la ville de Parme, construit en 1196 par Benoit Anthelmi, sculpteur et architecte parmesan, on voit dans le compartiment du centre un arbre, sur le milieu duquel perche un personnage nu, posé à califourchon sur une branche. De la main gauche, il saisit une ruche qui est à sa portée, tandis qu'au pied de l'arbre, un dragon ailé, d'une taille gigantesque, tourne la tête vers lui d'une façon menaçante et en lançant des flammes par la gueule. Enfin, deux animaux sont occupés à ronger incessamment les racines de l'arbre.

Voilà certes une scène de haute fantaisie et un sujet qui semble bien le produit d'une imagination féconde.

Détrompez-vous, c'est la traduction, sur un monument en pierre, d'un des paraboles que le sage Barlaam conte au jeune roi Josaphat. « Ceux qui recherchent les voluptés de la chair et qui laissent leur âme mourir de faim sont semblables à un homme qui fuyant avec rapidité devant une licorne, de peur d'en être dévoré, alla se précipiter dans un abîme profond. En tombant, il se retint par les mains à un arbuste et posa les pieds sur une taillie de roche glissante et peu stable, et il vit deux rats, l'un blanc, l'autre noir, qui rongeaient sans interruption la racine du petit arbre qu'il avait saisi, et au fond du gouffre, il aperçut un horrible dragon qui vomissait du feu

(1) Voir Louise Pillion, *Deux « Vies » d'évêques sculptées à la cathédrale de Rouen*, dans Gazette des Beaux-Arts, t. XXX, 3e période, p. 441-454, t. XXXI, p. 150-157.

et aspirait à le dévorer. Sous le rocher si étroit où étaient posés ses pieds, il apercevait les têtes de quatre vipères, mais en levant la tête il vit un peu de miel qui découlait des branches de l'arbre auquel il s'était accroché; alors oubliant le péril où il était de toutes parts, il se livra tout entier à la douceur de ce petit rayon de miel (1).

La *Légende dorée* donne le texte de la vie des SS. Barlaam et Josaphat, et c'est là vraisemblablement que Benoit Anthelmi a trouvé le sujet de l'ornementation du baptistère de Parme.

III.

Voici une autre influence du texte sur l'œuvre d'art. On sait que dans l'antiquité, le Christ a été représenté imberbe et barbu. M. de Mely a cru pouvoir établir que jusqu'en 325 aucune figure du Christ ne portait la barbe.

Mais en cette année, Eusèbe, l'historiographe de Constantin, décrit la personne de Jésus dans le songe de Constantin, auquel le Christ apparait en rêve et dans un autre passage, il donne la description du groupe de l'hémorroïsse de Panéas. Dans ce double récit, l'historien relève le détail que le Christ était barbu.

C'en est assez pour qu'à partir de cette époque, les peintres orientaux reproduisent officiellement le Christ avec une barbe (2)

IV.

Lorsqu'il y a quelques années, M. Henri Weizsäcker, ancien directeur du Musée Städel à Francfort-sur-le-Mein, aujourd'hui professeur à l'Université de Stuttgart, entreprit de dresser le catalogue des

(1) Duchalais, *Explication des sculptures du tympan du baptistère de Parme au moyen de la parabole de saint Barlaam*, dans Mémoires de la Société impériale des antiquaires de France, t. XXII, 1855, p. 277. Cf. Zotenberg, *Barlaam et Josaphat*, p. 78.

(1) *Académie des Inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances de l'année* 1902, pp. 297-298. Cf. J. E. Weis-Liebersdorf, *Christus und Apostelbilder Einfluss der Apokryphen auf die ältesten Kunsttypen*, Freiburg im B. 1902.

tableaux de cette collection célèbre, il se trouva fort embarrassé devant une série de sept petits tableaux, datant de la deuxième moitié du XIVe siècle.

Les trois derniers étaient aisés à interpréter, c'étaient l'ordination de S. Étienne en qualité de diacre, la dispute à Jérusalem avec la secte des Affranchis et la lapidation du premier martyr.

Mais que représentent les quatre premiers tableaux? Il y a là les scènes les plus étranges. C'est d'abord la chambre d'une femme qui vient d'accoucher, des voisines viennent la visiter et pendant qu'elles se livrent à leurs commérages, on voit Satan qui, s'emparant de l'enfant qui vient de naître, laisse à sa place dans le berceau un enfant né d'un incube.

Second tableau. L'enfant volé par le diable est déposé en pleine rue près d'une basilique. Une biche blanche lui a donné à têter. Un évêque et deux clercs penchés vers l'enfant semblent prêts à le recueillir.

Détail à noter. Dans les deux tableaux, l'enfant est nimbé. Il s'agit donc de la légende d'un saint.

Dans le troisième tableau, il y a un saint accompagné de quatre hommes et d'un enfant qui s'approchent de la porte d'une ville. Il lève la main droite et au même instant on voit s'effondrer quatre idoles de marbre qui se trouvaient dans une niche au-dessus de la porte.

Enfin, sur le quatrième panneau, le même saint apparaît deux fois, à gauche, à l'intérieur d'une maison près du berceau d'un enfant, et en pourparlers avec les parents, et à droite, à l'extérieur de cette maison, où en présence des parents, il fait jeter l'enfant au feu par deux serviteurs.

Encore une fois, que signifiait ce dévergondage de peintre? Se trouve-t-on en présence d'un précurseur de Breughel, et ces diableries n'étaient-elles pas écloses aussi du cerveau quelque peu exalté d'un artiste.

M. Weizsäcker consulta tous les textes connus de la vie de S. Étienne, car il persistait à croire, non sans raison, que la série des sept tableaux se rapportait à l'histoire de ce saint.

Mais ses recherches furent vaines. Alors, en désespoir de cause, le savant directeur du Musée Städel, nous fit l'honneur de s'adresser

à nous et de nous soumettre le problème iconographique dont la solution le tourmentait si fort.

Nos premières investigations n'eurent pas plus de succès que celles de M. Weizsäcker. Aussi bien, nous avions comme lui relu les textes courants de la vie de S. Étienne.

Décidément, c'était l'artiste qui avait ajouté à l'histoire de S. Étienne les détails étranges qu'il avait représentés dans ses tableaux.

Eh bien! non, l'artiste avait suivi un texte, et nous finîmes par le trouver.

Au tome III de la *Bibliotheca Casinensis*, *Florilegium*, pp. 36-38, a été publiée *Fabulosa Vita S. Stephani protomartyris.* Cette vie est extraite d'un manuscrit du Mont-Cassin du XI^e^ siècle. Or dans ce texte se retrouvent tous les détails représentés sur les quatre premiers tableaux de la vie de S. Étienne du Musée Städel.

Il n'est donc pas douteux que le peintre a simplement traduit sur ses panneaux de bois le récit de la vie fabuleuse de S. Étienne.

Chose à noter, cette recension de la vie de S. Étienne est extrêmement rare et nous ne nous souvenons pas d'avoir trouvé, en dehors du manuscrit du Mont-Cassin, un autre exemplaire.

M. Weizsäcker attribue ces tableaux à l'école de Sienne. Il y a pour cette attribution une confirmation dans le fait que c'est en Italie que se trouve aussi le texte qui a inspiré l'œuvre d'art (1).

V.

Aux Musées royaux des Arts décoratifs et industriels de Bruxelles, on possède un retable, qui représente la vie de S^te^ Barbe et celle de S. Léger, évêque d'Autun. Ce monument, encore gothique dans son ensemble, provient de l'église de Wannebecq, qui relevait de l'abbaye de Liessies. Il remonte à la première moitié du XVI^e^ siècle, car sur trois petits écus est inscrit le millésime M. V^c^. XXV.

Parmi les épisodes de la vie de S^te^ Barbe qui ont été reproduits par la sculpture, se trouve celui du baptême de la sainte, dans sa prison, par S. Jean-Baptiste. Or, aucune des nombreuses vies grecques,

(1) Cf. Heinrich Weizsäcker, *Catalog der Gemälden Gallerie des Städel-schen Kunstinstituts in Frankfurt am Main*, erste Abtheilung, 1900, p. 319-22.

latines, françaises ou flamandes de Ste Barbe ne relate ce fait curieux. Nulle part, il n'est question de son baptême par le Précurseur.

D'où vient ce détail? De l'invention de l'imagier? On le pourrait penser, mais, chose curieuse, ce n'est pas seulement dans le retable du Musée de Bruxelles qu'apparaît l'épisode dont nous recherchons la source, mais dans une miniature représentant Ste Barbe, qui se trouve au Musée de Munich, on voit la même scène (1).

Comme il n'est guère probable qu'un sculpteur hennuyer et un miniaturiste allemand aient eu la même inspiration, et que d'autre part, il n'est pas davantage vraisemblable que le sculpteur de Wannebecq ait vu la miniature de Munich, il en résulte que cette double reproduction d'un même épisode dérive également de quelque texte.

Ce texte a pu avoir été varié, et il se peut qu'on en signale d'autres formes que celles que nous avons indiquées.

Pour notre thèse, il suffit de rappeler que le baptême de Ste Barbe par S. Jean-Baptiste figure dans le libretto du *Mystère de sainte Barbe*. Lorsque les maçons ont percé une troisième fenêtre à la tour, du côté du soleil levant, Barbe se met en prière à cette nouvelle fenêtre et voit paraître S. Jean-Baptiste, qui, par l'ordre de Dieu, sollicité à cela par sa sainte Mère, vient la baptiser et lui donner de nouvelles instructions, afin de la fortifier contre les tourments qu'elle doit souffrir (2).

On assigne au *Mystère de sainte Barbe* la seconde moitié du XVe siècle.

Une remarque à propos de ce dernier fait que nous venons de relever.

Cette fois, nous avons constaté l'influence des *Mystères* sur les productions artistiques. Ce fait n'est point isolé, et l'on sait au contraire que les *Mystères* ont été fréquemment l'intermédiaire direct entre le livre et l'œuvre d'art. A cela rien d'étonnant, les *Mystères* étaient bien plus répandus que le livre, et l'artiste a pu souvent s'inspirer directement aux représentations théâtrales qui lui permettaient de se passer de l'intervention du lettré.

(1) Voir L. von Köbell, *Kunstvolle Miniaturen und Initialen*.
(2) Cte de Douhet, *Dictionnaire des Mystères*, col. 182.

VI.

Faut-il rappeler encore un sujet familier aux artistes du moyen âge? Une des manifestations artistiques les plus fréquentes, dans les manuscrits, les fresques, les vitraux et les sculptures, est sans contredit, la vie de Jésus représentée avec les types qui la figurèrent dans l'Ancien Testament.

D'où est venue cette prédilection? Où les artistes ont-ils trouvé les indications nécessaires pour traiter pareil sujet?

Eh bien, la réponse n'est pas malaisée à fournir. La Glose ordinaire de la Bible par Walafrid Strabon, au IX^e^ siècle, pour ne pas remonter plus haut, les *Allegoriæ in Vetus Testamentum* longtemps attribuées à Hugues de Saint-Victor, l'*Aurora* de Pierre Riga, sans parler d'une foule d'autres traités, ont familiarisé les artistes avec l'explication allégorique de la Bible. De bonne heure, ceux-ci choisirent dans l'Ancien Testament les scènes fameuses que les commentateurs interprétèrent comme des figures du Nouveau.

Le B. Bède dans la vie des Abbés de Wiremouth, raconte que Benoît Biscop, étant allé à Rome, demander des tableaux pour décorer les églises de ses monastères, rapporta des peintures groupées de telle sorte qu'une scène de l'Ancien Testament était expliquée par une scène du Nouveau. Dans son palais d'Ingelheim, Charlemagne avait fait représenter douze épisodes de l'histoire sainte en regard de douze mystères de l'évangile. Les verrières artistiques de Bourges, de Chartres, du Mans, de Tours, de Lyon, de Rouen, sont conçues sur le même plan (1).

Il y eut très tôt des traités pratiques de la concordance des deux Testaments, tels que le *Pictor in carmine*, le manuscrit de la collection Phillipps, à Cheltenham, dont M. Léopold Delisle a donné d'intéressants extraits (2) et qui contient des inscriptions en vers destinés à expliquer les peintures murales, les tableaux de l'histoire sainte et de l'évangile de Saint-Bertin (Ms. n° 69 de

(1) Voir pour cette question et son développement détaillé, Émile Male, *L'Art religieux au* XIII^e^ *siècle en France*, 2e édition, Paris, 1902, p. 161-209.

(2) *Mélanges de paléographie et de bibliographie*, p. 206-207.

la Bibliothèque royale de La Haye) (1). Ces ouvrages et d'autres similaires ont eu sur les productions de l'art, en particulier des miniaturistes, une large influence, et c'est bien à eux que l'on doit, aux XII^e^ et XIII^e^ siècles, les compositions des praticiens et, aux siècles suivants, celles de la *Biblia pauperum* et du *Speculum humanae salvationis.*

De cette courte étude sur l'influence du livre et de l'œuvre d'art, se dégage, nous paraît-il, une conclusion que nous voulons mettre en évidence.

Les études archéologiques, pour être menées d'une façon complète et produire tous leurs résultats, requièrent chez ceux qui veulent s'en occuper avec fruit, d'abord un ensemble de connaissances suffisantes de la technique des divers arts, dont les archéologues examinent les monuments. En outre, le fin lettré auquel j'ai l'honneur de succéder à cette place, nous disait, l'an dernier en son discours présidentiel, qu'il faut mettre une page d'art dans la vie, c'est-à-dire apporter à l'appréciation des documents archéologiques qui sont souvent d'une si grande beauté artistique, le goût affiné de l'esthète et les impressions élevées du critique d'art.

Si je ne m'abuse ponit, il me semble que j'ai aujourd'hui fait entrevoir que, si le technicien et le critique d'art se triplent d'un historien érudit, l'œuvre totale de l'archéologue n'en sera que meilleure, ses conclusions plus certaines et ses appréciations plus fermes, parce qu'elles s'appuieront sur des données précises et dûment constatées.

J. Van den Gheyn, S. J.

---

(1) *Ibid.*, p. 207-215.

TABLE DES MATIÈRES

Séance des membres titulaires du 4 décembre 1904 5
Séance du 6 août 1905. 6
Liste des livres parvenus à la bibliothèque pendant les mois d'août à novembre 1905 8
Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la bibliothèque depuis le mois d'août 1905, par M. Fernand Donnet. 15
Rapport du Secrétaire, par M. Fernand Donnet 28
Rapport du Trésorier, par M. L. Theunissens 33
Gérard-Edouard van Even (1821-1905) (avec portrait), par M. l'abbé J. Laenen 34
Notice nécrologique de Th. de Raadt, par le R. P. Van den Gheyn, S. J. 41
L'exposition van Eyck à Gand, par le chanoine van den Gheyn . . 43
Het Correctieboek der stad Lier, 1401-1484, door M. J. B. Stockmans. 50
L'Art et le Livre, par le R. P. J. Van den Gheyn, S. J. . . . 111

La correspondance envoyée à l'Académie et les envois destinés à la bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Donnet secrétaire, rue du Transvaal, 53, à Anvers.

L'abonnement aux **Annales** est de **10 frs. par an** — au **Bulletin** de **3 frs.**, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.

On s'abonne en s'adressant au trésorier, **Courte rue de l'Hôpital, 14, à Anvers.**

Les Annales de l'Académie forment, par an un gros volume orné de gravures, de planches, de cartes, etc., fourni par livraisons.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

1906

II

ANVERS
IMPRIMERIE J. VAN HILLE-DE BACKER, 35, RUE ZIRK

1906

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT QUATRE FOIS PAR AN

TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES.

Texte: La feuille de 16 pages: (1)

Papier du Bulletin	5	centimes.
» velin	8	»
Couverture non imprimée	1	»
» imprimée	5	»

Titre et faux-titre:

Papier du Bulletin	5	centimes.
» velin	8	»

Brochage: de 3 feuilles au moins	3	»
» de 3 à 6 feuilles	6	»
» de plus de 6 feuilles	8	»

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 3 DÉCEMBRE 1905.

La séance s'ouvre à 1 1/2 heure, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, *président*.

Sont présents : MM. R. P. van den Gheyn, *vice-président ;* Fernand Donnet, *secrétaire ;* Theunissens, *trésorier ;* président Blomme, Geudens, L. Blomme, chanoine van den Gheyn, chanoine van Caster, baron de Vinck de Winnezeele, de Behault de Dornon, Stroobant, baron de Borrekens, van der Ouderaa.

Le procès-verbal de la séance du 4 décembre 1904 est lu et approuvé.

Il est procédé au vote pour la nomination d'un vice-président, M. Saintenoy est proclamé vice-président pour l'exercice 1906.

M. Theunissens est réélu trésorier.

MM. A. Blomme, Soil de Moriamé, L. Blomme, baron de Vinck de Winnezeele, Theunissens et chanoine van den Gheyn sont également réélus conseillers pour la série sortant en 1914.

Pour remplacer M. van Even, membre titulaire, décédé, sont présentés quatre candidatures de membres correspondants regnicoles.

Pour les trois places de membre correspondant regnicole, vacantes par suite du décès de M. de Raadt et de M. l'abbé De Bruyn, ainsi que pour remplacer éventuellement le membre correspondant qui sera élu titulaire, diverses candidatures sont régulièrement présentées.

M. Edouard Piette, président d'honneur de la Société préhistorique de France, à Rumigny (Ardennes), est nommé membre correspondant étranger.

La séance est levée à 2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
E. J. SOIL DE MORIAMÉ.

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 1905.

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, *président.*

Sont présents: MM. R. P. van den Gheyn, *vice-président;* Fernand Donnet, *secrétaire;* Theunissens, *trésorier;* président Blomme, Geudens, L. Blomme, chanoine van den Gheyn, chanoine van Caster, baron de Vinck de Winnezeele, de Behault de Dornon, Stroobant, baron de Borrekens, van der Ouderaa, membres titulaires; Kintsschots, Combaire, abbé Laenen, Willemsen, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM. de Pauw, Chauvin, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, Bergmans, Errera, membres titulaires; Dubois, membre correspondant regnicole.

Le procès-verbal de la séance du 6 août 1905 est lu et approuvé.

Il est donné connaissance du décès de M. l'abbé De Bruyn, membre titulaire, décédé à Tirlemont, le 25 septembre dernier. M. le chanoine van Caster veut bien se charger de faire la biographie du défunt.

L'échange des publications est demandée par *The antiquarian Society of Cambridge* et par la *Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.* Ces demandes sont acceptées.

La Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, envoie le programme du congrès des sciences historiques qu'elle organisera au mois de juillet 1907. Pris pour notification.

Il est décidé de réimprimer dans le Bulletin le guide, qui a été distribué lors de la journée archéologique du 8 octobre.

MM. le R. P. van den Gheyn et abbé Laenen transmettent pour le Bulletin les biographies de MM. de Raadt et Van Even.

M. l'abbé Buvé, curé de Bost, sollicite l'impression dans les publications de l'Académie d'un travail relatif aux circonscriptions anciennes du Brabant, d'après les mesures agraires. Ce manuscrit est remis à M. l'abbé Laenen pour rapport.

M. Donnet donne lecture du rapport annuel qu'il a dressé en

qualité de secrétaire et de bibliothécaire. M. Theunissens, trésorier, présente le résumé des comptes annuels.

Ces rapports seront insérés dans le Bulletin.

M. Donnet dépose la liste des livres parvenus à la bibliothèque, ainsi que le compte-rendu analytique des principaux d'entre eux. Ces pièces paraîtront dans le Bulletin.

M. de Behault de Dornon donne lecture d'un mémoire dans lequel il examine si la commune de Mons a été acquise au prix du sang de ses bourgeois. Ce mémoire sera imprimé dans les Annales.

M. le chanoine van den Gheyn fournit des détails sur l'exposition des œuvres de van Eyck, qui aura lieu l'année prochaine à Gand. M. Combaire présente une notice sur le château des « Dodo » à Ans. Ces deux communications sont réservées au Bulletin, ainsi que le résumé fait par M. Willemsen des découvertes récentes effectuées à Thielrode, à proximité du puits romain.

Autrefois, M. le chevalier de Burbure a présenté à l'Académie un mémoire sur l'histoire de la musique à Anvers aux XIV^e^, XV^e^ et XVI^e^ siècles. La première partie, relative aux XIV^e^ et XV^e^ siècles, avait été remise à MM. Smekens et Génard pour rapport. Le premier avait émis son opinion. Ce manuscrit vient d'être retrouvé dans les papiers délaissés par le second. Il sera imprimé dans les Annales sous la direction du bureau.

M. Stockmans soumet à l'Académie une notice sur le *Correctie-boeck* de Lierre. Sur rapport favorable du secrétaire, ce travail sera accueilli dans les Bulletins.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
E. J. SOIL DE MORIAMÉ.

Liste des livres parvenus à la bibliothèque depuis la dernière séance.

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

VAN DEN ELSEN et HOEVENAARS. Analecta Gysberti Coeverinex.

VAN KONYNENBURG. Scheiding van Maas en Waal.

J. VAN DEN GHEYN. S. J. La préhistoire en Belgique.

E. J. SOIL DE MORIAMÉ. La Belgique depuis 1830 au point de vue de l'archéologie.

KNUT KJELLMARK. En stenaldersboplats i Järavallen vid Limhamn.

KARL GUSTAF WESTMAN Svenska radets historia till ar 1306.

AKSEL ANDERSSON. Upsala Universitets matrikel.

HERMAN BRULIN. Sverige och Frankrike under Nordiska kriget och Spanska successionskrisen.

OLOF HAMMERSTEN. Inbjudningsskrift till ahorande of den offentlige forelasning.

ID. Inbjudning till bevistande of reksaisombytet vid Kungl. Universitetet i Upsala.

LOUIS STROOBANT. Les dépôts de mendicité en Belgique.

OSCAR ALMGREN. Kung Björns Hög.

JOS. BERTHELÉ. Carnet de voyage d'un antiquaire poitevin.

ID. Recherches pour servir à l'histoire des arts en Poitou.

ID. Enquêtes campanaires.

ID. Archives campanaires belges et rhénanes.

BERTHELÉ et VALMARY. Instructions et constitutions de Guillaume Durand le spéculateur.

EDMOND GEUDENS. Dit raect het oude cleercoopers ambacht binnen der stede van Antwerpen.

Vicomte DE GHELLINCK VAERNEWYCK. Chartes et documents concernant la famille van Vaernewyck. II.

PAUL BERGMANS et ARMAND HEINS. Promenade pittoresque.

PAUL BERGMANS. Gand. Hospices et hôpitaux. Mont-de-piété. Université.

ID. Une copiste bruxelloise du XV^e^ siècle. Marguerite Raes.

H. Coninckx. Mechelsche levensbeschrijvingen.
Fernand Donnet. Les cloches de Wechelderzande.
Vicomte B. de Jonghe. Louis de Luxembourg, connétable de France, a-t-il frappé monnaie?

2° ÉCHANGES.

Bruxelles. Société royale belge de Géographie. N° 5. Bulletin. 29e année.
Id. Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie. 43e année. Nos 9 et 10.
Id. Missions belges de la Compagnie de Jésus. Bulletin mensuel. 7e année. N° 12. 8e année. Nos 1 et 2.
Id. Revue belge de numismatique. 62e année. 1e livr.
Id. Académie royale de médecine de Belgique. Tome XIX. Nos 9 et 10.
Id. Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des Beaux-Arts. 1905. Nos 9, 10 et 11.
Bruges. Annales de la Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de Flandre. Tome LV, 4e fasc.
Mons. Annales du Cercle archéologique. Tome XXXIV.
Namur. Société archéologique. Annales. Tome XXVI, 1e livr. Rapport sur la situation de la Société en 1904.
Enghien. Annales du Cercle archéologique. Tome VI, 3e livr.
Liége. Wallonia. XIIIe année. Nos 10, 11 et 12.
Anvers. Bulletin de la Société royale de Géographie. Tome XXIX, 2d fasc.
Brecht. Tijdschrift van den geschied- en oudheidkundigen kring. III et IV.
Liége. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége. Léodium. 4e année. N° 12. 5e année. N° 1.

Louvain. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique. Tome XXXI. 4e livr.

Gand. Société d'histoire et d'archéologie.
Inventaire archéologique. Fasc. XXXIX. Bulletin. 13e année. N° 8.

Verviers. Société verviétoise d'archéologie et d'histoire.
Bulletin périodique trimestriel. 6e vol., 1r fasc.
Chronique. 1905. N° 1.

Saint-Nicolas. Annales du Cercle archéologique du Pays de Waas.
Tome XXIV, 1e livr.

Hasselt. L'ancien pays de Looz.
9e année. Nos 5, 6 et 7.

Luxembourg. Verein fur Luxemburger geschichte litteratur und kunst.
Ons Hemecht. 11 jahrg. 12 heft. 12 jahrg. 1 heft.

Paris. Revue de la Société de Saint-Jean.
Notes d'art et d'archéologie. 17e année. Nos 9 et 10.

Id. Polybiblion.
Partie littéraire Tome CIV, 6e livr. Tome CVI, 1e livr.
Partie technique. Tome CV, 12e livr. Tome CVIII, 1e livr.

Id. Comité des travaux historiques et scientifiques.
Bulletin archéologique. 1904. 3e livr. 1905. 1e livr.

Id. Société nationale des antiquaires de France.
Bulletin. 3e trimestre. 1905.
Mémoires et documents. Mettensia IV.

Id. La correspondance historique et archéologique.
12e année. Nos 143-144.

Lille Société d'études de la province de Cambrai.
Bulletin. 7e année. Nos 11 et 12. 8e année. N° 1.

Lyon. Bulletin historique du diocèse de Lyon.
5e année. N° 29. 6e année. N° 36.

Aix. Annales des facultés de droit et des lettres d'Aix.
Tome I. Nos 1, 2 et 3.

Amiens. Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie.
Année 1905. 1r et 2e trim.

Saintes. Revue de Saintonge et d'Aunis.
XXVe vol., 5e livr.

Nancy. Mémoires de l'Académie de Stanislas.
6e série. Tome II.

Limoges. Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin. Tome LV.

Poitiers. Bulletins de la Société des antiquaires de l'Ouest.
Tome X. 3e trim.

Lille. Société des sciences, de l'agriculture et des arts.
Séance solennelle du 31 décembre 1905.

Londres Transactions of the royal historical Society. Vol XIX.

Dublin. Proceedings of the royal irish Academy.
Vol. XXV. Sect. C. N° 12.

Bonn. Jahrbucher des Vereins von Altertumsfreunden im Rheinlande. Heft 113.

Berlin. Monatshefte der Kunstwissenschaftlichen literatur. 1905.
11-12 heft. 1906. 1 heft.

Iena. Verein für thüringische geschichte und altertumskunde. Zeitschrift. Band XVI. Heft 1 und 2.
Geschichtsquellen. IV band.

Metz. Mémoires de l'académie. XXXIIIe année.

Strasbourg. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace. Bulletin mensuel. Tome XXXIX, fasc. 7, 8 et 9.

Munich. Historischen verein von Oberbayern.
Altbayerische Monatschrift. Jahrg. 5. Heft 4, 5 und 6. Jahrg. 6. Heft. 1 und 2.

Palma. Bolleti dela Societat arqueologica Luliana. Mars, Abril, Maig y Juny de 1905.

Barcelone. Revista dela Asociacion artistico arqueologica Barcelonesa. Vol. IV. N° 46.

Madrid. Revista de archivos, bibliotecas y museos.
Ano IV. Nos 11 y 12.

Lisbonne. Boletini da real associacao dos architectos civis e archeologos portuguezes. Tomo X. N° 6.

Agram. Vjesnik kr. hrvatsko-slavonsko-dalmatinskoga zemaljskoga arkiva.
God. VII. Sv. 4. god. VIII. Sv. 1.

Zagreb. Vjesnik hrvatskoga arheoloskoga drustva. Sv. VIII. 1905.

Moscou. Bulletin de la Société impériale des naturalistes.
Année 1904. N° 4.

Boston. American Academy of arts and sciences.
Proceedings. Vol. XLI. N° 13.
The Rumford fund.

Peshawar. Report of archaeological survey work in the west frontier province and Baluchistan. Jan. 1904. March 1905.

Batavia. Bataviaansch genootschap van Kunsten en Wetenschappen.
Notulen van de algemeene en directievergaderingen.
Deel XLIII, afl. 1, 2 en 3.
Tijdschrift voor indische taal-, land- en volkenkunde.
Deel XLVIII, afl. 2.
Verhandelingen. Deel LV, 2e stuk.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

Cambridge. A catalogue of books. Published by the University press.
Berlin. Mayer & Muller. Catalog 218.

Compte-rendu analytique des publications reçues par l'Académie en décembre 1905 et janvier 1906.

Messieurs,

De France nous est parvenu un important envoi de publications archéologiques. C'est à M. Jos. Berthelé, archiviste des Deux-Sèvres, que nous en sommes redevables. Le premier de ces ouvrages qui fut couronné par la Société française d'archéologie, est consacré à des *recherches pour servir à l'histoire des arts en Poitou*. Dans la première partie sont réunies diverses études architectoniques, se rapportant à des églises du Poitou et de la Saintonge et spécialement à la question si intéressante pour les monuments de cette partie de la France, de l'architecture Plantagenet. La seconde partie décrit plus spécialement le mobilier religieux de plusieurs de ces temples, notamment les reliquaires, les vases sacrés, les cloches

anciennes, etc. Dans son *Carnet de voyage d'un antiquaire Poitevin*, l'auteur a réuni quantité de notices intéressantes. Nous y trouvons maints détails sur plusieurs monuments civils et religieux, sur des faïences rares, les croix de cimetière, les lanternes des morts, puis sur plusieurs artistes et sur quelques-unes de leurs œuvres, etc. Enfin, dans un volumineux travail de plus de 750 pages, M. Berthelé, sous le titre d'*Enquêtes Campanaires*, a réuni une multitude de documents et de notes sur les cloches et les fondeurs de cloches du VIII^e^ au XX^e^ siècle. C'est une source inépuisable de renseignements pour tous ceux qui s'intéressent au passé de l'art campanaire dans les diverses provinces françaises.

Parfois, dans les tombes du moyen âge, parmi les ossements épars, se retrouvent de petites croix en plomb, portant une formule d'absolution ou simplement les noms et qualités des défunts, ainsi que la date du décès. L'abbé Cochet, M. Léopold Delisle et d'autres archéologues encore, ont cru que ces croix servaient exclusivement de certificat d'absolution. M. P. Chevreux, étudie plus particulièrement, dans le *Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques* de Paris (année 1904, 3^e^ livraison), « les croix de plomb dites croix d'absolution de la région vosgienne ». Il décrit minutieusement les nombreux exemplaires qu'il a pu rencontrer et qui appartiennent au XI^e^ et aux siècles suivants, et reproduit les inscriptions qu'elles portaient. Cette étude précise lui permet de conclure que l'usage des croix de plomb dans les tombes, était réservé aux seuls gens d'église, et que ces objets pieux constituaient simplement des épitaphes intérieures, de véritables plaques d'identité.

Notre confrère, M le vicomte de Ghellinck Vaernewyck, a bien voulu nous offrir le second volume de la somptueuse publication qu'il consacre à la famille Vaernewyck. Ce volume contient la reproduction fidèle de toutes les *chartes et documents concernant la famille van Vaernewyck*, qui sont datés du XV^e^ siècle. Transcrits avec soin, ces documents constituent une source abondante de renseignements pour nombre de familles flamandes et pour plusieurs localités des deux Flandres.

Un libraire gantois a eu l'excellente idée de publier un guide illustré de sa ville. Il s'est adressé, pour en rédiger les diverses parties,

à des écrivains d'une compétence reconnue, et a parsemé l'ouvrage de nombreuses et charmantes illustrations, judicieusement choisies et bien exécutées. Sortant ainsi de la banalité ordinaire des œuvres de ce genre, *le Guide illustré de Gand* constitue un travail sérieux et en même temps agréable; il donnera pleinement satisfaction à l'archéologue ainsi qu'au touriste. Plusieurs auteurs ont bien voulu nous offrir des tirés-à-part des parties qu'ils avaient rédigées. Après la notice de M. le chanoine van den Gheyn, sur les églises de Gand, voici celles de MM. Bergmans et Heins sur les coins les plus pittoresques de leur ville, puis du premier sur les hospices et hôpitaux, le mont-de-piété et l'université.

Le secrétaire du Cercle archéologique de Malines, M. H. Coninckx, dans ses publications déjà nombreuses, s'attache à faire connaître le passé de sa ville natale. Il nous offre aujourd'hui un nouveau travail qu'il intitule: *Mechelsche levensbeschrijvingen*, dans lequel il présente une première série de notices biographiques. Celles-ci, choisies un peu au hasard, dans toutes les époques et parmi toutes les professions, constituent des résumés de tout ce qui a été publié au sujet des personnages dont il retrace l'existence. Pour certains d'entre eux l'auteur a mis à contribution des sources manuscrites, ce qui lui permet de fournir des détails inédits.

Louis de Luxembourg, connétable de France, a-t-il frappé monnaie? se demande notre confrère M. le vicomte B. de Jonghe, dans une récente communication qu'imprime la Revue belge de numismatique. Son avis est que ce prince ne mit en circulation aucune monnaie officielle ou régulière. Il n'avait pas le droit de frapper monnaie à Saint-Pol. Les mites imitées de celles de Philippe-le-Bon et Charles-le-Téméraire, qu'on lui attribue, seraient donc « le produit d'une émission clandestine, faite dans un but de lucre et auraient été forgées pour circuler, conjointement avec les pièces qu'elles imitaient, dans les vastes Etats des ducs de Bourgogne. »

L'ancienne corporation des fripiers anversois était régie par un règlement séculaire, que notre confrère M. Edm. Geudens reproduit dans une plaquette qu'il intitule: *dit racet het oude cleercoopers ambacht binnen der stede van Antwerpen ende is eene verleeninge vanden jaere M. vierhondert ende sessendertich.* Inutile d'ajouter qu'il ne s'agit pas ici d'une simple reproduction, et que

l'auteur a groupé, à la suite du document initial, tous les détails qu'il a pu recueillir dans les anciennes archives au sujet des membres de cette corporation, qui comprenait dans son sein, non seulement les revendeurs de vieux habits, les marchands de loques, voire même les gagne-petits, mais dont les membres jouissaient de plus du privilège de diriger toutes les ventes publiques au même titre que de nos jours les huissiers ou juges-de-paix. Plus loin, nous relevons de nombreux détails relatifs aux endroits de réunion des confrères, aux us et coutumes observés dans les ventes, aux lieux d'exposition des objets soumis aux enchères, en un mot à maintes particularités spéciales, dans lesquelles, à un titre quelconque, intervenaient les *oude cleercoopers*.

Il était généralement admis que les comtes de Flandre de la maison d'Alsace avaient libéralement, et de leur plein gré, accordé d'enviables faveurs à la bourgeoisie des villes de leurs Etats. M. L. Vanderkindere n'est pas de cet avis, et dans un récent travail, que nous trouvons dans le « Bulletin de la classe des lettres » de l'Académie royale de Belgique (1905. N^os^ 9-10, p. 749), il étudie *la politique communale de Philippe d'Alsace et ses conséquences*. Les chartes accordées par ce prince, après des luttes soutenues contre plusieurs villes, ne constituent guère des monuments de victoire pour la bourgeoisie urbaine. C'est, en effet, le prince qui l'accorde ; il affirme ses droits et empiète résolument sur la juridiction communale en transférant des jurés aux échevins, émanation de l'autorité centrale, les principaux pouvoirs dont les premiers avaient antérieurement joui. Le comte a donc fait œuvre de centralisation, et ses grandes chartes « au lieu d'étendre les libertés des individus ou de la communauté, ne font que les restreindre, elles se résument en deux mots : méfiance et hostilité. »

Quoiqu'il en soit, la constitution accordée par Philippe d'Alsace est originale et ne s'inspire par des législations étrangères. Il a concentré tous les intérêts urbains en les subordonnant très adroitement aux intérêts généraux.

Avant de clore son étude, M. Vanderkindere recherche encore ce que sont devenues les institutions municipales dans les parties de la Flandre qui, vers la fin du XII^e^ siècle, ont été cédées à la France ; il fournit à ce sujet des indications précises en rappelant

les transformations que subit à cette époque l'organisation communale à Arras, à Hesdin, à Saint-Omer, dans le comté de Boulogne, etc. Dans le Brabant, par contre, la forme primitive des privilèges communaux se conserva intacte; la réforme de Philippe d'Alsace n'y fit pas sentir son influence. D'autre part, en Flandre, on constate au XIII^e^ siècle l'introduction dans l'échevinage du principe de l'annalité qui constituait plutôt un avantage nouveau pour le pouvoir comtal. Et pourtant, lors des luttes si vives qui éclatèrent dans la suite entre les communes flamandes et leurs princes, celles-ci, en plus d'une occasion, réclamèrent comme une faveur la conservation intégrale des droits concédés aux communes par les grandes chartes de Philippe d'Alsace.

Il est dans le cours de l'année peu de solennités qui aient autrefois été plus généralement observées, et dont la célébration ait été entourée de plus de coutumes populaires, que *la fête des rois.* Dans un récent travail, M. Jules Dewert a résumé tous les travaux qui, antérieurement, avaient été consacrés à cette fête. Disséquant en quelque sorte la tradition et en détaillant les moindres manifestations, il fournit un tableau complet de tous les usages qui se rapportent à l'Epiphanie: chants divers, billets des rois, repas spéciaux, dictons multiples, cortèges pittoresques, feux de joie, souhaits, etc., etc. Le folkloriste pourra, dans cette étude, puiser tous les éléments dont il aura besoin quand il voudra connaître les circonstances si intéressantes qui accompagnaient, dans les diverses provinces belges, la célébration de la fête des rois et qui, malheureusement, disparaissent petit à petit et sont, chaque année, de moins en moins observées.

Avant de terminer ce rapide compte-rendu, qu'il me soit permis de vous signaler les précieux spécimens de l'art campanaire que possède un petit village de la Campine anversoise. *Les cloches de Wechelderzande*, dont l'une est ornée de la reproduction d'intéressantes médailles du XVI^e^ siècle, et dont l'autre est illustrée de motifs multiples: chasse au sanglier, figures héraldiques, inscriptions diverses des XV^e^ et XVI^e^ siècles, constituent les spécimens probablement les plus remarquables que produisirent autrefois les célèbres ateliers des fondeurs de cloches malinois. C'est à votre secrétaire que cette note est due.

Je m'arrête ici, Messieurs, mais avant de terminer, je dois vous annoncer une nouvelle assez importante. L'administration de l'Académie royale des beaux-arts, poursuivant la réorganisation de sa riche bibliothèque, a décidé d'en permettre à l'avenir l'accès au public. Vous le savez, en vertu de l'accord intervenu lors du transfert en son local actuel de nos collections bibliographiques, il a été stipulé qu'elles seraient mises à la disposition des professeurs et élèves de l'Académie des Beaux-Arts. Par suite de la réforme dont le principe vient d'être adopté, le public pourra également consulter les publications qui forment notre bibliothèque. Espérons qu'il profitera de cette faveur, et qu'ainsi nous pourrons gagner aux études historiques et archéologiques de nombreux et fervents adeptes.

Anvers, 4 février 1906.

Fernand Donnet.

Un Donjon du VII[e] siècle?

LE « CHATEAU DES DODO » A ANS-LEZ-LIÈGE

J'adore les légendes et je professe le plus profond respect pour les racontars de bonne femme et les récits de nos paysans — n'en déplaise à de farouches historiens. J'ai montré maintes fois, et j'aurais souvent l'occasion de le faire, tout le parti que l'on peut tirer, au point de vue historique, de ces effluves des temps lointains oralement perpétuées à travers les siècles. Elles m'ont conduit certes à plusieurs découvertes; elles m'ont permis certaines explications, certaine compréhension de faits que j'avais de prime abord notés brutalement, aveuglément, — tout comme des découvertes sont venues expliquer certaines traditions, certains usages jusqu'alors incompréhensibles. Plusieurs de nos collègues, au surplus, de ceux qui pensent qu'il y a autre chose que les « textes », ou autre chose que les « objets », communient des mêmes idées. Il ne faut, bien entendu, user qu'avec prudence des récits populaires — tout comme le médecin manie les poisons. Mais l'historien, l'archéologue surtout, ne doivent jamais manquer l'occasion de noter les dires des bonnes gens, cela leur rendra service. Et nous allons voir comment un simple racontar, une petite légende, a pu nous mettre sur la trace d'une des plus vieilles constructions du pays.

* * *

Saint Lambert, le patron vénéré des Liégeois, fut martyrisé en

696, disent les chroniques (1), en 707 croit-on aujourd'hui (2). La raison de ce crime fut, a-t-on dit jusqu'à cette heure, le blâme public que le saint évêque de Maestricht aurait infligé, au beau milieu d'un banquet donné à Jupille, à Alpaïde, maîtresse de Pépin d'Herstal. La belle Alpaïde instigua le meurtre, et les meurtriers furent ses frères... (3). Jean d'Outremeuse, dont la chronique subit tant d'assauts depuis quelques années, raconte, entre autres choses, tout cela avec force détails. Nous n'arguerons point ici du texte de Jean d'Outremeuse, ni de sa valeur historique; classons son récit, si vous le voulez, dans la série des « légendes ». Constatons seulement combien est riche tout ce cycle légendaire qui enveloppe cette intéressante figure de l'aurore de la cité liégeoise — on prétend que c'est le pèlerinage au lieu sanctifié par le martyre du saint, qui donna naissance à une bourgade berceau de la cité. J'ai pu réunir toute une

(1) En 1896, on commémora brillamment, au point de vue religieux, à Liège, le XII[e] centenaire de cet événement. Nous tentâmes l'organisation, simultanément, de fêtes civiles, historiques et artistiques. Nous avons aussi écrit à cette époque, un long travail iconographique sur saint Lambert (lu le 5 novembre 1900 à la *Société d'Archéologie de Bruxelles*, Annales, XV, p. 117). — Voyez, pour les belles fêtes religieuses, le compte-rendu très complet de M. le chanoine Thimister *(Le XII[e] centenaire de saint Lambert)* in: Bull. Soc. d'arch. et d'hist. du diocèse de Liège, X, p. 331-378, 1897.

(2) Voyez: G. Monchamp. *La date du martyre de saint Lambert.* Bull. Soc. d'Art et d'Hist. X, p. 315-329.

(3) Evidemment, tout cela est contesté aujourd'hui... Laissez-moi, à ce propos, vous conter une historiette toute fraîche, inédite et véridique. Il s'agit d'un de nos collègues les plus appréciés et d'un de nos prélats les plus distingués: « Monseigneur, disait le premier d'un air triomphant, je puis vous communiquer une importante nouvelle, qui me cause énormément de plaisir, car c'est le résultat de très longues recherches. Il n'y a rien de vrai dans l'histoire du Banquet de Jupille; saint Lambert n'a point été la victime d'Alpaïde; il n'est point mort pour la foi, hélas! Ce sont des raisons politiques (je passe ici les détails). Notez, Monseigneur, combien je suis ravi. Voilà vingt ans que j'étudie la question... » — Ah! voilà vingt ans que vous étudiez la question, M. le professeur, fait le prélat d'un air avisé. Eh! bien, mettez donc vingt ans à la publier! »

Ajoutons que, en 1896 déjà, M. le prof. Demarteau (conf. à la *Soc. d'art et d'hist. du diocèse*, 18 nov., *Bull.* X, p. 385) avait déjà dit que le meurtre avait pour origine une question de territorialité.

série de récits — inédits ou peu s'en faut — relatifs à cette « épopée ».

a) On montre à Ans, commune limitrophe de Liège, dans un fond, sous la grande chaussée de Saint-Trond, une petite place vague où les trois frères d'Alpaïde et leurs associés se seraient réunis à l'aube du 17 septembre de l'an 696 pour perpétrer leur projet homicide (1).

b) L'endroit se nomme *Coq-fontaine*, la « fontaine du Coq », évidemment. Le ruisselet de la *Légia* sourd, ici près, de terre. Les meurtriers s'étaient donnés rendez-vous au premier chant du coq. Or, Sabine, l'épouse de Guy ou Guyon, seigneur d'Ans et Glain, l'un des trois frères d'Alpaïde, ayant eu vent du complot et le voulant déjouer, avait fait, mais inutilement, égorger tous les coqs du voisinage (2).

c) De même, serait l'origine de la place de *Gît-le Coq* (ou *Gilles-Coq?)* de Jupille.

d) C'est non loin, du reste, à Ans, tout au-dessus, au bord du plateau, en un point culminant, que se dressait — et se dresse encore, nous allons le voir — le château de ce Guyon (3).

e) Et à dix minutes plus loin dans la plaine hesbignonne à Bolsée, un pan de mur est resté debout, suprême débris de l'habitation d'un autre « Dodo » (4). Car ce terme de « Dodo » est pour le peuple d'aujourd'hui, un nom de famille, alors que ce n'était que le prénom d'un autre frère d'Alpaïde, le seigneur d'Avroy, qui avait épousé la fille du sire de Fragnée.

(1) J'ai proposé naguère au comité *Les Amis du Vieux-Liège*, de faire ériger en cet endroit un monument commémoratif. Il y existait, il y a peu d'années encore une chapelle. Voyez journal *Le Vieux Liège*, t. II, col. 339-40.

(2) Journal *Le Vieux Liège*, t. II, col. 353 et 290.

(3) Disons dès maintenant que l'étude présente, entreprise dès 1894, a fait, en 1896, l'objet de divers articles dans le journal *La Gazette de Liège*, (nos des 7 et 10 mai, lettres de M. D. [le chanoine Léon Dubois, professeur d'archéologie au Séminaire épiscopal de Liège], reproduits dans *Le Vieux Liège*, 16 mai) et dans le Journal *Le Vieux Liège* (articles de M. A. D. [André Dubois] du 8 mai; de M. Ch. J. C. [Combaire] 23 et 30 mai, 6 et 20 juin.

(4) *Le Vieux Liège*, col. 354.

DONJON (FACE NORD). — HABITATION XII^{e} SIÈCLE.

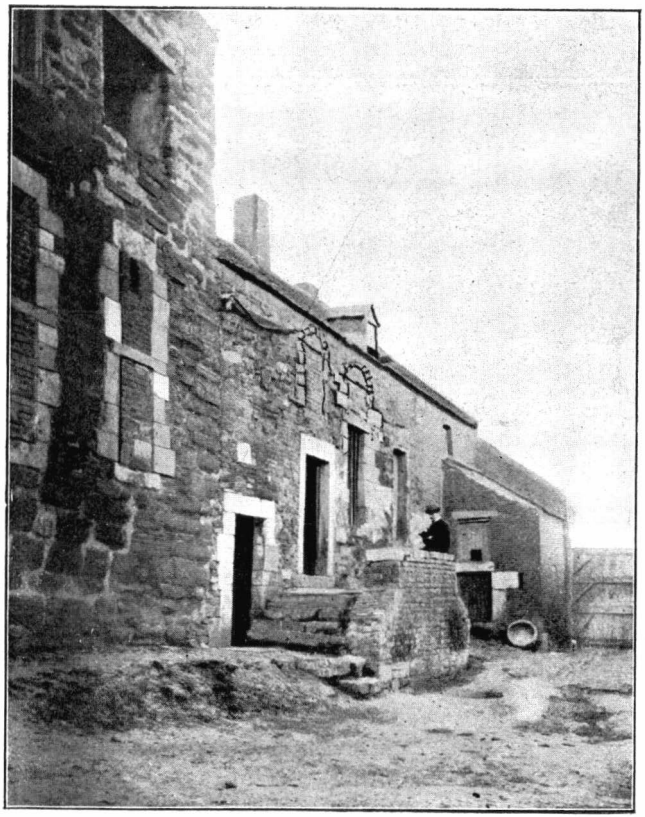

N. B. On a marqué au trait les deux fenêtres primitives.

HABITATION XII^{e} SIÈCLE (FAÇADE) ET AJOUTE LOUIS XV. — DONJON (FACE SUD).

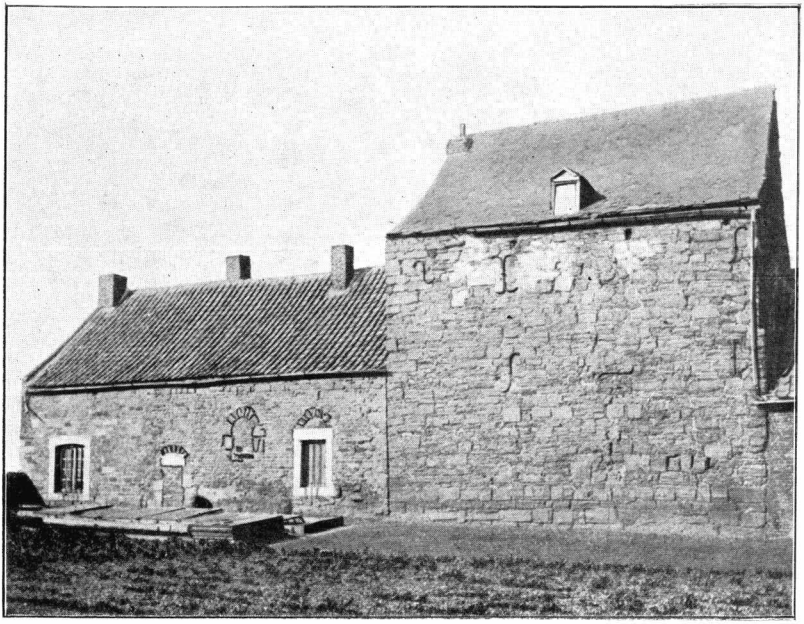

N. B. On a marqué au trait les appareillages des trois baies primitives.

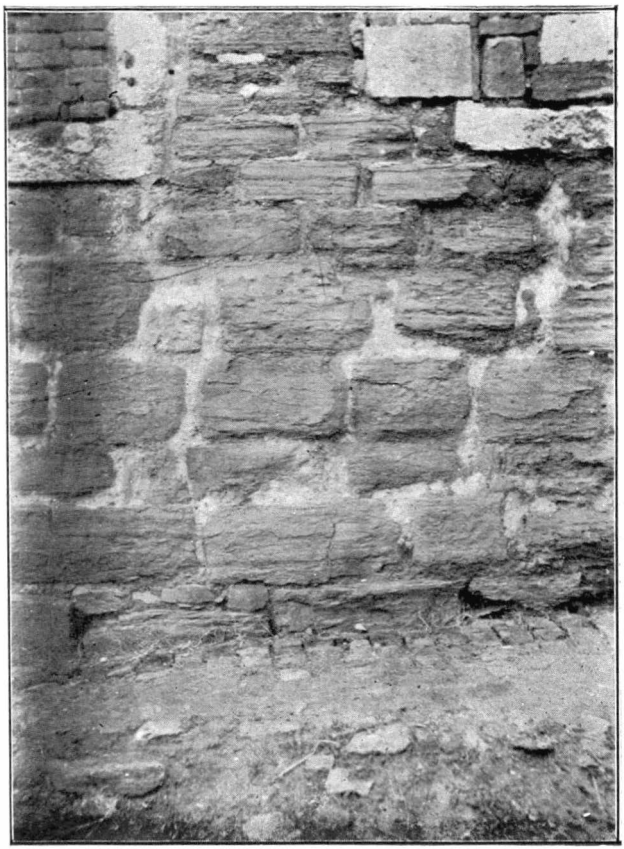

DONJON (FACE NORD), FENÊTRES DU XVIIe SIÈCLE.

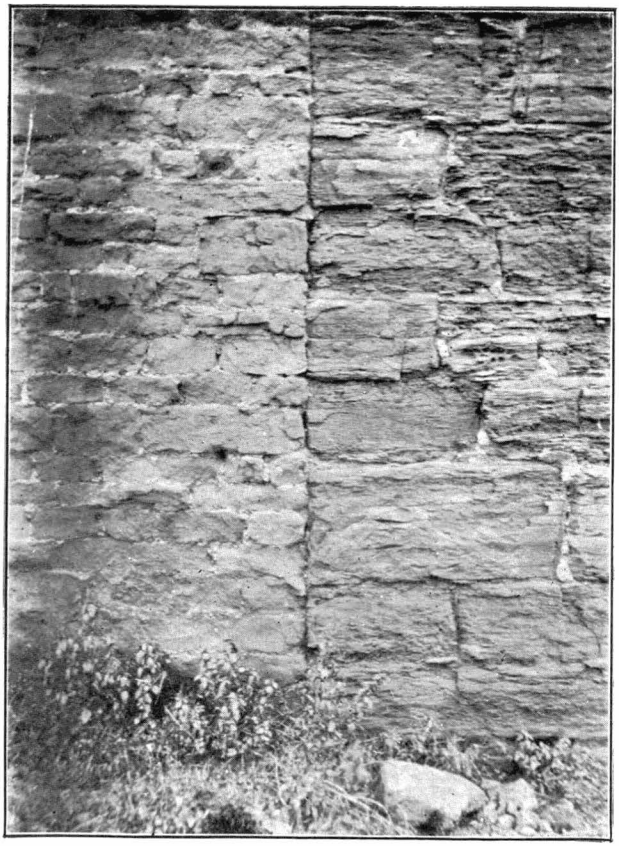

HABITATION XIIe SIÈCLE (FAÇADE). — DONJON (FACE SUD).

f) Et la lignée des *Dodo* n'est pas éteinte; puisque à Ans, à Liège, à Herstal, à Jupille, on désignera aussitôt de ce qualificatif celui qui serait affligé de cette excroissance tératologique que l'on appelle communément « un sixième doigt » (1).

g) C'est à Bolsée (supra: littera *e)* que se trâma le complot, en la « villette » que Pepin avait fait construire pour Alpaïde. C'est là que la famille des Dodo tint conseil. C'est aussi par un souterrain (2), qui venait du château d'Ans, que les conjurés, le meurtre accompli, purent échapper à la punition (3).

h) Le vrai Dodo, ou Dodon, seigneur d'Avroy et gendre du sire de Fragnée, avait son castel sur les bords de la Meuse, à l'endroit où plus tard s'éleva le couvent des Pères Augustins (4).

i) De l'autre côté du fleuve, dans le bois de Kinkempois, une petite source aurait vu Alpaïde venir fréquentes fois se baigner... (5).

j) Une fenêtre de la grosse tour d'Oupeye, plus loin que Herstal, porte des traces évidentes des gouttelettes de sang qui tombèrent du ciel au moment du martyre. Elles avaient annoncé le crime à Alpaïde, accoudée à cette fenêtre et attendant anxieuse des nouvelles de ses frères (6).

(1) Une violente injure sera aussi de dire: « *Ti d'hinds d'el race dè Dodo, t'es-t-on mondreu!* Tu descends de la race des Dodo, tu es un assassin! (Hock, *Croy. et Rem.*, p. 521. — *Wallonia*, I, p. 17).

(2) Ce souterrain est bien connu à plusieurs lieues à la ronde! Mais on verra plus loin qu'il reste encore à découvrir.

(3) On s'explique difficilement cette phase du drame, personne ne pouvant inquiéter les assassins!

A noter que le groupe de maisons s'élevant entre ces deux vieux châteaux s'appelle *Montfort*. De constructions anciennes, on n'y voit qu'une grande ferme du XVIIe siècle, dépendance de l'abbaye du Val Saint-Lambert; le blason de l'abbé Taxilis, entre autres, surmonte la porte charretière.

(4) Jean d'Outremeuse, IV. 196. — L. Béthune. *Le Vieux Liège*, t. IV. vol. 1-2.

Dodon était *domesticus* ou administrateur du domaine royal. (Voyez conf. citée du 18 nov. 96 de M. Demarteau. *Bull. Soc. d'arch. et d'hist.* X. pp. 383-385).

(5) Le détail est assez cru! J'en ai parlé déjà (*Kinkempois*, par un *Ami du Vieux Liège*, Liège, Vaillant, 1895). Chose étrange, j'ai relevé, dans une pièce de théâtre écrite en 1696, à l'occasion du millénaire de Saint-Lambert, une phrase qui semble concorder avec cette légende.

(6) Dr Bovy. *Prom. hist.* I, p. 149.

k) Le crime se perpétra au moment où le pape « disait messe à Saint-Véronne » (1).

l) Et le vilain Dodo mourut dans l'année en vomissant ses entrailles (2).

m) L'églisette de Saint-Lambert à Herstal fut édifiée à l'endroit où la voile de la barque qui transportait nuitamment vers Maestricht le corps de l'évêque, enlevée d'un coup de vent, était venue choire dans les branches d'un arbre (3).

Ce bouquet de légendes est vivace à l'aurore du xx^e^ siècle. Les gens simples de ces localités vous les répètent, sans y mettre malice, comme si c'étaient des événements d'hier. Et curieux que nous sommes, nous avons suivi avec soin l'un et l'autre de ces fils conducteurs.

* * *

C'est tout au haut de la localité d'Ans, sur la droite, que nous trouverons le « château des Dodo » (4). Gravissons la vieille rue qui passe devant l'ancien cimetière ; au moment d'arriver sur le plateau nous apercevrons sur notre gauche, au centre d'une surélévation, sorte de terrasse, un groupe de constructions d'aspect antique. Contournant cette terrasse, qui soit dit entre parenthèses, est encore

(1) L'église primitive de Sainte Véronique, près des Guillemins, aurait été baptisée en 804, (vers 807, Bouille, p. 46.) et c'est bien le pape qui y aurait dit la première messe, ce d'après d'autres légendes. Mais quel rapport avec les Dodo? A noter toutefois que la paroisse de Sainte-Véronique, extrêmement étendue au début, occupait précisément les territoires d'Avroy et de Fragnée.

(2) Jean Parcensis. *La grande histoire de l'Eglise*, Bruxelles, 1622. — Wolf. *Nederlandische Sage*, Leipzig, 1843, S. 93. — Hock. *Croyances et Remèdes populaires*, 1888, p. 520.

(3) Sujet d'une poésie de M. André Dubois, parue en placard avec une vue de l'église, en septembre 1896. Ce petit temple — où la vénération populaire s'attache à un saint Orémus ou saint Erasme, grand guérisseur de toute espèce de maux de ventre — remonte dans tous les cas à l'époque romane.

(4) Au cadastre, section A, 3^e^ feuille, n° 886 et n° 885 pour le jardin par derrière. C'est la « ferme Moreau », du nom de l'ancien propriétaire; actuellement en possession de M. Chantraine.

bordée, sur un petit espace vers le chemin, par un mur très ancien, à contreforts plats (1), et dans lequel se trouve encastré un fût de colonnette, un de ces meneaux de fenêtre d'origine romane incontestable (2), nous parvenons dans la *ruelle des Claires* ou *des Clercs*, tronçon de la *Visé voie* (route de Visé) (3), un chemin des plus ancien, à l'entrée du « vieux château ».

Ce groupe de constructions se subdivise au premier coup d'œil en une grosse masse carrée, qui sert actuellement de grange, et une petite habitation à un étage où l'on accède au moyen d'un perron élevé, à double escalier. On remarque immédiatement la haute antiquité de ces murailles, en blocs de grès houiller, percées de baies de diverses époques, les unes gothiques, d'autres Renaissance, d'autres modernes. L'ensemble est pittoresque, mais terriblement délabré.

Ces baies nous reporteraient d'emblée au moins au XVII^e^ et plus loin au XVI^e^ siècle, si l'appareil ne nous menait à des temps beaucoup plus anciens. Il est un critérium des plus précieux pour l'étude des vieilles constructions conservées sur le territoire de la ville de Liège et la banlieue: c'est que, après la domination romaine, le grès houiller (4) est employé exclusivement, lorsque tout-à-coup, au XII^e^ siècle et coïncidant avec les premières manifestations de l'art *ogival* ou *gothique*, la pierre calcaire, amenée par bateau du pays namurois et sans doute aussi de la vallée de l'Ourte, fait son apparition et abolit entièrement l'emploi du grès houiller. *Ex abrupto* les archéologues liégeois peuvent dire sans avoir à y regarder de près: grès houiller = époque romane; calcaire, castine, casteen = époque gothique; et l'apparition de la brique coïncide aussi, chose intéressante, avec la Renaissance.

Il y a un second critérium précieux. Et si j'insiste sur ces détails, tout à fait inédits, c'est que j'ai pu constater combien

(1) Les contreforts de l'époque romane sont plats, peu proéminents. Une petite partie de la base de ce mur est certes de cette époque.

(2) Il est en grès houiller. Nous allons voir que ce caractère indique indubitablement l'époque romane. La double maison devant Saint-Piat à Tournai, par exemple, présente de ces colonnettes médianes à plusieurs de ces baies.

(3) En effet, il va droit à Visé par Sainte-Walburge, Vottem, Oupeye. (Voyez mon étude prochaine sur *les Vieux Chemins du pays de Liège*).

(4) Voy. la note du D^r^ Davreux sur le grès.

l'habitude d'étudier l'architecture *sur le vif* (et non *dans les livres)* comme j'ai eu le bonheur d'y avoir été amené, vous gratifie de ce flair, de cette devination en quelque sorte, qui vous fait juger de prime abord et sans erreur de la valeur, de la date d'une œuvre, d'une construction. Il faut arriver à savoir dater une muraille à la simple vue des matériaux, savoir distinguer si ces matériaux sont dans leur emplacement primitif ou ont été l'objet d'un récmploi, savoir distinguer les ciments, les rejointoyages. Cela vous sera plus utile et plus sûr que les éléments architecturaux proprements dits, moulures, linteaux et montants de fenêtres et de portes, colonnettes, corbeaux, sculptures diverses.

Ce second critérium, pour en revenir à notre sujet, c'est ce fait que les moellons de grès sont toujours disposés en assises régulières à l'époque romane, comprenons nous les moellons d'une même assise ont tous la même hauteur; mais les assises peuvent varier et varient d'épaisseur de l'une à l'autre. On voit parfois un moellon occuper exceptionnellement la hauteur de deux assises, parfois deux petites assises se continuer en une seule ayant la hauteur totale des deux autres. Et si le mur, bien que formé de blocs de grès houiller présente un blocage, un appareillage irrégulier, soyez convaincu qu'il s'agit d'une construction ou plutôt d'une reconstruction de beaucoup postérieure.

Les deux bâtiments principaux qui nous occupent sont bâtis en grès et les moellons sont disposés en assises régulières. Mais de l'un à l'autre il y a de véritables différences. La grosse masse carrée est formée de blocs de grès, la plupart énormes. Les plus gros — le grès est éminemment délitable — ont jusqu'à 80 et 85 centimètres de longueur sur une épaisseur de 0m35; on les rencontre surtout vers la base. La petite habitation au contraire est formée de petits moellons, de la grandeur d'un pavé, ce qui a permis des assises parfaitement régulières et semblables dans toute l'étendue de la construction (1).

La grosse masse carrée n'a pas possédé primitivement de baies

(1) Une restriction. Cela n'est vrai qu'à la façade principale, la face méridionale. L'autre face est moins bien soignée, les blocs sont moins réguliers, quant à leur format tout au moins.

d'aucune espèce, nous en sommes convaincus. La face sud n'en présente point; la façade nord est percée de deux grandes fenêtres à meneaux qui datent du commencement du XVII[e] siècle; l'ouverture servant de porte de grange, est toute moderne. En y regardant de près, on constate que le pignon oriental est une reconstruction du XV[e] siècle, le ressaut ou bandeau d'eau en pierre calcaire qui marque la séparation entre le rez-de-chaussée et l'étage, est de cette époque; mais il suffit encore de voir l'appareil qui, bien que en grès, est un blocage tout à fait irrégulier. Disons sans tarder que nous considérons cette construction comme un donjon, un château-fort, un burg. Et nous nous expliquons comment elle ne possède point de baies. Ces premiers donjons n'étaient habités qu'aux étages; le rez-de-chaussée servait de cave et on y pénétrait, de l'intérieur, par une trappe à l'étage et par une échelle. Les habitants, les châtelains, y serraient leurs provisions, leurs légumes, leurs bestiaux et leurs prisonniers en cas de guerre. On entrait directement dans le donjon par l'étage au moyen d'une échelle que l'on retirait la nuit venue ou en cas d'alerte. Cet étage était primitivement en hourdis, de bois et de clayonnage. Ici il devait être en pierre: l'étage actuel, en moellons disposés en blocage, et percé sur le devant de trois baies modernes dont une est ouverte en ébrasement vers l'extérieur (1), pourrait présenter trace d'une baie antique, montre aux angles de la façade septentrionale et montant assez haut l'appareil primitif semblable à celui du rez-de-chaussée. Au pignon occidental, mieux conservé, bien que menaçant ruine, l'appareil primitif se montre aussi jusqu'aux deux versants et à la crête du toit. Celui-ci est assez moderne et couvert d'ardoises. Il remplace probablement, une terrasse. La situation du donjon, au bord du plateau, offrait de cette terrasse un horizon extrêmement étendu sur la vallée de la Meuse, des campagnes de Seraing jusqu'à Maestricht et plus loin, sur le versant des collines s'étageant jusqu'au cœur du pays de Herve, vers Micheroux et même Battice et Aubel, et par la percée de l'Ourte et de la Vesdre vers les plateaux de Beaufays et de la Baraque Michel; enfin sur une grande étendue de la plaine hesbignonne. Les dimensions de cette tour carrée sont de

(1) On connaît beaucoup de baies romanes ébrasées vers l'extérieur.

7m50 et 8m80 de côté Sa hauteur est encore de 7m50 environ, à la face sud, et de 8m50 à la face nord; le pignon remanié de l'Est porte le ressaut à 6 mètres du sol environ; on peut évaluer à onze mètres la hauteur totale, sous la crête du toit, du pignon ouest qui, lui, présente encore la muraille primitive.

Contre celui-ci fut édifiée, et ce à une époque postérieure, c'est incontestable, la charmante petite habitation romane, qui va nous occuper. Elle possède encore sur ses deux faces les baies primitives. La porte, très étroite (0m68), caractère bien typique de l'époque, devait être aussi très élevée, autre caractère, car elle est enterrée d'un mètre environ et présente encore 1m30 de hauteur. Elle montre trois ou quatre blochets de calcaire dans ses jambages; elle est surmontée d'un linteau aussi en calcaire (1), à face plate et unie et au niveau de la muraille, de forme en arc très surbaissé et tronqué aux deux bouts. C'est une variante du type pentagonal bien connu (2). Ce linteau est surmonté d'un arc de décharge appareillé en petits claveaux retaillés (3) sur les côtés. Cette baie est bouchée depuis longtemps, ainsi que les deux petites fenêtres primitives de cette façade. Ces fenêtres (4) sont encadrées de blochets et surmontées d'arcs appareillés en petits claveaux rétaillés sur les côtés; il est à noter que l'arc de la seconde de ces fenêtres est brisé et constitue donc une véritable ogive. C'est l'ogive du XIIIe siècle. En vieillissant quelque peu, car les autres caractères de la construction nous indiquent l'époque romane bien évidente, nous pouvons classer au XIIe et même, je crois, dans la seconde moitié du XIIe, vers 1180 (5), l'édification de cette maison.

(1) Ce linteau et ces blochets ne datent-ils pas de la première transformation de l'immeuble, du XVIe siècle?

(2) Voyez par exemple ceux de l'hospice des Grands Malades de Namur, ao 1153 (Schayès, *Hist. de l'Arch.*, t. II, p. 41), etc. — Mais, à propos de ces tympans, il ne faut point les confondre avec ceux du XIVe siècle.

(3) Je pense que c'est à l'époque Louis XV, lors de l'agrandissement et de l'appropriation de cette maison, comme nous le verrons plus loin.

(4) Elles ont 0m54 de largeur et 0m95 de hauteur. Les linteaux sous les arcs de décharge ont disparu.

(5) En prenant à la lettre l'opinion de Schayès (*Hist. de l'Archit.*, t. II, p. 20): « Le style ogival commença à apparaître dans la première moitié du XIIe siècle », nous pouvons certes vieillir et ce jusque vers l'an 1100.

L'autre façade présente aussi des fenêtres antiques. Celles-ci possèdent des linteaux semi-circulaires, en grès houiller, et l'un d'eux montre encore trace de son arc de décharge. A l'époque gothique, l'une de ces fenêtres a été descendue, munie d'un seuil et de montants en blochets de calcaire; le linteau a été entaillé d'une accolade. A une époque moderne, sous Louis XV, on allongea cette habitation de moitié vers l'occident. Les murs, en grès avec divers autres débris, sont en appareil irrégulier; une grande fenêtre, aux montants monolithiques de calcaire avec linteau coupé d'une clef, et un seuil, fut percée vers le sud; comme on avait modifié la disposition intérieure, des planchers et plafonds, on boucha toutes les baies romanes des deux côtés, on perça une porte vers le nord s'ouvrant sur un perron surélevé.

A noter comme particularité que la façade primitive (vers le sud) de cette habitation, présente, encastrée aux trois quarts, une géode colossale (elle a 0m58 de diamètre), concrétion ferrugineuse du grès houiller. Or c'est là encore un caractère de l'époque romane; on aimait à placer en évidence une pierre étrange — ce sont souvent des fragments sculptés de monuments romains — dans un but fétichique peut-être.

Encore un mot. Le donjon et la petite maison s'érigent sur un terrain quelque peu exhaussé (2). Jamais ils n'ont été entourés de fossés. A quelques mètres du donjon, vers le S.-E., se trouve un puits extrêmement profond; on parle de 40 mètres. Vers l'angle N.-E. se voit une entrée de cave, cave qui s'étend parallèlement au pignon Est, et dont le fond est contigu, je crois, au puits. Cette cave est d'époque renaissance; elle est entièrement construite en blocs de sable; elle correspond comme date aux fenêtres et à la cheminée monumentale qui se voit encore en partie dans le donjon. J'ai fait des fouilles, en 1896, dans cette cave à la demande de la *Société d'art et d'histoire*

(1) Les voûtes des caves de la fin du xve siècle et de la première moitié du xvie sont, à Liège, édifiées en pierres de sable. Ces pierres proviennent des carrières de Maestricht, Fauquemont, Canne.

(2) Cet exhaussement est naturel. Il devait être primitivement plus considérable qu'il ne le paraît: il a quelque rapport, semble-t-il, avec les « mottes » artificielles du *plat pays*, du pays flamand.

du diocèse de Liège — on était aux préparatifs des grandes fêtes du *XII^e centenaire de Saint-Lambert* — et afin de contrôler les légendes qui voudraient qu'un souterrain conduisît de cette cave à Bolsée et à Waroux. Mes recherches furent négatives sous ce rapport.

* * *

Et maintenant, sommes-nous en possession du « Château des Dodo » ?

Evidemment, je n'oserais l'affirmer. — Si nous pouvons conclure, avec certitude, que le donjon est antérieur au milieu du XII^e^ siècle, nous ne pouvons *affirmer* qu'il soit du VII^e^ siècle. Rien cependant ne pourrait controuver pareille supposition. Si nous ne possédons point, à Ans, de documents architecturaux certains pour démontrer, scientifiquement, que le donjon aurait existé dès avant 696, si d'autre part nous ne possédons point de construction datée du VII^e^ siècle, nous avons heureusement, tout autour, une série imposante de chaînons qui, de 1150 ou 1100, nous rapprochent de 696. Voici la chapelle de Saint-Nicolas en Glain (1151), l'église abbatiale de Saint-Gilles (1127), la collégiale de Saint-Barthélemy (1010-1017), le narthex de Saint-Jacques (1014 à 1030), le narthex et la grande nef (1) de Saint-Denis (987), un reste de la collégiale Sainte-Croix (978) (2). Or — ceci est un sentiment personnel, mais qu'une fréquentation journalière et attentive de ces constructions justifiera — *il me semble* que les murailles d'Ans sont plus anciennes

(1) Celle-ci est plutôt de 1003-1011.

(2) Je ne prends que la banlieue liégeoise. Mais il y aurait à étudier de près, à cet égard, le prieuré de Saint-Séverin en Condroz (a° 1000. Voyez : André Dubois et Ch J. Combaire. *Une excursion à l'église de Saint-Séverin en Condroz*, 1895); l'église de Waha (a° 1051); l'église de Xhygnesse près Hamoir; la nef centrale de l'église abbatiale d'Echternach (1017-31) ; l'église de Sluze; quelque débris de la basilique Sainte-Gertrude de Nivelles (1067); des parties de la Collégiale de Saint-Vincent de Soignies (x^e^ siècle), la crypte de Lobbes (a° 697); l'église d'Harlebeke (1060); l'église de Saint-Denis-Westrem; un pan de mur de la cathédrale de Tournai (de Saint-Eleuthère); des fragments de murs d'enceinte de l'abbaye de Saint-Bavon à Gand (de l'abbé Eginhard, IX^e^ siècle) et de Saint-Pierre; la crypte d'Anderlecht (1078), etc.

que celles de Saint-Denis et de Sainte-Croix, et autres. Nous avons, il est vrai, là des constructions religieuses, ici une construction civile; mais l'argument serait par trop spécieux lorsqu'il ne s'agit que d'un appareil, que de simples moellons (1).

Sans dire plus, sans certifier plus, je ne vois pas pourquoi cette tour ne serait pas de la fin du VII^e^ siècle (2). Et je ne vois pas pourquoi la légende des Dodo, qui n'a pas été inventée par un archéologue et par un archéologue spécialement au courant de cette délicate question des appareils primitifs du moyen âge, mais traîne depuis douze siècles de bouche en bouche chez les campagnards d'Ans, n'aurait pas raison?

CH. J. COMHAIRE.

---

(1) Je pourrais cependant signaler, en fait de constructions civiles, une des arches du *Pont des Arches* à Liège, de l'évêque Réginard (1030) — le plus ancien pont de Belgique. — Et aussi des restes attribués au château de Pépin d'Herstal — mais ceci fait l'objet d'une longue étude dont je ne puis parler encore. A citer, hors de la banlieue liégeoise, le manoir de Thy-le-Château, du XI^e^ siècle.

(2) On comprend l'intérêt, et la difficulté, de pareille étude. Nous ne possédons aucun élément de comparaison; ce serait, dans le cas affirmatif, une construction unique que celle d'Ans, la première des temps médiévaux. M. Alf Bequet, dans une communication au Congrès archéologique de Gand, 1892, communication qui portait un titre significatif: « *Les constructions murales exécutées en Belgique du V^e^ au X^e^ siècles, dont on conserve les traces. Caractères de leur mode de construction, les procédés et les matériaux employés* », disait (2^e^ vol. p. 293): « Rien ne reste de ces constructions civiles des VII^e^ et VIII^e^ siècles... A part quelques restes d'oratoires du VIII^e^ siècle, constructions en bois avec des murs de soubassement en pierres ramassées sur le sol et jointes avec un mauvais mortier, il n'existe aucune trace certaine des édifices religieux. Au total, aucune construction avec murs en maçonnerie ne fut élevée, dans le nord et dans la Gaule, depuis le V^e^ siècle jusqu'à Charlemagne. »

SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 4 FÉVRIER 1906

La séance s'ouvre à 1 1/2 heure, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, *président*.

Sont présents : MM. R. P. van den Gheyn, *vice-président;* Fernand Donnet, *secrétaire;* Theunissens, *trésorier;* Hymans, Geudens, président Blomme, chanoine van den Gheyn, chanoine van Caster, Stroobant, Bergmans, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, Paul Cogels, membres titulaires.

Le procès-verbal de la séance du 3 décembre 1905 est lu et approuvé.

Pour les deux places de membre titulaire vacantes, sont admises les candidatures présentées.

Pour les quatre places de membre correspondant regnicole sont, après discussion, admises définitivement neuf candidatures.

Sont nommés membres correspondants étrangers :

MM. Jos. Berthelé, archiviste départemental à Montpellier.
Fordham, archéologue, à Cambridge.

La séance est levée à 2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
E. J. SOIL DE MORIAMÉ.

SÉANCE DU 4 FÉVRIER 1906

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, *président*.

Sont présents: MM. R. P. van den Gheyn, *vice-président;* Fernand Donnet, *secrétaire;* Theunissens, *trésorier;* Hymans, Geudens, président Blomme, chanoine van den Gheyn, chanoine van Caster, Stroobant, Bergmans, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, Paul Cogels, membres titulaires; Dubois, Willemsen, abbé Laenen, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM. Chauvin, Saintenoy, de Béhault de Dornon, membres titulaires; Comhaire et Kintsschots, membres correspondants regnicoles.

Le 26 décembre 1905 est décédé à Ixelles, M. De Vlaminck, membre titulaire. Une lettre de condoléance a été envoyée à la famille.

Il est donné lecture de lettres de remerciments de M. Saintenoy, pour sa nomination de vice-président et de M. Piette, qui a été élu membre correspondant étranger.

La société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers, remercie également l'Académie de ce qu'elle ait accepté les propositions d'échange des publications.

M. l'abbé Laenen donne lecture du rapport qu'il a fait sur le travail proposé par M. l'abbé Buvé et intitulé: *Géographie historique du Brabant. Les plus anciennes circonscriptions civiles.* Cette pièce sera imprimée au Bulletin; ses conclusions sont adoptées.

Il est décidé d'écrire au bureau du congrès de Mons, pour le prier de réunir sans délai à Bruxelles les délégués de la fédération. Si cette demande restait sans effet, l'Académie prendrait l'initiative de cette convocation, d'accord avec les sociétés de Gand, Malines, Saint-Nicolas, Turnhout, Termonde et Audenarde.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des livres parvenus à la bibliothèque et le compte-rendu analytique des principaux d'entre eux. Ces pièces paraîtront dans le Bulletin.

M. Soil de Moriamé, président sortant, remercie l'Académie du concours qu'elle lui a prêté dans l'exercice de ses fonctions, et cède

le fauteuil de la présidence au R. P. van den Gheyn. Celui-ci se fait l'interprète de l'assemblée pour exprimer à M. Soil la reconnaissance de l'Académie, pour la manière brillante dont il a rempli ses fonctions.

Le R. P. van den Gheyn donne ensuite connaissance de son travail intitulé *L'art et le livre.* Celui-ci paraîtra au Bulletin.

M. Donnet fait part d'une étude qui porte pour titre: *Quelques épisodes de l'occupation française à Anvers sous le Consulat.* Ce travail sera inséré dans les Annales.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
E. J. SOIL DE MORIAMÉ.

Liste des publications parvenues à la bibliothèque en février et mars 1906.

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

J. VAN DEN GHEYN, S. J. Catalogue des manuscrits de la bibliothèque royale de Belgique, V.

FERNAND DONNET. Visite de monuments curieux et peu connus. 2e édition.

ID. L'histoire et l'archéologie à Anvers depuis 1830.

REMI GHESQUIÈRE. Kinderspelen uit Vlaamsch België.

DE COCK en TEIRLINCK. Kinderspel en Kinderlust. V.

COOPMAN en BROECKAERT. Bibliographie van den Vlaamschen taalstrijd. II.

EDM. GAILLIARD. De keure van Hazebroeck. V.

FRITZ RAUDA. Die mittelalterliche baukunst Baukens.

Dr A. TEIRLINCK. Behandeling der dij- en navelbreuken.

Dom URSMER BERLIÈRE. Suppliques de Clément VI.

PLINY EARLE GODDART. The morphology of the hupa language.

Albert Maire. Materials used to write upon before the invention of printing.

F. Krause. Sling contrivances for projectile weapons.

Arthur Lasenby Liberty. Pewter and the revival of its use.

Stephen W. Bushell. Chinese architecture.

Cyril Davenport. Cameos.

A. Dastre. The stature of man at various epochs.

Elie Metchnikoff. Old age.

W. H. Holmes. Contributions of American archaeology to human history.

Harriet A. Boyd. Excavations at Gournia, Crete.

Eric von Rosen. Archaeological researches on the frontier of Argentina and Bolivia.

Edgar L. Hewett. A general view of the archaeology of the Pueblo region.

Ales Hrdlicka. The painting of human bones among the American aborigines.

William Woodville Rockhill. An inquiry into the population of China.

R. P. Angel Perez. Relaciones agustinianas delas razas del norte de Luzon.

Najeeb M. Salceby. Studies in moro history, law, and religion.

Hermilio Alcalde del Rio. Las pinturas y grobados de las cavernas prehistoricas.

E. Cartailhac et l'abbé H. Breuil. Les peintures et gravures murales des cavernes pyrenéennes.

Chanoine van den Gheyn. L'exposition van Eyck à Gand.

Fernand Donnet. Rapport sur l'exercice 1905.

Id. Compte-rendu analytique. Décembre 1905.

2° ECHANGES.

Bruxelles. Annales de la Société d'archéologie. Tome XIX, livr. 3 et 4.

Id. Bulletin de la Société royale belge de Géographie. 29e année. N° 6.

BRUXELLES. Académie royale de médecine de Belgique.
Bulletin. Tome XIX. N° 11. Tome XX. N° 1.

ID. Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des Beaux-Arts. 1905. N° 12.

ID. Biographie nationale. Tome XVIII, 2e fasc.

ID Les missions belges de la Compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel. 8e année. N° 3.

ID. Revue belge de numismatique.
61e année. 2e livr.

GAND. Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie. 13e année. N° 9. 14e année. N° 1.

LIÉGE. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége. Leodium. 5e année. Nos 2 et 3.

GAND. Koninklijke vlaamsche Academie voor taal- en letterkunde.
Verslagen en mededeelingen. 1905. 1-11. 1906. Januari-Februari.
Jaarboek 1905-1906.
Uitgave van het Van de Ven-Heremans fonds. N° 2.

LIÉGE. Wallonia. XIVe année. Nos 1 et 2.

VERVIERS. Chronique de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire. 1905. N° 2.

ANVERS. Bulletin des archives.
Tome XXIII, 4e livr.

BRUGES. Annales de la Société d'émulation.
Tome LVI, 1r fasc.

ANVERS. Bulletin de la Société royale de géographie.
Tome XXIX, 3e fasc.

MALINES. Cercle archéologique. Bulletin.
Tome XV.

LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique.
Tome XXXII, 1re livr.

LUXEMBOURG. Verein für Luxemburger geschichte, litteratur und kunst. Ons Hemecht.
12 Jahrg. 2 et 3 heft.

LUXEMBOURG. Publications de la Section historique de l'Institut Grand Ducal de Luxembourg. Vol. L.

LEYDEN. Maatschappij der Nederlandsche letterkunde.
Handelingen en mededeelingen. 1904-1905.
Levensberichten. 1904-1905.

PARIS. Société de Saint-Jean.
Notes d'art et d'archéologie. 18e année. Nos 1 et 2.

ID. Polybiblion.
Partie littéraire. Vol. CVI, 2e et 3e livr.
Partie technique. Vol. CVIII, 2e et 3e livr.

ID. Musée Guimet.
Annales. Tome XVIII.
Revue de l'histoire des religions. Tome LI. N° 3.
Tome LII. Nos 1 et 2.

ID. Comité des travaux historiques et scientifiques.
Bulletin historique et philologique. 1904. Nos 3 et 4.
Section des sciences économiques et sociales. Année 1904.
Congrès des Sociétés savantes de 1904.

ID. La correspondance historique et archéologique.
13e année. Nos 144-145.

LYON. Bulletin historique du diocèse de Lyon.
7e année. N° 37.

LILLE. Bulletin de la commission historique du département du Nord. Tome XXVI.

ID. Bulletin de l'université et de l'académie. 1905. N° 4. 1906. N° 1.

ID. Société d'études de la province de Cambrai.
Bulletin. 8e année. Nos 2 et 3.

AIX. Annales des facultés de droit et des lettres de l'université.
Tome I. N° 4.

DUNKERQUE. Mémoires de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts. 41e vol.

CAEN. Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres. 1905.

EVREUX. Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure. VIe série. Tome II.

Tours. Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine. Tome XV. 2e trim. 1905.

Toulouse. Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres. 10e série. Tome V.

Pontoise. Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin. Tome XXVI, 2e fasc.

Saint-Omer. Société des antiquaires de la Morinie. Bulletin historique. Tome XI, 3e fasc.

Saintes. Revue de Saintonge et d'Aunis.
XXVe vol., 6e livr.

Bordeaux. Société archéologique.
Tome XXIV, 2e fasc. Tome XXV, 1r et 2e fasc.

Orléans. Société archéologique et historique de l'Orléanais.
Tome XIV. N° 181.

Strasbourg. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace. Bulletin mensuel. Vol XL, fasc. 2.

Id. Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace. Répertoire des matières archéologiques traitées dans le Bulletin.

Id. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace. Bulletin mensuel. Tome XL, fasc. 1.

Berlin. Monatshefte der Kunstwissenschaftlichen literatur.
2e jahrg. 2 & 3 heft.

Hannovre. Zeitschrift des historischen vereins fur Niedersachsen.
Jahrg. 1905. 4e heft.

Görlitz. Oberlansikischen gesellschaft der wissenschaften. Neues Lausikischen Magasin. 81r band.
Codex diplomaticus Lusatiae superioris. III.

Leipzig. Jahresbericht der fürstlich Jablonowskischen gesellschaft.
1906.

Dublin. Proceedings of the royal irish academy.
Vol. XXVI. Sect. C. N° 1.

Rome. Atti della R. accademia dei Lincei. Serie quinta. Vol. II, fasc. 8 et 9.

MILAN. Reale instituto lombardo di scienze e lettere. Rendiconti. Serie II. Vol. XXXVIII, fasc. IV à XVI.
Memorie. Vol. XXI, fasc. V.

ROME. Analecta Vaticano-belgica, publiés par l'Institut historique belge. Vol. I.

HELSINGFORS. Suomen muinaismuistoyhdistys Suomen museo XII. 1905.

PALMA. Bolleti dela Societat arqueologica luliana. Juliol en 1905.

MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos. Año X. N° 1.

LISBONNE. Boletini da real associacao dos architectos civis e archeologos portuguezes. Tomo X. N° 7.

ID. O archeologo portugues. Vol. X. N^os^ 10 à 12.

ALLAHABAD. Annual progress report of the archaeological surveyor, united provinces and Punjab. 1905.

ID. Photographs and drawings.

MANILLE. Departement of the interior. Ethnological survey publications. Vol. III. Spanish edition. Vol. IV, part. I.

BOSTON. Proceedings of the american academy of arts and sciences. Vol. XLI. N^os^ 14 et 15.

WASHINGTON. Smithsonian institution. Bureau of american ethnology. Bulletin 28.
Report 1630 à 1642.

BERKELEY. University of California.
Register 1904-1905.
Bulletins. Vol. VII. N° 2. Vol. VI. N° 3.
Publications. Vol. 3.
The departement of anthropology.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

LEIPZIG. Karl W. Hiersmann. Bibliotheca latino-americana et asiatische kunst.

BRUXELLES. J. De Nobele. Catalogue spécial 1906.

NANCY. Sidot frères. Le bouquiniste lorrain. N° 28.

Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à l'Académie pendant les mois de février et mars 1906

MESSIEURS,

Au début de ce compte-rendu, je tiens à vous signaler l'apparition du cinquième volume du *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque royale de Belgique* que publie notre président, le R. P. van den Gheyn, S. J. Ces volumes se suivent avec une régularité à laquelle tous les travailleurs applaudiront; leur importance reste considérable. Dans le nouveau volume sont inventoriés et souvent décrits une première série de manuscrits historiques. Ce sont d'abord ceux qui ont trait à la chronologie, à l'histoire générale et ancienne. Puis viennent les importantes séries d'ouvrages qui se rapportent à l'histoire ecclésiastique et surtout à l'hagiographie.

Notre confrère, M. Louis Stroobant, s'applique à étudier la Campine sous ses aspects les plus divers. Aujourd'hui, dans un travail intitulé: *La Taxandrie préhistorique*, il présente un répertoire alphabétique de toutes les découvertes antéromaines, romaines et franques, faites dans le Brabant et le Limbourg hollandais, puis en Belgique, dans les provinces d'Anvers, du Limbourg et en partie du Brabant. Une carte spécialement dressée permet de se rendre facilement compte de la situation des diverses localités, dont il est question dans le corps de l'ouvrage,

Le drapeau belge est mal construit! C'est du moins ce que notre confrère, M. Comhaire, nous apprend dans une communication que nous trouvons dans les Annales de la société d'archéologie de Bruxelles (tome XIX, livr. 3 et 4). Après avoir passé en revue les monuments iconographiques, après avoir analysé les premiers documents officiels, publiés par les autorités de la Belgique indépendante, M. Comhaire est d'avis, que pour être conforme à la vérité, le drapeau national devrait avoir les trois couleurs placées horizontalement. Il ajoute que cette disposition lui plaît particulièrement: «C'est plus joli, c'est vivant, c'est frais, c'est rationnel». Historiquement, le fait paraît être réel, mais il est trop tard après

soixante-quinze années d'usage de modifier un modèle universellement admis et reconnu.

. *Dans une note relative à des tombes préhistoriques à Orihuela*, imprimée dans la même publication, notre confrère M. H. Siret, rappelle les riches découvertes préhistoriques que son frère et lui ont faites en Espagne. Les résultats acquis par eux lui servent à expliquer et parfois à rectifier la relation qui le P. Furgus a faite de fouilles qu'il a entreprises à Algorfa et à San Anton, et qui lui ont permis d'exhumer de nombreux objets appartenant au passé des premiers aborigènes de la péninsule Ibérique.

A rapprocher de cette étude le *rapport général sur les recherches et les fouilles* exécutées par la Société de Bruxelles qu'a redigé un autre de nos confrères, M. le baron de Loë, et qui nous permet de nous initier aux recherches, parfois couronnées de succès qui ont été faites dans des stations préhistoriques ou de date plus récente dans diverses localités du pays et notamment à Vlissegem, à Tieghem, à La Panne, etc.

L. Torfs, dans ses « Fastes des calamités publiques survenues dans les Pays-Bas », avait de la façon la plus détaillée exposé, entre autres, toutes les indications qu'il avait pu recueillir dans les anciens auteurs au sujet des famines ou disettes, qui pendant les siècles passés désolèrent si souvent nos provinces. Dans un travail intitulé *de Hongersnood in de middeleeuwen tot de* XIII^e *eeuw* (Annales de la Société d'émulation de Bruges, tome LVI, 1^r fasc. p. 16), M. Van Cappel reprend la question, et rectifiant les faits peu scientifiquement recueillis par Torfs, il en arrive à conclure, en se basant sur des sources sérieuses, que les famines furent moins nombreuses que l'on pensait. Ainsi, pendant le XI^e siècle, on ne constate que quatre famines générales; le même nombre, plus quelques disettes locales pendant le XII^e siècle, et une seule au XIII^e siècle.

L'envoi simultané nous a été fait de deux brochures ayant trait aux peintures datant de l'époque préhistorique et retrouvées sur les parois de certaines grottes françaises ou espagnoles. Le premier de ces écrits a pour auteurs MM. Cartailhac et l'abbé Breuil et est intitulé: *Les peintures et gravures murales de cavernes Pyrenéennes;* le second, qui est signé par M. Hermilio Alcalde

del Rio, porte pour titre: *Las pinturas y grabados de las cavernas prehistoricas de la provincia de Santander.* « La beauté, la dimension, la bonne conservation des peintures sont bien propres à faire naître un sentiment d'admiration et de stupeur. » Ce sont surtout des figures d'animaux: des chevaux, des bœufs, des chèvres, des bisons et d'autres encore, reproduits parfois avec une vérité déconcertante et qui dévoilent un sens artistique et même un degré de civilisation qu'on n'aurait pu soupçonner parmi ces peuples primitifs. Par contre, les quelques figurations de l'homme qui ont été relevées sont plutôt rudimentaires, voire même grotesques.

Lors de la dernière réunion publique de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand, notre confrère M. le chanoine van den Gheyn, en sa qualité de président, avait à présenter un travail. Il a pris pour sujet *Félix De Vigne*, et s'est appliqué à faire revivre la figure si intéressante de cet artiste qui rendit à l'archéologie de signalés services. Il a tenu surtout à venger la mémoire de ce savant quand récemment encore, un critique d'art, faisant allusion aux célèbres peintures murales de la Leugemeete, accusait celui qu'il nomme le plus habile des archéologues, d'avoir simplement organisé une mystification. La protestation de M. le chanoine van den Gheyn est justifiée, et la bonne foi de Félix de Vigne ne saurait être mise en doute.

L'Institut historique belge de Rome nous a envoyé le premier volume de ses « Analecta vaticano-belgica». Il est consacré aux *suppliques de Clément VI.* Dans les archives vaticanes, le fond des suppliques est particulièrement riche. Ces documents sont d'un intérêt inconstestable pour l'histoire locale au xv^e^ siècle. Présentés par les intéressés ou par leurs protecteurs, ils ont pour but l'obtention de bénéfices, de dispenses matrimoniales, l'octroi d'indulgences, etc. On peut puiser dans ces nombreuses pièces de précieuses indications qu'on rechercherait vainement ailleurs et qui serviront certainement à compléter l'histoire de la plupart de nos institutions religieuses et de nos paroisses tant rurales qu'urbaines.

C'est dans les mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen (1905) que l'on peut prendre connaissance d'une étude de M. Jules Tessier, sur l'*Election du roi des Belges.* L'auteur, se basant sur les textes, prouve, que si « la con-

férence de Londres consentit et bien qu'à contre cœur, à reconnaître l'indépendance et la neutralité de la Belgique, le mérite en revient pour une très large part au prince de Talleyraud. »

Il ajoute « qu'il est pourtant indiscutable que, si Palmerston ne lui avait prêté, en la circonstance, le concours le plus actif, le plus énergique, l'ambassadeur français eut piteusement échoué devant l'hostilité non douteuse des trois autres puissances. » Dans sa conclusion, M. Tessier, heurtant ouvertement les idées généralement admises, établit que « si le règlement pacifique de la question belge, de novembre 1830 à juillet 1831, fut, quoiqu'on en ait dit, un réel bienfait pour la France, comme pour l'Europe entière, qu'on en fut redevable surtout à la bonne entente anglo-française, dont Palmerston et Talleyraud furent, à cette époque, les partisans convaincus. »

Le récent volume des bulletins du Cercle archéologique de Malines (tome XV) renferme divers travaux qui méritent d'attirer l'attention. M. l'abbé Laenen complète ses études antérieures sur *les Lombards à Malines* et résume les particularités les plus marquantes de leur séjour dans cette ville, jusqu'à l'institution des monts de piété.

Nous vous avons parlé de l'étude que notre confrère M. le chanoine van Caster avait faite en vue d'une *restauration de l'hôtel de ville de Malines*. Voici à son tour, que M. l'architecte van Boxmeer présente un travail sur le même sujet. Celui-ci fait également appel aux sources d'archives et parsème sa démonstration de plusieurs illustrations. Cette discussion est d'un grand intérêt. L'étude des sources, la comparaison des projets, doivent nécessairement aboutir à une solution raisonnée et rationnelle. Dans cette controverse, l'administration communale de Malines pourra puiser des éléments sûrs qui lui permettront, non pas de doter la cité archiépiscopale d'un monument nouveau, mais de l'enrichir de constructions archaïques bien en rapport avec le cadre au milieu duquel elles s'élèvent et conservant autant que possible les caractères qu'autrefois elles possédaient.

De tous temps les diverses puissances européennes qui, aux siècles passés, vivaient presque toujours en état de guerre plus ou moins ouverte, tâchaient de découvrir les projets de leurs voisins, ou de s'initier aux plans de leurs ennemis. Dans ce but, elles usaient large-

ment de l'espionnage. Mais aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, on n'attachait pas à cette action le caractère dégradant dont on l'accable aujourd'hui. Les gouvernements recrutaient leurs espions dans toutes les classes de la société et les personnages occupant parfois un rang des plus élevés n'hésitaient pas à s'adonner à cette besogne et à percevoir de ce chef des rémunérations pécuniaires. Sur ce point les comptes de la recette générale des Pays-Bas, conservés aux archives du Nord en France, sont des plus suggestifs. On y relève les noms de tous ceux qui furent, aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, chargés de quelque mission secrète et on peut aussi se rendre compte des profits que leur rapporta semblable ministère. Ces mêmes documents d'archives fournissent de nombreuses indications importantes au point de vue de l'histoire de cette époque si troublée. C'est à résumer ces renseignements que s'est appliqué M. Finot, dans son travail consacré à l'*Espionnage militaire dans les Pays-Bas entre la France et l'Angleterre aux* XVI^e^ *et* XVII^e^ *siècles.* (Bulletin de la Commission historique du département du Nord. Tome XXVI.)

Petit à petit, la *Biographie Nationale*, éditée par l'Académie royale de Belgique, s'achemine vers la fin de sa publication. Le nouveau fascicule qui vient d'être distribué, est consacré à la lettre R. et contient de fort nombreuses biographies de personnages divers depuis le pédagogue Pierre de Raadt jusqu'au musicien Gilles Reingot.

Telles sont, Messieurs, les indications, brièvement résumées, que rapidement j'ai pu recueillir en parcourant les principales publications reçues par la bibliothèque de notre Compagnie depuis notre dernière réunion.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

1 avril 1906.

NOTE

SUR

une urne littera romaine trouvée en Campine

Le charmant petit vase samien, à légende bachique, dont j'ai l'honneur de soumettre une photographie à l'Académie, fut mis au jour, il y a quelques années, par un paysan de Vieux-Turnhout, qui labourait son champ (1). Le bonhomme croyant avoir trouvé un jouet, le donna à ses enfants, entre les mains desquels M. S., de Vieux-Turnhout, de qui nous le tenons, le remarqua. Le même paysan découvrit encore une petite lampe romaine qui passa en plusieurs mains et dont nous ignorons le sort. La réunion de ces deux objets permet de supposer l'existence ancienne d'une sépulture, détruite et nivelée depuis longtemps, sépulture dont aucun lieu-dit ne rappelait d'ailleurs l'existence.

« Dans les poteries samiennes que renferment les musées, dit » M. Van Bastelaer (2), il y a deux qualités bien distinctes.

» L'une, de pâte plus fine, plus rouge, plus cuite et fort dure, » dont la cassure est concoïde, à arêtes aiguës et tranchantes,

(1) Nous avons signalé cette découverte, par l'entremise de feu M. Schuermans, dans le *Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und kunst*, redigiert von Hettner, *museumsdirector*, Trier, 1902 n° 7 und 8, p, 116.

(2) A. Van Bastelaer. *Le Cimetière belgo-romano-franc de Strée*, Mons, Manceaux, 1877, p. 83.

» dont les ornements compliqués portent un cachet artistique et » représentent d'ordinaire des scènes vivantes, entourées d'orne- » ments fantaisistes. Le brillant vernis rouge de ces poteries fait » corps, en quelque sorte, avec cette pâte dure, et résiste aux » siècles comme aux intempéries sans s'écailler. On doit, nous sem- » ble-t-il, regarder ces objets comme de fabrication italienne.

» L'autre poterie dont je veux parler, est de pâte moins rouge, » moins dure, moins cuite, un peu sablonneuse, à cassure facile, » molle, à arêtes mousses, s'émiette avec assez de facilité, por- » tant d'ordinaire des dessins moins compliqués que la première, » souvent la simple feuille de lierre. La pâte retient plus faible- » ment le vernis, qui finit par se séparer en écailles par les intem- » péries, ou se délaie par l'action prolongée de l'humidité et s'use » par le frottement aux angles des vases. Strée, comme plusieurs » des cimetières de l'Entre-Sambre-et-Meuse, n'a fourni que cette » dernière espèce de vases samiens, que l'on peut regarder comme » fabriqué probablement dans le pays. »

Si nous acceptons ces indications, l'urne littera de Vieux-Turnhout doit être rangée dans la catégorie des produits céramiques autochtones, appelés à tort ou à raison *faux samien*. L'absence de tout sigle figulin confirme cette supposition. La forme est élégante, mais elle est sans ornementation. Le vernis s'écaille et est moins rouge que dans les vases italiens. Enfin, la cuisson est moins dure et les arêtes sont peu vives.

Mais ce qui différencie cette urne, qui mesure 95 mm. de hauteur, des poteries communes de l'époque romaine, est l'inscription :

en graffito, qui entoure la panse. Cette inscription est tracée, à la pointe sèche, dans la pâte, avant l'application de la couverte rouge et avant la cuisson. Cette circonstance écarte toute supposition de truquage ultérieur, comme il a été supposé pour un vase semblable décrit par M. de Longperrier (1).

(1) Adrien de Longpérier. *Notice sur un vase gaulois de la collec-*

Urne romaine du Haut Empire, en terre samienne, portant l'inscription GVSTAS, en graffito, trouvée à Vieux-Turnhout (Campine anversoise). Collection Stroobant.

Les urnæ litteratæ, que l'on a désignées sous le nom de *poteries parlantes*, sont peu abondantes, lorsque les inscriptions y sont tracées à la barbotine, c'est-à-dire à la terre blanche diluée et appliquée au pinceau avant la cuisson (1). Il nous souvient d'en avoir vu un certain nombre de cette espèce dans les musées allemands et notamment aux musées de Mayence et de Wiesbaden.

Quant aux inscriptions « en graffito », elles sont rarissimes sur les urnes funéraires. Nous disons funéraires parce que sans aucun doute, l'urne aura servi au repos funéraire offert par les proches aux mânes du défunt. On sait que les sépultures romaines contiennent généralement l'*olla*, qui est l'urne cinéraire proprement dite dans laquelle on plaçait une petite coupe ayant servi aux libations de vin ou d'essences qui est la *patera*. Dans les tombes riches, on trouve, en outre la *patina*, coupe évasée des sacrifices, la *patella*, petit vase sacré servant aux offrandes ainsi que l'assiette contenant l'offrande. On y rencontre aussi des bouteilles carrées en verre vert que l'on croit avoir contenu l'eau lustrale purificatrice, les vases dits lacrymatoires et la *lagena* ou l'*epichysis*, cruches à vin (2).

* * *

Il nous reste à dire un mot de l'inscription même : *Gustus*.

Que signifie ce *gustus* sur un vase romain?

M. le professeur de Ceuleneer, que nous avons consulté à cet égard, est d'avis qu'il faut lire probablement AVGVSTVS, et rappelle qu'on a trouvé en Flandre des vases de terre noire avec des inscriptions analogues.

Feu notre collègue, le Président Schuermans, nous écrivit le 21 mai 1902 :

« Les lettres me semblent bien être ASGVST et la syllabe GVST » existe dans les mots *Augustus*, *Gustus* : celui-ci même se pré-

tion du Louvre, dans le *Bulletin de l'Académie royale des Sciences*, etc. de Belgique, tome XIX, 2: p. p. 395, avec planches.

(1) Sur la poterie décorée à la barbotine voir : DE CAUMONT. *Abécédaire ou rudiments d'archéologie. Ere gallo-romaine*, p. 557.

(2) *Annales de l'Acad. royale d'Archéol. de Belgique*, XXXIII, 1882, p. 100.

» sente complet, si l'on admet un renversement de l'A, (d'ailleurs » sans barre) = V.

» Mais nous n'en sommes pas plus avancés: que peut bien signi- » fier *gustus* sur un vase?

« C'est une bien maigre explication que de supposer que le vase » était destiné à contenir une *entrée* pour un repas; tel est, en » effet, un des sens de *gustus*. On n'est pas conduit à beaucoup » mieux en lisant GVSTAS, 2e personne du présent de l'indicatif » du verbe *gustare*.

» Le premier volume des menues inscriptions romaines de la » Belgique, etc. *(Corpus inscript. latinarum* (CIL), XIII, 3e par- » tie, fascicule 1er, vient de paraître en 1901. A la page 86, se » trouve, aux *Gelves*, un § II, *Tituli stilo inscripti*, ou des ins- » criptions de ce genre sont gravées sur *urcei et lagonae* (il en » est pourtant dans le nombre sur vases de petite dimension, entre » autres de 0.17 de hauteur, même de 0.125): il est divisé en » deux parties: A) *tituli sacri, majores; nomira;* B) *res in urceis* » *val lagonis conditae; mensurarum ponderumque notae.*

» Ces subdivisions ne conviennent nullement à l'inscription de » votre vase, aussi n'y trouvé-je rien de semblable à GVSTAS.

» Bref, aucune explication complètement satisfaisante et remise » éventuelle d'une solution jusqu'après avoir compulsé les différents » volumes du C. I L., ce qui demande un peu de temps: je le » ferai sous peu, et je vous informerai des découvertes, si j'en » fais, ce dont je n'ai pas grand espoir. »

Cette lettre, hélas, fut la dernière que nous reçûmes de notre vénérable collègue et savant maître.

Gustus qui rappelle étonnamment le souhait flamand *smaakelijk* « que cela vous goûte bien », que l'on profère encore de nos jours, lorsqu'un tiers survient pendant le repas, est, pensons-nous, une prière ou une invocation au vase même contenant le *viaticum*, c'est-à-dire l'eau et le pain que l'on plaçait dans la sépulture.

Cette inscription peut être comparée à celle d'un vase romain, trouvé à Sérancourt-lez-Bourges, et portant *Buscilla sosio lega sitim alixie magalu* (d'une bouchée au compagnon allèges la soif, nourris le bien, ou encore, sois nourrissante grandement,

fortement pour autant que l'on admette la leçon de de Longpérier, attribuant à *magalu* le sens de *valde* (1).

Quatre vases à inscriptions blanches sur fond noir, trouvés en 1900, à Tournai, et décrits par notre collègue M. le Président Soil (2), présentent des inscriptions similaires. L'un de ces vases portait: AVETE VOS (salut aux convives). Un second: DA VINVM (le vin). Le troisième: VITVLA (la viande). Le quatrième: LVCRVM FAC (bien vous fasse). M. Soil rappelle « que M. H. du Cleusion a consacré à ce genre de vases tout un chapitre dans son curieux travail sur la Poterie Gauloise, intitulé: *de la poterie parlante;* mais, parmi les nombreuses inscriptions qu'il rapporte, ne se trouvent pas les quatre textes tracés sur les vases de Tournai. » Nous n'avons pu, malheureusement, nous procurer le travail en question, mais à son défaut, nous notons ce que le comte de Looz (3) citant Hagemans (4) dit de ce genre de poteries:

« Ce vase n'appartiendrait-il pas à la catégorie des poteries dites » parlantes (urnae litteratæ), sur lesquelles se lisent certaines » formules, telles que AVE VITA, BIBE, etc.? Les trouvailles de ces » sortes de poteries sont assez fréquentes » (il s'agit de poteries décorées à la barbotine).

» On remarque sur ces vases, dit M. Hagemans, un genre d'orne- » mentation consistant en arabesques et en inscriptions peintes au » pinceau avec une couleur blanche. C'est ainsi qu'on lit parfois » sur ces vases écrits en grands caractères autour de la panse, » les mots BIBE (bois) et PIE, qui a la même signification en grec » que SITIO (j'ai soif) (5), et même le mot VITA (vie), dont la pré-

(1) DE LONGPÉRIER. *Revue archéologique*, 1849, t. VI, 554, cité par C. A. SERRURE, *origine du nom de Malines*, p. 24.

(2) E. J. SOIL. *Sépulture romaine renfermant des poteries à inscriptions rue Saint-Brice, à Tournai*, dans les *Annales de la Société Historique et Archéol. de Tournai*, Tournai, Casterman, 1900, p. 91.

(3) Cte GEORGES DE LOOZ. *Exploration de quelques villas romaines et tumulus de la Hesbaye* dans les *Bulletins des Commissions royales d'art et d'archéologie*, Bruxelles, Ve Baertsoen, 1889.

(4) M. G. HAGEMANS. *Un cabinet d'amateur. Notices archéologiques et description raisonnée de quelques monuments de haute antiquité*, p. 417.

(5) Le R. P. VAN DEN GHEYN, Président de l'Académie et Conservateur de

» sence dans une tombe forme un contraste étrange, mais naturel » avec les idées du temps. »

Voici d'autres inscriptions semblables:

VITA et AVETE FELICES.

VIVAM (provinces rhénanes).

VITI FELIX VIVAS (Zahlbach).

V. I. T. V. L. A. (environs de Tongres).

VITA (musée de Saint-Germain).

VITADA
VITA
AVE VITA
VIVAS
VIVAMUS
VIVITE
} (Musée de Cologne).

De Montfaucon (1), qui qualifie ces vases de « vases à boire », en reproduit plusieurs avec l'inscription BIBE Ajoutons que d'après Pline, les vases en terre rouge, dits *vases samiens*, étaient pour les anciens, ce que la porcelaine et la faïence sont pour nous. Ils servaient principalement pour les usages de la table et s'exportaient en quantités considérables des îles de la mer Egée, avant que cette industrie ne passât de Samos chez les Etrusques (2).

M Schuermans même, cite dans le Bulletins de l'Académie (3), plusieurs de ces inscriptions:

MISCE, VITVLA, COPO, BIBE, DAMI, VIVAS, BIBE AMICE DE MEO.

Le catalogue de la vente de Renesse, renseigne sous les nos 289 et 294, deux poteries parlantes, trouvées en 1821, dans un tombeau de pierre de tuf près du Löhrthor à Coblence:

« No 289. — Vase de couleur ardoise. Inscription en lettres » blanches FELIX. Haut quatre pouces.

la section des manuscrits à la Bibliothèque Royale, nous fait observer que PIE n'a jamais la signification de SITIO (j'ai soif). La grec PIE est identique au latin BIBE et veut dire « *bois* ».

(1) DE MONTFAUCON. *L'antiquité expliquée*, II, p. 146.

(2) *Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, XXXVIII, 1882, p. 104.

(3) *Bulletin de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, 1876, pp. 196 et 197.

» N° 294. — Petite urne de couleur ardoise, avec les lettres » du mot REPLE en blanc. Elle est encore remplie d'une pâte » très dure, de couleur grise. Haut 4 1/2 pouces. »

M. Salomon Reinach signale, au musée de Saint-Germain-en Laye, plusieurs de ces poteries :

« *Vitrine 36.* — Poteries gallo-romaines, quelques-unes présen- » tent des décorations *en blanc* et des inscriptions, par exemple : » *Vis longtemps ! Donne-moi du vin ! Buvez ! Amuse-toi !* — » Remarquez (5°) un vase trouvé à Rouen, décoré d'une croix » gammée ou *svastika* (cf. p. 29), qui se détache en blanc » sur le fond brun. Ce type de poteries brunes ou noires, à » décoration blanche, est surtout fréquent dans la vallée du » Rhin, d'où proviennent plusieurs spécimens de la vitrine 36 (1).

Voici ce que dit encore le savant conservateur (p. 119) à propos des urnes romaines : « Ces vases, improprement, dénom- » més *samiens*, ont été fabriqués dans tout l'empire romain aux » premiers siècles de l'ère chrétienne ; comme leurs ornements » étaient obtenus à l'aide de moules, ils étaient moins coûteux » que les vases peints, qui disparaissent complètement à cette » époque, même en Italie. L'avènement de la poterie *samienne* » marqua, dans la céramique, la substitution de l'industrie à » l'art. »

A côté des vases noirs à inscription en blanc relativement communs, nous ne trouvons au musée de Saint-Germain que deux urnes à caractères incisés. C'est un fragment dans la vitrine 12 de la salle VII (catalogue p. 165) et p 201. « Remarquez » (vitrine 4) *les vases avec inscriptions en lettres blanches* et » un vase noir avec inscription gravée à la pointe, découvert à » Sérancourt près de Bourges ; l'inscription a été considérée » tour à tour comme latine et comme celtique (vitrine 10). »

* * *

(1) SALOMON REINACH. *Musée de Saint-Germain-en-Laye, Antiquités nationales, Catalogue.* Paris, Librairies-imprimeries réunies, pp. 87, 101, 116, 117, 119, 127, 129, 165, 201.

Quel est l'âge approximatif de notre urne ?

Ici nous invoquons l'autorité de de Longpérier, qui, dans sa notice sur un vase gaulois de la collection du Louvre (1), vase qui porte au col, tracé à la pointe :

GENIO TVRNACESIV,

fait remonter celui-ci à l'époque du haut empire, c'est-à-dire du premier ou du deuxième siècle de notre ère. A cet effet, il reproduit plusieurs inscriptions tracées à la pointe sur une muraille de Pompéï en l'an 13 de J.-C., sur un vase Cyrénéen du Louvre, ainsi que sur des vases de Nantes, de Gievres et de Meaux. Mais ces inscriptions ne rentrent pas dans la catégorie de celles qui nous occupent et ne sont données que pour la forme des caractères.

Chose très remarquable, c'est qu'à l'ornementation près, le vase de Vieux-Turnhout est absolument semblable à celui du Louvre. Non seulement la hauteur, mais la silhouette et la forme du G et de S sont identiques.

De tout ce qui précède, nous pensons pouvoir conclure que la poterie parlante de Vieux-Turnhout (Campine anversoise), constitue en Belgique, un spécimen *unique* de la céramique funéraire belgo-romaine du 1er ou du 2e siècle de notre ère.

Cette constatation est importante pour dater, bien mieux que ne pourraient le faire des trouvailles de monnaies, la pénétration des cohortes romaines dans les plaines campinoises.

L. Stroobant.

Merxplas, 30 mars 1906.

---

(1) Adrien de Longpérier. *Ouvrage cité.*

SÉANCE DU DIMANCHE 1 AVRIL 1906.

La séance s'ouvre à 2 1/2 heures, sous la présidence du R. P. van den Gheyn, *président*.

Sont présents: MM. Fernand Donnet, *secrétaire;* Hymans, van der Ouderaa, chanoine van Caster, président Blomme, chanoine van den Gheyn, L. Blomme, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, Stroobant, Bergmans, baron de Borrekens, membres titulaires.

MM. Kintsschots, abbé Laenen et Dubois, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM. Saintenoy, *vice-président;* Theunissens, *trésorier;* Soil de Moriamé, Geudens, de Witte, de Behault de Dornon, membres titulaires; Comhaire, membre correspondent regnicole.

Le procès-verbal de la séance du 4 février 1906, est lu et approuvé.

Il est donné connaissance du décès de M. Helbig, membre titulaire, mort à Liége, le 15 février 1906, et de M. Mast, membre correspondant regnicole, mort à Lierre, le 12 février 1906. M. le chanoine van Caster veut bien se charger de rédiger la notice nécrologique du premier, M. Donnet celle du second.

La Société des bibliophiles montois fait part du décès de son président, M. Jules Delecourt.

Le bureau du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique, envoie le programme de la session 1906, qui aura lieu à Monaco.

MM. Jos. Berthelé et Fordham remercient l'Académie pour leur nomination de membre correspondent regnicole.

Le secrétaire fait part des négociations qui ont eu lieu entre le bureau de l'Académie et M. Wins, au nom de la direction du

dernier congrès de Mons. Il en résulte que les délégués des sociétés historiques et archéologiques fédérées de Belgique, seront convoqués à une réunion qui aura lieu à Bruxelles, le mardi 10 avril prochain.

M. le président adresse les félicitations de l'Académie à M. Van Overloop, qui a été promu officier de l'Ordre de Léopold, et à MM. Cumont, Destrée et Kintsschots, qui ont été nommés chevalier.

M. le chanoine van den Gheyn dépose sur le bureau la biographie imprimée de Félix De Vigne, qu'il vient de faire éditer à Gand, et dans laquelle il venge la mémoire de cet archéologue de l'accusation de fraude qui lui a récemment été adressée par M. Fierens-Gevaert. A ce sujet, il donne lecture de l'extrait suivant de la lettre qu'il vient de recevoir de Mme Jules Breton, fille de M. De Vigne :

MONSIEUR,

... Je crois utile de vous conter un souvenir d'enfance, qui sera pour les accusateurs une preuve évidente qu'ils se sont trompés.

Un jour (j'étais encore une fillette, et je ne saurai dire exactement en quelle année) un brasseur de la rue de Bruges vint trouver mon père et lui raconta qu'en faisant la veille déplacer des tonneaux, il avait remarqué sur une partie des murailles, sous des platras détachés, des traces de vieilles peintures. et il le pria de vouloir bien se rendre chez lui pour en prendre connaissance. Je me rappelle comme si c'était hier, que mon père accompagna ce monsieur et m'emmena avec lui. Il constata avec une joie, que je n'oublierai jamais, la présence sous l'enduit de plâtre, d'une fresque importante et des plus intéressante. Il commença lui-même, dès le lendemain, le minutieux travail qui devait à force de patience l'amener au jour. Lorsqu'il l'eut entièrement découverte, le bourgmestre, les échevins et tous les artistes et amateurs d'antiquités vinrent la voir et on en parla beaucoup.

Malheureusement ceux qui vivaient à l'époque de sa mise en lumière et qui pourraient affirmer l'exactitude de ce que je viens de vous dire,

sont tous morts. Seul mon mari, alors jeune élève de mon père, survit et se la rappelle parfaitement.

Quant à mes frères, ils étaient trop jeunes alors pour se souvenir.

Puisse mon souvenir intéresser ceux qui suspectent la bonne foi de mon père, dont la sincérité et l'honnêteté n'ont jamais fait de doute pour aucun de ceux qui l'ont connu.

Veuillez m'excuser, Monsieur, de n'avoir pu résister au désir de vous écrire, mais je considère comme un devoir sacré, étant la fille de Félix De Vigne, de me joindre à vous, pour défendre sa chère et pure mémoire contre des fausses accusations.

Elodie Julie Breton
née De Vigne.

Paris, 20 mars 1906.

A Monsieur et Honoré Chanoine van den Gheyn,
Président de la Société d'Histoire et d'Archéologie.

M. le chanoine van Caster rappelle avoir autrefois vu chez Bressers, la fresque des peintures de la Leugemeete, qui venait d'être exécutée et qui portait tous les caractères possibles d'authenticité.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque, et donne lecture du compte-rendu analytique des principaux d'entre eux. Ces pièces seront insérées dans le Bulletin.

M. Dubois propose de publier sous les auspices de l'Académie, un guide archéologique illustré d'Anvers, sur le modèle de celui qui récemment a été imprimé à Gand. Cette proposition est favorablement accueillie. Il est décidé qu'une commission, composée de MM. Donnet, Dubois, abbé Laenen, Blomme, Geudens, van der Ouderaa, baron de Borrekens et Kintsschots, étudiera le projet et fera rapport dans la prochaine séance.

M. Stroobant décrit un vase en terre samienne avec inscription bachique, trouvé à Vieux-Turnhout.

M. Comhaire communique les indices qu'il a recueillis à Herstal et qui lui permettent de confirmer la réalité de la tradition affirmant l'existence d'un pont ancien dans cette localité.

M. Willemsen fait part des découvertes d'ossements de mam-

mouth, faites à la suite des inondations entre Tamise et Thielrode, au bord de l'Escaut.

Ces trois communications seront inserées au Bulletin.

La séance est levée à 4 1/2 heures.

Le Secrétaire. — FERNAND DONNET.

Le Président, — J. VAN DEN GHEYN, S. J.

Liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque en avril et mai 1906

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

PAUL BERGMANS. Compte-rendu de l'inauguration du monument érigé à Auguste van Lokeren.

ID. Rapport sur les travaux de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand.

FERNAND DONNET. Quelques épisodes de l'occupation française sous le Consulat dans le département des Deux-Nèthes.

A. DE BEHAULT DE DORNON. La commune de Mons a-t-elle été acquise au prix du sang de ses bourgeois?

ALPHONSE DE WITTE. Quelques sceaux-matrices de ma collection.

Chanoine VAN DEN GHEYN. Félix De Vigne.

EDM. LOMBAERTS. La monnaie d'Anvers et saint Eloi, patron des monnayeurs.

L. RENARD. Henri Schuermans. Notice biographique.

ID. Figurines en terre cuite de l'époque belgo-romaine.

J. VAN DEN GHEYN, S. J. L'art et le livre.

Vicomte DE GHELLINCK-VAERNEWYCK. Rapport sur le Congrès archéologique. Beauvais-Compiègne. in-8°.

ID. Même ouvrage in-4°.

OCTAVIANO GUILHERME FERREIRA. Horas vagas. Bibliothecas.

J. B. STOCKMANS. Het correctieboek der stad Lier.

Léon Lahaye. Cartulaire de la commune de Dinant. VI.
J. van den Gheyn, S. J. Notice nécrologique de Th. de Raadt.
Fernand Donnet. Notice historique sur la chapelle du T. S. Sacrement en l'église cathédrale d'Anvers. Supplément.
E. S. De Klerck. De Java oorlog van 1825-30. IV.
Marquis de Laurencin. Dogmas de la politica de Fernando V el catolico.
J. Laenen. Gérard-Edouard van Even.
L. Germain de Maidy. Une pièce ancienne de poésie française sur la bataille de Nancy.
Id. Les sauvages, tenants des armes du duché de Bar.
Id. L'inscription de la cathédrale de Vaison.
Jos. Casier. Les béguinages.
Id. Ruines de l'abbaye de Saint-Bavon.

2° ECHANGES.

Bruxelles. Missions belges de la Compagnie de Jésus. Bulletin mensuel. 8e année. Nos 4, 5 et 6.
Id. Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie. 43e année. Nos 11 et 12.
Id. Bulletin de la Société royale belge de géographie. 30e année. N° 1.
Id. Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des beaux-arts. 1906. Nos 1 et 2. Mémoires. Collection in-8°. Tome I, fasc. VI. Annuaire. 1906.
Id. Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique. Tome XX. Nos 2 et 3.
Gand. Société d'histoire et d'archéologie. Bulletin. 14e année. Nos 2, 3 et 4. Inventaire archéologique. Fasc. XL.
Namur. Annales de la Société archéologique. Tome XXV, 2e livr.

Hasselt. L'ancien pays de Looz.
9e année. Nos 8-10.

Liége. Bulletin de l'institut archéologique liégeois.
Tome XXXV, 2e fasc.

Liége. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége. Leodium.
5e année. Nos 4 et 5.

Gand. Koninklijke vlaamsche Academie.
Verslagen en mededeelingen. Maart en April 1906.

Bruges. Annales de la Société d'émulation.
Tome LVI, 2e fasc.

Liége. Wallonia. XIVe année. Nos 3, 4 et 5.

Mons. Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.
57e vol.

Verviers. Chronique de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire. 1906. No 3.

Anvers. Bulletin de la Société royale de géographie d'Anvers.
Tome XXIX, 4e fasc.

Huy. Cercle hutois des sciences et beaux-arts. Annales.
Tome XV, 1e livr.

Luxembourg. Verein für Luxemburger geschichte, litteratur und kunst. Ons Hemecht. 12 jahrg. 4 et 5 heft.

Maestricht. Publications de la Société historique et archéologique dans le duché de Limbourg.
Tome XLI.

Middelbourg. Zeeuwsch genootschap der wetenschappen.
Archief 1905.
Zelandia illustrata. 4e vervolg.

Utrecht. Bijdragen en mededeelingen van het historisch genootschap.
26e deel.

Paris. Société de Saint-Jean. Notes d'art et d'archéologie.
18e année. Nos 3, 4 et 5.

Id. Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France.
4e trim. 1905.

Id. Polybiblion. Partie littéraire. Tome CVI, 4e et 5e livr.
Partie technique. Tome CVIII, 4e et 5e livr.

PARIS. La correspondance historique et archéologique.
15e année. N° 147.

ID. Comité des travaux historiques et scientifiques.
Bulletin archéologique. Année 1905. 2e livr.
Bulletin historique et philologique. Année 1905. Nos 1 et 2.

DUNKERQUE. Union Faulconnier. Bulletin.
Tome VIII, fasc. IV.

LILLE. Société d'études de la province de Cambrai.
Bulletin. 8e année. N° 4.

CHAMBERY. Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.

ROUBAIX. Mémoires de la Société d'émulation.
Tomes XXIV et XXV.

ARRAS. Académie des sciences, lettres et arts.
Mémoires. 2e série. Tome XXXV.
Congrès des Sociétés savantes. 1904.

ID. Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais. Tome II, 6e livr. Tome III, 4e livr.

ORLÉANS. Société archéologique et historique de l'Orléanais.
Tome XIV. N° 182.

BEZIERS. Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire. Vol. XXXV.

ANGERS. Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts. Tome VIII.

SAINT-OMER. Société des antiquaires de la Morinie.
Bulletin historique. Tome XI, 4e fasc.

SAINTES. Revue de Saintonge et d'Aunis.
XXVIe vol., 1e et 2e livr.

WIESBADEN. Annalen des vereins für Nassauische altertumskunde und geschichtsforschung. XXXV band.
Mitteilungen. 1905. Nos 6, 1, 2, 3, 4.

STRASBOURG. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace. Bulletin mensuel. Tome XL, fasc. 3 et 4.

BERLIN. Monatshefte der kunstwissenschaftlichen literatur.
2 jahrg. 4-5 heft.

HANNOVRE. Zeitschrift des historischen vereins fur Niedersachsen.
Jahrg. 1906. 1s heft.

MUNICH. Historische zeitschrift.
3e folge. I band. I heft.

DUBLIN. Proceedings of the royal irish academy.
Volume XXVI. Sect. C. Nos 2 à 4.

NAPLES. Atti della reale Accademia di archeologia, lettere e belle arti. Vol. XXIII.

ROME. Atti della R. Accademia dei Lincei. Vol. II. Fas. 10-11-12.

BARCELONE. Revista dela asociacion artistico arqueologica Barcelonesa.
Ano X. Numº 47.

MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos.
Ano X. Febrero-Marzo de 1906.

LISBONNE. Boletini da real associacao dos architectos civis e archeologos portuguezes. Tomo X. Nº 8.

PORTO. Portugalia. Tomo II, fasc. 2.

GRAZ. Historisch verein fur Steiermark. Steirische zeitschrift fur geschichte.
III Jahrg. 1, 2, 3 et 4 heft.
Beitrage zur erforschung sheirischer geschichte.
XXXIV jahrg.

STOCKHOLM. Kongl. vitterhets historie och antiquitets Akademien. Antiquarisk tidskrift för Sverige.
IX, 4. XI, 6. XIII, 4. XV, 3. XVII, 4, 5. XVIII, 1.

COPENHAGUE. Kongelige Nordiske oldskrift selskab.
Aarboger for Nordisk oldkyndighed og historie 1905. II R. 20 B.

CAMBRRIDGE. Proceedings of the american Academy of arts and sciences.
Vol. XLI. Nos 16-19.

WASHINGTON. Smithsonian Institution. Bureau of american ethnology.
Bulletin 29.
32. Annual report.
Report of the U. S. national Museum. 1904.

NEW-HAVEN. The New-Haven colony historical society.
Nov. 1905. Reports.

Boston. Proceedings of the american Academy of arts and sciences. Vol. XLI. N° 20-29.

Manile. Department of the interior. Ethnological survey publications. Vol. II. Parts II et III.

Batavia. Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen. Tijdschrift voor indische taal-, land- en volkenkunde. Deel XLVIII, afl. 3 en 4.
Verhandelingen. Deel LVI. 2e en 3e stuk.

3e CATALOGUES ET JOURNAUX.

Leipzig. Karl W. Hiersemann. Kunstgeschichte. Katalog 323, 324, 325.

Francfurt. Joseph Baer & Co. Ægyptologie. Katalog 532.

Cambridge. The Cambridge university press. Bulletin n° VIII.

Compte rendu analytique des principales publications parvenues à la bibliothèque, en avril et mai 1906.

Messieurs,

Qu'il me soit permis, au début de ce nouveau compte rendu, de vous signaler, dans le Bulletin de l'Institut archéologique liégeois (tome XXXV, 2e fasc.), l'étude si documentée que M. G. Kurth consacre aux *Origines de la commune de Liége*. Cette question historique, d'une importance pourtant si grande, n'avait jusqu'ici pas encore été étudiée. Les divers historiens liégeois ne lui avaient consacré que quelques rares indications, le plus souvent inexactes. M. Kurth, utilisant des matériaux mal interprétés par ses devanciers, discute longuement l'origine de la commune de Liége et la naissance de son premier gouvernement. Il conclut, qu'à l'origine, le village de Liége fut donné par les rois Francs à l'église de Tongres, que saint Hubert y établit sa résidence épiscopale et lui accorda ses premières coutumes, que Notger l'embellit et l'agran-

dit considérablement en la dotant probablement d'une organisation judiciaire, que pendant les XIe et XIIe siècles, cette prospérité s'accrut encore sous l'administration d'un collège d'échevins, que le conseil communal fut institué à la suite des événements qui suivirent la mort de saint Albert de Louvain, et que l'évêque Albert de Cuyck, en approuvant cette institution, donna à la ville une charte de liberté, confirmée en 1208, par Philippe de Souabe; enfin, que vers le milieu du XIIIe siècle, se produisit le mouvement démocratique dont le succès s'affirma au commencement du siècle suivant.

Puisque nous rappelons ici l'origine de la commune liégeoise, ajoutons que celle-ci possédait aussi ses couleurs et sa bannière. Dans la même publication, nous trouvons à ce sujet un travail de M. Eug. Polain, sur *le drapeau liégeois*. Après s'être occupé des armes de Liége et du perron, son emblème si connu, après avoir décrit les bannières des métiers et les drapeaux des milices, l'auteur s'occupe du gonfalon de Saint-Lambert, qui aurait été donné, au VIIIe siècle, par Charlemagne à la cité. Il conclut toutefois, que les renseignements existant ne sont pas assez positifs pour permettre, au point de vue archéologique et historique, de résoudre la question. Si l'étendard de la cité était positivement connu, si on pouvait sûrement reconstituer les bannières de 1790, il serait alors permis de ressusciter le drapeau de la cité de Liége, tel qu'il existait jadis.

M. L. Renard a bien voulu nous envoyer la notice biographique qu'il a consacrée à notre regretté confrère M. *Henri Schuermans*. Collaborateur et élève du savant magistrat liégeois, nul n'était mieux à même de retracer sa carrière scientifique et de nous énumérer ses œuvres. Il nous fait connaître en même temps la promesse qu'il a faite à M. Schuermans, de préparer pour la publication, et de compléter l'étude de M. Allmer, sur les « dieux de la Gaule Belgique ». Cet important travail est destiné à nos Annales, et c'est avec satisfaction que vous apprendrez que bientôt il pourra nous être remis, heureusement achevé, grâce aux précieuses indications de celui qui nous l'avait présenté.

Dans le *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand* (14e année, n° 3), M. V. Fris s'applique à résoudre un

des problèmes les plus intéressants, mais aussi les plus obscurs, de l'histoire de la Flandre au XIIe siècle, la guerre privée à laquelle les Blavotins et les Ingherkins se livrèrent dans le Flandre maritime. Les anciens chroniqueurs, voire même les historiens modernes, se copiant à l'envi, avaient entouré ces événements sanglants d'un cadre entièrement légendaire; d'aucuns même avaient tenté d'y rattacher le roman du Renard, en métamorphosant les Blavotins en Renardins et leurs adversaires en Isengrins. M. Fris, en analysant tous les documents et en sélectionnant soigneusement les sources, parvient à prouver, que les surnoms donnés aux deux factions rivales dérivent simplement de noms de famille. Les Blavot ou Blauvoet et les Ingherik ou Isengrin, étaient de puissants lignages de la Flandre maritime; les factions ennemies auxquelles ils donnèrent leur nom, se firent, dans les métiers de Furnes et de Bergues, sous le règne de Philippe d'Alsace, une guerre des plus meurtrières. La veuve de ce prince, la reine Mathilde, dans le douaire de laquelle se déroulaient ces événements sanglants, fut combattue par les premiers et soutenue par les derniers. Pourtant, au commencement du XIIIe siècle, les deux factions rivales se réconcilièrent pour combattre de concert l'ennemi commun, le roi de France. Mais leur réconciliation ne fut complète, que lorsque les plus ardents d'entre eux se soumirent, en 1219, grâce à l'intervention du prédicateur de la cinquième croisade, Gilles de Leeuw, et le suivirent même en Terre Sainte.

Il y a quelques années, je vous ai fait part et décrit la découverte que j'avais faite, dans l'ancienne église des Récollets d'Anvers, de poteries acoustiques. A cette occasion je vous résumais l'histoire de ces curieux engins de sonorité. A cette histoire, un nouveau chapitre pourrait être ajouté aujourd'hui, c'est celui qui ferait connaître l'emploi des *echea* au Danemark. C'est à ce soin que se consacre M. Mackeprang qui, sous le titre de *Lydpotter i Danske kirker* (Aarboger for nordisk oldkyndighed og historie udgivske of det kongelige nordiske oldscrift selskab 1905, II raekke, 20 bind), énumère les diverses trouvailles de ce genre, faites dans sa patrie. Quelques illustrations permettent de se rendre compte des formes de poteries utilisées et des places que celles-ci occupaient dans les murailles ou les voûtes des églises.

L'Académie royale de Belgique a fait imprimer dans ses mémoires (collection in-8°, tome I. Nouvelle série), un travail de M. Gustave Cohen, sur l'histoire de *la mise en scène dans le théâtre religieux français au moyen âge*. La représentation ancienne des mystères s'est petit à petit transformée, pour ne plus comporter que l'exécution de compositions scéniques dépourvues de tout esprit religieux. Mais ces modifications ne se sont pas produites sans que les conditions matérielles, dans lesquelles les mystères se deroulaient, n'aient elles-mêmes été profondément modifiées. La mise en scène se perfectionna, les accessoires furent plus soignés, des trucs nombreux furent imaginés, les décors et les costumes, abandonnant la note naïve qui les distinguait à l'origine, subirent, au point de vue artistique, des améliorations notables. L'auteur s'applique à exposer cette évolution importante, sans négliger d'expliquer les conditions dans lesquelles se mouvaient en même temps les acteurs, les spectateurs et les auteurs.

La *Société d'émulation de Roubaix* nous envoie deux volumes de ses mémoires (tomes XXIV et XXV), ou plutôt, des mémoires de son secrétaire M. l'abbé Leuridan. C'est lui, en effet, qui fournit entièrement la matière de cette publication, qu'il consacre au passé des principales institutions ecclésiastiques ou civiles de la région. C'est ainsi que, cette fois, il nous présente simultanément l'Inventaire sommaire des archives de Lomme et de Fournes, une notice historique sur l'abbaye de Saint-Christophe à Phalempin et l'histoire de l'hôpital Notre-Dame de Seclin. C'est une contribution importante à l'histoire des départements français du Nord, à laquelle M. Leuridan a déjà fourni tant de pages et qu'il continue à développer, non seulement dans les mémoires de la Société de Roubaix, mais encore dans des publications de Lille et dans celles consacrées à l'ancien diocèse de Cambrai.

Dans le Bulletin historique et philologique du comité des travaux historiques et scientifiques de Paris (1905, I et II, 245), nous trouvons un travail de M. P. Coquille, sur la *Mission de J. B. de Cocquiel à Alger et Tunis*. Ce personnage fut chargé, de 1637 à 1640, par Richelieu, de négocier avec le bey de Tunis, pour la délivrance des nombreux Français prisonniers en Afrique et le rétablissement des établissements commerciaux détruits qui existaient

auparavant dans la région. Grâce à son intelligente entremise, deux traités furent signés le 7 juillet 1640, mais il ne furent cependant pas ratifiés par la France. Toutefois, une paix de quelques années suivit ces négociations et permit à Cocquiel de relever ses entreprises commerciales. Celui-ci, en effet, qui était fixé à Saint-Pierre-du-Chatel, près Rouen, était entré au service du duc de Guise et était devenu directeur commercial du bastion de France et des échanges de la côte de Barbarie. On ne possède pas d'autres renseignements sur son compte. Toutefois, ses lettres étaient scellées d'un écu portant des armoiries en tout semblables à celles des Coquiel d'Anvers, sauf que le lion de la partition supérieure n'était pas couronné. Ne pourrait-il, peut-être, pas être identifié avec Jean-Baptiste de Cocquiel, fils de Jean-Baptiste et de Madeleine Borrekens, qui fut baptisé dans l'église cathédrale d'Anvers, le 5 mai 1597 et se fixa en France? On retrouve, en effet, celui-ci en 1632 à Lyon, puis on perd ses traces.

Le temps m'ayant fait défaut pour continuer cette étude. J'aurai l'honneur dans la séance prochaine de fournir des renseignements complémentaires sur quelques autres ouvrages dont récemment la bibliothèque de l'Académie s'est enrichie.

FERNAND DONNET.

Anvers, juin 1906.

IN MEMORIAM

—

ERNEST MAST

Membre correspondant regnicole

Ernest-Hubert-Charles-Marie-Joseph Mast, naquit à Lierre, près d'Anvers, le 19 décembre 1827. Il était fils de Charles-A.-D. Mast, qui fut bourgmestre de Lierre et membre de la Chambre des Représentants et de Joséphine-Th.-M. De Vries, de Grobbendonck. C'est dans sa ville natale qu'il décéda le 12 février 1906. Quelques jours plus tard, une foule nombreuse se pressait dans l'enceinte de l'église Saint-Gommaire pour rendre un dernier hommage à cet homme de bien, à ce citoyen dévoué. Et cet empressement si général se justifiait, car la vie entière du défunt fut consacrée au service de ses concitoyens. Modestement, mais inlassablement, il leur rendit d'incessants services dans tous les domaines.

Suivant les exemples qu'il avait reçus de son père, il accepta diverses fonctions politiques. Entré au Conseil communal le 1 juillet 1872, il fut, quelques jours plus tard, le 21 août de la même année, nommé échevin. Dans l'accomplissement de cette tâche, il s'occupa pendant trente et un ans avec un zèle infatigable des intérêts de la ville, et il fallut que la maladie le terrassât, pour qu'il consentit enfin à prendre un repos auquel il avait tant de droits. De plus, il représenta encore, depuis 1894 jusqu'en 1900, le canton de Lierre au sein du Conseil provincial de la province d'Anvers.

Outre ces fonctions officielles, il fit également partie de nombre d'institutions, parmi lesquelles il faut citer: la Commission provinciale des bourses d'études, la Commission directrice de l'Académie

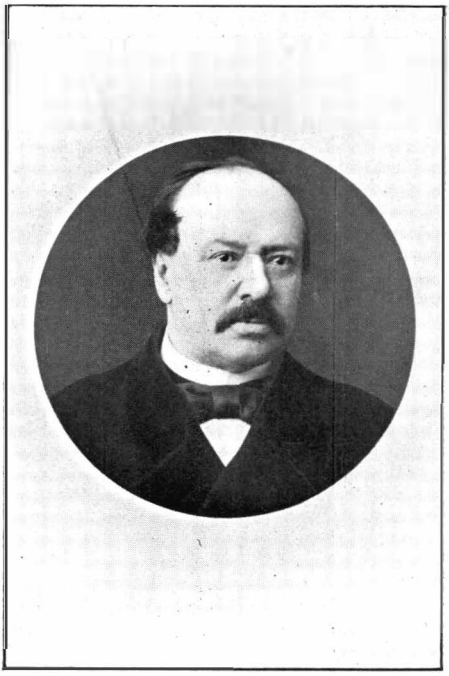

de dessin de Lierre, et d'autres encore. Chrétien convaincu, il apporta aux œuvres religieuses un concours toujours dévoué et sincère. Dès le 7 avril 1861, il fut élu membre de la fabrique d'église de Saint-Gommaire, et pendant sa longue existence il s'appliqua avec une persévérance, souvent couronnée de succès, à faire réussir les divers travaux de restauration ou de décoration entrepris dans l'église.

Malgré ces multiples occupations, il lui restait encore des loisirs, et ceux-ci il les consacra à l'étude du passé de sa ville natale, fouillant et classant les archives communales, collectionnant de multiples notes, réunissant tous les documents capables d'apporter une contribution nouvelle à l'œuvre si méritoire qu'il avait entreprise.

Ses connaissances historiques et littéraires lui valurent d'être nommé membre, puis président, de la section lierroise du *Davidsfonds*, membre de la Commission des inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers, membre correspondant de la Commission royale des monuments et de la Commission administrative du musée d'antiquités d'Anvers.

C'est en 1896 qu'il fut élu membre correspondant regnicole de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique. Ayant, en cette circonstance, été en quelque sorte son parrain, et lui ayant, au préalable, écrit pour obtenir quelques détails au sujet des ouvrages qu'il avait publiés, en date du 5 août 1896, M. Mast nous répondait: « Si je me suis permis d'attendre jusqu'aujourd'hui avant de vous » répondre, c'est qu'il m'a fallu bien réfléchir et que je pense qu'il » y en a tant d'autres plus aptes, plus méritants et mieux en état » que moi pour faire honneur à cette distinction. »

Puis, après avoir énuméré les publications dont il était l'auteur, il ajoutait:

« Ce bagage, comme vous le voyez, Monsieur, n'est pas lourd » et vous apprécierez je pense, comme moi, qu'il ne vaut pas » la peine d'être pris en attention pour la distinction si honorable » pour laquelle vous avez la bonté de m'offrir votre appui. »

Ces quelques phrases dépeignent bien la grande modestie de notre collègue défunt et prouvent combien simplement et naturellement il s'appliquait à se rendre utile, à servir ses concitoyens,

et à contribuer par ses travaux intellectuels à la commémoration historique de sa ville natale.

En reconnaissance des grands services qu'il avait rendus, M. Ern. Mast avait été nommé chevalier de l'Ordre de Léopold; il avait aussi reçu la croix civique de 1e classe.

Voici la liste des ouvrages dus à sa plume:

Geschiedkundig Liersch dagbericht met talrijke aanteekeningen. Lier. Taymans-Nezy. 1889.

Dagboek van Antonius Nollekens inhoudende de oorlogsrampen welke de stad Lier van 13 Mei 1746 tot 3 Meert 1749 heeft doorstaan. Lier. L. Taymans-Nezy.

Onze oude archieven. Lier. Van In.

Reuzenfeesten. Praalstoet te Lier. Gent. 1890.

Eenige bijzonderheden met bewijsstukken betrekkelijk het opbouwen der kerk van den H. Gummarus te Lier. Lier. Joseph Van In.

Puis, en collaboration avec F. H. Cox:

Inscriptions funéraires et monumentales de la ville de Lierre. Anvers. Büschmann. 1902.

Fernand Donnet.

TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES.

Texte: La feuille de 16 pages: (1)

Papier du Bulletin	5	centimes.
» velin	8	»
Couverture non imprimée	1	»
» imprimée	5	»

Titre et faux-titre:

Papier du Bulletin	5	centimes.
» velin	8	»

Brochage: de 3 feuilles au moins	3	»
» de 3 à 6 feuilles	6	»
» de plus de 6 feuilles	8	»

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

—

1906

III

ANVERS
IMPRIMERIE J. VAN HILLE-DE BACKER, 35, RUE ZIRK

—

1906

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT QUATRE FOIS PAR AN

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

Séance des membres titulaires du 3 décembre 1905 121
Séance ordinaire du 3 décembre 1905 122
Liste des livres parvenus à la bibliothèque 124
Compte-rendu analytique des publications reçues par l'Académie en décembre 1905 et janvier 1906, par M. Fernand Donnet . . 128
Un donjon du VIIIe siècle? Le « château du Dodo » à Ans-lez-Liége (avec planches), par M. Ch. J. Comhaire 134
Séance des membres titulaires du 4 février 1906 146
Séance ordinaire du 4 février 1906 147
Liste des livres parvenus à la bibliothèque en février et mars 1906 . 148
Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à l'Académie pendant les mois de février et mars 1906, par M. Fernand Donnet 154
Note sur une urne littera romaine trouvée en Campine (avec planche), par M. L. Stroobant 159
Séance du dimanche 1 avril 1906 167
Liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque en avril et mai 1906 . 170
Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la bibliothèque en avril et mai 1906, par M. Fernand Donnet . 175
Notice biographique sur M. Ernest Mast, membre correspondant regnicole (avec portrait), par M. Fernand Donnet, ... 180

La correspondance envoyée à l'Académie et les envois destinés à la bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Donnet secrétaire, rue du Transvaal, 53, à Anvers.

L'abonnement aux **Annales** est de **10 frs. par an** — au **Bulletin** de **3 frs.**, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.

On s'abonne en s'adressant au trésorier, **Courte rue de l'Hôpital, 14, à Anvers.**

Les Annales de l'Académie forment, par an un gros volume orné de gravures, de planches, de cartes, etc., fourni par livraisons.

SÉANCE DU 10 JUIN 1906

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence du R. P. van den Gheyn, *président*.

Sont présents : MM. Saintenoy, *vice-président;* Donnet, *secrétaire;* Cogels, chanoine van den Gheyn, Kintsschots, Geudens, président Blomme, Stroobant, chanoine van Caster, baron de Borrekens, Soil de Moriamé, membres titulaires.

MM. l'abbé Zech, Coninckx, Hulin, Willemsen, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion : MM. Hymans, van der Ouderaa, Bergmans, abbé Laenen, de Witte, membres titulaires; MM. Combaire, Heins, Casier, Dr Van Doorslaer, membres correspondants regnicoles.

Le procès-verbal de la séance du 1r avril 1906 est lu et approuvé. Il est donné connaissance de lettres de remerciments, écrites par MM. Pirenne et Kintsschots, qui ont été promus membres titulaires, et de MM. Hulin, abbé Zech, Casier, Coninckx, Dr Van Doorslaer, Heins, nommés membres correspondants regnicoles.

La Société d'Emulation d'Abbeville sollicite une souscription en faveur du monument à ériger en l'honneur de Boucher de Perthes. L'Académie regrette que l'usage ne lui permette pas de répondre favorablement à cette demande.

La Société française d'Archéologie a envoyé le programme de la 73e session de ses congrès, qui devait se tenir à Carcassonne et Perpignan. M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck y a représenté l'Académie.

Il est donné connaissance d'une lettre de la Société des Bibliophiles belges de Mons, annonçant que, pour remplacer le congrès annuel, on organisera une excursion à Chimay, Laon, Coucy, Soissons et Saint-Quentin. L'Académie estime qu'il n'y a pas à tenir

compte d'une réunion qui n'a aucun but scientifique et qui se bornera à un voyage organisé par une agence.

M. le président adresse les félicitations de l'Académie à MM. l'abbé Daniels, Siret, de Witte et Stroobant qui, depuis la dernière réunion, ont été décorés de l'Ordre de Léopold.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des livres parvenus à l'Académie et donne connaissance du compte-rendu analytique des principaux d'entre eux. Ces pièces seront insérées au Bulletin.

M. le chanoine van Caster résume le travail qu'il a publié au sujet de la restauration de l'hôtel de ville de Malines; il résume également l'étude relative au même monument, émanant de M. l'architecte Van Boxmeer. Il répond à ce dernier et expose les raisons qui militent en faveur de son plan.

M. Saintenoy approuve ce plan; il recommande toutefois, le placement sur la toiture de l'édifice restauré, d'un rang complet de lucarnes et l'adoption pour l'auvent surmontant la porte d'entrée, du modèle existant encore à l'hôpital de Beaune et dû à un architecte flamand.

M. Saintenoy présente un portrait de l'historiographe Pontanus, daté de 1571; il résume la vie de ce savant et énumère sa bibliographie. Cette communication sera imprimée dans les Annales.

Divers membres font part de récentes trouvailles d'objets anciens, entre autres M. Willemsen, qui soumet un bronze de Gallien, exhumé à Tamise; le R. P. van den Gheyn annonce la découverte à Strayheim, près Ninove, de douze statères nerviens en or; M. Stroobant, de 42 urnes à col droit, à Bergeyck, qui sont devenues la propriété du musée de Leyde; M. Hulin d'un très rare jeton à l'effigie d'Isabelle de Bourbon, retrouvé à Gand dans un bâtiment en démolition; M. Donnet, de poteries en grès du XVI^e^ siècle, rue Nationale, à Anvers, et de trois jetons de la même époque dans les travaux de reconstruction de la maison au coin du Marché aux Souliers et de la rue des Menuisiers.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
R. P. VAN DEN GHEYN.

Liste des livres parvenus à la bibliothèque pendant les mois de juin et juillet 1906

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

Ernest Mathieu. Comité provincial de la commission royale des monuments. Rapport annuel. Hainaut.

Ed. Piette. Les écritures de l'âge glyptique.

Id. Classification des sédiments formés dans les cavernes pendant l'âge du renne.

Id. Gravures du Mas d'Azil et statuettes de Menton.

Id. Notions complémentaires sur l'asylien.

A. De Cock et Is. Teirlinck. Kinderspel en kinderlust in Zuid Nederland. VI.

J. Cornelissen et J. B. Vervliet. Idioticon van het Antwerpsch dialect. VII.

J. Geurts. Bijdrage tot de geschiedenis van het rijm in de Nederlandsche poëzie. II.

Vte B. de Jonghe. Monnaies de Reckheim.

Alphonse de Witte. Trois médailles de Notre-Dame de Bon Secours à Péruwelz.

Ch. J. Comhaire. Un donjon du VIIe siècle.

L. Stroobant. Urne littera du haut Empire trouvée en Campine.

Fernand Donnet. Compte rendu analytique des publications. Février-mars 1906.

Id. Id. Avril-mai 1906.

Id. In memoriam : Ernest Mast.

Emile Dilis. De antwerpsche naties.

Cl. Buvé. La métrologie agraire et la géographie ancienne.

L. de Burbure. La musique à Anvers aux XIVe, XVe et XVIe siècles.

H. Coninckx. Malines. Reminiscences hydrographiques locales.

2° ECHANGES.

BRUXELLES. Bulletin de la société royale belge de géographie. 30e année. Nos 2 et 3.

ID. Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des beaux-arts. 1906. Nos 3 et 4.

ID. Académie royale de médecine de Belgique. Bulletin. IVe série. Tome XX. Nos 4 et 5.

Mémoires couronnés et autres mémoires. Tome XVIII, 10e fasc.

ID. Revue belge de numismatique. 62e année. 3e livr.

ID. Missions belges de la compagnie de Jésus. 8e année. N° 7.

ID. Coutumes des pays et comté de Flandre, quartier de Gand. Tome X.

GAND. Société d'histoire et d'archéologie. Bulletin. 14e année. N° 5.

LIÉGE. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége. Leodium. 5e année. N° 6.

ID. Institut archéologique liégeois. Chronique archéologique du pays de Liége. 1e année. N° 6.

Bulletin. Tome XXXI. Table des matières des volumes I à XXX.

SAINT-NICOLAS. Annales du cercle archéologique du pays de Waas. Tome XXIV, 2e livr.

LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique. Tome XXXII, 2e livr.

GAND. Koninklijke Vlaamsche Academie voor taal- en letterkunde. Verslagen et mededeelingen. Mei-Juni 1906.

ANVERS. Exposé de la situation administrative de la province d'Anvers. 1906.

Rapports de MM. les commissaires d'arrondissement.

CHARLEROI. Documents et rapports de la société paléontologique et archéologique. Tome XXVIII.

Brecht. Tijdschrift van den geschied- en oudheidkundigen kring voor Brecht en omstreken. 1906. 1.

Hasselt. L'ancien pays de Looz.
9e année. Nos 11-12.

Anvers. Académie royale des Beaux-Arts.
Rapport annuel. 1905-1906.

Luxembourg. Verein fur Luxemburger geschichte, litteratur und Kunst.
Ons Hemecht. 12 jahrg. 6-7 heft.

Paris. Société nationale des antiquaires de France. 1r trim. 1906.

Id. Revue de la Société Saint-Jean. Notes d'art et d'archéologie.
18e année. No 6.

Id. Polybiblion.
Partie littéraire. Tome CVI, 6e livr. Tome CVII, 1e livr.
Partie technique. Tome CVIII, 6e et 7e livr.

Id. La correspondance historique et archéologique.
13e année. Nos 148-149.

Aix. Annales des facultés de droit et des lettres. Tome II. No 1.

Lille. Société d'études de la province de Cambrai.
Bulletin. 8e année. Nos 5 et 6.

Poitiers. Bulletins de la Société des antiquaires de l'ouest.
Tome X. 1r trim.

Dunkerque. Union Faulconnier.
Bulletin. Tome IX, fasc. 1.

Leipzig. Königlich Sächsischsen gesellschaft der wissenschaften.
Berichte über die verhandlungen.
1905. V und VI. 1906. 1 und II.
Abhandlungen der philologisch historischen klasse.
B. XXIV. No IV.

Berlin. Monatshefte der kunstwissenschaftlichen literatur.
2 jahrg. 6 und 7 heft.

Heidelberg. Historisch philosophischen vereine.
Neue Heidelberger Jahrbücher. Jahrg. XIV. No 2.

Hannovre. Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen.
Jahrg. 1905. 2e heft.

Metz. Gesellschaft für lothringische geschichte und altertumskunde.
Jahrbuch 1905. 1e und 2e hälfte.

UPSALA. Skrifter utgifna af Kongl. humanistiska vetenskaps samfundet. Band IX.

PALMA. Bolleti dela Societat arqueologica Luliana. Agost, Septiembre y Octubre de 1905.

BARCELONE. Revista dela asociacion artistico arqueologica Barcelonesa. Año X. Num. 48.

MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos. Año X. Abril Mayo de 1906.

LISBONNE. Boletini da real associacao dos architectos civis e archeologos portuguezes. Tomo X. N° 9.

ID. O archeologo português. Vol. XI. N^os^ 1 à 4.

ZAGREB (Agram). Vjesnik Kr. Krvatsko slavonsko dalmatinskoga Zemaljskoga arkiva. God. VIII. Sv. 2-3.

HERMANNSTADT. Verhandlungen und mitteilungen des Siebenbürgischen vereins für naturwissenschaften. LIV band.

FORTALEZA. Revista trimensal do Instituto do Ceara. Tomo XX. 1^e^ & 2^e^ trimestres.

CALCUTTA. Archaeological survey of India. Vol. XXXIII.

Compte rendu analytique des principales publications parvenues à la bibliothèque en juin et juillet 1906

MESSIEURS,

L'Académie royale de Belgique, dans son Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des beaux-arts (1906, n^os^ 3 et 4), nous apporte deux importantes communications de M. Léon Van der Kindere. Dans la première, il étudie la *liberté et propriété en Flandre du* IX^e^ *au* XII^e^ *siècle.* Analysant le précieux recueil intitulé *liber traditionum S. Petri Gandensis*, il choisit parmi les donations faites à l'abbaye que saint

Amand avait fondée sur le Mont Blandin, celles qui lui permettent de présumer ce que sont devenus en Flandre « les hommes indépendants de la Germanie primitive, les paysans libres que signalent nettement encore les capitulaires de Charlemagne. » Dans ces donations, qui remontent jusqu'à l'époque mérovingienne, on retrouve des personnages qui, par testament, léguent aux religieux des propriétés modestes, des parts de domaines disséminées dans des localités diverses, des biens de natures variées, appartenant à une *marche* dans laquelle se pratique encore l'assolement triennal. Ces bienfaiteurs étaient évidemment des propriétaires, possédant leur habitation propre, participant aux divers droits d'une communauté agraire, sans aucun lien avec une manse seigneuriale quelconque. L'étude détaillée de ces actes, émanant non seulement d'agriculteurs, mais encore de femmes qui, librement, s'offraient comme tributaires à l'autel de Saint-Pierre, permet de conclure à la persistance en Flandre jusqu'au XII^e^ siècle, d'une classe d'individus, héritiers des hommes libres de l'époque franque et ayant conservé en toute indépendance d'indéniables droits de propriété.

Le second travail de M. Van der Kindere est consacré à *la notion juridique de la commune*. La commune de droit, qui ne peut être confondue avec la *communitas* ou *gemeente*, qui formait l'ensemble des habitants d'une ville, constituait un « être de droit, dont l'autorité corporative empiétait largement de toutes parts sur les prérogatives de ce que, plus tard, on nomma l'Etat. » La commune est en résumé une « personnalité de droit public née du besoin d'assurer la paix, de protéger ses membres contre l'arbitraire et les violences...; elle a ses finances, son administration, sa législation, sa milice; elle s'est donné un sceau; elle a dressé son beffroi, dont la cloche rappelle aux communiers la foi jurée et le devoir d'assistance mutuelle. » Elle est investie du droit de police, jouissant de la puissance répressive, et ne reculant même pas, au besoin, devant l'application de l'arsin, sanction dernière de la foi jurée.

Fort intéressants sont les trois almanachs incunables *in-plano*, que M. Isak Collyn décrit, dans le *Skrifter utgifna af K. Humanistika Vetenskaps* (band IX). Datant des dernières années du XV^e^ siècle, ils ont été imprimés par Barthélemy Ghotan, qui exerça son

métier à Magdebourg et à Lubeck. Ornés de quelques xylographies, partagés en plusieurs colonnes, enrichis de passages bibliques et de renseignements de diverse nature, ils forment une précieuse contribution pour l'histoire des débuts de l'imprimerie, tout en fournissant des indications curieuses pour l'histoire intime de la vie médiévale.

L'archéologie, et surtout l'architecture hindoue, possèdent des richesses que bien souvent nous ignorons ou ne pouvons apprécier comme elles le méritent. Les publications si richement illustrées, faites par le département archéologique officiel du gouvernement des Indes anglaises, tendent, avec succès, à remédier à cette situation. C'est ainsi que nous venons de recevoir le volume de M. Jos. Burgess, *the Muhammadan architecture of Ahmadabad*, dans lequel nous retrouvons la reproduction avec plans, coupes, rendus de détails, de tous les principaux monuments anciens qui subsistent encore dans cette partie peu connue de l'immense empire indien. Ces mosquées avec leurs domes hardis, leurs minarets étagés, leurs colonnades élégantes, témoignent de la vitalité d'un art qui, malgré ses apparences compliquées, dénote des règles bien arrêtées et des caractères dont l'harmonieuse richesse se retrouve jusque dans les moindres motifs ornementaux, malgré leur surcharge et leur ordonnance qu'on pourrait croire fantaisiste.

Les travaux historiques qui se rapportent à l'antique abbaye de Saint-Pierre, ont trop d'importance pour les fastes de l'histoire ancienne de la cité gantoise, pour que nous ne citions pas ici le nouveau volume dont vient de s'enrichir le recueil des anciennes coutumes de la Belgique. Il est consacré aux *coutumes de la Seigneurie de Saint-Pierre-lez-Gand*. Mais leur éditeur, M. le conseiller D. Berten, avant de les reproduire, les fait précéder d'une volumineuse introduction, dans laquelle il étudie les coutumes féodale et échevinale de Saint-Pierre, en fournissant des détails nombreux sur le ressort territorial des deux coutumes, l'organisation des pouvoirs, qui représentaient l'autorité éminente du prélat, et spécialement sur le canton de la coutume échevinale. Nous y trouvons des indications relatives aux services publics dans la seigneurie, aux différents magistrats ou officiers qui exerçaient une fonction en son nom et aux attributions diverses qui leur étaient dévolues.

Plus loin sont résumés les rapports de la seigneurie avec la ville de Gand, aux diverses époques de son histoire jusqu'au moment où les troubles du XVI^e^ siècle devaient porter une atteinte grave aux privilèges dont l'antique fondation de Saint-Amand jouissait de temps immémorial.

Depuis quelque temps, notre confrère M. de Witte, auquel la numismatique belge doit déjà tant d'excellentes contributions, s'est appliqué à l'étude des médailles religieuses. Sujet encore peu exploré scientifiquement, mais toutefois rempli d'intérêt au point de vue des traditions, du folklore et même de l'art. Cette fois il nous fait connaître *trois médailles de Notre-Dame de Bon Secours à Péruwelz.* Depuis les premières années du XVII^e^ siècle, les pèlerins se rendaient en foule dans les bois qui couvraient la frontière, pour y porter leurs hommages à une statue de la Vierge, par l'intercession de laquelle de nombreux prodiges journellement s'opéraient. Ce culte s'est propagé jusqu'à nos jours avec la même ferveur. Dès le XVII^e^ siècle, des médailles furent frappées, portant l'image de la statue miraculeuse ; les dévots pèlerins les gardaient en souvenir de leur pieuse excursion. M. de Witte décrit trois de ces médailles, dont l'identification a pu se faire grâce à la présence, sur leur revers, de l'image de sainte Brigitte, patronne des religieux qui desservaient la chapelle de Bon Secours à Péruwelz.

Dans le même ordre d'idées, M. le comte Albert Visart de Beaucarmé, dans la Gazette numismatique (10^e^ année, n° 8), décrit *une médaille de la confrérie de Notre-Dame du rosaire à Anvers.*

Cette pièce, d'une composition des plus artistique, est l'œuvre d'un des graveurs Roettiers. Elle porte, d'une part la figure de saint Dominique, et d'autre part l'image de la statue miraculeuse du rosaire, revêtue de sa robe d'apparat, sur laquelle sont représentés les médaillons que Kerricx sculpta en 1688, et qui font partie, en l'église Saint-Paul, de la gracieuse ornementation entourant la Vierge. On sait que c'est en cette église, alors en possession des religieux dominicains, que fut érigée, en 1571, la confrérie de Notre-Dame du rosaire, en commémoration de la victoire de Lépante.

Les travailleurs du port, ces innombrables portefaix qui, à Anvers, sont employés au chargement et au déchargement des marchandises de tous genres encombrant les quais, sont embrigadés dans

des associations ouvrières, dont l'organisation, qui se perpétue depuis des siècles, offre des particularités parfois fort intéressantes. C'est à l'étude du passé de ces corporations que M. Dilis s'est appliqué dans un ouvrage imprimé il n'y a pas longtemps, et qui porte pour titre: *De Antwerpsche Naties.* Dans cette étude, il a réuni chronologiquement tous les documents qu'il a pu découvrir dans les dépôts anversois d'archives au sujet du passé des «nations»; il a ensuite fait connaître leur organisation, leurs règlements, leurs instruments de travail, le rôle qu'elles ont joué dans l'exercice et les développements de l'action ouvrière à Anvers. Des vignettes gravées sur bois, magistralement exécutées par le professeur Pellens, illustrent heureusement le texte de ce travail.

La ville de Malines dut, autrefois, sa fortune colossale à son heureuse situation sur la Dyle, et surtout au privilège qui lui fut octroyé, en 1301, par Jean II, duc de Brabant, et qui lui assura la possession des marchés du poisson, du sel et de l'avoine. Elle usait alors déjà du droit d'étape, qui lui permettait d'exiger le payement d'une taxe par tous les navires, traversant son territoire. Privilège insigne, qui devait coûter tant d'ennuis aux villes de Bruxelles et de Louvain et les forcer de se créer des relations directes avec la mer sans passer par le territoire de Malines. C'est ainsi que la seconde de ces villes fit creuser dans ce but le canal qui la mettait en communication avec le Rupel, et que la première décida l'ouverture du canal qui aboutissait dans la même rivière à Willebroeck. D'autre part, dès le XVI^e^ siècle fut étudiée la question de jonction de l'Escaut à la Meuse, puis celle, non moins importante, du canal de la Meuse au Rhin. Mais cette abondance d'eau, tout en assurant la fortune de la ville de Malines, lui causa aussi, à maintes reprises, un tort considérable, par suite d'inondations souvent répétées. De récents travaux ont enfin permis de sérieusement remédier à cette dernière situation. Ce sont ces diverses questions que M. Coninckx expose dans un travail qu'il a intitulé: *Malines. Reminiscences hydrografiques locales.*

A propos des derniers travaux auxquels nous venons de faire allusion, il y a lieu de déplorer la disparition du si pittoresque bâtiment qui barrait le ruisseau du Spuybeek. Du chemin de fer, on pouvait apercevoir, non loin de la voie, au Neckerspoel, émer-

geant au milieu d'un nid de verdure, le toit en rédents dont les gâbles aigus se miraient dans un large ruisseau, au-dessus duquel ce curieux bâtiment du XVI^e^ siècle s'élevait au moyen d'une arche profonde. Le ruisseau devait être élargi et l'antique bâtiment a tout simplement été jeté bas, sans considération pour son âge respectable et pour sa situation si pleine de charmes. Ce travail de vandalisme a été exécuté si rapidement qu'il a été impossible à ceux qui ont pour mission de veiller au sort des construtions anciennes d'en être informés et, partant, de faire les démarches nécessaires pour arrêter l'œuvre de destruction projetée.

Je m'arrête ici, Messieurs, quelques ouvrages méritaient encore d'être cités dans cette rapide analyse; ils trouveront une mention dans le prochain compte-rendu.

FERNAND DONNET.

5 août 1906.

LE

"Pont des Romains" de Herstal

LE « Pons Mosae » DE TACITE (1)

Depuis une vingtaine d'années que je tends à démontrer la valeur historique, archéologique (2), de la documentation populaire, je n'ai vraiment jamais eu de plus beaux arguments que celui du « château des Dodo » d'Ans — à une heure à l'ouest de Liège — que je vous exposais il y a peu de temps (3), et celui que je me hâte de vous apporter aujourd'hui du « Pont des Romains » de Herstal — à une heure à l'est de la cité. Ici encore, de simples racontars, des on-dit, des légendes, des appellations topiques, vont nous mettre sur la trace d'un des monuments les plus importants de la domination romaine.

Il est de tradition que l'église principale de Herstal, située au hameau de *la Licour* (4), fut construite par Pépin *(le Gros* ou *de Herstal)* disent les uns, par Charlemagne disent les autres,

(1) Note lue à la séance du 1er avril 1906 de l'*Académie royale d'Archéologie de Belgique.*

(2) « Mais, Monsieur, ce n'est pas de l'archéologie cela! » m'avait-on dit lorsque j'étais revenu à la charge pour faire admettre, vers 1889, ces idées au sein de la société savante de province dont j'ai déjà parlé (supra, *Bull.*, page 240, note, etc.)

(3) Séance du 8 décembre 1905 de l'Académie: *Un donjon du* VIIIe *siècle? Le « château des Dodo » à Ans-lez-Liège. Bull.*, p. 134.

(4) On devinera aussitôt l'intérêt de cette dénomination de *cour, curia.*

FRAGMENT DU CHAINAGE DU PIGNON N. O. AU TRANSEPT
DE N. D. DE LA LICOUR.

avec des pierres provenant d'un « pont des Romains », qui aurait existé à peu de distance de là, sur la Meuse, en aval. Tout le monde, à Herstal, vous l'affirmera.

Or, empressons-nous de le dire, le racontar n'est pas nouveau. Nos chroniques vulgaires le révèlent; il suffit de les ouvrir: « L'an 745, dit l'une (1), y avoit deux ponts sur Meuse, un à Cheratte et l'autre à Amay (2), et le roi Pepin fist abbattre celuy de Cheratte et des pierres en fist faire l'église de Herstal ». « L'an mesme (742, 743 ou 745), dit une autre (3), vient Pipin en son palais à Jupilhe, sy y célebrat sa fieste del Pasque. En chi temps enssi Pipin fist abatre li pont de Charat et des pires quilh en oistat fist fondeir une engliese à Hestale et un palais royal et fist faire le crucifis del engliese de sa grandeche ». « Anno Domini 758, dit une troisième (4). Pipinus rex celebravit pascha in Jopilia palatio regio prope Leodium, qui destructo ponte lapideo in Cerretale supra Mosam de eisdem lapidibus ædificavit ecclesiam conventualem cum domo regia beatae Virgini in Harstallio, ubi crucifixum suae staturæ collocavit ». Et ainsi de suite, ces chroniques se copiant l'une l'autre. Gachet, avait lui-même recueilli, de vive voix, à Herstal, la légende (5): « L'église même est placée sous l'invocation de Charlemagne et de la Sainte Vierge. On prétend que cette église fut primitivement bâtie par Charlemagne, avec les débris du pont de Cheratte à Pontisse, que Pépin le bref avait fait démolir. »

Et quant au pont, il en existe encore plusieurs piles dans le lit du fleuve, là bas du côté de Chertal, autre hameau de Herstal, en

(1) Ms. dit Gossuart (nº 1152, p. 36) à la bibliothèque de l'Université de Liège.

(2) En un autre passage de cette chronique (p. 4) on prétend que ce pont d'Amay « fust fait l'an 118 de la part des Tongrois qui pour lors estoient maistres de tout le pays ». Or, notez le, si ce Ms., qui n'est qu'une dernière transcription de nos vieilles chroniques liégeoises, fut écrit vers le milieu du XVIIIe siècle, ce n'est que vers 1850, lors de la construction du pont d'Ombret, que l'on découvrit, dans le fleuve, les pilots du pont primitif.

(3) Chronique citée par F. Hénaux, *Sur la naissance de Charlemagne à Liège*, 4e édition, 1859, p. 40, note 2.

(4) Pistorii *Rerum Germanicarum Scriptores*, *III*, 35.

(5) *Une légende inédite sur Charlemagne*. Bull. Acad. de Belgique, pp. 285-296.

face du village de Cheratte sur une rive, de la ferme de Pontisse sur l'autre, cela vous est affirmé par les gens du pays.

Voilà la légende, la tradition, les on-dit. Voyons les faits.

* * *

L'église de Notre-Dame *à la Licour*, assez vaste de proportions, est en forme de croix latine; le chœur et les bras du transept se terminent par des murs droits. La nef, construite en briques, date du milieu du XVIII^e^ siècle; la tour, aussi en briques, est plus récente encore. Mais le transept et le chœur remontent à une grande antiquité. Ils sont élevés en petit appareil de grès houiller, la roche locale; les angles des murs en sont garnis, en chainage, de blochets, disons de blocs, de roches d'origines extrêmement variées, de dimensions souvent extraordinaires et dans tous les cas des plus variées. A l'extrémité du bras gauche du transept, par suite d'une dénivellation du cimetière, le terrain s'inclinant très rapidement vers la plaine où s'écoule le fleuve, la base de la muraille a été recouverte d'une carapace de blocs du même genre.

Ces blocs, nous l'avons dit, sont de roches variées. Il y a du grès houiller, du grès rouge, du calcaire, etc. Ce sont évidemment de ces blocs « erratiques » que l'on rencontre çà et là dans toute la vallée de la Meuse et qui furent recueillis par les constructeurs de l'œuvre d'art.

Ils sont de forte taille et de dimensions diverses. Voici un bloc de grès de 0^m^89 de longueur sur 0^m^43 de large et 0^m^40 d'épaisseur. Voici un bloc de calcaire de $1^m18 \times 0^m58 \times 0^m45$. En voici un autre, d'une roche verdâtre, de $1^m51 \times 0^m44 \times 0^m33$. Un autre, de $0^m69 \times 0^m52 \times 0^m40$; un autre encore de $0^m87 \times 0^m70 \times 0^m59$; un, du parement bizauté, de 1^m^22 de long sur 0^m^40 d'épaisseur; etc., etc. Or, cela saute aux yeux, ces blocs ont manifestement subis les ravages d'un long séjour dans l'eau (1).

(1) J'ai eu, depuis douze ans, maintes fois l'occasion de conduire à Herstal mes collègues du comité des *Amis du Vieux Liège* et d'autres archéologues. Leur avis est unanime. Evidemment, car je vois poindre l'objection, ce n'est

Suivant la nature de leur roche, ils sont plus ou moins ravagés, errodés ou polis. Ce travail des eaux ne s'aperçoit, évidemment, que sur un certain nombre d'entre eux, ceux dont la face naguère exposée aux flots se trouve encore, par hasard, en leur réemploi à l'église, dans un parement. Cette action des eaux se constate tout particulièrement sur une série de blocs formant la crête de la carapace dont nous venons de parler et qui présentent un large biseau (30 ou 31 centimètres) à leur partie supérieure. Ces blocs (1) ne proviennent-ils pas du couronnement d'une des piles?

Dernière observation. Beaucoup présentent les alvéoles des crochets ou crampons qui réunissaient ces blocs entre eux. Ces alvéoles sont allongées, peu profondes, rectangulaires quand elles se voient à l'extrémité ou sur le bord des pierres, carrées, étroites et profondes lorsqu'elles sont creusées au milieu d'une face. Et, dans ces cas, cette face indique bien, qu'étant placée à l'intérieur de la maçonnerie, elle n'a pu subir l'action des eaux. A citer tout particulièrement, en ce genre, le gros bloc carré de $0^m87 \times 0^m70 \times 0^m59$, signalé *supra*, qui porte ainsi trois de ces trous de verrous. Ceux-ci prouvent bien l'importance de la construction primitive d'où proviennent ces puissants matériaux.

Et l'on ne peut douter que ce soit d'un pont!

* * *

Mais, parfaitement, me diront des esprits difficiles; on aura remarqué ces pierres. Elles semblent bien provenir d'un pont; et aussitôt on aura inventé le pont et on aura attribué ce pont à Charlemagne, à Pépin, aux Romains. Que n'attribue-t-on pas, en nos campagnes, à Pépin, à Charlemagne, à Roger le Danois, à la reine Brunehault,

qu'après leur utilisation par l'homme que se sont produites ces érosions; elles n'ont rien de géologique.

En outre, il ne s'agit nullement de l'action des eaux de pluie qui travaillent les faces exposées à l'ouest et au sud: c'est vers le nord surtout, et l'est, que nous rencontrons ces blocs. Puis ils sont épars parmi d'autres absolument intacts.

(1) Il y en a une douzaine.

à César, aux Romains ou aux Sarrasins (1)?... Et depuis des années, bien que convaincu que ce terme de « pont des Romains », que cette étiquette, précise, catégorique, mise par le populaire sur ces pierres, n'avait rien de fantaisiste, j'en attendais patiemment la démonstration. Elle est venue, celle-ci, lumineuse.

Tout récemment, le jour de Noël, conduisant à Herstal, une nouvelle excursion archéologique, j'expliquais la légende des pierres, lorsque mon attention fut attirée sur un de ces blochets du chaînage à l'angle du transept. C'étaient des caractères, trois lettres, de grandes dimensions, c'était un fragment d'inscription romaine, il n'y avait pas à s'y tromper...

Alors! si ces pierres proviennent d'un pont, ce serait bien d'un « pont des Romains »...

Ce blochet, révélateur, se trouve exactement dans le chaînage de l'angle postérieur (ou vers la tour) du bras droit du transept, à 5m35 au-dessus du sol. Il est long de 0m70, large de 0m39, et sa tranche est de 0m40 (2). D'après la mutilation de l'inscription, ce n'est plus qu'un fragment d'un bloc plus considérable. L'inscription comporte les trois caractères T F C, le premier incomplet, la taille nouvelle de la pierre ayant abattu l'extrémité d'une de ses branches. Ces caractères ont 7 centimètres de hauteur, ils sont gravés en creux au ciseau plat et la rainure triangulaire a 6millim. de largeur; ils sont très apparents encore, bien que la surface de la pierre, exposée naguère sans doute aux vents de pluie (3), fut assez largement « lavée ». La ponctuation est représentée par des signes triangulaires, de grande taille, entre chaque caractère et à mi-hauteur de ceux-ci, le point qui suit le C étant de beaucoup plus espacé (c'est du reste la fin de l'inscription). En examinant de près la pierre, on constate, je pense, les traces d'autres caractères formant une seconde (ou une première) ligne au-dessus de

(1) Prochainement nous donnerons notre humble avis sur plusieurs de ces attributions qui n'ont rien d'imaginaire.

(2) Cette seule épaisseur écarte de prime abord l'opinion (si les caractères n'en étaient franchement romains) qu'on eût affaire à une dalle funéraire de l'époque Renaissance.

(3) Actuellement elle est en plein nord.

celle que nous possédons. Ces caractères indiquent la bonne époque classique, bien qu'ils soient un peu grossièrement traités. Les barres de l'F sont égales ou peu s'en faut, graphie qui date avec certitude notre inscription du Ier ou du IIe siècle.

Le sens même de l'inscription ne souffre aucune difficulté. F. C. c'est le *facere curavit*, *facerunt curavit*, *faciundum curavit*,... *curaverunt*, la terminaison fatale d'un grand nombre d'inscriptions. Mais ce n'est, hélas! qu'une terminaison. Le T appartient-il au E T (ex testamento) de nombreux textes? ou à quelque nom propre, quelque titre? Qui nous donnera le restant de cette inscription qui est là évidemment dans cette maçonnerie de pierres, la face bêtement enduite de mortier en quelque joint (1) ?...

Mais cette pierre provient-elle nécessairement de l'inscription commémorative ou dédicatoire du pont, ou bien s'agit-il purement et simplement d'une stèle funéraire ramassée, comme moellon, quelque part aux environs? C'est une objection digne d'attention et, ma foi, *ex abrupto*, je ne vois pas d'argument irréfutable à lui opposer. Le T, en lui donnant le sens déjà signalé, tenderait à le faire croire. Mais eût-on gravé des caractères de 7 centimètres de hauteur pour une inscription funéraire? Si brève qu'elle fut, quelle place ne devait-elle pas occuper. On ne se figure nullement un cippe d'une taille capable de la porter; il fallait certes plusieurs pierres en l'occurence... Je n'arguerai guère non plus de l'absence de tout cadre, de tout ornement, autour de l'inscription (2), bien qu'en principe il y ait présomption en faveur d'une inscription monumentale (3).

(1) Cela n'est pas absolument certain; et même en examinant la roche de ce blochet, je n'ai point retrouvé un second blochet de cette espèce dans les murs de l'église. Mais la tradition indique que l'on construisit également les murs du palais avec les pierres du pont; puis il a pu rester aussi sur place, là bas, dans le fleuve...

(2) Le monument de Heerlem, décrit par l'abbé Habets (*Un monument tumulaire belgo-romain trouvé à Heerle. Bull. des Comm. r. d'art et d'arch.* 1873) par exemple est un cippe funéraire, simple bloc rectangulaire au haut duquel l'inscription est gravée, sans cadre.

(3) Pure curiosité, je signale que précisément deux inscriptions — modernes — de ponts, du *Pont des Arches* de Liège, celle de 1657 et celle de 1860, sont ainsi gravées à même la pierre, sans cadre.

Je ne crois pas devoir insister beaucoup sur un graffite, une flèchette (de 12 centimètres de longueur), gravé sur un autre bloc (1) — dans le chaînage nord du chœur, assez bas près du sol — qui, d'après l'apparence de la tranche primitive de la pierre, ne daterait pas nécessairement de l'époque romaine.

* * *

Un autre point de la légende est relatif à la construction de l'église. Elle doit dater du IXe, du VIIIe siècle.

Cela n'a rien d'impossible, bien que le petit appareil, peu régulier de grès, me paraisse, en présence des appareils de nos autres églises romanes, peu convaincant. Mais ne s'agit-il peut-être ici que d'une variante dans le procédé constructif dû à des influences locales — nous avons constaté le fait en d'autres circonstances —, à l'impossibilité de trouver des blocs quelque peu considérables de grès, que sais-je? Quoiqu'il en soit il y a à observer sérieusement que le côté septentrional du bras droit du transept porte de nombreuses traces d'*opus spicatum* ou en *arêtes de poissons* (2), ce qui indiquerait une époque très ancienne. Cette façade révèle deux baies superposées; la porte, d'après une tradition, était celle réservée « aux princes » la fenêtre montre un plein cintre légèrement outre passé. Ce cintre *outre passé* ou *en fer à cheval* se retrouve bien caractérisé à l'intérieur de l'église, dans les murs séparant la croix du transept et surtout aux deux entrées des basses-nefs, vers le transept. Evidemment cette variété curieuse du plein cintre est aussi bien du XIIe siècle que du XIIIe et même d'époque antérieure (3).

Il en est de même pour un fragment de cuve baptismale orné de rinceaux à grosses feuilles en palmettes (4), décoration bien

(1) Bloc de calcaire de 1m20 × 0m50 × 0m58.

(2) Un très bel exemple d'*opus spicatum* se voit à Mesch, près Maestricht. Je l'ai fait photographier (Musée du Vieux-Liège). On en voit aussi à Conixheim, à Saint-Bavond à Gand (Reusens, *El. d'Arch. chrét.*, p. 306, 1e édition).

(3) Porche extérieur de la basilique Saint-Clément à Rome (Reusens, *loc. cit.*, p. 176), etc.

(4) Il se trouve chez M. l'architecte Lambrecht, de Herstal. C'était une cuve à immersion: par la courbure de la face intérieure du fragment, formant

connue et qui n'est pas nécessairement du VIII^e^ siècle. Mais il y aurait lieu de considérer avec plus d'attention les chapiteaux à moulures superposées qui surmontent les colonnes, naguère de massifs piliers carrés (1). Ils nous transportent à une époque des plus reculée (2).

Ces détails coordonnés, la dédicace à Notre-Dame de l'église, la grandeur de celle-ci, somme toute dépendance du palais carolingien dont subsiste d'autres restes, sont de fortes présomptions pour faire classer l'église de *la Licour*, comme la tradition le veut, au milieu du VIII^e^ siècle (3).

Et si les pierres proviennent d'un pont, évidemment il ne peut s'agir que d'un « pont des Romains ».

* * *

Ce pont existerait. Malheureusement les hautes eaux, les inondations, dont nous a gratifié le mauvais temps perdurant depuis plusieurs mois, ne nous ont point permis encore certaines recherches qui nous eurent, certes, révélé son emplacement. Car, beaucoup de gens, dans le pays, nous l'avons dit, le connaissent. Déjà, il y a seize ou dix-sept ans, lors de mes premières recherches sur les vieux chemins du pays, j'avais été amené chez l'ancien secrétaire communal de Wandre qui connaissait parfaitement les piles subsistant dans le fleuve (4). Et tout récemment un collaborateur, qui habita

segment de cercle, nous avons pu calculer le pourtour de la cavité qui présentait un diamètre de 1^m^80. La cuve était carrée; le fragment ne permets pas d'en calculer la hauteur, ni de se représenter sa disposition architecturale.

(1) On les a « arrondis » (!) il y a une cinquantaine d'années.

(2) Je ne discuterais pas aujourd'hui l'âge de ces chapiteaux, *non est locus*. Je me contente de signaler, à ce point de vue, certains passages de l'excellente étude de M. le curé Schmeits (Conférence faite à l'église Saint-Servais à Maestricht, au Congrès arch. de Tongres, 1901, c. r. p. 259 à 381, pl. IV et V^e^).

(3) Certains de mes collègues du *Vieux-Liège* sont plus catégoriques que moi à cet égard.

(4) Chose curieuse, ce vieillard ne voulut pas nous conduire sur place : « Je passe pour un fou, dans le village, à m'occuper de ces vieilles choses », disait-il.

les environs, il y a une dizaine de lustres au moins, se rappelait vaguement avoir vu cinq ou six piles...

Le pont existe. Il nous faut seulement attendre que les basses-eaux nous permettent de l'apercevoir.

Dans tous les cas, la toponymie va aussi nous donner des indications précieuses. Le pont se trouverait en face cette grosse ferme de *Pontisse:* or n'est-ce donc pas tout simplement le mot *ponticellum* conservé. Non loin, sur Vivegnis (1), se trouvent des terres dites « au grand pont » et sur l'autre rive, à Cheratte (2), des terrains dits « au delà du Pont ». Puissance de la tradition! Depuis le milieu du VIII^e^ siècle au moins, on ne franchit plus ce pont, celui-ci a quasi totalement disparu, il n'en subsiste que d'infimes traces au fond du fleuve; mais on parlera encore, au début du XX^e^ siècle, des terres « au delà du pont » !

Chose intéressante, ces terrains sont voisins de l'église de Cheratte qui a remplacé, en 1838, un temple du XI^e^ siècle. Entre eux passe un chemin qui gravit aussitôt la côte dans la direction de Housse ou de Barchon, et qu'on appelle « li vile voïe », au cadastre de 1824 *le vieu* (sic) *chemin.* Ce doit être nécessairement la voie romaine. Mais je ne puis actuellement donner d'autres indications sur cette route, mes recherches ne m'ayant livré, pas plus cette année qu'il y a seize ans, de documents certains.

Les auteurs qui se sont occupés des voies romaines ne signalent nullement de route de ce côté. *La chaussée Brunehaut*, bien connue, traverse Herstal de l'autre côté de la commune, à plus de deux mille mètres en amont de Chertal. Elle n'a aucun rapport avec le « pont des romains ».

* * *

Ce pont ne nous est-il donc pas connu depuis toujours et ce par un texte quasi contemporain?

Tacite racontant la révolte de Civilis, décrit entre autres cet incident: (3) « Occupatisque Sunicis et juventute eorum per cohortes

(1) Section A du cadastre.
(2) Section A, 2^e^ feuille, au cadastre.
(3) Hist:, IV, LXVI. Voici la traduction de Burnouf, t. V.: « Il avait

composita, quominus ultra pergeret, Claudius Labeo, Betasiorum Tungrorumque et Nerviorum tumultuaria manu, restitit, fretus loco quia pontem Mosae fluminis anteceperat. Pugnabaturque in angustiis ambigue, donec Germani transatantes terga Labeonis invasere. Simul Civilis, ausus, an ex composito, intulit se agmini Tungrorum... »

Ce *pons Mosae*, ne serait-ce donc notre pont de Chertal? Considérez que nous avons un pont, un pont en pierres, le seul probablement dans toute cette partie du fleuve. Le passage de la Meuse à la *chaussée Brunehault*, en face de Jupille, se faisait à gué; les gués étaient nombreux en cette rivière au cours lent, paresseux (moos (1)) et dont la masse d'eau pouvait s'épandre sur une large étendue. A Liège même, où passait une autre route, j'estime que le passage du fleuve se faisait aussi à gué; et « le gué de Lixhe ou de Navagne est si facile, dit Caumartin (2) que, avant la cession de la rive droite à la Hollande et l'établissement des chemins de halage, les habitants du village traversaient la Meuse avec des charrettes pour voiturer les récoltes de la rive droite. C'est là que l'armée espagnole a passé en 1634, et Jean de Weert, en 1636. »

A moins de découvrir un pont à Visé (à signaler cette désignation topique très ancienne de *Devant le Pont)* ou à *Maestricht*, dont le terme, quoiqu'on en ai dit, n'implique pas nécessairement un « pont » (3), je ne vois vraiment pas pourquoi nous n'aurions pas affaire au « pons Mosae » de Tacite.

Ch. J. Comhaire.

---

conquis les Suniques [entre la Meuse et le Rhin vers Cologne; voyez d'Anville, *Notice de la Gaule*] et formé leur jeunesse en cohortes, quand ses progrès furent arrêtés par Claudius Labéo, qui, avec une troupe de Bétasiens, de Tongres et de Nerviens, ramassée à la hâte, lui fit tête au pont de la Meuse. Labéo comptait sur cette position dont il s'était emparé d'avance; et l'on combattit dans les défilés, avec un succès douteux, jusqu'au moment où les Germains, passèrent à la nage, tombèrent sur ses derrières. En même temps Civilis, par un mouvement audacieux ou convenu, court aux Tongres... »

(1) *Le Vieux Liège*, 1896, col. 206, nº 37, note 2.

(2) *Promenades dans les environs de Visé*, page 138 et 201.

(3) *Maastricht* — le *passage* de la Meuse, le « bac » de la Meuse, je pense. Au surplus, il y avait un bourgade ici et certes l'histoire romaine en eût parlé.

L'Horloge et le Carillon

DU

BEFFROI DE TOURNAI

en 1543-1544

Dans sa notice: *Les Cloches de Tournai, notes d'histoire et d'archéologie* (1), M. le docteur Desmons émet la conjecture que trois des cloches actuelles du beffroi de cette ville: Salvator, Marie et Jacques, fondues en 1544, par Jacques Waghevens, de Malines, proviennent du carillon de la cathédrale. « Ni les *Registres des Consaux*, ni les comptes généraux de 1544, et de 1545, ne renferment la moindre mention d'une acquisition de cloches faite par la ville, pour son beffroi, en 1544, à Jacques Waghevens (2).»

Cette conjecture est absolument inexacte, ainsi que le prouve le document que nous publions en annexe.

Dès 1543, les consaux de la cité avaient donné mission à Jean Taffin, bourgeois de Tournai, et Jean de Lattre, greffier de l'échevinage de Saint-Brice, de traiter de la restauration de l'horloge du beffroi et de la fonte de nouvelles cloches. C'est en accomplissement de ce mandat qu'ils se mirent en rapport avec maître Pierre Jugle, horloger, demeurant à Grammont, puis avec Jacques Waghevens, fondeur malinois.

(1) *Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, 5e série, t. VII, p. 21 et ss.

(2) *Ibid.*, pp. 48 et 63.

Si les archives de Tournai n'ont pas fourni à M. Desmons de renseignements au sujet de ces travaux, il nous a été donné de retrouver aux archives de la ville de Mons le texte de contrats, intervenus le 7 novembre 1543 et le 27 avril 1544. Le magistrat de Mons avait été amené, en 1550, après l'incendie de la tour à l'horloge, survenu le 5 septembre 1548, à traiter avec Pierre Jugle et Jacques Waghevens pour remplacer l'horloge et le carillon détruits; copies des contrats faits par eux avec les consaux de Tournai furent produits au cours des négociations et restèrent dans les archives montoises (1). Ce fait prouve, qu'à cette époque même, une administration publique ne s'engageait pas sans se renseigner.

Le texte de ces documents que nous publions plus loin, nous fait connaître les conditions des deux entreprises.

Si M. Desmons ne s'est pas occupé, dans son travail prémentionné, de l'horloge du beffroi, les auteurs des *Etudes sur l'art à Tournai* ont consacré quelques pages à l'horlogerie en cette ville (2). Ils rappellent, qu'en 1535, un acompte de 40 livres fut payé à Etienne Laloë, « faiseur de l'orloge du Beffroy de ceste ville, sur et en tant moings du prix de la fachon dudit orloge.» L'horloge fut donc entièrement remise à neuf par cet artisan, et, ajoutent-ils, « à la satisfaction de la ville, qui lui en sut gré, et l'année suivante, le secourut dans sa « grande nécessité de maladie. » Son fils, Ambroise Laloë, le remplace en 1538; il fait en 1541, « vingt noef nottes mises au registre de l'horloge, pour sonner les touches des appeaulx (3) ».

Le travail effectué par Etienne Laloë ne fut pas aussi satisfaisant que l'écrivent MM. de la Grange et Cloquet, puisque à peine dix années après, les consaux de Tournai se décidèrent à faire entreprendre, par un horloger habile, Pierre Jugle, de Grammont, des transformations notables « pour racoustrer l'horloge ». Ces auteurs, il est vrai, n'ont pas retrouvé aux archives de Tournai de mentions concernant le contrat de 1543.

(1) M. Desmons qui cite, p. 75, note 6, le carton 2066 des archives communales de Mons où ils sont déposés, ne les a pas remarqués.

(2) A. de la Grange et L. Cloquet, dans *Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai*, t. XX, pp. 391-394.

(3) *Op. cit.*, pp. 393 et 404.

Pierre Jugle entreprenait de faire un double registre, de l'aménager de façon à pouvoir jouer « touttes sortes de chanssons en deux ou trois parties », de refaire « les carteaulx et regectz » servant à la sonnerie, de restaurer la vieille horloge, quant à ce qui concerne cet objet, de placer le tout sur plomb et d'amalgamer l'ouvrage ancien avec la partie neuve, de manière à n'y trouver aucune différence. Il devait disposer les ferrailles nécessaires pour l'établissement de deux nouveaux cadrans. Au cas où il serait jugé nécessaire d'agrandir la logette en fer, dans laquelle est placée l'horloge, la ville fournira le fer qu'il travaillera à ses dépens. Le travail sera achevé pour le 24 juin, fête de la Nativité de saint Jean-Baptiste, et l'entrepreneur garantira son fonctionnement pendant un an, à partir du placement. L'horloge sera posée au-dessus de la cloche dite Vigneron, et la ville fera aménager l'hobette selon qu'il sera nécessaire. Un paiement de cent carolus sera fait avant le jour de Pâques et le surplus un mois après le placement.

L'exécution de ce contrat, bien qu'on n'en ait relevé de traces dans les archives de la ville, ne nous paraît pas contestable. En 1548, le même horloger travaille à la cloche des ouvriers et y introduit un mécanisme pour la faire sonner du pied, moyennant 12 livres (1).

Le contrat, conclu le 24 avril 1544, avec Jacques Waghevens comportait la fonte par ce maître de quinze cloches, dont la plus grosse, du poids de 12 à 1400 livres, devait donner l'*ut*; il était tenu de les harmoniser en tierce, quinte et octave; en outre deux autres cloches pour servir de pointes et de demi-tons, à prendre place, la première entre la 7e et la 8e, et la seconde dans l'octave supérieur lui étaient demandées, soit donc 17 cloches. La ville lui fournissait trois mille de métal, si la quantité était insuffisante, le fondeur se procurera la matière. Le transport des cloches, de Malines à Tournai, était aux frais de la ville, sauf le cas où elles n'auraient pas été acceptées comme comformes aux engagements,

(1) « A maistre Pierre Jugles, orlogeur, pour avoir ouvré à le cloche des ouvriers de ceste ville, et le fait sonner au pied pour la commodité, 12 *lb.* » Compte des ouvrages de la ville de Tournai, Archives communales de Tournai. *Mémoires* cités, t. XX, p. 403.

alors le fondeur devait les reprendre et les transporter à ses dépens. Ces cloches étaient livrables dans les trois mois. La moitié du prix serait payé à la livraison, l'autre moitié trois mois après Les consaux ratifièrent le contrat le lundi 12 mai suivant.

Trois au moins des cloches fondues, en 1544, par Jacques Waghevens, existent encore dans le beffroi de Tournai, ce sont les cloches *Salvador* donnant le *sol*, *Marie* donnant le *la* et *Jacques* donnant le *ré*. Nous disons trois au moins, car quatorze cloches actuelles n'ont pas d'inscription et peuvent être de ce fondeur. Aucun doute ne peut donc exister quant à l'exécution du contrat souscrit par Waghevens, puisque trois témoins indiscutables l'attestent encore. S'il n'avait pas été réalisé à la satisfaction des contractants, aurait-on produit quelques années plus tard, en 1550 le texte de cette convention aux magistrats de la ville de Mons, en vue de les amener à traiter avec le fondeur malinois? Si la fourniture des cloches avait donné lieu à des réclamations, on en aurait trouvé des traces dans les délibérations des consaux, ainsi que le fait s'est produit à Mons, entre le même fondeur et le magistrat de cette ville (1).

En 1544, outre les dix-sept cloches fondues par Waghevens, le beffroi de Tournai contenait les trois cloches, faites en 1392, par Robin de Croisille, qui existent encore et sont désignées sous les noms de *Bancloque*, du *Timbre* et de la *Cloche de la Porte* (2); on y trouvait en outre la cloche dite le *Vigneron*, refondue en 1430, et au-dessus de laquelle on avait placé l'horloge, soit donc 21 cloches pour le moins; l'inventaire de Muyssart en indique 23 en 1709, le nombre n'a guère varié pendant deux siècles jusqu'en 1741, alors que les Barbieux furent chargés de les remettre en état et d'augmenter le carillon.

Ernest Matthieu.

---

(1) Voir A. de Behault de Dornon. *Notice historique sur les cloches et les carillons de Mons*, p. 37, et ss. *Annales de l'Académie royale d'Arch.* t. LIII.

(2) Mêmes *Annales*, t. LVII, p 56 et ss., voir p. 49.

ANNEXES.

I.

Déclaration des devises pour racoustrer l'horloge estant au belfroy de la ville et cité de Tournay, par Maistre Piere Jughels, horlogeur, demeurant à Grantmont, et du pris qu'il coustera.

7 NOVEMBRE 1543.

Premier, sera tenu ledit Me Piere faire ung bon double registre et fer tout nuef de iiii à v piedz de hault, le gernir de lattes trauwées en tel nombre que pour y jouwer touttes sortes de chanssons en deux ou trois parties, ayant touches et claviers à verrins et chapperons telz que l'oevre le requerra; avecq ce faire et refaire les carteaulx et regectz servans à faire sonner les heures et demyes heures ad ce nécessaires, laquelle mesme oevre il sera tenu joindre avecq le viel ouvraige sur une mesme chayère tout ainsy que s'il estoit fait d'une mesme venue, pour laquelle mesme oevre il demande xx carolus pour chacun cent de pesant et polra peser ledit oevre nouvelle environ x à xiic. Et a ledit Me Piere accordé pour le pris de xvi carolus pour chacun cent.

Et moyennant ledit pris, ledit Me Piere sera tenu à ses propres despens racoustrer la viese horloge estant audit belfroy sy avant que touche la batterie des heures seulement, attendu que lad. batterie des appeaulx sera toutte nuefve comme dit est. Mais ledit Me Piere se polra aydier des rouwes quy y sont. Conditionelement que le vieu ouvraige soit racoustré comme nuef, faisant courir la vièse et nouvelle oevre sur plomb de métal, télement que quant lad. vièse oevre sera joincte avecq la noefve qu'elle soit télement relivrée et rammedée en la fournaise ou aultrement que ledit viel ouvraige soit et se monstre comme le nuef tant en la bonté que beauté, affin que ny ait difformité.

Et quant à la chayère de bois pour y asseoir lad. horloge ce se fera aux despens de la ville.

En laquelle oevre ledit Me Piere sera tenu télement faire que l'on puist sonner les heures, demies heures et quartz d'heures quant on voldra.

Sera tenu faire les ferrailles servans pour y mettre deux nouveaulx gadrans quant on le voldra faire.

Et que quant la iie heure sonera que l'on puist congnoistre et discerner quelle demie heure ce sera.

Pourquoy sy avant qu'il y fauldra de la nouvelle œvre pour lesdis gadrans demande aussy samblable sallaire et polra ce peser iic seulement. Et luy est accordé audit pris de xvi karolus chacun cent.

Et s'il convenoit ragrandir la custode de fer de lad. horloge en pillers ou aultrement il le fera des fers de la ville et à ses despens, car de la viese oevre combien qu'elle soit racoustrée ou de tout renouvellée, se mestier estoit, moyennant ledit pris, il n'en aura quelque sallaire.

Item, d'avoir fait, parfait et assis ledit oevre sonnant endedans le jour de la St Jehan-Baptist xvc xliiii.

Demorant le viel registre au prouffit dudit Me Piere, pour lequel registre il déduyra sur le pris dudit marché iic de pesant et audit pris de xvi carolus.

Aussy de tenir ladite oevre après qu'elle sera assize bonne ung an enthier durant lequel temps on le fera visiter par aultres ouvriers. Et s'il estoit trouvé l'oevre mal faicte ou non suffisante il sera tenu le réparer à ses propres despens.

Et sera ladite horloge par ledit Me Piere assize desur la cloche dicte Vigneron en la hobette, la ville sera tenue faire racoustrer comme l'oevre le requerera.

A esté presté de carité audit Me Piere, (1)... Barbet regecseur xi l. xii s. qu'il rabattera au darain payement.

Item, sur le pris de laquelle oevre sera par les regecteur payet audit Me Piere comptant v lib. de gros et endedens le jour de Pasques prochain jusques à c carolus, lesd. v librez de gros y comprinses. Et le reste que montera le pris de lad. oevre ung mois après qu'elle sera achevée, baillant néantmoins par led. Me Piere caution de tenir ledit horloge bonne comme dict est.

Le marchiet au loing ci dessus contenu a esté convenu et accordé avecq Me Piere Jughels, horlogeur, chidevant de Grantmont, par Jean Taffin et Jean de Lattre, commis par messieurs les consaulx de la ville et cité de Tournay, en présence de Jehan de Cucq et Jehan de Hauron, jurez, et Jehan Barbet, regecteur de lad. ville, tesmoings les seingz manuelz desdis commis regecteur et ouvrier cy mis, le viie novembre mil vc xliii.

Subsigné: de Lattre, Taffin, Barbet.

Minute sur papier, archives communales de Mons, carton intitulé: Tour du château, no 2066 de l'*Inventaire* imprimé, fait par M. Devillers.

---

(1) Blanc dans le texte; il faut suppléer sans doute le mot par.

II.

Contrat entre les députés de la ville de Tournai et Jacques Waghevens, fondeur de Malines, pour la fonte de cloches pour le beffroi de Tournai.

27 avril 1544.

Le xxvii^e^ jour d'avril mil v^c^ xliiii, honnourable homme Jehan Taffin, bourgois de la ville et cité de Tournay et Jehan de Lattre greffier de S^t^-Brixe en lad. ville, commis et depputez par honnourables et saiges seigneurs messieurs les consaulx de lad. ville et cité, pour faire ce quy est nécessaire à l'orloge estant au belfroy sur le marchié d'icelle ville, et M^e^ Jacques Vaghevyes, fondeur de métal demorant en la ville de Malines, en la rue S^te^ Caterine, ont, en la présence de Jehan Barbet, regecteur de lad. ville et cité, fait certain marché ensemble touchant les cloches et appeaulx servans audit horloge quy est tel quy s'ensuit. Est assavoir que ledit maistre Jaques a promis et sera tenu fondre et livrer quynze cloches ayans enneaulx par dedens pour y pendre bateaulx dont la plus grosse d'icelle faisant la note de ut d'embas pesera entre douze et quatorze cens livres, lesquelles cloches seront du hault d'embas accordées et concordantes en vray ton armonieulx et bon relay les unes aux aultres en tierche, quincte et octave sans aulcune deffaulte, pour servir aud orloge et bateler toutes sortes de chanchons en deux ou trois parties, et que lesd. cloches soient de armonie non moindre que les six appeaulx d'en hault estans et pour le présent servans à l'orloge de l'église Sainct-Brixe audit Tournay, par ledit maistre Jacques veues et ouyes, avecq ce faire et livrer deux aultres cloches oultre lesd. quinze cloches pour servir de fainctes et demy tons aussy en armonnye tel que dict est au jugement et dict des musiciens, organistes, clocquemans et aultres gens ad ce congnoissans, en posant aussy lesd. deux demy tons le premier entre le sept et viii^e^ et la seconde respondant à l'octave d'en bault, faire, livrer lesd. cloches de bonne et léalle estoffe, nettoiées et droicturières de espesseur telle que au vray compas appertient sans fentes, pailles ou sigelure vilaine et les avoir livrez en la sorte dicte en ladicte ville de Tournay en dedens ce jourd'huy en trois mois. Pour faire fondre et composer lesquelz appeaulx lesdis Taffin, Lattre et Barbet seront tenus au nom de ladicte ville livrer ou faire livrer audit maistre Jacques en lad. ville et au poix de Malines trois mil de métal ou environ, soit viez ou nouvel propice à faire et composer cloches. Et sy lesdis trois mil de métal ne pooient furnir à la composition du nombre desdis appeaulx icellui maistre Jacques sera tenu en faire la livrison et prest conditionnellement que après lesdis appeaulx livrez

en la sorte dicte lesdis commis ou nom de lad. ville seront tenus payer audit maistre Jacques pour la fachon d'iceulx appeaulx à l'advenant de quattre Crarolus du prix de vingt patars monnoie de Flandres pour le Crarolus de chacun cent de livres pesant, sy avant que lesdis commis auroient livré ou fait livrer l'estoffe; mais sy ledis appeaulx estoient trouvez peser plus que les estoffes par lesdis commis livrées sera payé pour ledit surplus tant pour estoffe que fachon à l'advenant de quinze Crarolus pour chacun cent de pesant, le tout ainsy livré par poix ledit maistre Jacques sera tenu et a promus prendre en payement de la somme que lors luy sera deue par compte et estat tout le métal procédant tant des viez appeaulx estans audit belfroy que d'aultres vièzes cloches appertenant à ladite ville, et ce pour le pris de unze carolus chacun cent de livres de pesant et audit pois de Malines. Oultre a esté conditionné, promis et accordé que les despens de la voiture tant des cloches nouvelles qu'il conviendera amener en ceste ville de Tournay de ladite ville de Malines que de la vièze estoffe quy se livra audit Malines, lesdis depputez ou nom de ladite ville de Tournay seront tenus les payer; mais s'il advenoit que après lesdites cloches nouvelles livrées et pendues audit belfroy, aux despens de ladite ville de Tournay, aulcunes d'icelles ou le tout ne fuist par dit de vissiteurs ad ce congnoissans trouvées telles que cy dessus est deduict, en ce cas ledit Me Jacques sera tenu les reprendre et refondre à ses despens jusques qu'il ayt entièrement furny au marchié dessusdit. Et après le tout deuement pesé, livré et rabatu la somme que lors sera trouvé deue audit Me Jacques par compte quy s'en fera se payera par ladite ville de Tournay assavoir la moittié incontinent ladite livrison faicte et parfaicte et l'aultre moittié trois mois après ensuiant, passé en jugement par assens, par messieurs prévostz et jurez de laditte ville quy ont ordonné ce présent marchié estre furny et accomply, en l'acquict et descharge desdis commis, le lundy xiie jour de may xve xliiii.

(s) De Beaumont.

Copie sur papier, Arch. comm de Mons, même carton.

A PROPOS

D'UN

TABLEAU DE JORDAENS

Habent sua fata... picturae. Parmi les tableaux de la remarquable exposition Jordaens figurait, au n° 75, le portrait de Van Zurpelen et sa femme. C'est une toile superbe, de couleur puissante, une peinture « regorgeant de suc et de sève », d'après l'expression de Taine.

Le tableau appartient à Sa Grâce le Duc de Devonshire, et pendant plus de deux siècles on y vit les portraits d'un Nassau et de sa Dame; les uns disaient du Taciturne, les autres de Frédéric Henri et d'Anne de Solms. Van Rymsdyck le reproduisit en gravure; on peut voir cette reproduction dans le Cabinet des Estampes de Bruxelles.

Cependant, la simple inspection des armoiries, figurant au-dessus d'une tête de satyre à la Jordaens, ornant un pilastre du fond du tableau, suffisait pour faire penser à la famille van Surpele. En effet, celle-ci porte *De vair à la fasce de gueules chargée de trois maillets penchant d'or.* Dans ces derniers temps, MM. van Siccama et van Bastelaer ont redressé l'erreur ancienne et rendu le tableau à la famille brabançonne; M. de Raadt, également, avait reconnu la confusion entre les armoiries des Nassau et des Surpele.

Mais quels sont les personnages représentés?

M. Fierens-Gevaert (Jordaens p. 108), « renseigné par M. van Bastelaer », prétend que ce sont « Godefroid Jean van Zurpele, pensionnaire de Diest, Conseiller du Roi d'Angleterre Guillaume III, auteur des lois et coutumes de Diest, et de sa femme, Marie Duynen. » Il ajoute: « C'est un couple représentatif; lui, grand, énergique, presque élégant avec sa haute canne, son baudrier, son écharpe à dentelles, fait penser à quelque personnage de Franz Hals, qui aurait cessé de rire pour méditer; elle, l'idéal de la matrone

flamande, a gardé toute sa fraîcheur et toute sa bonne grâce dans l'énormité de ses contours. » La description est exquise et exacte; mais il est impossible qu'elle s'applique à un portrait du Pensionnaire et de sa femme peint par Jordaens.

Godefroid Jean van Zurpele, pensionnaire, etc., naquit le 8 novembre 1650, et fut baptisé le même jour à Saint-Sulpice à Diest (1). Après avoir conquis le grade de Licencié en Droits à l'Université de Louvain, il revint dans sa ville natale, y épousa, le 22 mars 1672, Anne Marie Duynen, née le 18 février 1648, fille d'Eustache Duynen, brasseur et bourgmestre à Diest, et de Catherine van der Straeten; en 1675, il fut nommé pensionnaire de Diest, comme lui-même nous l'apprend dans son manuscrit (2) de 1696, renfermant la Coutume de Diest : Dilecte fili, dit-il dans l'*envoi* à son fils, jam annus et vigesimus, quo patrio solo fui a secretis et pensionarius... G. J. van Zurpele 1696. » Quant à sa place de conseiller du roi Guillaume, il l'obtint en 1695 ; la patente est transcrite au manuscrit.

1650 naissance — 1675 pensionnaire — 1695 conseiller: mettez à côté de ces dates celle de la mort de Jordaens: 1678, et il saute aux yeux que Jordaens n'a pu peindre Godefroid van Zurpele et sa femme à l'âge qu'ils accusent dans le tableau du Duc de Devonshire: personne ne saurait reconnaître dans cet homme d'âge très mur et cette plantureuse matrone, un couple dont le mari pouvait compter tout au plus 28 printemps et la femme trente.

Il s'agit d'un couple d'âge respectable, et il faut remonter un peu plus haut.

(1) « *Godefridus filius Joannis et Mariæ van Horn natus 8 9bris* (1650).» Lib. baptizat. aux arch. Commun. — « *Godefridus Joannes baptisatus* 8 *9bris* 1650 ». Status animarum de 1666. Arch. de Saint-Sulpice.

(2) Il existe trois exemplaires de cet important manuscrit: le 1er, à l'hôtel de ville de Diest; le 2e, dans la famille Christiaens ; le 3e, dans ma collection. L'exemplaire de la ville fut revu par le Pensionnaire en 1701; le second en 1704; dans le mien il déclare avoir ajouté quelques détails historiques sur la cour féodale, le château, les seigneurs, les divergences entre la coutume de Diest et celle de Louvain, plus une relation de la prise de Diest en 1705; les ajoutes portent cette date. Les *Coutumes* proprement dites ont eté éditées, en 1874, par M. Constant Casier dans les Coutumes de Brabant.

Le père du Pensionnaire s'appelait Jean van Surpele; né le 20 mai 1618, il épousa, le 28 janvier 1650, Marie van Horne, née le 29 juin 1626. Déjà en 1663, il était échevin de la ville, et il mourut le 10 octobre 1676. Sa femme appartenait à une bonne famille de Diest et était la fille de Paul van Horne et d'Elisabeth Buycx (1).

Pour nous, ce sont bien les époux van Surpele et van Horne dont Jordaens a peint le portrait; et on pourrait, sans risque de se tromper de dix ans, assigner les années 1666-1670 comme date de la peinture du tableau. Le mari est évidemment un homme d'une cinquantaine d'années; il tient le bâton d'échevin; et la femme est une « matrone flamande » d'âge absolument mûr.

Comment la toile est elle allée en Angleterre et chez les Devonshire?

J'ai lu quelque part que les ducs de Devonshire étaient autrefois marquis de Hartington, titre que le fils aîné du Duc porte toujours; qu'au XVII^e^ siècle ce fut un Hartington, qui vint aux Pays-Bas, négocier avec Guillaume d'Orange, sa venue en Angleterre. Or Guillaume était, comme prince d'Orange, Seigneur de Diest et conserva ce dernier titre sur le trône d'Outre-Mer (2).

Je me demande si Godefroid Jean van Zurpele nommé Conseiller du Roi et possesseur d'une toile de Jordaens fort prisé en Angleterre (3), n'a pas voulu faire un cadeau agréable au Souverain qui l'honorait de sa confiance? Plus tard, le tableau aura passé dans la famille à laquelle il appartient encore. Les archives de celles-ci pourraient peut-être nous fournir de plus amples renseignements.

L'abbé Polyd. Daniëls.

---

(1) *Van Horne* porte *d'or à trois fasces d'azur accompagnées de 12 cornets de sable placés 3, 3, 3, 3. — Buycx: d'or à trois navets d'argent feuillés de sinople.* — Duynen: *d'argent à trois lionceaux de gueules.*

(2) Je possède dans ma collection la matrice en argent du Roi-Seigneur de Diest; il porte les armoiries royales d'Angleterre chargées de celles des Orange-Nassau et entourées de la Jarretière; et de la légende: sigillum. feudi. Guil. IV. d. g. principis. auriaci. et. nassavii.

(3) Déjà en 1640, le peintre-diplomate Gerbier écrivait de Bruxelles à Londres: « M. Pierre Rubens est mort il y a trois jours, de sorte que Jordaens devient ici le premier peintre. »

RAPPORT

SUR LE TRAVAIL INTITULÉ

« GÉOGRAPHIE HISTORIQUE DU BRABANT.

LES PLUS ANCIENNES CIRCONSCRIPTIONS CIVILES »

présenté par M. l'abbé Buvé

Dans notre dernière séance, Messieurs, vous avez bien voulu me nommer commissaire à l'effet d'examiner un travail que M. l'abbé Buvé a soumis à notre Compagnie et dont il demande la publication dans les Annales de l'Académie.

Ce travail est intitulé: *Géographie historique du Brabant. Les plus anciennes circonscriptions civiles.*

La thèse exposée et défendue dans cette étude, peut se résumer comme suit:

« La grande diversité des mesures agraires, de la valeur du pied, notamment, qui leur sert de base, que l'on remarque dans les communes de l'ancien Brabant, est plus apparente que réelle.

De fait, on peut constater l'existence de certains groupements relativement peu nombreux, une quinzaine, ayant la même mesure agraire et formant en quelque sorte des cantons métrologiques.

Les cantons métrologiques ne sont que la survivance d'anciens

pagi minores, auxquels les comtes ou autres fonctionnaires carolingiens ont imposé une mesure générale et identique. »

L'étude de M. Buvé comprend trois parties : 1° une partie générale, exposant les conclusions que je viens de résumer et indiquant les causes toutes fortuites de certaines anomalies qui, à première vue, semblent infirmer cette thèse (1); 2° une partie spéciale, dans laquelle l'auteur détermine les limites des circonscriptions métrologiques dont il veut établir l'existence et qu'il désigne sous les noms de cantons de Hal, de Wolverthem, de Lennicq, de Bruxelles-Ouest, de Bruxelles-Est, de Wemmel, de Tervueren, de Vilvorde, d'Isque, de Nivelles, de Wavre, de Haecht, de Louvain, Aerschot, Diest, Léau et Tirlemont, de Perwez et Jodoigne, d'Hoegaerde et de Hannut-Landen; 3° et enfin une troisième partie, qui constitue une annexe au travail proprement dit et qui n'est autre que la copie du registre 734 de la Chambre des Comptes intitulé:

« *Manuael inhoudende diversche maeten ende groote van landen en graenen metten spycker van de jaeren xiiii^e LX tot xvi^e xxix inclus...* »

La publication in-extenso, telle que la propose M. Buvé, de ce *manuael*, me paraît sortir du cadre ordinaire des travaux de l'Académie et du programme de ses Annales, qui forment un recueil de travaux et d'études originales et ne doivent point constituer une publication de sources.

Le *manuael*, du reste, se rattache à peine au travail proprement dit et, chose plus grave, il a déjà servi, en ses parties les plus intéressantes, de base à un travail récent de M. Bigwood (2), si bien que la publication de ce ms. ne me paraît plus présenter qu'un intérêt subsidiaire.

(1) C'est ainsi, p. ex., que le chapitre de Saint-Lambert avait imposé une mesure identique pour le mesurage de toutes ses propriétés, fussent-elles situées dans le Brabant.

(2) G. Bigwood. *Notes sur les mesures à blé dans les anciens Pays-Bas*, dans les *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. XIX, 1905.

Il en est autrement des deux premières parties.

Bien que personnellement j'aie quelque peine à identifier les circonscriptions métrologiques du moyen âge avec les *pagi* carolingiens, je me hâte de reconnaître que les recherches de M. Buvé apportent à l'étude des anciennes subdivisions administratives du Brabant un élément nouveau qui mérite d'être mis en lumière.

Sans me rallier donc aux conclusions de l'auteur, je constate volontiers l'intérêt de ces recherches, et à ce titre je serais heureux de les voir figurer dans nos Annales, n'était-ce que j'ai à reprocher à l'auteur deux défauts de méthode que je me permets de signaler.

Tout d'abord l'auteur néglige d'indiquer de manière suffisante ses sources. C'est là, cependant, un point capital dans toute étude à allure scientifique. Nous pouvons avoir pleine confiance dans l'honnêteté scientifique d'un auteur, nous n'en sommes pas moins heureux pour cela d'être en mesure de contrôler par nous-mêmes ses assertions.

Ensuite, M. Buvé ne tient aucun compte des différentes époques. La mesure employée dans une localité au XVIII^e^ siècle, était-elle encore la même que celle qui y était en usage au XII^e^ ou plus anciennement encore? Il semble que la première idée qu'il n'en soit pas ainsi, n'est pas venue à l'auteur. Or, avant de se servir d'un almanach du XVIII^e^ ou du XIX^e^ siècle, il faudrait établir que les mesures qu'il indique sont bien celles qui furent de tout temps en usage dans la localité. Les plus anciennes mesures seules, en effet, ont quelque importance dans la démonstration que M. Buvé essaie.

Certes, je n'exige pas que la vérification soit faite pour chaque village en particulier, — bien que ce serait l'idéal —, mais je demanderais que la persistance d'une mesure identique à travers tout le moyen âge et l'époque moderne fut bien établie pour un certain nombre de villages, pris au hasard dans les différentes parties du Brabant.

Quant à la rédaction elle-même, elle me paraît demander quelques retouches et je signalerais plus particulièrement la dénomination trop moderne et sujette à confusion, de *Canton*, donnée aux cir-

conscriptions métrologiques, je préférerais celle de *ressort*, ou mieux encore, tout simplement le terme plus vague de *circonscription* lui-même.

Dans ces circonstances j'ai l'honneur de proposer à l'Académie de refuser l'insertion de la copie du ms. 731 de la Chambre des Comptes, et de prier M. Buré de revoir les deux autres parties de son étude en tenant compte des observations ci-dessus.

J. Laenen.

DEUXIÈME NOTE SOMMAIRE

SUR LES

Fouilles de Thielrode

Pendant que nous procédions, dans le courant de 1904 et 1905, à l'exploration du puits romain de Thielrode, notre attention fut attirée sur un champ situé à environ 800 mètres au N. N. E. de celui-ci.

Cette pièce de terre, connue au cadastre de Thielrode, section A n° 636, d'une étendue de 1 h. 51 a. 40 c., porte le nom caractéristique de *Steenakker* ou champ à pierres. Elle est réellement truffée de tessons de *tegula*, *d'imbrex* et de poteries, à tel point que ces débris, à mesure qu'il venaient à la surface à la suite du labourage, ont annuellement suffi, de mémoire d'homme, pour combler les ornières du sentier (dit: Schrynwegel), que longe la propriété.

Ce fait seul démontre quelle innombrable quantité de tessons est éparpillée dans ce champ.

Nous dûmes attendre jusqu'après l'arrachage des pommes de terre de la récolte de 1905, pour nous livrer à nos investigations.

Le 23 octobre 1905, nous commençâmes nos fouilles à une trentaine de mètres de l'extrémité N. du champ en question, où le locataire, Pierre-Martin van Raemdonck, nous affirmait avoir toujours rencontré le plus grand nombre de débris (1).

(1) Nous tenons a réitirer ici nos vifs remercîments à Mlle Marie Bongaerts, de Thielrode, qui nous a gracieusement autorisés à pratiquer des fouilles dans sa propriété.

Nous creusâmes une première tranchée à 0^m60 de profondeur, jusqu'à la base de la terre arable, sur une longueur de 8 mètres. La fouille ne ramena à la surface que des tessons semblables à ceux qui sont semés sur tout le champ.

Après de nombreux sondages nous éprouvâmes à 60 mètres en arrière vers le midi, une résistance égale sur une aire assez considérable.

Une seconde tranchée fut ouverte sur un espace de $2^m \times 2^m$, et à une profondeur de 0^m43 nous mîmes à nu un dallage en carreaux de terre cuite, simplement posés à plat, sans être reliés par du ciment ou du mortier.

Ce dallage s'étendait sur un espace de 0^m80 sur 1^m10. Les carreaux, parfaitement carrés, de 0.205 $^m/^m$ de côté, n'ont pu être retirés en entier. A mesure qu'on voulait les enlever, ils s'effritaient et tombaient en fragments. Nous avons néanmoins pu en prendre les dimensions pendant qu'ils étaient encore en place et nous avons pu en relever le dispositif, tel qu'il est indiqué au plan annexé (Pl. I).

Il était aisé de voir que ce carrelage avait primitivement une étendue plus grande que celle que nous avons retrouvée au moment de la fouille.

A l'extrémité E. de ce dallage nous avons rencontré une déclivité de 15°, composée également de carreaux en terre cuite de 0.160 $^m/^m$ de côté. Cette déclivité s'étend sur une longueur de 0^m50 et la largeur de ce qui en subsistait est de 0^m80. Au bout de la déclivité se trouvait une rigole faite au moyen de dalles en terre cuite d'une hauteur de 0^m10 et d'une largeur de 0^m16, ayant comme fond aussi des dalles en terre cuite de dimensions égales ($0^m10 \times 0^m16$) ; la seconde paroi verticale de la rigole était aussi formée de carreaux de terre cuite de $0^m25 \times 0^m16$. Cette paroi était surmontée d'aplomb de dalles de terre cuite de 0^m16, mais dont nous n'avons pu prendre la seconde dimension, toutes étant brisées vers l'est. Tous ces carreaux, quelles que fussent leurs dimensions en surface, avaient une épaisseur uniforme de 0^m04.

Au fond de la rigole dont il vient d'être parlé, il y avait une couche de cendres de bois, variant entre 0^m03 et 0^m01. Nous avons aussi trouvé une couche de cendres de bois, épaisse en

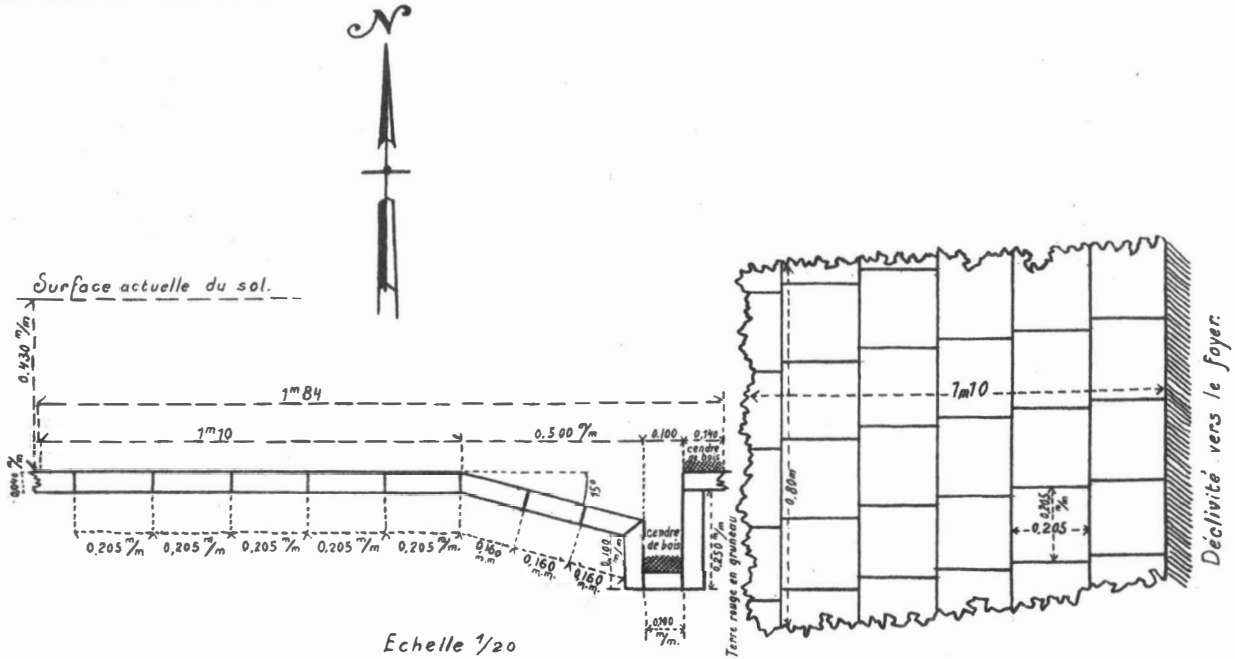

Fouilles de Thielrode

Coupe & Plan
des vestiges
d'habitation
(Steenakker)

G. Willemsen & Th. de Decker

PL. I.

certains endroits de 0m05, sur les carreaux posés horizontalement à équerre au sommet de la paroi verticale la plus élevée de la rigole. Sous ces dalles la terre était à moitié cuite et transformée en grumeaux rouges.

Nous croyons pouvoir conclure de tout ce qui précède que nous nous trouvons ici devant les vestiges de ce qui fut l'habitation des potiers et tuiliers qui utilisaient le puits découvert en 1904.

Les cendres trouvées au sommet de la paroi verticale E. de la rigole sont indiscutablement les restes du foyer de cette habitation et quant à celles trouvées dans la rigole même, elles démontrent que cette dernière servait de cendrier.

Sur la partie horizontale du carrelage nous avons trouvé un fragement de col d'un *dolium*. Ce col devait avoir une circonférence intérieure de 0.434m/m. Nous y avons aussi trouvé un fragment de boite d'hypocauste, ainsi qu'un carreau de forme hexagonale irrégulière.

Sur le dallage en déclivité, allant vers le cendrier du foyer, nous avons recueilli deux fragments de poterie en pseudo-samien.

Le premier est une partie d'une *patina* portant au fond et à l'intérieur le sigle

VENICARVS

marque de potier dont des exemplaires ont été trouvés à Nimègue, Vechten et Voorburg (1).

L'autre fragment (hauteur 0.098, longueur 0.100. Corde de l'arc de cercle 0.097) est également une partie de *patina*. Celle-ci ne porte pas la marque du potier, mais à l'extérieur celle du fabricant du moule

ALBVCI.

Ce fragment est orné à sa partie supérieure, à 0.030 m/m sous

(1) H. Schuermans. *Sigles figulins*. Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique, 2e série, tome III, p 264.

le bord, d'un cordon formé d'oves, avec en dessous une panthère ou un lion rampant, sous celui-ci un dauphin nageant. A gauche, on ne voit que le bras d'un Mercure tenant le caducée; à droite, un Jupiter (?) avec sur le côté, à gauche, la marque. Celle ci, ainsi que les figures, sont en relief et chacune de ces dernières est séparée de sa voisine par une torsade, soit verticale, soit horizontale, soit en guirlande (pl. II).

Les poteries portant le sigle ALBVCI ont été rencontrées en de nombreux endroits en France, en Belgique, en Suisse, en Angleterre, près des frontières de la Prusse Orientale, en Italie (1), de telle sorte que 59 exemplaires de ce potier ont été retrouvés (2).

Or, comme nous savons (3) que les grands fabricants de poteries de Lezoux, parmi lesquels figure Albucius, ne commencèrent à exporter leurs produits en grandes quantités vers le Nord de l'Empire et vers l'Est jusqu'aux frontières de la Prusse Orientale, qu'à partir de l'époque de Trajan (98-117), nous croyons pouvoir conclure, sous réserve de ce que nos fouilles ultérieures nous révèleront encore, que le puits de Thielrode et l'habitation qui en dépendait furent établis dans le courant du IIe siècle de notre ère.

G. Willemsen et Th. de Decker.

3 décembre 1905.

---

(1) Cf. H. Schuermans. *Op. cit.*, p. 40 et J. Déchelette. *Les vases céramiques ornés de la Gaule Romaine (Narbonnaise, Aquitaine et Lyonnaise)*, tome I, p. 156.

(2) Déchelette. *Op. cit.*, p. 197. Au moment de la mise sous presse de cette notice, nous apprenons qu'un exemplaire a encore été trouvé à Anderlecht (Ann. de la Société d'Archéologie de Bruxelles, tome 20, 1906, p. 254), ce qui porte le nombre d'exemplaires recueillis à 61, y compris le nôtre.

(3) *Ibid*, pp. 194 ss.

Pl. II. Echelle: 25 %

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

Séance du 10 juin 1906 183

Liste des livres parvenus à la bibliothèque pendant les mois de juin et juillet 1906 185

Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la bibliothèque, par M. Fernand Donnet 188

Le pont des Romains de Herstal. Le « Pons Mosae » de Tacite (avec planche), par M. Ch. J. Combaire 194

L'horloge et le carillon du beffroi de Tournai en 1543-1544, par M. Ernest Matthieu 204

A propos d'un tableau de Jordaens, par M. l'abbé Polyd. Daniëls . 212

« Géographie historique du Brabant. Les plus anciennes circonscriptions civiles ». Rapport présenté par M. l'abbé Laenen . . 215

Deuxième note sommaire sur les fouilles de Thielrode (avec planches), par MM. Willemsen et Th. De Decker 218

La correspondance envoyée à l'Académie et les envois destinés à la bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Donnet, secrétaire, rue du Transvaal, 53, à Anvers.

L'abonnement aux **Annales** est de **10 frs. par an** — au **Bulletin** de **3 frs.**, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.

On s'abonne en s'adressant au trésorier, **Courte rue de l'Hôpital, 14, à Anvers.**

Les Annales de l'Académie forment, par an un gros volume orné de gravures, de planches, de cartes, etc., fourni par livraisons.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

1906

IV

ANVERS
IMPRIMERIE J. VAN HILLE-DE BACKER, 35, RUE ZIRK
1906

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT QUATRE FOIS PAR AN

TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES.

Texte: La feuille de 16 pages: (1)

Papier du Bulletin	5	centimes.
» velin	8	»
Couverture non imprimée	1	»
» imprimée	5	»

Titre et faux-titre:

Papier du Bulletin	5	centimes.
» velin	8	»

Brochage: de 3 feuilles au moins	3	»
» de 3 à 6 feuilles	6	»
» de plus de 6 feuilles	8	»

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

SÉANCE PUBLIQUE

DU

DIMANCHE 7 OCTOBRE 1906

La séance s'ouvre à 11 heures, dans la salle Leys, en l'hôtel de ville d'Anvers. Un public nombreux a répondu à l'appel de l'Académie et occupe toutes les places.

Au bureau siégent: MM. le R. P. van den Gheyn, *président*, et Fernand Donnet, *secrétaire*.

Sont présents: MM. Max Rooses, Hymans, Soil de Moriamé, Arth. Blomme, de Witte, Geudens, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, de Pauw, chanoine van den Gheyn, Van Neuss, Bergmans, L. Blomme, abbé Laenen et Kintsschots, membres titulaires; MM. Willemsen, Dubois, Dr van Dorslaer, Coninckx, Casier, Hulin et Heins, membres correspondants regnicoles; M. De Vriendt, membre honoraire regnicole.

Se sont excusés de ne pouvoir assister à la réunion: MM. Saintenoy, *vice-président*, Theunissens, *trésorier*, baron de Vinck de Winnezeele, de Behault de Dornon, Destrée, Stroobant, membres titulaires; MM. Combaire, Naveau, Bilmeyer, membres correspondants regnicoles; M. le comte Lair, membre honoraire étranger; MM. Montero, baron d'Avout et Fordham, membres correspondants étrangers.

Suivant les prescriptions de l'ordre du jour, prennent successivement la parole: le R. P. van den Gheyn, S.-J., qui parle du *Mobilier de l'hôtel de Nassau à Bruxelles en 1618*; M. Edm. Geudens, qui donne connaissance d'une étude topographique relative à *l'Ancien béguinage d'Anvers;* M. Henri Hymans, qui développe *Un point d'histoire*, et M. Joseph Casier, qui présente un travail relatif à *l'Art flamand à la Cour de Philippe-le-Hardi.*

Ces différentes communications sont reproduites ci-après.

Après que le président eût adressé quelques paroles de remercîment au public, la séance fut levée à 12 3/4 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
J. VAN DEN GHEYN, S. J.

LE MOBILIER

DE

L'HOTEL DE NASSAU A BRUXELLES

EN 1618

Le 20 février 1618, mourait, sans enfants, à Bruxelles, dans l'hôtel de Nassau, Philippe-Guillaume prince d'Orange, comte de Buren et époux d'Éléonore de Bourbon, princesse de Condé (1).

A la suite de ce décès, les biens meubles de l'hôtel furent inventoriés et estimés. L'inventaire se trouve aux Archives générales du Royaume à Bruxelles (2), et la section des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique a naguère acquis une copie de l'acte d'estimation (3). Cette copie est du temps, soit du XVII^e^ siècle, du 17 février 1619, un peu moins d'un an après la mort du prince.

On s'intéresse, et avec raison, aux documents de ce genre. Sous l'aride nomenclature de choses, qui, à première vue, peuvent paraître banales, l'imagination de l'archéologue relève mille détails

(1) Voir sur Philippe-Guillaume d'Orange, AMELOT DE LA HOUSSAYE, *Histoire de Guillaume de Nassau,* Londres, 1754, t. II, pp. 1-16.

(2) Conseil privé, carton n° 214.

(3) N° II. 3560. Ce volume fut acheté, en avril 1906, à M. Schemit, à Paris, pour fr. 150.

significatifs qui, à ses regards charmés, déroulent le tableau évocateur du passé. Bien plus — et nous aurons tout à l'heure une preuve nouvelle de cette assertion — les inventaires anciens aiguillent souvent les chercheurs sur la bonne piste pour leur faire reconnaître et identifier des objets de nos musées ou de nos collections (1).

Au cas présent, l'étude de l'inventaire du mobilier de l'hôtel de Nassau est d'autant plus suggestive, que, comme le remarque déjà Wauters, on ne possède guère de renseignements sur l'intérieur de ce palais (2). Seul André Van Hasselt (3) avait signalé deux particularités: la chapelle renfermait un tableau d'Hugo van der Goes, et dans une chambre, il y avait un lit où pouvaient dormir à l'aise cinquante personnes.

Quelques années après, Alexandre Pinchart extrayait de l'in-

(1) Cf. A. PINCHART, *Bibliothèque et collection de tableaux d'un chanoine de Sainte-Waudru au XVI^e siècle; Inventaire des tableaux, bijoux, livres et tapisseries, etc., d'Alexandre d'Arenberg, prince de Chimay, dans* LE BIBLIOPHILE BELGE, t. IV, pp. 135-41, 375 87; E. SOIL., *Un inventaire tournaisien de 1527, dans* ANNALES DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE, 4e série, t. II, pp. 153-227; J. DE CHESTRET DE HANEFFE, *La Maison de Jean du Chesne, chanoine de Saint-Lambert au XV^e siècle* dans BULLETIN DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS, t XXXV, pp. 117-40; B^on JEAN BETHUNE, *Documents concernant Olivier de Wree,* dans BULLETINS DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE BRUGES, 5e série, t. IV; B^on FRANÇOIS BETHUNE, *L'Inventaire des meubles délaissés lors de son entrée en religion par Antoine d'Arenberg, comte de Seneghem,* dans MESSAGER DES SCIENCES HISTORIQUES, 1893, pp. 54-88; 1894, pp. 23-35, 407-421; 1895, pp. 51-63, 121-139, 237-252; 1896, pp. 102-109; J. CUVELIER, *La garde-robe, les bijoux et le mobilier d'une patricienne flamande sous le règne de Charles-Quint,* dans COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE, 5e série, t. VIII, pp. 173-92; A. DE POORTER, *Een inventaris van 't iaar 1632,* Bruges, 1905; D. BROUWERS, *Le Mobilier d'Éverard IV de la Marck, grand mayeur de Liége,* dans BULLETINS DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE, t. LXXV, 1906, p. (17)-(32). Cette liste n'épuise pas la série de tous les inventaires publiés en Belgique.

(2) *Histoire de la ville de Bruxelles,* t. III, p. 365.

(3) *Albert Durer en Belgique,* REVUE DE BRUXELLES, janvier 1839, p. 79. Cf. CAMPE, *Reliquien van Albrecht Dürer,* Nürenberg, 1828, p. 90.

ventaire conservé aux Archives une liste des tableaux qui ornaient les appartements de l'hôtel de Nassau (1).

L'acte d'estimation dont nous avons parlé, procède méthodiquement. On trouve d'abord le relevé de l'orfèvrerie, vaisselle et bijoux; puis vient celui de la garde robe et des meubles et enfin la liste des tableaux. Chacune de ces parties de l'inventaire est dressée par des gens du métier, et par suite compétents pour apprécier à leur juste valeur les diverses pièces. A noter, pour l'expertise des tableaux, les noms de deux peintres célèbres, Octavio van Veen (Otto Vaenius) et Henri de Clercq.

La vaisselle est abondante et riche. Parmi les pièces en or ou dorées, on compte dix bassins, douze aiguières, six burettes, huit flacons, onze coupes, vingt-cinq tasses avec couvercle et treize sans couvercle, onze gobelets, dix-huit chandeliers, huit plats, vingt-six salières, deux cadenas armoriés (2), deux vinaigriers, trente-huit assiettes, cinq cuillers et cinq fourchettes.

Ce furent les orfèvres de France et de Hollande qui fournirent le plus fort contingent à la vaisselle d'or de l'hôtel de Nassau. En effet, le poinçon de Paris apparaît quarante fois et celui de Hollande, vingt-trois fois. Il n'est point malaisé d'expliquer l'abondance de l'orfèvrerie française et hollandaise. Cette proportion est naturelle dans une maison, où la dame de céans, Éléonore de Bourbon, venait de France et où le maître était d'origine hollandaise. Puis viennent l'Allemagne avec cinq pièces, l'Angleterre et l'Espagne chacune avec trois. Il y a cependant quelques marques belges; j'en ai compté six pour Bruxelles et le poinçon d'Anvers apparaît sur deux flacons, une coupe et deux salières.

La plupart des pièces sont armoriées, soit aux armes du prince d'Orange seul, soit à celles réunies du prince et de la princesse. Il y a une coupe aux armes des États généraux des provinces unies, une autre aux armes de Buren, une troisième avec les armoiries de Steen-

(1) *Archives des arts, sciences et lettres*, t. III, p. 91-94; cf. t. I, p. 185.

(2) Petit coffret, fermé d'une chaîne, avec une petite serrure, dans lequel on enfermait divers objets du service de la table, tels que la salière, les cuillers, les couteaux, etc. Cf. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire du mobilier*, sub verbo.

bergen, une autre avec celles de Leerdam et une cinquième est ornée de l'écu du prince Maurice de Nassau (1). Une tasse porte les armoiries du duc de Bourgogne.

Quelques-uns de ces objets sont remarquables par leurs formes curieuses. Une coupe dorée et ciselée est « faicte en forme de roisin avecq un boucquet de fleurs au dessus », une autre ressemble à une coquille. Voici comment l'inventaire décrit une autre coupe : « dorée et ciselée où on meet quatorze goubletz dedanz intitulez les Apostres ». Sur une tasse est représentée la ville de Breda, sur une autre le château de Breda, sur une troisième un « pescheur de ligne ». Il y avait un gobelet en forme de moulin à vent et deux autres en forme de gondole.

La vaisselle d'argent est plus abondante encore — cela s'entend — que les services en or. Après ce que nous venons de dire de ceux-ci, les détails à relever au sujet de la « vaisselle blanche », comme dit l'inventaire, seraient un peu fastidieux. Signalons toutefois « deux tasses d'argent ayant le bord doré faictes en poinctes de diamant ». Ce travail est anversois, car l'inventaire ajoute « estant poinçon d'Anvers ».

On s'intéressera davantage, croyons-nous, aux « bagues et joyaulx ». Le bijou le plus remarquable est décrit comme suit : « Une grande enseigne de diamans en forme de pennache, avecq une demie lune, au milieu ung grand diamant foible en façon de table, une piramide dessus et six branches de costé et d'aultre, le tout garny de deux cent trente cincq diamants, tant grands que petits, desquels néantmoinz manquent un moyen et un aultre petit ». Ce superbe bijou est évalué à la somme — énorme pour le temps — de 8421 livres.

Il y avait en outre des boutons de diamant, des chaînes d'or, des colliers, des bagues, au nombre d'une vingtaine. Sur une des « enseignes de diamant », était représenté en émaux le jugement de Salomon. Un des anneaux d'or avait un chaton tournant qui contenait deux portraits, l'un d'homme, l'autre de femme.

Passons à la garde robe. Monseigneur Philippe-Guillaume d'Orange

(1) C'était le frère de Philippe d'Orange, le second fils du Taciturne.

possédait une douzaine de costumes complets, de couleurs variées, écarlate, gros de Naples, velours gris, velours rouge, satin noir, satin colombin. violet et or. Mais on ne renseigne que quatre chapeaux en broderie d'or et une seule robe de nuit « de satin tanné avecq deux passemens d'or alentour, doublée de martres ».

L'arsenal était peu garni, trois épées, deux paires de pistolets, trois arquebuses, et huit épées de tournoi.

Sous la rubrique *Linge ayant servy au corps du dit feu seigneur prince d'Oranges*, nous relevons la mention de vingt-cinq chemises, seize fraises, neuf à la française et sept à l'espagnole, dix paires de poignettes, cinq rabats, quatorze paires de manchettes, seize mouchoirs, douze essuie-mains.

Bon nombre de ces fraises, poignettes, rabats, manchettes et mouchoirs sont ornés de dentelles, et notre confrère M. Eugène van Overloop, conservateur en chef des Musées royaux des arts industriels, a été vivement frappé des détails que l'inventaire renferme à ce sujet, et qui ne sont nullement dépourvus d'importance pour l'histoire de l'industrie dentellière aux Pays-Bas.

La lingerie de l'hôtel de Nassau était abondamment fournie. On sait que c'était un des grands luxes de nos ancêtres. Il n'est pas possible de retranscrire ici l'inventaire. Nous appellerons seulement l'attention sur le linge damassé, où l'on trouvera entre autres trente-quatre serviettes avec l'histoire de Troie, seize autres avec celle de Samson; sur vingt-trois serviettes étaient représentées des scènes de chasse.

L'inventaire des meubles proprement dits permet d'abord de nous rendre compte du nombre et de la nature des appartements qui composaient l'hôtel de Nassau.

Une cinquantaine de locaux différents sont désignés: chapelle, salle à manger, salle de bal, cabinet du prince, chambre du conseil, chambre d'audience, chambre à coucher de Son Excellence et de Madame, chambre des pages, des Suisses, du docteur, et d'autres employés divers dont le nom est cité, du maître-d'hôtel, du sommelier, du brodeur, et jusqu'à la lavanderie, où Christine, la lavandière de Madame, pend ses linges. Nous apprenons par l'inventaire le nom des deux tours du palais; l'une s'appelait *tour du dragon*

parce qu'elle était surmontée d'un de ces monstres, l'autre *tour blanche*.

En général, le mobilier de ces pièces est plutôt modeste. Voici ce que l'on trouve dans les appartements de Son Excellence: d'abord, un lit de camp, garni de serge verte, et dont les franges sont en filoselle jaune, puis un autre lit, une armoire en bois, une table, trois sièges de cuir noir et trois de damas bleu. L'ornement le plus remarquable consiste en six pièces de tapisserie, représentant l'histoire de Cyrus, évaluées à 1485 livres.

A la chapelle, il y avait un « devantier d'autel en broderie d'or et soye fort riche, représentant Notre Seigneur en la Cène, à Imaus, avecq les publicains, au lavement de ses saints pieds par la Magdaleine et les nopces de Cananee. » Cette pièce est estimée 2500 livres.

Notre collègue, M. Joseph Destrée, conservateur aux Musées royaux des arts industriels, auquel j'ai eu l'occasion de montrer ce texte, n'est pas éloigné de penser que cet *antependium* est aujourd'hui conservé au Musée du Cinquantenaire à Bruxelles (1).

En effet, l'*antependium* du Musée répond trait pour trait à la description que fait notre inventaire de celui de l'hôtel de Nassau. De plus, l'abbé de Grimberghe, Christophe Outers, dont les armoiries ont été ajoutées sur *l'antependium*, est manifestement postérieur d'un siècle à la confection du devantier.

L'hôtel de Nassau, d'après l'inventaire de 1618, possédait encore quelques autres tapisseries, une descente de croix, l'histoire de la femme adultère et sept pièces retraçant la vie d'Hannibal.

Il y avait à l'hôtel de Nassau une petite collection de tableaux, qui furent, comme nous l'avons dit, inventoriés et estimés par Otto Vaenius et Henri de Clercq.

Une observation à propos du nombre de ces peintures. Dans l'acte d'estimation, il n'y en a que vingt-trois, tandis que Pinchart, qui publia la liste d'après l'inventaire conservé aux Archives du

(1) C'est l'*antependium* dit de Grimberghe; il est reproduit et décrit par M. J. Destrée, dans sa publication, ***Musées royaux des Arts décoratifs et industriels.***

Royaume, en compte quarante-neuf (1). En particulier, a disparu le tableau représentant les sept sacrements et que l'on a cru, sans preuve aucune, être celui d'Hugo van der Goes signalé par Albert Durer.

Comment expliquer cette contradiction? Que s'est-il passé entre le 26 mars 1618, date de l'inventaire, et le 7 septembre 1618, jour auquel les tableaux furent estimés par Otto Vaenius et Henri de Clercq?

Les minutes de l'inventaire déposé aux Archives générales du Royaume éclaircissent en partie ce mystère. En effet, plusieurs tableaux, après avoir été portés à l'inventaire, en ont été rayés, et en marge des notes expliquent pour quelles raisons ils ne furent point soumis à l'estimation. Ainsi, le portrait du prince Philippe-Guillaume d'Orange a été donné au comte Henri de Nassau (2). Un autre portrait du prince (3), avec celui de la princesse de Condé (4), a été envoyé à « Son Excellence de Breda » (5). La peinture d'Actéon a été de même transportée à Bréda (6). Le portrait du comte Maurice de Nassau et le tableau de Lucrèce (7) furent rendus à un sieur Cools, auxquels ils appartenaient.

Mais, on le voit, l'explication donnée n'est point adéquate, et pour plusieurs tableaux (8), leur disparition entre le 26 mars et le 7 septembre 1618 demeure une énigme. Nous n'essaierons pas de la résoudre, ni d'émettre, à ce sujet, des jugements qui pourraient aisément être téméraires.

Chose regrettable, les noms des peintres des tableaux de l'hôtel de Nassau ne sont jamais mentionnés, ce qui rend l'identification

(1) *Archives des arts, sciences et lettres*, t. III, pp. 92-94.
(2) N° 32 de la liste dressée par Pinchart, p. 94.
(3) N° 23 de la même liste, p. 93.
(4) N° 24 de la liste de Pinchart, p. 93.
(5) C'est-à-dire à Maurice de Nassau.
(6) N° 43 de la liste de Pinchart, p. 94.
(7) Pinchart n'a point mentionné ces tableaux, bien qu'ils se trouvent signalés par l'inventaire.
(8) Les nnos 26, 29, 30, 31, 41, 42, 44-50, 54, 57-58 de la liste dressée par Pinchart.

aussi difficile qu'incertaine. Ainsi, par exemple, nous ne sommes point à même de désigner dans les galeries du prince d'Orange l'œuvre attribuée par Albert Durer à Hugo van der Goes.

Quoiqu'il en soit, voici l'indication sommaire des tableaux soumis à l'estimation d'Otto Vaenius et d'Henri de Clercq. En général, ils ne sont pas très haut cotés.

Au cabinet du prince d'Orange, il y avait, dit l'inventaire, « une grande peinture antique à l'huile aussi large que le dit cabinet, représentant une dédicasse de villaige ».

Il y avait aussi un petit tableau représentant une corbeille de fleurs; sur un autre était la scène du jugement. Deux autres retraçaient des histoires de l'ancien Testament. Adam et Ève sont signalés sur deux peintures, de même le jugement de Paris. La déesse Flore était figurée sur un des tableaux, sur un autre la boutique d'un peintre, sur un troisième l'hiver. Les autres tableaux du cabinet du prince représentaient un paysage et des batailles de soldats et de paysans.

A la chambre du Conseil, l'inventaire renseigne cinq tableaux, l'adoration des mages, les quatre éléments, la descendance de S^te^ Anne, une sultane et la Vierge. Ce dernier tableau était un diptyque, « à deux fenestres », dit l'inventaire.

A la chambre du maître d'hôtel, on signale un tableau représentant la kermesse d'Hoboken (1).

A la salle au dessus de la galerie était une grande peinture, où l'on voyait une flotte de plusieurs navires. Dans une chambre dite chambre de Potter, était appendu le portrait d'une chambrière de Soliman. La chapelle était ornée d'un tableau peint sur bois représentant la Vierge et l'enfant et d'un Christ en croix.

On le voit, ces indications sont bien sommaires, peut-être seront-elles pourtant suffisantes à quelque critique d'art sagace et lui

(1) Serait-ce la composition portant le nom de Bruegel, dans une gravure publiée par de Mumpere, et qu'on appelle la « kermesse d'Hoboken », à cause de l'inscription *Dit is de Gulde van Hoboken*, qui s'y trouve? Cf. R. Van Bastelaer et G. H. de Loo, *Peter Bruegel l'ancien, son œuvre et son temps*, p. 84.

permettront-elles de retrouver quelques-uns des tableaux de l'hôtel de Nassau, si toutefois il en est échappé à l'incendie de 1625.

Le plus précieux de ces tableaux devait être la marine qui se trouvait dans la salle au dessus de la galerie, car il était évalué à 2000 livres.

Dans la chambre du Conseil, il y avait deux cartes, l'une d'Espagne, l'autre « du polder nommé *den ouden Moere* ».

Après avoir sommairement indiqué ce que l'inventaire de l'hôtel de Nassau signale de plus remarquable, il faut bien faire observer que l'acte d'estimation est muet sur le contenu de la bibliothèque et sur celui des écuries. La première lacune n'est pas absolument surprenante, et bien que bon nombre de grands seigneurs, aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, fissent étalage d'érudition, il n'y avait cependant pour eux aucune obligation formelle d'être bibliophiles. Mais on pourrait s'étonner davantage de constater que le prince d'Orange n'eût laissé dans son héritage ni chevaux ni voitures.

Aussi, cette seconde lacune n'est-elle qu'apparente, car si l'on recourt à l'inventaire gardé aux Archives générales du Royaume, on verra que les écuries pour avoir échappé à l'estimation des experts, n'en étaient pas moins bien fournies.

On y comptait, en effet, dix-huit chevaux de selle, trois poulains, onze chevaux de chasse, seize de carrosse et six mulets. Le plus grand nombre de ces chevaux provenait d'Espagne et nos ancêtres purent voir à Bruxelles ces superbes coursiers andalous, qui aujourd'hui encore font l'admiration des voyageurs en Espagne, à l'heure des promenades quotidiennes sur les *paseos*.

Les carrosses n'étaient pas fort nombreux, il n'y en avait que trois, deux de gala et un de chasse. Le premier était garni de velours rouge, l'autre de velours bleu. Il y avait aussi un traîneau doré, dénommé par l'inventaire « ouvraige de Nurenberg ».

Telle est l'analyse sommaire de l'inventaire du mobilier de l'hôtel de Nassau en 1618, à Bruxelles. Elle nous a permis de jeter un coup d'œil furtif sur la vie d'autrefois et, si, comme nous le pensons, la conjecture de M. Destrée se vérifie, de donner un certificat d'identité à l'une des plus belles pièces de nos Musées royaux d'antiquités.

Au surplus, cette courte étude est loin d'épuiser l'intérêt que peut offrir le document que nous avons examiné; d'autres encore en extrairont, à différents points de vue, maintes observations aussi importantes et aussi suggestives que celles que nous avons rapidement esquissées.

J. Van den Gheyn, S. J.

L'ANCIEN BÉGUINAGE D'ANVERS

ESSAI DE TOPOGRAPHIE

Pour l'intelligence de cette étude, il importe de se représenter l'ancien emplacement de la citadelle du sud et l'Esplanade ou vaste plaine, qui, au nord et à l'est, s'étendait entre la forteresse et la ville.

Le périmètre de la citadelle avec ses glacis, enclavait à peu près le vaste quartier, compris de nos jours entre la rue de Gand, la place du Sud, la rue van Beers, la place du Trône, la rue de Saxe, la rue Bréderode (rond-point)[; les rues du Palais et de la Brèche; l'avenue du Sud, la rue du Bastion (entrée), la rue du Compromis (extrémité); la rue des Gueux, le côté nord-est de la place Marnix et la rue de l'Escaut allant joindre, à partir de son rond-point, par une ligne idéale, le centre du bassin aux Charbons; enfin, le quai Wallon avec le quai sud du bassin aux Briques.

Dans un périmètre plus restreint, on trouvait les cinq bastions aux endroits suivants: 1° entre la rue Charles Rogier et les rues des Peintres et du Taciturne; au coin de la rue des Sculpteurs et de l'avenue du Sud; entre la rue de Hornes, l'avenue du Peuple (terrain de l'ancien *Palais de l'Industrie)* et l'avenue du Sud; à la tête ouest du pont qui sépare le bassin aux Briques du bassin des Bateliers; au bassin aux Charbons, entre les rues du Musée et des Peintres.

La démolition de la citadelle fut entreprise en 1874.

L'Esplanade ou *Place d'Armes* (1) avait AU NORD, une voie

(1) *Ita,* un plan d'Anvers de 1840, conservé aux archives de la Province.

pavée, devenue la rue Kronenburg, l'extrémité de la rue du Couvent et le flanc sud de l'arsenal militaire; AU SUD, la citadelle, une section des remparts avec la porte des Béguines (1); A L'OUEST, un chantier et les glacis vers la *Porte de Fer* (2) menant au Kiel et au delà; A L'EST, la voie publique, aujourd'hui la rue de l'Esplanade. Entre la plaine et les deux voies pavées, on voyait une allée bordée d'arbres de chaque côté. L'allée parallèle à la rue Kronenburg se dédoublait à partir de la ruelle du Livre (rue Nationale), jusqu'à la rue des Béguines, où, avec ses arbres, elle se déployait en tablier, ce que la situation actuelle du lieu permet encore de vérifier (3).

Cette configuration des terrains datait plus ou moins encore de l'époque où la ville fut agrandie de ce côté, ou plutôt complétée dans son système de défense, après la construction de la citadelle. Avant cette époque, la muraille d'enceinte, au point où aboutissent de nos jours, dans la rue des Béguines, les rues Bervoets et Kronenburg, livrait passage vers la campagne par une « poterne » la porte des Béguines primitive. En sortant de la ville de ce côté, on trouvait le Béguinage à une distance de quelque trois cents mètres.

* * *

Les historiens sont d'accord pour dire que le Béguinage, dénommé également *Mont de Sion* ou *Sion* tout court, existait dès le XIII^e^ siècle. DIERCXSENS en rapporte l'existence à l'année 1240 (4). Après lui, on a découvert qu'en 1215, le Béguinage avait un curé du nom de Joannes... Celui-ci mourut en 1230. Puis, après la constatation, dans la nomenclature des desservants, d'une lacune

(1) Démolie en 1866. La place de cette porte correspond à la section actuelle de la rue de l'Esplanade, située à 40 mètres environ de l'axe du Rempart de la Porte des Béguines.

(2) C'était un simple pont-levis jeté sur le canal d'alimentation, par l'Escaut, des fossés de la citadelle.

(3) Cfr. *Plan géométrique parcellaire de la ville d'Anvers, dressé en 1846, par l'inspecteur du cadastre de la province, F.-A. Losson, etc.* D. Avanzo et C^ie^ Liége.

(4) *Antverpia Christo nascens et crescens.* Tome I, p. 242.

comprenant seize années, on a trouvé, en 1246, Gerungus de Brecht, qui mourut en 1281, après trente-cinq années de fonctions pastorales (1). On peut hardiment conclure de là, qu'après l'hôpital Sainte-Elisabeth, le Béguinage est aujourd'hui la plus ancienne institution monacale, ou plutôt, quasi-monacale d'Anvers.

En 1496, son importance s'exprimait par « 76 foyers »; en 1526, par 102 « feux » ou demeures, réparties dans soixante-cinq maisons (2).

Son église, dit-on, occupait la place de la (nouvelle) porte des Béguines (3). L'enclos *(« 't Hoff »)* était administré par trois « Maîtresses » *(Meesterssen)*. L'une d'elles, la principale, administrait « *l'Infirmerie* ». C'était, dans le sens propre du mot, le bâtiment ou local réservé aux Béguines vieilles ou infirmes, mais indigentes avant tout. Des deux autres Maîtresses, l'une avait l'administration de l'église du couvent, l'autre celle de la Table du Saint-Esprit ou « mense des pauvres ». Avec quelques anciennes dames Béguines, ces trois Maîtresses formaient le Conseil d'administration.

Des Béguines, comme communauté, il est fort rarement question en matière de gestion de biens et de revenus. Elles devaient, en effet, pouvoir subsister de leur avoir personnel. Très souvent, elles en affectaient le surplus ou la succession aux œuvres pies du couvent. Voilà pourquoi les actes publics ne mentionnent généralement que l'Infirmerie, la Table du Saint-Esprit ou l'église.

* * *

En 1542, le Béguinage fut brûlé à ras de sol, sur l'ordre du Magistrat, pour la sécurité de ville, à l'approche des bandes armées de Martin Van Rossem. Il ne fut pas reconstruit, mais transféré, trois ans après, dans la rue Rouge, où il existe encore (4).

A cette occasion, le Béguinage céda les terrains de son enclos,

(1) Cfr. *Inscrip. fun. et monum. de la province d'Anvers.* Couvents, p. 496.

(2) Cfr. *Historisch onderzoek naer den oorsprong en den waren naem der openbare plaetsen en andere oudheden van Antwerpen*, pp. 262 et 264. Anvers, H. P. Van der Hey, 1828.

(3) *Ita*, Diercxsens, *Op. cit.*

(4) A ce sujet, consulter l'annexe de cette notice.

d'une contenance de 1456 verges, à un nommé Gérard Bruynseels, officier des accises. Pour déterminer l'orientation et les limites de ce fonds, on devrait pouvoir procéder à une triangulation de terrains vers le nord, opération dont les bases font encore défaut. Il n'en est pas ainsi, heureusement, pour les terrains vers le sud. Ici l'on possède des données qui permettent d'entrevoir, si pas d'établir, l'emplacement du Béguinage primitif. Il doit s'être trouvé en deça de l'axe de notre avenue du Sud, autour, ou à l'ouest de la porte des Béguines (démolie) c'est-à-dire, à la place de la section des remparts qui reliait cette porte à la citadelle.

Discutons cette probabilité.

***

Les Béguines, ou plutôt « l'Infirmerie du Béguinage », possédait un nombre assez respectable de propriétés rurales, tels, entre autres, deux grands jardins potagers, situés entre *Ballaer* et le couvent, *retro curtim Begginarum*, c'est-à-dire, au sud, mais en deça du quartier dit *Ballaer*. L'endroit s'appelait *Calloe(s)*, au XIVe siècle du moins. On le sait par les titres de certaines propriétés tombées dans les fortifications. Ces titres sont pourvus de notes précieuses pour les études topographiques, tel un acte concernant l'échange fait entre le Béguinage et l'abbaye de Saint-Michel, daté comme suit: *Anno domini millesimo tricentesimo quarto, feria secunda post dominicam qua cantatur Lœtare Jherusalem*, soit du 28 mars 1305, nouveau style (1); tel encore l'acte daté de la veille de Pâques 1308, « *alsmen screef M. ccc ende achte in paeschavonde* » (2), et dont une copie de la seconde moitié du XVIe siècle porte pour titre: *hypotheek op zeker erffenisse gelegen op Calloe buyten Antwerpen, ontrent duert beghynhoff* PLEECHT TE STAENE »; ce qui veut dire: « hypothèque sur une terre sise à Calloe, hors d'Anvers, près de l'ancien emplacement du Béguinage » (3). Un titre de rente du 6 octobre 1438 s'exprime

(1) Archives des hospices civils d'Anvers. Fonds de l'hôpital Sainte-Elisabeth. Carton des propriétés rurales.

(2) La bénédiction du cierge pascal n'étant pas énoncée, le millésime pourrait bien devoir être porté à 1309.

(3) Même fonds. Cartulaire I, fo xcij et Cartulaire II, fo 73.

de même. Négligeant les citations conformes, citons plutôt un titre de rente du 17 juillet 1481, dont l'endossement permet de présumer la cession au génie militaire de terrains situés derrière le Béguinage, à *Calloe* notamment. On lit au *verso* du document en question: « *hier es naer vernomen, de eerfve is met het kasteel te niet gheyaen* »; traduction: « après informations prises, on a constaté que le bien-fonds a été supprimé par la citadelle » (1).

Le Béguinage n'a pu nous transmettre les titres de ses biens expropriés ou vendus, ces titres étant allés, en ce temps, aux acquéreurs. Il a donc fallu chercher ailleurs la démonstration qui précède. Ses archives permettent néanmoins d'établir dûment que le Béguinage céda presque la moitié de ses biens-fonds adjacents pour les travaux stratégiques. C'est un point de repère essentiel.

* * *

La construction de la citadelle (1567-1572), nécessita des dépenses d'expropriation considérables. Elle amena le reculement de l'enceinte fortifiée et de la porte des Béguines.

Pas n'est besoin d'entrer à ce propos dans des détails par trop étrangers au sujet. Il suffira de rappeler que les terrains non utilisés par le génie militaire furent revendus. Un exemple; il confirmera avant tout ce qui a été dit du chemin conduisant au Béguinage.

Le 26 juin 1566, Philippe Nuyens vendit à Jean Willems une parcelle de jardin potager, mesurant 69 verges, « ayant appartenu à l'administration de la guerre et formant le restant de 200 1/2 verges de terrains expropriées par la ville pour la construction des fortifications ». Il s'agissait évidemment de terrains situés entre l'ancienne enceinte murale ou la poterne des Béguines et les nouveaux remparts, sur le chemin menant à l'ancien Béguinage (2).

(1) Même fonds. Titres de propriétés rurales.

(2) Texte authenthique: *Negenensestich roeden ende dwelck is de reste vanden twee hondert anderhalven royen erven vanden crysman te wesene plach, ende waeraff de resterende erve byder stadt gebruyct is totter fortificatien ende vesten der zelver, geleyen buyten tbegynhof alhier was inde strate daermen ten beghynhovewaert ginck* ». Fonds de l'hôpital Sainte-Elisabeth, *ut supra.*

L'endossement, d'une date postérieure à celle de l'acte, justifie l'assertion. Il est ainsi conçu : « *dese erve te sien oftse recouvrabel is op den erven vanden pleyn van tcasteel* » ; ce qui veut bien dire : « à examiner si ce bien-fonds ne pourrait pas être récupéré sur les terrains de l'Esplanade ». Or, on vient de lire qu'il était question de terrains bordant (à l'ouest ?) la rue conduisant au Béguinage.

* * *

Il nous faut signaler le récit, d'après lequel, le 10 avril 1577, « on mettait la main à l'œuvre pour achever l'enceinte par la » construction du *crescimento* ». C'était la jointe « ou raccordement de l'enceinte fortifiée à la citadelle ». Le projet d'Andriessens (1) « ne reçut d'ailleurs qu'une exécution partielle et se borna à la » fermeture du corps de place sans y pratiquer la porte de ville » qui n'y fut ouverte que dans la suite et sans la demi-lune destinée » à la couvrir » (2). S'agissait-il alors seulement de la « nouvelle porte des Béguines » ? La haute compétence de l'auteur cité, permettrait à peine d'en douter. Mais alors, comment cette porte a-t-elle pu être indiquée sur le plan du 18 mai 1570, dont il va être question ? Tous les historiens se sont-ils trompés, en indiquant, les uns l'année 1568, les autres 1569, pour l'époque du « déplacement » de la porte des Béguines ? D'autre part, le percement immédiat de cette porte était décidé, presque ordonné, le 25 septembre 1569. C'était l'objet de l'article 12 du cahier des charges pour l'entrepreneur des constructions de la citadelle, soit : « *les* » *conditions sur lesquelles Jacques van Hencxthoven, Prévost du* » *chasteau d'Anvers a empris les récompenses des intéressés des* » *héritaiges démolis et appliqués à l'érection d'iceluy chasteau.* »

Voici le texte de l'article 12 invoqué : « *Item sera incontinent* » *faicte* LA NOUVELLE PORTE (DÉ)JA CONCHEUE EN LADITE NOUVELLE

(1) Abraham Andriessens, bien que dénommé modestement « *metser* », dans certains documents, était capitaine-ingénieur au service du Gouvernement. (Bull. des archives d'Anvers, t. VI, p. 103. Id. V. *passim*).

(2) Cfr. *La fortification d'Anvers au* XVI^e *siècle à l'Exposition de 1894*, par le général WAUWERMANS. V. Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, t. VIII. p. 58.

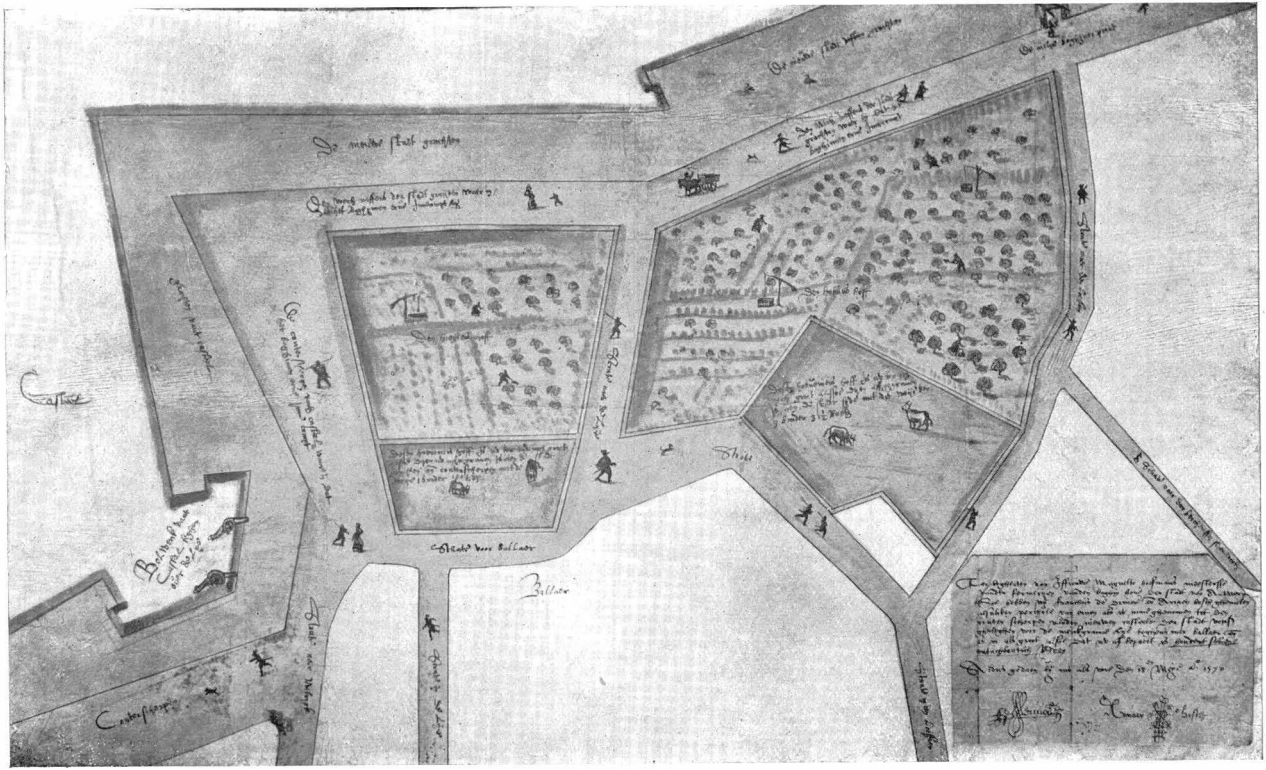

» JOINCTE *entre les deux demy boullewarcqs avec le pont et la* » *chaucie de la rue droicte et ses appartenances par ordonnance* » *et à la charge de son Ex^te pour par icelle avoir libre entrée,* » *sortie et ouverture pour les chariots et chevaulx entrans et sor-* » *tans journellement ladite ville* » (1).

Le « projet » d'Andriessens n'aurait-il donc pu dater de 1567 et avoir été exécuté incontinent quoique seulement en partie? « Son Excellence », à laquelle s'en rapportait l'article 12, n'était autre que le duc d'Albe, un personnage dont les instructions ou les ordres, on le sait, ne comportaient pas de longs délais d'exécution.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'au moins la construction de la demi-lune ne se fit pas en 1577. Le 21 avril, les Etats votaient le démantèlement de la citadelle du côté de la ville. Folle de joie, la population tout entière aida à la démolition des fronts condamnés. Il est donc peu probable que la « jointe », qui mesurait 1110 mètres courants (2), ait pu être construite dans les douze jours à peine écoulés entre cette manifestation populaire et la décision des Etats.

* * *

Au temps des expropriations commandées par les circonstances et conduites tout militairement par le duc d'Albe, le Béguinage fit lever un plan des lieux, à l'effet d'être fixé sur les contenances respectives des biens-fonds cédés à la Ville et de ceux qui étaient laissés en sa possession.

Ce plan est signé comme il suit: « *Ter begherten van Jffrouwe* » *Magriette Hoefmans meestersse* | *vander fermeryen vanden* » *laghinhove der stadt van Antwerpen* | *soe hebben wij Franchois* » *de Drivere ende Adriaen Bosch ghemeten* | *alsulcken perchele* » *van erven als is inne ghenomen totden* | *conter scherpen van-* » *den nieuwen casteele der stadt voirs.* | *gheleghen voor de* » *merckgrawe Lye teghens over ballaer ende* | *is in als groot* » *alsoe dat nu af bepaelt is hondert seven en tachentig Roeden.* » « *Aldus gedaen bij ons als vore den 18^en Meye a^o 1570.* »

« F. DE DRIVER. ADRIAEN BOSCH. »

(1) Archives communales. Carton : *Erven Kasteelplein.*
(2) Général WAUWERMANS, *Op. cit.*

Dressé avec un certain luxe de détails, colorié selon la nature des objets représentés, le plan permet de constater que le Béguinage céda 187 verges de terrain (ares: 0,61,53), pour la contr'escarpe, de la citadelle faisant face au quartier Saint-Laurent (1). Il représente deux lopins de terres, marqués N° 1 et N° 2, avec une contenance respective de 3 bonniers, 31 1/2 verges et 1 bonnier, 190 1/2 verges. Chaque parcelle est subdivisée en un jardin maraîcher et un petit pré. Elles sont traversées par la « rue vers l'Avenue » *(« de strate naer de Lye »)*, soit la rue vers Saint-Laurent (2). Elles sont bornées AU NORD par le chemin longeant le terre-plein des nouveaux remparts (3), chemin créé sur le bien-fonds du Béguinage, *(« den wech neffens der stadt grachten waerin dat het baghinnen erve innecompt »)*; AU SUD, par le quartier *Ballaer*; A L'EST, par la route menant de la nouvelle porte des Béguines vers *Losane*, route coupée à gauche, à mi-chemin, par une rue se dirigeant vers la chaussée de Malines (4); A L'OUEST, enfin, par la contr'escarpe sud de la citadelle, terrain provenant également du Béguinage *(« de conterscerpe vanden casteel waerin dat het baghinen erve inne compt »)*.

La fantaisie du géomètre a distribué sur ce plan des personnages, du bétail, des objets et du matériel de culture et jusqu'aux canons de la citadelle.

Ce plan fut remanié en différentes occasions, quoique avec moins de luxe de détails. Le premier remaniement eut lieu en 1584.

* * *

(1) C'étaient les terrains au nord et au sud du coin de l'avenue du Sud et de la rue des Sculpteurs, où s'élevait jadis le bastion Fernando.

(2) Toute confusion semble impossible, attendu qu'un plan de 1686 dit de cette même rue: « *straete inde lye daer den hesdyn in staet* ». On désignait ici le local encore connu à l'enseigne: *au Chevreuil* et situé rue Saint-Laurent, presque en face de l'avenue des Petits Coqs. Sur les plans analysés, cette rue prend naissance à la chaussée de Boom, sépare les deux pièces de terre, puis, coudoyant *Ballaer*, se dirige, au sud, vers le point où l'avenue du Margrave touche à l'emplacement de l'ancienne église Saint-Laurent.

(3) C'était la chaussée de Boom primitive, car le plan de 1686 montre à toute évidence que cette chaussée a été détournée à la suite de la construction de la demi-lune en 1584.

(4) La rue des Moulins?

Au mois de juillet, on connut à Anvers le projet du duc de Parme d'envahir la ville du côté de Lillo.

Le Magistrat organisa activement les travaux de défense. Entre autres, — notons bien la chose —, IL DÉCRÉTA, LE 15 SEPTEMBRE, LA CONSTRUCTION DE LA DEMI-LUNE QUI DEVAIT COUVRIR LA PORTE DES BÉGUINES (1). Il confia la direction de ce travail à Abraham Andriessens, qui, moyennant 5000 florins, devait mettre la demi-lune en état de défense. De la construction de la porte il ne fut plus question; elle existait, mais n'attendait plus que d'être « couverte » au moyen d'un fortin (2).

Au mois de janvier suivant, elle fut mise en communication avec la demi-lune par un pont « traversant la dite porte » (3). Au mois de février, on y fit un corps de garde et une guérite (4).

La construction de cette redoute nécessita la cession, par le Béguinage, d'un assez vaste coin de terrain. La parcelle marquée N° 1 sur le plan de 1570, fut, d'après un plan de 1630, réduite à 2 bonniers, 175 verges et à 2 bonniers, 144 verges, d'après un plan plus intéressant de 1686, qui accompagne les présentes.

Voici la signature de ce plan:

« CAERTE ENDE METINGHE VOOR D'INFERMERIJE | *vanden* » *Beggijnhove tot Anticerpen ter instantie vanden Eerw.* | *heer* » FRANCISCUS VAN STEIRBEECK *priester ende Rentm^r van desselfs* | » *infermerije goederen, gemeten door den onderges. ghesworen* » *Landmeter* | *bij sijne c^o: Mats. Raede ende camere van Rekeninghe* » *in Brabandt* | *geadmitteert, en door de conste van Geometrie* » *gecarteert twee vande* | *infermerije hoveniers hoven gelegen* » *buijten Sint Jorispoort tusschen* | *de halve Maen, genaemt de* » *luijse forte, Ballaer en Casteelvelt be-* | *vonden tusschen sijne* » *paelgenoten als hier naer is volgende tsaemen* | *groot bevonden* » *hemels breede drij bunderen drijhondert negenvijftigh roeden*

(1) Cfr. *Bulletin des archives*, t. V, p. 378.

(2) On désignait plus souvent ce fortin par « *ravelyn ofte bollewerk*, c'est-à-dire ravelin ou bastion. Dans l'atlas parcellaire du Béguinage, on l'appelait « *'t luijsefort* » (fort *Luiz)*, nom qui figure aussi sur le plan de 1686. Ce fort flanquait le côté ouest de la Porte des Béguines.

(3) *Bulletin cité,* vol. VI, p. 25.

(4) Id. id. p. 48.

» *maete van 20: voeten Antwerps in de roede tot 400: alsulcken* » *viercante roeden in het Bunder. Toorkonden etc. Actum* » *13: May* **1686**.

Corns Henselmans.
1686 ».

Sur ce plan, on voit la demi-lune construite sur une partie de la parcelle N° 1 et reliée au fossé de la citadelle. Ce fossé semble avoir été détourné, au point d'avoir emporté une partie de la parcelle N° 2, réduite par là à 615 verges. Ceci n'est pas bien clair, parce qu'il n'est pas dit du plan de 1686, si la levée comprenait les accottements et le chemin d'exploitation. La chose d'ailleurs importe peu.

* * *

D'après son bel atlas parcellaire de 1684-1686 (1), le Béguinage céda, en 1569, 3 bonniers, 132 1/2 verges de terrain pour les constructions de la citadelle, des remparts contigus et de la demi-lune, de sa contr'escarpe et de ses terre-pleins.

L'importance de ces aliénations de terrains se chiffre (sauf erreur) par 4 hectares, 38 ares, 42 centiares. En y ajoutant le total des excédents de terrains, d'après les cotes du plan de 1686, soit de la parcelle N° 1, 2 bonniers, 144 verges, plus 615 verges de la parcelle N° 2, ensemble 3 bonniers, 359 verges, on trouve 7 bonniers, 91 verges de terrains, ayant appartenu, au sud, à l'ancien Béguinage, à titre d'exploitation agricole. Cette superficie se chiffre par 9 hectares, 51 ares, 18 centiares, 81/10000, ou environ 95.125 mètres carrés.

* * *

On peut, sans témérité, conclure de cette analyse des documents que les biens-fonds, aliénés depuis 1569, doivent, d'après le plan de 1686, avoir occupé, avec leurs excédents, une surface de terrain formant un heptagone irrégulier, dont un côté se représenterait par l'axe de l'avenue du Sud, sur un parcours de 630 mètres,

(1) Archives des hospices civils d'Anvers. Fonds du Béguinage.

entre la rue de l'Esplanade et la rue Bréderode ; les autres côtés imaginaires seraient : à gauche, la rue Anselmo, se dirigeant vers la rue Sanderus (295 m^es courts) ; à droite, mais rapprochée idéalement vers l'extrémité du premier côté indiqué plus haut, la rue du Siège (180 m^es c^ts) ; enfin, comme extrême haut côté, la rue du Palais, dirigée mentalement vers la rue Sanderus, par l'angle ouest des rues Solvyns et Losane. En coupant cette surface par la rue de la Brèche, on retrouverait le chemin que le plan de 1570 appelait : « *Strate naer de Lye* », et celui de 1686 : « *Straete tusschen de hoven naer Ballaer* ».

* * *

Cette spécification devrait-elle comprendre les 1456 verges que mesurait le terrain de l'ancien Béguinage, cédé, en 1545, à Gérard Bruynseels? (1). C'est possible. En ce cas, nous viendrions de tracer les limites de l'enclos primitif. La supposition toutefois serait hasardée. L'atlas parcellaire ne fait aucune mention des cessions de terrains faites en 1545. Il parle, au contraire, fort positivement des expropriations de 1569 (2). Dailleurs, le plan de 1570 permet d'évaluer ces dernières seulement, puisqu'il fait état des excédents de terrains restés en propriété au Béguinage.

Les 1456 verges vendues en 1545, représenteraient 4 hectares, 79 ares, 04 cent. 87/10000, cote moderne.

(1) V. l'annexe.

(2) En voici le texte : « Ter instantie ende ten versoecke van Jouffrouwe Joanna Renaert, Meestersse van(de) Infermerije des Beggijnhofs van Antwerpen... soo hebbe ick ondergeschreven gesworen Landtmeter bij sijne Co. Mat^s. Raede en camere van Rekeninghe in Brabandt geadmitteert, ghemeten alle de naervolgende pachthoeven, bosschen, bempden, heijden, hoveniershoven ende andere parcheelen van Landen de voorn. Infermerije competerende, alom ende daer deselve gelegen sijn (BEHALVENS DE VERSCHEIJDE PARCHEELEN VAN LANDEN ENDE HOVENIERSHOVEN DOOR DESE STADT GRINCORPOREERT IN DEN JAERE **1569**, TOT DRIJ BUNDEREN HONDERT TWEE EN DERTICH ROEDEN EEN HALF GEAPPLICEERT TEN BEHOEVE VANDEN CASTEELE, NIEUWE STADSVESTEN, HALVE MAENE LUIJSEFORT GENAEMT, ENDE WEGHEN MET DE CONTERSCHERPEN VANDEN SELVEN) ende dat ter presentie ende aenwijsinge van lofbaere mannen ter selver plaetsen woonachtigh ende de gelegentheijdt van die landen wel bekent sijnde, als getuijghen hiertoe versoght ende gheroepen . . . . . »

(Signé) : « Corn^s. Henselmans 1686. »

C'était, en tout état des choses, l'étendue du terrain occupé par l'ancien Béguinage. Ses biens-fonds, en cet endroit, auraient donc atteint plus du double de la contenance évaluée pour les jardins de culture.

On s'étonnerait de cette prodigieuse accumulation de propriétés foncières, si l'on ne considérait qu'au XIII^e^, au XIV^e^, même encore au XVI^e^ siècle, jusqu'à ce que les entreprises de Gilb. van Schoonbeke ouvrirent la voie des spéculations financières, le Magistrat et le Souverain faisaient don de vastes terrains, incultes le plus souvent, aux ordres religieux qui désiraient se fixer à Anvers, y changer de résidence ou, parfois, étaient invités, par les donateurs, à s'y établir. Il suffira de signaler les terrains vagues concédés, en 1238, par la ville, à l'hôpital Sainte-Elisabeth, et dénommés depuis lors *de gasthuisbeemden*. Ils s'étendaient jusqu'au canal et mesuraient 7 hectares environ.

Le Béguinage bénéficia de largesses analogues, car il prit pied sur un terrain *(pratum)* lui offert en don par un certain Gérard, chevalier de Werpa (1). Trois cents ans plus tard, il paya ses terrains dans la rue Rouge en argent comptant et moyennant la cession du fonds originaire.

A vrai dire, il est très difficile de déterminer avec la dernière précision les limites d'une propriété, dont les siècles ont effacé tout vestige et rendu trop rares les archives. Aussi, cette étude ne prétend pas avoir dit le dernier mot sur la topographie dont elle s'est occupée.

---

(1) Cfr. DIERCXSENS. *Op cit.*, vol. I, p. 242.

NOTICE

concernant " l'Infirmerie du Klapdorp " et " l'Infirmerie " du Béguinage

En fouillant les documents d'archives, on risquerait de confondre ces deux « *Infirmeries* ». Celle du *Klapdorp*, au coin de la ruelle des Dominicaines, était un hospice, à l'égal de bien d'autres, dirigé par des administrateurs particuliers, sous la haute tutelle du Magistrat. C'était le plus ancien des hospices de ce genre. On ignore l'époque de sa fondation. Cette époque doit remonter au début du XIII^e^ siècle (1).

Généralement on dénommait cet hospice « *'t godshuys vander fermerien in Clapdorp;* » et, plus brièvement : « *de Fermerie op Clapdorp* ». Dans les pièces officielles, on écrivait tantôt « *de fermerie vanden crancken beghinen* »; tantôt, *de firmerie vanden crancken joufvrouwen* »; ailleurs, comme dans les actes scabinaux de 1545, résumés plus loin : « *d'Infirmery op Clapdorp van ouden tijden tot behoef ende onderhoudinge van zekere arme vrouwepersoonen beseten ende gebruyct is geweest* ». Cette désignation était la bonne. Elle se trouve dans les documents les plus autorisés, par lesquels et « l'Infirmerie du *Klapdorp* » et « l'Infirmerie » du Béguinage déterminaient leurs droits et devoirs respectifs (2).

(1) Cfr. EDM. GEUDENS. *Le Compte moral de l'an XIII des hospices civils d'Anvers, etc.*, pp. 41 et 87, et p. III des *documents*.

(2) La distinction entre les deux *Infirmeries* est absolument corroborée par un document du 20 avril 1396 (1397 n.s.), dont voici des extraits probants: . ... « Her Claus van Ympe i gheem, priester, als meester van den nuwen » gasthuyse anesente | Jans porte; her Raes d'Ingelsche, priester, alse meester » vanden | ouden gasthuse van sinte Lysbetten by sente Jorys; Claus de » Cuy | pere *vander fermerien weghen op Clapdorp t'Antwerpen*; her | Jan » Bertels priester, *vander fermerien weghen int beghynhof | buten Antwerpen;*
. . . . . .

La première donc était un hospice pour « filles dévotes » ne vivant pas en communauté. Or, ces personnes étaient généralement qualifiées de «béguines», ce qui, en l'occurrence, était un euphémisme pour « bigottes ». D'aucuns en ont conclu qu'au XIVe siècle, il existait encore un « Béguinage » au marché aux Souliers.

Ce n'était rien de moins que le petit hospice Notre-Dame, cette fondation ayant reçu arbitrairement, dans certains actes officiels, le nom de « *beghynen-convent* ». Suderman, son fondateur, lui donna la dénomination de « *O. L. Vrouwe-convent* », qui plus tard fut changée en celle de « *Aelmoessenhuys* ». D'après ses statuts, cet hospice était réservé à « des filles dévotes pauvres, des veuves et des femmes de bonnes mœurs ».

Il en fut de même originairement de tous ces refuges de pauvresses. L'hospice Sainte-Anne de la rue Otto Venius en offre encore un exemple probant. On le qualifiait tout simplement « *'t mevrouwen-godshuys* ».

Il a été dit ci-dessus que « l'*Infirmerie* » du Béguinage était reservée aux Béguines vieilles ou infirmes, mais indigentes avant tout.

Cependant, et la chose conste des documents de 1545, le Béguinage pouvait disposer pour ses protégées de quelques places dans « *l'Infirmerie* » du Klapdorp. Celle-ci ne dépendait point, pour cela, du Béguinage.

Lorsqu'il fut question de transférer leur enclos, les Béguines firent différentes opérations simultanées d'achat, de revente et d'échange de terrains, dont il est assez difficile de discerner les

» dat's te wetene | dat van deser vors. erfliker renten 't gasthuys ane sente
» Jans | porte alle jaren heffen sal ende sculdich es te heffene tiene oude |
» grote ende twee oude enghelsche ofte vore elken ouden groten | derdalven
» vlaemsche groten, also vorseyt es ; Item d'oude gasthuys by sente | Jorys van
» sente Lysbetten, sesse oude grote ende eenen ouden enghelschen. | Item *de*
» *fermerie op Clapdorp,* tiene oude groten endetwee oude enghel | sche; Item
» de *fermerie int tbeghynhof* oec desgelyc alle jaren heffen | sal tiene oude
» grote ende twee oude enghelsche ; » ....

(Archives des hospices civils. Cartulaire I de l'hôpital Sainte-Elisabeth, p. XC.

motifs, voire même d'établir l'ordre chronologique. Voici le résumé de six actes scabinaux enregistrés à la date du 6 octobre 1545 (1).

D'après le volume rappelé ci-dessous, p. 77, les administrateurs de l'Infirmerie du Klapdorp cédèrent aux Maîtresses du Béguinage, contre une rente héréditaire de 196 florins, 8 sols, tout le fonds de l'hospice avec ses constructions, pour les besoins, profit et érection du nouveau Béguinage et du culte divin *(goids dienste)*, ainsi que pour en disposer à leur gré *(ende heuren wille daermede te doene.)* Parmi les conditions d'achat, il y avait, pour les Béguines, d'abord celle de fournir, pour le nouvel hospice, 28 verges de terrain environ, soit dix verges au delà de la superficie de terrain dont elles disposaient à l'Infirmerie du *Klapdorp*. D'après le même acte, on fit choix pour ce nouveau terrain d'un fonds de terre *(raemhof)* situé du côté ouest de la rue Rouge, (ce qui suit rendrait le lecteur perplexe) en face de la propriété « sur laquelle on projetait de construire le nouveau Béguinage » *(daer het nyeuw beggynhoff is geordineert ende gemaect sal worden)*.

La deuxième condition obligeait les Béguines à construire sur le terrain ouest, seize maisonnettes, un cabinet pour la direction, etc., de la même grandeur que les maisonnettes occupées en ce temps par « les femmes pauvres » au *Klapdorp*. Ces dernières auraient reçu une place spéciale dans la future église du Béguinage (p. 78.)

(P. 79.) — Le Béguinage céda à un nommé Gérard Bruynseels, officier des accises *(bieraccyser)* tout le fonds et ses dépendances du couvent primitif, d'une contenance de 1456 verges, contre 324 verges d'un terrain, *(dwelc eenen raemhoff is geweest)*, situé à l'est de la rue Rouge, *pour y élever le nouveau Béguinage (« dwelc daerop gemaect ende geordonneert sal worden »)*.

(P. 80.) — Le Béguinage CÉDA en outre au même Bruynseels LE FONDS DE L'INFIRMERIE DU KLAPDORP, à la condition que le preneur donnerait le terrain et ferait les frais de la construction du nouvel hospice de l'Infirmerie, bien entendu dans la rue Rouge en face du nouveau (futur) Béguinage.

(P. 81.) — Gérard Bruynseels résuma et régularisa ces opérations par un seul et même contrat et finalement, transmit aux adminis-

(1) Archives communales. *Schepenbrieven*, 1545, vol. I, W & G, pp 77-81.

trateurs de l'Infirmerie les 28 verges stipulées, tout en s'engageant à y construire le nouvel hospice, ce qu'il fit, en effet.

Ces actes s'expliquent, si l'on admet que les Béguines se ravisèrent immédiatement après avoir résolu de s'établir provisoirement dans l'Infirmerie du *Klapdorp*.

Depuis qu'il a perdu son autonomie, cet hospice est devenu l'hospice Saint-Blaise, d'après le vocable de son oratoire particulier. En 1562, en exécution des décrets de Charles V, sur la bienfaisance publique, il passa sous l'administration de la Chambre des Pauvres, mais sous la direction particulière des maîtres du Saint-Esprit à l'église Saint-Jacques. Les Béguines y perdirent leur droit séculaire « de présentation ». Par contre, elles conservèrent l'administration de l'Infirmerie et de la Table du Saint-Esprit du Béguinage. Ces deux institutions furent, en vertu des lois organiques de l'An V, dévolues aux Administrations des pauvres constituées en exécution de ces lois.

Edmond Geudens.

UN
POINT D'HISTOIRE

Au cours d'une étude récente, je fus amené à jeter un coup d'œil sur cette période des moins florissantes de notre passé artistique : le XVIIIe siècle.

Il ne s'agit point de refaire le récit de ces années funestes, où le patrimoine accumulé de plusieurs générations d'artistes devint la proie du conquérant.

Qu'à de certains égards les revers n'aient pas été sans concourir au réveil du sentiment des arts dans nos provinces, je le crois. Dans la vie des peuples comme des individus, nous voyons souvent les revers stimuler l'action de ceux qui, dans le souvenir des malheurs du passé, puisent un encouragement à l'effort en vue de préparer l'avenir. La Belgique connut des hommes d'initiative auxquels la postérité n'a peut-être pas rendu toute justice. Une étude intéressante serait celle qui consisterait à pénétrer un peu dans l'intimité de l'époque dont il s'agit. Elle ferait probablement revivre plus d'une figure digne d'être mieux connue. Vous vous rappelez nécessairement le travail consacré au marquis d'Herbouville, par notre dévoué secrétaire, M. Fernand Donnet.

Le moment que je veux considérer est quelque peu antérieur. Nous sommes à la veille de l'ordonnance de Marie-Thérèse, affranchissant les arts de la juridiction des corps de métiers. La mesure était, comme on dit, dans le vent depuis plusieurs années, déjà. On avait vu, à Bruges, dès l'année 1717, les peintres, ayant à leur tête Jean Baptiste Herregouts et, forts de l'appui d'un groupe de protecteurs des arts, dont faisait partie le prélat de l'abbaye de l'Eeckhoute et quantité de notables, réclamer leur affranchissement total des métiers avec lesquels, jusqu'alors, ils s'étaient confondus. Leur requête affirmait que « l'abaissement de l'art à Bruges est en

grande partie déterminé par l'obligation où se voit l'homme désireux de se vouer à la peinture, de se soumettre au règlement des corps de métiers. Les fils de bonnes familles et d'autres personnes notables, ayant une prédilection pour l'art, se voient par là détournés d'une carrière où peut-être les attendait le renom. »

Les artistes brugeois firent si éloquemment valoir leurs titres, qu'ils eurent gain de cause, furent admis à recevoir librement des élèves, à s'associer comme bon leur semblerait, en un mot à ne relever que leur de propre initiative.

A Gand, en 1734, les peintres de façades demandèrent et obtinrent leur séparation des peintres-artistes qui ne leur prêtaient aucune aide et les écrasaient de leur dédain *(den baes spelen)*.

Pour l'ensemble des villes, la promulgation du décret de Marie-Thérèse se fit attendre plus d'un demi-siècle encore. Charles de Lorraine, qui en fut le promoteur, eut à faire preuve d'une véritable énergie pour atteindre le but qu'il visait.

On peut lire au Tome III de nos *Annales*, les pièces de ce qu'on serait tenté jusqu'à un certain point, de nommer le procès. Elles furent réunies, il y a une quarantaine d'années, par un de nos confrères les plus méritants, M. Louis Galesloot.

La campagne débuta en 1769, provoquée, en partie du moins, par les vexations dont avait été l'objet de la part des doreurs affiliés à la Gilde de Saint-Luc, le père du peintre Lens, peintre également, surtout de fleurs, et qui avait inventé un système de dorure destiné à la décoration des carrosses. Il fallut l'autorité même de Charles de Lorraine pour soustraire le praticien à l'action de ses adversaires ou, plus justement de ses ennemis. Cela fit couler des flots d'encre. « Et, voilà, comme dit Lafontaine, la guerre allumée ».

Je n'en rappellerai pas les épisodes. Deux points sont surtout à relever: la lettre du prince Charles de Lorraine aux Etats de Brabant et la vigoureuse opposition qu'elle rencontra chez les intéressés, les artistes d'Anvers et de Bruxelles. Vous connaissez, sans nul doute, la missive de Charles de Lorraine. En voici les passages essentiels.

« Très chers et bien amés, la peinture, la sculpture, la gravure et l'architecture, ces arts intéressants dont personne n'ignore les avantages réels pour les pays où ils fleurissent, étant considéra-

blement déchus dans ces provinces, nous avons cru que c'était un objet digne de nos attentions que de tâcher de les y faire revivre. A cet effet, nous avons pris, sous notre protection particulière les Académies de ces pays, et nous avons porté tous nos soins à les relever par des arrangements propres à faire revivre l'émulation parmi les élèves, à leur former le goût et à les porter, par degrés, à ce haut point de perfection où autrefois on vit atteindre tant de fameux maitres, qui sont sortis de l'école flamande.

» Nous voyons avec satisfaction que nos soins ne sont pas infructueux et que déjà l'Académie d'Anvers commence à sortir de cet état d'engourdissement dans lequel elle avait langui pendant tant d'années ; mais persuadé, comme nous le sommes, que, pour faire fleurir les arts libéraux on les doit mettre en honneur, nous n'avons pu voir qu'avec surprise que, dans quelques villes, on les confond avec les arts mécaniques, en forçant les peintres, les sculpteurs, les graveurs et les architectes de se faire inscrire dans les corps de métiers, composés au reste d'artisans et d'ouvriers tels que ceux qui posent simplement les couleurs, nommés vulgairement *barbouilleurs*, les tailleurs de pierres et les maçons... etc. Voulant faire cesser cet abus, nous vous faisons la présente pour vous dire que c'est notre intention que vous nous suggériez les moyens les plus propres à y parvenir, et nommément s'il ne conviendrait pas de déclarer que l'architecture, la peinture, la gravure et la sculpture, étant des arts libéraux, peuvent être exercées librement par tout le monde, sans être sujet à des corps de métiers quelconques, » etc.

Charles de Lorraine avait compté sans l'amour-propre de ceux que froissait sa manière de juger la situation. Les réponses qu'il reçut ne furent pas sans acrimonie. On lui fit comprendre que si l'art dans nos provinces avait perdu de sa prospérité, non de sa splendeur, cela tenait à des causes bien différentes de celles qu'il soupçonnait; qu'en réalité tout était au mieux, qu'enfin, la séparation serait la ruine fatale de l'art.

« On aurait eu tort de s'attendre à une autre réponse de leur part, dit le Conseil privé dans son avis du 16 novembre 1772. Ces corps sont composés de bourgeois et d'autres. Les bourgeois qui en sont membres, sont des artisans, protecteurs déclarés des

métiers et l'influence de ces corps dans les affaires où il s'agit du service de S. M., fait que la partie de ces magistrats qui n'est pas composée de bourgeois, les ménage et a des condescendances pour eux, circonstance qui fait que, lorsque dans un objet de délibération le bien public se trouve opposé aux intérêts de quelque métier, ceux qui ne le décident que d'après ce qu'exige le bien général, sont toujours survotés par le plus grand nombre. »

Un important et tout récent ouvrage de notre confrère, M. Victor Van der Haeghen, sur la corporation artistique de Gand, nous montre l'esprit étroit et tracassier dans lequel étaient appliqués aux artistes les règlements des métiers avec lesquels ils étaient confondus. Plus d'un des collèges consultés par Charles de Lorraine le constatait. Le procureur-général de Tournai, de Bettignies, dans un langage élevé, montrait le côté avilissant pour les artistes d'avoir à se plier à des règlements faits pour les plombiers, les étainiers, les vitriers et les blanchisseurs.

A ses yeux, ils y perdaient de cette vivacité d'imagination et le goût du beau que devait leur inspirer l'art libéral qu'ils vénéraient et les distinctions qui y sont attachées.

« Aussi, ajoute-t il, j'ai vu avec surprise, il y a quelques années, le corps des peintres de cette ville attraire un particulier à la Chambre des arts et métiers, pour avoir fait composer à son usage des tableaux dans d'autres villes et les avoir introduits à Tournay, au préjudice de leurs prétendus droits exclusifs multiplier les frais et l'obliger à composer avec eux.

» Peut-on rien voir de plus absurde et de plus contraire à la liberté naturelle, surtout pour des objets de luxe et de goût, tels que sont les tableaux!

» Les sculpteurs sont, de leur côté, confondus avec les tailleurs de pierres et les paveurs en grès et sont, de même, asservis à des règlements anciens qui en gênent et arrêtent les progrès. »

Le décret impérial de 1773 mit fin à toute controverse. Non seulement il affranchissait les artistes, mais, chose notable, sous un régime qui ne badinait pas avec les privilèges afférents aux titres nobiliaires, il proclamait que l'exercice d'une branche de l'art cesserait, dans toute l'étendue des Provinces des Pays-Bas régis par S. M. Apostolique, de porter atteinte à la noblesse de race.

Quel fut l'effet immédiat de cette importante mesure? Rien ne nous le révèle. On ne devait d'ailleurs point s'attendre à un essor bien puissant de l'art durant les premières années qui suivirent la promulgation du décret. De graves événements n'allaient pas tarder à en contrarier momentanément l'action. Depuis plus d'un siècle, l'art dans nos provinces languissait positivement. Quantité de nos meilleurs artistes: peintres, sculpteurs, graveurs avaient pris le chemin de l'étranger: de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, cherchant sous d'autres cieux un emploi de leurs talents que ne leur fournissait plus guère le pays natal. S'il appartenait à l'avenir de voir notre école retrouver son prestige d'antan, nul doute que la publication du décret impérial ne fut de nature à stimuler ceux que la vocation entrainait à se signaler dans une des branches de l'art, appelées à bénéficier de ses dispositions, ou qui, tout au moins, s'y croyaient appelés. Que se sentant libre de suivre sa fantaisie, plus d'un esprit médiocre, jaloux des lauriers artistiques se soit écrié avec Le Corrège: *Anch'io son' pittore!* c'est infiniment probable. Tout le monde pouvant entrer dans la carrière, tout le monde aussi pouvait se croire apte à y briller. C'était dans l'ordre.

On ne s'étonne donc pas trop de voir un éditeur entreprenant mettre à la disposition des aspirants artistes un manuel assez curieux dont je me permets de vous entretenir un moment.

Publié à Gand, en 1777, sans nom d'auteur et sous le titre de *Nieuwen Verlichter der Konstschilders, Vernissers en Marmelaars en alle andere liefhebbers dezer lofbare kunsten,* il vise à enseigner à quiconque veut être peintre le moyen de le devenir à peu de frais.

Il suffira de se pénétrer de l'esprit du livre pour triompher sans effort des problèmes les plus arides de la pratique. Tout y est exposé, mille secrets y sont dévoilés et des formules spéciales s'adaptent à tous les genres, à tous les sujets, voire à toutes les préférences. Son champ d'exploration est sans limites et, à peine le croirait-on, toute chose que peut vouloir traduire l'artiste a été prévue, avec la façon de s'y prendre selon le procédé choisi. L'homme, les animaux domestiques et sauvages, les plantes, le ciel et la mer, les fabriques les plus diverses ont leur recette appropriée.

Chose importante: la formation de l'amateur n'est pas négligée.

On lui enseigne la manière de distinguer une bonne production d'une mauvaise, un original d'une copie, sans parler de quantité de préceptes utiles à qui songe à devenir artiste. Vous ne l'ignorez pas, on fut assez friand de ce genre de traités dont les ouvrages de Du Fresnoy, de Roger de Piles et surtout de Gérard de Lairesse sont des types assez notoires. Leur succès dut être considérable et l'on peut croire que l'œuvre gantoise ne fut pas accueillie sans faveur, car elle eut pour le moins une deuxième édition. Sans valeur au point de vue didactique, elle offre néanmoins un genre d'intérêt qui veut qu'on la retienne: sa portée historique. Une partie considérable du second volume est consacré à la biographie des artistes nés dans nos provinces, notices peu sûres où il s'agit d'un passé lointain, en revanche assez complètes, quand l'auteur parle de maîtres ayant vécu à une époque rapprochée de la sienne.

Surtout dignes d'être parcourues sont quelques pages placées en appendice au Tome 1er, où d'ailleurs elles manquent parfois, car elles ont une pagination distincte. Par cette annexe nous obtenons le tableau de la situation des principales villes brabançonnes et flamandes, au point de vue de leur vitalité artistique au moment où écrivait l'auteur.

Alors qu'on se montrait soucieux de relever le prestige de l'art dans nos provinces, il vaut la peine d'être en mesure de s'éclairer sur les hommes qui, voués à sa culture ou par leur appui moral, pouvaient contribuer à la réalisation de ce but ou encore, par une intervention pécuniaire même, aider à sa prospérité.

L'exposé dont je parle n'est donc pas sans quelque valeur. Les lieux passés en revue sont Anvers, Bruges (où les professeurs de l'Académie venaient d'être élus par tous leurs confrères, le 22 mars 1775); Gand, dont l'Académie, fondée en 1751, avait récemment obtenu la protection de Charles de Lorraine; Courtrai, pourvue en 1760 d'une académie honorée du titre de Royale en 1776; Bruxelles, érigée en 1767; Malines, fondée en 1773 seulement, par François Herreyns; Audenaerde, également de 1773 et reconnue en 1776.

A Anvers, l'Académie avait pour Hoofdman Messire Jacques Joseph de Pret, ancien échevin, et comme premier directeur, l'échevin effectif M. Jacques della Faille. Il y avait six directeurs: MM. Joseph Martin Geraerts, qualifié peintre d'histoire et de bas-reliefs, ce

qui veut dire de grivailles, le plus haut rang; Alexandre François Schobbens, sculpteur, André Corneille Lens, peintre de Son Altesse Royale, résidant place de Meir, — car nous avons l'adresse de chacun — Jean Joseph vander Jeught, peintre d'histoire, Guillaume Van den Kieboom, sculpteur, enfin François Jacques Pauwels, peintre d'histoire. Le secrétaire de ce conseil était M. Jacques vander Sande.

Pour la division moyenne ou de l'Antique, il y avait quatre directeurs adjoints: André Bernard de Quertenmont, peintre d'histoire, marché aux Souliers, — un excellent dessinateur, par parenthèse, — Jean Antoine Vasseur, Conrad Joseph Depues, sculpteur et Joseph François, peintre, peut être bien Pierre Joseph Célestin, élève de Lens, le futur maître de Navez, de Madou, de Decaisne et d'autres artistes connus.

Pour la géométrie, probablement pour l'architecture aussi, fonctionnait Egide van Goubergen, architecte, maître menuisier et charpentier, ayant pour adjoint Pierre Verhoeven, maître plafonneur. Nous apprenons encore que deux modèles vivants étaient à la disposition des professeurs et qu'enfin le concierge et appariteur (Knaepe) s'appelait Jacques Janssens.

Les peintres d'histoire foisonnaient à Anvers. Outre les sommités professant à l'Académie on en comptait treize, parmi lesquels je relève les noms de MM. Morrens, Stallenberg, Scholiers, Van Gemmert, Vervoort et Van Bael, sur les œuvres desquels l'histoire malheureusement est muette.

A remarquer que Lens n'est pas compris dans la liste des peintres d'histoire. Il figure parmi les portraitistes et peintres de bas-reliefs — genre où d'ailleurs il excella — avec deux De Lin, Van der Jeught et Merckx.

Les paysagistes, au nombre de treize, comptent dans leurs rangs Ommeganck, Denis, Regemortel et Antonissen, noms estimés, avec MM. Tuylen, Kennis, Collens et Cortens et d'autres également obscurs.

Parmi les peintres de fleurs et d'ornements, au nombre de quinze, nous relevons un van Brée.

Tous les genres réunis, Anvers possédait soixante cinq peintres. Les Malinois, un peu portés à l'exagération sans doute, en accusaient deux cents, chiffre rond; ils omettaient de les désigner nominativement.

La sculpture, à Anvers, était représentée par vingt-sept artistes, pour la plupart oubliés. Dans tous les cas les noms de Biddelaer, de van der Neel, de Van Legreyn, de Roef, de Daen, de Delvoé, de Brits, n'ont guère de retentissement. Il y avait probablement dans le nombre des ornemanistes.

Un relevé intéressant est celui des amateurs. Anvers en possédait jusque vingt-quatre, dont quelques-uns, tels le chanoine de Knyff, MM. Van Havre, Bosschaerts et van Lancker ont laissé des cabinets de tableaux notoires.

Ce que pouvaient offrir à l'admiration des curieux M. De Duieen, « maître d'escrime de la ville », longue rue Neuve et la plupart des autres, nous ne pouvons que le présumer.

Chose piquante, au chapitre des marchands d'œuvres d'art, dix-sept noms, déjà portés sur la liste des amateurs, se représentent; d'où la conclusion naturelle qu'ils achetaient dans un but de spéculation. Notre maître d'escrime, lui-même, fait à l'occasion le commerce des œuvres d'art.

Je conclus. La plupart des noms recueillis suffisent, par leur insignifiance, à dire le vide de la période. Il manquait aux artistes un stimulant, car il leur manquait surtout un public. J'ajoute qu'à part un bien petit nombre ils vivaient de traditions mortes, sans songer même à s'en affranchir et ce n'est pas la moindre cause de surprise de constater qu'il se trouvât encore des artistes dans un milieu qu'il est bien permis de représenter comme profondément ingrat. On ne connut de situation analogue dans aucun autre pays, car nulle part ailleurs les sources de la prospérité n'avaient été aussi profondément atteintes.

Charles de Lorraine avait fait, en somme, œuvre de législateur prévoyant et si mal comprises que furent à l'origine ses intentions, si peu secondés que furent ses efforts, il préparait aux provinces que le hasard, peut-on dire, avait placées sous son gouvernement, un avenir artistique dont, sans doute, il ne put prévoir l'importance, mais dont, tout au moins, il aplanit les voies.

HENRI HYMANS.

L'ART FLAMAND

A LA

Cour de Philippe-le-Hardi

MESDAMES ET MESSIEURS,

Appelé par une aimable attention du bureau de l'Académie, à prendre la parole dans cette assemblée solennelle, je regrette de ne pouvoir, comme les savants collègues qui m'ont précédé à cette tribune, vous apporter le résultat de recherches dans les archives ou quelque découverte archéologique.

Pour déférer au vœu exprimé par le dévoué secrétaire de l'Académie, je ne vous offre que des souvenirs de voyage et quelques impressions d'art.

Ces souvenirs, ces impressions ont, il est vrai, pour objet (et ce sera, je l'espère, mon excuse) des œuvres que l'Art flamand peut et doit revendiquer avec un légitime orgueil.

Le puits de Moïse et le portail de la Chartreuse de Dijon vous sont assurément connus.

Le sont-ils suffisamment? En avez-vous savouré toute l'originalité, toute la maîtrise, bref toute l'expression d'art qui en jaillit?

Un archéologue dijonnais a écrit qu' « à tout prendre l'archéologie » n'était encore que l'art de jouir davantage du passé en le compre- » nant mieux » (1).

Si mes considérations au sujet des œuvres des sculpteurs flamands

(1) M CHABEUF.

sous le règne de Philippe-le-Hardi, peuvent vous les faire mieux connaître, si elles ont le don de réveiller dans vos esprits le souvenir des jouissances artistiques ressenties autrefois, peut-être celles-ci me serviront-elles d'excuse pour avoir osé aborder un sujet connu sans doute de mon savant auditoire.

Aux célèbres sculptures de Dijon se rattachent des questions longuement et passionnément débattues, telles que celle des origines, des caractères et de l'influence de l'école bourguignonne de sculpture? Son origine est-elle flamande, et dans quelle mesure? Quelle a été son influence et jusqu'où celle-ci s'est-elle étendue?

Quels sont les artistes auxquels revient la gloire d'avoir ouvré ces chefs-d'œuvre? Et s'il y a eu collaboration, quelle part revient à chacun d'eux? Quelle tendance ressort de l'étude de ces œuvres? Est-elle moyenageuse? Ou rompt-elle avec le passé? dans quelle mesure?

Et si l'étude devient comparative, quelles conclusions faut-il tirer d'un examen simultané de types analogues? en d'autres mots, que conclure d'une comparaison des prophètes de Sluter, de Donatello et de Michel-Ange, pour ne citer que les œuvres de géants de l'Art.

Les courts instants dont je dispose, sont insuffisants pour me permettre d'aborder l'examen de toutes ces questions; l'obligation d'être bref entraine également celle d'être superficiel.

Mais à tout prendre. et sous réserve de compléter ultérieurement cette étude, je voudrais vous rappeler dans quelles circonstances et par quels artistes la sculpture flamande fit son apparition à Dijon; en soumettant ensuite à votre bienveillante appréciation une courte description de ces chefs-d'œuvre, je tâcherai de les caractériser par comparaison.

* * *

La sculpture française, il devient banal de le répéter, a produit, au XIII^e^ siècle, des œuvres d'une exceptionnelle beauté.

Abandonnant les formules hiératiques ou pour le moins « sévères et rigoureuses de l'art roman », la sculpture de cette époque s'élance avec une grande liberté vers le plus pur idéalisme. Elle parle à l'âme autant, peut-être plus, qu'aux yeux; profondé-

ment religieuse, elle cherche la vérité ; elle en a le souci constant; son expression est vivante, originale, souple, gracieuse parfois, généralement noble; une naïveté sincère caractérise un grand nombre de ses productions.

Elle s'inspire de la nature sans recherche de copie ; elle la transfigure en s'efforçant de l'idéaliser.

Subordonnant sa conception à celle du maître de l'œuvre, le sculpteur du XIII^e^ siècle s'en fait le collaborateur; il se préoccupe de mettre en valeur, et non de contrarier, l'harmonie des lignes architecturales.

La grande sculpture gothique s'efforce d'établir l'harmonie entre le vêtement et le corps qu'il couvre.

Un archéologue français observe judicieusement que « les Gothiques » de la belle époque ont rendu l'action, le geste par des mouvements » simples, rythmiques, des synthèses harmonieuses; ils ont pour- » suivi un idéal supérieur à la condition terrestre;.... ils se sont » attachés, comme les Grecs, au faire large, au coup de ciseau » gras et ferme, à cette sobriété de détails qui laisse aux masses » toute leur valeur » (1).

La sculpture gothique se maintient à ce niveau artistique pendant près d'un siècle.

Mais dès la fin du XIII^e^ siècle, des symptômes de changement se présentent; les préoccupations morales ou religieuses font place à un esprit d'observation, à une recherche de la nature et de l'analyse ; la réalisation du type individuel hante l'esprit des artistes.

Les plis des vêtements sont plus nombreux, plus amples, plus cassés.

Cette transformation caractérise l'art du XIV^e^ siècle.

Aux rois modestes et simples, tel saint Louis, succèdent des princes épris de luxe, de plaisirs, de faste, de grandeur; ils attirent à la cour les grands seigneurs, leurs vassaux, dont la mort de la féodalité avait brisé l'indépendance et l'esprit d'aventure.

Cette réunion d'une aristocratie riche et désœuvrée devait favoriser le luxe et les fêtes et, par voie de conséquence, attirer les artistes et les poètes.

(1) GONSE. *La sculpture française.*

Mais à ces esprits épris de jouissances, l'art austère du XIII^e^ siècle ne pouvait convenir; il leur fallait moins d'idéal, plus de réalité et de raffinement. Les Valois, Philippe VI, Jean II, Charles V, furent les mécènes de ce mouvement artistique qui brisait avec un glorieux passé.

Courajod a très justement caractérisé cette tendance: « Le portrait, » dit-il, c'est-à-dire l'interprétation individuelle de la figure humaine, » que l'école idéaliste du XIII^e^ siècle n'avait guère voulu pratiquer, » est au contraire un des buts visés par l'école nouvelle, un de » ceux qu'elle atteignit du premier coup. »

Cette tendance se retrouve partout, mais plus particulièrement dans les tombes ou monuments funéraires, si nombreux à cette époque.

Les artistes du Nord furent de bonne heure mêlés à ce mouvement; les documents d'archives démontrent la présence de nombreux artistes flamands à la cour des rois de France. Mais au contact de l'art français, celui de la Flandre s'affina; il y eut influence réciproque.

Il serait intéressant de dégager la part de l'art flamand et celle de l'art français.

Le temps ne me le permet pas; et je me borne à constater l'efflorescence de cet art franco-flamand pendant la seconde moitié du XIV^e^ siècle; il se caractérise par le naturalisme des têtes; les artistes, au dire de Courajod, se préoccupaient à tel point de copier la nature qu'ils pratiquaient parfois le moulage sur le modèle vivant.

Mais ces tendances réalistes étaient pondérées par la force de la tradition. Des œuvres d'une beauté supérieure ont marqué le XIV^e^ siècle sous les règnes de Charles V et Charles VI.

La guerre de cent ans et l'invasion du sol français ralentirent l'efflorescence artistique.

Crécy, Poitiers, plus tard Azincourt, en mutilant la France, troublèrent sa prospérité; l'art en souffrit et prit sa part du deuil national.

Gêné dans le centre de la France, il se déplaça et prit son essor vers la Bourgogne.

Deux événements politiques considérables favorisèrent ce mouvement: l'avènement d'un Valois, Philippe-le-Hardi, à la tête du

duché de Bourgogne, en 1363, et son mariage, en 1384, avec Marguerite de Flandre, fille et unique héritière de Louis de Mâle.

Cette alliance, en préparant l'union sous un même sceptre, de la Bourgogne et de la Flandre, favorisa singulièrement le mouvement artistique.

Mécène généreux, ami du faste, des lettres et des arts, le premier des grands ducs d'Occident s'entoura d'une cour nombreuse; il prodigua les fêtes, les tournois, les réceptions; pour réaliser ces projets, il appela autour de lui, les artistes, les écrivains et les poètes.

A ce moment, la Flandre jouissait d'une enviable prospérité. Battues, mais non domptées, à West-Roosebeke, les fières communes flamandes voyaient fleurir leurs industries; cette prospérité, en accumulant les richesses, excitait les désirs de luxe.

Les ouvriers d'art, les ymaigiers, les maitres d'œuvre les peintres abondaient; et cette efflorescence artistique, favorisée par la prospérité commerciale, s'étendait dans tout le Nord.

En fallait-il plus pour encourager les goûts fastueux du prince qui régnait sur la Bourgogne et la Flandre?

Les revers de la France poussaient sans doute les artistes à se porter vers un pays moins agité et dès lors plus disposé à accueillir les arts de la paix.

Courajod va peut-être trop loin en disant que Philippe-le-Hardi, en appelant l'art flamand en Bourgogne, agissait par nécessité: « Il fallait bien, dit le savant professeur de l'Ecole du Louvre, demander des boutures au seul arbre qui fût resté debout. »

Cette affirmation trop absolue est flatteuse pour notre amour-propre national; elle nous montre en quelle estime les savants étrangers tiennent notre art flamand de la fin du XIV^e^ siècle.

Appelés à la Cour de Bourgogne, les artistes affluèrent de Flandre et des Pays-Bas; Philippe-le-Hardi leur distribua largement le travail dans ses vastes possessions. Mais il leur donna surtout Champmol à décorer et ce fut sa gloire.

Située aux portes de Dijon, la Chartreuse de Champmol fut fondée par lettres patentes du 15 mars 1384 « à la gloire et louange » de Dieu et de la benoiste Trinité et de la glorieuse Vierge Marie » et de tous les saints et saintes. »

Erigée tout d'abord dans le seul but d'attirer par les prières des moines la bénédiction divine sur la Bourgogne et ses princes, la Chartreuse reçut bientôt du puissant duc, une destination plus personnelle et conforme à ses goûts de faste.

Les rois de France avaient Saint-Denis pour reposer après leur mort; Philippe-le-Hardi rêva de faire de la Chartreuse de Champmol, le Saint-Denis des grands ducs d'Occident.

L'architecte ou « maistre des ouvrages » fut un Français, Dreue de Dommartin, qui avait débuté au service du duc par la construction du château de l'Ecluse.

La décoration de la Chartreuse fut l'œuvre d'ouvriers flamands.

On retrouve aux archives de la Côte d'Or, du Nord, et de la ville de Dijon, la plupart des comptes de l'entreprise; grâce à ces documents, on peut suivre pas à pas les travaux et retrouver les noms de la plupart de ceux qui, à des titres divers, prirent une part à la construction ou à la décoration de la Chartreuse de Champmol.

Parmi les nombreux artisans des Flandres cités dans ces comptes, j'ai relevé entre autres noms, ceux du dinandier Colart de Dinant, des verriers Jehan de Thioys et Robert de Cambrai (Gossuin de Bois-le-Duc n'y est cité qu'une fois; il semble avoir travaillé aux châteaux du duc), des peintres Malwel et Broederlam, du sculpteur Jacques de Baerze, des ymaigiers Jean Hust, Hennequin de Prindale, Jean de Marville, Nicolas Sluter et son neveu Nicolas de Werve. Et cette liste s'allongerait, si je ne bornais mon aperçu au règne de Philippe-le-Hardi.

Mais de tant de travaux, de ces sculptures, de ces tentures, de ces peintures, de cette chapelle rutilante d'or et de richesse, de ce monastère dont le cloître encadrait le Calvaire de Sluter, que reste t-il?

Le temps et les hommes ont transformé cette nécropole et ces cloîtres en un asile d'aliénés. Détruite la chapelle! Disparues toutes ces œuvres sur lesquelles avaient peiné tant d'artistes !

Les tombeaux des deux premiers ducs occupent une place d'honneur dans la salle des gardes de l'ancien palais, devenu le Musée de Dijon. La même salle abrite les rétables de Jacques de Baerze et les volets de Melchior Broederlam.

Dans ce qui fut la Chartreuse de Champmol, le portail de l'ancienne abbatiale et le célèbre puits de Moïse, enfermé dans une cage en treillis, sont les seuls vestiges de la splendeur évanouie. Mais ces monuments suffisent pour proclamer en terre bourguignonne la gloire de nos artistes flamands.

Marville, de Werve et, au-dessus d'eux, Sluter ont créé des œuvres qui, aux yeux de la critique contemporaine, font époque dans l'histoire de l'art.

M. Chabeuf dont la compétence et l'autorité sont hautement appréciées, trouve à la Chartreuse de Dijon « la source du fleuve » immense qui sera l'art moderne, l'art libre de la vérité inter-C rogée directement sur la nature même. »

» Certes, ajoute le même critique, Sluter n'a pas inventé à lui » seul le naturalisme dans l'art — si grand qu'il soit, un homme » a toujours plus ou moins son siècle comme collaborateur — » et les sculpteurs qui ont travaillé pour les premiers Valois, » marchaient déjà dans la voie nouvelle. Mais Sluter les dépassa » tous et mit le sceau du génie là où il n'y avait que du talent. »

On a longuement discuté la part prise par chacun de ces artistes dans les sculptures de la Chartreuse. Le temps me fait défaut pour vous exposer les phases de l'enquête. Je dois me borner à évoquer les noms de Mgr. de Haisnes, Courajod, Chabeuf, Prost, Mouget et Kleinhausz, dont les travaux importants et les patientes recherches ont élucidé la question de façon à ne plus laisser guère de prise à la contradiction.

Jean de Marville est sans doute originaire de Merville (Nord) ou Marville, commune du pays de Liége; il est du Nord. Engagé d'abord au service de Charles V, il travailla avec Jean de Liége au tombeau que le roi voulait ériger dans la cathédrale de Rouen.

En 1372, Marville passa au service de Philippe-le-Hardi, pour en devenir « l'ymagier et le varlet de chambre en titre » ; c'est lui que le duc chargea d'entreprendre son tombeau, cette œuvre capitale, dont l'influence se fit sentir pendant plus d'un siècle et qui « ouvre, au dire du M^is^ de Laborde, avec le portail de la » Chartreuse et le puits de Moïse, avec une ampleur et une indé-» pendance surprenantes, l'ère de la Renaissance. »

Marville conçut l'œuvre et en commença l'exécution, au cours

des années 1384 à 1389, date de sa mort. Avant de mourir, l'érection du portail était également décidée; peut-être eut-il une part dans la conception de ce travail.

Dès 1384, Nicolas Sluter (dont le nom subit de nombreuses variantes) et par abréviation Claus Sluter était au service de Marville; né en Hollande, ainsi qu'en témoigne un acte du 7 avril 1404, il succéda, le 23 juillet 1389, à son maître et fut pris par le duc comme « son ouvrier d'imaigerie à exercer le dit ouvraige » d'imaigerie a autel gaigez et par la manière que faisait feu Jehan » de Maureville. »

Jusqu'à sa mort, survenue à la fin de 1404 ou au début de 1405, Claus Sluter ne cessa de travailler pour son seigneur et maître, principalement pour Champmol; il fut pendant quinze ans l'ymagier favori de Philippe-le-Hardi, qui mit à sa disposition, non loin du palais, un logis et un atelier.

C'est dans cet hôtel des imagiers qu'il entreprit les statues du portail de l'église abbatiale.

Au trumeau, la Vierge Mère est debout; elle tient l'Enfant sur le bras gauche; la main droite écartée du corps a tenu un sceptre aujourd'hui disparu. Aux ébrasements, de part et d'autre, le duc Philippe-le-Hardi et la duchesse Marguerite agenouillés, et les mains jointes, sont accompagnés de leurs patrons, saint Jean Baptiste et sainte Catherine.

Les opinions sont partagées au sujet des statues des patrons; elles manquent de distinction; mais les types sont naturels et expressifs; les plis des manteaux accentués peut-être avec trop de liberté et d'ampleur, n'en démontrent pas moins toute l'habileté et la vigueur d'une main exercée.

Quelques critiques dénient à Sluter toute part dans la statue de la Vierge; après avoir pesé tous les arguments produits, je ne puis me résoudre à partager cette opinion.

Les archives ne donnent pas tort et l'examen de la statue confirme cette appréciation.

Le système des plis est le même que celui du manteau de saint Jean-Baptiste; d'autre part, même fougue, même sûreté de main, mais plus de noblesse et de grâce féminine dans la Vierge que dans la sainte Catherine.

Le corps est légèrement infléchi et les draperies ont une élégance qui accuse un affinement du tempérament de l'artiste et sans doute une influence due au contact de Beauneveu que Sluter rencontra à Mehun-sur-Yèvre.

Cette statue réunit en elle les belles qualités des vierges du XIVe siècle et les tendances de l'art en formation; on y retrouve le système de plis élégants et assez tourmentés, joint à une recherche très marquée d'adapter le vêtement aux formes du corps.

Les statues des patrons portent l'empreinte du tempérament septentrional de Sluter; elles furent les premières achevées; plus tard, quand il entreprit l'exécution de la Vierge, son génie, impressionné par la vue des œuvres de la statuaire française, subit partiellement l'empire de la tradition.

Mais voici que le tempérament original et la verve flamande reprennent possession entière de l'artiste pour les statues des princes, deux chefs-d'œuvre de grandeur simple et calme, deux portraits d'une vérité étonnante. La statue de Marguerite de Mâle est malheureusement mutilée.

Celle du duc est une merveille; la figure est vivante et expressive; on y retrouve les caractères de la volonté, de la méditation, de la gravité.

« Au point de vue du portrait, c'est-à-dire au point de vue » du rendu de la vie intérieure comme de la structure physique, » la statuaire, dit Gonse, avait atteint un niveau qui ne pou- » vait être dépassé. »

Quelle souplesse, quelle grâce, quelle modération et quel style dans les draperies du large manteau ducal! Ici pas de plis trop abondants ou contorsionnées, et par conséquent inutiles.

On a dit avec raison que « l'étude de l'antiquité ne pouvait rien » ajouter à un art de cette force. »

Les qualités de vie et d'expression exprimées par Sluter dans les statues du portail, se retrouvent avec une intensité égale, plus grande peut-être, dans celles du *Puits de Moïse*, qui s'appellerait plus justement le puits des Prophètes. C'est l'œuvre maîtresse du génial artiste, que, cent ans plus tard, Michel Colombe appellera « le souverain tailleur d'images ».

Au centre du grand cloître, Philippe-le-Hardi voulut dresser un calvaire monumental.

« Sur une pile hexagonale à parements unis que couronne une » puissante moulure, est monté un piédestal à six pans, qui présente » sur chacune de ses faces, une figure de prophète portée sur une » console ornée de feuillages variés, vigues, chardons, chicorées, » choux, etc... Les angles du massif sont garnis de colonnettes » dont les chapiteaux soutiennent des figures d'anges pleurants » qui déploient leurs ailes sous la saillie de la corniche » (1).

Ce monument n'est que le piédestal du calvaire, aujourd'hui détruit; seuls, quelques débris et la tête du Christ, trouvés dans les décombres ont été sauvés du naufrage et conservés au Musée des antiquités de la Côte d'Or.

La tête de Christ impressionne profondément; la majesté divine y est comme voilée par l'intensité de la souffrance. Combien troublante et solennelle devait-elle apparaître au sommet de cette grande croix placée sur la terrasse de ce majestueux piédestal et accompagnée des statues de la Vierge dolante, de l'Apôtre aimé et de la Madeleine éplorée.

Les comptes ont permis d'évaluer les dimensions de la croix: 4 mètres pour l'arbre et $2^{m}25$ pour le croisillon. L'image du Christ, les bras étendus, mesurait 5 pieds, soit $1^{m}60$; la longueur du corps atteignait probablement plus de deux mètres.

Le calvaire fut achevé avant le placement des figures des prophètes autour du socle.

Il fut peint par Jean Malouel, « retenu peintre de mon dit Seigneur « pour et au lieu de feu Jean de Beaumez. »

Bien que Claus de Werve, Jean ou Hennequin Prindale, Jean Hust, Pierre Beauneveu et d'autres aient collaboré au calvaire du grand cloître, la conception et l'exécution de cette œuvre est l'expression la plus forte, la plus importante, la plus personnelle du génie de Sluter.

Hélas! elle n'est plus complète; bien avant la suppression de l'abbaye, en 1790, le calvaire avait disparu, bien qu'il fut abrité par une toiture contre les intempéries.

(1) Courajod.

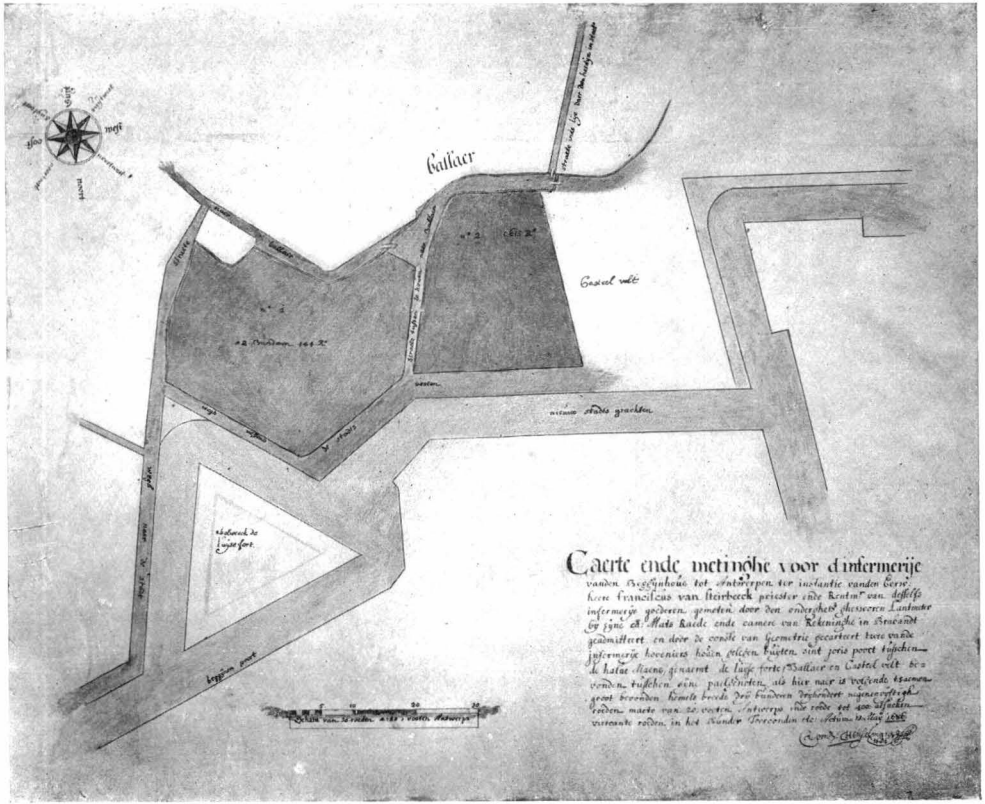
Gallaer
Casteel velt
Caerte ende metinghe voor d'infermerije

Seul le piédestal survit à tant de ruines; le grand cloître a disparu; une maison d'aliénés a remplacé l'abbaye de Champmol, et le *puits de Moïse* est abrité dans une cage de treillis contre les dépradations des malheureux fous.

Sunt lacrymæ rerum! et oui, l'on peut, l'on doit même s'attrister devant pareille infortune d'un des plus purs chefs-d'œuvre de l'Art.

Mais cet abandon, ce délaissement, cet emprisonnement ne font-ils pas éclater plus haut peut-être toute la valeur artistique de cette conception?

Combien d'œuvres parmi toutes celles que le snobisme, la réclame, la mode ou les manuels académiques signalent à l'attention, combien, dis-je, soutiendraient avec succès la critique dans pareil cadre?

Il faut vraiment que l'œuvre du vieux Sluter soit imprégnée de qualités hautement artistiques, qu'elle satisfasse praticiens et esthètes, qu'elle émotionne en un mot tous ceux qui la contemplent, pour que, délaissée, mutilée, encagée, elle retienne l'admiration générale.

Elle est, suivant l'aveu échappé de la plume de Courajod, dans le catalogue raisonné du Musée du Trocadéro, « elle est l'expres-» sion la plus complète, la plus éclatante de l'école bourguignonne » que Sluter était venu fonder à Dijon, c'est-à-dire de l'école » flamande transportée directement et sans intermédiaire de la Flan-» dre en Bourgogne. »

Pour compléter cette étude, il resterait, Mesdames et Messieurs, à analyser les six statues des prophètes et les angelots pleurants pour en déduire ensuite la caractéristique de l'art flamand bourguignon à son aurore.

Mais si je pressens que la lecture de notes trop longues soumettrait votre bienveillante attention à une épreuve peu courtoise, je ne me dissimule également pas la difficulté de faire compendre sans le secours de l'image, toute l'intensité d'expression qui jaillit de l'œuvre du vieux Sluter.

On ne tente pas sans danger de traduire en paroles les sensations que provoque la vue d'une œuvre d'art.

Pour apprécier ces six figures, il faut se rappeler qu'elles décorent le piédestal d'un calvaire. Sluter les choisit parce que ces six prophètes ont annoncé ou commenté les souffrances du Christ;

dans leurs mains il a mis des phylactères portant des inscriptions appropriées.

David, la moins bonne des figures, vêtu du manteau royal, s'appuie d'une main sur sa harpe, de l'autre il présente les paroles célèbres: *Foderunt manus meas et pedes meos!* Le type est dépourvu de personnalité; il paraît indifférent, j'oserais dire ennuyé.

Tout autre est Jérémie, figure superbe, tenant en mains le livre d'où s'échappe *l'O vos omnes qui transitis per viam attendite et videte si est dolor sicut dolor meus.* Sa figure imberbe, aux traits mâles et vigoureux, a un aspect tragique; le prophète semble appeler le peuple à compatir aux souffrances du Crucifié. Sa pose, les plis du vêtement sont admirablement pondérés.

A côté de lui, le vieillard Zacharie, coiffé du bonnet hébreu, apparaît ployé sous le poids d'une profonde douleur; les yeux fixés en terre, la figure exprime toute la peine et tout l'étonnement que lui cause la lâcheté du traître qui vendit son maître pour 30 deniers: *Appenderunt mercedem meam triginta argenteos!* dit-il. Impressonnante figure, nonobstant la lourdeur des plis!

Mais voici Daniel, robuste, fort, nerveux, impérieux, quoique jeune; enveloppé d'un long manteau et se tournant vers Isaïe, il lui annonce avec la certitude du voyant, la venue du Christ et sa mort: *Post hebdomadas sexaginta duos, occidetur Christus.*

A cette belle figure, d'allure énergique, vivante et jeune, Sluter oppose le type du vieillard aveugle, au front chauve, à la longue barbe; c'est Isaïe au déclin de la vie et portant sous le bras le livre des prophéties; il s'est tourné vers Daniel et, la tête baissée, il l'a entendu affirmer la venue prochaine de l'homme-Dieu.

Le vieillard voit dans l'avenir toute la vérité de cette prophétie; sa pensée, franchissant le temps, le fait assister aux diverses phases de cette vie terrestre du Christ: il en voit surtout l'aboutissement, les souffrances, la passion, la mort! *Sicut ovis ad occisionem et quasi aguus coram tondente se obtumescet et non aperict os suum.*

Vous l'avouerais-je? cette figure du vieil Isaïe m'a profondément remué; je l'ai contemplée souvent et longuement; quel monde de pensées semble surgir sous ce crâne nu et ce front élevé; la

bouche est prête à laisser tomber des paroles amères, peut-être méprisantes.

Voici enfin Moïse, dont la figure énergique et illuminée, surgit d'une barbe de fleuve; le front est plissé et le regard profond s'élance dans l'espace, comme pour interroger l'Eternel ou en imposer aux multitudes dont il est le chef.

Le corps large est couvert d'une longue robe aux plis abondants et brisés; un ample manteau couvre une épaule et passant sous l'autre, est repris sous le coude, formant ainsi des plis d'une belle ordonnance. De la main droite, il tient les tables de la loi; sur le phylactère, tenu par la main gauche, on lit l'ordre donné à Israël d'immoler un agneau à la tombée du jour. N'est-ce pas la figure de cet autre agneau que les Juifs, descendants d'Israël, immoleront un jour, au soir du vendredi-saint.

Cette figure de Moïse est admirable; le prophète a conscience de sa mission; il est le fondateur de la loi hébraïque et son commentateur autorisé. Comme le dit un critique sagace, le Moïse de Sluter exprime la dureté du mosaïsme et l'obstination de la race hébraïque; il s'affirme caractère sévère, inexorable, obstiné. C'est le rocher de l'ancienne loi (1).

Le nom de Moïse évoque à l'instant le souvenir de celui de Michel-Ange, dont la renommée est universelle.

Ce souvenir ne nuit pas à l'œuvre de Sluter.

Dans ses souvenirs de Bourgogne, Montégut dit qu' « avec une » sorte de bonhomie flamande, les statues de Dijon acceptent sans » l'appeler ni la craindre, la comparaison et la soutiennent; bien » mieux, ajoute-t-il, l'admiration s'accroît encore lorsqu'on songe » que ces figures sont séparées de celles des prophètes de la » Sixtine par plus de cent années. »

Le Moïse de Michel-Ange est peut-être plus grandiose, plus sauvage, plus primitif, plus fort, plus hercule en un mot; ne l'a-t-on pas nommé un Titan fidèle au service de Dieu!

Celui de Sluter est plus inspiré, plus sévère, plus majestueux, plus impressionnant.

Chez Michel-Ange il y a plus de conscience de force et par

(1) MONTÉGUT. *Souvenirs de Bourgogne.*

suite plus de calme; chez Sluter, le caractère d'initiateur, de conducteur de peuples, me semble mieux marqué. Celui-ci me paraît mieux adapté à la vérité historique que celui-là.

Sous le rapport de la technique, Michel-Ange est supérieur à Sluter; il se préoccupe moins des détails et, plus sûr de son ciseau, il modèle avec plus de liberté et d'audace.

Mais ne l'oublions pas, Sluter a fait ses prophètes au déclin du XIV^e^ siècle. Bien que son inspiration soit très personnelle, il subit l'influence de la tradition. Pour faible que soit celle-ci, elle y marque son empreinte ou, si vous le préférez, elle y laisse son souvenir.

A tout prendre, le style de Sluter est très personnel et réaliste; la préoccupation de la nature le tourmente et il en a le souci jusqu'à ne pas corriger la vulgarité d'un modèle ; tel le prophète David ou le Saint-Jean du portail. Son origine flamande ou tout au moins septentrionale, s'accuse par l'épaisseur et l'abondance des plis du vêtement. Son tempérament aux tendances trop réalistes peut-être, est singulièrement relevé par un talent original et fécond.

On pourrait comparer les œuvres de Sluter à celles du début de Donatello, les prophètes du campanile de Florence; il y a des affinités dans le style de quelques draperies et dans la recherche du type vécu, réel, vu, avec le même écueil de la vulgarité. Chez l'un et l'autre, le réalisme s'allie à des ressouvenances de l'époque médiévale; mais je n'insiste pas et me contente de signaler à votre attention cette intéressante comparaison.

Elle est de nature à modifier beaucoup d'idées fausses et trop répandues au sujet des origines de la Renaissance. En art comme en archéologie, dans tous les domaines des choses de l'esprit, il faut se garder d'idées préconçues, non raisonnées.

Les œuvres d'art ne sont pas des livres fermés; elles livrent leur sentiment intime, elles dénoncent leur origine et les influences subies à tous ceux que n'aveugle pas le préjugé.

C'est à la lumière de ces principes que l'on retrouve dans l'art flamand bourguignon la simplicité et l'originalité mélangées parfois de naïveté; c'est un art sincère, grave, vigoureux, sans souci de prétention ni recherche d'académie. S'il n'est pas irréprochable

sous le rapport anatomique, il n'en témoigne pas moins d'une constante préoccupation du type; il l'individualise avec le désir de se rapprocher de la nature. C'est un art réel, il est vrai, mais en même temps dramatique.

S'il avoue sa recherche de la réalité par le détail des étoffes et des accessoires du costume, par un constant effort de l'expression, il n'abandonne pas le souci de la beauté et de la dignité qui caractérisaient l'ancienne école.

Certains critiques excluent l'influence française de l'école bourguignonne; pareille tendance est manifestement exagérée; comment croire en effet que Marville et Sluter, sans parler de leurs collaborateurs, aient vécu de longues années en France, sans subir la moindre action du milieu dans lequel ils vivaient? Les influences réciproques sont dans la logique des choses.

A la sincérité, au naturalisme, à la causticité flamande, l'élément autochtone a dû infuser son élégance, sa grâce, sa préoccupation de faste et de grandeur, son esprit d'harmonie et de belle proportion.

Pour vous présenter un tableau plus complet de l'art bourguignon à ses débuts, j'aurais dû vous entretenir des célèbres tombeaux des premiers ducs, Philippe-le-Hardi et Jean-sans-Peur.

Ces œuvres ont exercé une influence considérable sur l'art du XV^e^ siècle.

Bien que conçu par Jean de Marville, continué par Sluter qui fit deux « plorants », le tombeau de Philippe-le-Hardi fut surtout l'œuvre de Claus de Werve, neveu et élève de Claus Sluter. Celui de Jean-sans-Peur est l'œuvre d'un français, Le Mouturier, qui exécuta peut-être le célèbre tombeau de Philippe Pot, transporté de Citeaux au Louvre.

Ces deux œuvres n'appartiennent pas au règne de Philippe-le-Hardi et sortent par conséquence du cadre tracé à cette étude.

Mon ambition s'est bornée à vous rappeler le point de départ de l'art flamand-bourguignon par l'examen de ses caractères et du milieu qui favorisa son éclosion.

Le sujet n'est pas neuf, tant s'en faut; mais les souvenirs qu'il évoque sont glorieux pour l'histoire de notre art national. A ce titre ils méritent d'être rappelés, quoique connus.

Artistes ou esthètes du XIX^e^ siècle, vous ne dédaignez sans doute

pas de reporter parfois votre esprit aux sources de l'art, comme les descendants de haute lignée repassent sous leurs yeux et non sans un légitime orgueil, les glorieux parchemins de leurs aînés.

L'art flamand a des archives que nous envient d'autres nations; nous avons le droit de nous en enorgueillir et le devoir de les faire connaître.

A ce titre, souffrez que j'abrite mon étude sous ces mots de Victor Hugo :

« Le passé est une partie de nous-mêmes, la plus essentielle peut-être. Tout le flot qui nous porte, toute la sève qui nous vivifie nous vient du passé. Qu'est ce qu'un arbre sans sa racine? Qu'est ce qu'un fleuve sans sa source? Qu'est ce qu'un peuple sans son passé? »

JOSEPH CASIER.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

1906

V

ANVERS
IMPRIMERIE J. VAN HILLE-DE BACKER, 35, RUE ZIRK
1907

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT QUATRE FOIS PAR AN

TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES.

Texte: La feuille de 16 pages: (1)

Papier du Bulletin	5	centimes.
» velin	8	»
Couverture non imprimée	1	»
» imprimée	5	»

Titre et faux-titre:

Papier du Bulletin	5	centimes.
» velin	8	»

Brochage: de 3 feuilles au moins	3	»
» de 3 à 6 feuilles	6	»
» de plus de 6 feuilles	8	»

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 1 AVRIL 1906

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence du R. P. van den Gheyn, *président*.

Sont présents: MM. Fernand Donnet, *secrétaire*; Hymans, van der Ouderaa, chanoine van Caster, président Blomme, chanoine van den Gheyn, L. Blomme, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, Stroobant, Bergmans, baron de Borrekens, membres titulaires.

Le procès-verbal de la séance du 4 février est lu et approuvé.

Il est procédé au scrutin pour l'élection de trois membres titulaires, en remplacement de MM. Helbig, De Bruyn et van Even, décédés.

MM. Pirenne, l'abbé Laenen et Kintsschots sont élus.

Six places de membres correspondants regnicoles sont ouvertes par suite des décès de MM. De Vlaminck, de Raadt, Mast, et de la nomination des trois membres titulaires.

MM. van Dorslaer, Zech, Hulin, Casier, Heins et Coninckx sont élus membres correspondants regnicoles.

La séance est levée à 2 1/2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
R. P. J. VAN DEN GHEYN, S. J.

SÉANCE DU 5 AOUT 1906

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence du R. P. van den Gheyn, S. J., *président*.

Sont présents: MM. Fernand Donnet, *secrétaire;* chanoine van Caster, Geudens, van der Ouderaa, L. Blomme, Stroobant, abbé Laenen, Bergmans, président Blomme, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, membres titulaires; Heins, abbé Zech, Casier, Dr van Dorslaer, Matthieu, Willemsen, Coninckx, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM. Soil de Moriamé, de Witte, Kintsschots, chanoine van den Gheyn, membres titulaires; Tahon, Dubois, Naveau, membres correspondants regnicoles; comte van der Straeten Ponthoz, membre honoraire regnicole; Quarré-Reybourbon et comte de Geloes d'Eysden, membres correspondants étrangers.

Il est donné connaissance du décès de M. Piette, membre correspondant étranger, survenu le 5 juin 1906, au château de la Cour-des-Prés (Rumigny, Ardennes). Une lettre de condoléances a été adressée à la famille.

Le Cercle archéologique de Mons annonce qu'il compte prochainement célébrer le cinquantième anniversaire de sa fondation et en même temps fêter son président, M. Léopold Devillers, qui remplit ses fonctions depuis un demi-siècle. L'Académie décide d'adresser une lettre de félicitations à la Société montoise et de contribuer par une souscription à la solennité organisée en l'honneur de M. Devillers.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des livres parvenus à la bibliothèque depuis la dernière séance, ainsi que le compte-rendu analytique des principaux d'entre eux. Ces pièces seront insérées au Bulletin.

Le R. P. van den Gheyn fournit des détails descriptifs sur quelques manuscrits à miniatures de l'école flamande, conservés dans les bibliothèques d'Espagne. Ce travail sera imprimé aux Annales.

M. l'abbé Laenen rend compte d'une mission qu'il a récemment remplie aux archives impériales et royales de Vienne. Son étude sera réservée aux Annales.

M le vicomte de Ghellinck fait rapport sur le Congrès de la Société française d'archéologie, à Perpignan et Carcassonne, et soumet de nombreuses photographies. Ce compte-rendu sera inséré dans les Annales.

L'ordre du jour amenant la question relative au dégagement de l'église Notre-Dame d'Anvers, M. Fernand Donnet donne connaissance d'une étude archéologique relative à l'édification des constructions diverses qui entourent le temple. L'impression de ce travail est votée. Quant au principe même, après un échange de vues entre divers membres, il est résolu de ne pas encore prendre de décision, la question méritant une étude plus approfondie, au besoin dans une séance spéciale.

M. Heins présente à l'Académie une collection de croquis de détails archéologiques, accompagnés d'explications descriptives. Il est décidé de les faire imprimer par fascicules au fur et à mesure des ressources.

M Matthieu donne connaissance d'une note relative à l'horloge et au carillon de Tournai ; cette note sera imprimée dans le Bulletin.

La séance est levée à 5 1/2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
R. P. J. VAN DEN GHEYN, S. J.

Liste des livres parvenus à la bibliothèque depuis la dernière séance

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

D. Verswyvel. Beschrijving van den toren van de kathedrale kerk.

R. P. Camille de la Croix. Etude sur l'ancienne église de Saint-Philibert-de-Grand-Lieu.

Id. Les origines des anciens monuments religieux de Poitiers.

Léopold Devillers. Inventaire analytique des archives des Etats du Hainaut. III.

L. Maeterlinck. Un petit maitre flamand inconnu du XV^e^ siècle.

Id. L'art et les rhétoriciens flamands.

Th. Van Riemsdyk. De opdracht van het ruwaardschap van Holland en Zeeland aan Philips van Bourgondië.

H. Kern. Taalvergelijkende verhandeling voor het Aneityumsch.

Al. Galante. Licinus Tonsor.

A. E. J. Holwerda. Neue bildnisse des kaisers Augustus.

Max Conrat. Die entstehung des westgothischen Gaius.

C C. Uhlenbeck. De woordafleidende suffixen van het Baskisch.

W. Caland. De Literatur van den Samaveda en het Jaiminigrhyasutra.

Alphonse de Witte. Quatre médailles de dévotion de Notre-Dame de Walcourt.

Ernest Matthieu. L'horloge et le carillon du beffroi de Tournai.

Abbé Polyd. Daniels. A propos d'un tableau de Jordaens.

J. Laenen. Rapport sur le travail de M. l'abbé Buvé.

Fernand Donnet. Compte-rendu analytique des publications. Juin-Juillet 1906.

Vicomte B. de Jonghe. Deux monnaies brabançonnes du XVII^e^ siècle.

Octaviano G. Ferreira. Breves notas historicas sobre a bibliotheca nacional de Nova Goa.

L. Maeterlinck. A propros d'une œuvre de Bosch au musée de Gand.

Karl Pörschinger. Vorgeschichte und bedetung des bundes den söhnen Ludwigs des Bayern.

Friedrich Kraft. Henrich Steinhöwels verdeutschung der historia hierosolymitana.

Willy Rosenthal. Furst Talleyrand und die äuswartige politik Napoleons I.

Hermann Cohn. Antipater von Tarsos.

Herman Lotz. Der versbau Antoni de Montchrestiens.

Heinrich Gräf. Die entwicklung des deutschen artikels vom althoch deutschen.

Ludwig Diehl. Englische schreibung und aussprache im zeitalter Shakespeares.

Ernestus Ofenloch. Caecilii Colactini fragmentorum editionis prœmium.

Karl G Schilling. A grammar of the dialect of Oldham.

Guilelmus Gundel. De stellarum appellatione et religione romana.

Guilelmus Süss. De personarum antiquæ comoediæ atticæ usu atque origine.

Chanoine van Caster. Restauration de l'hôtel de ville de Malines.

Ch J. Comhaire. Le pont des Romains de Herstal.

G. Willemsen et Th. De Decker. Les fouilles de Thielrode.

A. Lallemand. Cahiers d'histoire.

Edouard Piette. Fibules pléistocènes.

Id. Le chevêtre et la semi-domestication des animaux aux temps pléistocènes.

Id. Déplacement des glaces polaires.

Henri Fischer Edouard Piette.

Chanoine Barbier. Obituaire de l'abbaye d'Argenton.

Ch. J. Comhaire. Les amis du Vieux Liége à la Baraque Michel.

Id. La sépulture carolingienne de Grivegnée.

J. van den Gheyn, S. J. Le mobilier de l'hôtel de Nassau à Bruxelles.

Id. Notes sur quelques manuscrits à miniatures.

A. Blomme. Le couvent des Capucins à Termonde.

F. W. Putman. Evidence of the work of man on objets from quaternary caves in California

JOHN C. MERRIAM. Recent cave exploration in California.
WILLEMSEN. Compte-rendu de la IVe session de la Fédération historique et archéologique de la Flandre Orientale.

2° ECHANGES.

BRUXELLES. Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des beaux-arts. 1906. Nos 5, —, 7 et 8.
Mémoires in-8°. 2e série. Tome II.
ID. collection in-4°. Tome I.
ID. Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles. Tome XX, livr. 1 et 2.
ID. Les missions belges de la Compagnie de Jésus. Bulletin mensuel. 8e année. Nos 9, 10 et 11.
ID. Académie royale de médecine de Belgique. Bulletin. Tome XX. Nos 6, 7 et 8.
Mémoires couronnés. Tome XIX, 1r fasc.
ID. Bulletin de la Société royale belge de géographie. 30e année. Nos 4 et 5.
ID. Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie. 44e année. Nos 7, 8, 9 et 10.
ID. Revue belge de numismatique. 62e année. 4e livr.
LIÉGE. Wallonia. XIVe année. Nos 6, 7, 8, 9 et 10.
GAND. Verslagen en mededeelingen der Koninklijke Vlaamsche Academie. Juli-Augustus 1906.
Wedstrijden voor 1907. September-October.
LIÉGE. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége. Leodium. 5e année. Nos 7, 8, 9, 10 et 11.
VERVIERS. Chronique de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire. Avril-mai 1906.
Bulletin périodique trimestriel. 6e vol., 2e fasc.
ANVERS. Antwerpsch archievenblad.
47e vol. XXIVe deel. 1e afl.
TONGRES. Société scientifique et littéraire du Limbourg. Bulletin. Tome XXII et tome XXIII, fasc. 1, 2 et 3.

BRUGES. Annales de la Société d'émulation. Tome LVI, 3e fasc.
LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique.
Tome XXXII, 3e livr.
TOURNAI. Société historique et archéologique.
. Annales. Tome 10, 1e et 2e parties.
ARLON. Institut archéologique du Luxembourg.
Annales. Tome XLI.
LIÉGE. Bulletin de l'institut archéologique liégeois.
Tome XXXVI, 1r fasc.
LUXEMBOURG. Verein fur Luxemburger geschichte, litteratur und kunst.
Ons Hemecht. 12 jahrg. 8-9-10-11 heft.
AMSTERDAM. Koninklijke Akademie van Wetenschappen.
Verslagen en mededeelingen. VIIe deel.
Jaarboek 1905.
GENÈVE. Société d'histoire et d'archéologie.
Mémoires et documents. Série in-4°. Tome III.
ID. Série in 8°. 2e série. Tomes IX et X.
PARIS. Société nationale des antiquaires de France.
Bulletin et mémoires. 7e série. Tome V.
Bulletin. 2e et 3e trimestres 1906.
ID. Musée Guimet. Revue de l'histoire des religions.
Tome LII. N° 3. LIII. N° 1.
Annales. Tome XX.
ID. Polybiblion.
Partie technique. Tome CVIII, 8e, 9e, 10e et 11e livr.
Partie littéraire. Tome CVII, 2e, 3e, 4e et 5e livr.
ID. La correspondance historique et archéologique.
13e année. Nos 150, 151, 152 et 153.
ID. Revue de la Société de Saint-Jean. Notes d'art et d'archéologie
18e année. Nos 7, 8 et 9.
ID. Comité des travaux historiques et scientifiques. Section des
sciences économiques et sociales. Congrès d'Alger, 1905.
Bulletin historique et philologique. Année 1905. Nos 3 et 4.
Bulletin archéologique. Année 1905, 3e livr. Année 1906, 1e livr.
LILLE. Bulletin de l'Université et de l'Académie.
3e Série. 10e année. 1906. Nos 2 et 3.

SAINTES. Revue de Saintonge et d'Aunis.
Bulletin de la Société des archives historiques.
XVIe vol. 3e et 4e livr. Ve table.

CAMBRAI. Mémoires de la Société d'émulation.
Fêtes du centenaire 1801-1904.

ROUEN. Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts. 1901-1905.

NANCY. Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain. Tome LV.

ABBEVILLE. Société d'émulation.
Mémoires. Tome XXI.
Bulletin trimestriel. Années 1903, 1904, 1905 et 1906. 1 et 2.
Table générale des publications.

LILLE. Société d'études de la province de Cambrai.
Bulletin. 8e année. Nos 7, 8, 9, 10 et 11.

ARRAS. Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts.
2e série. Tome XXXVI.

LIMOGES. Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin.
Tome LV, 2e livr.

TOURS. Société archéologique de Touraine.
Bulletin trimestriel. Tome XV. 3e et 4e trim.
Mémoires. Tome XLIV.

AMIENS. Bulletin trimestriel de la Société des antiquaires de Picardie.
Année 1905. 3e et 4e trim.

POITIERS. Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest.
Tome X. 2e trim.

LYON. Bulletin historique du diocèse de Lyon.
7e année. No 40.

AIX. Annales des facultés de droit et des lettres. Tome II. Nos 1 et 2.

BEAUNE. Société d'archéologie. Mémoires. Année 1904.

TOULOUSE. Société archéologique du Midi de la France.
Bulletin. Nouvelle série. Nos 34 et 35.

MACON. Annales de l'Académie.
3e Série. Tome IX.

SAINT-OMER. Société des Antiquaires de la Morinie.
Tome XII, 217e livr.

LIMOGES. Société archéologique et historique du Limousin.
Tome LVI, 1e livr.

NANCY. Mémoires de l'Académie de Stanislas.
6e Série. Tome III.

TOURS. Société archéologique de Touraine.
Bulletin trimestriel. Tome XV, 1e et 2e livr.

ORLÉANS. Société archéologique et historique de l'Orléanais.
Mémoires. Tome XXX.
Bulletin. Tome XIV. Nos 183 et 184.

PONTOISE. Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin. Tome XXVII. 1r fasc.

DUNKERQUE. Union Faulconnier. Bulletin. Tome IX, fasc. 2.

STRASBOURG. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace. Bulletin mensuel. Tome XL. fasc. 5, 6 et 7.

NURENBERG. Naturhistorischen gesellschaft. Jahresbericht 1901.
Abhandlungen XV. Band III.

BERLIN. Monatshefte der kunstwissenschaftlichen literatur.
2 jahrg. 8, 9 und 10 heft.

IENA. Zeitschrift des vereins fur Thüringische geschichte und altertumskunde. B. XVII. H. 1 und 2.

HANOVRE. Zeitschrift des historischen vereins für Niedersachsen.
Jahrg. 1906. 3e und 4e heft.

TRÈVES. Jahresbericht des gesellschaft für nützliche forschungen zu Trier. 1900-1905.

STOCKHOLM. Sveriges offentliga bibliotek.
Accessionskatalog 1903-1904

LUND. Acta universitatis Lundensis. 1904, 1 & 2. 1905, 1.

COPENHAGUE. Mémoires de la Société royale des antiquaires du Nord.
1904 et 1905.

CAMBRIDGE. Proceedings of the Cambridge antiquarian Society.
No XLVI.

DUBLIN. Proceedings of the royal irish Academy.
Vol. XXVI. Sect. C. Nos 5, 6, 7, 8 and 9.

LONDRES. Transactions of the royal historical Society.
New series. Vol. XX.

VIENNE. Kaiserlichen Akademie der wissenschaften.
Fontes rerum Austriacarum. LXIII Band.

Archiv fur osterreichisch geschichte XCIII-2. XCIV-1.
Sitzungsberichte. CXLIX und CL band.

Moscou. Bulletin de la Société impériale des naturalistes.
Année 1905. N^os^ 1, 2 et 3.

Palma. Bolleti dela Societat arqueologica Luliana.
Noviembre de 1905.

Barcelone. Revista dela asociacion artistico arqueologica barcelonesa. Ano X. Mem. 49.

Madrid. Revista de archivos, bibliothecas y museos.
Ano X. Junio-Julio-Agosto de 1906.

Rome. R. Accademia dei Lincei.
Atti. Notizie degli scavi di antichita.
Vol. II Indici. Vol. III, fasc. 1, 2 et 3.

Lisbonne. Boletini da real associacao dos architectos civis e archeologos portuguezes.
Tomo X. N^os^ 10 et 11.

Boston. Proceedings of the american academy of arts and sciences.
Vol. XLI. N^os^ 30 à 35. Vol. XLII. N^os^ 1 à 11.

Madison. Collections of the State historical Society of Wisconsin.
Vol. XVII.
Proceedings 1905.

Cincinnati. Museum association.
25^th^ annual report.

Washington. Smitsonian institution. Bureau of american ethnology.
Bulletin 32.

Batavia. Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen.
Tydschrift voor indische taal-, land- en volkenkunde.
Deel XLVIII. Afl. 5 en 6.
Notulen van de algemeene- en directievergaderingen.
Deel XLIII. Afl. 4. Deel XLIV. Afl. 1.
Rapporten van de Commissie in Nederlandsch Indië voor oudheidkundig onderzoek. 1904.
Verhandelingen . Deel LVI. 4^e^ stuk.

Lahore. Annual progress report of the superintendent of the archaeological survey northern circle. 1906.

Rangoon. Report of the superintendent archaeological survey.
Burma 1906.

CALCUTTA. Archaeological survey of India. Annual report 1903-1904.
FORTALEZA. Revista trimensal do instituto do Ceara.
Tomo XIX. Anno XIX.

3e CATALOGUES ET JOURNAUX.

LEIPZIG. Karl. W. Hiersemann. Catalogue 328. Archictecture.
Id. Gustav Fock. Antiquariats Katalog 291.
GOETTINGEN. L. Harstmann. Antiquariats Katalog n° XXXVI.
BERLIN. Mayer et Muller. Catalog 223 et 225.

Compte rendu analytique des principales publications parvenues à la bibliothèque depuis la dernière séance

---

MESSIEURS,

Dans un de mes derniers comptes-rendus, je vous parlais du travail dans lequel M. Fris développait les phases jusqu'ici si peu connues de la querelle des Blauvoets et des Isengrins. Il a trouvé un contradicteur dans la personne de M. L. Willems qui conteste une partie des déductions qu'il avait établies en se basant sur l'étude des sources contemporaines. C'est dans le *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand* (14e année n° 6), qu'a été imprimé le résumé de ces objections. M. Willems reproche à M. Fris de ne pas avoir utilisé le *Chronodromon* de Brandon qui avait puisé une partie de ses renseignements dans certaines annales de son monastère des Dunes. Se basant sur les affirmations de ce chroniqueur, il croit pouvoir rectifier les circonstances du siège de Bergues, et affirmer que la lutte entre les deux factions n'a pas eu lieu sous le règne de Philippe d'Alsace, mais seulement

sous celui de Thierry d'Alsace. Quant aux noms mêmes des combattants, M. Willems admet qu'Isingrin peut être un sobriquet donné aux partisans de la famille Ingrekin, mais il se refuse à voir dans Blauvoet un nom propre, et prétend trouver ici un second sobriquet, *blauwvoet* étant en flamand le nom du faucon *lanier* dont le peuple flamand aurait fait l'emblème de la lâcheté. M. Fris, dans sa réponse, que nous apporte la même publication, conteste absolument cette interprétation étymologique. Au point de vue historique, s'il n'a pas fait état de la chronique de Brandon, c'est qu'il la considère comme une compilation sans valeur aucune, et qu'il s'est borné à n'utiliser que des renseignements puisés dans des sources absolument contemporaines.

Les publications de la Société gantoise nous offrent cette fois deux autres travaux qu'il ne nous est pas permis de passer sous silence. C'est d'abord dans les *Annales* (tome VIII[e], 1[r] fasc.) une étude de M. Prosper Claeys sur *les associations d'ouvriers débardeurs ou portefaix à Gand au* XVIII[e] *siècle*. L'auteur a rassemblé quantité de détails intéressants qui permettent de s'initier à la composition, aux règlements, aux usages des associations ouvrières gantoises. Ces sociétés d'*arbeyders* s'étaient partagées la besogne dans toute la ville, s'occupant chacune d'un travail déterminé, et l'exerçant dans certains quartiers urbains. Quelques planches fort typiques reproduisent les souhaits de nouvelle année illustrés, que ces ouvriers offraient à leur clientèle spéciale.

Dans une autre livraison des annales (tome VI, 2[d] fasc.) M. V. van der Haeghen publie le second fascicule de son travail si important sur *La Corporation des peintres et sculpteurs de Gand*. Il nous donne cette fois la reproduction d'une foule de documents d'un grand intérêt pour l'histoire artistique gantoise du XVI[e] au XVIII[e] siècle et pour le commerce si florissant à cette époque des objets d'art. Ces actes fournissent en même temps des indications importantes au sujet d'artistes originaires d'autres villes, telles Anvers, Bruges, Bruxelles, etc. En appendice sont ajoutées des notes sur les exhibitions de tableaux et objets d'art à la foire de la mi-carême à Gand, leur emplacement et les artistes qui y prirent part.

Le R. P. Camille de la Croix, S. J., a bien voulu nous envoyer

le livre que récemment il a consacré à un des plus antiques monuments de la Loire Inférieure : *L'étude sur l'ancienne église de Saint-Philibert-de-Grand-Lieu*, dont la fondation remonte au IXe siècle. Bâtie sur l'emplacement de la villa de Deas, qui existait déjà au VIIe siècle, l'église a subi postérieurement de nombreuses transformations et modifications que le P. de la Croix fait connaître, grâce aux fouilles qu'il a entreprises dans les diverses parties de l'antique édifice sacré. Ces fouilles ont permis de reconnaître des vestiges d'un ancien bâtiment, dont la construction remontait au IIIe siècle. D'autre part, des travaux ont également été exécutés pendant les périodes romanes et ogivales.

Le même auteur, dans un second ouvrage, fait connaître *Les origines des anciens monuments religieux de Poitiers et celles du square de son palais de justice et de son donjon*. Dans cette étude analytique, on peut recueillir des données précises sur l'histoire du baptistère Saint-Jean, de la cathédrale et des diverses églises de Poitiers. Plus loin sont retracés les divers événements dont eut à souffrir le palais de justice; sa restauration y est rappelée, ainsi que l'exposé des travaux successifs entrepris en vue de son dégagement.

Sous le titre de *L'art et les rhétoriciens flamands*, notre confrère, M. L. Maeterlinck, développe la thèse que la plupart des grands artistes médiévaux étaient de pauvres lettrés. C'étaient les clercs qui ailleurs organisaient ou composaient les mystères qui devaient leur livrer les thèmes de leurs œuvres. D'autre part, en certaines circonstances, on peut constater l'influence des œuvres d'art picturales sur les mystères; tel fut entre autres le cas à Gand, en 1458, lors de la joyeuse entrée de Philippe-le-Bon, quand les rhétoriciens représentèrent sur une estrade dressée en public, les sujets des divers panneaux de l'Adoration de l'Agneau des frères van Eyck.

Dans son travail qui porte pour titre *De opdracht van het ruwaardschap van Holland en Zeeland aan Philips van Bourgondië*, M. Th. van Riemsdyck s'applique à mieux mettre en lumière les diverses circonstances qui occasionnèrent le transfert de la Hollande et de la Zélande, qui avaient appartenu à la maison de Bavière, en la possession des ducs de Bourgogne. Les conditions de ce transfert se trouvent détaillées dans un acte de 1425 dont

récemment l'auteur a découvert deux vidimus portant des dates différentes. Il reproduit ces importants documents, mais en même temps il reprend le récit des diverses circonstances qui précédèrent et accompagnèrent cet événement politique, et s'applique notamment à mieux faire connaître la vie si mouvementée de Jacqueline de Bavière.

Il est parmi les objets que nous a légués l'antiquité des œuvres d'importance secondaire, mais qui pour le collectionneur, pour le travailleur qui cherche à se documenter sur les moindres détails de la vie de nos pères, offrent pourtant un intérêt fort grand. Il est souvent fort difficile de trouver à leur sujet des notions descriptives exactes. Tel est par exemple le cas pour les clefs. Ces instruments offrent pourtant une grande diversité de forme et de construction, et il est possible d'établir, suivant les époques, des types bien déterminés. M. le commandant Dervieu le prouve en publiant dans les *Annales de l'Académie de Macon* (3e série, tome IX), un *Essai sur les clefs bourguignonnes du moyen âge*. De nombreuses illustrations parsèment cette étude et permettent de se rendre compte des modifications que suivirent les clefs depuis les Celtes et les Romains, jusqu'à la fin du xve siècle. L'utilité pratique de ce travail ne saurait être contestée.

Dans le même volume nous relevons une indication qui ne peut que mettre en garde les collectionneurs contre une des nombreuses fraudes auxquelles se livrent quelques industriels peu scrupuleux.

Il existe dans le Charolais une fabrique de faux silex dans laquelle un campagnard, mettant en contribution un dépôt de fragments anciens, a la patience de leur donner l'apparence de profils humains ou animaux. D'autres fabriques du même genre existeraient dans l'Eure et en Angleterre, et leurs produits ont toute l'apparence de pièces authentiques. La prudence s'impose donc à ceux qui étudient surtout les manifestations artistiques émanant de l'homme des époques préhistoriques. Ces manifestations pourraient être bien plus modernesque ne le feraient supposer leur structure ou leur patine.

Un travail important concernant la Campine vient d'être couronné par l'Académie royale de Belgique, c'est celui de M. G. Vliebergh portant pour titre *de landelijke bevolking der Kempen gedurende de* xixe *eeuw*. Il a été imprimé dans les Mémoires in-8° (2e série,

tome II). C'est l'histoire économique de la Campine anversoise ou limbourgeoise dont les limites sont peut-être un peu vastes puisqu'on y rencontre des localités telles que Duffel, Lierre, et qu'elles s'étendent jusqu'aux portes de Malines.

On trouve dans cette consciencieuse monographie des indications fort justes sur l'habitant de la Campine, ses habitudes, sa manière de vivre, ses méthodes de travail. Plus loin sont exposées les transformations qu'ont subies les propriétés, et les régimes divers auxquels elles ont été successivement soumises en fournissant d'intéressants détails sur les baux, les méthodes de culture, la répartition des salaires, et les développements des diverses industries.

Dans le même ordre d'idées nous trouvons dans les Mémoires in-4° (tome I. fas. II) de l'Académie royale de Belgique, une autre monographie relative à *Tournai et le Tournaisis au* XVI^e^ *siècle au point de vue politique et social*, due à la plume de M Adolphe Hocquet. C'est un tableau de l'histoire de cette ville durant l'occupation anglaise, le régime français, et l'annexion aux Pays-Bas avec des indications nombreuses concernant les institutions diverses qui regissaient la ville et ses habitants. La lutte religieuse provoquée par l'introduction du protestantisme qui est surtout traitée avec détails et de nombreuses indications se rapportant à cette période, sont exposées dans les annexes qui clôturent cette étude.

Il n'y a pas à se le dissimuler, le flamand perd journellement du terrain dans les provinces françaises qui autrefois étaient nôtres, et qui nous furent enlevées, il y a deux siècles. Frappé de ce phénomène, qui se manifestait, il y a un demi-siècle déjà, M. Raymond de Bertrand réunit en 1863, des notes sur les *faits et usages des Flamands de France. L'union Faulconnier* les publie aujourd'hui dans son Bulletin (tome IX, fasc. II). La révolution de 1830 a été cause de la disparition des *pannekoeken* tandis que dans quelques localités se maintenaient encore les *koeke baks*. C'est de 1830 à 1840 qu'on retrouve pour les réclames l'emploi des dernières annonces flamandes, tandis que les proclamations électorales étaient encore rédigées en cette langue vingt ans plus tard. Plus aucune enseigne flamande n'existe à Dunkerque. Par contre certains revendeurs annoncent encore leur marchandise dans les rues en proférant des cris de vente d'origine flamande, mais qui sont prononcés simplement

par habitude, tandis que leur origine réelle échappe même à ceux qui les profèrent. Le comité flamand de France a taché de conserver ces derniers vestiges de langage, d'habitudes et de mœurs qui autrefois étaient d'usage général. Au point de vue archéologique ces efforts ont obtenu du succès ; au point de vue pratique ils n'ont pas réussi à enrayer un mouvement que tout poussait à se généraliser. Pareille constatation ne peut que provoquer de légitimes regrets.

Quoique traitée dans un but d'histoire locale, *l'histoire de la médecine à Genève jusqu'à la fin du* XVIII^e *siècle* par M. le D^r Léon Gautier, qu'on pourra lire dans les *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève* (2^e série, tome X), offre cependant nombre de détails intéressants pour les autres régions. On y trouvera des indications relatives aux maladies si meurtrières au moyen âge, telles la lèpre et la peste; puis, plus près de nous, sur la variole et l'introduction de la vaccine. Des chapitres spéciaux initient le lecteur à l'existence des médecins, des chirurgiens, des apothicaires, à leur manière de vivre, aux méthodes de traitement qu'ils préconisaient, aux curieux remèdes qu'ils prescrivaient.

Nous avons eu le regret cette année, de perdre un de nos membres correspondants étrangers, M. Edouard Piette. Dans une courte biographie, M. H. Fischer retrace sa carrière et fournit la bibliographie des nombreuses publications qu'il fit éditer. Du reste, depuis son décès, nous sont encore parvenues diverses publications, dont il fut l'auteur, et qui étaient à l'impression lors de sa mort. Dans l'une d'elles il s'occupe *du Chevêtre et de la semi-domestication des animaux aux temps pléistocènes.* En étudiant surtout les peintures des cavernes, M. Piette en arrive à conclure que l'homme avait, dès les temps glyptiques, maîtrisé les équidés et qu'il savait les conduire. Dans ce dernier but il utilisait le chevêtre, appareil composé de courroies ou cordelettes enveloppant la tête de l'animal et se rattachant à l'oreille, tandis qu'une lanière passant sur le nez, servait à le conduire.

Dans le dernier *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France* (3^e trimestre 1906), nous glanons quelques indications précieuses au point de vue de l'archéologie pratique. C'est

M. F. de Mely, qui nous en fait part. Il était, jusqu'ici, admis que la couronne d'épines ne figurait sur la tête du Christ en croix, qu'à partir des premières années du XIV^e^ siècle. M. de Mely prouve, en citant des monuments indiscutables, que pareille représentation se retrouve déjà dès le XII^e^ siècle.

Il examine ensuite quelle est la signification de la tête de mort, qui figure sous les pieds du Sauveur, dans les anciens tableaux, représentant le drame de la Crucifixion. La légende voulait que ce funèbre emblème rappelât le souvenir du premier homme, qui aurait été enseveli en cet endroit. Mais en réalité l'appellation de Calvaire provient de *το κρανιον*, *Gulgolet*, Golgotha, qui signifie crâne, et qui fut donnée à cette montagne à cause de sa forme particulière. Peut-être faut-il de plus retrouver ici une réminiscence inconsciente d'un sacrifice humain, à la suite duquel la tête de la victime aurait été enterrée en cet endroit pour servir d'offrande expiatoire et appeler le succès sur la forteresse, dont les fondations furent maçonnées dans le sol, qui recouvrait ces restes humains.

L'église romaine n'organisa sa diplomatie qu'avec lenteur et ne lui donna une réelle importance qu'au XVI^e^ siècle. Les nonciatures qui intéressèrent directement la Belgique, furent celle de Cologne, pour le diocèse de Liége, érigée en 1584, et celle de Bruxelles, dont la création date de l'année 1596. Ce sont les débuts et les premiers développements de ces deux missions diplomatiques que M. le chanoine R. Maere expose dans sa brochure intitulée *Les origines de la nonciature de Flandre.*

Nous croyons devoir ici terminer notre tâche bi-mensuelle. Un coup d'œil jeté sur les listes de publications reçues depuis la dernière réunion, vous attestera facilement, Messieurs, que nombre de publications, revues, ou ouvrages séparés, ne figurent pas dans mon compte-rendu. Il m'a été impossible d'apprécier tant de travaux. Toutefois ceux que j'ai eu l'honneur de vous faire connaître, vous permettront de juger de l'importance des envois qui nous ont été faits et vous engageront peut-être à venir personnellement dans notre bibliothèque jeter un coup d'œil sur les nombreux ouvrages que nous n'avons pu citer.

Décembre 1906. FERNAND DONNET.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE

MESSIEURS,

Depuis que j'eus l'honneur de vous présenter mon dernier rapport, l'Académie a eu le profond regret d'enregister le décès de plusieurs de ses membres. Il est de notre devoir de rappeler d'abord le souvenir de ces confrères dévoués.

Le 20 décembre 1905 décédait à Ixelles M. Alphonse De Vlaminck, un de nos plus anciens membres, qui était entré dans notre Compagnie en 1868 et avait été promu membre titulaire en 1891. A diverses reprises nous avons recueilli ses travaux dans nos publications. Tel fut le cas pour ses études: *Warminia, domaine de l'abbaye de Saint-Bavon; La Ménapie et la Flandre* et *La Seigneurie de Moerzeke.*

M. Jules Helbig est mort à Liége le 15 février 1906; il était né dans la même ville, le 8 mars 1821. Artiste peintre, il s'occupa principalement de peinture religieuse, exécutant quelques retables, et présidant à la décoration de plusieurs églises, telles celles de Liége, d'Hoogstraeten, d'Echternacht, etc. Mais c'est surtout comme écrivain que le rôle qu'il joua fut considérable. Parmi les principaux travaux dus à sa plume érudite, il me suffira de citer *la peinture au pays de Liége, La sculpture au pays de Liége, L'art ancien dans la région mosane,* etc. Il fut reçu dans notre Compagnie en 1873, et il en devint membre titulaire en 1881. Dans nos publications nous retrouvons son étude sur *la peinture murale et la polychromie*, puis le résumé de la discussion qu'il soutint ici même, et dans laquelle il voulait prouver qu'au moyen âge *la polychromie dans les églises* était exécutée d'après un plan général.

Le 12 février 1906 décédait à Lierre M. Ernest Mast qui y avait vu le jour le 19 décembre 1827. En 1896 il fut élu membre correspondant regnicole de l'Académie. Il s'était consacré à l'étude du passé de sa ville natale, fouillant et classant les archives

communales, collectionnant de multiples notes, réunissant tous les documents capables d'apporter une contribution nouvelle à l'œuvre d'érudition qu'il avait entreprise. Parmi les publications qu'il composa, nous citerons surtout la *Geschiedkundig Liersch dagbericht met talrijke aanteekeningen*, et, en collaboration, les inscriptions funéraires et monumentales de la ville de Lierre.

Dans les rangs de nos membres honoraires regnicoles un vide s'est produit par suite du décès de M. Jan van Rijswijck, bourgmestre de la ville d'Anvers, qui est mort à Testelt le 23 septembre 1906. Il avait été élu en 1896.

Enfin, nous avons à vous rappeler une dernière perte, celle de M. Edouard Piette, nommé membre correspondant étranger en 1905. Né à Aubigny, le 11 mars 1827, il est mort à Rumigny (Ardennes, France) le 5 juin 1906. Avocat et successivement juge de paix dans différentes localités françaises, il se signala partout par ses recherches géologiques, par les fouilles qu'il dirigea, par les heureuses découvertes scientifiques qu'il mena à bonne fin. Il réunit une rare collection de fossiles et de sculptures préhistoriques dont il fit don au musée de Saint-Germain. Ses publications sont fort nombreuses ; elles se rapportent surtout à la préhistoire, à l'archéologie des cavernes, à l'art primitif. La mort l'a surpris au moment où il mettait la main à deux ouvrages de grande importance : *l'art pendant l'âge du renne* et *les Pyrénées pendant l'âge du renne*, ouvrages qui prochainement seront publiés.

Au dernier moment nous parvient encore la triste nouvelle du décès de M. Jules Alexandre Declève, survenu à Mons le 28 novembre 1906. Il avait été élu membre correspondant en 1873. Auteur wallon très estimé, il se fit aussi connaître par des travaux historiques de valeur et surtout par son étude sur Roland de Lassus. Nous avons imprimé dans nos Annales son travail concernant *le Serment et sa formule*.

Par suite de décès nous avons dû au mois d'avril dernier pourvoir au remplacement de trois membres titulaires. Vos suffrages se sont portés sur MM. Henri Pirenne, abbé Laenen et Kintsschots. Comme conséquence de ces promotions, il y avait lieu de nommer de nouveaux membres correspondants regnicoles, pour ces trois sièges et pour pourvoir à trois autres vacatures qui se sont pro-

duites depuis peu de temps. Après divers scrutins vous avez élu M. le Dr van Dorslaer de Malines; M. l'abbé Zech, professeur de philosophie à l'institut Saint-Louis à Bruxelles; M. Joseph Casier à Gand; M. G. Hulin, professeur à l'université de la même ville; M. Coninckx, secrétaire du cercle archéologique de Malines, et M. Armand Heins de Gand.

Deux nouveaux membres correspondants étrangers ont également été choisis, ce sont M. Jos. Berthelé, de Montpellier, et M. Herbert Georg Fordham, de Manchester.

La présidence de l'Académie a été occupée pendant l'exercice écoulé avec une compétence rare par le R. P. van den Gheyn. Les élections statutaires du mois de décembre dernier lui ont donné pour successeur à la vice-présidence M. Paul Saintenoy. Vous aurez bien voulu, pour un nouveau terme, me confirmer les fonctions de secrétaire et de bibliothécaire.

Sous le rapport de l'activité scientifique, l'année qui finit aujourd'hui peut compter parmi les plus prospères. Nos ordres du jour en font foi; à chaque séance nous avons eu la bonne fortune d'entendre des communications aussi variées qu'intéressantes. Il est toutefois un point que déjà plus d'une fois j'eus l'honneur de vous signaler et que je crois devoir encore une fois rappeler à votre attention.

De toutes ces communications dont nous avons eu la primeur, il en est plusieurs qui n'ont pas encore été imprimées dans nos publications. Les manuscrits sont en retard, et par suite de cette situation, les Annales de notre compagnie qui avaient de nouveau été ramenées dans une voie entièrement régulière, sont encore une fois en retard. Deux fascicules devraient compléter le volume de cette année et, si les matériaux qui nous sont destinés peuvent m'être remis sans trop tarder, nous pourrons bientôt remédier à cette interruption momentanée.

Quoiqu'il en soit, vous aurez pu retrouver dans nos publications trace de nombreux travaux; qu'il me suffise de vous citer dans nos Annales *les archives campanaires belges et rhénanes* de M. Jos. Berthelé; le rapport si richement illustré sur le *congrès archéologique de France à Beauvais et Compiègne*, par M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck; la publication d'une ancienne étude destinée

à notre Compagnie, composée par notre regretté collègue M. le chevalier de Burbure et consacrée à *la musique aux* XIV^e^, XV^e^ *et* XVI^e^ *siècles;* un travail traitant de *la métrologie agraire et la géographie ancienne*, que nous a présenté M. l'abbé Buvé; puis une notice de M. Fernand Donnet, sur *quelques épisodes de l'occupation française sous le Consulat dans le département des Deux Nèthes*,

D'autre part, dans le Bulletin vous retrouverez une note de notre président le R. P. van den Gheyn sur l'*Art et le livre;* une étude rédigée par M. J. B. Stockmans, relative au *Correctieboek der Stad Lier;* puis un rapport sur l'*exposition van Eyck à Gand*, par M. le chanoine van den Gheyn; M. Comhaire nous a réservé quelques communications parmi lesquelles nous avons déjà imprimé *Un donjon du* VII^e^ *siècle, et le pont des Romains de Herstal;* des résultats de fouilles et découvertes ont été consignés par M. Stroobant, qui a parlé *d'une urne littera romaine trouvée en Campine;* et par M. Willemsen et De Decker qui ont décrit *les fouilles de Thielrode*. Je vous signalerai encore une note de M. l'abbé Daniels, *à propos d'un tableau de Jordaens*, et de M. Matthieu sur l'*Horloge et le carillon du beffroi de Tournai*. Enfin, dans nos Bulletins vous trouverez encore des notices nécrologiques rappelant le souvenir de confrères défunts, notamment de *M. Th. de Raadt*, par le R. P. van den Gheyn, de *M. van Even*, par M. l'abbé Laenen, et de *M. Mast*, par M. Fernand Donnet. Formons le vœu de voir à bref délai les notices du même genre confiées à divers de nos collègues prendre place dans nos publications.

Notre séance publique du mois d'octobre a été signalée par un réel succès. Une assistance nombreuse a salué de ses applaudissements les divers orateurs qui ont bien voulu prendre la parole en cette circonstance. Qu'il me suffise de vous rappeler que le R. P. van den Gheyn a décrit *le Mobilier de l'hôtel de Nassau à Bruxelles en 1618;* que M. Geudens nous a fourni des détails topographiques *sur l'ancien béguinage d'Anvers;* que M. Hymans nous a exposé un intéressant *point d'histoire*, et que M. Joseph Casier nous a décrit avec conviction la brillante efflorescence de *l'art flamand à la Cour de Philippe-le-Hardi*.

Outre le congrès archéologique de France, aux séances duquel

notre confrère M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck a bien voulu nous représenter avec une compétence dont vous retrouvez annuellement les résultats dans nos publications, notre Compagnie a encore été heureuse de déléguer plusieurs de ses membres pour assister, à Mons, à la manifestation organisée en l'honneur de M. Léopold Devillers, qui, depuis un demi-siècle préside avec une autorité incontestable et une amabilité sans pareille aux travaux du Cercle archéologique. Nous nous plaisons à rappeler à cette occasion, qu'entré dans notre Compagnie en 1856 comme membre correspondant regnicole, M. Devillers a depuis lors été notre collaborateur comme membre titulaire et enfin comme membre honoraire regnicole. Nombre de ses travaux si érudits ont trouvé place dans nos publications, et nous formons des vœux bien sincères pour que, pendant de nombreuses années encore, notre confrère puisse faire bénéficier la Société de Mons du fruit de son inépuisable érudition et de sa longue expérience scientifique.

L'Académie a également été représentée à Compiègne, lors de la pieuse cérémonie organisée par la Société française d'Archéologie pour inaugurer le souvenir lapidaire placé sur la tombe du tant regretté comte de Marsy.

Comme bibliothécaire j'ai encore, Messieurs, à vous rendre compte de l'accroissement de nos collections bibliographiques depuis un an. Régulièrement, à chaque séance, je vous ai présenté le compte-rendu analytique des principales publications, reçues depuis la réunion antérieure. Ce rapport succinct ne vous signalait qu'une faible partie des ouvrages reçus, mais vous permettait cependant de vous initier à la marche régulière du service de notre bibliothèque et à l'importance de ses échanges. Dans cet ordre d'idées je dois vous rappeler, que depuis l'année dernière, de nouvelles relations ont été créées avec la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers et la Bibliothèque de l'université d'Aix en Provence.

Permettez moi encore d'attirer l'attention un instant sur les hommages d'auteurs. Vous aurez pu remarquer l'importance toujours croissante de ces envois. Cet heureux résultat prouve péremptoirement combien les savants de toutes nationalités tiennent à nous communiquer le résultat de leurs études. C'est pour notre Compagnie un précieux hommage dont certes elle appréciera la haute valeur.

Du reste, pour notre bibliothèque une nouvelle ère de prospérité pourra bientôt être inaugurée. La bibliothèque de l'Académie royale des beaux-arts, à laquelle elle est annexée, en vertu d'une décision récente, ouvrira bientôt journellement ses portes au public. Nos collections pourront donc en même temps être consultées par les étrangers. Ce sera une réelle bonne fortune pour les fervents des choses du passé. Ils pourront ainsi s'initier, en parcourant les nombreuses revues que nous recevons de tous les pays du monde, aux plus récentes manifestations archéologiques et historiques, et en même temps consulter tous les travaux du même genre que nous possédons et qui forment une source inépuisable de documents précieux. Nous espérons que cette innovation contribuera à introduire dans le public le goût des études scientifiques. Ce sera pour notre Compagnie un nouvel élément de vitalité, dont bientôt, espérons-le, nous pourrons apprécier les heureux fruits. Ce sera également un aliment précieux apporté à l'heureuse prospérité dont jouit l'Académie royale d'archéologie de Belgique et dont vous avez pu apprécier les résultats pendant le dernier exercice.

Le Secrétaire et bibliothécaire,
FERNAND DONNET.

Rapport du Trésorier

MESSIEURS,

L'année 1905 clôturait par un boni de fr. 1302.19. Dans le courant de l'exercice 1906 il a été encaissé, de la vente de brochures et de livraisons des Annales, fr. 72.—, de subsides alloués à l'Académie par l'Etat, la Province et la Ville, fr. 2400,—, de l'intérêt des fonds placés, fr. 502,06, des cotisations des membres

fr. 1043,—, du produit des abonnements à l'étranger, fr. 85.79, soit un ensemble de recettes de fr. 5405,04

D'autre part, il a été dépensé pendant le même exercice, pour primes de l'assurance de la bibliothèque, fr. 11.25, pour le service du secrétariat et de la bibliothèque, fr. 57,15, pour les émoluments du greffier, fr. 200,—, pour les frais de la séance publique, fr. 64,50, pour l'encaissement par la poste des quittances d'abonnements et l'affranchissement des envois, fr. 62.48, pour le portier du local et autres menues dépenses, fr. 45,45, pour l'impression des Annales, du Bulletin et des convocations de l'Académie, fr. 3155,03, soit ensemble un total de dépenses de fr. 3595.86, laissant une encaisse de fr. 1809.18.

Le Trésorier,
L. THEUNISSENS.

TABLE DES MATIÈRES

PAGES.

Séance des membres titulaires du 1 avril 1906 275
Séance du 5 août 1906 276
Liste des livres parvenus à la bibliothèque depuis la dernière séance 278
Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la bibliothèque depuis la dernière séance, par M. Fernand Donnet. 285
Rapport du Secrétaire 292
Rapport du Trésorier 297

La correspondance envoyée à l'Académie et les envois destinés à la bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Donnet, secrétaire, rue du Transvaal, 53, à Anvers.

L'abonnement aux **Annales** est de **10 frs. par an** — au **Bulletin** de **3 frs.**, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.

On s'abonne en s'adressant au trésorier, **Courte rue de l'Hôpital, 14, à Anvers.**

Les Annales de l'Académie forment par an un gros volume orné de gravures, de planches, de cartes, etc., fourni par livraisons.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

1906

V

ANVERS
IMPRIMERIE J. VAN HILLE-DE BACKER, 35, RUE ZIRK

1907

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT QUATRE FOIS PAR AN

TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES.

Texte: La feuille de 16 pages: (1)

Papier du Bulletin	5	centim
» velin	8	»
Couverture non imprimée	1	»
» imprimée	5	»

Titre et faux-titre:

Papier du Bulletin	5	centim
» velin	8	»

Brochage: de 3 feuilles au moins	3	»
» de 3 à 6 feuilles	6	»
» de plus de 6 feuilles	8	»

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture imprimée.

SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 1 AVRIL 1906

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence du R. P. van den Gheyn, *président*.

Sont présents: MM. Fernand Donnet, *secrétaire*; Hymans, van der Ouderaa, chanoine van Caster, président Blomme, chanoine van den Gheyn, L. Blomme, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, Stroobant, Bergmans, baron de Borrekens, membres titulaires.

Le procès-verbal de la séance du 4 février est lu et approuvé.

Il est procédé au scrutin pour l'élection de trois membres titulaires, en remplacement de MM. Helbig, De Bruyn et van Even, décédés.

MM. Pirenne, l'abbé Laenen et Kintsschots sont élus.

Six places de membres correspondants regnicoles sont ouvertes par suite des décès de MM. De Vlaminck, de Raadt, Mast, et de la nomination des trois membres titulaires.

MM. van Dorslaer, Zech, Hulin, Casier, Heins et Coninckx sont élus membres correspondants regnicoles.

La séance est levée à 2 1/2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
R. P. J. VAN DEN GHEYN, S. J.

SÉANCE DU 5 AOUT 1906

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence du R. P. van den Gheyn, S. J., *président.*

Sont présents: MM. Fernand Donnet, *secrétaire;* chanoine van Caster, Geudens, van der Ouderaa, L. Blomme, Stroobant, abbé Laenen, Bergmans, président Blomme, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, membres titulaires; Heins, abbé Zech, Casier, Dr van Dorslaer, Matthieu, Willemsen, Coninckx, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM. Soil de Moriamé, de Witte, Kintsschots, chanoine van den Gheyn, membres titulaires; Tahon, Dubois, Naveau, membres correspondants regnicoles; comte van der Straeten Ponthoz, membre honoraire regnicole; Quarré-Reybourbon et comte de Geloes d'Eysden, membres correspondants étrangers.

Il est donné connaissance du décès de M. Piette, membre correspondant étranger, survenu le 5 juin 1906, au château de la Cour-des-Prés (Rumigny, Ardennes). Une lettre de condoléances a été adressée à la famille.

Le Cercle archéologique de Mons annonce qu'il compte prochainement célébrer le cinquantième anniversaire de sa fondation et en même temps fêter son président, M. Léopold Devillers, qui remplit ses fonctions depuis un demi-siècle. L'Académie décide d'adresser une lettre de félicitations à la Société montoise et de contribuer par une souscription à la solennité organisée en l'honneur de M. Devillers.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des livres parvenus à la bibliothèque depuis la dernière séance, ainsi que le compte-rendu analytique des principaux d'entre eux. Ces pièces seront insérées au Bulletin.

Le R. P. van den Gheyn fournit des détails descriptifs sur quelques manuscrits à miniatures de l'école flamande, conservés dans les bibliothèques d'Espagne. Ce travail sera imprimé aux Annales.

M. l'abbé Laenen rend compte d'une mission qu'il a récemment remplie aux archives impériales et royales de Vienne. Son étude sera réservée aux Annales.

M le vicomte de Ghellinck fait rapport sur le Congrès de la Société française d'archéologie, à Perpignan et Carcassonne, et soumet de nombreuses photographies. Ce compte-rendu sera inséré dans les Annales.

L'ordre du jour amenant la question relative au dégagement de l'église Notre-Dame d'Anvers, M. Fernand Donnet donne connaissance d'une étude archéologique relative à l'édification des constructions diverses qui entourent le temple. L'impression de ce travail est votée. Quant au principe même, après un échange de vues entre divers membres, il est résolu de ne pas encore prendre de décision, la question méritant une étude plus approfondie, au besoin dans une séance spéciale.

M. Heins présente à l'Académie une collection de croquis de détails archéologiques, accompagnés d'explications descriptives. Il est décidé de les faire imprimer par fascicules au fur et à mesure des ressources.

M Matthieu donne connaissance d'une note relative à l'horloge et au carillon de Tournai ; cette note sera imprimée dans le Bulletin.

La séance est levée à 5 1/2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
R. P. J. VAN DEN GHEYN, S. J.

Liste des livres parvenus à la bibliothèque depuis la dernière séance

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

D. Verswyvel. Beschrijving van den toren van de kathedrale kerk.

R. P. Camille de la Croix. Etude sur l'ancienne église de Saint-Philibert-de-Grand-Lieu.

Id. Les origines des anciens monuments religieux de Poitiers.

Léopold Devillers. Inventaire analytique des archives des Etats du Hainaut. III.

L. Maeterlinck. Un petit maître flamand inconnu du xv^e^ siècle.

Id. L'art et les rhétoriciens flamands.

Th. Van Riemsdyk. De opdracht van het ruwaardschap van Holland en Zeeland aan Philips van Bourgondië.

H. Kern. Taalvergelijkende verhandeling voor het Aneityumsch.

Al. Galante. Licinus Tonsor.

A. E. J. Holwerda. Neue bildnisse des kaisers Augustus.

Max Conrat. Die entstehung des westgothischen Gaius.

C C. Uhlenbeck. De woordafleidende suffixen van het Baskisch.

W. Caland. De Literatur van den Samaveda en het Jaiminigrhyasutra.

Alphonse de Witte. Quatre médailles de dévotion de Notre-Dame de Walcourt.

Ernest Matthieu. L'horloge et le carillon du beffroi de Tournai.

Abbé Polyd. Daniels. A propos d'un tableau de Jordaens.

J. Laenen. Rapport sur le travail de M. l'abbé Buvé.

Fernand Donnet. Compte-rendu analytique des publications. Juin-Juillet 1906.

Vicomte B. de Jonghe. Deux monnaies brabançonnes du xvii^e^ siècle.

Octaviano G. Ferreira. Breves notas historicas sobre a bibliotheca nacional de Nova Goa.

L. Maeterlinck. A propos d'une œuvre de Bosch au musée de Gand.

Karl Pörschinger. Vorgeschichte und bedetung des bundes den söhnen Ludwigs des Bayern.

Friedrich Kraft. Henrich Steinhöwels verdeutschung der historia hierosolymitana.

Willy Rosenthal. Furst Talleyrand und die äuswartige politik Napoleons I.

Hermann Cohn. Antipater von Tarsos.

Herman Lotz. Der versbau Antoni de Montchrestiens.

Heinrich Gräf. Die entwicklung des deutschen artikels vom althoch deutschen.

Ludwig Diehl. Englische schreibung und aussprache im zeitalter Shakespeares.

Ernestus Ofenloch. Caecilii Colactini fragmentorum editionis prœmium.

Karl G Schilling. A grammar of the dialect of Oldham.

Guilelmus Gundel. De stellarum appellatione et religione romana.

Guilelmus Süss. De personarum antiquæ comoediæ atticæ usu atque origine.

Chanoine van Caster. Restauration de l'hôtel de ville de Malines.

Ch J. Comhaire. Le pont des Romains de Herstal.

G. Willemsen et Th. De Decker. Les fouilles de Thielrode.

A. Lallemand. Cahiers d'histoire.

Edouard Piette. Fibules pléistocènes.

Id. Le chevêtre et la semi-domestication des animaux aux temps pléistocènes.

Id. Déplacement des glaces polaires.

Henri Fischer Edouard Piette.

Chanoine Barbier. Obituaire de l'abbaye d'Argenton.

Ch. J. Comhaire. Les amis du Vieux Liége à la Baraque Michel.

Id. La sépulture carolingienne de Grivegnée.

J. van den Gheyn, S. J. Le mobilier de l'hôtel de Nassau à Bruxelles.

Id. Notes sur quelques manuscrits à miniatures.

A. Blomme. Le couvent des Capucins à Termonde.

F. W. Putman. Evidence of the work of man on objets from quaternary caves in California.

John C. Merriam. Recent cave exploration in California.
Willemsen. Compte-rendu de la IVe session de la Fédération historique et archéologique de la Flandre Orientale.

2° ECHANGES.

Bruxelles. Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des beaux-arts. 1906. Nos 5, —, 7 et 8.
Mémoires in-8°. 2e série. Tome II.
Id. collection in-4°. Tome I.
Id. Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles. Tome XX, livr. 1 et 2.
Id. Les missions belges de la Compagnie de Jésus. Bulletin mensuel. 8e année. Nos 9, 10 et 11.
Id. Académie royale de médecine de Belgique. Bulletin. Tome XX. Nos 6, 7 et 8.
Mémoires couronnés. Tome XIX, 1r fasc.
Id. Bulletin de la Société royale belge de géographie. 30e année. Nos 4 et 5.
Id. Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie. 44e année. Nos 7, 8, 9 et 10.
Id. Revue belge de numismatique. 62e année. 4e livr.
Liége. Wallonia. XIVe année. Nos 6, 7, 8, 9 et 10.
Gand. Verslagen en mededeelingen der Koninklijke Vlaamsche Academie. Juli-Augustus 1906.
Wedstrijden voor 1907. September-October.
Liége. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége. Leodium. 5e année. Nos 7, 8, 9, 10 et 11.
Verviers. Chronique de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire. Avril-mai 1906.
Bulletin périodique trimestriel. 6e vol., 2e fasc.
Anvers. Antwerpsch archievenblad.
47e vol. XXIVe deel. 1e afl.
Tongres. Société scientifique et littéraire du Limbourg. Bulletin. Tome XXII et tome XXIII, fasc. 1, 2 et 3.

BRUGES. Annales de la Société d'émulation. Tome LVI, 3e fasc.
LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique. Tome XXXII, 3e livr.
TOURNAI. Société historique et archéologique. Annales. Tome 10, 1e et 2e parties.
ARLON. Institut archéologique du Luxembourg. Annales. Tome XLI.
LIÉGE. Bulletin de l'institut archéologique liégeois. Tome XXXVI, 1r fasc.
LUXEMBOURG. Verein fur Luxemburger geschichte, litteratur und kunst. Ons Hemecht. 12 jahrg. 8-9-10-11 heft.
AMSTERDAM. Koninklijke Akademie van Wetenschappen. Verslagen en mededeelingen. VIIe deel. Jaarboek 1905.
GENÈVE. Société d'histoire et d'archéologie. Mémoires et documents. Série in-4°. Tome III.
ID. Série in 8°. 2e série. Tomes IX et X.
PARIS. Société nationale des antiquaires de France. Bulletin et mémoires. 7e série. Tome V. Bulletin. 2e et 3e trimestres 1906.
ID. Musée Guimet. Revue de l'histoire des religions. Tome LII. N° 3. LIII. N° 1. Annales. Tome XX.
ID. Polybiblion. Partie technique. Tome CVIII, 8e, 9e, 10e et 11e livr. Partie littéraire. Tome CVII, 2e, 3e, 4e et 5e livr.
ID. La correspondance historique et archéologique. 13e année. Nos 150, 151, 152 et 153.
ID. Revue de la Société de Saint-Jean. Notes d'art et d'archéologie 18e année. Nos 7, 8 et 9.
ID. Comité des travaux historiques et scientifiques. Section des sciences économiques et sociales. Congrès d'Alger, 1905. Bulletin historique et philologique. Année 1905. Nos 3 et 4. Bulletin archéologique. Année 1905, 3e livr. Année 1906, 1e livr.
LILLE. Bulletin de l'Université et de l'Académie. 3e Série. 10e année. 1906. Nos 2 et 3.

SAINTES. Revue de Saintonge et d'Aunis.
Bulletin de la Société des archives historiques.
XVIe vol. 3e et 4e livr. Ve table.

CAMBRAI. Mémoires de la Société d'émulation.
Fêtes du centenaire 1801-1904.

ROUEN. Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts. 1901-1905.

NANCY. Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain. Tome LV.

ABBEVILLE. Société d'émulation.
Mémoires. Tome XXI.
Bulletin trimestriel. Années 1903, 1904, 1905 et 1906. 1 et 2.
Table générale des publications.

LILLE. Société d'études de la province de Cambrai.
Bulletin. 8e année. Nos 7, 8, 9, 10 et 11.

ARRAS. Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts.
2e série. Tome XXXVI.

LIMOGES. Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin.
Tome LV, 2e livr.

TOURS. Société archéologique de Touraine.
Bulletin trimestriel. Tome XV. 3e et 4e trim.
Mémoires. Tome XLIV.

AMIENS. Bulletin trimestriel de la Société des antiquaires de Picardie.
Année 1905. 3e et 4e trim.

POITIERS. Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest.
Tome X. 2e trim.

LYON. Bulletin historique du diocèse de Lyon.
7e année. No 40.

AIX. Annales des facultés de droit et des lettres. Tome II. Nos 1 et 2.

BEAUNE. Société d'archéologie. Mémoires. Année 1904.

TOULOUSE. Société archéologique du Midi de la France.
Bulletin. Nouvelle série. Nos 34 et 35.

MACON. Annales de l'Académie.
3e Série. Tome IX.

SAINT-OMER. Société des Antiquaires de la Morinie.
Tome XII, 217e livr.

LIMOGES. Société archéologique et historique du Limousin.
Tome LVI, 1e livr.

NANCY. Mémoires de l'Académie de Stanislas.
6e Série. Tome III.

TOURS. Société archéologique de Touraine.
Bulletin trimestriel. Tome XV, 1e et 2e livr.

ORLÉANS. Société archéologique et historique de l'Orléanais.
Mémoires. Tome XXX.
Bulletin. Tome XIV. Nos 183 et 184.

PONTOISE. Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin. Tome XXVII. 1r fasc.

DUNKERQUE. Union Faulconnier. Bulletin. Tome IX, fasc. 2.

STRASBOURG. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace. Bulletin mensuel. Tome XL. fasc. 5, 6 et 7.

NURENBERG. Naturhistorischen gesellschaft. Jahresbericht 1901.
Abhandlungen XV. Band III.

BERLIN. Monatshefte der kunstwissenschaftlichen literatur.
2 jahrg. 8, 9 und 10 heft.

IENA. Zeitschrift des vereins fur Thüringische geschichte und altertumskunde. B. XVII. H. 1 und 2.

HANOVRE. Zeitschrift des historischen vereins für Niedersachsen.
Jahrg. 1906. 3e und 4e heft.

TRÈVES. Jahresbericht des gesellschaft für nützliche forschungen zu Trier. 1900-1905.

STOCKHOLM. Sveriges offentliga bibliotek.
Accessionskatalog 1903-1904

LUND. Acta universitatis Lundensis. 1904, 1 & 2. 1905, 1.

COPENHAGUE. Mémoires de la Société royale des antiquaires du Nord.
1904 et 1905.

CAMBRIDGE. Proceedings of the Cambridge antiquarian Society.
No XLVI.

DUBLIN. Proceedings of the royal irish Academy.
Vol. XXVI. Sect. C. Nos 5, 6, 7, 8 and 9.

LONDRES. Transactions of the royal historical Society.
New series. Vol. XX.

VIENNE. Kaiserlichen Akademie der wissenschaften.
Fontes rerum Austriacarum. LXIII Band.

Archiv fur osterreichisch geschichte XCIII-2. XCIV-1.
Sitzungsberichte. CXLIX und CL band.

MOSCOU. Bulletin de la Société impériale des naturalistes.
Année 1905. N^os 1, 2 et 3.

PALMA. Bolleti dela Societat arqueologica Luliana.
Noviembre de 1905.

BARCELONE. Revista dela asociacion artistico arqueologica barcelonesa. Ano X. Mem. 49.

MADRID. Revista de archivos, bibliothecas y museos.
Ano X. Junio-Julio-Agosto de 1906.

ROME. R. Accademia dei Lincei.
Atti. Notizie degli scavi di antichita.
Vol. II Indici. Vol. III, fasc. 1, 2 et 3.

LISBONNE. Boletini da real associacao dos architectos civis e archeologos portuguezes.
Tomo X. N^os 10 et 11.

BOSTON. Proceedings of the american academy of arts and sciences.
Vol. XLI. N^os 30 à 35. Vol. XLII. N^os 1 à 11.

MADISON. Collections of the State historical Society of Wisconsin.
Vol. XVII.
Proceedings 1905.

CINCINNATI. Museum association.
25th annual report.

WASHINGTON. Smitsonian institution. Bureau of american ethnology.
Bulletin 32.

BATAVIA. Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen.
Tydschrift voor indische taal-, land- en volkenkunde.
Deel XLVIII. Afl. 5 en 6.
Notulen van de algemeene- en directievergaderingen.
Deel XLIII. Afl. 4. Deel XLIV. Afl. 1.
Rapporten van de Commissie in Nederlandsch Indië voor oudheidkundig onderzoek. 1904.
Verhandelingen . Deel LVI. 4e stuk.

LAHORE. Annual progress report of the superintendent of the archaeological survey northern circle. 1906.

RANGOON. Report of the superintendent archaeological survey.
Burma 1906.

CALCUTTA. Archaeological survey of India. Annual report 1903-1904.
FORTALEZA. Revista trimensal do instituto do Ceara.
Tomo XIX. Anno XIX.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

LEIPZIG. Karl. W. Hiersemann. Catalogue 328. Archictecture.
ID. Gustav Fock. Antiquariats Katalog 291.
GOETTINGEN. L. Harstmann. Antiquariats Katalog n° XXXVI.
BERLIN. Mayer et Muller. Catalog 223 et 225.

Compte rendu analytique des principales publications parvenues à la bibliothèque depuis la dernière séance

---

MESSIEURS,

Dans un de mes derniers comptes-rendus, je vous parlais du travail dans lequel M. Fris développait les phases jusqu'ici si peu connues de la querelle des Blauvoets et des Isengrins. Il a trouvé un contradicteur dans la personne de M. L. Willems qui conteste une partie des déductions qu'il avait établies en se basant sur l'étude des sources contemporaines. C'est dans le *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand* (14e année n° 6), qu'a été imprimé le résumé de ces objections. M. Willems reproche à M. Fris de ne pas avoir utilisé le *Chronodromon* de Brandon qui avait puisé une partie de ses renseignements dans certaines annales de son monastère des Dunes. Se basant sur les affirmations de ce chroniqueur, il croit pouvoir rectifier les circonstances du siège de Bergues, et affirmer que la lutte entre les deux factions n'a pas eu lieu sous le règne de Philippe d'Alsace, mais seulement

sous celui de Thierry d'Alsace. Quant aux noms mêmes des combattants, M. Willems admet qu'Isingrin peut être un sobriquet donné aux partisans de la famille Ingrekin, mais il se refuse à voir dans Blauvoet un nom propre, et prétend trouver ici un second sobriquet, *blauwvoet* étant en flamand le nom du faucon *lanier* dont le peuple flamand aurait fait l'emblème de la lâcheté. M Fris, dans sa réponse, que nous apporte la même publication, conteste absolument cette interprétation étymologique. Au point de vue historique, s'il n'a pas fait état de la chronique de Brandon, c'est qu'il la considère comme une compilation sans valeur aucune, et qu'il s'est borné à n'utiliser que des renseignements puisés dans des sources absolument contemporaines.

Les publications de la Société gantoise nous offrent cette fois deux autres travaux qu'il ne nous est pas permis de passer sous silence. C'est d'abord dans les *Annales* (tome VIII[e], 1[r] fasc.) une étude de M. Prosper Claeys sur *les associations d'ouvriers débardeurs ou portefaix à Gand au* XVIII[e] *siècle.* L'auteur a rassemblé quantité de détails intéressants qui permettent de s'initier à la composition, aux règlements, aux usages des associations ouvrières gantoises. Ces sociétés d'*arbeyders* s'étaient partagées la besogne dans toute la ville, s'occupant chacune d'un travail déterminé, et l'exerçant dans certains quartiers urbains. Quelques planches fort typiques reproduisent les souhaits de nouvelle année illustrés, que ces ouvriers offraient à leur clientèle spéciale.

Dans une autre livraison des annales (tome VI, 2[d] fasc.) M. V. van der Haeghen publie le second fascicule de son travail si important sur *La Corporation des peintres et sculpteurs de Gand.* Il nous donne cette fois la reproduction d'une foule de documents d'un grand intérêt pour l'histoire artistique gantoise du XVI[e] au XVIII[e] siècle et pour le commerce si florissant à cette époque des objets d'art. Ces actes fournissent en même temps des indications importantes au sujet d'artistes originaires d'autres villes, telles Anvers, Bruges, Bruxelles, etc. En appendice sont ajoutées des notes sur les exhibitions de tableaux et objets d'art à la foire de la mi-carême à Gand, leur emplacement et les artistes qui y prirent part.

Le R. P. Camille de la Croix, S. J., a bien voulu nous envoyer

le livre que récemment il a consacré à un des plus antiques monuments de la Loire Inférieure : *L'étude sur l'ancienne église de Saint-Philibert-de-Grand-Lieu*, dont la fondation remonte au IXe siècle. Bâtie sur l'emplacement de la villa de Deas, qui existait déjà au VIIe siècle, l'église a subi postérieurement de nombreuses transformations et modifications que le P. de la Croix fait connaître, grâce aux fouilles qu'il a entreprises dans les diverses parties de l'antique édifice sacré. Ces fouilles ont permis de reconnaître des vestiges d'un ancien bâtiment, dont la construction remontait au IIIe siècle. D'autre part, des travaux ont également été exécutés pendant les périodes romanes et ogivales.

Le même auteur, dans un second ouvrage, fait connaître *Les origines des anciens monuments religieux de Poitiers et celles du square de son palais de justice et de son donjon*. Dans cette étude analytique, on peut recueillir des données précises sur l'histoire du baptistère Saint-Jean, de la cathédrale et des diverses églises de Poitiers. Plus loin sont retracés les divers événements dont eut à souffrir le palais de justice; sa restauration y est rappelée, ainsi que l'exposé des travaux successifs entrepris en vue de son dégagement.

Sous le titre de *L'art et les rhétoriciens flamands*, notre confrère, M. L. Maeterlinck, développe la thèse que la plupart des grands artistes médiévaux étaient de pauvres lettrés. C'étaient les clercs qui ailleurs organisaient ou composaient les mystères qui devaient leur livrer les thèmes de leurs œuvres. D'autre part, en certaines circonstances, on peut constater l'influence des œuvres d'art picturales sur les mystères; tel fut entre autres le cas à Gand, en 1458, lors de la joyeuse entrée de Philippe-le-Bon, quand les rhétoriciens représentèrent sur une estrade dressée en public, les sujets des divers panneaux de l'Adoration de l'Agneau des frères van Eyck.

Dans son travail qui porte pour titre *De opdracht van het ruwaardschap van Holland en Zeeland aan Philips van Bourgondië*, M. Th. van Riemsdyck s'applique à mieux mettre en lumière les diverses circonstances qui occasionnèrent le transfert de la Hollande et de la Zélande, qui avaient appartenu à la maison de Bavière, en la possession des ducs de Bourgogne. Les conditions de ce transfert se trouvent détaillées dans un acte de 1425 dont

récemment l'auteur a découvert deux vidimus portant des dates différentes. Il reproduit ces importants documents, mais en même temps il reprend le récit des diverses circonstances qui précédèrent et accompagnèrent cet événement politique, et s'applique notamment à mieux faire connaître la vie si mouvementée de Jacqueline de Bavière.

Il est parmi les objets que nous a légués l'antiquité des œuvres d'importance secondaire, mais qui pour le collectionneur, pour le travailleur qui cherche à se documenter sur les moindres détails de la vie de nos pères, offrent pourtant un intérêt fort grand. Il est souvent fort difficile de trouver à leur sujet des notions descriptives exactes. Tel est par exemple le cas pour les clefs. Ces instruments offrent pourtant une grande diversité de forme et de construction, et il est possible d'établir, suivant les époques, des types bien déterminés. M. le commandant Dervieu le prouve en publiant dans les *Annales de l'Académie de Macon* (3e série, tome IX), un *Essai sur les clefs bourguignonnes du moyen âge*. De nombreuses illustrations parsèment cette étude et permettent de se rendre compte des modifications que suivirent les clefs depuis les Celtes et les Romains, jusqu'à la fin du XVe siècle. L'utilité pratique de ce travail ne saurait être contestée.

Dans le même volume nous relevons une indication qui ne peut que mettre en garde les collectionneurs contre une des nombreuses fraudes auxquelles se livrent quelques industriels peu scrupuleux.

Il existe dans le Charolais une fabrique de faux silex dans laquelle un campagnard, mettant en contribution un dépôt de fragments anciens, a la patience de leur donner l'apparence de profils humains ou animaux. D'autres fabriques du même genre existeraient dans l'Eure et en Angleterre, et leurs produits ont toute l'apparence de pièces authentiques. La prudence s'impose donc à ceux qui étudient surtout les manifestations artistiques émanant de l'homme des époques préhistoriques. Ces manifestations pourraient être bien plus modernesque ne le feraient supposer leur structure ou leur patine.

Un travail important concernant la Campine vient d'être couronné par l'Académie royale de Belgique, c'est celui de M. G. Vliebergh portant pour titre *de landelijke bevolking der Kempen gedurende de* XIXe *eeuw*. Il a été imprimé dans les Mémoires in-8° (2e série,

tome II). C'est l'histoire économique de la Campine anversoise ou limbourgeoise dont les limites sont peut-être un peu vastes puisqu'on y rencontre des localités telles que Duffel, Lierre, et qu'elles s'étendent jusqu'aux portes de Malines.

On trouve dans cette consciencieuse monographie des indications fort justes sur l'habitant de la Campine, ses habitudes, sa manière de vivre, ses méthodes de travail. Plus loin sont exposées les transformations qu'ont subies les propriétés, et les régimes divers auxquels elles ont été successivement soumises en fournissant d'intéressants détails sur les baux, les méthodes de culture, la répartition des salaires, et les développements des diverses industries.

Dans le même ordre d'idées nous trouvons dans les Mémoires in-4° (tome I, fas. II) de l'Académie royale de Belgique, une autre monographie relative à *Tournai et le Tournaisis au* XVI^e^ *siècle au point de vue politique et social*, due à la plume de M Adolphe Hocquet. C'est un tableau de l'histoire de cette ville durant l'occupation anglaise, le régime français, et l'annexion aux Pays-Bas avec des indications nombreuses concernant les institutions diverses qui regissaient la ville et ses habitants. La lutte religieuse provoquée par l'introduction du protestantisme qui est surtout traitée avec détails et de nombreuses indications se rapportant à cette période, sont exposées dans les annexes qui clôturent cette étude.

Il n'y a pas à se le dissimuler, le flamand perd journellement du terrain dans les provinces françaises qui autrefois étaient nôtres, et qui nous furent enlevées, il y a deux siècles. Frappé de ce phénomène, qui se manifestait, il y a un demi-siècle déjà, M. Raymond de Bertrand réunit en 1863, des notes sur les *faits et usages des Flamands de France. L'union Faulconnier* les publie aujourd'hui dans son Bulletin (tome IX, fasc. II). La révolution de 1830 a été cause de la disparition des *pannekoeken* tandis que dans quelques localités se maintenaient encore les *koeke baks*. C'est de 1830 à 1840 qu'on retrouve pour les réclames l'emploi des dernières annonces flamandes, tandis que les proclamations électorales étaient encore rédigées en cette langue vingt ans plus tard. Plus aucune enseigne flamande n'existe à Dunkerque. Par contre certains revendeurs annoncent encore leur marchandise dans les rues en proférant des cris de vente d'origine flamande, mais qui sont prononcés simplement

par habitude, tandis que leur origine réelle échappe même à ceux qui les profèrent. Le comité flamand de France a taché de conserver ces derniers vestiges de langage, d'habitudes et de mœurs qui autrefois étaient d'usage général. Au point de vue archéologique ces efforts ont obtenu du succès ; au point de vue pratique ils n'ont pas réussi à enrayer un mouvement que tout poussait à se généraliser. Pareille constatation ne peut que provoquer de légitimes regrets.

Quoique traitée dans un but d'histoire locale, *l'histoire de la médecine à Genève jusqu'à la fin du* XVIII^e^ *siècle* par M. le Dr Léon Gautier, qu'on pourra lire dans les *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève* (2^e^ série, tome X), offre cependant nombre de détails intéressants pour les autres régions. On y trouvera des indications relatives aux maladies si meurtrières au moyen âge, telles la lèpre et la peste; puis, plus près de nous, sur la variole et l'introduction de la vaccine. Des chapitres spéciaux initient le lecteur à l'existence des médecins, des chirurgiens, des apothicaires, à leur manière de vivre, aux méthodes de traitement qu'ils préconisaient, aux curieux remèdes qu'ils prescrivaient.

Nous avons eu le regret cette année, de perdre un de nos membres correspondants étrangers, M. Edouard Piette. Dans une courte biographie, M. H. Fischer retrace sa carrière et fournit la bibliographie des nombreuses publications qu'il fit éditer. Du reste, depuis son décès, nous sont encore parvenues diverses publications, dont il fut l'auteur, et qui étaient à l'impression lors de sa mort. Dans l'une d'elles il s'occupe *du Chevêtre et de la semi-domestication des animaux aux temps pléistocènes.* En étudiant surtout les peintures des cavernes, M. Piette en arrive à conclure que l'homme avait, dès les temps glyptiques, maîtrisé les équidés et qu'il savait les conduire. Dans ce dernier but il utilisait le chevêtre, appareil composé de courroies ou cordelettes enveloppant la tête de l'animal et se rattachant à l'oreille, tandis qu'une lanière passant sur le nez, servait à le conduire.

Dans le dernier *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France* (3^e^ trimestre 1906), nous glanons quelques indications précieuses au point de vue de l'archéologie pratique. C'est

M. F. de Mely, qui nous en fait part. Il était, jusqu'ici, admis que la couronne d'épines ne figurait sur la tête du Christ en croix, qu'à partir des premières années du XIV^e^ siècle. M. de Mely prouve, en citant des monuments indiscutables, que pareille représentation se retrouve déjà dès le XII^e^ siècle.

Il examine ensuite quelle est la signification de la tête de mort, qui figure sous les pieds du Sauveur, dans les anciens tableaux, représentant le drame de la Crucifixion. La légende voulait que ce funèbre emblème rappelât le souvenir du premier homme, qui aurait été enseveli en cet endroit. Mais en réalité l'appellation de Calvaire provient de *το κρανιον*, *Gulgolet*, Golgotha, qui signifie crâne, et qui fut donnée à cette montagne à cause de sa forme particulière. Peut-être faut-il de plus retrouver ici une réminiscence inconsciente d'un sacrifice humain, à la suite duquel la tête de la victime aurait été enterrée en cet endroit pour servir d'offrande expiatoire et appeler le succès sur la forteresse, dont les fondations furent maçonnées dans le sol, qui recouvrait ces restes humains.

L'église romaine n'organisa sa diplomatie qu'avec lenteur et ne lui donna une réelle importance qu'au XVI^e^ siècle. Les nonciatures qui intéressèrent directement la Belgique, furent celle de Cologne, pour le diocèse de Liége, érigée en 1581, et celle de Bruxelles, dont la création date de l'année 1596. Ce sont les débuts et les premiers développements de ces deux missions diplomatiques que M. le chanoine R. Maere expose dans sa brochure intitulée *Les origines de la nonciature de Flandre.*

Nous croyons devoir ici terminer notre tâche bi-mensuelle. Un coup d'œil jeté sur les listes de publications reçues depuis la dernière réunion, vous attestera facilement, Messieurs, que nombre de publications, revues, ou ouvrages séparés, ne figurent pas dans mon compte-rendu. Il m'a été impossible d'apprécier tant de travaux. Toutefois ceux que j'ai eu l'honneur de vous faire connaitre, vous permettront de juger de l'importance des envois qui nous ont été faits et vous engageront peut-être à venir personnellement dans notre bibliothèque jeter un coup d'œil sur les nombreux ouvrages que nous n'avons pu citer.

Décembre 1906. FERNAND DONNET.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE

MESSIEURS,

Depuis que j'eus l'honneur de vous présenter mon dernier rapport, l'Académie a eu le profond regret d'enregister le décès de plusieurs de ses membres. Il est de notre devoir de rappeler d'abord le souvenir de ces confrères dévoués.

Le 20 décembre 1905 décédait à Ixelles M. Alphonse De Vlaminck, un de nos plus anciens membres, qui était entré dans notre Compagnie en 1868 et avait été promu membre titulaire en 1891. A diverses reprises nous avons recueilli ses travaux dans nos publications. Tel fut le cas pour ses études: *Warminia, domaine de l'abbaye de Saint-Bavon; La Ménapie et la Flandre* et *La Seigneurie de Moerzeke.*

M. Jules Helbig est mort à Liége le 15 février 1906; il était né dans la même ville, le 8 mars 1821. Artiste peintre, il s'occupa principalement de peinture religieuse, exécutant quelques retables, et présidant à la décoration de plusieurs églises, telles celles de Liége, d'Hoogstraeten, d'Echternacht, etc. Mais c'est surtout comme écrivain que le rôle qu'il joua fut considérable. Parmi les principaux travaux dus à sa plume érudite, il me suffira de citer *la peinture au pays de Liége, La sculpture au pays de Liége, L'art ancien dans la région mosane,* etc. Il fut reçu dans notre Compagnie en 1873, et il en devint membre titulaire en 1881. Dans nos publications nous retrouvons son étude sur *la peinture murale et la polychromie*, puis le résumé de la discussion qu'il soutint ici même, et dans laquelle il voulait prouver qu'au moyen âge *la polychromie dans les églises* était exécutée d'après un plan général.

Le 12 février 1906 décédait à Lierre M. Ernest Mast qui y avait vu le jour le 19 décembre 1827. En 1896 il fut élu membre correspondant regnicole de l'Académie. Il s'était consacré à l'étude du passé de sa ville natale, fouillant et classant les archives

communales, collectionnant de multiples notes, réunissant tous les documents capables d'apporter une contribution nouvelle à l'œuvre d'érudition qu'il avait entreprise. Parmi les publications qu'il composa, nous citerons surtout la *Geschiedkundig Liersch dagbericht met talrijke aanteekeningen*, et, en collaboration, les inscriptions funéraires et monumentales de la ville de Lierre.

Dans les rangs de nos membres honoraires regnicoles un vide s'est produit par suite du décès de M. Jan van Rijswijck, bourgmestre de la ville d'Anvers, qui est mort à Testelt le 23 septembre 1906. Il avait été élu en 1896.

Enfin, nous avons à vous rappeler une dernière perte, celle de M. Edouard Piette, nommé membre correspondant étranger en 1905. Né à Aubigny, le 11 mars 1827, il est mort à Rumigny (Ardennes, France) le 5 juin 1906. Avocat et successivement juge de paix dans différentes localités françaises, il se signala partout par ses recherches géologiques, par les fouilles qu'il dirigea, par les heureuses découvertes scientifiques qu'il mena à bonne fin. Il réunit une rare collection de fossiles et de sculptures préhistoriques dont il fit don au musée de Saint-Germain. Ses publications sont fort nombreuses; elles se rapportent surtout à la préhistoire, à l'archéologie des cavernes, à l'art primitif. La mort l'a surpris au moment où il mettait la main à deux ouvrages de grande importance: *l'art pendant l'âge du renne* et *les Pyrénées pendant l'âge du renne*, ouvrages qui prochainement seront publiés.

Au dernier moment nous parvient encore la triste nouvelle du décès de M. Jules Alexandre Declève, survenu à Mons le 28 novembre 1906. Il avait été élu membre correspondant en 1873. Auteur wallon très estimé, il se fit aussi connaître par des travaux historiques de valeur et surtout par son étude sur Roland de Lassus. Nous avons imprimé dans nos Annales son travail concernant *le Serment et sa formule.*

Par suite de décès nous avons dû au mois d'avril dernier pourvoir au remplacement de trois membres titulaires. Vos suffrages se sont portés sur MM. Henri Pirenne, abbé Laenen et Kintsschots. Comme conséquence de ces promotions, il y avait lieu de nommer de nouveaux membres correspondants regnicoles, pour ces trois sièges et pour pourvoir à trois autres vacatures qui se sont pro-

duites depuis peu de temps. Après divers scrutins vous avez élu M. le Dr van Dorslaer de Malines; M. l'abbé Zech, professeur de philosophie à l'institut Saint-Louis à Bruxelles; M. Joseph Casier à Gand; M. G. Hulin, professeur à l'université de la même ville; M. Coninckx, secrétaire du cercle archéologique de Malines, et M. Armand Heins de Gand.

Deux nouveaux membres correspondants étrangers ont également été choisis, ce sont M. Jos. Berthelé, de Montpellier, et M. Herbert Georg Fordham, de Manchester.

La présidence de l'Académie a été occupée pendant l'exercice écoulé avec une compétence rare par le R. P. van den Gheyn. Les élections statutaires du mois de décembre dernier lui ont donné pour successeur à la vice-présidence M. Paul Saintenoy. Vous aurez bien voulu, pour un nouveau terme, me confirmer les fonctions de secrétaire et de bibliothécaire.

Sous le rapport de l'activité scientifique, l'année qui finit aujourd'hui peut compter parmi les plus prospères. Nos ordres du jour en font foi; à chaque séance nous avons eu la bonne fortune d'entendre des communications aussi variées qu'intéressantes. Il est toutefois un point que déjà plus d'une fois j'eus l'honneur de vous signaler et que je crois devoir encore une fois rappeler à votre attention.

De toutes ces communications dont nous avons eu la primeur, il en est plusieurs qui n'ont pas encore été imprimées dans nos publications. Les manuscrits sont en retard, et par suite de cette situation, les Annales de notre compagnie qui avaient de nouveau été ramenées dans une voie entièrement régulière, sont encore une fois en retard. Deux fascicules devraient compléter le volume de cette année et, si les matériaux qui nous sont destinés peuvent m'être remis sans trop tarder, nous pourrons bientôt remédier à cette interruption momentanée.

Quoiqu'il en soit, vous aurez pu retrouver dans nos publications trace de nombreux travaux; qu'il me suffise de vous citer dans nos Annales *les archives campanaires belges et rhénanes* de M Jos. Berthelé; le rapport si richement illustré sur le *congrès archéologique de France à Beauvais et Compiègne*, par M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck; la publication d'une ancienne étude destinée

à notre Compagnie, composée par notre regretté collègue M. le chevalier de Burbure et consacrée à *la musique aux* XIV^e^, XV^e^ *et* XVI^e^ *siècles;* un travail traitant de *la métrologie agraire et la géographie ancienne*, que nous a présenté M. l'abbé Buvé; puis une notice de M. Fernand Donnet, sur *quelques épisodes de l'occupation française sous le Consulat dans le département des Deux Nèthes*,

D'autre part, dans le Bulletin vous retrouverez une note de notre président le R. P. van den Gheyn sur l'*Art et le livre;* une étude rédigée par M. J. B. Stockmans, relative au *Correctieboek der Stad Lier;* puis un rapport sur l'*exposition van Eyck à Gand*, par M. le chanoine van den Gheyn; M. Comhaire nous a réservé quelques communications parmi lesquelles nous avons déjà imprimé *Un donjon du* VII^e^ *siècle, et le pont des Romains de Herstal;* des résultats de fouilles et découvertes ont été consignés par M. Stroobant, qui a parlé *d'une urne littera romaine trouvée en Campine;* et par M. Willemsen et De Decker qui ont décrit *les fouilles de Thielrode.* Je vous signalerai encore une note de M. l'abbé Daniels, *à propos d'un tableau de Jordaens*, et de M. Matthieu sur l'*Horloge et le carillon du beffroi de Tournai.* Enfin, dans nos Bulletins vous trouverez encore des notices nécrologiques rappelant le souvenir de confrères défunts, notamment de *M. Th. de Raadt*, par le R. P. van den Gheyn, de *M. van Even*, par M. l'abbé Laenen, et de *M. Mast*, par M. Fernand Donnet. Formons le vœu de voir à bref délai les notices du même genre confiées à divers de nos collègues prendre place dans nos publications.

Notre séance publique du mois d'octobre a été signalée par un réel succès. Une assistance nombreuse a salué de ses applaudissements les divers orateurs qui ont bien voulu prendre la parole en cette circonstance. Qu'il me suffise de vous rappeler que le R. P. van den Gheyn a décrit *le Mobilier de l'hôtel de Nassau à Bruxelles en 1618;* que M. Geudens nous a fourni des détails topographiques *sur l'ancien béguinage d'Anvers;* que M. Hymans nous a exposé un intéressant *point d'histoire*, et que M. Joseph Casier nous a décrit avec conviction la brillante efflorescence de *l'art flamand à la Cour de Philippe-le-Hardi.*

Outre le congrès archéologique de France, aux séances duquel

notre confrère M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck a bien voulu nous représenter avec une compétence dont vous retrouvez annuellement les résultats dans nos publications, notre Compagnie a encore été heureuse de déléguer plusieurs de ses membres pour assister, à Mons, à la manifestation organisée en l'honneur de M. Léopold Devillers, qui, depuis un demi-siècle préside avec une autorité incontestable et une amabilité sans pareille aux travaux du Cercle archéologique. Nous nous plaisons à rappeler à cette occasion, qu'entré dans notre Compagnie en 1856 comme membre correspondant regnicole, M. Devillers a depuis lors été notre collaborateur comme membre titulaire et enfin comme membre honoraire regnicole. Nombre de ses travaux si érudits ont trouvé place dans nos publications, et nous formons des vœux bien sincères pour que, pendant de nombreuses années encore, notre confrère puisse faire bénéficier la Société de Mons du fruit de son inépuisable érudition et de sa longue expérience scientifique.

L'Académie a également été représentée à Compiègne, lors de la pieuse cérémonie organisée par la Société française d'Archéologie pour inaugurer le souvenir lapidaire placé sur la tombe du tant regretté comte de Marsy.

Comme bibliothécaire j'ai encore, Messieurs, à vous rendre compte de l'accroissement de nos collections bibliographiques depuis un an. Régulièrement, à chaque séance, je vous ai présenté le compte-rendu analytique des principales publications, reçues depuis la réunion antérieure. Ce rapport succinct ne vous signalait qu'une faible partie des ouvrages reçus, mais vous permettait cependant de vous initier à la marche régulière du service de notre bibliothèque et à l'importance de ses échanges. Dans cet ordre d'idées je dois vous rappeler, que depuis l'année dernière, de nouvelles relations ont été créées avec la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers et la Bibliothèque de l'université d'Aix en Provence.

Permettez moi encore d'attirer l'attention un instant sur les hommages d'auteurs. Vous aurez pu remarquer l'importance toujours croissante de ces envois. Cet heureux résultat prouve péremptoirement combien les savants de toutes nationalités tiennent à nous communiquer le résultat de leurs études. C'est pour notre Compagnie un précieux hommage dont certes elle appréciera la haute valeur.

Du reste, pour notre bibliothèque une nouvelle ère de prospérité pourra bientôt être inaugurée. La bibliothèque de l'Académie royale des beaux-arts, à laquelle elle est annexée, en vertu d'une décision récente, ouvrira bientôt journellement ses portes au public. Nos collections pourront donc en même temps être consultées par les étrangers. Ce sera une réelle bonne fortune pour les fervents des choses du passé. Ils pourront ainsi s'initier, en parcourant les nombreuses revues que nous recevons de tous les pays du monde, aux plus récentes manifestations archéologiques et historiques, et en même temps consulter tous les travaux du même genre que nous possédons et qui forment une source inépuisable de documents précieux. Nous espérons que cette innovation contribuera à introduire dans le public le goût des études scientifiques. Ce sera pour notre Compagnie un nouvel élément de vitalité, dont bientôt, espérons-le, nous pourrons apprécier les heureux fruits. Ce sera également un aliment précieux apporté à l'heureuse prospérité dont jouit l'Académie royale d'archéologie de Belgique et dont vous avez pu apprécier les résultats pendant le dernier exercice.

Le Secrétaire et bibliothécaire,
FERNAND DONNET.

Rapport du Trésorier

MESSIEURS,

L'année 1905 clôturait par un boni de fr. 1302.19. Dans le courant de l'exercice 1906 il a été encaissé, de la vente de brochures et de livraisons des Annales, fr. 72.—, de subsides alloués à l'Académie par l'Etat, la Province et la Ville, fr. 2400,—, de l'intérêt des fonds placés, fr. 502,06, des cotisations des membres

fr. 1043,—, du produit des abonnements à l'étranger, fr. 85.79, soit un ensemble de recettes de fr. 5405,04

D'autre part, il a été dépensé pendant le même exercice, pour primes de l'assurance de la bibliothèque, fr. 11.25, pour le service du secrétariat et de la bibliothèque, fr. 57,15, pour les émoluments du greffier, fr. 200,—, pour les frais de la séance publique, fr. 64,50, pour l'encaissement par la poste des quittances d'abonnements et l'affranchissement des envois, fr. 62.48, pour le portier du local et autres menues dépenses, fr. 45,45, pour l'impression des Annales, du Bulletin et des convocations de l'Académie, fr. 3155,03, soit ensemble un total de dépenses de fr. 3595.86, laissant une encaisse de fr. 1809.18.

Le Trésorier,
L. Theunissens.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES.
Séance des membres titulaires du 1 avril 1906	275
Séance du 5 août 1906	276
Liste des livres parvenus à la bibliothèque depuis la dernière séance	278
Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la bibliothèque depuis la dernière séance, par M. FERNAND DONNET.	285
Rapport du Secrétaire	292
Rapport du Trésorier	297

La correspondance envoyée à l'Académie et les envois destinés à la bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Donnet, secrétaire, rue du Transvaal, 53, à Anvers.

L'abonnement aux **Annales** est de **10 frs. par an** — au **Bulletin** de **3 frs.**, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.

On s'abonne en s'adressant au trésorier, **Courte rue de l'Hôpital, 14, à Anvers.**

Les Annales de l'Académie forment par an un gros volume orné de gravures, de planches, de cartes, etc., fourni par livraisons.